This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381156

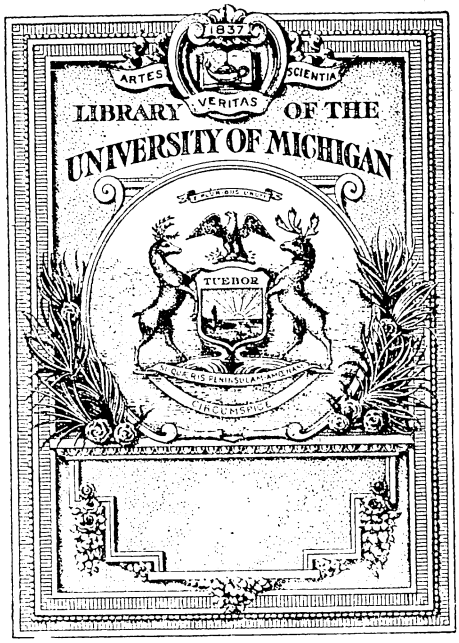
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGTIÈME ANNÉE —

TOME LIX

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1888

Hosted by Google

Hosted by Google

— MAI 1888 —

L'ÉVOLUTION DE LA LINGUISTIQUE JUSQU'A FR. BOPP

On se représenterait les études linguistiques sous un aspect peu attrayant si l'on était mis tout à coup en face des problèmes arides qu'agitent la phonétique et la morphologie contemporaines. Comment comprendre l'état présent de la science du langage sans avoir pris d'abord une idée de son origine et des étapes déjà nombreuses qu'elle a parcourues, depuis près d'un siècle d'existence ? En d'autres termes, pour s'intéresser à elle, il est besoin d'un peu de préparation, de quelque chose comme ce « cours d'introduction à l'étude du langage » que les universités allemandes, où l'on songe à tout, ont établi pour leurs étudiants. Cette introduction est en quelque sorte la tâche que je voudrais remplir ici, afin de faciliter à quelques personnes leur initiation à une science dont beaucoup de représentants, à force de s'adresser de plus en plus aux seuls disciples nourris dans l'école, s'habituent un peu trop aujourd'hui à se servir d'une sorte de langue secrète.

Peut-être le moment est-il particulièrement favorable pour un travail pareil, offrant à la fois une vue de la marche antérieure de la science et une constatation de son état actuel. La dernière année écoulée a vu paraître en Allemagne deux ouvrages considérables destinés à faire époque; ils marqueront, à beaucoup d'égards, le point culminant de l'effort de l'école qui a inauguré, dans cette dernière période, une phase nouvelle des études linguistiques. Nous voulons parler du *Manuel de la grammaire comparée des langues indo-germaniques* de M. Karl Brugmann, et de la seconde

383927

Hosted by Google

édition des *Principes de l'histoire du langage* de M. Hermann Paul [1]. Le premier de ces livres, monument d'une effrayante érudition, est une sorte de catalogue systématique des principaux faits que la grammaire comparée indo-européenne peut présenter comme actuellement positifs. Le second est un exposé magistral des principes et des conditions qui régissent le développement historique des langues. La méthode que M. Paul met aux mains des travailleurs est d'une vigueur et d'une précision parfaites : elle permettra à la linguistique d'être, avec plus de vérité que jamais, entre toutes les sciences historiques, celle qui pousse ses recherches le plus loin au delà des limites de la tradition, et sait se montrer à la fois la plus constructive et la plus spéculative. La masse des retardataires de la science, abandonnant enfin sa foi aveugle aux théories de Bopp et Schleicher, va bientôt se jeter sur ces deux livres et y trouver pour longtemps ses références et son évangile scientifique. C'est ainsi une bonne fortune pour notre étude que l'existence de ces ouvrages encyclopédiques qui marquent le terme naturel de notre analyse de l'évolution de la linguistique. Puissent des études comme celle-ci intéresser les lecteurs à la vie intense dont la science du langage jouit aujourd'hui dans certains pays étrangers, particulièrement en Allemagne !

Deux peuples d'origine indo-européenne, les Grecs et les Indous, ont entrepris de bonne heure, en grammaire, des recherches originales. Chacun de ces deux peuples, doués de qualités d'esprit très différentes, a représenté une direction opposée de la science.

Les Grecs, préoccupés avant tout de la pensée, ont porté principalement leurs observations sur les lois intellectuelles

[1] *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, von KARL BRUGMANN. Erster Band : *Einleitung und Lautlehre*. Strassburg, Trübner 1886. Il s'en prépare une traduction française, anglaise et italienne. L'ouvrage complet comprendra trois volumes.

Principien der Sprachgechichte, von HERMANN PAUL. Zweite Auflage, Halle, Wiemeyer, 1886.

Hosted by Google

qui gouvernent la parole humaine. Ils ont cherché à lire dans l'esprit de l'homme les causes des phénomènes linguistiques avant d'avoir exactement étudié ces phénomènes eux-mêmes. Ils ont créé ainsi prématurément la philosophie du langage [1].

Les Indous, s'attachant surtout au son et à la forme, ont trouvé dans les mots seuls une matière suffisamment intéressante à observations scientifiques. Avec une merveilleuse sagacité et un rare talent d'analyse, ils ont disséqué et décomposé les mots en leurs derniers éléments. Ils ont créé une sorte d'histoire naturelle de la parole.

Ces deux méthodes si diverses, mises à profit et combinées au début de notre siècle par le génie à la fois profondément philosophique et philologique de l'Allemagne, ont conduit à la création de la véritable science du langage. Celle-ci prend d'abord pour tâche, avec les Indous, d'analyser la matière même du discours; elle s'applique patiemment à l'étude de ses formes extérieures et dégage les règles d'après lesquelles se modifient les sons, les mots, les flexions, la syntaxe. Mais elle sait aussi, à l'exemple des Grecs, et avec l'avantage d'une plus vaste expérience qu'eux, étudier l'homme lui-même à travers son langage, et rechercher dans l'intelligence la cause première de la transformation des idiomes et l'explication de leur histoire. Indiquons rapidement le degré de développement où était arrivée la science du langage, au moment où la découverte du sanscrit et de la grammaire indoue vint l'introduire dans sa voie nouvelle.

Presque jusqu'à ce siècle, les peuples de l'Europe ont considéré les questions grammaticales au même point de vue que les Grecs. On sait que, d'après ce point de vue, la grammaire est une sorte de science de l'entendement, exposant les fonctions des mots suivant les règles de la logique. Au lieu d'étudier les formes des mots pour elles-mêmes, on examine les opérations de l'esprit auxquelles ces formes correspondent. Nous ne voulons pas dire que l'antiquité ne s'est

[1] Cf. L. LERSCH, *Die Sprachphilosophie der Alten.* Bonn, 1838.

Hosted by Google

aucunement occupée de la partie matérielle du langage. On lui doit les premiers essais d'étymologie, l'analyse des parties du discours, et d'importants travaux sur la grammaire envisagée sous son côté statistique et descriptif. Néanmoins, le point de vue proprement logique reste le caractère dominant de toutes les recherches que nous ont laissées les anciens.

Les savants postérieurs à l'époque classique, malgré l'influence du christianisme, qui éveilla un vif intérêt pour les idiomes vulgaires, ne surent guère se livrer sur le langage à des considérations d'un genre nouveau. Il faut mettre à part les Arabes, en quelque sorte les Indiens et les Grecs de la famille sémitique, qui portèrent leurs travaux de grammaire à un haut degré de perfection. Mais les Occidentaux continuent à n'étudier la phrase qu'en tant qu'elle est le reflet du jugement logique. Ils imitent aussi les Grecs dans leur penchant pour les spéculations philosophiques sur la nature et sur l'origine du langage [1]. La science actuelle n'a plus à tenir compte des vaines hypothèses et des assertions sans preuve accumulées pour résoudre ces problèmes. D'autre part, que de talent et d'érudition dépensés en pure perte pour faire dériver tous les idiomes de l'hébreu [2]!

[1] Le Cratyle de Platon est le monument le plus ancien de cette sorte de métaphysique. On se demandait si le langage était *naturel*, φύσει, ou *conventionnel*, θέσει, συνθήκη. Une discussion semblable, chez les grammairiens d'Alexandrie, est celle de l'*analogie* et l'*anomalie*. Les chrétiens recherchent si la langue est *inventée* ou *révélée*. Ces vieilles luttes font penser au débat tant agité dans ces derniers temps : les changements phonétiques s'accomplissent-ils suivant des lois aveugles, naturelles et constantes (φύσει)? Ou bien admettent-ils une part d'arbitraire et même de conscience, comme les modifications analogiques (θέσει)? Il y a lieu de considérer dans la langue un facteur physique et un facteur psychique. Mais comment tracer la limite de leur action réciproque?

[2] Quelquefois on admettait d'autres langues comme génératrices. Le médecin Goropius, dans ses *Origines Antwerpianæ* (1569), prouve que le flamand est la langue mère universelle. Cet ouvrage de notre compatriote présente un intérêt plus sérieux. C'est là que l'on trouve reproduits pour la première fois quelques mots du *Codex Argenteus*, d'Ulfilas (traduction de la Bible en langue gothique, faite au IVe siècle).

Hosted by Google

Cette tendance, née d'une interprétation erronée des idées bibliques, subsista jusqu'à Leibnitz, qui le premier s'efforça d'examiner les langues suivant une méthode sainement historique [1]. Il vit clairement que la langue primitive, si jamais elle avait existé, devait être perdue, et il trouvait tout aussi risible de prendre un idiome actuel pour le prototype des autres que de regarder une des branches comme la souche de l'arbre tout entier.

Des savants dont l'activité fut vraiment utile à l'établissement de la linguistique, furent les philologues classiques. Certes, lorsqu'ils quittèrent le terrain de la pure observation, ils ne surent pas non plus se préserver de bien des erreurs [2]. Mais tous les travaux qu'ils exécutèrent en vue du maniement pratique du discours et de l'interprétation des auteurs, l'inventaire soigneux qu'ils dressèrent du matériel des langues anciennes, bref, leur patience et leur attention continues à compléter et à perfectionner la grammaire descriptive ont contribué pour une large part à la rapidité des progrès futurs de la science.

Cette grammaire, que nous appelons descriptive, n'était qu'une compilation et un premier classement des faits observés, le tableau des formes comprises de tous dans une communauté linguistique à une certaine époque. Mais elle a servi de base, ne l'oublions pas, avec les travaux des Indous découverts plus tard, à l'établissement de la grammaire scientifique. Celle-ci, sous le nom de grammaire comparée, s'est bornée tout d'abord à juxtaposer parallèlement une série de grammaires descriptives. Plus tard, dépassant le point de

[1] *Brevis designatio meditationum de origin. gentium ductis ex indiciis linguæ.* Livre curieux et suggestif, mais dont les idées n'obtinrent pas assez d'attention. C'est Leibnitz qui conseilla à Pierre le Grand de faire traduire le *Notre-père* dans toutes les langues, idée réalisée plus tard par Catherine II. Le plus vaste des ouvrages ainsi conçus dans le sens ethnologico-linguistique est le *Mithridates* d'Adelung.

[2] J. Scaliger, *Diatriba de causis ling.*, présente des vues remarquables pour le temps. Mais les théories de l'école hollandaise du siècle dernier (Lennep, Scheide, etc.) sont un tissu d'aberrations

Hosted by Google

vue simplement comparatif, elle s'est élevée à sa vraie méthode, qui est la méthode historique. Elle a reconnu que la variété des dialectes n'était pas le produit d'un morcellement fortuit, mais l'œuvre d'une longue et régulière évolution. Dès lors, elle s'est appliquée, en partant d'un point donné par la tradition ou reconstruit par l'induction, à poursuivre jusqu'à nos jours et à expliquer la vaste série des développements. Dès que l'on veut aller au delà de la simple constatation des particularités et qu'on s'efforce de saisir l'ensemble des phénomènes du langage, on se trouve sur le terrain de l'étude historique. Que l'on ramène les différents sens ou les formes divergentes d'un mot à un sens fondamental ou à une forme commune, on ne fait rien que constater un changement qui appartient à l'histoire. Même pour caractériser la forme intime d'une langue dans le sens de Guillaume de Humboldt ou de Steinthal, on doit remonter à l'expression primitive de cette forme, et toujours par la voie de la recherche historique.

Nous tenions à indiquer nettement, dès à présent, la méthode qui prête aux études grammaticales leur caractère réellement scientifique. Cette justification anticipée des idées actuellement régnantes, explique pourquoi nous nous arrêtons si peu à toute la catégorie des travaux passés, dans lesquels, au lieu de partir de la langue même, on partait de la logique. Ce genre de philosophisme grammatical fut surtout de mode, pendant les deux derniers siècles, en Angleterre et en France. La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, la grammaire générale de Beauzée, et tous les essais analogues pour fonder une grammaire universelle et humaine, sont entachés du même vice fondamental de conception, qui consiste à convertir le logique en l'historique. Avec l'aide de la même sophistique, l'un des plus illustres représentants de la philologie, Gottfried Hermann, n'a-t-il pas voulu expliquer les noms et les sens des cas d'après les catégories kantiennes de la relation? De pareilles tentatives ne sont pas pour plaire à notre époque, ennemie de la métaphysique.

Hosted by Google

Au début de ce siècle enfin, nous rencontrons en Allemagne un génie d'une profondeur singulière, qui sut examiner les langues sous leur aspect vraiment philosophique, et montrer quels enseignements on pouvait tirer d'elles pour l'analyse de l'esprit humain. Nous avons nommé Guillaume de Humboldt.

Ce grand homme est contemporain de la découverte du sanscrit et du renouvellement des études grammaticales ; il a connu Jacob Grimm et Bopp, et assisté à leurs travaux. Il ne tire pas cependant, comme eux, son originalité de la tendance à une analyse en quelque sorte chimique du langage ; il représente plutôt, avec une hardiesse de vues toute nouvelle, l'ancienne direction philosophique de la science. A un autre titre encore, on ne peut voir en lui un représentant de la grammaire comparée dans le sens de Bopp ou de Grimm : c'est qu'il n'a pas borné son attention à l'examen des idiomes d'une seule famille. Pour cette vaste et puissante intelligence, toutes les langues étaient également intéressantes parce qu'il reconnaissait dans chacune la plus parfaite expression du génie d'un peuple. Toutes l'aidaient pareillement à s'approcher du but de ses recherches, qui était de pénétrer par la voie du langage jusqu'à une connaissance plus large de la nature et des lois de l'esprit humain.

Les écrits de Humboldt sont difficiles à lire. Une des causes de l'obscurité où se perd de temps en temps son exposition, est peut-être qu'il ne fut jamais professeur. On dirait souvent qu'il écrit pour lui-même bien plus que pour le lecteur, et l'on a quelquefois besoin, pour comprendre ses doctrines, de l'aide de Steinthal, qui fut son disciple et son interprète.

Sans entrer dans les détails, nous essayerons d'indiquer quelques uns des principes de Humboldt [1] qui ont eu

[1] Les idées de G. de Humboldt sur le langage ont été analysées par M. G. Stecher dans une série d'articles parus dans le *Moniteur de l'enseignement*, année 1851 (publié sous la direction de M. Hennebert. Tournai). La lecture de cette *Analyse des doctrines linguistiques de G. de Humboldt* aidera beaucoup à comprendre certaines théories particulièrement abstruses du philosophe allemand.

Hosted by Google

le plus d'influence sur la marche ultérieure de la science.

D'accord avec Herder, qui fut un peu son précurseur, Humboldt considère la langue comme impossible en dehors de la société. La parole sociale éveille à la fois la faculté du discours de celui qui parle et de celui qui comprend. L'action linguistique des individus les uns sur les autres est réciproque; chacun joue un rôle à la fois réceptif et actif vis-à-vis de la communauté, et les membres d'une nouvelle génération s'approprient et agrandissent l'héritage de la précédente.

Comme Herder encore, Humboldt pense que la langue, qui appartient en propre à l'homme, relève directement de sa nature. L'union indissoluble de la pensée et de la parole se retrouve chez tous les hommes, elle est un caractère de notre organisation. C'est peut-être le plus grand mérite de Humboldt d'avoir, mieux que personne avant lui, insisté sur ce fait qu'il n'y a pas de langage en dehors de nous-mêmes. « Gravées sur la pierre ou sur l'airain, dit-il, les langues n'ont qu'une existence idéale. » Il y a autant de paroles diverses qu'il y a d'individus distincts. Dans la réalité même, la langue n'existe jamais qu'*in actu*, par une série de créations spontanées et continues. Elle n'est jamais quelque chose d'accompli, elle n'est jamais un ἔργον, mais toujours une ἐνέργεια, la traduction continuelle, en actes momentanés, de l'instinct linguistique qui se trouve en nous.

Ainsi comprise, la langue n'est pas, aux yeux de Humboldt, une pure collection de mots, de règles, d'analogies et d'exceptions de toute espèce. L'homme, de qui elle procède et à qui elle s'adresse, lui communique un principe d'unité supérieure. Elle est en quelque sorte un tout organique, ou bien encore un réseau dont toutes les parties sont en rapport entre elles et dans un agencement parfait. Chaque langue possède une *forme* dans laquelle viennent se mouler tous ses produits. La forme, l'âme, si l'on veut, d'une langue, se manifeste dans chacun des actes isolés de ceux qui la parlent; elle caractérise et détermine chaque détail de ses moindres éléments. Il n'est pas facile de définir cette puissance forma-

Hosted by Google

trice, ni d'en décrire le jeu. C'est elle cependant qui fait, du son, des mots et de la matière du discours en général, un tout harmonique et vivant. La *forme*, telle que l'entend Humboldt, est la conception abstraite et généralisée de l'unité et de l'identité des actes individuels qui forment la matière du langage. Elle est pour chaque homme le pressentiment instinctif de tout le système de la langue dont il se sert.

Nous touchons ici à des théories d'une extrême profondeur d'analyse et d'abstraction. L'intelligence s'égare aisément à vouloir les suivre, et bien des Allemands eux-mêmes les ont déclarées abstruses. Néanmoins, malgré leur côté obscur, les idées de Humboldt sont plus conformes à la vérité que d'autres doctrines professées par la suite, et fort en vogue encore il y a un demi-siècle. Pour Humboldt du moins, la langue n'est un organisme vivant qu'en tant qu'elle tire son principe de vie de l'homme lui-même. Mais que dire des savants postérieurs qui, par un incroyable abus des termes, ont prétendu que la langue était un organisme doué d'une vie propre, et ont classé la linguistique au nombre des sciences naturelles proprement dites? Égarés par les ressemblances de leur méthode avec celle de ces dernières sciences, n'ont-ils pas fait du langage une sorte de quatrième règne de la nature[1], et voulu exclure la grammaire du cercle des sciences historiques?

Avec son penchant pour les idées générales, il serait étonnant que Humboldt ne donnât pas prise par plus d'un côté à la critique. Par exemple, il croit, lui, « le plus philosophe des poètes et le plus poète des philosophes », qu'il existe un idéal, un type de perfection pour la langue humaine, comme pour tout ce qui existe[2]. Cette notion est d'ailleurs pour lui toute spéculative, et il considère l'idée de la langue parfaite comme une pure abstraction, jamais réalisée et à jamais irréalisable. Néanmoins, — comme pour démontrer le danger que

[1] Voir les doctrines de SLEICHER et de MAX MÜLLER.

[2] Ceci fait songer au parfait législateur des noms, du Cratyle de Platon.

Hosted by Google

présente le jeu avec les abstractions ! — il essaye de classer d'après ses principes théoriques les différentes langues et les familles de langues, en allant de la plus imparfaite à la plus parfaite. Il cherche à discerner comment on a tendu vers l'idéal de l'expression humaine et quand on s'en est éloigné ou rapproché. Malheureusement, les spéculations de ce genre courent toujours le risque d'aboutir à des conclusions qui sont en discordance avec les faits. Ainsi, aux yeux de Humboldt, les langues à flexions sont certainement plus parfaites que les langues isolantes. Or, on ne peut pas affirmer que les langues monosyllabiques ou isolantes n'ont jamais possédé d'éléments flexionnels. Des sinologues prétendent prouver que le chinois n'était pas autrefois monosyllabique. D'après Humboldt, cet idiome serait donc en décadence. Mais, d'un autre côté, l'anglais, jadis relativement riche en signes grammaticaux, perdra bientôt ses derniers restes de flexion ; on peut déjà, sans grand effort d'imagination, se représenter son aspect au moment où il sera arrivé à un état analogue au chinois. Dira-t-on aussi que les Anglais modernes sont en décadence vis-à-vis des contemporains de Beowulf? En réalité, le plus sage n'est-il pas de croire que toutes les langues sont également admirables, et que chaque nation sait tirer de son idiome le parti dont elle a besoin?

On trouvera peut-être qu'en essayant de mettre en lumière quelques-unes des idées de Guillaume de Humboldt, nous n'avons pas indiqué avec assez de précision les points de la linguistique indo-européenne où son influence s'est particulièrement fait sentir. C'est que vraiment il n'est pas facile de tracer une limite à l'action de cette nature extraordinaire, qui réunissait et harmonisait en elle les connaissances les plus diverses et les tendances les plus variées. Le secret de l'influence de Humboldt réside en réalité dans sa personnalité tout entière. Suivant une remarque fort juste de B. Delbrück [1], « son amour vif et désintéressé pour la vérité; son désir de ne jamais perdre de vue le tout dans le particulier,

[1] *Einleitung in das Sprachstudium*, p. 27.

Hosted by Google

ni le particulier dans le tout, son soin constant de se tenir à l'écart aussi bien des dangers de la spécialisation excessive que des généralités de la grammaire raisonnée, la justesse incomparable de son jugement, l'universalité de sa culture, sa noble humanité, — toutes ces qualités ont agi avec une force puissante sur les personnes qui l'approchaient. » Aujourd'hui encore, elles ne manqueront pas d'exercer leur action bienfaisante sur tous les lecteurs intelligents de ses œuvres. François Bopp ne parle jamais de Humboldt sans un témoignage d'admiration ; dans l'avant-propos de la deuxième partie de sa grammaire comparée, il déplore en termes éloquents la mort de celui qu'il appelle son immortel bienfaiteur. D'autres représentants de la science, comme Pott, Schleicher, G. Curtius, se sont aussi déclarés les élèves reconnaissants du grand philosophe.

A partir de Humboldt, un grand nombre des savants que nous allons rencontrer s'abstiendront de sonder le côté général de la parole humaine ; ils oseront rarement s'élever aux grandes vues d'ensemble et aux considérations philosophiques, et s'attacheront de préférence à l'étude positive et complète des faits du langage.

La découverte du sanscrit fut l'événement qui lança les recherches grammaticales dans cette voie nouvelle. La méthode des grammairiens indous devint l'instrument de précision qui rendit les observations plus scientifiques et les résultats plus certains.

L'histoire des études linguistiques en Europe se lie de très près à celle des études sanscrites. On sait que les initiateurs de celles-ci furent, à la fin du siècle dernier, les fondateurs de la Société asiatique de Calcutta, W. Jones, Wilkins, Colebrooke, Forster et autres. Ces savants furent tout de suite frappés de la ressemblance qui existait entre les langues de l'Inde et celles de l'Europe. Dès 1786, William Jones, dans un discours prononcé devant la Société asiatique de Calcutta, affirme la parenté du sanscrit avec le grec, le latin, le persan, le gothique et le celtique. Il regarde tous ces idiomes comme « dérivés de quelque source commune, qui peut-être

Hosted by Google

n'existe plus ». On le voit, dès le début des rapprochements [1], le sanscrit est présenté, avec raison comme la langue sœur, et non comme la langue mère des dialectes occidentaux.

En Europe, Paris fut pendant quelque temps le centre des études orientales. Un membre de la Société de Calcutta, retenu prisonnier dans cette ville après la rupture de la paix d'Amiens, introduisit dans la connaissance de l'Inde les deux frères de Schlegel, Chezy, plus tard titulaire, au Collège de France, de la première chaire de sanscrit fondée en Europe, enfin Bopp lui-même.

Mais l'ouvrage qui ouvrit décidément l'ère des études sanscrites en Europe est le livre célèbre de Frédéric de Schlegel *Sur la langue et la sagesse des Indous* [2]. « Le vieil-indien ou sanscrit, » disait Schlegel au début de son livre, « présente une étroite parenté avec le latin, le grec, le germanique et le persan. La ressemblance n'apparaît pas seulement dans un grand nombre de racines communes à ces langues; elle s'étend jusqu'à leur structure intime et à leur grammaire. La concordance ne peut être l'effet du hasard, ni s'expliquer par un emprunt. Elle est essentielle, et dérive d'une communauté d'origine. La comparaison démontre que la langue indoue est la plus ancienne ; les autres sont plus jeunes et sorties de celle-ci. » Dans ces dernières lignes, la prédilection et l'enthousiasme de l'auteur pour l'Orient nouvellement découvert, sentiments fort naturels à son époque, l'entraînent à considérer le sanscrit comme la souche des idiomes indo-européens; cette opinion erronée a subsisté fort longtemps dans l'esprit de certaines personnes.

[1] Dès 1767, un jésuite français, missionnaire dans l'Inde, le P. Cœurdoux, dans un mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait signalé la parenté de l'indien, du grec, du latin, et même de l'allemand et de l'esclavon. Mais cette communication resta stérile; les lettres du P. Cœurdoux ne furent imprimées qu'en 1808, après que les études sanscrites s'étaient constituées. La science française laissa ainsi échapper une belle occasion d'inaugurer les rapprochements nouveaux d'idiome à idiome.

[2] *Ueber die Sprache und Weisheit der Indier*. Heidelberg, 1808.

Hosted by Google

Après une introduction révélatrice, la plus grande partie du livre de Schlegel se perdait dans des hypothèses nuageuses sur la genèse des formes linguistiques. Les théories développées ont une couleur de poésie qui ne doit pas étonner de la part du philosophe de l'école romantique.

Suivant Schlegel, la flexion est produite par le changement interne du son de la racine. Les langues dites à flexion indiquent les nuances du sens par des modifications intimes du corps des mots, et non par l'adjonction à la racine d'éléments extérieurs, qui auraient eu autrefois une existence indépenpante. La structure de la langue, loin de s'être formée par de lentes juxtapositions, est absolument organique, et parfaite dès l'origine. Les racines, créations immédiates et spontanées de l'intelligence humaine, sont en quelque sorte des germes vivants et féconds qui projettent hors d'eux-mêmes des rameaux chargés de leur apporter un surcroît de signification. « Les racines, dit Schlegel en propres termes, croissent, s'épanouissent et se ramifient comme les produits de la nature organique. »

Si l'on examine cette doctrine en la dégageant de son voile de métaphores poétiques et trompeuses, on reconnaît qu'elle tend à expliquer les faits à l'aide d'une philosophie non tirée de l'observation, mais arrangée d'avance. En dépit de toute l'histoire, on considère le langage comme une création de l'esprit humain parfaite dès l'origine, et avec le secours des figures du style et de la magie des symboles, on explique l'histoire des langues comme celle du long dépérissement d'un organisme primitivement admirable.

Des lecteurs se rappelleront qu'une conception également à priori de la haute culture primitive de l'humanité a conduit Creuzer à des théories analogues sur la religion et à l'interprétation symbolique de tous les mythes anciens. Pour Schlegel, au lieu de la mythologie, c'est la langue dont la perfection primordiale témoigne de la sagesse des âges reculés; de là le titre de son livre : *De la langue et de la sagesse des Indous*.

Cette théorie de Schlegel sur l'*origine organique* des

Hosted by Google

flexions, Bopp la combattra de toute la force de sa polémique, en lui opposant une autre théorie, qui prête aussi à la critique, celle de l'*agglutination* ou de la composition [1].

Une fois les études orientales introduites en Europe et constituées grâce aux frères Schlegel et à quelques autres initiateurs, la transparence du sanscrit, la facilité qu'offre sa structure archaïque à l'analyse des mots en leurs différents éléments, devait nécessairement provoquer à l'étude du mécanisme matériel du langage et des procédés de formation et de dérivation des termes qui le composent.

Mais sur ce terrain de l'observation purement empirique des formes du discours, les Occidentaux avaient eu dans l'Inde, nous l'avons indiqué déjà, des devanciers d'une rare finesse et d'une prodigieuse sagacité. Trois ou quatre siècles avant notre ère, les travaux des grammairiens indous avaient atteint avec Pânini leur plus haut degré d'achèvement. Il est permis de dire, aujourd'hui encore, que le livre de Pânini reste l'ouvrage le plus considérable, le plus étonnant et le plus parfait qui existe dans le domaine grammatical.

La connaissance des travaux indigènes de l'Inde, venant s'ajouter aux révélations déjà apportées par le sanscrit lui-même, modifia entièrement le point de vue des recherches linguistiques. François Bopp, le représentant le plus éminent de cette nouvelle phase de la science, est tout pénétré de l'esprit d'analyse propre à l'école indoue. Lors même qu'il n'aurait, comme on l'a pensé, connu les grammaires san-

[1] Auguste-Guillaume de Schlegel doit plutôt être considéré comme un des fondateurs de la philologie sanscrite que comme un linguiste proprement dit. C'est pourquoi nous n'avons pu lui accorder de place dans cette revue rapide. Plus tard, comme pour remplir un devoir de famille, il défendit la théorie organique de son frère contre celle de l'agglutination, et il en conçut contre Bopp une de ces inimitiés scientifiques qui semblent le besoin et le bonheur des savants d'outre-Rhin. Mais il ne publia jamais le grand ouvrage dont il menaçait Bopp et qui devait s'intituler : *Etymologicum novum sivë synopsis linguarum, qua exponitur parallelismus linguæ Brachmanum sacræ cum lingua græca et latina, cum reliquiis linguæ etrurcæ, oscæ... denique cum diversis popul. teutonicorum linguis, gothica... francica... scandica, etc...*

Hosted by Google

scrites que de seconde main, et par l'intermédiaire de ses maîtres anglais, il est certain qu'il en a néanmoins largement profité ; il doit beaucoup à ses prédécesseurs indous, beaucoup plus même qu'il n'a peut-être voulu le dire. Il nous faut donc voir de plus près ce qu'étaient ces grammairiens de l'Inde, dont l'influence sur notre siècle a été si décisive. Dans l'ordre strictement chronologique, c'est même par eux que nous aurions dû commencer. Mais pour l'Europe, ils sont comme n'existant pas jusqu'au jour où ils viennent donner l'impulsion aux travaux de Bopp. Nous n'avions donc à nous occuper d'eux avec certains détails qu'au moment où ils vont aboutir aux travaux de ce grand esprit.

Très respectueux du verbe, de la lettre et du son, les Indous avaient attribué à la parole une déesse spéciale, Sarasvati, dans leur panthéon mythologique. L'éveil de leur sens grammatical date de loin et fut surtout provoqué par l'étude de leurs textes sacrés, les *Védas*. L'importance religieuse accordée à ces textes en fit pratiquer de bonne heure l'examen avec ardeur et persévérance dans les écoles des brahmanes. Chaque branche du Véda posséda bientôt ses traités spéciaux, nommés prâtiçâkhyas, pour la théorie du son et de la forme, pour la prononciation, la métrique et l'étymologie. Dans cette élaboration ardue de la science grammaticale, l'esprit d'analyse ingénieux et subtil des Indous fut encore secondé par la lucidité naturelle de la structure de leur idiome.

La grammaire de Pânini, mentionnée plus haut, est le monument qui marque le point suprême d'achèvement de travaux poursuivis pendant des siècles. Sous la forme bizarre et très artificielle d'environ quatre mille règles semblables à des abréviations algébriques [1], elle donne la description complète de l'état de la langue sanscrite ou « parfaite » à l'époque classique. Elle renferme une phonétique contenant une division des sons très exacte et tout à fait conforme à leur phy-

[1] Ceux qui veulent avoir une idée de ce genre d'exposition particulièrement pénible n'ont qu'à jeter les yeux sur l'ouvrage de Desgranges, qui a fait en français une grammaire sanscrite selon la méthode des grammairiens indous (2 vol. in-4°. Paris, 1845-1847).

Hosted by Google

siologie, la théorie de la déclinaison, de la conjugaison, des mots invariables, l'étude de la dérivation, de la composition, de l'étymologie. En matière de syntaxe, elle n'offre guère que des fragments épars dans les différentes parties de la morphologie. Mais si les Indous, comparés aux Grecs, paraissent avoir négligé le côté syntaxique des recherches grammaticales, la faute en est moins à un oubli de leur part ou à une lacune dans leurs observations qu'au caractère même de leur langue. La construction extérieure des mots ne joue qu'un rôle très faible dans la structure de la phrase sanscrite; elle est presque entièrement remplacée par la composition, une sorte de syntaxe intérieure dont les Indous ont dégagé les règles avec le plus grand soin.

Un ou deux exemples de leurs découvertes feront peut-être voir avec plus de précision le genre des services rendus à la science par les grammairiens de l'Inde.

Dans le domaine de la phonétique, dont ils sont les vrais créateurs, ils ont, avant Grimm et avant Bopp, reconnu l'*Ablant* ou apophonie des sons vocaliques. Sous ce nom d'apophonie, il faut entendre les variations primordiales de quantité, de qualité et d'accent de l'élément sonnantique d'une syllabe radicale ou suffixale. Des exemples, pris dans des langues plus connues que le sanscrit, feront saisir tout de suite l'espèce de phénomènes dont il est ici question. Il s'agit d'alternances semblables à celles que présentent le latin *datus* produisant : *dō num*, *s-iē s* (vieux latin pour *sis*) : *s-ī-mus*, — le grec λείν-ειν : λοιν-ός : λιν-εῖν, — l'allemand *geben : gabe; weiss : wissen*. Sans doute, dans leur théorie du *gound*, en affirmant qu'une forme réduite, caractérisée par exemple par un simple *i*, est plus ancienne qu'une forme avec *ei*, les Indous se sont trompés sur le rapport historique de ces phénomènes de divergence phonique. Mais, malgré bien des sources nouvelles d'information, les modernes n'ont pu se dégager que tout récemment de la même erreur.

Au point de vue de la décomposition des mots, nous sommes redevables aux grammairiens indous d'une découverte également capitale. Ils ont su les premiers désigner les

Hosted by Google

mots en leurs éléments véritablement constitutifs et primordiaux: la racine, le thème, les suffixes. Par exemple, *ga-tá-s*, allé, gr. βα-τό-ς; *as-ti*, il est, gr. ἐσ-τὶ; *dâ-târ-as*, donneurs, gr. δο-τῆρ-ες; *aç-mân-as*, pierres, gr. ἄκ-μον-ες; *pak-ta-s*, cuit, lat. *coctus*. — Le dernier élément auquel aboutissait l'analyse se nommait *dhâtus :* le fondement, la racine. Les Indous groupèrent tout le matériel de leur langue autour de ces bases primitives; ils dressèrent la liste des racines et surent faire la distinction entre les suffixes primaires et secondaires. En un mot, ils découvrirent les éléments simples de leur langue et les procédés d'agrégation de ces éléments. Grâce à leur méthode prudemment inductive, ils réussirent ainsi à construire une œuvre d'un caractère bien plus scientifique que celle commencée par les Grecs et continuée longtemps par les modernes. Les Grecs, ne l'oublions pas, n'avaient pas même su distinguer le thème, et ils posaient le nominatif comme cas fondamental. Au siècle dernier encore, Court de Gébelin, dans son grand ouvrage de grammaire comparative, regarde l'ablatif comme le cas absolu, le cas générateur de tous les autres.

Précisément parce qu'ils étudièrent ainsi le système de fonctionnement des formes du langage, les Indous constituèrent l'étymologie, en tant que celle-ci est une science véritable, et non un simple exercice, une sorte de jonglerie de mots ou de jeu d'esprit. Certes, ils durent souvent se tromper en prétendant découvrir pour chaque mot une racine dans leur propre idiome [1]. Mais, pour éviter de telles erreurs, ils auraient eu besoin d'une connaissance des langues congénères qu'il leur était impossible d'acquérir.

Ajoutons que les Indous, tout aussi bien que les Grecs et d'une façon indépendante, surent trouver les divisions logiques des parties du discours. En même temps, si l'on néglige

[1] Par exemple, ils décomposent *mû-tra-m* (*urina*), dont la racine est *mu*, en *mutr-am*. Jacob Grimm ne commet-il pas la même faute (*Deutsche Grammatik*, II, p. 56) quand il dérive le gothique *vair* (lat. *vir*) du verbe *vair-an* : *manere, tutum esse? Vair* doit se décomposer en *vai-r;* il se ramène à *vi-ro-s* et n'appartient pas à la racine qui se trouve dans *vair-an*.

Hosted by Google

quelques tentatives peu importantes, ils eurent la sagesse d'éviter les considérations métaphysiques sur la parole humaine. Il en est différemment des philosophes qui abordèrent l'examen de questions analogues à celle du Cratyle de Platon.

Tels sont les travaux qu'on peut appeler préliminaires ou préparatoires, qui permirent d'inaugurer en Europe la science du langage, et firent de François Bopp le véritable fondateur de la grammaire comparée indo-européenne.

L. PARMENTIER.

Hosted by Google

JEAN-POLYDORE VAUDRON

Sont-elles seulement du domaine des pastorales et des idylles ces impressions des Mélibée et des Tityre, des Chloé et des Daphnis, fêtant leurs amours, exempts de pensers méchants, buvant à longs traits et sans hâte le breuvage de la vie, versé par une nature toujours jeune, souriante et clémente? S'ils titubent sous l'influence de leur ivresse, cette ivresse — joie pure, joies d'enfant qui les rendraient meilleurs s'ils n'étaient excellents — c'est quelque chose de bon, de divin qui les anime...

Et jamais — jamais, entendez-vous, — les pauvres mortels, — vous, moi, nos amis — nous ne pourrions goûter de joies pareilles?

Suivez ce ruisseau murmurant sous sa double berge odorante, où domine la menthe et le serpolet, mêlés à l'herbe fine, où croît la pâquerette... Il court en disant je ne sais quelle chanson frétillante qu'accompagne le bourdonnement des insectes, leur chanson à eux... L'endroit n'a rien de merveilleux. Une colline l'abrite contre la brise aiguë du Nord; le soleil y régnerait en souverain maître, si des saules, des aunes, des noisetiers n'y entremêlaient leurs branches et leur feuillage, pour donner de l'ombre et conserver la fraîcheur... Qu'il s'asseye sur le sable, qu'il écoute et regarde, l'homme de la ville, si soucieux que l'aient fait le soin de ses intérêts, la poussée de ses passions, il goûtera un calme, un bien-être inconnu de lui. Il comprendra Mélibée et Tityre, Daphnis et Chloé, et sera jaloux de leur sort.

I

Ci l'histoire du mariage de Jean-Polydore Vaudron, de la dot que lui apporta sa femme et de ce qui s'ensuivit.

Non qu'on veuille, par ce récit, détourner quiconque des doux liens de l'hymen, et qu'une dot soit chose fâcheuse, mais qu'il convient de réfléchir mûrement avant que de rien

Hosted by Google

entreprendre ou de rien accepter. Adonc, comme on disait au bon vieux temps, Vaudron avait atteint la trente-cinquième année de son âge, quand le siècle XIX^e^, dans lequel nous avons le bonheur de vivre, avait atteint la cinquantième année de son cours.

Ne beau ne laid, comme on disait encore; droit sur deux jambes un peu courtes, le torse fort, la tête plus près des épaules, beaucoup plus près, que du bonnet, ainsi que nous le verrons; les cheveux blonds, en nombre suffisant encore pour lui éviter la nécessité de porter perruque, la face un peu bouffie, l'œil terne, l'air bonasse plutôt que bon; naïf, non niais, simple, non bête, crédule, non sot, et timide à l'excès, tel était Vaudron au moment où nous avons l'honneur de le prendre par la main — ce qui l'effarouche un peu — pour le présenter au lecteur.

Il était venu de province à Bruxelles, capitale du Brabant et du pays, pour y occuper, grâce à son savoir et plus encore à de fortes protections, un poste, ne sais lequel, lui valant cinq mille francs par année, ce qui n'était pas mince pour l'époque, où conseiller de cour d'appel ne touchait guère davantage. De Bruxelles il n'habitait qu'un des faubourgs. Une large et belle chaussée, toute droite,— ou à peu près,— menait de la porte de la ville aux champs, c'est-à-dire à large espace sans maisons, tout semé de blé, de chanvre, de luzerne, de légumes; tout imprégné de soleil et sentant bon...

Sur la chaussée donnaient des rues venant se souder à elle de droite et de gauche, et c'est dans une de ces rues, la troisième à main dextre en venant de la ville, que Vaudron avait son gîte.

Le garçon ne dépensait guère; sa toilette était modeste, ses plaisirs clairsemés. Trois fois l'an, il allait voir sa famille, à Pâques, à l'Ascension et à Noël, et ne faisait d'autre voyage. Il s'était entouré de tout le confort que ses goûts pouvaient désirer; il dînait bien, ne manquait du nécessaire et, pour le reste, mettait sa joie à bien remplir son emploi, avec conscience et exactitude.

Hosted by Google

Un médiocre enfin : ni grandes vertus, ni grands vices. A heure fixe, régulier comme l'horloge électrique de nos jours, il sortait de son appartement, descendait l'escalier, — car il occupait le premier étage, — ouvrait la porte, se trouvait dans la rue, longeait le trottoir, gagnait la chaussée, le regard toujours baissé, la tête un tantinet inclinée, comme un penseur ou comme un myope, et allait se noyer dans le torrent de la grande ville...

« Or, était-il alors environ le commencement du printemps, que toutes fleurs sont en vigueur, celles des bois, celles des prés, et celles des montagnes... jà commençait à s'ouïr par les champs bourdonnement d'abeilles, gazouillement d'oiseaux. »

Vaudron mettait le pied sur la chaussée... Est-ce un Dieu, est-ce le hasard, est-ce une mouche affolée qui de ses ailes lui a frôlé le visage, Vaudron à ce moment lève le nez, ses yeux suivent le mouvement de son appendice olfactif, et il voit, debout dans l'encadrement d'une fenêtre de premier étage, là, juste-devant lui, une femme, une jeune fille plutôt, dont la vue le frappe. Féru, il s'arrête quelques rares instants, assez pour dévoiler son émotion à celle qui la lui avait causée. Il n'est point de plus doux hommage.

S'en allant, Vaudron se rappela une à une les perfections qu'il avait annotées. L'apparition, blonde comme lui, mais d'un blond plus clair, avait le teint rose et fleuri, les joues grasses, l'oreille rouge, des lèvres charnues couleur cerise, une fort jolie main, et dans l'ensemble de sa personne, autant qu'il en avait pu juger, tout ce qu'il faut pour plaire.

Ses occupations ne lui permirent plus guère de songer à l'aventure ce jour-là. Mais le lendemain, à la même heure que la veille, et au même endroit, — sans que mouche s'en mêlât cette fois, — ses yeux et son nez se haussèrent dans la même direction et y trouvèrent la même image, plus souriante et plus belle encore.

Et ainsi le surlendemain et les jours suivants, plus souriante et plus belle se présenta l'inconnue.

Dire quel trouble et quelle révolution cet événement jeta

Hosted by Google

dans l'âme de notre héros n'est pas chose facile. Il s'en défendait, parce que, craintif, il entrevoyait avec effroi les suites, c'est-à-dire la nécessité peut-être de ne plus se borner à lever la tête et à passer ravi, mais à déclarer sa flamme, et qu'il se sentait tout à fait incapable de rien entreprendre de ce genre... Il se jura à lui-même de n'y plus penser, et cependant il y pensait toujours.

On était arrivé de la fin du printemps au commencement de l'été, et les choses restaient dans le même état : la blonde et appétissante demoiselle à sa fenêtre, souriant, et Vaudron dans la rue, passant.

Semblable à l'aiguille qui, dans le voisinage du fer aimanté, oscille et se tourmente, sans pouvoir démarrer, Vaudron oscillait et se tourmentait. Jamais peut-être il n'en eût triomphé, si le fer aimanté, qui cette fois — nous en demandons pardon à son sexe — était la jeune fille, ne se fût avisé de s'approcher, puis encore, sachant qu'alors tout à coup l'aiguille se précipiterait.

Un matin, notre brave ami la trouva non plus dans l'axe de sa croisée, mais foulant de son pied mignon et avec impatience les pavés de la chaussée... Elle attendait. Laissant Vaudron gagner jusqu'à hauteur de la place où elle se tenait, — car espérer que Vaudron viendrait à elle n'était pas dans son plan, elle le connaissait déjà, — elle fit entendre d'une voix argentine — Dieu, quelle voix! — une petite toux discrète, un appel...

Vaudron sentit un long froid lui courir depuis l'occiput jusqu'au bas des reins, et la pâleur de la mort envahir son visage. Il avait compris.

Le fer aimanté attirait ferme et l'aiguille se sentait ferme attirée. Il toussa à son tour, d'une voix moins douce, des regards pleins de flamme s'échangèrent et — il n'aurait su dire comment — Vaudron se trouva à côté de la jeune fille. Peut-être bien que, s'il avait eu toute sa présence d'esprit et le loisir de raisonner, il eût remarqué que c'était l'aimant et non l'aiguille qui avait fait le chemin. Peu importe.

« Monsieur, dit la voix douce, avec émotion et tremble-

Hosted by Google

ment, — je vous vois chaque jour, depuis longtemps... J'ai pensé qu'il vous serait agréable, comme à moi, de nous connaître mieux et de plus près, et je me suis résolue à cette démarche, pour laquelle je vous demande pardon, mais que des circonstances dont, si j'en crois mon pressentiment, vous n'êtes pas éloigné d'apprécier l'influence, m'ont engagée à faire dans l'intérêt de ma tranquillité et de mon repos... Je me suis donc décidée à vous venir demander quelles sont vos intentions. Nous ne pouvons continuer à nous regarder toujours, sans jamais échanger une parole. »

Avec quelle aisance elle parlait, combien fraîches et humides, tandis qu'elle les remuait, étaient ses lèvres, de cette humidité perlée que la rosée matinale donne aux fleurs!... A quel point, d'autre part, Vaudron lui était reconnaissant d'avoir ainsi attaqué de front sa timidité et de l'avoir mise en demeure de capituler!...

« Mademoiselle, balbutia-t-il, avec une contraction de la gorge qui lui donnait la mine d'un homme en train d'être pendu, mademoiselle, je vous... je vous sais gré...

— Mon père a pris des informations sur votre compte; elles sont bonnes; allez le voir, et si je ne me suis pas trompée sur le caractère de vos sentiments, je pense que votre démarche n'aura pas lieu de vous laisser de regret.

— Je... vous croyez? mais c'est que... »

La blonde fille s'imaginait-elle qu'il y avait hésitation à raison d'un fait quelconque, ou voulut-elle, par un grand argument, aller au-devant de toute objection?

« Mon père me fait une dot de 3,000 francs l'an, payable par douzième chaque mois, » dit-elle, en écarquillant les yeux comme pour commander chez Vaudron une surprise agréable qui ne se manifestait guère. « Allez, » insista-t-elle, cette fois avec un sourire si engageant que nul, si désintéressé fût-il, n'aurait pu résister. Puis elle coupa court à l'entretien au moyen d'un nouveau sourire tout aussi séduisant que le premier, et une révérence qui sentait la meilleure compagnie.

« Esther est mon nom; celui de mon père Heyndoos, ban-

Hosted by Google

quier est son état, » furent les mots qu'elle prononça en disparaissant.

Et Vaudron, encore tout à sa surprise, à sa méditation, immobile à la même place, murmurant avec l'accent d'un idiot : « Trois mille francs, Esther, banquier... Esther... » qu'Esther était déjà partie.

Alors il reprit son chemin vers la ville; il trébuchait et sentait sa tête envahie par des flots de pensées... Une lutte se livrait en lui qui ne lui laissa trêve toute cette journée et qui l'empêcha, pour la première fois de sa vie, de mettre dans ses occupations toute la conscience et toute la lucidité que le devoir exige.

« Si j'ai bien compris, se dit-il après avoir cherché à écarter le brouillard opaque qui lui avait envahi le cerveau, si j'ai bien compris, elle est disposée à me prendre pour... Juste ciel! est-ce possible!... Quoi! j'aurais pour femme, pour compagne, une créature aussi parfaite... avec 3,000 francs, qui s'appelle Esther, qui est fille d'un banquier et d'un banquier Heyndoos... Un grand banquier, sans doute, car je n'en ai jamais entendu parler... »

Il paraît que pour notre homme, la plus haute des recommandations était de n'avoir point de notoriété qui fût venue jusqu'à lui. Il croyait peut-être qu'on ne cite le plus souvent le nom que des gens dont on a à se plaindre.

« Avec tout cela, je ne m'étais pas encore consulté moi-même sur la question du mariage, et je suis assez disposé à croire que si l'on m'avait laissé à moi-même, l'idée ne n'en serait jamais venue... »

Et pendant ses repas, et pendant sa soirée, et pendant la nuit, la même perplexité le secoua : avait-il goût à se marier ou ne l'avait-il pas?

Non, évidemment; la condition ne le tentait guère. Mais pourquoi s'était-il avisé un jour de lever les yeux vers cette maison qui lui était inconnue et dont on venait de lui offrir les clefs, comme on offre sur un plat d'or les clefs d'une ville à un général vainqueur!... Il se devait à lui-même tous ses tourments ou toute sa gloire. Par moments, quelque

Hosted by Google

chose lui sursautait d'aise dans la poitrine ; il ne se savait à ce point irrésistible qu'il dût triompher sans avoir combattu et, pour peu qu'il eût d'amour-propre ou de vanité, il se sentait flatté. Décidément, il se marierait.

Mais brusquement il retombait dans un excès contraire. Comment s'y prendrait-il pour demander la main de la belle Esther; comment, ayant obtenu cette main, s'y prendrait-il pour remplir son rôle d'époux et les obligations multiples qu'il commande? Lui qui, à cette heure, était son maître, qui vivait à sa guise, il aurait désormais des devoirs nouveaux, parmi lesquels les exigences de relations avec le monde tiendraient la première place. Adieu ses aises... Il ne se marierait pas!

La femme que le sort lui offrait était avenante : vrai morceau de roi. Plus oncque occasion semblable ne se présenterait : avoir pour écouler ses jours une compagne aussi appétissante et aussi belle : bonheur sans pareil. Puis en conscience, la démarche spontanée de la jeune personne, ses avances, ne pouvaient être repoussées sans félonie... Il se marierait.

Fort bien. Puis réfléchissant à ce qui constituait le côté pratique de la chose, supputant ce qu'il faudrait pour monter dignement un ménage, les exigences de tout genre qui s'y font jour : train de maison, domestique (il est vrai que sa femme aurait sa dot : trois mille francs; la somme est belle; qu'il avait, lui, son traitement et ses économies), il calcula qu'il arriverait à son compte... Seulement — juste ciel! avait-il jamais songé à pareille affaire!... il viendrait, peut-être... sans doute... des enfants.

Des enfants! Un long frémissement secoua son être et la sueur mouilla son front : il précipita sa marche, comme s'il voyait au bout de sa course un abîme dans lequel il aurait pu trouver et la mort et l'oubli... Non, il ne se marierait pas.

Et pourtant, dès le lendemain, à la façon d'un hypnotisé, bellement il s'était vêtu, proprement chaussé, de neuf ganté et avec soin avait poli, de sa manche, le poil de son chapeau.

Hosted by Google

Sonnant, il renifla et cracha, pour avoir la voix claire, s'assura d'un coup d'œil rapide si sa toilette était digne et convenable, caressa ses gants pour les mieux faire mouler à ses mains, et la porte était depuis longtemps ouverte, qu'il attendait encore toujours qu'on la lui ouvrît.

Or, voici comme il en alla dès qu'il fut entré. Après l'avoir introduit dans une grande chambre, on le pria de s'asseoir, il s'assit, attendit et écouta le long silence qui avait succédé à sa venue et que n'interrompaient que les battements de son cœur. Nul ne remua plus dans la maison ; on eût dit tous les bruits étouffés par d'épaisses tentures, et pourtant, de tenture on n'en voyait point. Vaudron nota que le meuble de la chambre avait du service et de nombreux chevrons sous forme de déchirures ou de taches ; que le tapis bayait par endroits d'un air navrant, que la glace de la cheminée était étoilée et que la pendule n'avait plus de balancier. Mais, sans doute, il était dans une antichambre et tantôt on le ferait entrer au salon, un salon qui ne pouvait manquer d'être élégant.

Il n'en fut rien. Quelque chose, comme une boule en roulant, ébranla le plancher ; une porte tourna sur ses gonds et il apparut un petit homme aux joues bouffies, d'un rose plus fané que les joues d'Esther, aux cheveux blancs et rares, à la mâchoire épaisse et mouvante, comme celle des bonshommes en papier mâché et peints de Nurenberg... Il semblait monté sur des roulettes, tant ses pas étaient menus et précipités.

« Oui, oui, dit-il en branlant du chef et mouvant sa mâchoire, je sais... Esther m'a parlé. Très bien. Vous me convenez... A quand le mariage? »

Et comme Vaudron restait bouche bée :

« Ma fille vous trouve à son gré ; vous avez une position convenable ; pas de folles dépenses, conduite irréprochable... Parfait. Pas nécessaire, je pense, de faire une convention par écrit?...

— Cependant, la dot..., s'avisa de suggérer le futur, en garçon pratique et positif.

Hosted by Google

— Ah ! oui... la dot.

— Mlle Esther m'a cité le chiffre de trois mille francs...

— Trois mille francs... Ma fille a proposé?... Fort bien, soit. Peu importe !... C'est entendu. »

Peut-être Vaudron aurait-il été étonné de cette facilité à tout concéder sans discussion, et éprouvé le regret de n'en avoir pas profité pour obtenir que la somme fût augmentée, lorsque Mlle Esther, en personne, fit son apparition. Radieuse, enjouée, bien cerclée dans son corset, qui lui faisait une taille de guêpe, ayant arboré un costume très apparent, elle arriva à point pour empêcher tout regret de se formuler dans l'esprit de son fiancé. Celui-ci, en effet, se trouva ravi autant qu'il était dans sa nature d'éprouver du ravissement.

Elle proposant, le vieux Heyndoos approuvant de la mâchoire et de la tête, Vaudron écoutant, jour approximatif on fixa pour la fête.

C'était à trois semaines de là, tout le temps nécessaire pour se courtiser, pour se mieux connaître et pour tout préparer.

Visite de maisons : il fallait se loger ; acquisition du trousseau, achat des meubles, publication des bancs, et mille autres choses, mangèrent si bien et les jours, et les heures, que l'époque approcha avec rapidité. Esther ne trouvait rien de trop beau ni de trop cher. Elle voulait se faire un nid luxueux et confortable, et lorsque Vaudron, un peu effrayé à l'idée de la somme assez ronde à laquelle, d'après lui, allait s'élever la dépense, elle lui fermait la bouche d'un geste adorable de câlinerie, et d'un mot admirable de logique :

« Eh bien ! et ma dot? N'ai-je pas ma dot? »

Bref, la noce fut plantureuse : grand dîner, mets succulents, vins choisis versés à pleins bords, nombreux convives, jeunes gens élégants, fort gais et fort entreprenants. Si bien que quand Vaudron parla, à l'heure venue, de quitter la table, ce fut Esther qui, la première, le pria d'attendre encore...

On partit cependant le soir même pour Paris, où l'on

Hosted by Google

séjourna trois fois vingt-quatre heures, allant au Grand-Opéra et à deux des autres principaux théâtres. Dès midi, on roulait en voiture pour dîner aux meilleurs restaurants. De Paris, le chemin de fer ou la poste mena les époux à Lyon, de Lyon à Nice, de Nice à Gênes, de Gênes à Florence, de Florence à Bologne, de Bologne à Venise, de Venise à Milan, de Milan en Suisse, avec séjour à Andermat; d'Andermat on franchit le col de la Fourka, pour voir le glacier du Rhône, Brigue, Vernajaz, le col de Trieste, se reposer à Chamounix, rouler vers Genève, visiter Berne et Fribourg et descendre, avec lenteur et majesté, le Rhin et ses rives, une féerie. Partout Esther faisait provision d'amis qu'elle invitait à Bruxelles. Et le pauvre Vaudron, effrayé du nombre sans cesse croissant de ces invités qu'il faudrait recevoir et nourrir, entrevoyait dans ses rêves des nuées calamiteuses de sauterelles fondant sur la Belgique. Il avait essayé à plusieurs reprises d'endiguer ce flot croissant de personnes très bien qu'Esther appelait à sa suite ; Esther le regardait étonnée et lui demandait avec hauteur :

« Eh bien ! n'ai-je pas ma dot? »

Et la réplique s'évanouissait sur les lèvres du mari.

Rentré à Bruxelles, le jeune couple s'installa avec bien-être et avec luxe. Trois fois par semaine, il y avait dîner par invitation lithographiée ; les convives étaient triés sur le volet, personne de ceux qui ont une position en vue ou un nom quelconque dans la banque, la finance, l'administration, la politique, n'était oublié. Ils ne venaient pas tous, mais tous étaient appelés.

« C'est pour vous que je travaille, ingrat, avait dit Esther à son mari, qui, dans un de ses moments d'inquiétude, l'interrogeait sur ce qu'allait amener ce beau régime... Nous faisons une mise de fonds, nous dépensons pour recueillir. Pas de succès, quelque valeur qu'il ait, pour qui reste dans l'ombre... Rien ne s'étaye sur le vide. Des appuis, des amis influents sont la condition nécessaire pour réussir. Or, croyez-vous, par hasard, que ces amis nous viendront si nous ne les appelons à nous?... D'ailleurs, j'ai toujours ouï

Hosted by Google

soutenir que l'épouse est le ministre des relations extérieures d'un ménage, c'est elle qui doit avoir soin de créer ces relations, de les étendre, de les fortifier; je suis dans mon rôle. Vous n'avez rien à y voir.

— Mais c'est que notre budget...

— Soyez dans votre rôle, à vous; vous êtes le ministre des finances : avisez à produire les ressources et ne me rabattez pas la tête de vos sottes craintes... J'ai ma dot, n'est-ce pas? »

La pauvre dot! elle était largement consommée avant même que Vaudron en eût vu le premier payement...

Dix mois, jour pour jour, après le mariage, Heyndoos, le banquier, mourut criblé de dettes... Il léguait tous ses biens, fonds, meubles et immeubles, à son gendre bien-aimé Jean-Polydore. Mais une fois en sa vie, au moins, Jean-Polydore eut du flair; il n'accepta que sous bénéfice d'inventaire, et, l'inventaire dressé, il refusa. Pas un centime de la dot n'avait été payé. Le mari eut la délicatesse de n'en toucher mot à sa femme; c'eût été un reproche bien dur au milieu de son deuil... Cependant il avait dû entamer son patrimoine, à lui; ses économies de célibataire s'en étaient allées en pâtés de foie gras, en poulardes farcies, en cliquot mousseux et en petits-fours; après ses économies, ce fut au tour d'une sienne propriété en province d'être attaquée sous forme d'hypothèques; son traitement, sur lequel il économisait jadis, était de beaucoup insuffisant à l'heure présente... Et la situation était d'autant plus critique qu'il attendait de moment en moment que sa femme le gratifiât d'un rejeton, mâle ou femelle; il admirait même le jeu de la nature : tandis qu'un Heyndoos quittait ce monde, un Vaudron nouveau allait y faire son entrée.

Si bien qu'il dut, le double événement de la mort de son beau-père et de la naissance d'une fille passé, se mettre en quête d'arrondir son avoir, en s'attelant à quelque emploi autre que celui qu'il occupait déjà. Il eut l'occasion, en cette circonstance, de bénir l'heureuse prévoyance de sa femme. Grâce à l'un des commensaux de la maison, le plus assidu et le

Hosted by Google

plus attentif, célibataire âgé, Vaudron, fut nommé administrateur d'une société pour la fabrication des cartes à jouer, destinée à prospérer, s'il est vrai, comme l'a dit un économiste, que la passion est le stimulant de nos actions et le germe qui engendre...

II

Laissons la mère à ses plaisirs, l'enfant à sa nourrice, Vaudron à ses ennuis, laissons-les ainsi au moins jusqu'à l'époque où la petite fille, devenue grande, rejointe en route par une petite sœur, pourra déjà prendre un rôle actif dans le ménage, y avoir son influence et son action.

Seize ans se seront écoulés ainsi ; seize ans ! un rien pour le lecteur, le temps de tourner la page et de n'y plus penser ; mais seize ans de lourds tourments pour bien d'autres.

Soyez rassurés, la maternité n'avait en rien modifié les qualités intellectuelles et morales de la chère Esther ; elle les avait affermies au contraire. Au physique, un peu avachie, mais toujours fraîche et pimpante, désireuse de plaire, le teint rajeuni par un léger maquillage ; des pieds toujours admirablement chaussés, et pour le reste une affriandante coulée de chair, bien solide, l'œil caressant, la dent blanche, la main potelée et soigneusement tenue à l'abri des callosités que donne le travail...

Après avoir épuisé ses ressources, vendu plusieurs arpents de terre et une ferme qu'il tenait d'héritage, après avoir cherché à augmenter encore ses revenus par toute sorte de travaux, Vaudron se vit obligé d'en venir aux expédients. Il procéda par ordre, comme pour se faire à cette nouvelle phase de sa vie. D'abord, les créanciers sont éconduits sous divers prétextes : monsieur est à la campagne ; monsieur attend une rentrée de fonds ; monsieur doit vérifier le compte, il faut repasser.

Les besoins du ménage s'étaient considérablement accrus : deux enfants de plus à nourrir, leur toilette, leur éducation, en même temps que les goûts dispendieux de madame conti-

Hosted by Google

nuaient à se satisfaire et que les frelons persistaient à hanter la ruche...

Il y avait eu de sombres désespoirs de la part de Vaudron quand, par exemple, après avoir tout fait pour remédier au mal passé, il voyait de nouveaux gouffres se creuser et tout engloutir. Un jour mémorable entre tous : on était venu lui réclamer deux cents francs pour des chaussures, cinq cents francs pour des friandises, mangées chez le confiseur, par ces dames lorsqu'elles allaient en ville et qu'elles sentaient le besoin de se refaire.

Il vit rouge et il lui passa par l'esprit des idées de suicide, d'anéantissement.

Il fit des observations à madame et, pour la centième fois, l'exhorta à arrêter des débordements que rien ne justifiait.

« Donnez-moi ces factures, dit-elle avec calme, et ne vous en inquiétez plus : elles seront soldées. »

Il allait céder à cette demande ; un froid glacial le pénétra, il eut comme l'intuition d'un malheur plus grand. Il garda les comptes, répondant qu'il payerait les dettes.

Le matin même, il avait regardé sa fille aînée ; elle était la plus jolie enfant qu'on pût avoir ; la fraîcheur printanière de la jeunesse florissait en elle. Il s'était senti une pointe de fierté à cette vue, et sa tendresse paternelle, assoupie depuis longtemps par ses chagrins et ses soucis, s'était réveillée brusque et ardente. Il voulut étreindre son enfant dans ses bras, lui baiser le front avec tendresse. Elle le repoussa et s'éloigna avec dégoût.

La plus jeune sœur entra à ce moment ; elle l'entraîna en disant :

« Prends garde, le vieux singe est enragé !... »

Vous êtes-vous trouvé jamais au sommet d'une tour, tout à l'extrémité d'une tringle qui oscille? Rien que le vide autour de vous, qui attire, qui fascine... Une sensation étrange, effrayante, vous traverse et vous paralyse. C'est à peine si vos pieds s'appuient encore à ce qu'ils touchent, si vos bras étreignent ce à quoi ils se cramponnent. La tour

Hosted by Google

elle-même semble s'incliner... Vous fermez les yeux ; vous êtes mort ! Oh ! le rêve affreux !

Et bien, ce rêve, Vaudron le fit tout éveillé ; ces sensations, il les éprouva, profondes, cruelles...

Toute une partie de ses cheveux blanchit instantanément. Il voyait l'abîme au bord duquel on le penchait. Il appréhendait qu'un drame terrible ne se dénouât là.

En effet, le rideau se levait sur une scène triste. Mais l'imagination du malheureux père n'allait-elle pas au-devant des intentions du grand arrangeur des actions humaines, en présageant un drame là où peut-être il n'y aurait qu'une comédie ?

C'est ce qu'il importe de voir.

III

Quand tout jeunes encore, les deux enfants, Claire et Lydie, — ainsi s'appelaient les filles de Vaudron, — voyaient leur mère d'humeur larmoyante ; qu'elle se plaignait de son sort, pauvre créature sacrifiée, et que des sanglots lui secouaient la poitrine, elles accouraient avec ce sentiment de justice que Dieu a mis dans les cœurs. Elles disaient : « Maman ! maman ! », elles entouraient la mère de leurs bras et tâchaient de la consoler.

Alors Esther, au comble de l'émotion, la voix entrecoupée, regardant ses deux filles avec une expression qui voulait dire : Secourez-moi, défendez-moi, entamait ce petit refrain :

« J'étais jeune, innocente, ne pensant à rien, heureuse seulement des soins dont m'entourait mon opulente famille ; car vous ne sauriez croire, mes chéries, avec quel luxe et quelle élégance je fus élevée... Chaque jour une nouvelle toilette, chaque jour un bijou, chaque jour quelque surprise pleine de charmes. Les bals se succédaient plus animés, plus suivis. A la table paternelle prenaient place les plus hautes célébrités... Vous êtes témoins, mes bien-aimées, des luttes sans fin que j'ai à soutenir avec votre père, chaque fois que j'invite seulement un ami ou une amie ; chaque fois que

Hosted by Google

je m'achète une pauvre robe ou une pauvre paire de bottines. Les choses les plus indispensables nous manqueront bientôt. Les moindres distractions nous seront retranchées sous prétexte que l'argent pour y pourvoir fait défaut... Dieu sait cependant si j'avais une belle dot et si j'ai contribué à constituer nos ressources communes !...

— Maman, maman, nous t'en supplions, ne pleure pas ainsi ! Le vilain père qui te fait ces chagrins !... »

Et les chers petits êtres grandissaient ainsi dans la conviction que Jean-Polydore Vaudron était un homme cruel et méchant.

Ses remontrances, on n'en avait cure. Qu'il s'avisât de prescrire à ses filles plus d'ordre, d'être moins avides de choses futiles et coûteuses, elles couraient à leur tour auprès d'Esther verser des pleurs dans son sein, et des heures se passaient où l'on maudissait en commun l'auteur de tant de souffrances. Et on l'appelait des noms les moins aimables. C'est ainsi que l'appellation de vieux singe prit naissance...

Cependant les créanciers devenaient exigeants ; ils commençaient à deviner l'état de délabrement de la fortune de Vaudron.

Il gagnait douze mille francs; il en dépensait vingt à vingt-cinq mille, — trop peu encore, de l'avis de celles qui menaient la danse...

Et, chose singulière, mais exacte, Esther était sincère; elle s'était forgé par l'imagination une vie en dehors de la réalité; elle voyait grand, elle voyait beau, il fallait que rien de ce que ses caprices lui suscitaient ne manquât à ce qu'elle croyait ses besoins. A chaque obstacle, elle s'insurgeait contre les rigueurs du sort et l'opposition raisonnée de son mari, déclarant qu'elle ne céderait pas. Et elle était malheureuse de cette lutte qu'elle avait à soutenir, elle, créature faible, faite pour pâtir.

Si elle tombait dans un grand accablement à la suite d'une de ces scènes, si elle en était désespérée, si elle accusait Dieu d'être impitoyable et son mari d'être féroce, un rien, un rayon de soleil perçant par la fenêtre, une visite lui arrivant

Hosted by Google

sans être attendue, l'idée d'un dîner auquel elle devait assister le jour même ou le lendemain, la rendait radieuse. Foin de la mélancolie! et on l'entendait chanter et rire.

Quand Vaudron eut retiré les factures dont il était venu parler, subitement effrayé de l'offre de sa femme, il remonta à sa chambre avec les jambes lourdes comme si l'on avait attaché des lingots de plomb à sa chaussure. La liasse de notes à solder était sur la table de sa chambre, son refuge, son abri, où personne ne le suivait jamais et qu'on laissait dans un désordre très grand et une propreté nulle. C'était le soir, une lampe mal arrangée répandait une lumière charbonneuse sous un étroit abat-jour. Dans les angles de la place, il y avait des paquets insondables d'ombre...

« J'ai additionné, dit-il, se parlant à voix basse, selon que font tous les gens préoccupés, j'ai additionné le montant de ce qui est dû... Trente-deux mille cinq cent soixante-sept francs trente-cinq centimes. Les trente-cinq centimes, ajouta-t-il, avec un sourire navré, je les trouverais; mais quant aux trente-deux mille francs!... Voyons encore. Pour quelles créances pourrais-je gagner du temps, ce qui est déjà beaucoup... Dubuisson, bottier...; impossible de différer, il me menace; la facture est de trois ans... Marionni, pâtissier...; il va me décriant partout... Aigle, pâtissier-confiseur; Clampot, chaussures pour dames... Encore! C'est-il, Dieu, permis : six cent vingt-cinq francs en dix-huit mois! Que font donc ces femmes de leurs bottines! une paire de bottes me dure un an... Mme Mithridate, robes et confections...

Ici, Vaudron poussa un profond soupir et acheva de réfléchir à haute voix : « Cinq mille francs!... dont trois mille francs prêtés, intérêts, etc. Si Esther continue de ce train-là, dans six mois nous sommes sur la paille... Ah! malheureux que je suis! s'écria-t-il en se prenant la tête des deux mains et en se promenant par la chambre, désespéré, qu'allons-nous devenir!... »

Et son esprit se mit à sonder les brumes de l'avenir... Mais, tout en furetant dans la masse pour découvrir l'inconnu, des images du passé s'en dégagèrent... Il entrevit un petit

Hosted by Google

garçon rose, bon, confiant, et, près de lui, deux personnes d'un certain âge, qui lui souriaient avec amour et lui parlaient avec douceur... Au moindre chagrin, les deux personnes accouraient éperdues et le caressaient et le consolaient... Le petit garçon, c'était lui, Jean-Polydore... Les deux personnes, son père et sa mère.

Sur le mur, dans deux petits cadres étroits, des photographies pâlies, à moitié effacées, représentaient les traits des parents de Vaudron. Son œil s'était fixé sur ces images, et c'étaient elles qui lui apparaissaient dans sa vision. Son père, une bonne figure d'honnête commerçant, sans élévation, sans éclat, mais dénotant une probité presque naïve... Un œil bien ouvert, une bouche grande, la peau mate, des favoris en côtelettes, de la même couleur un peu ardente que les cheveux plantés bas et drus. Les épaules relativement étroites, la taille peu élevée... Vaudron reconnut jusqu'au son de sa voix et il en tressaillit... Une voix ferme, d'un timbre juste, ne sonnant pas faux, comme certaines voix d'aujourd'hui. Sa mère, modestement vêtue, en robe de cotonnette, en bonnet de tulle sans rubans, les cheveux simplement lissés sur le front. La bouche lippue, le nez droit, les yeux clairs comme une flamme, le menton rond, assez grande, simple dans son maintien comme dans sa mise, respirant la miséricorde et le pardon, une vierge Marie, toujours compatissante...

Vaudron, tout au songe qu'il faisait, attiré par les deux portraits, qui avaient pris les proportions, les couleurs, les gestes, la voix, le regard de personnes vivantes, s'inclina et s'agenouilla devant eux, priant. Il les suppliait de ne pas abandonner leur pauvre petit Polydore, qu'ils aimaient tant...

« Je ne suis pas coupable, s'écriait-il; du haut du ciel, votre demeure présente, sondez mon cœur, vous n'y verrez pas une tache... Je suis resté jusqu'à cette heure la tête haute... Mais je sens venir l'heure terrible et redoutable où, si vous ne venez à mon secours, je devrai souiller ma vie... Oh! mon père bien-aimé, oh! ma mère chérie, exaucez-moi,

Hosted by Google

prenez pitié de ma misère, défendez-moi contre le déshonneur et la honte... »

Des éclats de rire clairs et vibrants répondirent à sa supplication. Dans le salon, au-dessous de sa chambre, il y avait du monde; ses filles, tout au plaisir, riaient de tout cœur... On commença même au piano une ritournelle : on allait chanter, on chantait... Puis, quelque temps après, une main exercée tirait du piano une valse entraînante et bien cadencée, et Vaudron sentait le mouvement du parquet, secoué par les évolutions des valseurs, se communiquer au parquet de sa chambre, aux papiers, à sa lampe... tout dansait.

Il resta un moment comme frappé de démence, ne démêlant pas le rêve de la réalité, sous l'empire d'une dualité d'idées qui marchaient de pair ou se substituaient l'une à l'autre. Cette réponse brutale à sa prière ardente, ce ricanement du sort lui brouillait le cerveau.

Insensiblement, cependant que la musique et la trépidation de tout à l'heure continuaient, il se ressaisit; une lueur de calme se produisit, pour l'abandonner encore.

« Trente mille francs, je dois trente mille francs, il me les faut... et où les trouver? Non, il n'y aurait point de justice au ciel, si Dieu ne m'aidait pas... Quel mal ai-je donc fait? je scrute vainement ma conscience et ma vie pour savoir quelle faute j'expie!... »

Et tra deri dera, toujours le même sautillement au rez-de-chaussée, et les mêmes éclats de voix joyeux, et les mêmes rires.

« Ai-je fait tort à être humain?... N'ai-je pas aimé ma femme autant qu'il était donné à mon cœur de l'aimer? Mes enfants, n'ai-je pas renoncé pour eux, pour leur bien, pour la satisfaction de leurs moindres désirs, à tout repos, toute tranquillité?... »

Tra deri dera tra tra! la valse finissait, tout le monde parlait à la fois. Il s'élevait un grand brouhaha agaçant pour qui cherchait à réfléchir... Tout à coup, la physionomie de Vaudron s'éclaira.

Hosted by Google

« Je pensais bien que les auteurs de mes jours seraient propices à mes supplications; qu'ils ne m'abandonneraient pas, dit-il, un instant rayonnant et attendri... Mais le doute le reprit. Et si je ne réussis pas? se demanda-t-il, en fixant des yeux le plancher. Si je ne réussis pas, c'est... c'est le déshonneur en plein.

« Dois-je céder à cette crainte, dois-je la repousser? C'est au moins une chance, et une chance, si mince qu'elle soit, je ne puis la laisser s'échapper... Ah! que je souffre! » Et, accablé, il alla se jeter sur son lit, la tête enfouie dans son oreiller, et sanglota.

Sans doute les deux images chères qu'il avait implorées se concertèrent et, jetant un regard de pitié sur ce malheureux et grand enfant, ils parvinrent comme autrefois (il y avait bien des années) à lui rendre le calme et à l'endormir. Do do, l'enfant do...

En effet, le bal battait toujours son plein; des détonations de bouteilles de champagne débouchées, le tintement de verres portés sur des plateaux et entrechoqués, circulant avec des sirops, des orgeats ou du punch, ne vinrent plus à ses oreilles, et le jour, un petit jour gris et aigre, luisait à ses croisées quand il se réveilla, étonné, mais reposé, plus tranquille, ayant l'esprit plus clair et plus sain, et les nerfs moins tendus.

Il savait à qui il devait cela, et, reconnaissant envers les deux images implorées, il leur envoya un baiser de la main, tendrement, et les remercia.

Son idée de la veille lui revint plus nette. L'hésitation était moins, beaucoup moins accentuée... « Ma foi, c'est la lutte, pensa-t-il, et la lutte suppose la défaite, il est vrai, mais elle n'exclut pas la victoire... Si je réussis, je suis désormais à l'abri de toute inquiétude, mes dettes sont payées et alors... alors, il faudra bien que ma femme et mes filles se résolvent à mener une existence moins dispendieuse... Et même, si la chance me favorise, après avoir réussi une première fois, pourquoi ne réussirais-je pas une seconde, une troisième?...

Hosted by Google

Non, non, en vérité, ce serait trop de bonheur; je n'en demande pas autant!... »

Et plus alerte, plus agile qu'il n'avait été depuis longtemps, il s'habilla, se soigna même un peu. Il consulta des documents, des journaux, fit des calculs, les refit, s'affermissant toujours dans sa résolution ou du moins ne songeant plus à l'abandonner. Il s'agenouilla encore une fois devant les deux portraits que nous connaissons; ses mains se joignirent, ses lèvres murmurèrent une prière, et vers onze heures, rajeuni, fort, confiant, il s'en alla.

Il s'en alla chez un ancien camarade, agent de change; lui fit part de ses projets.

« Vous avez l'argent?...

— Oui, dit Vaudron, en bégayant et en rougissant du mensonge : un mien oncle m'a laissé récemment une somme que... je risque, voulant courir la chance de me refaire... »

— Soit, lui fut-il répondu. Revenez demain, je vous donnerai la réponse.

« Tout est bien, pensa Vaudron; je craignais qu'il n'eût insisté pour une garantie... C'était son droit; mais il a connu ma famille, dont la réputation d'honorabilité m'a couvert... J'ai passé le moment le plus difficile. Seulement, les vingt-quatre heures qui vont s'écouler seront pleines d'inquiétudes et d'angoisses... »

Il rentra. Ces dames avaient fini de déjeuner; on ôtait le service et la nappe. Il mangea debout. Oh! il n'était ni gourmand ni gourmet : cet homme, qui, pour payer une dette de trente mille francs, venait de mettre en quelque sorte son honneur sur un coup de dé, aurait vécu, lui, largement avec six cents francs par an.

Et il attendit dans sa chambre, là-haut, seul, en proie à ses espérances et à ses craintes.

Esther et ses demoiselles, Claire et Lydie, fort ensommeillées par les fatigues du jour précédent, — on avait dansé jusqu'au matin, — avaient quitté leur couche longtemps après que Vaudron fut sorti. Il était midi, le soleil restait discrètement voilé par une bruine intense, quand, s'étirant les

Hosted by Google

bras et tombant d'une chaise sur une autre, lasses, leurs mules fines leur claquant aux talons, les cheveux sur les épaules, leurs fichus mal assujettis, elles se demandèrent comment elles gagneraient la nuit. Elles s'ennuyaient à périr, les pauvres petites. Pas moyen de faire des courses en ville ; des visites, il faudrait une voiture, et *le singe* depuis quelque temps avait toujours à présenter des observations désagréables.

« Nous ne le consulterons pas, dit Esther... Habillez-vous.

— Fort bien ! nous atteindrons ainsi cinq à six heures; mais la soirée, à quoi l'emploierons-nous? »

Ce fut encore Esther qui trouva la solution de la question...

« Ce journaliste qu'on nous a présenté hier à notre bal, M... je ne me rappelle pas son nom...

— Ernest Desclanche...

— Ernest Desclanche, c'est cela ! Il avait pour toi, Claire, des attentions très grandes... Il t'a même fait danser, et Dieu sait si un journaliste s'avise jamais de chose semblable.

— Mais le capitaine Claironné, et Théophile Flageon, ce joli attaché d'ambassade, si bien mis, si comme il faut, eux aussi ont eu des attentions toutes spéciales pour moi...

— Ne dirait-on pas, fut amenée à répliquer Lydie, vivement piquée, que l'on n'a eu d'yeux que pour toi hier?.. Desclanche, le capitaine et Flageon, sans compter beaucoup d'autres, se sont montrés des plus empressés auprès de moi, et je crois même pouvoir ajouter beaucoup plus empressés...

— Cela n'est pas vrai ! cria la belle Claire, en se dressant, les ongles roses en avant, prête à griffer...

— Allons, mes chéries, fit observer la mère, sans s'émouvoir autrement de cette scène ; la question est de savoir non qui a eu le plus de succès de vous deux, mais comment nous irons au théâtre. Puisque c'est toi, Lydie, dont les charmes ont surtout frappé...

— Non, c'est moi.

— C'est moi, je le soutiens...

Hosted by Google

— S'il est impossible de vous mettre d'accord, c'est moi qui vais écrire. Claire, donne-moi du papier; Lydie, va me chercher de l'encre. »

Et l'encre et le papier apportés, Esther écrivit en ces termes à M. Desclanche, qu'elle connaissait à peine depuis douze à quinze heures : « Cher monsieur, mes filles Claire et Lydie ont conservé de vous un si avantageux souvenir, elles vous dépeignent sous des couleurs si aimables et nous vous savons si justement influent en toutes choses, que je me hasarde à vous demander de nous procurer pour ce soir une loge à la Monnaie... En cas d'affirmative, envoyez-la-nous avant six heures...

— Il eût été préférable qu'il l'apportât lui-même.

— Ce serait indiscret de le lui dire... Attendez, dit Esther, qui était décidément un esprit plein de ressources, et elle finit sa phrase en ces termes : ou bien, ce qui sera mieux, faites-nous l'amitié de venir dîner; vous nous rendrez la réponse vous-même. »

— A la bonne heure, fit remarquer Claire, à la bonne heure, chère et bien-aimée maman, de cette façon, nous aurons enfin une après-midi et une soirée bien employées. »

Des ordres furent donnés : le repas devait être fin et soigné, — un journaliste a des rancunes qui peuvent être dangereuses. On s'avisa, pour décider définitivement la question de savoir qui de Lydie ou de Claire était préférée par M. le capitaine Claironné et par M. l'attaché d'ambassade Flageon, de dépêcher à ceux-ci un exprès pour les prier avec instance d'être de la partie...

Pendant ce temps, Vaudron était allé à ses occupations; marchant dans la rue la tête baissée, longeant les maisons, comme honteux. Toujours cette même idée le hantait, qu'il était perdu... Plus de considération à espérer, pensait-il, si un effort n'était tenté pour la raffermir. Puis, il y avait, il est vrai, sa tentative de se réhabiliter par un coup du sort. Elle pouvait échouer, et c'en était fait de lui pour toujours...

Quand il rentra, assez tard, au logis, il trouva le luminaire des grands jours brûlant à flammes larges. De la cuisine

Hosted by Google

montaient des fumets caressants; les domestiques, affairés, emportaient des plats déjà entamés ou apportaient des plats à servir...

Toujours les mêmes extravagances, toujours la même vie débraillée et folle, tandis que lui, Vaudron, succombait sous le poids de ses tourments. Il n'était pas en toilette, il n'osa aller s'asseoir à la table commune, où d'ailleurs il aurait peut-être été mal accueilli. Car à peine était-il connu de ces étrangers, toujours changeant, qu'il traitait ou du moins que traitaient sa femme et ses filles. Il passa sur la pointe des pieds, inaperçu, et gagna l'étage.

« Encore seize à dix-huit heures, se dit-il, avant que je connaisse le résultat de ma tentative, » et, de nouveau, il plongea son front dans ses deux mains et resta longtemps ainsi, absorbé, morne, abattu. Vaguement, il entendit, sans même y prendre garde, les invités, Esther et ses filles, s'en aller en riant; des voitures les emportaient; puis, beaucoup plus tard, une voiture ramena ses filles et sa femme...

Il lui sembla à plusieurs reprises que son cœur éclatait; il avait presque peur de rester seul, et pourtant il se défendit d'appeler personne...

Mais quel revirement, quel débordement de joie, quelle récompense des maux soufferts, quand, après une nuit d'insomnie et de fièvre, il s'était rendu chez son agent de change! Il apprit que le coup de bourse tenté par lui avait réussi. Il avait joué à la hausse, dans un moment perplexe, et il bénéficiait d'une somme de trente-neuf mille cinq cents francs, les frais de courtage déduits.

C'était l'honneur, la considération reconquis! la vie enfin... Désormais, il prendrait la direction de la maison; plus une dépense ne se ferait sans son autorisation formelle; il y était bien décidé, il serait le maître.

III

Le maître! Pauvre grand innocent! Dans sa jubilation, il courut à sa femme, dès son retour, en criant :

Hosted by Google

« Nous sommes sauvés, nos dettes seront payées, chère Esther !... la prospérité nous est revenue ! »

Et il restait la bouche contractée, les yeux dilatés et humides, pour être témoin de la joie de sa famille.

Esther leva à peine la tête.

« Ah ! se borna-t-elle à dire, ce ne sont pas mes affaires... Du jour où vous avez mis la main sur ma dot, j'ai pris le parti de me désintéresser de tout. Payez ou ne payez pas, je n'en ai nul souci ! »

Ce fut tout. Ses filles entrèrent dans la chambre, tandis qu'il y était encore. Pas un mot.

Vaudron, accoutumé à ces manières, ne s'en émut pas, heureusement. Il avait d'ailleurs cette pensée douce qui le consolait : le droit de lever encore la tête.

Mais dès qu'Esther sut que le vent tournait à la prospérité, elle recommença son genre de vie dispendieux. A peine Vaudron s'était-il consulté sur les moyens d'empêcher les débordements possibles que les débordements se faisaient.

Dix-huit mois après, la sonnette retentissait déjà, tirée par des créanciers de tout crin.

C'est pendant cette phase nouvelle que sa femme lui offrit de prendre les factures présentées et de les solder.

Les commençaux revenaient plus nombreux. Le train de maison avait été amélioré : les dettes anciennes éteintes, il ne fut pas difficile d'en faire de nouvelles et d'en augmenter le chiffre.

Parmi les assidus, on comptait maintenant un vicomte de Harpincé — dont la carte sur bristol portait des armoiries — et qui était, il faut le reconnaître, physiquement, un cavalier accompli.

Ces dames l'avaient pris en toute particulière affection et, partant, se montraient avec lui au parc, au théâtre, au boulevard.

Qui des deux jeunes filles courtisait-il, à moins que ce fût la mère? Il y eut à ce sujet des chuchotements aux oreilles, des allusions, des plaisanteries. Le cercle de madame et des demoiselles Vaudron ne s'en élargissait pas moins. Au parc,

Hosted by Google

sous les ombrages de la grande allée menant du palais de la Nation à la place Royale, le vicomte, assidu, les accompagnait ou venait les rejoindre. Puis insensiblement arrivait l'un, puis l'autre; on échangeait des poignées de main à l'anglaise, on se reculait pour faire place, et Esther, rayonnante, comme une divinité, se voyait entourée, au grand dam de quelques familles bourgeoises qui, modestes et sans esprit, lui en voulaient de ce succès et de ce triomphe. Non seulement le groupe des adorateurs était fourni, mais on n'y cessait de répondre aux coups de chapeau presque continuels des promeneurs les plus en vue. Et les dames bourgeoises, devant qui aucun promeneur ne se découvrait, se fâchaient de plus belle. Que d'envie suscita ainsi la famille Vaudron, dont on connaissait l'histoire et les crises financières! Il était injuste que des gens pareils se ceignissent d'une telle auréole, alors que tant de motifs exigeaient qu'ils n'en eussent pas. Sous l'effort de haines ainsi amassées, bien d'autres qu'Esther et ses filles eussent succombé. Elles firent face à l'orage, sans se départir un instant de leur calme, sans perdre leur humeur aimable, leur sang-froid. Non qu'il y eût du calcul ou du parti pris de leur part. D'après elles, il devait en être ainsi, c'était leur droit de se montrer fières et orgueilleuses et de courber tout le monde à leurs pieds. Et de fait, tout le monde se courbait. Combien, parmi les âmes charitables qui s'éloignaient de leur cercle, indignées, furieuses, à la moindre avance ne fussent accourues pour saluer les dames Vaudron, et passer, aux yeux des autres envieux, comme étant au mieux avec les heureuses enviées!

Le vicomte de Harpincé donc, élégant, toujours irréprochable dans sa mise, s'introduisit dans le petit ménage, y devint de plus en plus assidu. Bonne fourchette, habile à déguster le vin, on le soignait à l'avenant. Dans la maison même, ce fut un mystère de savoir à qui des trois femmes il accordait la préférence. Une soubrette qui avait de la littérature disait que c'était aux jupes de madame qu'il s'accrochait; mais le valet de chambre affirmait qu'il l'avait surpris un jour causant de très près avec M^lle^ Claire dans un angle du

Hosted by Google

salon. La cuisinière soutenait par tous les saints du paradis que Lydie était sa préférée. Le personnel domestique n'aurait garde de se plaindre du vicomte, qui avait l'art, de temps à autre, d'oublier un louis dans la main du valet, d'égarer un baiser dans le cou de la soubrette et qui, retroussant sa moustache, avait dit à la cuisinière : Tudieu ! la belle femme !... On le trouvait distingué et de très belles manières.

Il bousculait Vaudron s'il le trouvait sur son passage, et lui demandait ensuite pardon avec des airs qui faisaient rire aux larmes Esther, Claire et Lydie, ne pouvant en vouloir au jeune homme d'une maladresse dont il s'excusait avec tant de grâce. Et comme le pauvre Vaudron, assez peu soigneux de sa toilette, depuis ses soucis de tout genre, la cravate mal nouée, le col mal mis, le gilet boutonné de travers, les cheveux mal peignés, les habits trop larges à son corps amaigri par les insomnies, se trouvait diminué par le contact de ce beau monsieur toujours frais et élégant, les rires s'adressaient aussi au maître de la maison.

« Fi ! qu'il est laid, » dit le vicomte un jour ; mais se reprenant aussitôt, s'excusant d'un mot qui lui était échappé sans réflexion : « Mais avec cela un aspect qui impose et des allures qui respirent l'honnêteté. »

Nous aimons à croire que M. de Harpincé avait de l'honnêteté l'idée la plus haute, mais il est certain que de la façon dont il le prononçait, ce mot était tout un poème. Il ne manquait point d'esprit ; il avait beaucoup voyagé, savait une foule de choses et intéressait en causant.

Seul, Vaudron ne l'aimait pas. Il eût vainement essayé de s'expliquer cette antipathie ; elle ne s'appuyait sur rien. Les bousculades ? Ce n'est pas ce qui aurait pu indisposer l'homme à la dot : il n'était pas d'humeur à s'affecter de ces choses, et s'il n'était pas le premier à en rire, au moins il ne s'en fâchait pas.

Le vicomte en vint à ce point d'avoir la haute main sur tout. Il désignait les gens à inviter, fixait les jours de réception et de sortie, décidait du théâtre où l'on irait, conseillait les toilettes à mettre, les achats à faire, les four-

Hosted by Google

nisseurs à préférer, se chargeait des commandes, surtout.

Le train de la maison avait repris des allures plus vives que jamais. Les anciennes créances soldées, on en ouvrit de nouvelles, avec plus de rapidité encore. D'une part, on ne lésinait pas, d'autre part, on ne concédait pas. Les marchands tenaient largement compte de la situation et s'assuraient contre les risques par une augmentation sérieuse du prix.

Si bien que deux ans ne s'étaient pas écoulés, et les notes accumulées révélèrent à Vaudron, — lui qui voulait endiguer, selon son expression, contre les folies de l'avenir, — lui révélèrent une situation autrement critique que la précédente.

Il y avait cela de malheureux surtout, qu'ayant essayé, depuis, à deux ou trois reprises, du moyen auquel il avait eu recours, par l'intermédiaire de son agent de change, il n'avait plus réussi; cette souveraine ressource lui paraissait donc compromise. Chat échaudé, il redoutait une nouvelle aspergée froide de la déception. Tant qu'il s'agissait de sommes relativement minimes, les conséquences étaient minces, mais il y avait à risquer un coup plus important que jamais.

Le vicomte était riche, — il devait l'être, avec la vie oisive et dispendieuse qu'il menait, — il était l'ami de la famille; peut-être qu'en lui faisant part de la situation, Vaudron parviendrait à lui emprunter de quoi faire face à la situation. Oui, mais il n'aimait pas le vicomte, d'instinct, comme nous l'avons vu, et répugnait à lui demander un service. Il chercha ailleurs; impossible de rien trouver : il avait épuisé depuis longtemps toutes les complaisances, c'était donnant donnant qu'il aurait fallu traiter. Toujours, il en revenait à cette alternative, ou... la Bourse, ou... le vicomte.

Après des semaines d'hésitation, il fallut bien qu'il prît un parti : les choses tournaient au pire. Le connaissant timoré, foncièrement honnête, on le relançait avec d'autant plus d'âpreté. Peut-être que moins scrupuleux, plus carré,

Hosted by Google

il s'en fût tiré comme tant d'autres. Point. On l'acculait, on le dominait...

Éperdu, il se décida.

Un jour, il épia la venue du commensal assidu de la maison, et, avant que personne l'eût vu, le pria de monter à sa chambre, pour une communication *confidentielle*. Le vicomte, un moment troublé, obéit de bonne grâce.

« Je suis à vous, monsieur, dit-il, en montant lestement l'escalier pour rejoindre Vaudron qui l'y attendait. En quoi puis-je vous être utile?

— Veuillez entrer, je vais avoir l'honneur de vous en faire part, monsieur le vicomte... Je vous en prie. »

Harpincé, à ce ton, jugeant d'après l'angle d'inclinaison de l'échine de son interlocuteur, se rassura. Il jeta un rapide regard sur la chambre dans laquelle on venait de l'introduire. Jamais il n'y était venu, et jamais il n'aurait pu s'imaginer que cette chambre, noire, fumeuse, mal entretenue, où la poussière s'accumulait à l'aise, sans que le moindre plumeau la forçât à se lever, — où tout était vieux et usé, avec un lit triste d'aspect, — que cette chambre appartenait à ce même ménage dans les salons duquel il y avait sans cesse un luxe relatif et de l'apparence.

« Asseyez-vous, monsieur le vicomte, dit Vaudron, en désignant obséquieusement un fauteuil qu'il approcha.

— Certainement, de tout cœur, répondit Harpincé, revenu de sa surprise et se retrouvant; mais veuillez me permettre tout d'abord... »

Et de son pied, il frotta le siège du fauteuil, montrant ainsi que ses bottes étaient plus propres que le meuble.

Vaudron, confus, se mit en devoir de chercher une chaise plus intacte et l'épousseta soigneusement avec son bonnet grec.

La scène avait un côté plaisant. Voyez-vous ces deux hommes, dont l'un, dépenaillé, vieux déjà, inquiet, ému, tout contrit, cherchant à se rendre favorable l'autre, jeune, élégant, très maître de lui-même, et qui s'amuse aux dépens du premier?

Hosted by Google

Assis, le vicomte s'était aussitôt décidé à prendre une posture qui devait produire un effet étrange, sur lequel il comptait. Raide, le buste droit, la tête en pleine lumière, la bouche drôlement contractée, le regard fixe, comme figé, il attendit. Vaudron, au moment de parler, éprouva une grande difficulté à trouver les premiers mots, tant cette physionomie immobile qu'il avait devant lui le troublait. Il toussa, signe d'un embarras extrême. Le vicomte toussa à son tour comme pour l'imiter, croisa sa jambe gauche sur sa jambe droite. Il commençait à s'amuser; quel que fût l'objet de l'entretien, il était sûr d'avance de ne devoir en ressentir aucun ennui.

« Monsieur le... monsieur le vicomte, permettez-moi tout d'abord de me féliciter de... de vous compter au nombre des amis... de ma chère famille. »

Le vicomte décroisa sa jambe gauche et la plaça sous sa jambe droite, mais avec un mouvement si brusque et si précipité que Vaudron en fut saisi et que sa parole s'arrêta.

« De ma chère famille... répéta-t-il. A ce titre... il m'a semblé du moins que je ne l'invoquerais pas en vain, à ce titre, j'ai à vous demander un service... »

Vaudron, qui ne lui connaissait pas ce défaut, aurait juré que le vicomte louchait de l'œil droit, et cela le troubla davantage.

« Ce service, immense à mon point de vue, ne vous causera, je l'espère, dans la position où je vous crois, aucune gêne. »

C'était décidément l'œil gauche qui était affecté de strabisme.

« Aucune... gêne, je dis bien. Il me faudrait en ce moment, pour faire face à une situation qui, j'aime à le croire, n'est que toute passagère... il me faudrait... »

Dieu! ne voilà-t-il pas que les deux yeux sont allés se réfugier dans l'angle le plus voisin du nez et persistent à n'en pas vouloir sortir!

Vaudron a peur. Il voudrait n'avoir pas provoqué cet entretien. Il balbutie. Mais les yeux se remettent en place, le vicomte orne son visage du plus aimable sourire.

Hosted by Google

« Il vous faudrait? interroge-t-il.

— Il me faudrait... une somme de... vingt-cinq à trente mille francs... moins à la rigueur... Je donnerais... »

Harpincé le regardait maintenant d'une façon si farouche et si hébétée tout à la fois, que de nouveau les paroles se tarirent sur les lèvres du mari d'Esther et qu'il recula brusquement sa chaise, craignant que le vicomte ne fût pris d'une attaque.

« Vous donneriez? » demanda le jeune homme avec une mine tout aussitôt engageante...

Vaudron suait à grosses gouttes; il avait la bouche sèche et grelottait comme quelqu'un qui vient de tomber à l'eau.

« Je donnerais... des garanties.

— Bien! très bien, excessivement bien, monsieur Vaudron, je vous reconnais bien là! Des garanties, c'est chose indispensable en pareille matière. Je désire vous être agréable... Certes, je le désire, et pour vous le prouver... »

Le vicomte fit le geste d'aller à la poche de sa redingote pour en tirer quelque chose. Vaudron, ravi, rapprocha sa chaise, mais la main retomba vide sur les genoux du jeune noble, qui avait repris ses manières hautaines et fières...

« Pour vous le prouver, je vais vous donner un conseil. Adressez-vous à un banquier, cher monsieur, je ne suis pas un homme d'affaire et je tiens un peu, quand il s'agit de prêter de l'argent, de la fourmi, vous savez, la fourmi de la fable...

— Ah!

— Rassurez-vous! Avec votre nom, avec la considération dont vous jouissez, dix personnes s'occupant de ces choses, dix personnes pour une, s'empresseront de vous satisfaire. Vous pourriez même répartir la somme, de telle façon que chacune d'elles vous avançât trois mille francs, une bagatelle. Hein! que dites-vous de l'idée, et ne me saurez-vous pas gré de vous l'avoir suggérée?

ÉMILE GREYSON.

(*A continuer.*)

Hosted by Google

LES ÉVANGILES DE LA VIRGINITÉ

Les révolutions de la politique et de la religion sont comme celles du globe : elles ne s'improvisent point; il y faut de lentes accumulations de forces, physiques ou morales, et leurs explosions mêmes ont des causes profondes qui, de longue main, les préparent. On sait maintenant quelle large part le génie antique a prise dans la révolution chrétienne qui en détruisit toute la civilisation. Loin d'avoir été l'obstacle à briser ou d'être devenu l'ennemi à vaincre, il en fut le précurseur inspiré, en resta l'auxiliaire utile. Même sans l'appoint passionné d'une foi nouvelle, sa force acquise de rayonnement intellectuel eût pu suffire à la transformation de l'empire païen. A chaque page de l'histoire, on se sent induit à le penser avec de Maistre, qui appelle l'œuvre de Platon la préface de l'Évangile. Lorsqu'on voit Cicéron, avant Lucien, saper l'Olympe; qu'on trouve, sans une exception, les idées morales nouvelles dans Sénèque et ses continuateurs à ce point qu'un historien allemand prétend qu'Épictète était chrétien et que Villemain reconnaît dans Marc-Aurèle et dans les Pères de l'Église le même amour de l'humanité; quand chaque regard jeté dans les œuvres des philosophes juifs ou des écrivains chrétiens n'est pas moins décisif, depuis Philon, dont on a dit : « Philon platonise ou Platon philonise », ou saint Jean, dont l'évangile débute par du pur platonisme; depuis Minutius Félix, qui conclut de nombreux faits que les chrétiens sont des philosophes ou les philosophes des

Hosted by Google

chrétiens, jusqu'à saint Augustin, qui, deux cents ans après la conversion de Constantin et le décret d'Honorius supprimant le paganisme : *cesset superstitio!* écrit à un païen, Longinien : « Je t'aime », et discute des devoirs civiques avec Nectaire, un autre païen, son ami.

Les mœurs et les lois suivent la même progression. Si les hommes de foi avaient besoin qu'on leur apprît à mourir, à quelle école meilleure que le stoïcisme païen auraient pu se former les chrétiens martyrs? Le miracle est aussi en usage des deux côtés; on ne se le nie pas d'un culte à l'autre; le fait, au contraire, est admis comme surnaturel, mais, dès qu'il sert l'idée adverse, on l'attribue aux mauvais génies, magiciens, faux prophètes, et chacun réserve à son dieu ou à ses dieux les vrais prodiges. Il n'est pas jusqu'à l'ascétisme qui n'ait ses antécédents chez les juifs esséniens et chez les idolâtres : les brahmanes qui vivaient au désert ou les gymnosophistes qui allaient nus.

C'est plutôt sur les hauteurs cependant, c'est dans les classes lettrées, aux écoles de penseurs, chez les chefs de l'Église ou de l'empire, qu'on rivalise d'éducation, de respect de la femme, de philosophie, de tolérance, de vertu, et les mœurs, bonnes ou mauvaises, ne changent guère de porte à porte. Quand Libanius s'écrie : « Dieux de la Grèce! quelles femmes parmi les chrétiens! », l'évêque Synésius semble faire écho en disant d'une philosophe païenne : « Si les morts oublient en enfer, même en enfer je me souviendrai d'Hypathie. » La noble Paula, qui apprend l'hébreu et suit, avec sa fille, saint Jérôme au désert, où il traduit la Bible, marche de pair avec les femmes de l'école d'Alexandrie qui inspirent, comme Marcella, de si délicats sentiments à leur époux, ou ne lui survivent, comme Sosispatra, que pour se vouer à l'enseignement de leurs doctrines.

L'ombre du tableau ne disparaît point par un coup de théâtre quand on entre chez le voisin chrétien. Au deuxième siècle, saint Cyprien reproche déjà aux martyrs échappés à la torture leur arrogance et leurs débauches. Après deux cents ans de règne officiel du culte nouveau, les

Hosted by Google

cirques ne sont pas plus fermés que les temples, ni l'esclavage plus abandonné que le luxe. Saint Jean Chrysostome, dans ses sermons, nous apprend que telle famille de chrétiens possédait jusqu'à deux et trois mille esclaves, nous montre, à Antioche, les matrones catholiques faisant fouetter leurs belles servantes, attachées à leur litière, les jouvenceaux de la maison parés de soie et les vierges du Christ se peignant la figure. A Constantinople, où il est appelé comme archevêque, c'est pis encore : des femmes paraissent pour la première fois sur le théâtre le visage découvert, et cela le scandalise autant que de voir chez des empereurs chrétiens des barbares généraux et des eunuques ministres.

La connaissance des dangers de la société et des remèdes à sa décadence ne manque pas aux païens ; témoin Pline, qui dénonce la grande propriété et n'est pas loin d'accuser les abus de la conquête ; témoin Dion, qui conseille à Nerva et Plutarque à Trajan des écoles publiques pour les enfants et la petite propriété pour le peuple ; témoin les empereurs, sans excepter les plus cruels, qui inculquent aux lois de nouveaux sentiments de justice et portent tant d'édits en vue des bonnes mœurs. De préférence, c'est à la réforme intérieure, à l'effort de l'âme que l'Église demande le relèvement plutôt qu'aux lois politiques et aux institutions sociales ; mais sauver les mœurs dans l'espoir de l'autre vie ou réformer l'empire en vue du développement normal d'un peuple ne diffèrent guère ; il y avait non pas contradiction, mais plutôt solidarité entre les deux tendances ; le païen Maxence le sentait quand il écrivit au saint, évêque d'Hippone, en faveur de la fraternité des cultes, qui, « sous des noms divers, servent le père commun des hommes dans *une discordante harmonie* ».

S'il n'y avait eu dans le vaste empire que des populations éclairées, des classes vivant, sur les divers degrés de l'échelle, dans une première instruction générale et une première égalité civile, appréciées chez les penseurs, essayées par les lois, pratiquées dans les catacombes, l'évolution sociale eût pu couronner la civilisation antique ou « accomplir » la

Hosted by Google

loi biblique, par la conspiration du génie de la Grèce avec le génie de l'Évangile.

Ce qui en est le moins connu, c'est précisément le travail qui s'opérait parallèlement dans les masses. Pour un lettré, un citoyen, un homme, le monde contenait alors, en dessous de la corruption des riches qui se raffinait, des millions d'esclaves vivant de cette corruption ou laissés en des bas-fonds, sans foyers, sans dieux, sans âme, hors cadre de la vie. « Ce que je sais, le peuple l'ignore; ce que j'ignore, le peuple le sait », ce mot profond de Sénèque complète celui de Pline sur les mainmortes. Ce n'est pas le christianisme et le paganisme qui divisaient l'empire en deux camps irréconciliables, n'ayant pour consigne de salut qu'un *delenda Carthago;* c'est cet abîme social qu'il y a entre les croupissements de l'ignorance, de l'esclavage et de la misère, et les excès d'une société qui s'aveugle dans sa science et sa corruption. Sénèque entrevoyait la véritable cause sociale qui devait faire de cette évolution philosophique une révolution religieuse et qui, au lieu de transformer, allait détruire.

I

L'art qui parle aux masses diffère essentiellement des belles-lettres païennes ou chrétiennes. Mais son étude, qui exigerait des volumes, n'est guère possible que de nos jours. La partie la plus intime de ces écrits, si répandue, si populaire pendant les premiers siècles, fut bientôt et resta longtemps dispersée dans l'oubli et presque sous la réprobation. Au XVI^e^ siècle, on ne lisait généralement l'Évangile que dans la traduction latine, unique, officielle, et l'Ancien Testament semblait à jamais fixé dans le texte hébreu des Massorètes, qui, disait-on, avaient réussi à faire disparaître tout vestige des rédactions antérieures dont ils s'étaient servis, pour ne conserver le livre sacré que sous une seule forme. Cela commença à changer lorsque Érasme, en 1516, publia l'original grec des Évangiles et que Henri Sikes donna, en 1697, en

Hosted by Google

arabe, l'Évangile apocryphe de l'*Enfance du Sauveur*. En peu d'années, les versions de la Bible, dont saint Augustin disait qu'on pouvait les compter en grec, mais qu'en latin elles étaient innombrables; « car, dans les premiers temps, quiconque pouvait se procurer un manuscrit grec, pour peu qu'il se sentît quelques notions des deux langues, osait en faire une traduction » — furent étudiées en un si grand nombre qu'en 1707, l'Anglais Mill y constatait déjà 30,000 variantes. Pendant ce temps, on retrouvait, en diverses langues, toute une série d'évangiles, rédigés dès les premiers siècles, déclarés plus tard apocryphes, mais qui pendant longtemps ont beaucoup contribué à la propagande chrétienne. « L'Église n'a que quatre évangiles, disait saint Ambroise, et le monde regorge d'évangélistes. » Quelques-uns de ces livres servent encore aujourd'hui dans l'une ou l'autre église d'Orient; d'autres ont laissé des fragments dans les liturgies du culte romain et l'un d'eux — le quatrième livre d'Esdras, amendé — fait encore partie de la Vulgate.

Pour beaucoup de ces écrits, si souvent cités par les premiers Pères, on a pu remonter, de la traduction, de l'amplification ou du résumé en latin, au grec ou à l'hébreu, aux versions arabes et coptes; et récemment, le syriaque nous en a rendu pour plusieurs les textes les plus anciens peut-être et souvent les plus curieux.

C'est dans un couvent perdu en Égypte qu'on a trouvé ces derniers. Dès le XVII^e^ siècle, la bibliothèque du Vatican s'en était procuré quelques manuscrits. Il en restait près de 2,000 dans le désert de Natroun (Nitrie), au monastère de la Mère de Dieu, où dans les premiers siècles avaient fraternisé tant de grands esprits et où, en 1838, un abbé aveugle vivait avec quelques moines dont un seul savait écrire. Il fallut la diplomatie et l'or des Anglais pour rendre ces trésors à la science moderne, et la collection du *British Museum* a déjà servi à de nombreuses publications : en Angleterre, par MM. Cureton, Wright, Field, Cowper, etc.; en Allemagne, par MM. de la Garde, Zingerlé, Mösinger; en Hollande, par M. Land; en France, par M. Renan; en Belgique, par de

Hosted by Google

savants ecclésiastiques : MM. Lamy, Beelen, Abbeloos. C'est là que l'on peut voir le plus ancien manuscrit daté : il est de 411. Outre une version syriaque des quatre évangiles d'après Thomas de Harkel et un texte simplifié (*Peschita*) de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont fait dire par M. l'abbé Lamy, à l'Académie de Belgique, que « l'édition de nos bibles polyglotes serait à retravailler d'après ces manuscrits », c'est là qu'on a retrouvé plusieurs ouvrages perdus ou versions plus anciennes de livres que le grec et le latin avaient rajeunis, des hymnes de poètes syriaques, des évangiles déclarés plus tard apocryphes, une nouvelle rédaction d'un roman de lutte religieuse entre saint Pierre et Simon le Magicien, attribué au second pape : les *Homélies Clémentines*, dont on avait déjà trois versions, deux en grec, une en latin; enfin, des actes de martyrs et d'apôtres qui complètent une collection déjà nombreuse ou restituent un texte meilleur d'œuvres connues. Ainsi a reparu tout un cycle de littérature populaire religieuse, bien distincte des autres livres du temps; littérature toute de foi simple et d'art naïf, sorte de bibliothèque des catacombes pour les fidèles.

Cet art populaire ne date pas des chrétiens : avant d'être évangélique, il avait été biblique, et en même temps qu'il était biblique, il avait été païen. De tout temps, l'imagination des petits s'est donné carrière, a cherché sa pâture en des récits qui préparent les épopées religieuses ou héroïques. Avant l'ère chrétienne, les divers genres qui se partagent cette œuvre y avaient servi partout. Sans parler de l'apologue qu'on retrouve dans la Bible comme dans le *Talmud*, dans l'*Avesta* comme dans les *Védas*, sur les places publiques d'Athènes avec Ésope comme sous la tente de Nemrod avec Abraham, — tantôt un artifice donne la parole à des héros connus ; Esdras, Isaïe, Salomon, Abraham et ses fils, Loth, Adam lui-même sont mis en scène, comme Platon y employera Her l'Arménien, et Cicéron, Scipion l'Africain, comme les apocryphes prêteront une lettre au Christ, des écrits à sa mère, des évangiles ou des apocalypses à ses apôtres, un roman au second pape. Tantôt c'est une vie de pen-

Hosted by Google

seur ou de martyr; les légendes de Platon, de Pythagore, des vies de philosophes précèdent nos *Vies de Jésus;* la vie d'Apollonius de Thyane est opposée, selon les uns, à Socrate, selon d'autres, au Christ, et les philosophes d'Alexandrie ont leur histoire merveilleuse en même temps que les martyrs du Cirque. Les contes d'amour ne manquent jamais à cette fermentation de l'esprit. Les amours de Joseph et de Putiphar, renouvelés avec des grâces de sentiment, n'ouvrent pas cette série que ne ferme sans doute pas l'élégie de Karish et de Mycdonia que j'aurai à analyser.

Le roman abonde aussi dans les lettres païennes. Mais le roman n'est pas la légende. Le romancier ne se cache pas d'inventer, il s'en vante; mais s'il ne donne pas ses créations pour de l'histoire, il entend qu'elles soient vraisemblables, et le roman d'observation, si exact qu'il veuille être, admet dans l'œuvre la part de l'artiste qui choisit, combine et crée. La légende, au contraire, se donne pour vraie, l'auteur n'est qu'un témoin, il croit et veut être cru, et il y réussit auprès des lecteurs qui partagent la foi que servent ses récits ou les sentiments qu'ils entretiennent dans les cœurs des fidèles. En somme, le but est le même; il s'agit de nous intéresser à des incidents qui peuvent nous arriver chaque jour, à des problèmes qui nous occupent en public ou nous troublent en secret. Légende ou roman, ce genre, qui sort des entrailles de l'époque, agit sur elle; facile à manier, prompt à réussir, touchant à tout, allant partout, il va droit aux mœurs dont il est extrait, influe sur les passions qu'il met en scène. Qu'il conquière la vogue, — et le genre à la mode est déjà un signe du temps, — aucun, plus que lui, n'en tire un parti plus direct, ne remet la société au chaos, ne remue les mœurs en pleine fusion. C'est l'agent le plus actif de décadence ou de rénovation et quelquefois les deux rôles s'y confondent dans l'inconscience de l'auteur et des lecteurs.

Ces livres abondent, « se dévorent », comme dit saint Jean des Évangiles, se succèdent dans l'avidité d'émotions du public et, sauf quelque œuvre privilégiée, disparaissent sous leur nombre, un clou chassant l'autre. Ce qui en reste est un

Hosted by Google

des plus sûrs témoignages des mœurs; l'époque y est en aveu bien plus que dans les satires, car les auteurs la peignent généralement sans le vouloir, et on pourrait appeler le roman et la légende des confessions involontaires du temps. Plus tard, on taxera, selon le mot de Simon Richard, ces sortes d'évangélistes « de faux monnayeurs de livres »; mais, pour suivre la comparaison, ces évangiles furent admis pendant des siècles comme argent comptant et leur influence fut grande sur des esprits qui ne demandaient qu'à se payer de cette monnaie du jour. Bien plus que les débats philosophiques, ils ont eu influence sur le christianisme ; car ils agissaient sur les masses en frappant l'idée nouvelle à l'effigie de l'art populaire.

Quand l'épopée homérique dégénérait dans les *Histoires troyennes* et que le théâtre antique s'ouvrait aux scènes bourgeoises, les apologues moraux dans le genre d'Ésope avaient trouvé une concurrence dans les histoires amoureuses qui, en Grèce et à Rome, portent le nom des deux villes les plus célèbres pour leur vie voluptueuse : Sybaris, dont le nom dit tout, et Milet, la ville natale d'Aspasie. Aristide de Milet, Xénophon d'Éphèse avaient rédigé des recueils de ces contes galants. Des historiens en firent entrer dans l'histoire de ces villes ou dans leurs vies d'hommes illustres, et Plutarque cite plusieurs noms de ces héroïnes de la gauloiserie antique. Un historien du IXe siècle, Photius, estime qu'il y avait 280 contes pareils, dont plusieurs sont perdus. Dans le premier siècle de notre ère, le siècle d'Auguste et de Néron, les beaux esprits de Rome cultivaient ce genre d'une plume élégante pour réagir contre l'ancien roman, usé comme les mœurs d'où il tirait ses péripéties. L'un d'eux, Pétrone, se plaint de ce qu'on fait lire aux adolescents : « Ce ne sont que pirates embusqués sur le rivage, tyrans ordonnant par édit aux fils de couper la tête de leurs pères, oracles réclamant contre une peste le sacrifice de trois vierges ou davantage, le tout avec des grappes emmiellées de mots, des paroles et des aventures saupoudrées de sésame et de pavot. » Il se plaint qu'on ne voie ni n'entende

Hosted by Google

dans les études « rien de ce que les hommes ont l'habitude de faire », si bien que « lorsqu'on entre au forum, on se croit transporté dans une autre région de la terre ».

La forme de ces romans perdus lui semble vieillotte aussi. Il appelle ces « jeux de mots artificiels et vains qui énervent le corps du discours » : « une peste émigrée d'Asie à Athènes », et il invoque contre le fléau « la beauté naturelle de l'éloquence », ce qu'on nommerait aujourd'hui la réalité du vrai. Mais Pétrone semble oublier que l'exception ne constitue pas la vérité; car pour montrer à ses contemporains la vie des fils de famille, il n'en rend que les jeux d'esprit, les folies légères et quelquefois infâmes. Lui aussi entasse les aventures, et s'il les croit plus modernes et de meilleur goût parce qu'elles sont galantes ou effrontées, c'est presque une calomnie de son siècle, mais ce n'est ni une parodie, ni une satire; c'est surtout un signe du temps. Son titre *Satyricon*, qui vient du mot *saturæ*, ne signifie pas satire, mais *mélanges*, et cette olla-podrida, qui prend tous les tons, parfois narquoise, quelquefois philosophique et littéraire, jamais prude, souvent d'une plaisanterie lugubre ou monstrueuse, reste sans indignation aucune.

Des traits profonds passent dans ces « joyeusetés » et deux épisodes nous intéressent ici. Les amours n'y sont pas épargnées, on le pense bien, les amours de tout sexe racontées dans un style soigné, aussi loin des beautés antiques que des hyperboles d'Asie. Mais il est impossible d'analyser des sujets pareils. On y voit quelles mœurs pouvaient « se chanter » dans Rome, sous couleur de raconter « ce qu'on a l'habitude de faire ». On trouve donc ici un grotesque épisode de mariage. Après une scène des plus licencieuses, deux femmes affolées font un complot à propos d'une enfant de sept ans : « Notre chère petite doit bien se marier *à la fin!* » La cérémonie a lieu en grande pompe. Mais je ne puis dire quelle raison ces femmes, qui furent précoces, donnent de cette parodie après boire d'une institution illustrée pendant des siècles par l'honneur des femmes romaines, comme aurait dit le poète de la bande.

Hosted by Google

L'autre épisode n'a qu'un trait, mais il frappe fort :

« Agamemnon (un des convives) ayant commencé : « Un pauvre et un riche étaient ennemis », — Trimalchion s'écria : « Qu'est-ce qu'un pauvre? » — « Spirituel! » dit Agamemnon, et il expose je ne sais quelle controverse. »

Quand le fond honnête de la société se révoltera contre ces mœurs et le fond misérable contre ce dédain qui va jusqu'à ignorer son existence, ce ne sera pas à la voix d'un de ces artistes de plume qui rivalisaient d'esprit avec Néron, sauf à recevoir de lui l'ordre de mourir. Qu'est-ce qu'un pauvre? Ce mot était écrit vers l'an 60 de notre ère, au moment où se répandait dans les masses la parole du Christ : « Heureux les pauvres! » Et quand l'épouse de Trimalchion parodiait le mariage, on avait entendu en Judée, au grand étonnement des docteurs, une orpheline proclamer la doctrine de la virginité.

Ces deux points ne sont pas les seuls ; mieux que d'autres ils marquent le contraste. Contre les raffinements de la corruption et du luxe, les masses ne s'arrêteront pas à chercher la balance de la raison et du droit ; à la première ouverture, elles iront à l'extrême. Leur unique philosophie est l'idéalisme; il les fait courir au désert avec les ascètes, au cirque avec les martyrs, à la virginité perpétuelle avec les orphelines du temple et les épou es converties. Par réaction, les mœurs inhumaines produisent des héroïsmes tout aussi en dehors de l'humanité.

Parmi les évangiles qui devaient plus tard être déclarés apocryphes et brûlés souvent comme tels, mais qui n'en avaient pas moins servi longtemps à la conversion des masses, à l'édification des fidèles, un des plus anciens est l'*Histoire de Joseph le charpentier*. On en a un texte arabe et il en reste des fragments d'un texte copte qui fut très répandu en Égypte.

Les épisodes, développés ailleurs, sont ici plus simples. Marie, élevée dans le temple, n'y est pas, comme dans les évangiles de la *Nativité*, nourrie par les anges, et, quand elle arrive à l'âge de puberté et que les prêtres, « de crainte

Hosted by Google

qu'il ne lui arrive ce à quoi les femmes sont exposées », veulent la mettre en sûreté dans une honnête famille, ce n'est pas un miracle, c'est le sort qui désigne Joseph, qui, « avec ses fils, s'occupait du métier de charpentier ».

Trois nativités de Marie, comme on pourrait appeler le *Proto-évangile de Jacques le Mineur*, l'*Évangile de la nativité de sainte Marie* et l'*Histoire de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*, marquent les degrés de développement de ces légendes. Le premier, le plus ancien, — car saint Justin en a parlé, — reste dans le ton de *Joseph le Charpentier*. C'est dans les deux autres qu'on voit s'accentuer la poésie du merveilleux.

Dès la deuxième version : l'*Évangile de la nativité*, l'idée de virginité apparaît. Marie, demandée en mariage par un prêtre pour son fils, a déjà invoqué un vœu, et les prêtres, surpris, ont discuté : « Dieu est honoré par les enfants qu'on donne à Israël. » Mais elle a répondu : « Dieu est honoré d'abord par la chasteté. » Quand vient l'âge pour les vierges du temple de rentrer dans le monde, selon la loi du pays, pour s'occuper de leur mariage, ses compagnes s'empressent d'obéir. Elle seule résiste. Les prêtres s'étonnent encore, le peuple est convoqué, le grand prêtre monte au plus haut degré du temple et s'adresse au peuple : « Depuis que ce temple a été construit par Salomon, il y a été élevé un grand nombre de vierges, filles de rois et de prophètes. Toutes, à l'âge nubile, ont pris un mari pour plaire à Dieu. Mais voici qu'avec Marie une nouvelle manière de plaire au Seigneur tend à s'introduire, car elle a promis de rester vierge. »

Dans la troisième version, c'est devant une sorte de concile des principaux de Jérusalem et des environs que la cause est portée; l'assemblée se met en prière et ce n'est plus le peuple, c'est Dieu que le prêtre consulte sur une « chose aussi douteuse », dit cet évangile.

La question de la chasteté essénienne était ainsi posée devant l'ancienne loi mosaïque.

Dans l'*Histoire de Joseph le charpentier*, le sort désigne Joseph; dans les nativités, les prêtres consultent Dieu, mais

Hosted by Google

il s'agit toujours de mariage. « Zacharie, dit l'ange au grand-prêtre, sors et convoque tous ceux qui sont veufs parmi le peuple, et celui que le signe de Dieu indiquera, elle sera en sa garde comme *épouse* [1]. »

Le concile assemblé, dans la troisième rédaction, entend une voix invisible qui dit de même : « Pour accomplir la prophétie d'Isaac, il faut chercher à qui confier et faire *épouser* la vierge. » Alors, la trompette du temple sonne, appelant les veufs de la tribu de David, et Joseph quitte sa hache pour obéir. Une colombe désigne Joseph, qui emmène Marie, célèbre les fiançailles et prépare la noce. En attendant, sept vierges vivent avec Marie et elles continuent à travailler ensemble pour le temple.

La question reste encore dans le doute. Dans les trois versions, les prêtres sont d'accord pour ne pas garder Marie. Ils la remettront à un parent, laissant le reste à Dieu. Un miracle résoudra le problème : « Vierge tu concevras, vierge tu enfanteras, vierge tu nourriras », lui dit l'ange dans la troisième version.

L'annonciation de l'ange à Marie, les doutes de Joseph levés par un ange, les reproches des prêtres à Joseph, l'épreuve des eaux amères, sont indiqués dans les Évangiles canoniques. Ces épisodes marquent la même progression dans nos apocryphes en s'y complétant par des naïvetés de détails, tantôt pour que l'ange rassure les scrupules de Marie, tantôt pour dissiper les soupçons de Joseph, à qui la troisième version fait dire : « Il se peut qu'un homme ait feint d'être un ange pour la tromper. »

II

Le roman cependant, après Pétrone, devait se développer, progresser, s'épurer. On y rattachera presque toujours le mystique au scabreux, les mystères d'Isis à ceux de Milet, et

[1] γυνη.

Hosted by Google

la peinture des mœurs légères, parfois infâmes, s'y perpétue à travers des incantations et des prodiges de la Kabale ou du culte. Un philosophe, un sage, Apulée, quand il veut amuser en écrivant l'*Ane d'or*, n'échappe pas plus au genre de la ville d'Aspasie qu'aux sciences occultes dont s'affolait l'Égypte. Là, c'est après des gauloiseries et avant des cérémonies d'initiation mystique qu'apparaît, comme une fraîche oasis, l'histoire de Psyché, qui méritait si bien d'être illustrée par Raphaël, écrite par La Fontaine et mise à la scène par deux illustres collaborateurs, Corneille et Molière. Il entre beaucoup de satires dans ces volumineuses aventures, et lorsque l'auteur, qui, en allant à la recherche de sujets nouveaux, a été changé en âne, redevient homme, et que le grand prêtre qui l'initie lui dit : « Une curiosité cher payée vous a conduit à la béatitude religieuse », on pourrait croire que la parodie s'attaque à ces ascètes qui croyaient sauver le monde et atteindre la béatitude éternelle en revêtant la peau d'âne de l'ignorance.

La pastorale de *Daphnis et Chloé* garde une tache des mœurs honteuses; mais Daphnis en a horreur, et, si la naïveté d'ignorance des deux amoureux reste dans le ton leste, c'est pour l'épurer avec les grâces de l'innocence. Le roman de *Théagènes et Chariclée* est entièrement chaste. L'auteur est un païen qui se fit chrétien et devint évêque; mais il renonça, dit-on, à son poste religieux plutôt qu'à son livre profane, et bien lui en prit, car l'évêché a disparu et le roman reste. Racine en fit ses délices, et il s'imprime encore de nos jours, dans la traduction d'Amyot. C'est un véritable roman de passion.

Dion, un autre païen, qui ne devait pas se convertir, mais qui, de philosophe d'école, se fit orateur de rue — on dirait aujourd'hui conférencier — pour purifier les mœurs et prêcher le relèvement, et qui mérita avant saint Jean Chrysostome le surnom de Bouche d'or, écrivit pour le peuple et lut au peuple le *Paul et Virginie* de l'antiquité, plus simple, plus champêtre et aussi chaste que le roman de Bernardin de Saint-Pierre. L'*Eubéenne* ne doit pas être une œuvre

Hosted by Google

unique; elle marque le plus haut point d'épuration de l'art populaire païen.

De son côté, l'idéal chrétien avait eu le temps de se répandre et de s'accentuer. Un des actes des apôtres, retrouvés en syriaque au désert de Natroun, nous permet de suivre les développements du poème aux mille chants de la virginité.

Les actes apocryphes des apôtres sont encore des légendes, mais rien n'est plus près du roman que des légendes pareilles, qui traitent si souvent des questions d'amour. Ces actes sont nombreux. Un seul recueil latin attribué, sous le nom de *Combat apostolique*, à l'évêque de Babylone Abdias, en résume dix : chaque apôtre a le sien. D'autres nous restent en grec; les uns qui ont servi à un résumé latin, d'autres dont le latin n'est pas conservé; citons la *Mort de Jean*, les *Actes de Mathieu et André*, l'*Histoire de Paul et de Thécla*; enfin, on a retrouvé des textes syriaques, qu'on croit traduits du grec, mais d'après une version antérieure à toutes celles que nous possédons. M. Wright en a publié six. Deux n'existent qu'en syriaque; ce sont : *Jean à Éphèse* et l'*Histoire de Philippe, apôtre et évangéliste*. Quatre ont été publiés par Tischendorf, en des textes grecs moins anciens; ce sont : *La mort de Jean*, les *Actes de Mathieu*, l'*Histoire de Paul et de Thécla* et enfin l'apocryphe, dont nous avons aussi un texte grec et un résumé latin : les *Actes de Judas Thomas*. J'ai déjà noté pour les *Homélies clémentines* ce fait de trois et quatre versions différentes, avec les mêmes caractères en faveur des textes syriaques, qui nous font remonter aussi haut que possible aux récits des premiers siècles. Si on ne connaissait qu'Abdias, par exemple, on aurait à peine une idée de ces légendes. Le syriaque nous les rend dans toute leur verdeur d'originalité; elles y apparaissent comme l'épopée en prose de la conversion et de la virginité.

C'est ici pour la première fois, si je ne me trompe, qu'ils sont analysés en français.

Dans cette prodigalité d'imagination, il ne pouvait man-

Hosted by Google

quer de se glisser quelque idée ou quelque fait que ne pût admettre l'orthodoxie ; aussi le pape Léon le Grand n'y vit qu'hérésies : « Comment les simples auraient-ils pu être séduits, si les vases empoisonnés n'avaient été bordés de miel ? » dit-il. Les hérésies ont passé ou ont été admises ; le miel qui édifia les esprits simples est conservé, et c'est lui qui nous intéresse. Car ce miel est de la poésie.

Il nous reste deux actes en syriaque qui prêchent la virginité en bordant la coupe du miel des Muses.

L'*Histoire de Paul et de Thécla* se termine, dans les textes grecs et latins, par une tentative violente où se retrouve l'usage qui défendait de faire mourir les vestales criminelles sans les profaner; car, même de cette horrible manière, l'antiquité respectait la virginité. Mais Thécla échappe aux profanateurs, comme aux bêtes féroces, par des miracles.

Cette scène dut être ajoutée après coup, car elle n'est pas dans le texte syriaque. Mais le syriaque montre la lutte entre les deux partis. Quand Paul a converti Thécla, elle renonce à son fiancé, Thamyris ; celui-ci traîne Paul devant le juge, et le peuple crie vengeance contre « ce magicien qui pervertit toutes les femmes et qui ne tolère pas que les vierges se marient ». Alors, deux hérétiques, ennemis de Paul, Démas et Hermogènes, conseillent au fiancé d'enlever Thécla. Ils lui prêcheront, comme Paul, l'immortalité de l'âme, mais ils lui permettront d'être l'épouse légitime d'un homme. Thécla échappe à ce danger, car l'auteur veut représenter en elle le triomphe de la virginité.

M. Wright signale les *Actes de Judas Thomas* comme la perle de la petite collection qu'il traduit du syriaque. En effet, c'est un roman de passion, où le chant d'un cœur qui aime, destiné par l'auteur à faire ressortir l'héroïsme de la chasteté, fait éclater, pour nous, les sentiments humains.

Ici, nous avons tout un livre en sept parties, sept actes, comme dit le texte. Le sujet s'ouvre largement par des miracles. Lorsque Thomas, vendu par le Christ comme esclave charpentier au service d'un roi d'Égypte, arrive chez Gutnaphar pour lui bâtir un palais, tout l'argent qu'il

Hosted by Google

reçoit du roi, il le donne aux pauvres en prêchant la foi nouvelle. Le roi, cependant, veut voir le palais qu'il lui construit; l'apôtre répond qu'il ne le verra qu'après la mort. Alors le roi cherche de quel supplice il punira une telle trahison, et son frère, plus irrité que lui, en prend une fièvre de colère et meurt. Le lendemain, Thomas le ressuscite. Le prince a vu au ciel le superbe palais bâti par l'apôtre et il a demandé à l'habiter; un ange lui ayant répondu qu'il appartenait à son frère, il a désiré retourner sur la terre : « Mon frère n'a pas vu ce palais, il me le vendra facilement », se dit-il en prince matois. Éveillé, il dit à son frère : « La moitié de ton royaume, tu l'aurais donnée pour moi; vends-moi le palais que tu as dans le ciel. — Quel palais? — Celui que le chrétien y a bâti pour toi. » — Le roi s'y refuse et raisonne assez juste : « Le même architecte peut t'en bâtir un pareil si tu le veux. » Le résumé latin ajoute ici un mot qui pouvait rester sous-entendu : « Donne-lui l'argent nécessaire. »

Les deux frères se font baptiser, et l'apôtre va porter plus loin l'Évangile.

Avant d'arriver chez ce roi, il a marqué le grand but de ses conversions. Dès le débarquement à Sandaruch, il a rencontré des hérauts appelant tout le pays, pauvres et riches, citoyens ou étrangers, à prendre part aux fêtes du mariage de la fille d'un roi. Quand l'apôtre arrive près du roi, qui l'engage à prier dans la chambre nuptiale de sa fille, c'est la virginité qu'il prêche aux fiancés. Aussitôt après sa prière, il se retire; mais quand le prince veut mener son épouse dans la chambre nuptiale, il voit devant lui le Christ, sous les traits de Judas Thomas. — « Comment es-tu encore ici, Judas? — Je ne suis pas Judas, je suis son frère. »

Alors, raconte l'évangéliste, notre Seigneur se mit sur le lit, fit asseoir les fiancés sur des chaises et il leur dit :

« Souvenez-vous de la prière de mon frère l'apôtre; si vous « gardez ses conseils dans vos cœurs, vous deviendrez des « temples purs et vous échapperez aux afflictions inévitables « et terribles du mariage et à la lourde charge des enfants,

Hosted by Google

« dont les fruits sont si amers. Car, si vous avez des enfants, « à cause d'eux, vous deviendrez des tyrans et des voleurs, « des oppresseurs d'orphelins, des rongeurs de veuves, des « malheureux accablés de malédictions, car presque tous « les enfants sont des sujets de souffrance. Si ce n'est pas « l'ennemi qui tombe sur eux, c'est le démon ou la maladie; « bien portants, ils se perdent dans l'adultère, le vol, la for- « nication, la convoitise et la vaine gloire, et leurs méchan- « cetés les torturent eux-mêmes. »

Voilà bien les raisonnements des époques de luxe et de corruption. Le Christ continue :

« Mais si vous croyez en moi, si vous vous conservez purs « en Dieu, les enfants que vous aurez seront de ceux qui « sont à l'abri des soucis et des dangers; et quand viendront « les noces véritables, vous serez parmi ceux qui entrent « dans la chambre nuptiale éternelle. »

Le jeune couple se laisse persuader à ces paroles, qui, pour l'écrivain pieux, semblent sans réplique; et quand au matin l'épousée reste sans voile et que son père s'étonne, que sa mère se scandalise, elle répond avec la fierté des néophytes : « J'ai ôté de ma face le voile de la corruption... Je suis invitée aux noces célestes. » Et le roi déchire ses vêtements, maudit le sorcier, mais Thomas a disparu, et les deux époux ne tardent pas à le suivre pour prêcher avec lui le Dieu des époux vierges et des mariages sans enfants.

Dans d'autres actes, ceux de Mathieu, dont nous n'avons que le résumé latin par Abdias, l'apôtre consent à prêcher devant la fille d'un roi en faveur du mariage. Il accorde que Dieu bénit les époux, puis il représente les dangers du mariage, en expose les devoirs, et le roi applaudit. Mais il part de là pour prêcher la virginité et comparer le fiancé qui veut ravir une vierge à son céleste époux au criminel qui rendrait une reine adultère. L'un mérite le bûcher; l'autre l'enfer. Le roi le fait tuer par derrière; mais le roi meurt bientôt d'un éléphantiasis.

Si nous avions le texte syriaque de ce discours en deux parties, il ajouterait sans doute quelques traits de l'époque

Hosted by Google

au plaidoyer de l'évangile de Judas Thomas contre la famille.

Les deux premiers actes de Judas Thomas semblent n'être que le prologue de l'histoire de Karish et de Mycdonia. Ces époux s'adoraient, Thomas arrive et les voilà séparés. L'histoire s'ouvre par une scène démocratique. La princesse, portée sur un palanquin, fend la foule; l'apôtre lui crie : « Pourquoi maltraitez-vous ce peuple qui veut écouter la parole de Dieu? » Puis, s'adressant aux porteurs : « Que la bénédiction de Dieu soit sur ceux qui se courbent sous le fardeau! Car Dieu vous fait hommes, et des hommes font de vous des bêtes de somme, et ceux que vous portez pensent, dans leur esprit, que vous n'êtes pas des hommes et que vous ne savez pas que tous les hommes, esclaves ou libres, sont égaux devant Dieu et tous soumis au jugement auquel nul n'échappera, libre ni esclave, pauvre ni riche. »

Judas Thomas prêche alors sur les devoirs communs aux hommes, et Mycdonia descend du palanquin, tombe à ses pieds et lui dit : « J'ai vécu jusqu'ici dans un désert, priez pour moi! »

Ce jour-là, son mari la trouve affaissée; il l'embrasse : « Viens, je ne puis souper sans toi. » Elle se dit fatiguée : « Excuse-moi aujourd'hui, je suis troublée. » Karish fait porter auprès d'elle la table servie; il soupera du moins à côté de son épouse aimée. « J'ai refusé le souper du roi pour rester auprès de toi. » Elle s'excuse encore : « Laisse-moi dormir seule aujourd'hui. » L'époux cède et, le matin, après de mauvais présages, il va saluer le roi; elle, court à l'apôtre, et Thomas entonne un hymne : « Bénis soient les purs! bénis les purs et les humbles!... » Le soir, la scène se renouvelle. « Où as-tu été? — Chez mon médecin. — Non, chez ce magicien. — Eh bien, oui! nos médecins ne guérissent que le corps, destiné à périr, tandis que celui-ci guérit les âmes impérissables. » Karisch s'effraye, il a entendu dire que cet homme séparait les époux : « Ce que la nature nous enjoint, ce que les dieux bénissent, il nous l'enlève. » Mycdonia ne répond pas. Alors commence l'élégie de l'amour conjugal : « Ma femme, sœur chérie, mon amour, Mycdonia, ne te

Hosted by Google

laisse pas prendre à des actes de magie ! » Mais elle reste « muette comme une pierre ». Pendant qu'il soupe, affligé, elle prie : « O mon seigneur Dieu, donne-moi la force de te garder cette chasteté dont tu fais tes délices et qui m'assurera la vie éternelle ». Quand il revient : « Il n'y a plus de place auprès de moi, » lui dit-elle, « car le seigneur Jésus, à qui je me suis unie, est toujours à mes côtés, et il est meilleur que toi. »

Karish rit : « Tu imites ce sorcier, n'est-ce pas ? » et il s'approche d'elle. Mais elle crie : « A l'aide, Dieu nouveau qui es venu dans l'Inde ! », se tord les mains et s'enfuit chez sa nourrice.

L'époux s'afflige et raisonne : « Ce n'est pas un instant de privation qui m'attriste. Mais elle, Mycdonia ! la voir tombée ainsi, sa grandeur abaissée, sa liberté d'âme opprimée, sa hauteur d'esprit humiliée au point de s'enfuir, nue, hors de la chambre, même jusque dans la rue, s'il l'eût fallu. O malheur à moi à cause de toi, mon épouse légitime, qui m'abandonnes, toi qui m'es plus chère que toute ma famille... Il n'y a pas un an que nous sommes unis et déjà l'on t'arrache à mon amour ! J'aurais préféré que la mort t'enlevât et non pas cet esclave échappé peut-être à son propriétaire ! »

Elle court chez l'apôtre, qui l'approuve. Karish va chez le roi : « Cet Hébreu qui est venu dans l'Inde enseigne que l'homme et la femme doivent se séparer et vivre en mendiant comme lui. Pour être des fils de la vie éternelle, il faut que l'époux renonce à sa compagne et l'épouse à son mari. Et ma pauvre femme l'a cru, elle qui ne pouvait supporter d'être séparée de moi une heure ! » Le roi s'irrite : « Je te rendrai ta femme. » Il envoie à l'apôtre. On trouve Mycdonia à ses pieds. Interrogée, elle répond fièrement : « Je ne veux plus me soumettre aux désirs de la corruption. » Le roi ordonne d'arrêter cet étrange corrupteur : « Jésus est plus grand que ton roi, » dit Judas. On le flagelle, on le garrotte : il se réjouit. Emprisonné, il chante une prière où il raconte toute sa vie, sa naissance de fils de roi, ses voyages, ses aventures. Puis vient un hymne, pendant que Karish supplie sa femme, qu'il

Hosted by Google

a trouvée en larmes, les vêtements déchirés, les yeux égarés : « Ne me torture pas le cœur! Je suis Karish, l'époux de ta jeunesse... Qu'ai-je à faire dans la vie?... Dois-je me rappeler ta beauté et y rester insensible? ou dois-je penser à ton désir de chasteté et me soumettre en silence? Où est celui qui se laisse ravir ainsi son bon et beau trésor?.. Moi, supporter la perte de ta beauté! Mais ton image est en moi toujours! mais c'est mon âme qu'on veut m'arracher! c'est mon ciel qu'on veut me fermer!.. c'est ma joie..., mon repos..., ma vie..., ma lumière!... Mes parents sont de grande maison; que peuvent-ils pour moi? Mes amis sont nobles ; ils ne me sauveront pas... Les dieux du pays ont consacré notre union, ils me laissent arracher ce qui m'est plus cher que tout ce qui est au monde! Je suis prince, je suis ami du roi, on m'obéit, on me craint : gloire, richesse, puissance, je donne tout pour qu'on me rende une heure de nos premières années à deux, ô Mycdonia! Qu'on m'arrache un œil, pourvu que tes yeux me regardent comme autrefois; qu'on me coupe le bras droit, si je puis te presser du bras gauche sur mon cœur!.. »

Sourde « comme une pierre »; l'auteur tient au mot, il le répète. Et l'élégie continue. Karish la vante : « Et quelle beauté! quelle grâce! quelle élégance! que de nobles qualités! » La pierre se tait. « Malheur à moi! je ne t'entendrai donc plus parler! » Il se compare à l'apôtre : « Ne suis-je pas plus beau, plus riche que ce sorcier, et de plus nobles aïeux? Mais tu es pour moi plus que mes aïeux, plus que tout ce que je possède! Et l'on nous sépare!.. »

Mycdonia parle enfin : « Celui que j'aime est plus grand que toi. Car tu es de la terre et tu y retourneras, et lui est au ciel et me prendra au ciel. Richesse, beauté, parure, tout passe, et l'on reste devant la mort avec ses péchés. J'ai oublié tes familiarités, tes caresses, ton amour qui finira avec toi. Notre Seigneur Jésus habite pour toujours les âmes qui se réfugient en lui; il m'a délivrée de ces hontes que j'ai pu supporter quand je ne croyais point... »

Il supplie. Il fera tout ce qu'elle voudra. Mais qu'elle réfléchisse. Bien des femmes ont cédé à ces idées, mais elles ont

Hosted by Google

considéré la vie et ont été rendues à elles-mêmes. Qu'elle ne se livre pas à la moquerie et ne fasse pas de son époux la risée publique. Rien n'y fait. Mycdonia ne pense qu'à revoir l'apôtre dans sa prison, à être baptisée, à le sauver. Elle prie pour son mari : « Que Jésus éloigne de lui ces fièvres de folie! » Karish, blessé, reprend : « Si je ne t'avais pas aimée, tu ne me taxerais pas de folie! » Et il l'attire à lui : « Rappelle-toi, ma sœur, le jour où tu m'acceptas pour époux! » Mais elle : « Ce temps n'est plus. J'ai abandonné l'instant qui passe pour l'avenir qui dure, la joie transitoire pour la joie éternelle, la fête d'un mariage de corruption pour les noces de la vie céleste... »

Les menaces sont vaines. Thomas, interrogé, avoue et il répète les paroles de mépris du Christ contre « le lourd fardeau des fils et des filles », qu'il assimile à l'adultère, au vol, à l'ivrognerie et à la débauche. Si le roi parle de le faire mourir : « Frappe; ni le fer, ni le feu ne sépareront plus Mycdonia de celui qui a pris possession de son âme! ».

Alors, Karish s'irrite : « S'il y a un jugement après la vie, je serai à côté de toi, et, si ton Dieu est juste, je serai récompensé, car je ne t'ai fait aucun tort, et toi, tu m'as affligé! Mais ici même, je puis te rendre le mal que tu me fais. Écoute donc et persuade à Mycdonia de redevenir ce qu'elle était avant de te voir. » Alors Judas Thomas s'écrie : « Ah! si les hommes aimaient Dieu comme ils aiment leur femme! »

L'auteur croit mettre une raillerie dans la bouche du saint; il ne voit pas qu'il fait l'éloge de cet époux qui aime. La situation de Karish pouvait prêter au ridicule; des mots pareils la sauveraient, si elle n'était sauvée à chaque page par le ton de sentiment sincère que lui donne l'auteur, redevenu humain pour faire chanter l'amour légitime.

L'apôtre raille l'épouse à son tour : « Remplis donc les volontés de ton frère Karish. » Mais elle : « L'action que tu n'oserais nommer, oses-tu me conseiller de la faire? »

Le roi envoie la reine à Mycdonia. La reine est convertie, et le roi maudit Mycdonia et Karish. Il envoie son fils à

Hosted by Google

l'apôtre : « Si c'est de la magie, enseigne-la-moi. » Un miracle favorable encore à la virginité intervient, et le fils du roi demande le baptême. Marié de bonne heure, il a dû vivre chaste avec sa jeune épouse, frappée de paralysie; un miracle la guérit, mais ce n'est pas pour la rendre à l'amour conjugal.

Enfin, le roi ordonne sa mort et le somme une dernière fois : « Ote cette magie du pays. — Cette magie ne quittera plus ton pays ni ton palais », dit l'apôtre triomphant, et il meurt : son œuvre est faite, le Seigneur peut le rappeler à lui.

Le roi et Karish, ne pouvant vaincre leurs épouses, les ont laissées « aller où elles voulaient ». Longtemps après, un fils du roi est possédé du démon; le roi, désespéré, a recours au tombeau de l'apôtre : on n'y trouve pas son cadavre; mais un peu du sable où il a été déposé suffit à guérir l'enfant, et le roi courbe la tête sous le baptême. Karish seul ne fléchira point, car il aime.

La Bible avait dit : « La femme quittera son père et sa mère pour suivre son mari. » Mais il est dangereux de fouler aux pieds la nature. Le mariage avait été trop profané et l'amour trop avili pour que la réaction n'allât pas aux excès. Saint Ambroise opposera au petit cénacle aristocratique des vestales les nombreuses vierges du Christ, qu'il appelle : « la plèbe de la pudeur », et le *Banquet des Vierges*, de saint Méthodius, mort martyr en 312, empruntera encore le mode antique pour faire l'apologie de la virginité, en un débat pour ou contre, qui a pour théâtre le jardin de la Vertu, fille de la Philosophie.

Aucun texte ne va plus loin que les apocryphes syriaques, excepté l'Évangile égyptien. Là, l'idée est portée à l'extrême. Quand Salomé demande au Christ jusqu'à quand la mort et le mal prévaudront : « Aussi longtemps que vous autres, femmes, vous enfanterez », répond-il, et il ajoute : « Je suis venu pour détruire l'œuvre de la génération. » Selon cette bible, le monde ne sera sauvé que « quand il n'y aura plus ni mâle ni femelle ». Une humanité androgyne, la doctrine est là dans

Hosted by Google

toute son exagération, qui a produit tant d'hérésies antisociales et de mutilations monstrueuses.

Les païens de la décadence ne faisaient pas un autre raisonnement pour préférer la débauche au mariage. Ainsi le devoir était abandonné des deux côtés, ici pour les vices de l'infécondité, là pour l'idéal de la virginité. Étrange accord de deux extrêmes aussi opposés, pour vilipender « les hontes » du mariage, calomnier la famille, déshonorer l'amour, dans une époque qui aurait eu tant besoin que les plus nobles natures, les vierges et les penseurs, devinssent de sages époux pour rendre des mœurs à la société et des hommes à la patrie.

La même réaction se montre contre les richesses dans le vœu de pauvreté. Saint Athanase a écrit la glorification de la Thébaïde dans sa *Vie de saint Antoine au désert*. Si on retrouvait cette légende dans un texte pareil au roman de Karish et de Mycdonia, nous aurions, comme pour la virginité, le poème de la pauvreté voulant venger les lois de la nature offensée par un idéal contre nature. Un mot d'Athanase fait éclater ce sentiment : « Nous sommes ignorants, fait-il dire à l'ermite, mais nous croyons en Dieu et nous sauvons le monde. » L'abus des richesses publiques et privées avait été tel qu'on ne trouvait rien de mieux à y opposer, au lieu de la sainteté du travail, que le mépris de tout ce qui fait la civilisation : travail et capital, science et arts, rien que des pauvres et des ignorants qui croient tout sauver en détruisant tout.

Est-il besoin de rechercher les causes de cette grande chute? Elles apparaissent dans les œuvres littéraires et l'homme y apprend à ne pas s'écarter de la nature.

Quoi de plus facile à une race forte et guerrière que de se procurer, par l'esclavage, des serviteurs qui assurent à quelques privilégiés les loisirs des nobles travaux de la pensée, de la politique, de la guerre, de la législation, des arts, en même temps que des courtisanes qui détournent leurs passions du sanctuaire de la famille, où se gardent l'honneur de

Hosted by Google

l'épouse et la pureté du sang? Mais rien n'est plus dangereux que ces attentats à des millions d'hommes en vue de la civilisation de quelques-uns, que cet assujettissement des masses et des nations à la culture d'un seul peuple.

Comment rentrera-t-on dans l'humanité? On a trop abusé de la force, trop déshonoré le travail, trop profané l'amour! Alors, le raffinement de l'esprit ou les dégoûts de l'âme ne peuvent plus rien accepter de la vie dans la simplicité de la vie. On rêve en toute chose l'au delà. Au delà des « hontes » du mariage et du « fardeau » des enfants, par les vices monstrueux et stériles, ou par la « plèbe de la pudeur » ; — au delà des misérables grandeurs de l'esprit qui avaient suffi à la santé d'âme de Platon, de Cicéron, de Sénèque et de Chrysostome[1], par les malaises de l'âme, les troubles de l'imagination, les profondeurs d'une métaphysique de sentiment et les humilités d'un mysticisme extrême; — au delà du forum, de la patrie, de la société, par les ascétismes de l'art ou du culte, les excès du luxe ou de la mendicité; — au delà de la vie même, par le suicide ou le martyre, la nécromancie ou le miracle, la divinisation des Antinoüs ou la béatification des vierges. Entre les crimes qui attentent à la nature, et les idéalismes qui la dédaignent, il n'y a plus de milieu. Revenir aux lois naturelles de la vie? Les plus nobles esprits y sacrifieraient tout, et les philosophes le firent comme les ascètes et les martyrs. Mais les masses étaient là. Qu'apprennent-elles de la philosophie? A mépriser les dieux. De la religion? A mépriser la société. Quels exemples leur ont donnés les rois et les empereurs? La violence, la destruction et la mort. Quel exemple leur donne le Dieu nouveau dans ses miracles? Toujours la violence, la destruction et la mort. Sans remonter au terrible Jehovah, cela commence dans l'Évangile (*Actes des apôtres*), où Ananie et Saphira sont frappés de mort par un miracle pour avoir conservé une partie de leur fortune en la donnant aux pauvres. La vie

[1] « La sagesse est la santé de l'âme » dit Cicéron (*Tusculanes*, II, 5), et saint Jean Chrysostome considère les troubles de la mélancolie comme « plus dangereux que le démon » (*De la consolation*, II).

Hosted by Google

du Christ même montre la foule réclamant d'Hérode son supplice, et il est hors de doute que la persécution des chrétiens vint bien plutôt de l'esprit des masses païennes, habituées à voir leurs empereurs punir de mort les crimes de lèse-majesté et attendant d'eux la vengeance de la majesté des dieux, tandis que les empereurs et les évêques étaient opposés à la persécution.

Ces masses qui avaient applaudi au martyre des chrétiens, qui plus tard se soulèveront contre les juifs, courent à l'assaut des temples et au massacre des hérétiques. Des moines les guident au sac et au meurtre contre l'école philosophique d'Alexandrie. Et pourquoi ne s'allieraient-elles pas aussi aux barbares? Ils sont les fléaux de Dieu. Saint Grégoire reproche aux chrétiens de s'être unis à eux pour le pillage, et le philosophe Eunape les accuse de leur avoir indiqué le passage des Thermopiles. Au moment où Alaric venait de saccager Rome, saint Augustin, montant en chaire, entendit murmurer autour de lui : « Il ne va pas nous parler de Rome, j'espère! » Ces sentiments éclatent dans un poème qui n'est connu que depuis 1852, où Dom Pitra l'a publié. Commodien, son auteur, porte le nom de Mendiant chrétien, sans doute pour marquer dans quelle classe fermentent ces haines qui fraternisent avec les Vandales et se réjouissent de voir « six mois durant, les patriciens tomber tous égorgés ».

La foule des esprits simples, cette « vile petite plèbe », d'où saint Jérôme dit que sortit l'Église, est prompte à prendre au mot les modèles de la vie et du livre. L'histoire la montre partout, et ici comme ailleurs, mettant en pratique cette terrible contagion de l'exemple des répressions célestes : le bras du peuple est le bras de Dieu.

Le peuple cependant est le grand refuge où se conservent les énergies morales, le terrain vierge des renouvellements sociaux. Le milieu où il souffre, s'instruit, progresse, est comme la matière cosmique des civilisations, et son émancipation morale et sociale est la sphère supérieure où aspire l'humanité, comme son instruction, son édification est le rêve et le but

Hosted by Google

de toutes les grandes philosophies. En appeler aux masses, tel était aussi le principe commun à l'empire et à l'Église. Mais la vraie démocratie ne s'improvise point. L'Église, non plus que l'empire, n'eut le temps d'assurer leur avènement par l'instruction, mère des bonnes mœurs, œuvre lente, et la petite propriété, tutrice du travail libre, œuvre profonde. Comprendre cette tâche n'a pas manqué aux grands esprits des premiers siècles. Mais, si le privilège n'abdique jamais à temps, voulant n'abdiquer qu'à coup sûr et croyant la société menacée des moindres brèches qu'on lui fait, — au cœur des masses, la foi est plus prompte à conclure. L'empire, allant au plus pressé, satisfaisait leurs besoins et leurs plaisirs, *panem et circenses* : c'était la pire des décadences. L'Église croyait aux passions religieuses des ignorants et des ascètes « sauvant le monde », ou des épouses vierges sauvant les mœurs en refusant d'être mères : c'était le suicide social. Que pouvaient faire la raison humaine, la justice profane, la philosophie des Platon, la vertu des Marc-Aurèle, l'éloquence des Bouche d'or, païens ou chrétiens, devant cette double plèbe?

La première cause de la chute de Rome fut dans les abus de la force engendrant des mœurs violentes ou monstrueuses. S'il ne fallait que détruire un empire pour extirper de l'humanité tant d'horreurs et d'attentats, on laisserait passer la justice du peuple, et que les chefs-d'œuvre mêmes périssent! Mais l'ignorance détruit sans réparer, la violence engendre la violence et ce n'est pas dans le sang des sages et sur les ruines des sciences et des arts que refleurissent les bonnes mœurs. La cause profonde qui empêcha l'évolution philosophique et morale du génie antique et biblique de se résoudre pacifiquement est cette fausse démocratie. Tout ce qui est humain étant devenu étranger aux masses corrompues par l'esclavage ou affolées d'idéalisme, la civilisation fut étouffée entre l'ange et la bête. « Tant il est vrai, dit Villemain, que la religion... n'est pas un instrument politique qui suffise à tout, et ne peut suppléer pour les États ni le travail, ni la liberté, ni la gloire. »

CH. POTVIN.

Hosted by Google

ESSAIS ET NOTICES

ROBERT HAMERLING, *Homunculus*, poème en dix chants. — Hambourg et Leipzig, chez Richter, 1888.

Né en 1830 à Kirschberg am Walde (Autriche), de parents laboureurs, Robert Hamerling, après de brillantes études moyennes à Zwelte et à Vienne, se fit inscrire en 1848 à l'université, dans la faculté de médecine. Lors de la révolution, il entra dans la légion des étudiants, se battit contre les régiments de Metternich, défendit Vienne, fut traqué après le siège, qui avait fait une ville sombre de la riante et insoucieuse capitale autrichienne.

Hamerling cependant put revenir à l'université. Mais ces terribles mois avaient changé le plan de sa vie. Il laissa la médecine, et prit la philosophie, l'histoire, la littérature, les langues orientales. En 1855, il était nommé professeur au gymnase de Trieste. En 1857, il donnait un recueil lyrique : *Ein sangergruss vom Straude derAdria ;* de 1858 à 1862, plusieurs volumes — *Venus, im Exil, Sinnen und Minnen, Ein Jugendleben in Lieder, Ein schwanenlied der Romanlik, Germanenzug* — lui firent une belle place dans les rangs des poètes allemands. En 1865, sa santé l'obligea à quitter le gymnase. Depuis, il se repose... en donnant des chefs-d'œuvre.

En 1866, c'est son épopée *Ahasver im Rom* — livre admirable par la vigueur et la pureté de la forme, par le réalisme des tableaux en même temps que par l'idée philosophique profonde, à laquelle il donne un corps. *Der Konig von Sion* (1869), une nouvelle épopée, *Danton und Robespierre* (1871), un drame de bibliothèque, sont la réhabilitation poétique, la justification devant l'humanité de deux grandes et étranges figures : Jean de Leyde, et Robespierre. Il est au moins digne de remarque que ce soit un poète allemand, et un Allemand d'Autriche, qui le premier ait fait de Robespierre, non pas le

Hosted by Google

personnage secondaire servant de repoussoir, mais le héros, le personnage sympathique de son poème.

Quatre ans après cette hardie tentative, c'est *Aspasia*, — roman d'amour et d'art, où revit la grande décade athénienne, qui s'appelle le siècle de Périclès dans l'histoire et qui pour le romancier devrait s'appeler le triomphe de la beauté. Ce livre, fait de science archéologique et de poésie, où les acteurs sont les plus grands artistes du monde, donne la sensation de quelque beau marbre antique, remis au jour après deux mille ans.

Ajoutez à cette brillante série deux volumes d'esquisses et de mémoires en prose, une comédie aristophanesque, des poèmes, une allégorie mise en musique, une réponse en vers à la critique, et vous n'exagérerez pas en saluant Robert Hamerling comme un des premiers, comme le premier des poètes encore vivants de l'Allemagne.

Il y a aujourd'hui, à la date de 1888, un livre nouveau d'Hamerling : *Homunculus, épopée moderne en dix chants*. C'est une histoire bien étrange.

Homunkel est né dans un laboratoire ; il est le fils de la cornue chimique ; c'est à un savant professeur qu'il doit sa peau et ses os : *diese Haut und diese Knochen*. Mais le petit bonhomme, pour être précoce jusqu'au scepticisme le plus pessimiste, est mal venu : dans ce composé chimique, c'est la partie corporelle qui est manquée. Le docteur le réduit à l'état embryonnaire, et... par la magie de la science, transporte la cellule dans le sein de la digne femme de Munkel, un pauvre maître d'école, saint Joseph par la science.

Le composé chimique a un rude apprentissage de la vie : tour à tour maître d'école, poète, valet de chambre ou secrétaire d'un don Juan, joueur heureux, tribun, meneur, espion, officier des gardes du pape, banquier, médium, impressario, socialiste, carliste, ministre de princes détrônés, colporteur, acteur dramatique, missionnaire... — j'en passe, — il disparaît pendant quelque temps et revient s'établir journaliste dans une grande ville. Son journal est le journal que l'abonné reçoit gratuitement à condition de lire les annonces, le journal dont la rédaction ne coûte rien mais rapporte gros.

Il faut voir, dans le petit vers sautillant, le chef de parti, le grand banquier, l'éditeur et l'ennemi du livre qui vient de paraître apporter les articles couverts de leur prose et de leurs louis, voir la collection de l'éloge et du blâme, le prix courant des qualificatifs, le pensionnat des opinions, des découvertes...

Puis Munkel vend son journal à une société anonyme ; et la

Hosted by Google

Bourse lui donne ce que jamais homme ne posséda : le billion. C'est un délire d'imagination que la description de ses palais, de ses jardins, de ses collections, de ses serviteurs!... Et pourtant Munkel n'est pas heureux, il n'est sain de corps ni d'esprit. C'est son créateur qui le sauve et lui dit le secret de son origine; le mal, c'est que trop d'or s'est mêlé à son être; il y faudra veiller, sinon Munkel est l'aimant de ce précieux métal. Munkel guérit. Le monde entier, du czar à l'empereur de Chine, fête le jour triomphal où ses caisses renferment enfin le billion. Quelques jours après, Munkel saute vulgairement.

Triste, las, il descend le Rhin en bateau à vapeur, et, pour en finir, se jette par-dessus bord. Il se noyait, quand une femme l'a sauvé. Cette femme, c'est Loreley, la *Nixe*, la sirène du Rhin. Au clair de lune, elle lui conte son histoire : elle s'ennuyait sur son rocher solitaire; elle était partie, elle s'était faite actrice, écuyère, doctoresse, courtisane; elle a ruiné ses amants quand c'étaient des banquiers, elle a fait qu'ils fussent chassés quand c'étaient des rois; elle n'a pas aimé; son cœur est si vide...; elle va essayer de la vertu, de la piété... Mais Munkel sent dans tout son être le voisinage de l'or... c'est l'or du Rhin, le trésor des *Nibelungen*, gardé par le dragon. Lui qui n'a pas été engendré par un père, est l'homme qui peut vaincre le dragon. La Nixe le conduit; le dragon est vaincu. Munkel garderait volontiers tout le butin. La Nixe en ferait bien autant. Mais ils se devinent; ils éclatent de rire, et, prenant l'or, ils se prennent l'un l'autre...

Quelle fête que la célébration de leurs noces! La nuit finale est une nuit de Walpurgis... littéraire; une ronde infernale sur le Bocksberg, où toutes les écoles étalent effrontément leurs nudités, leurs laideurs, leurs ridicules, leurs mesquineries, où tous les genres apparaissent et où, entre autres, la critique s'en va marquée au fer rouge de l'école poétique moderne, qui volontiers la ferait simple et humble commentatrice.

Riche sans mesure, Munkel dédaigne d'employer son génie dans le vieux monde. Il s'en va avec Loreley fonder un État modèle dans une île inconnue jusqu'à lui, sur les côtes d'or d'Eldorado. Rien d'amusant et d'original comme la description du nouvel État. C'est la satire gouailleuse ou mordante de nos sciences politiques, économiques, sociologiques, statistiques. Le peuple, que l'immigration lui donne, adore le fondateur de l'État. C'est à peine si deux éléments de dissolution viennent à bout de son gouvernement modèle : un

Hosted by Google

tribun qui réclame les droits de la minorité, et une mine d'or que l'on découvre dans le voisinage. La révolution éclate et Munkel y perd son trône et sa femme : Loreley suivit le tribun.

Munkel, alors, renonce à faire le bonheur de cette humanité perverse. Il crée une nouvelle race : ce lent travail qui du singe a conduit à l'homme, Munkel le refait intensivement. Il crée une immense école où les singes apprennent à parler, à lire, à écrire, à chanter, à faire de la musique, de la gymnastique rationnelle, à danser. Quand ils sont civilisés à ce point, leur esprit inné d'imitation les rend propres à tout : ils font à l'homme une concurrence acharnée; ils le dépassent. Ils ont conscience de leur supériorité, et ils finissent par renverser les termes dans la maxime que l'homme descend du singe; c'est l'homme désormais qui n'est que l'ancêtre incomplet de la race souveraine... Ils trouvent dans l'Inde un passé, une histoire. L'homme recule devant eux, leur cède l'assemblée publique, la scène, la chaire universitaire. Mais quand le vieux professeur, le créateur de Munkel, est chassé à son tour, il exige de sa création qu'elle en finisse avec cette dangereuse fantaisie et ces élèves arrogants. Munkel se risque à une paternelle admonition et se fait siffler. Une tribu de sauvages sauve l'humanité : elle attaque les singes et au moment de la bataille leur lance des corbeilles d'amandes, de dattes, de figues, de noix... empoisonnées : « Chassez le naturel, il revient au galop. » Les singes se font assommer, à moitié morts par le poison. Il ne reste de leur empire qu'un monstre, un être né du dragon et du singe, civilisé comme l'un, ailé comme l'autre.

Des singes, Munkel passe aux Israélites. Le monde chrétien s'aperçoit de nouveau que le nez juif ne lui plaît guère, et pour s'en débarrasser se déclare insolvable. Munkel les ramène en Palestine, nouveau Moïse, nouveau Messie, le Messie de l'intelligence, le Messie de la pensée. Munkel est heureux. Il a retrouvé la *Nixe :* elle était venue à Jeruscholayim... en pèlerinage. Son tribun s'était fait planteur; elle avait vécu chez les Mormons; elle avait essayé de conquérir les droits de la femme, et, toujours le cœur vide, elle venait prier. Munkel l'avait reprise... Mais, comme le Messie du cœur, le Messie de l'intelligence est cloué sur la croix. Son peuple se venge d'avoir été ramené dans la terre promise, et Munkel mourait comme le Christ quand l'Europe — c'est-à-dire les banquiers, les fils de famille, les princes avec ou sans couronne, les ministres des grands et des petits États — rappelle les Juifs... Ils n'achèvent pas Munkel; il reste en croix, seul dans la nuit noire, avec Ahasvérus, l'éternel

Hosted by Google

voyageur, pendant que sur la mer les vaisseaux s'éloignent et qu'un émir emmène Loreley à Constantinople. Seul dans la nuit, Munkel veut mourir, ou plutôt vivre pour prêcher l'évangile de la mort à une humanité aussi fatiguée de vivre que lui. Ahasvérus le délivre, et, muets, ils s'embarquent tous deux. Cette scène sombre est réellement grandiose.

Il reste deux chants : *Sein oder Nichtsein, Ende ohne Ende.* Prêchée par Munkel, l'humanité veut se détruire; à une heure fixée, elle cessera tout entière de vouloir la vie, et cette grève unanime des volontés conduira au néant. Les trente vers qui peignent l'approche de ce dernier instant donnent le frisson... Mais un couple arrive trop tard; deux volontés manquent au moment fatal; deux amoureux se sont embrassés au lieu de vouloir la mort, et le soleil, et le printemps et le ciel bleu reparaissent.

Mais pour Munkel l'homme n'existe plus; il tente la dernière épreuve qui lui reste : la science, l'étude. Elle lui donne une puissance qu'il n'avait pas connue. Elle lui donne d'augmenter à l'infini la portée de ses sens, de surmonter tous les obstacles naturels, de quitter la terre, d'errer dans l'espace infini. Mais il n'a pas tout prévu : le vaisseau aérien est indestructible, mais la foudre brise le gouvernail et désormais Munkel erre dans les cieux, seul dans cette arche « qui n'abordera pas à une rive fleurie », seul avec Loreley, belle encore mais morte, seul avec sa création monstrueuse, le produit du dragon et du singe. Il erre seul, se maudissant, Juif Errant, Ahasvérus de l'infini...

Je le disais : l'histoire est étrange.

Est-ce une fantaisie d'imagination, est-ce une satire, est-ce une allégorie, est-ce un poème didactique, un livre à thèse? C'est peut-être tout cela. Mais il faut voir d'abord la manière dont le sujet est traité. Quelle admirable forme! Le petit vers trochaïque de huit syllabes cause, raconte, décrit, change de visage à chaque instant, passe d'une réflexion philosophique à une charge, est mordant d'ironie ou relève une poétique image, est sérieux, badin, mélancolique, gouailleur; a le diable au corps. Grâce à lui, tout passe : le burlesque, la parodie, le rapprochement de mots ou d'idées qui épate, coudoient sans étonnement des pensées sérieuses, des mots à l'emporte-pièce, de fines railleries, la vraie satire et la plus délicate poésie. Et leste, vif, le récit continue, sans que la description l'arrête, sans que l'on demande — tant c'est enlevé — si c'est bien vraisemblable!

Hosted by Google

Reprenons nos questions.

Est-ce une fantaisie d'imagination? A une lecture superficielle, devant cette forme si variée, devant cette trame étrange, tissée de science, de légende, de philosophie, histoire où l'on va de Darwin aux Nibelungen, de Schopenhauer à Jésus, de la Bourse à l'or du Rhin, de la politique et du journalisme à l'Ancien Testament, on songe à une mystification poétique, mais on sent aussitôt qu'il y a mieux dans ce livre qu'une plaisanterie de grand artiste.

Est-ce une satire? Tout notre XIX^e^ siècle y passe : la science, la littérature, la politique nationale et internationale, la sociologie, la sarabande effrénée des millions, des découvertes, des croyances, des mœurs, l'hypertrophie des appétits matériels et sensuels, la précocité et le pessimisme, en même temps que la soif et la croyance d'arriver à l'impossible! Cela y est, mais cela y est comme détail, comme accessoire. On cherche en vain une pensée satirique qui dominerait dans l'œuvre tout entière ou seulement dans un seul chant. Dans l'épisode des Israélites, par exemple, plus d'un vers va droit au caractère parfois peu sympathique de la race; mais je n'ai pas vu encore flétrissure plus énergique, plus terriblement plaisante de la monstruosité des manœuvres antisémitiques que quelques vers du même chant.

Ainsi, ni fantaisie, ni satire! Au fond, malgré le libre cours de l'imagination et les intentions railleuses, c'est un poème philosophique. Voici, en deux mots, la thèse : Munkel, c'est l'esprit, l'intelligence, la *Nixe*, c'est la face sensuelle de l'homme; ni les sens, ni l'intelligence ne suffisent à l'humanité; il faut le cœur : l'amour et la passion. Rien cependant ne ressemble moins à un livre à thèse qu'*Homunculus*. Les situations sont exceptionnelles, invraisemblables. Les héros ne sont pas des hommes; ce sont de bizarres créations de l'imagination poétique de l'auteur, de vrais pantins dont il tient la ficelle. Qu'est-ce que leurs actes impossibles, dans des situations qui ne sont pas l'idéal de l'esprit, prouvent pour ou contre une thèse essentiellement humaine?

Il est vrai que grâce à tout cela le livre est de lecture attachante, plein de verve et de mordant, original et neuf.

Mais la thèse? Et comment s'arrange-t-elle avec la fiction?

Eh bien — et ç'a été là le grand talent de l'auteur — on oublie la fiction, parce que tout le détail est humain. C'est notre société, ce sont nos travers, nos vices, nos ridicules, nos maux que Munkel et la *Nixe* coudoient; c'est de notre vie qu'ils vivent; ils ont nos

Hosted by Google

aspirations, nos rêves ; et pas un lecteur qui ne se sente tenir à eux par quelque mal, qui est autour de lui ou en lui, hélas! Et, quand il les voit vivre autrement que par et pour l'idée qu'ils personnifient, quand ils ne sont plus la résultante d'une thèse, mais que la thèse résulte de l'observation de leurs actes, alors, il ne sent que mieux par le relief de l'exécution que la pensée est profonde et poignante de vérité. La tête peut jouer un trop grand rôle dans l'humanité : nous avons trop de science, nous n'avons pas assez de passion. Nous faisons encore de grandes choses, mais c'est froidement, sans élan, et ces grandes choses-là peuvent rester stériles. De tout ce qui se fait, l'homme est la pierre de touche. Quand la génération a fini sa tâche, quand le siècle traîne ses dernières années, demandez-vous si l'homme est meilleur autour de vous. Et qui répondra oui, si le cœur bat moins fort, si l'enthousiasme, la générosité, le dévouement, toutes les aspirations ardentes, la soif, je dirai, la folie des grandes choses, ne sont plus que des mots; que la jeunesse est vieille et que l'indifférentisme ronge l'humanité? C'est que l'intelligence est un Antée qui ne reprend des forces qu'au contact du cœur, et que les vrais hommes « viri » sont ceux

> ...bei welchen Licht im Haupte
> Sich mit Wärme paart im Herzen [1].

Et qui dira oui, s'il y a moins d'amour, mais plus d'appétits sensuels; plus de richesses, mais moins d'honnêteté; si l'esprit sait plus, mais s'il s'élève moins; si, en un mot, il y a plus de science, mais moins de moralité, moins d'idéalisme, moins de cœur? On se le demande en fermant le livre, sans que l'on ait l'impression d'avoir été sermonné en vers, et d'avoir lu pendant trois cents pages de la morale en action.

A. Louis Franck.

La Macédoine, par Ofeikoff. — Philippopoli. Imprimerie centrale, 1888.

Parmi toutes les questions que soulève le règlement des affaires d'Orient, il n'y en a pas de plus complexe et de plus discutée que celle de la Macédoine.

Cette belle contrée, appelée à un si brillant avenir économique, surtout depuis l'ouverture du chemin de fer Belgrade-Salonique, est revendiquée par trois nationalités différentes, les Grecs, les Serbes

[1] Lumière dans la tête, chaleur au cœur. *Homunculus*, p. 315.

Hosted by Google

et les Bulgares. Les Grecs prétendent que la Macédoine, la patrie d'Alexandre le Grand, est peuplée par leurs frères, et qu'elle doit tout ce qu'elle possède de civilisation à l'influence hellénique. En outre, sans la possession de la Macédoine, ils ne peuvent réaliser « la grande idée », c'est-à-dire la réunion de Constantinople à la Grèce et la reconstitution de l'empire byzantin.

Les Bulgares soutiennent que les trois quarts de la population macédonienne, y compris les musulmans slaves, sont de leur sang; que les Grecs sont très peu nombreux et qu'on ne les rencontre que sur les côtes de la mer Égée et dans quelques villes; qu'il y a dans le pays plus de Valaques-Tzinzares que de Grecs et que c'est seulement dans la partie nord-ouest qu'on rencontre des Serbes mêlés aux Skipétars.

Les Serbes ont des prétentions tout opposées. La Macédoine est sans doute, disent-ils, peuplée de Slaves; mais ces Slaves sont des Serbes, sauf dans la partie orientale de la province qui confine à la Roumélie. Ce pays doit leur appartenir, non seulement en raison de sa nationalité, mais aussi parce qu'il a fait partie de l'empire du grand Douchan et surtout parce qu'il est indispensable à l'expansion de la Serbie, qui ne peut arriver à la mer que par la Macédoine. Tous ces débats supposent ouverte la succession de « l'homme malade », c'est-à-dire de la Turquie.

M. Ofeikoff étudie à fond tous les éléments ethnographiques de la Macédoine. Il cite et discute tous les textes anciens qui montrent quelle était la race habitant le pays. Il analyse les différents dialectes qui y sont parlés, et de cette étude, il conclut que la contrée est réellement bulgare. Demandez, dit-il, aux habitants quelle langue ils parlent, à quelle nationalité ils appartiennent : ils répondront qu'ils sont Bulgares. Cyrille et Méthode, les apôtres des Sud Slaves, nés aux environs de Salonique, étaient Bulgares. Le désir qu'ont la Grèce et la Serbie de s'agrandir ne constitue pas un droit à l'annexion.

Pour prouver que l'élément hellénique est le plus nombreux, les Grecs montrent qu'il y a plus d'élèves dans les écoles grecques que dans les écoles bulgares. Cet argument ne prouve rien. L'enseignement primaire était jusque récemment donné exclusivement par les ministres du culte ou sous leur direction. Ceux-ci étant Grecs, l'école était grecque aussi. Naguère encore, il n'y avait pas en Bulgarie d'écoles bulgares. Le grec était partout la langue de l'enseignement et du culte. Pouvait-on en conclure que la population était grecque?

Il en est de même aujourd'hui en Macédoine.

Hosted by Google

Le nombre des Grecs a constamment diminué, parce que, ne pouvant supporter les exactions et les violences des Turcs, ils ont fui la campagne pour se réfugier dans les villes et surtout aux bords de la mer, leur élément. Les Bulgares, plus patients, plus exclusivement adonnés à l'agriculture, ont pris leur place.

Mais pourquoi perpétuer ces querelles et ces antagonismes de race, alors qu'il serait si facile d'y mettre un terme? Qu'on garantisse aux populations la liberté de conscience, la liberté d'instruction, les autonomies locales, et le problème est résolu. Un village est-il en majorité grec, la langue employée dans l'église, dans l'école, dans le conseil sera le grec. Ce sera le bulgare dans les villages de cette race, le serbe dans les villages serbes. La minorité, si elle est assez nombreuse, aura aussi son église et son école à elle, et dans l'administration, les deux langues seront admises, comme cela se fait en Roumélie. Dès lors, ces hostilités de race, si regrettables dans des pays en voie de formation, disparaîtront, parce qu'elles n'auront plus de raison d'être.

Le livre de M. Ofeikoff est un vrai trésor d'érudition. Il est indispensable à quiconque voudra se renseigner sur la situation actuelle dans la péninsule des Balkans. ÉMILE DE LAVELEYE.

La question eucharistique, simplifiée et élucidée par M. LOUIS DURAND. Paris et Genève, 1883. 1 volume.

Sous ce titre, M. Durand, ancien pasteur de l'église évangélique de Liége, a publié depuis peu un ouvrage sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention des personnes qui s'intéressent aux études religieuses. C'est une réfutation tout à fait nouvelle du dogme de la transsubstantiation, qui est, comme on sait, le dogme le plus important du catholicisme et forme, avec la messe qui en est la conséquence, le centre du culte catholique.

L'auteur commence par établir, dans sa préface, l'origine de la controverse eucharistique : le débat remonte, dit-il, au XI^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque où le diacre Bérenger, reprenant pour son compte la doctrine primitive de l'Église, se mit à enseigner que le Christ a donné aux paroles de l'institution de la Cène : *Ceci est mon corps*, le sens figuré, qui consiste à dire du signe qu'il est la chose signifiée. Dès ce jour, la question eucharistique était née, et depuis

Hosted by Google

elle n'a cessé d'agiter l'Église pendant tout le moyen âge jusqu'au XVI^e^ siècle, où elle fut reprise avec une nouvelle ardeur par Luther, Calvin, Melanchthon et les autres chefs de la Réforme protestante. Elle dure encore aujourd'hui, et a donné lieu à la publication d'un nombre incroyable d'ouvrages de polémique.

Mais, chose étrange, malgré huit siècles de discussions, la controverse eucharistique en est toujours restée au même point. Elle n'a pas fait un seul pas, et cela parce que les adversaires aussi bien que les défenseurs du dogme de la transsubstantiation ont manqué de méthode dans leurs discussions. Les uns et les autres ont disserté à perte de vue sur le sens littéral et le sens figuré des paroles du Christ: *Ceci est mon corps*, sans avoir eu soin de définir préalablement le sens littéral et le sens figuré, si bien que les uns et les autres se sont mépris au point de prendre pour le sens littéral un sens absurde, qui n'existe dans aucun langage. Ensuite les docteurs catholiques, de même que les docteurs de la réformation, ont fait de l'exégèse par le moyen du dogme, au lieu de le faire d'après les règles d'une saine herméneutique. Par exemple, les réformés jusqu'ici ont dit : « Le dogme de la transsubstantiation est absurde. Donc le sens que l'Église catholique donne aux paroles *Ceci est mon corps* est absurde. » Une méthode exégétique saine et rationnelle conduit à renverser le raisonnement et à dire : « Le sens que l'Église catholique attribue à ces paroles est absurde; donc le dogme lui-même est absurde. »

Après avoir ainsi exposé l'objet du débat, l'auteur établit, dans une série de trente-trois lettres adressées à un père jésuite à qui il avait offert de discuter publiquement la question eucharistique, que toute la controverse sur ce point doit se concentrer sur le sens qu'il convient d'attribuer aux paroles de l'institution de la Cène : *Ceci est mon corps*, et principalement sur le mot *Ceci*. En effet, qu'est-ce que le Christ a voulu désigner par ce mot? Les réponses qu'on a données à cette question varient beaucoup, mais elles peuvent se ramener facilement à trois : 1° Par le mot *Ceci*, le Christ a désigné non pas le pain qu'il donnait à ses disciples, mais son propre corps, son corps visible et tangible, assis à table. C'est l'interprétation de Carlstadt et de quelques hérétiques du moyen âge. 2° Par le mot *Ceci*, le Christ a désigné le pain qu'il tenait dans ses mains et qui figurait ou représentait son corps. C'est l'interprétation des protestants réformés. 3° Par le mot *Ceci*, le Christ a désigné non pas le pain en tant que pain, mais le pain changé, transsubstantié en son corps. C'est l'interprétation des catholiques romains.

Hosted by Google

Que sont maintenant ces trois interprétations et quelle est la valeur de chacune d'elles? C'est ce que M. Durand examine ensuite et expose avec une merveilleuse clarté.

Il considère d'abord l'interprétation de Carlstadt et démontre que c'est elle qui est l'interprétation *littérale* des paroles de l'institution de la Cène. En effet, qu'est-ce qu'un homme doit observer pour donner à une expression telle que celle-ci : *Ceci est mon corps*, le sens littéral? Pour cela, il lui suffit évidemment d'observer deux choses : 1° par le mot *Ceci* indiquer son corps, et 2° par les mots *mon corps* désigner réellement son corps. Donc, pour donner aux paroles de l'institution de la Cène le sens littéral, le Christ lui aussi n'avait qu'à observer ces deux points. Or, c'est Carlstadt qui affirme que cela a été précisément le cas, puisqu'il prétend que par le mot *Ceci* le Christ a désigné non pas le pain qu'il tenait dans ses mains, mais son propre corps; donc, c'est bien Carlstadt qui donne aux paroles du Christ le sens absolument littéral.

Mais quelle est la valeur de cette interprétation de Carlstadt? Est-elle admissible? Non, répond M. Durand, elle est fausse; et tous les théologiens l'ont rejetée avec raison, aussi bien dans le camp catholique que dans celui des protestants et des réformés.

Mais si le sens littéral de Carlstadt est inadmissible, il faut nécessairement se prononcer pour le sens figuré. L'auteur est ainsi amené à examiner la seconde interprétation, c'est-à-dire celle des réformés qui affirment, comme on vient de le voir, que par le mot *Ceci* le Christ a désigné le pain, lequel figurait ou représentait son corps. En effet, dit M. Durand, si le Christ n'a pas parlé dans le sens littéral, il faut nécessairement qu'il ait parlé dans le sens figuré. La condition nécessaire de ce sens ne comprend du reste qu'un seul point, savoir que par le mot *Ceci* le Christ ait indiqué autre chose que son corps visible et tangible; car, puisqu'il suffit de ce seul point pour que le sens ne soit pas littéral, il suffit aussi de ce seul point pour que le sens soit figuré. D'ailleurs, lorsqu'une proposition affirme l'identité de dissemblables — comme c'est le cas pour la proposition : *Ceci est mon corps*, puisque par le mot *Ceci* le Christ n'indique pas son propre corps, mais le pain qu'il tenait dans ses mains — il faut rejeter le sens littéral et regarder la proposition comme figurée, ou comme fausse. C'est ce que reconnaissent d'ailleurs les théologiens catholiques eux-mêmes, et c'est sur cette règle de logique, c'est-à-dire l'argument des dissemblables, que les réformés se sont toujours appuyés pour affirmer le sens figuré des paroles du Christ : *Ceci est*

Hosted by Google

mon corps. C'est donc, conclut M. Durand, l'interprétation des réformés qui est la seule admissible.

C'est après avoir ainsi déblayé le terrain, c'est-à-dire après avoir démontré clairement par l'examen de l'interprétation de Carlstadt et de celle des réformés ce que c'est que le sens littéral et le sens figuré des paroles de l'institution de la Cène, que l'auteur considère la troisième interprétation de ces mêmes paroles, c'est-à-dire celle des catholiques romains.

Et d'abord, comment les théologiens catholiques prétendent-ils démontrer leur interprétation, eux qui rejettent à la fois le sens figuré des réformés et le sens littéral de Carlstadt, et affirment que par le mot *Ceci* le Christ a désigné le pain changé en son corps? Comment — chose capitale dans ce débat — comment répondent-ils à l'argument des dissemblables? Ils y répondent en recourant au dogme qu'il s'agit précisément de démontrer. En effet, ils affirment que dans les paroles du Christ: *Ceci est mon corps*, le mot *Ceci* n'indique pas le pain qui serait demeuré pain, mais un pain qui, au moment où le Christ le donnait à ses disciples, était changé au corps du Christ; c'est-à-dire qu'ils établissent le sens de ces paroles du Christ sur le dogme de la transsubstantiation, alors qu'il s'agit, au contraire, d'établir le dogme sur le sens de ces mêmes paroles. Ils croient que c'est là le moyen d'échapper à l'argument des dissemblables; ils pensent qu'en créant ainsi, sous les espèces du pain, un corps fictif du Christ, ils peuvent affirmer que par le mot *Ceci* le Christ indique son corps, et qu'ainsi la proposition *Ceci est mon corps* n'affirme plus l'identité de dissemblables.

Mais tout le monde voit que c'est là un misérable expédient, un moyen sophistique de se tirer d'embarras, et qui consiste à considérer comme démontré ce qui est précisément en question ici, à savoir la doctrine de la transsubstantiation. Invoquer ce dogme pour établir le sens d'un passage sur lequel on prétend que ce même dogme est établi, ce n'est pas faire œuvre d'exégète, mais de sophiste. Et voilà pourtant ce que font les théologiens catholiques pour soutenir l'interprétation qu'ils donnent des paroles de l'institution de la Cène!

Et ce qu'il y a de plus curieux en ceci, c'est que ces théologiens, tout en raisonnant ainsi en dépit du bon sens, prétendent interpréter *littéralement* les paroles du Christ : *Ceci est mon corps*, comme si le sens littéral de ces paroles n'était pas celui que Carlstadt leur a donné, ou comme si à côté de ce sens littéral il pouvait y avoir un

Hosted by Google

second sens littéral tout différent. Mais tout second sens littéral de ces paroles est absurde. Il en résulte que l'interprétation des catholiques romains est également absurde.

C'est là la conclusion où aboutit logiquement l'auteur. Mais il ne s'en tient pas là : pour compléter la démonstration de l'absurdité de l'interprétation des docteurs catholiques, il cite un grand nombre de passages tirés de leurs écrits et dans lesquels ils reconnaissent implicitement qu'ils ne font intervenir le dogme de la transsubstantiation dans l'interprétation qu'ils donnent aux paroles de l'institution de la Cène, que pour faire cesser l'hétérogénéité des dissemblables. Ils disent, par exemple, que c'est à cause de la conversion de la substance du pain au corps du Christ que la proposition *Ceci est mon corps* a le sens littéral. Ils reconnaissent donc implicitement que leur prétendu sens littéral de cette proposition est fondé sur le dogme de la transsubstantiation. Il y en a même qui l'avouent ouvertement, entre autre Bossuet, qui dit que la transsubstantiation est *le fondement* du sens que l'Église catholique donne aux paroles de l'institution de la Cène.

M. Durand examine ensuite quelques-unes des conséquences qui découlent du dogme de la transsubstantiation. Il démontre, par exemple, que même en admettant comme fondé le fait de la transsubstantiation, c'est-à-dire qu'en admettant qu'il y ait dans le sacrement de l'Eucharistie la substance du corps du Christ, cette substance et le corps visible et tangible du Christ ne sont pas numériquement un, qu'ils sont des dissemblables, et que ce n'est que figurément qu'on pourrait affirmer leur identité. Aussi les docteurs catholiques, ne pouvant nier cette conséquence, affirment-ils hardiment que le corps visible et le corps invisible du Christ sont *le même corps et ne sont pas le même corps*. Bossuet va même plus loin, en disant que le corps du Christ dans l'Eucharistie *est un corps et que ce n'en est pas un*, sans avoir l'air de se douter qu'il affirme là deux choses absolument contradictoires.

Après avoir ainsi réfuté le dogme de la transsubstantiation, l'auteur reprend la démonstration du sens figuré des paroles de l'institution de la Cène et achève d'établir de la manière la plus évidente, en s'appuyant sur le texte des Évangiles et les témoignages de l'Église primitive, que ce sens est le seul admissible. Il termine enfin son exposé par l'examen de quelques passages secondaires que les théologiens catholiques invoquent à l'appui du dogme de la transsubstantiation. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce supplément de

Hosted by Google

démonstration, bien que les considérations qu'il y fait valoir méritent toute l'attention ; cela nous entraînerait trop loin dans un simple compte rendu. Concluons avec lui que le dogme de la transsubstantiation n'a aucun fondement solide dans l'Évangile, que les raisonnements sur lesquels les docteurs catholiques prétendent l'établir sont sophistiques, et qu'ils tournent perpétuellement dans un cercle vicieux, puisqu'ils fondent le sens qu'ils attribuent aux paroles *Ceci est mon corps*, sur le dogme de la transsubstantiation, et que, d'autre part, ils prétendent établir ce dogme sur le sens qu'ils donnent à ces mêmes paroles.

Tel est, en résumé, le livre de M. Durand. On peut dire que, par la façon tout à fait neuve et originale dont il a présenté et développé sa thèse, l'auteur a complètement renouvelé la controverse eucharistique. Il a fait ce que personne n'avait encore fait avant lui, en démontrant avec une rigueur mathématique et une clarté vraiment lumineuse la fausseté et l'absurdité du dogme de la transsubstantiation. A ce titre, son ouvrage mérite une mention toute spéciale parmi les nombreux écrits auxquels cette matière a donné naissance. Nous ne saurions trop le recommander à tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses : ils retireront de la lecture de ce livre non seulement satisfaction et profit, mais ils y trouveront aussi une arme efficace pour combattre l'erreur monstrueuse que l'Église catholique ne cesse de propager et d'enseigner dans le monde, en forçant ses adhérents à admettre comme vrai un dogme à la fois faux et absurde.

J. KÜNTZIGER.

UN POÈME FLAMAND SUR CHARLES-QUINT.

On pourrait plutôt dire : un poème sur l'égoïsme du trop célèbre empereur gantois. On sait combien les Gantois eux-mêmes ont autrefois pris le change sur ce faux grand homme, qui eut certainement plus de chance que de génie. Après l'écrasement des libéraux flamands au XVI^e^ siècle, les Espagnols s'ingénièrent à faire naître en Flandre une légende populaire. La censure n'eut garde de défendre la circulation des plaquettes flamandes sur les *vrolijcke daden*, les faits joyeux de la vie de Charles-Quint. L'opinion du *verkwezeld vlaenderen* (comme disait M. Delhougne) avait été tellement fourvoyée que, lors de l'inauguration d'Albert et d'Isabelle, en 1600, à Gand, on inaugura aussi une statue de Charles-Quint, de glorieuse mémoire. Pour comble d'ironie, la statue fut dressée sur la place du Vendredi,

Hosted by Google

là même où les comtes et les souverains, à leur joyeuse entrée, juraient solennellement de maintenir les libertés du pays.

Encore en 1775, les francs-bateliers (cette corporation si énergique, mais sous Artevelde) réclamaient un monument pour le populaire empereur. Plus tard, lorsque la révolution française eut détruit cette colonne, on essaya, à plus d'une reprise, de la rétablir. Heureusement, l'instruction historique se développa, grâce aux bonnes écoles du roi Guillaume, et comme on ne détruit que ce qu'on remplace, la noble figure d'Artevelde, le promoteur de la neutralité et de la fédération gallo-flamande, chassa enfin des esprits le masque plus espagnol que flamand du brûleur d'hérétiques.

Voici maintenant qu'un poète[1], s'inspirant de l'histoire vraie et notamment de l'œuvre de M. Alexandre Henne, fait revivre, par une sorte d'imagination reconstructive, le vrai Charles-Quint et le vrai peuple qu'il a trahi. C'est en vain qu'on a essayé, de nos jours, de calomnier, au profit de leur bourreau, les révoltés de 1539, les *cresers* de Gand. Si leurs descendants subissent encore aujourd'hui le sobriquet de *strop-dragers* (la hart au col), ils en sont fiers. Dans cette ville, où l'histoire nationale est maintenant si bien connue de tous, chacun sait que ce fut la force qui prima le droit. En tout cas, un prince gantois aurait dû pardonner à sa ville natale quelque surexcitation démocratique. N'était-elle pas provoquée depuis longtemps, comme le prouve minutieusement et documentairement M. Henne, par d'incessantes demandes d'énormes subsides? L'aigle, non, le vautour impérial ne s'acharnait-il pas à dévorer le plus pur de la substance de ces travailleurs trop riches au gré de leurs maîtres? « En moins de vingt ans, dit Sorjna, Charles tira des Pays-Bas de 18 à 20 millions d'or, plus qu'ils n'avaient jamais payé à tous leurs souverains ensemble. »

Encore si ces subsides avaient pu servir aux intérêts communs des Pays-Bas. Mais l'histoire est bien connue; le petit archiduc, comme le Bacchus de la mythologie, héritait coup sur coup de tous les dieux, de tous les princes qui disparaissaient, et quand il fut élu empereur, par haine de la France, Charles-Quint ne vécut plus que pour sa folle ambition d'arbitre du monde. S'il garda les Pays-Bas, ce fut pour les mettre en coupe réglée par des gouvernants interposés.

C'est cette tragique déception des Gantois que nous dramatise l'épopée de M. De Geyter. Au premier chant, quand les sonneurs du beffroi mettent en branle le formidable *Roelant*, dans cette nuit féerique du 24 février 1500, où la grande ville en délire acclame la

[1] *Keizer Karel in het rijk der Nederlanden*, in middeleeuwschen versbouw, door JULIUS DE GEYTER. — Schiedam, 4. A. M. Roelants.

Hosted by Google

naissance du premier fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, on croit entendre partout, jusque dans le son des cloches, retentir ce cri : « Flandre, enfin, voilà un prince à toi ! »

Een eigen vorst is u geboren.

Depuis si longtemps, en effet, la riche Flandre avait été la proie de princes étrangers. Cette fois, c'était un Gantois qui régnerait sur les Pays-Bas ; la nationalité néerlandaise allait se concentrer, se reconstituer pour former le royaume des trois embouchures, pour l'équilibre *stable* de l'Europe. Aussi, jamais Gand, qui de tout temps connut les fêtes prestigieuses, n'en imagina une aussi splendide. Toute cette splendeur, authentiquement attestée par les archives, revit dans ces vers vibrants, sonores, où la tonalité est tout à la fois familière et souveraine comme dans un tableau de Rubens. Au lieu de ces massifs alexandrins que Helmers et d'autres solennels aiment à prodiguer, M. De Geyter fait revivre musicalement le vrai vers flamand, leste et preste, des vieilles ballades. Avec son rythme à quatre accents toniques librement distribués, il fait merveille.

L'élasticité rythmique donne en quelque sorte la volée à une conception poétique des plus audacieuses. Le poète est comme un voyant qui, sur le fond ténébreux du passé, fait surgir et briller les grandes lignes et les grandes figures. Sans doute les tableaux se succèdent quelquefois comme des *dissolving views*, et dans leur rapidité fantastique laissent à peine respirer. Mais que d'avantages dans cette course rapide, quand il s'agit, comme ici, de suivre une vaste carrière impériale sans perdre de vue le véritable sujet, le peuple gantois trompé par un Gantois !

Ce sont d'abord les de Chièvre et de Croy, qui représentent toutes les tendances antinationales. Le parti français, qui déjà inquiétait Philippe le Beau, intrigue et s'agite autour du jeune archiduc. On aura soin de le détourner de la langue flamande malgré les instances de son aïeul Maximilien. On le détourne aussi de toute connaissance sérieuse des fières libertés de ce vieux pays. Les prêtres et les seigneurs qui l'entourent ne veulent que dominer sous son nom. Aussi, que le jeune Charlot s'amuse, c'est l'essentiel. Qu'importe même si son caprice le pousse à déshonorer la famille de Van Melle, doyen des bouchers !

L'idylle des amours de Charles et de Rozemond, la fille de Van Melle, fait un délicieux contraste avec toutes ces sombres perspectives de trahison et de tyrannie. Nous suivons les amoureux dans leur poétique retraite ; mais bientôt la politique nous rappelle. Elle nous revient, non d'une façon abstraite, par des considérations philosophiques et d'autant moins assorties aux vers ; elle nous apparaît

Hosted by Google

d'une façon brusquement saisissante et tragique. Le père de Rozemond tue l'officier qui, de la part du prince, lui annonce son déshonneur; les doyens s'assemblent, la conspiration s'organise; on assiste à une discussion émouvante au *Dekenkamer* (chambre des doyens). C'est au septième chant. Plusieurs orateurs démontrent l'hypocrisie et l'égoïsme de Charles-Quint. Toutes ces belles espérances du 24 février 1500 n'étaient que des chimères!

Autre contraste non moins richement agencé. Nous sommes à Bruges, nous assistons à un grand festin où se rencontrent Albert Dürer, Erasme, Quentin Metsys, Thomas Morus et d'autres célébrités du temps. Ici, nous entendons retentir les plus jolies chansons imitées de l'ancien romancero flamand. La plus originale est la chanson de la revanche, celle des *kerels* ou paysans contre leurs seigneurs. M. De Geyter a rarement été mieux inspiré; on reconnaît ici le fruit d'une longue étude, attestée par son *Reinaert* modernisé, ou plutôt renouvelé, rajeuni par l'ingénieuse appropriation du vieux thiois [1].

Mais ne croyez pas que ce soient là de brillants hors-d'œuvre. Toute cette variété s'ordonne et s'organise en vue d'une pensée maîtresse, la fatalité qui livre un noble pays à toutes les cruautés d'un despote bigot. Quand le poète nous dépeint les splendeurs de l'art flamand et les richesses de l'industrie nationale, n'est-ce pas pour nous faire conclure avec Erasme : « Ah! si Charles voulait! » N'est-ce pas pour rendre la tragédie en quelque sorte palpitante de réalité?

Mais Charles-Quint s'obstine. Il ne veut pas écouter la voix de son frère, le bâtard Joris Borlunt. Il n'a de pensée que pour l'Espagne, pour l'empire ou plutôt pour lui. Et pourtant, un moment, le refrain de ces doléances de Joris, *men klaagt in Gent* (on se plaint à Gand) a paru lui rappeler les heureux jours qu'il a connus en Flandre.

Au début du huitième chant, il faut noter un hymne tout évangélique :

Vergiet, o mensch, nooit menschenbloed!

« O homme, ne verse pas le sang humain! » L'Évangile ne vous permet pas même la guerre défensive. Hélas! le poète a beau excommunier la guerre, comme s'il était un vrai prêtre de l'Évangile; la guerre, dans ces pages brûlantes, apparaît de tous côtés. A côté de la guerre des diplomates et des intrigues, c'est la guerre des sectaires et des fanatismes; et puis, c'est l'émeute qui gronde à Gand, pour préparer sa terrible déchéance. Ici, malgré toute notre admiration pour tant d'heureuses créations poétiques, il nous faut bien reprocher à M. De Geyter d'avoir un peu manqué de mesure. Pourquoi ne pas

[1] Reinaerd-de-Vos in nieuwnederlandsch met de regels van den middeleeuwschen versbouw. Schiedam, H.-A.-M. Roelants, 1885.

Hosted by Google

recourir, deux ou trois fois, à l'expédient de la narration rétrospective, dont on a dit trop de mal, par préjugé moderniste contre les classiques? Peut-être même ce joli tableau du dixième chant, la cour d'Isabelle de Portugal, ne produit-il pas tous ses effets à cause du voisinage encombrant d'autres scènes pathétiques. En d'autres endroits, nous remarquons que les allusions historiques sont quelquefois trop savantes et trop peu explicites pour le commun des lecteurs. Si le *Keizer Karel* a eu un si grand succès de lecture chez les lettrés du Willems-fonds de Bruges et d'Anvers, et chez les étudiants de Gand, c'est que cet auditoire d'élite était suffisamment initié aux événements de notre fatal XVI^e^ siècle.

Mais la conclusion du poème (au douzième chant) est irréprochablement conçue et surtout exécutée. La némésis de cette trilogie apparaît irrécusable dans l'abdication de Charles-Quint et sa comédie de la mort à San-Yust. Oh! il est bien puni, ce rabroueur des communes, et cet inventeur de la politique féroce de Philippe II! Le hasard lui avait tout donné : qu'en a-t-il fait? Cet enfant gâté de la fortune, le voilà fourbu, vidé à cinquante-quatre ans! Il a ruiné les Pays-Bas à force de répéter avec son chroniqueur Jean Le Maire : « La puissance du populaire qui est entretenue en trop grande liberté n'estime point les prières de son prince. » Il a soulevé contre lui l'animosité des Espagnols, surtout des *communeros* et de tous ceux qui criaient au favoritisme flamand. Il a exaspéré les luthériens d'Allemagne, sans aucun profit pour le règne de l'orthodoxie. Sa campagne même de roi paladin contre les musulmans ne produisit pas ce qu'elle avait coûté. Dissimulé, habile et froid, portant l'égoïsme jusque dans la dévotion, il a mérité d'être soupçonné d'avoir manqué de générosité à l'égard de sa mère, la pauvre Jeanne la Folle. M. De Geyter a dramatisé admirablement les remords de Charles-Quint, lorsque dans le *Prinsen-hof*, au moment de quitter pour jamais la Flandre, il revit son passé comme le Bonaparte de Lamartine :

> Lorsque le souvenir de sa grandeur passée
> Venait, comme un remords, l'assaillir loin du bruit.

Et quand on songe que tant de scènes et de tableaux de la *haute histoire* (comme on disait jadis) ont pu nous être donnés sans aucune contorsion de style, sans le moindre fracas de vocables-trouvailles (comme on dit aujourd'hui), l'on est bien disposé à conclure avec le *Gids* d'Amsterdam : « Ce poème va prendre dans notre littérature moderne une grande place à part. Voilà du moins de la poésie sans mièvrerie ni sentimentalisme. »

J. STECHER.

Hosted by Google

LA FEMME DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

« J'ai fait marcher la femme d'Égypte, le pas large, dans le lieu qui lui plaît; ni les misérables ni d'autres ne l'outragent sur son chemin. »

(Paroles du roi RAMSÈS III.)

C'est une proposition reçue, banale, incontestée dans le grand public, que durant toute l'antiquité, et cela parce que l'antiquité était païenne, la femme était réputée un être vil, méprisable et traitée comme tel. La loi et la société s'unissaient, dit-on, pour l'exclure de la famille comme de la vie civile, l'enfermer dans la solitude du gynécée et ne lui épargner ni hontes ni humiliations.

Grâce enfin au christianisme vainqueur, la dignité de la femme a été reconnue, l'Église l'a proclamée faite comme l'homme à l'image du Créateur, partant, l'égale de l'homme et digne d'un même respect.

Quelques auteurs, se croyant mieux avisés, ont, pour ainsi dire, divisé le monde ancien en deux zones : l'Occident, véritable Éden où la femme était l'objet de tous les cultes, le but, l'âme de tous les enthousiasmes, et l'Orient, terre de désolation et d'amères souffrances.

Ces deux opinions, en tant qu'opinions absolues, nous paraissent exclusives et par conséquent fausses l'une et l'autre.

Nul ne niera les services que l'Église chrétienne a rendus à la cause de la civilisation. Nul, non plus, n'osera méconnaître ce cachet indélébile que le magique Orient imprime à tous ses enfants comme à toutes ses institutions.

Hosted by Google

Certes, dans l'Occident chrétien, la femme acquiert au moyen âge une prééminence réelle. C'est pour lui plaire, pour obtenir ses faveurs que les hommes affrontent les plus grands périls, se soumettent aux plus dures épreuves. C'est elle que suivent et honorent les chevaliers, elle que chantent les poètes; mais on oublie généralement que cet engouement si intense, si général prenait sa source dans les anciennes traditions germaniques et dans les mœurs chevaleresques que les Arabes introduisirent en Europe.

Cet engouement, au surplus, n'a laissé que de bien faibles traces dans nos codes modernes, tout imbus du principe romain de l'*imbecilitas sexus*.

D'ailleurs, aucun poète du moyen âge n'a chanté la jeune fille, la vierge, comme les poètes hindous, et Draupadî, Savitrî et Damayantî resteront à jamais les types de l'épouse dévouée.

Certes, comme toutes les civilisations asiatiques, celle qui fleurit sur les rives du Tigre et de l'Euphrate était atteinte d'un mal dont elle n'eût pu ne pas être atteinte, l'esclavage. Et l'on chercherait vainement ailleurs un pareil raffinement de dureté et de cruauté envers la femme esclave, une pareille oppression du faible par le fort.

Mais, du moins, la loi y étendait-elle sa protection sur la femme du moment que celle-ci faisait partie d'une famille régulièrement constituée.

Le code assyrien édictait des peines très sévères contre le fils qui disait à sa mère : « Tu n'es pas ma mère », et contre l'homme qui disait à sa femme : « Tu n'es pas ma femme » [1].

Si les Hébreux ont vénéré l'épouse [2] et la mère [3], ils n'ont jamais fait aucun cas de la femme en tant que femme.

Bornés et grossiers, ils semblent n'avoir jamais soupçonné les trésors de tendresse et de dévouement qu'un cœur de femme peut renfermer.

Le Deutéronome exempte du service militaire, pendant un

[1] F. LENORMANT, *Études accadiennes*, III, 24.

[2] *Exode*, XXI, 10.

[3] *Ibid.*, XX, 12; XXI, 17. Lévit., XIX, 3. — *Deutér.*, V, 16.

Hosted by Google

an, l'homme qui vient de se marier, « afin qu'il maintienne sa femme dans la joie [1]. »

Mais la même exemption échoit à celui qui s'est bâti une maison ou planté un vignoble [2].

A côté de dispositions souvent cruelles, ce code contient cette prescription profondément humaine : « Si tu prends pour femme une captive étrangère, tu la mèneras d'abord dans ta maison, et là elle prendra le deuil et pleurera durant un mois son père et sa mère; puis tu viendras vers elle et tu seras son mari et elle sera ta femme [3]. »

En Judée, la polygamie était plus largement permise que dans toute l'Asie.

Le mari était libre de répudier sa femme comme il l'entendait; il lui suffisait de rédiger « la lettre de divorce » [4].

Une femme ne devenait *sui juris* que lorsqu'elle n'avait plus ni époux ni frère.

Le père pouvait vendre sa fille sans son consentement. La loi obligeait la veuve qui n'avait pas d'enfants de son mari à épouser le frère de celui-ci et à lui *susciter un enfant*.

Si le brahmanisme a puissamment contribué à relever la dignité morale de la femme, si le code de Mânou va jusqu'à défendre « de frapper, même avec une fleur, une femme chargée de fautes » [5], ils ne se sont pas montrés justes et équitables envers la femme.

Jamais une femme hindoue n'a été religieusement ni civilement l'égale de l'homme. Son incapacité civile est générale et perpétuelle. « Pendant son enfance, dit Mânou, une femme doit dépendre de son père; pendant sa jeunesse, elle dépend de son mari; son mari étant mort, de son fils; une femme ne doit jamais se gouverner à sa guise [6]. »

La femme hindoue ne peut posséder par elle-même.

[1] *Deutér.*, XXIV, 5.
[2] *Ibid.*, XX, 5 et suiv.
[3] *Ibid*, XXI, 11 et suiv.
[4] *Ibid.*, XXIV, 1 et suiv.
[5] *Mânava dharma çâstra*, liv. II, 138.
[6] *Ibid.*, liv. V, 148; comparer liv. IX, 3.

Hosted by Google

« Une épouse, un fils et un esclave sont déclarés par la loi ne rien pouvoir posséder par eux-mêmes; tout ce qu'ils peuvent acquérir est la propriété de celui dont ils dépendent [1]. »

Elle ne peut jamais succéder, car elle ne peut offrir le sacrifice aux mânes de la famille, et « le gâteau funèbre, dit Mânou, suit la famille et le patrimoine. [2] »

Sous l'influence du milieu dans lequel nous vivons, nous jugeons le sort de la femme arabe digne de pitié; et en de pompeuses tirades, nous nous élevons contre la polygamie que nous croyons être la pierre angulaire de l'islamisme, la cause principale de la diffusion du Koran et en même temps de la décadence morale des Orientaux.

Seulement, avant d'émettre ces faciles jugements, nous omettons d'examiner quelle était la situation des femmes avant Mahomet.

Les empêchements de mariage qu'édicte le Koran nous édifient complètement à ce sujet.

Il faut être juste envers le Koran. Ce n'est pas lui qui est cause de la dégradation relative de la femme arabe.

Les mœurs étaient détestables. Vouloir les heurter de front, les changer radicalement eût été tenter l'impossible. Le Koran les a combattues sur plusieurs points; il prescrit la douceur envers la femme; en termes sévères, il prohibe les incestes avec les mères et les filles; il met fin à la barbare habitude, très répandue auparavant, de tuer les filles nouveau-nées; il règle avec équité et charité les conditions de la répudiation; il limite à quatre le nombre des femmes légitimes; il va même jusqu'à dire : « Si vous craignez d'être injustes, n'épousez qu'une seule femme ou une esclave [3]. »

Nous ignorons, ou plutôt, par préjugé d'école ou de culte, nous feignons d'ignorer, d'abord que la polygamie est complètement indépendante de l'islamisme, et ensuite que l'influence prépondérante du milieu, du climat et de l'héré-

[1] *Mânava dharma çâstra*, liv. VIII, 418; comparer *Nombres*, XXVII, 1-8.
[2] *Ibid.*, liv. IX, 142; comparer 185-192.
[3] *Koran*, sour. IV, vers. 3.

Hosted by Google

dité, le désir inné des Orientaux de laisser de nombreux enfants, un goût très prononcé pour la vie de famille, doivent nécessairement placer la femme arabe dans une situation spéciale que nous avons quelque peine à apprécier sainement.

A l'exemple de Caussin de Perceval, de Barthélemy Saint-Hilaire, de Leplay et du Dr Lebon, dépouillons nous de nos idées parfois bien étroites d'Européens modernes, pénétrons-nous des conditions de la vie orientale, et nous devrons reconnaître que la femme n'a eu qu'à se louer des prescriptions du Koran.

Malheureusement, convaincue de l'infériorité intellectuelle et morale de la femme, la législation de Mahomet n'a pu introduire que des réformes partielles et il faudra qu'il se produise dans les mœurs de l'immobile Orient de profondes modifications avant que la femme musulmane devienne en droit l'égale de l'homme.

Seuls de tous les peuples de l'Orient païen, les Égyptiens se sont élevés jusqu'à la notion et l'affirmation de l'individualité humaine; seuls ils ont compris la véritable nature de la femme; seuls ils lui ont assigné dans la famille et dans la société la place que la nature elle-même lui attribue.

*
* *

Étudions les monuments figurés et les bas-reliefs que la sécheresse de l'air et le sable du désert nous ont si soigneusement conservés, parcourons les textes hiéroglyphiques et hiératiques, les contrats démotiques à l'aide desquels s'échafaude lentement la science du droit égyptien, dépouillons les correspondances des scribes et aussitôt se formera en nous cette conviction que partout, que toujours, dans tous les états, dans toutes les conditions, la femme égyptienne était l'égale de l'homme. « Il ne faudrait pas croire, dit M. Soury, que les Égyptiennes fussent reléguées dans l'ombre d'un harem comme les femmes turques; elles allaient et venaient par la ville ou aux champs sans voile, assistaient aux festins et aux concerts avec les hommes; bref, elles

Hosted by Google

étaient presque aussi libres que le sont les femmes de l'Europe moderne [1]. »

Dans la famille, vis-à-vis de ses parents, vis-à-vis de ses frères et sœurs, vis-à-vis des tiers, la fille occupait le même rang que le fils.

Aussitôt que l'enfant a atteint sa majorité, sa capacité juridique est pleine et entière. « Il ne faut pas croire, dit M. Paturet, qu'on trouve en Égypte comme en Grèce et à Rome un âge fixe à partir duquel l'enfant, devenu pour ainsi dire homme, a tous les droits et peut seul faire tous les actes de la vie juridique. En Égypte, il n'y a pas à proprement parler de majorité. L'enfant fait seul tous les actes juridiques dès qu'il peut en comprendre le sens et la portée. Avant cette époque, on les lui fait faire, mais ils ne sont pas définitifs; ils ne sont que provisionnels, comme on dirait aujourd'hui, et devront être recommencés plus tard, si l'enfant, dont les droits auraient été lésés, vient à réclamer [2]. »

Les Égyptiens n'ont jamais connu la distinction romaine des personnes en personnes *sui juris* et personnes *alieni juris*.

Une fois la majorité de fait atteinte, hommes et femmes, hommes faits et enfants, que ceux-ci soient ou non orphelins, tous sont également capables.

A la mort des parents, en cas de succession *ab intestat*, tous les enfants, fils et filles, héritaient par parts et portions égales, avec cette seule restriction toutefois qu'assez tard, sous les Lagides, la loi enlevait aux filles en faveur du frère aîné une certaine portion ordinairement très mince de l'héritage.

A la mort du père, le fils aîné devenait NEB, Κυριός, chef de la famille. A lui revenait la charge de partager la succession entre ses frères et sœurs.

L'aîné des enfants était-il une fille, celle-ci devenait de même Κυρία et s'acquittait des mêmes devoirs. Nous possé-

[1] J. Soury, *Études historiques sur les religions de l'Asie antérieure*, p. 166.

[2] Paturet, *La condition juridique de la femme dans l'ancienne Égypte*. Paris, 1886, p. 8.

Hosted by Google

dons dans le *Corpus Papyrorum Ægypti*, publié par M. E. Révillout, un acte de partage fait de la sorte [1].

Mariée ou non, la femme a son patrimoine propre; elle pose non seulement tous les actes d'administration, mais encore tous les actes d'aliénation. Elle peut librement contracter, acheter, vendre, s'obliger, hypothéquer.

La loi ne prohibait pas, comme d'autres législations, les donations et les ventes entre époux.

La femme mariée peut cautionner son mari, s'obliger pour lui, donner ses biens en garantie des créances souscrites par lui. Elle peut cautionner les dettes d'un tiers.

Le lévirat pratiqué chez les Hébreux n'existait pas en Égypte. Pas d'obligation, comme dans l'Inde, pour la fille d'un homme mort sans laisser d'enfant mâle, de lui susciter un fils.

Comme tous les peuples de l'antiquité, les Égyptiens avaient à cœur de laisser après eux des descendants qui pussent après leur mort accomplir les rites funéraires dans leur tombeau et prier pour le repos éternel de leur âme.

La fille pouvait accomplir ces pieux devoirs comme le fils, et celui qui ne laissait qu'une postérité féminine dormait aussi tranquille dans la tombe que s'il eût laissé des fils.

La femme conserva sa capacité juridique pleine et entière jusqu'au prostagma de Philopator.

L'introduction des idées et des mœurs grecques et l'abus que les femmes égyptiennes avaient fait de leur liberté firent réduire cette capacité, et ce dans une faible mesure, comme nous le dirons plus loin [2].

Ce n'était pas sans une vive inquiétude de tous les jours que les femmes enceintes, celles qui, ainsi que le disait le scribe Ani, « portaient, pendant de longs mois, un fardeau pesant sous le cœur », voyaient approcher le jour de leur délivrance.

[1] P. 12.

[2] PATURET, *op. cit.*, passim

Hosted by Google

Ce jour était-il réputé heureux, le bonheur du nouveau-né était assuré sur terre. Était-il, au contraire, réputé néfaste, c'était la misère, le malheur qui attendait l'enfant dès le seuil de la vie.

Il forme, en effet, une bien triste page dans les croyances du monde antique, ce dogme égyptien de la tyrannique et inéluctable puissance du destin.

La destinée de l'homme était irrévocablement fixée au jour de sa naissance.

« Le destin naissait avec l'homme, dit M. Maspéro, grandissait avec lui, le guidait à travers sa jeunesse et son vieil âge, jetait pour ainsi dire la vie entière dans le moule immuable que les actions des dieux avaient préparé dès le commencement des temps [1]. »

Ouvrez le calendrier conservé au papyrus Sallier et vous y verrez chaque jour marqué de l'une ou de l'autre de ces deux épithètes : « bon, bon, bon » ou : « Mauvais, mauvais, mauvais. »

Et ce calendrier se montre bien généreux dans la distribution des jours néfastes.

Chaque jour a son influence heureuse ou pernicieuse et c'est de l'ensemble de ces influences particulières que dérive le destin.

L'enfant vient-il à naître le 4 du mois de Tybi, son bonheur est assuré. Voici, en effet, ce que porte ce calendrier : « 4 Tybi. Bon, bon, bon. Quoi que tu voies en ce jour, c'est pour toi d'heureux présage. Quiconque naît ce jour-là meurt le plus âgé des gens de sa maison. »

En revanche, les 5, 7, 10, 11 et 13 de ce même mois de Tybi, ainsi que les 4, 5, 7, 23 et 27 Paophi étaient des jours néfastes. « 27 Paophi. Hostile, hostile, hostile... Quiconque naît ce jour-là meurt par le serpent [2]. »

Les jours de l'année se succédaient ainsi, fastes ou néfastes selon les événements qu'ils avaient vu s'accomplir aux temps des dynasties divines.

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. I, 1, p. 35-36.
[2] *Papyrus Sallier*, t. IV, pl. 6, 10; pl. 7, 1.

Hosted by Google

Au moment de la naissance, la déesse Hâthor, ou pour mieux dire, tantôt sept, tantôt neuf Hâthors, jeunes et belles comme les fées marraines du moyen âge, entouraient le lit de l'accouchée, provoquaient, facilitaient l'accouchement, puis se passaient l'enfant de main en main et prononçaient aussitôt le sort du nouveau-né.

Sur les parois des temples de Louqsor et d'Esneh, nous les voyons jouer aux sages-femmes auprès de la reine *Maut-m-uá*, femme de Thotmès IV, et auprès de la fameuse Cléopâtre.

Les contes égyptiens les mettent en scènes à différentes reprises.

Ainsi, dans le papyrus d'Orbiney, le jeune Batau, le héros du conte, ayant abandonné son frère aîné, qui un moment avait ajouté foi aux odieuses calomnies de sa femme, s'était retiré dans le val de l'Acacia, pour y vivre dans la solitude.

Un jour, « comme il sortait de sa villa, il rencontra le cycle des dieux qui circulaient pour régler les destins de leur Égypte entière ». Les dieux s'émurent de la solitude de Batau et « leur cœur souffrit pour lui, beaucoup, beaucoup; et Râ-Hor-m-Khu-ti dit à Khnum : Oh! fabrique une femme pour Batau, pour qu'il ne reste pas seul. Et Khnum lui fit une compagne. Elle était belle en tous ses membres, plus que femme quelconque dans l'Égypte entière. C'était divin tout ce qui était en elle. Et vinrent les sept Hâthors pour l'examiner, et elles dirent d'une seule bouche : « Qu'elle fasse une mort par le glaive [1] ! »

De même dans le conte du prince prédestiné conservé au papyrus Harris, n° 500, l'épouse d'un roi d'Égypte (suten) met au monde un enfant mâle et, « lorsque furent venues les Hâthors pour lui sortir un sort, elles dirent : Qu'il meure par le crocodile, ou par le serpent, ou encore par le chien [2] ».

Aussitôt après la naissance d'un enfant, les parents étaient

[1] *Papyrus d'Orbiney*, p. 9.

[2] *Papyrus Harris*, n° 500. Verso, p. 1.

Hosted by Google

tenus de le faire inscrire sur les registres de leur nome, appelés *registres de la maison de vie* [1]. L'enfant né dans le mariage était réputé être l'enfant du mari.

Ces registres de l'état civil étaient tenus par des hiérogrammates ou scribes sacrés chargés de la conservation de l'état des personnes.

En Égypte, plus que partout ailleurs, plus qu'à Rome, où la qualité si précieuse de citoyen se prouvait en général par la naissance, les citoyens avaient intérêt à ce que nulle contestation ne pût s'élever au sujet de leur état.

On ne pouvait, en effet, se présenter à aucune instance judiciaire sans fournir au préalable, *in limine litis*, la preuve de son état.

Tout demandeur, quelque évident que pût d'ailleurs paraître son droit, était débouté de sa demande, s'il ne pouvait produire ce que nous appellerions aujourd'hui un extrait de naissance.

En prescrivant aux parents de faire inscrire l'enfant sur les registres de leur nome, on avait également pour but de rattacher au sanctuaire local les individus de chaque nome et de les astreindre ainsi aux charges communes, à la corvée et à l'impôt.

Nous ignorons si les Égyptiens recherchaient pour leurs filles des noms harmonieux, s'ils estimaient avec les Hindous « que le nom d'une femme doit se prononcer facilement, être suave, mélodieux, plein de charmes et composé de syllabes favorables, et terminé par des voyelles longues qui tombent en cadence comme des prières de bénédiction » [2].

[1] « J'enfantai ce petit enfant qui est devant toi ; on lui donna le nom de Merhu ; on l'inscrivit sur le registre de la double maison de vie. » *Conte démotique de Satni.*

« Elle lui enfanta un fils mâle, beau et fort ; on l'appela Pseptah comme nom, on le fit inscrire dans la double maison de vie. » *Inscription de Nofer-ho.*

[2] *Mânava dharma çâstra*, liv. III, 10 ; liv. II, 33.

Hosted by Google

Si aujourd'hui, à travers nos pâles et parfois baroques transcriptions, les noms des femmes égyptiennes ne flattent plus nos oreilles, nous pouvons cependant encore goûter leur charme et leur variété.

Sous l'ancien empire, les femmes, de même que les hommes, portaient des noms très simples. Ces noms étaient des qualificatifs, des appellatifs.

La femme s'appelait *nofer-t*, la belle, *bener-t*, la douce, *uats-t*, littéralement la verdoyante, la fraîche, etc.

Plus tard, on fit des emprunts au règne végétal et animal, et l'on rencontre des noms tels que *neha-t no fer-t*, le beau sycomore, *maut shera-t*, la petite chatte, et cent autres plus ou moins romanesques.

Parfois, c'est toute une proposition, comme *neb t à m nub*, ma maîtresse est comme l'or.

Enfin, à mesure que la religion pénétra de son influence toutes les manifestations de l'activité nationale, à mesure qu'à la foi robuste et naïve des premiers âges succéda une religiosité affadie, universellement envahissante et hiératiquement stagnante, les noms se composèrent presque exclusivement de noms de divinités.

De toutes les déesses du Panthéon égyptien, celle dont le nom avait le plus de faveur auprès des femmes, qui aimaient avec passion à le porter, c'était Hâthor, la déesse de la joie, de l'amour, des plaisirs, des réjouissances bruyantes.

Dans son beau temple de Dendérah, elle absorbait tous les hommages, accaparait tous les cultes. Parfois, aux grands jours de fête, du haut du portique du temple, les prêtres exposaient l'image de la divinité à la vénération des foules prosternées, et sur la fin du jour, les femmes accourues de tous les nomes de l'Égypte emplissaient Dendérah du bruit de leur joie, de leurs chants et de leurs danses, que les sistres et les tambourins rythmaient dans la sérénité du soir.

Les premières années, l'enfant, garçon ou fillette, les passait dans la maison paternelle sous l'œil vigilant de la mère.

Des balles de cuir, des poupées, voire des poupées articu-

Hosted by Google

lées, des crocodiles de bois, tels sont les principaux jouets d'enfants que conservent nos musées.

En promenade ou en voyage, les enfants s'accroupissaient au nombre de trois ou quatre dans une hotte que la mère portait au dos.

Bien des mères se déchargeaient volontiers de ces soins sur des mercenaires. Ces bonnes d'enfants, d'une moralité douteuse, cultivaient la musique; elles chantaient. Peut-être bien était-ce moins par amour de l'art que pour endormir leurs bébés.

Malheureusement, à en croire un papyrus satyrique de Vienne, publié par le savant M. E. Révillout, leur talent musical n'était guère de meilleur aloi que leur moralité.

Dans ce poème satyrique, l'auteur dirige contre un confrère des traits aussi acérés que ceux que décochaient Archiloque et Hipponax contre Lycambès et Bupalos. « Est-ce qu'il n'est pas digne de châtiment, dit-il, celui qui lui a donné un enseignement mauvais, celui qui l'a habitué à son mode de supplication impure, à ses contorsions de visage, à ses paroles..., à ses chants faits pour des bonnes d'enfants ou d'autres cliques?... »

Et plus loin :

« Les femmes leur ont fourni, pour extasier les sots, leurs dits de bonnes d'enfants. [1] »

Pendant leur première jeunesse, les enfants allaient nus. Une large tresse de cheveux leur descendait sur l'épaule droite.

Lorsque l'âge était venu, les parents envoyaient les garçons à l'école y commencer leur instruction primaire, dans laquelle l'étude de l'écriture jouait le principal rôle.

On les y initiait aussi aux principes des sciences.

Quant à l'éducation morale, elle consistait en la lecture et l'interprétation de quelques anciens traités de morale, de

[1] F. Révillout, *Un poème satyrique composé à l'occasion de la maladie du poète musicien, hérault d'insurrection Hor-ut'a.* Paris, 1885. p. 14.

Hosted by Google

sentences d'anciens philosophes, telles que celles que le papyrus Prisse nous a conservées.

Quelques jeunes filles, mais ce cas semble avoir été assez rare, fréquentaient aussi les établissements d'instruction, et dans ce cas elles n'omettaient jamais dans leurs correspondances de se parer du titre de scribe [1].

Lorsqu'arrivait pour la jeune fille le moment de se marier, de « prendre une maison », selon l'expression consacrée, aucun obstacle, sauf peut-être des différences de castes, ne venait limiter la liberté de son choix.

Fille ou veuve, elle s'unissait à l'homme qui lui plaisait.

Les jeunes gens avaient une liberté non moins illimitée. « Ne fais prendre à ton fils une femme que selon son cœur à lui, » disait un recueil démotique de sentences morales [2].

Il n'y avait pas en Égypte d'âge légal pour le mariage. Comme dans la société romaine primitive, la nubilité des enfants était déterminée par leurs familles respectives.

En fait, cependant, les jeunes gens se mariaient d'ordinaire entre seize et dix-sept ans et les jeunes filles entre treize et quatorze ans [3].

Le consentement des ascendants, indispensable pour la validité du mariage dans notre droit moderne, n'était pas requis. Jamais les parents n'interviennent dans un contrat de mariage, si ce n'est lorsqu'il y a lieu de stipuler des clauses pécuniaires.

Ce consentement des parents, non exigé par la loi, était cependant, en fait, une condition de l'accord et de la bonne entente dans les familles.

Parfois l'amour réciproque des jeunes gens finissait par triompher de la volonté d'un père hostile à une union projetée.

[1] Voyez, par exemple, la treizième des lettres missives du grand papyrus hiératique de Bologne.

[2] Discours d'ouverture de MM. les professeurs de l'école du Louvre. Paris, 1883, p. 29.

[3] PATURET, *op. cit.*, p. 24.

Hosted by Google

C'est ce que le conte du papyrus Harris, n° 500, met parfaitement en relief. Pour n'être qu'un conte, c'est-à-dire une œuvre de pure imagination, il n'en reflète pas moins fidèlement les mœurs de l'Égypte.

Un prince du Naharina [1] avait une fille unique. Il avait envoyé des hérauts proclamer par toute la Syrie qu'il donnerait sa fille en mariage à celui qui atteindrait à la fenêtre du palais de cette princesse.

Un jeune Égyptien, fils d'un officier des chars, voyageait en ce moment dans le Naharina. Il se mêla aux princes accourus de tous les points de la Syrie, et réussit à atteindre la fenêtre. La princesse, qui avait les yeux fixés sur lui, s'en réjouit : « Elle le baisa et l'embrassa sur tous ses membres. On s'en alla pour réjouir le cœur du père de la princesse et on lui dit : Un des hommes a atteint la fenêtre de ta fille. »

Le père, apprenant que l'heureux vainqueur était un étranger, « se mit en colère beaucoup, beaucoup. Il dit : Est-ce que moi je donnerai ma fille à un transfuge d'Égypte? Allons, qu'il s'en retourne! On alla dire au jeune homme : Retourne vers le lieu d'où tu es venu. La princesse s'empara de lui; elle prit Dieu à témoin en disant : Par Râ-Hor-Khu-ti, si on me l'enlève, je ne mangerai plus ni ne boirai; je mourrai à l'instant. Le messager alla pour communiquer à son père toutes les paroles qu'elle avait dites et le prince envoya des gens pour le tuer, tandis qu'il était dans sa maison. La princesse leur dit : Par Râ, si on le tue, au coucher du soleil, je mourrai, je ne ferai plus une heure de vie. On alla le dire à son père. Le chef fit amener le jeune homme avec sa fille... l'embrassa, le couvrit de baisers et lui dit : Apprends-moi qui tu es, car voici, tu es pour moi un enfant... Il lui donna sa fille pour femme; il lui donna une maison, des gens de service, des champs ainsi que des bestiaux et toute sorte de bonnes choses [2]. »

Nous ne savons rien des cérémonies du mariage ni des

[1] Syrie septentrionale avec l'Euphrate comme limite extrême.

[2] *Papyrus Harris*, n° 500, p. 3 et 4.

Hosted by Google

formules sacramentelles qui en accompagnaient la célébration. Aucun bas-relief ne les a conservés; aucun texte n'en parle.

Quoi qu'il en soit, ce que les monuments et les textes nous prouvent à toute évidence, c'est qu'en Égypte, comme à l'aurore de toutes les sociétés, le mariage primitif était un mariage religieux, hiératique, une union universellement vénérée.

Cette période hiératique s'étend jusqu'au règne de Bak-n-ren-f (Bocchoris de Manéthon) [1], époque à laquelle le droit égyptien subit une profonde transformation.

Les liens qui unissaient l'homme à la femme dans le mariage étaient des liens d'amour et de tendre attachement.

La femme, les monuments figurés et les textes le prouvent, n'était ni l'esclave, ni l'humble servante de l'homme; elle lui était une épouse, une compagne, une amie.

Les bas-reliefs nous montrent l'homme et la femme assis sur un même fauteuil, la femme enlaçant de ses bras le cou de son mari, lui donnant la main ou le tenant par le bras, tandis qu'une petite fille joue blottie sous la chaise.

La femme aide le mari à inspecter les domaines, à surveiller les ouvriers ; elle l'accompagne à la chasse au gibier d'eau dans un canot de papyrus.

La mort pouvait rompre cette union; elle était impuissante à étouffer ce mutuel attachement.

Nous possédons les plaintes touchantes qu'un officier égyptien adressa à sa femme défunte.

Depuis que sa femme était morte, le malheur s'était abattu sur lui. Dans sa douleur, il s'adressa à un magicien. Celui-ci lui persuada que tous ses tourments étaient causés par son épouse morte.

Aussitôt le malheureux écrivit à « l'esprit sage de sa femme », *n Khu aqer n him-t-f*, la supplique suivante, qu'il s'en alla déposer dans son tombeau :

[1] XXIV^e^ dynastie, milieu du VIII^e^ siècle avant notre ère.

Hosted by Google

« Que t'ai-je donc fait de mal que j'en sois venu à la condition misérable où je me trouve? Que t'ai-je donc fait que tu t'attaques à moi? Depuis que je suis devenu ton mari jusqu'à ce jour, que t'ai-je donc fait que je doive cacher? J'étais jeune lorsque tu es devenue ma femme. Je suis resté avec toi. Je fus promu à toute sorte de dignités, j'ai été avec toi, je ne t'ai pas abandonnée, je n'ai point causé de chagrin à ton cœur. Or, voici, j'instruisais les capitaines de l'infanterie de Pharaon et de sa cavalerie ; et moi, quand ils venaient pour se prosterner sur le ventre devant toi, s'il y avait quelque chose de bon je le posais devant toi. Je ne me comportais pas à ton égard d'une manière blessante en quoi que je te fisse à la façon d'un maître. On ne m'a jamais trouvé agissant brutalement à ton égard à la façon d'un paysan qui entre dans la maison d'autrui. Et quand tu tombas malade de la maladie que tu fis, je fus au chef des médecins et il ordonna des remèdes et il fit ce que tu lui dis de faire. Et quand je m'en allai avec Pharaon pour aller au Midi, comme j'étais habitué à me trouver avec toi, tandis que je faisais mon séjour de huit mois je ne mangeai ni ne bus comme un homme ordinaire. Et quand je regagnai Memphis, je demandai congé à Pharaon; je te pleurai beaucoup avec mes gens en face de ma chambre ; je donnai des étoffes et des bandelettes pour ton ensevelissement; et je fis fabriquer beaucoup de linge et je ne laissai point bonne offrande que je ne te fisse faire.

« Et voici, j'ai passé trois années de deuil sans entrer dans la maison, sans faire faire ce qui était convenable, et vois, on a agi ainsi parce que c'était pour toi[1]. »

Ailleurs, c'est un homme dont la femme vient de mourir en donnant le jour à une petite fille, qui reportant toute son affection sur cette enfant, le seul bien qu'il possède désormais au monde, lui donne ce nom caractéristique : *deb s*, remplace-la.

[1] *Papyrus de Leide*, I, 371; comparer MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. I, 2, p. 145.

Hosted by Google

Voici une pauvre veuve qui accompagne la dépouille mortelle de son époux à sa demeure dernière. On l'arrache avec peine de la momie qu'elle enlace de ses bras. « Reste, s'écrie-t-elle, demeure à ta place, ne t'éloigne pas du lieu où tu es! Mais, allons, tu t'en vas vers ta barque de rivière! O matelots, ne vous pressez pas, laissez-le! Vous, vous reviendrez dans vos maisons; mais lui, il s'en va au pays d'éternité! O barque siorienne, tu as fait ta traversée, toi que suit le messager du ver, et tu es venue pour enlever celui qui m'abandonne...

« Ne suis-je pas ta sœur Merî-t-Râ; ô grand, ne m'abandonne pas! Oh! que tu étais beau, mon bon père! Comment se peut-il que je sois séparée de toi?... J'irai seule maintenant... Toi qui aimais à t'entretenir avec moi, voilà que tu te tais et que tu ne parles plus [1]. »

Avoir été aimée de son mari, tel est le plus beau titre de gloire que les inscriptions funéraires même les plus anciennes donnent à la femme morte.

Déjà, le vieux moraliste Ptah-hotep disait dans ses *Instructions*, que Chabas appelait à juste titre *le plus ancien livre du monde*, qu'il est sage celui qui se fonde une famille et aime sa femme, car « avoir sa propre maison est ce qu'il y a de plus agréable au monde » [2] et « ta femme te donnera un fils qui te ressemble [3]. »

« Si tu es sage, disait Ptah-hotep, garde bien ta maison; aime ta femme sans querelles; nourris-la, pare-la; c'est le luxe de ses membres. Parfume-la, réjouis-la le temps que tu vis : c'est un bien qui doit être digne de son possesseur. Ne sois pas brutal; les ménagements la conduisent mieux que la force... C'est là ce qui la fixe dans la maison; si tu la repousse, c'est un abîme, ouvre tes bras pour elle à ses bras; appelle-la, marque-lui ton amour [4]. »

[1] Tombeau de Nofer Hotep à Thèbes; comparer WILKINSON, *Manners and Costums*, 2e éd., t. III, pl. LXVIII; MASPÉRO, *op. cit.*, p. 138.

[2] GOLENISCHEFF, *Conte égypt. dans les Verhandl. des Berliner Oriental. Kongres*, t. II, p. 194.

[3] *Papyrus de Boulacq*, I, 1.

[4] *Papyrus Prisse*, chap. 21.

Hosted by Google

« Si tu prends femme, qu'elle soit heureuse plus qu'aucune autre de ses compagnes. Elle sera attachée doublement, si la chaîne lui est douce; ne la repousse pas, accorde ce qui lui plaît. C'est à son contentement qu'elle appréciera ta direction [1]. »

La patience, la douceur indispensables au bonheur domestique doivent dès lors être les qualités maîtresses du mari.

« Garde-toi, dit encore le même moraliste, garde-toi de tout accès d'humeur difficile. C'est une maladie funeste qui entraîne à la discorde, et il n'y a plus d'existence pour celui qui s'y est engagé. Car elle met la pique entre les pères et les mères comme entre les frères et les sœurs; elle fait se prendre en horreur la femme et le mari; elle contient toutes les méchancetés, elle renferme tous les torts [2]. »

Ce même code de morale qui conseille à l'homme de mériter l'amour de sa femme trace aussi aux enfants leurs devoirs vis-à-vis de leurs parents.

Leur premier devoir, ce code antique le proclame et le Décalogue n'a fait que reproduire ses propres termes, c'est l'obéissance.

« Un fils qui écoute la parole de son père deviendra vieux à cause de cela... Un fils obéissant à son père, c'est la joie; le fils dont on dit cela est agréable en tout. L'homme docile qui écoute celui qui parle ainsi a la vertu dans ses entrailles, il est cher à son père et son renom est dans la bouche des hommes qui vivent sur la terre [3]. »

La formation, l'éducation morale du jeune homme appartenait au père et aux instituteurs, tandis que les soins matériels à donner à l'enfant incombaient à la mère.

Elle l'allaitait, le soignait, l'entretenait et quand l'enfant était en âge de fréquenter l'école, elle allait chaque jour lui apporter son repas du milieu du jour, consistant en un pain et deux brocs de bière.

« Tu n'oublieras jamais, disait le sage Ani dans ses

[1] *Papyrus Prisse*, chap. 27.
[2] *Ibid.*, chap. 19.
[3] *Ibid.*, chap. 10.

Hosted by Google

Maximes, que ta mère t'a mis au monde et qu'elle t'a nourri de toute façon. Si tu venais à l'oublier, elle pourrait lever les mains au ciel et Dieu exaucerait sa prière. Car longtemps elle t'a porté sous le cœur comme un fardeau pesant et après l'expiration de ses mois elle t'a mis au monde. Et lorsque tu eus grandi, lorsqu'on te mit à l'école, ta mère venait chaque jour de sa maison t'apporter du pain et de la bière [1]. »

L'amour de l'enfant pour sa mère était le type de l'amour pur, désintéressé.

Aussi le scribe Dauf, menant son fils Pepî à l'établissement d'instruction qu'il lui a choisi, lui recommande-t-il instamment de « mettre son cœur à la poursuite de la science, de l'aimer ainsi qu'une mère; car il n'y a rien qui surpasse la science » [2].

L'Égyptien avait le culte de la mère à l'égal de l'Hindou, auquel le code de Mânou recommande itérativement de « ne jamais oublier de saluer sa mère en se prosternant matin et soir, car il doit vénérer sa mère entre toutes les femmes ».

La gloire et l'éclat dont se couvrait un fils par ses actions rejaillissaient sur sa mère. Témoin ce passage de la longue inscription de Piânkhî : « Jubilants et pleins d'allégresse, les hommes disaient : O prince annihilateur, prince annihilateur, Piânkhî, ô prince annihilateur! Tu es venu et tu t'es rendu souverain de la vallée du Nord. Joie à la mère qui a enfanté un tel mâle! Celle qui était féconde de toi est dans la vallée funéraire. Gloire lui soit rendue, à la génisse qui a enfanté le taureau [3] ! »

Sur les monuments et dans les textes, la mère semble avoir le pas sur le père.

Sous l'ancien empire, la mère du défunt paraît fréquemment sur les bas-reliefs funéraires à côté de sa femme, tandis que le père manque généralement.

Sous le nouvel empire, les monuments qui donnent la filia-

[1] *Papyrus de Boulacq*, I, 20, 17 et suiv.
[2] *Papyrus Sallier*, 2, p. 4; 2, 5.
[3] *Inscription de Piânkhi*, lignes 157 et 158.

Hosted by Google

tion d'une personne indiquent d'ordinaire le nom de la mère. Celui du père y est omis.

Les deux filiations sont-elles mentionnées concurremment, l'énoncé de la filiation maternelle précède régulièrement l'énoncé de la filiation paternelle.

Quelques auteurs, faisant valoir que la paternité n'est jamais certaine, que la conception, chose cachée et souvent impossible à déterminer avec précision, cède toujours le pas à la naissance, fait patent et dont la preuve est facile, en ont conclu qu'en Égypte c'était toujours la maternité qui dominait, que si la femme avait des droits et des droits très étendus, c'était parce qu'elle était mère.

De là la théorie dite *des droits de la mère*.

« Mais, ainsi que le remarque fort judicieusement M. Paturet, si cette explication qu'on veut donner des pouvoirs de la femme égyptienne est logique, néanmoins elle est contredite par tous les textes dont nous pouvons disposer. La puissance de la femme en Égypte ne repose pas sur l'idée de mère, elle repose tout entière sur l'idée de femme.

« Quoique ces deux idées semblent se rapprocher l'une de l'autre, il ne faut pas les confondre ; elles sont non seulement très distinctes, mais presque contraires ; elles s'excluent pour ainsi dire l'une l'autre. La mère peut avoir sur ses enfants une puissance très grande, presque illimitée et absolue, comme celle du père de famille en droit romain, et cependant être soumise à son mari ou à son tuteur. Le prodigue ne possède-t-il pas la puissance paternelle? Et cependant il ne peut faire aucun acte sans l'assentiment de son conseil.

« De plus, dire puissance de la mère ce n'est pas dire égalité civile de la femme. La mère pourrait, par la naissance d'un ou de plusieurs enfants, acquérir des droits nouveaux, comme cela a existé sous les empereurs romains, et n'avoir comme femme aucun droit.

« Prétendre qu'il y a un droit de la mère, c'est affirmer que la femme n'en a aucun ou plutôt qu'elle en a moins lorsqu'elle n'est pas mère que lorsqu'elle a acquis cette qualité.

Or, ce n'est pas ce qui se passe en Égypte. Aussi haut que

Hosted by Google

nous puissions remonter et aussi loin que nous puissions descendre jusqu'au prostagma de Philopator, nous voyons la femme avoir des droits, en tant que femme, durant toute son existence, et quelles que puissent être d'ailleurs les modifications apportées à son état juridique par le mariage ou la maternité : s'il est un fait qui frappe en Égypte, c'est que la femme voit plutôt diminuer qu'augmenter ses droits par la naissance d'un enfant, puisque sa fille ou son fils aîné deviendra le NEB, le Κυριός de tous ses biens à un moment donné [1]. »

Tous les égyptiens avaient comme une seconde nationalité au petit pied.

Ils appartenaient au nome sur le territoire duquel ils étaient nés. C'est là qu'ils devaient être enterrés, et c'est là que leurs parents envoyaient leur momie s'ils venaient à mourir ailleurs [2].

Les contrats démotiques indiquent toujours très soigneusement ce lieu d'origine pour tous les hommes figurant dans l'acte. Pour les femmes, cette mention ne se rencontre jamais.

On en conclut à juste titre, ce nous semble, que les femmes suivaient la condition de leur mari.

Autant Ptah-hotep et Ani engageaient les jeunes gens à se marier et à se marier tôt, à épouser une femme jeune, capable de donner des enfants bien portants dont les parents pourront jouir longtemps, autant ils les mettent en garde contre ces

[1] PATURET, *op. cit.*, p. 7.

[2] Voici, à titre de curiosité, une espèce de froide lettre de voiture, adressée par un frère à son frère au sujet de leur mère commune, qu'il lui expédie de loin comme un colis ordinaire : « Senpa Month à Pa Month son frère, salut. Je t'expédie le corps de Senuris, ma mère, ayant une étiquette au cou, par l'intermédiaire de Talès, père de Hiérax, dans une embarcation propre à cet envoi, le port étant complètement payé par moi. Voici le signalement de l'ensevelissement : Il y a à l'extérieur un linceul de couleur rose et son nom de Senuris est écrit sur le ventre. Que tu aies toujours été bien portant, mon frère, je le souhaite. An III, 11e jour de Thot. » RÉVILLOUT, *Cours de droit égyptien*, t. Ier, fasc. 1, p. 123.

Hosted by Google

femmes qui, au dire d'un papyrus de Turin, ne sont pas d'honnêtes femmes.

« Si tu désires, disait Ptah-hotep, imposer le respect dans l'intérieur où tu entres, par exemple dans l'intérieur d'un supérieur, d'un ami ou bien d'une personne considérée, enfin partout où tu entres, garde-toi d'approcher de la femme, car il n'y a rien de bon à ce qu'on fait là. Il n'y a pas de prudence à y prendre part et des milliers d'hommes se perdent pour jouir d'un moment court comme un rêve, tandis qu'on gagne la mort à la connaître [1]. »

« Garde-toi, disait de même le sage Ani, garde-toi de la femme du dehors quand même on l'ignorerait dans sa ville.

« Elle est semblable à toutes ses pareilles. N'aie pas de commerce avec elle; c'est une eau profonde et les détours en sont inconnus.

« Une femme dont le mari est éloigné te remet des écrits, t'appelle chaque jour. Si elle n'a pas de témoins, elle se tient debout jetant son filet, et cela peut devenir un crime digne de mort, quand le bruit s'en répand, même lorsqu'elle n'a pas accompli son dessein en réalité.

« L'homme commet toute sorte de crimes pour cela seul [2]. »

Il semble que ce soient ces leçons de la morale et de l'expérience de la haute antiquité égyptienne que l'auteur des proverbes de Salomon a paraphrasées en ces termes :

« Que la réflexion veille sur toi, mon fils, pour te sauver de la femme étrangère, de l'inconnue aux paroles doucereuses. Les lèvres de l'étrangère distillent le miel pur et son palais est plus doux que l'huile, mais à la longue elle est plus amère que l'absinthe, tranchante comme un glaive à double tranchant; ses pas descendent vers la mort. Éloigne d'elle ta voie; ne t'approche pas de la porte de sa maison.

« J'ai aperçu parmi les simples, j'ai distingué parmi les

[1] *Papyrus Prisse*, chap. 18.
[2] Maxime 8.

Hosted by Google

jeunes gens un adolescent dépourvu de cœur qui, passant sur le marché près d'un angle, s'avançait vers la maison de la femme.

« C'était pendant le crépuscule ; le jour baissait ; la nuit devenait sombre ; il y avait des ténèbres. Elle est bruyante, indomptée ; ses pieds ne pourraient s'arrêter chez elle.

« Tantôt au dehors, dans les rues ou dans les places, auprès de chaque coin, elle guette. Elle s'empare de lui, lui donne un baiser [1], prend un air effronté et lui dit : « Je devais des sacrifices aujourd'hui, j'ai acquitté mes vœux. C'est pourquoi je suis sorti au-devant de toi, pour te chercher, et je t'ai trouvé !

« J'ai orné mon lit de couvertures et de fin lin d'Égypte. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès, de cinnamone. Viens, enivrons-nous d'amour jusqu'au matin, rassasions-nous de caresses, car l'époux n'est pas dans sa maison, il est parti pour un lointain voyage. » Par la multitude de ses discours, elle le séduit. Il la suit immédiatement comme le bœuf mené à la boucherie... comme l'oiseau se précipite dans le filet, sans savoir que cela lui coûte la vie [2]. »

Le plus romanesque de ces contes égyptiens qui, sous des faits purement fictifs, nous retracent si soigneusement la pensée et les mœurs des anciens habitants des rives du Nil, celui dont le héros, Satni-Khâ-m-Us, vit et s'agite au milieu d'une troupe de momies se dressant au fond de leurs sarcophages, et parlant de sorcières et de magiciens, met en scène une de ces « femmes du dehors, aux paroles doucereuses ».

« Il arriva un jour que Satni passait sur le parvis du temple de Ptah ; il vit une femme fort belle, car il n'y avait femme qui l'égalât en beauté ; et de plus, elle avait beaucoup d'or sur elle, et de plus, il y avait beaucoup de petites filles qui

[1] Dans une formule d'exorcisme chaldéenne, nous lisons ceci : « Le Namtar (la peste) brûle le pays comme le feu, comme la fièvre il se rue sur l'homme, comme une inondation il s'étend sur la plaine, comme un ennemi il tend à l'homme des pièges, *comme une femme il embrasse l'homme.* »

[2] Prov., VII, 1-27.

Hosted by Google

marchaient derrière elle, et il y avait des domestiques au nombre de cinquante-deux avec elle.

« Dès l'heure que la vit Satni, il ne sut plus l'endroit du monde où il était. Satni appela son page, disant : « Ne tarde pas d'aller à l'endroit où est cette femme, et sache ce qui est de son nom. » Point ne tarda le jeune prince d'aller à l'endroit où était la femme. Il interpella la jeune suivante qui se trouvait marcher derrière elle, et l'interrogea, disant : « Quelle personne est-ce? » Elle lui dit : « C'est Tboubouï, fille du prophète de Bast, dame de Onkhto, qui s'en va maintenant pour faire sa prière devant Ptah, le dieu grand. »

A cette nouvelle, Satni offre aussitôt dix *outen* d'or à cette aventurière, dont l'impudence n'avait d'égale que sa cupidité.

Mais Tboubouï, en fille hypocritement prude, n'aime pas à se compromettre en public. Elle envoie dire à Satni : « Je suis chaste, je ne suis pas personne vile. Si tu veux faire ce que tu désires avec moi, tu viendras à Bubaste, dans ma maison, où tout sera préparé, et tu feras ce que tu voudras, sans que j'en parle à toutes les commères des rues. »

« Satni accepte la proposition, se rend à Bubaste et arrive à la maison de Tboubouï.

« Satni pénétra dans l'enceinte, jusqu'à ce qu'il se trouvât en face du corps de logis situé dans le jardin. On en prévint Tboubouï; elle descendit, prit la main de Satni et lui dit : « Jure que ton voyage pour entrer dans la maison du prêtre de Bast, dame de Onkhto, me sera agréable. Viens en haut avec moi. » Satni se rendit en haut par l'escalier de la maison avec Tboubouï, jusqu'à ce qu'il parvînt à l'étage supérieur de la maison, qui était enduit et bariolé d'un enduit et d'un bariolage de lapis-lazuli vrai et de mâfek[1] vrai ; il y avait là plusieurs lits tendus d'étoffe de lin royal, plus de nombreuses coupes en or sur le guéridon[2].

[1] Par *mâfek* les Égyptiens entendaient la turquoise qu'ils tiraient, dès le temps de la IV^e^ dynastie, de la péninsule du Sinaï.

[2] Tboubouï n'eût pu alléguer comme excuse sa misère et s'écrier avec Musset dans *Rolla :* « Pauvreté, pauvreté, c'est toi la courtisane! »

D'après le législateur hindou, « la femme la plus honnête peut s'oublier dans la misère ». *Mânava dharma çastra*, liv. VIII, 52.

Hosted by Google

Avant d'accéder au désir de Satni, Tboubouï tient à débattre avec lui le prix de son infamie.

« Elle lui dit : La maison où tu es sera ta maison, mais je suis chaste, je ne suis pas personne vile ; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, tu me feras un écrit sous la foi du serment et un écrit de donation pour argent, des choses et des biens qui sont à toi. »

Satni, que la passion aveugle, consent à tout. Il dit ; « Qu'on amène le scribe pour les rédiger. » On amena le scribe sur l'instant, et Satin fit faire pour Tboubouï un écrit sous la foi du serment et un écrit de donation pour argent, de toutes les choses et de tous les biens qui étaient à lui [1]. »

L'Égyptien n'avait, en règle générale, qu'une seule femme légitime, une seule épouse, à laquelle les textes donnent constamment le titre de *Neb-t pa*, maîtresse de maison.

Des peines sévères frappaient l'adultère de l'homme, comme l'adultère de la femme.

Il est probable que primitivement il entraînait la peine capitale. Au moment où Diodore de Sicile visita l'Égypte, bien que la loi pénale se fût singulièrement adoucie, l'homme qui s'était rendu coupable d'adultère était condamné à la mutilation lorsque le crime avait été commis avec violence, et à cent coups de verges lorsqu'il avait été consommé sans violence. La femme subissait la mutilation du nez.

Mais, chose bien faite pour nous dérouter, le peuple égyptien, dont le sentiment moral était cependant si développé, ne trouva jamais rien à reprendre à ce qu'un homme eût, à côté de sa femme légitime, une ou plusieurs femmes dans sa maison même ou dans le harem.

Un premier mariage ne constituait pas un empêchement absolu pour une seconde union, et la plus grande humiliation qui pût frapper une esclave était de se voir repoussée par son maître.

Ne sommes-nous pas autorisés à en conclure que, pour

[1] MASPÉRO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*. Paris, 1882, p. 43 et suiv.

Hosted by Google

constituer un crime, l'adultère devait être commis avec une femme mariée de condition supérieure, et qu'il cessait de l'être du moment qu'il avait lieu avec une personne libre de condition inférieure ou servile?

La polygamie existait chez tous les peuples voisins de l'Égypte. En fait, elle était très peu répandue dans ce pays, et bientôt les précautions prises dans les contrats finirent par la rendre impossible, quand le premier mariage avait été fécond.

De véritables cas de polygamie, très rares parmi le peuple, se rencontrent parfois chez les nomarques et les souverains, et dans ce cas des motifs dynastiques, des motifs de politique intérieure ou extérieure, ou d'autres encore, inspiraient ces doubles unions.

En l'an XVIII de son règne, le roi Usertesen Ier, le deuxième roi de cette XIIe dynastie, dont on ne saurait assez louer l'habileté politique, l'unité de vues, la persévérance dans les entreprises communes et la parfaite intelligence des véritables conditions de la prospérité nationale, investit des fonctions de nomarque pour les deux parties du seizième nome de l'Égypte supérieure, les deux fils du nomarque défunt; Nakht obtint Menâtkhufu sur la rive droite, aujourd'hui Minieh, et le nome de la Gazelle, sur la rive gauche, passa à Amenî.

Ces deux frères avaient une sœur, Baqt, qui avait épousé un gouverneur de ville, Nehera, et de cette union naquit Khnum-hotep, dont le magnifique hypogée, parfaitement conservé, subsiste encore de nos jours à Beni-Hassan.

A la mort de Nakht, en l'an XIX d'Amen-m-hâ II, celui-ci créa ce Khnum-hotep nomarque de Menât-Khufu.

Khnum-hotep savait donc d'expérience personnelle qu'il était très profitable d'avoir pour mère une princesse héritière d'un nome.

C'est ce motif qui l'engagea à contracter une nouvelle union. Il épousa Kheti, fille du nomarque du dix-septième nome de la haute Égypte. Et sous Usertesen II, son fils aîné Nakht eut la chance d'être investi de ce nome.

Hosted by Google

C'étaient donc des motifs d'une nature spéciale, le désir de laisser à leurs enfants une position enviée, rapportant à celui qui l'occupait honneurs et richesses, qui poussaient les nomarques à prendre deux femmes.

Des motifs analogues engagèrent fréquemment les rois à imiter cet exemple.

A différentes reprises, nous voyons des souverains, mus par des considérations politiques, par des raisons d'État, prendre une seconde ou une troisième épouse.

Le troisième roi de la IIe dynastie, Bâ-n-nuter (Βίνοδρις), avait accordé aux femmes de sang royal le droit de succession au trône. Des motifs à la fois politiques et religieux l'y avaient entraîné.

« En Égypte, dit M. Maspéro, le roi n'était pas, comme partout ailleurs, un homme chargé de gouverner d'autres hommes. Successeur et descendant des divinités qui avaient régné sur la vallée du Nil, il est la manifestation vivante et l'incarnation de Dieu : fils du Soleil (Se Râ), ainsi qu'il a soin de le proclamer bien haut partout où il écrit son nom, le sang des dieux coule dans ses veines et lui assure le souverain pouvoir. Sans doute, tant que la postérité mâle ne fit pas défaut aux rois, les filles reléguées dans le gynécée n'eurent aucun droit à la couronne. Quand la lignée mâle manqua, plutôt que de laisser tomber la royauté aux mains d'une famille humaine, on se souvint que les filles, elles aussi, pouvaient perpétuer la race solaire, et on leur accorda le droit de succession. Dès lors, toutes les fois qu'une dynastie vint à s'éteindre, le fondateur de la dynastie nouvelle, dont le plus grand souci était de se rattacher à la famille divine, épousa les princesses de sang royal ou les donna pour femmes à ses enfants. Cette union renouait la chaîne un moment interrompue des dynasties solaires et par là même légitimait l'usurpation [1]. »

Épouser une princesse de sang royal était donc la suprême ressource des compétiteurs au trône, qui, bien que mariés

[1] Maspéro, *Histoire des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 46-47.

Hosted by Google

déjà, voulaient faire reconnaître leur autorité par les collèges sacerdotaux et voir leurs noms, inscrits dans les listes royales, jouir de la vénération de la postérité.

C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que Ramsès II épousa du vivant de son père, Seti Ier, une princesse de l'ancienne famille royale, fille de Hor m-heb et petite-fille d'Amen-hotep III.

Par là, Ramsès II effaçait l'usurpation de Ramsès Ier et contribuait à affermir l'autorité de son père, Seti Ier.

Parfois des rois dont l'autorité était solidement assise, dont la légitimité n'était pas contestée, contractaient, du vivant de leur première épouse, une nouvelle union avec une princesse non égyptienne, afin d'affermir la suzeraineté qu'ils exerçaient sur des nations étrangères.

Ce fut le cas pour Ramsès II.

Ce roi avait déjà deux épouses pour le moins, *Nofer-ari-Maut-Merî* et *Hes-t-nofer*, lorsque, en l'an VI de son règne, le roi des Khétas, Mautur, fils de Marosar, ayant été assassiné, et Khétasar, son frère, lui ayant succédé, celui-ci rompit le traité qui avait été conclu entre Mârosar, fils de Sapalel, et Seti Ier, convoqua ses alliés du Rutennu, du Naharina, de la Phénicie septentrionale, de la Lycie, les gens d'Ilion, de Pedasos, de Gergis, les Mysiens et les Dardanes, pour les mener à l'assaut des provinces égyptiennes de Syrie.

Une bataille, dans laquelle le Pharaon paya bravement de sa personne et accomplit les brillants faits d'armes que le poème de Pentaour a immortalisés, eut momentanément raison de cette coalition.

Mais bientôt les hostilités reprirent sur plusieurs points à la fois et pendant quinze ans les troupes égyptiennes furent constamment tenues en éveil par une véritable guerre de guérillas.

Enfin, en l'an XXI du règne de Ramsès II, la paix fut conclue entre les belligérants.

Le traité de paix, dans lequel nous retrouvons toutes les clauses de nos traités modernes, incontestablement le plus ancien document que possède la science diplomatique, était

Hosted by Google

rédigé dans la langue des Khétas et gravé sur une plaque d'argent.

Nous en possédons une version égyptienne sculptée sur une paroi extérieure du temple de Karnak.

Une stèle d'Ibsamboul (Abu-Simbel), datée de l'an XXXIV, nous apprend que pour sceller cette paix, le roi des Khétas, Khétasar, donna sa fille aînée en mariage à Ramsès II.

Quelque temps après, le beau-père, accompagné du prince de Qedi, vint à Thèbes rendre visite à son beau fils, le roi d'Égypte.

De même, Ramsès XII était marié et père de famille lorsqu'il prit une seconde femme.

C'est ce que nous apprend la stèle dite de Bent-resh-t ou de l'expédition au pays de Bakhtan, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris.

Nous y lisons ceci : « Voici que Sa Majesté se trouvait dans le Naharina selon son habitude de chaque année. Les princes de tous les pays vinrent en se courbant pour honorer les esprits de Sa Majesté. Et commencèrent les villages (les *peh-u*) leurs apports, consistant en lapis-lazuli, en turquoises (*mâfek*) et en toute espèce de bois précieux du Ta-nuter sur leur dos, l'un conduisant l'autre (littéralement : l'un conduisant son second). Le prince de Bakhtan fit amener ses apports et il plaça au devant d'eux sa fille aînée pour saluer Sa Majesté, pour implorer sa bienveillance. Pour le cœur de Sa Majesté cette fille était belle, beaucoup plus que toute autre chose. Et on inscrivit son titre de grande épouse royale, et lorsque Sa Majesté rentra en Égypte, elle lui fit faire tout ce qui se fait pour une royale épouse [1]. »

Parmi les femmes plus ou moins nombreuses qui se partageaient les faveurs du Pharaon, une seule était épouse légitime officielle ; une seule était véritablement reine.

Les inscriptions de l'ancien empire l'appellent : « Celle qui contemple la face de Horus et de Set ; la très aimée, la

[1] *Stèle de Bentresht*, lignes 4 et suiv.

Hosted by Google

très honorée; l'amie de Horus, aimée de celui qui réunit les deux couronnes. »

Sous le nouvel empire, son titre est plus simple et porte un cachet plus religieux. Elle est « l'épouse du dieu, la mère du dieu, la grande épouse du roi ».

Son nom ne paraît jamais sur les monuments qu'entouré d'un cartouche. La première après le roi, assise à ses côtés dans les cérémonies publiques, elle participe avec lui aux honneurs royaux.

Elle a sa maison, ses dames et ses officiers du palais, ses appartements réservés, le *Suten nes-t n suten him-t*, « le royal siège de la royale femme », et ses domaines propres.

Rois et reines sont indifféremment et parfois simultanément l'objet du culte de la postérité.

Les bas-reliefs de Tell-el-Amarna nous donnent une idée assez exacte d'un cortège royal.

Au devant, deux coureurs repoussent la foule et frayent le chemin. Le roi paraît, monté sur son char de parade, que traînent de fougueux étalons ornés de riches sellettes et de plumes ondoyantes. Sa garde du corps, des députations de toutes les armes, des auxiliaires asiatiques l'entourent. Les officiers d'ordonnance suivent. Immédiatement après viennent les chars de la reine et des princesses. Celles-ci occupent un char à deux : l'aînée tient les rênes, la plus jeune s'enlace autour du corps de sa sœur.

Enfin, de nombreux chars conduisant les dames, et les officiers du palais et de la maison de la reine ferment ce brillant cortège [1].

Ces bas-reliefs, moins discrets sous ce rapport que les autres monuments égyptiens, nous permettent de jeter un coup d'œil dans un intérieur royal.

Nous y voyons le Pharaon, celui qui, ainsi que les textes le répètent à satiété, « établit son autorité là où il lui plaît », « qui de ses pieds écrase toutes les nations », goûtant les plaisirs du *sweet home*, prendre le frais sous une charmante

[1] LEPSIUS, *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien*, III, 92-94.

Hosted by Google

tonnelle. Le roi, assis sur un fauteuil, roule nonchalamment une fleur entre les doigts. La reine, debout, lui verse à boire tandis que les petites princesses apportent à leur père des fleurs et des gâteaux.

Ailleurs, nous voyons ce même roi Amen-hotep IV debout au balcon de son palais. A côté de lui, la reine tient sur ses genoux la petite princesse Ankh-nes-Aten et ses filles distribuent à la foule des cadeaux de toute espèce.

J'ignore si le roi que les monuments et les bas-reliefs de Tell-el-Amarna nous montrent ainsi au débotté fut meilleur époux et meilleur père que ses prédécesseurs.

Toujours est-il qu'il éprouva le besoin d'apprendre à la postérité les sentiments qui l'animaient à l'égard de sa famille.

« Alors, dit un texte, le roi prit la parole et, prenant son père à témoin, il jura en ces termes : Un amour intense remplit mon cœur pour la reine et ses enfants. Accorde Dieu que la reine Nofer-tiuta atteigne un âge avancé et que durant de longues années elle puisse mettre sa main dans la main du Pharaon ! Accorde Dieu que la royale fille Merî-âten et la royale fille Mak-âten atteignent un âge avancé et que durant de longues années elles puissent mettre leur main dans la main de la reine, leur mère ! Ce que je jure est l'exacte traduction de ce que me dit mon cœur ; jamais il n'y a de fausseté dans ce que je dis. »

Si nous parcourons les annales de l'Égypte, nous rencontrons à différentes reprises des femmes, épouses de rois, régentes ou reines, ayant joué un rôle politique ou religieux important.

Lorsqu'à la mort du roi, l'héritier présomptif de la couronne était trop jeune pour prendre en main les rênes du gouvernement, la reine mère dirigeait les affaires en qualité de régente.

Ainsi, à la mort de Aahmès I^er^, le premier roi de la XVIII^e^ dynastie, sa femme Aahmès-nofert-ari régna pendant la minorité de son fils Amen-hotep I^er^.

Hosted by Google

Vers la fin de son règne, Thotmès Ier associa au trône sa fille Ra-Maâ-Ka Hâ-t-as-u (ou Ha-t-Sheps-u).

Une longue inscription sur un pylône à Karnak raconte la cérémonie de l'intronisation de la jeune princesse. Cette inscription, il est vrai, fut plus tard usurpée par Thotmès II, mais d'une façon si maladroite que celui-ci se contenta de faire marteler les cartouches de sa sœur pour y graver le sien propre, sans prendre la peine de changer dans le corps de l'inscription les affixes pronominaux personnels ou possessifs féminins en masculins.

A la mort de Thotmès Ier, son fils Thotmès II gouverna quelque temps. Mais bientôt sa sœur consanguine Râ-maâ-Ka s'immisça à nouveau dans le gouvernement, et lorsque Thotmès II fut mort sans laisser de descendant mâle, elle régna seule.

Le règne de Râ-maâ-Ka fut brillant. Le monument le plus important de ce règne est le fameux temple à terrasses de Dêr-el-Baheri, qui occupe le fond de la vallée funéraire de El-Assassif, le Saint-Denis des grandes dynasties thébaines, précisément en face du temple national de Karnak, auquel il était relié par une large avenue de sphinx couchés.

A la droite, sur la troisième terrasse, s'ouvre une colonnade dont la paroi du fond, formée par la roche même, porte une série de scènes retraçant le grand événement du règne, l'expédition navale au pays de Punt, en l'an IX.

Un oracle d'Amon-Râ avait engagé la reine à entreprendre un voyage d'exploration vers ces pays d'où venaient en Égypte l'or, l'encens, les aromates, les essences précieuses.

L'imagination des Égyptiens avait fait de ces pays une terre des merveilles; aussi l'appelaient-ils le *Ta-nuter*, la terre des dieux.

Une escadre de cinq galères fut lancée sur la mer Rouge. Après un heureux voyage, elle revint en Égypte chargée d'or, d'ébène, d'ivoire, de bois précieux, d'arbres en caisses, de parfums, de singes, de giraffes, de chiens courants, de peaux de panthère, et prit la route de Thèbes.

L'on vit alors de longues processions monter les terrasses du temple de Dêr-el-Baheri au milieu des acclamations de la

Hosted by Google

foule; la reine Râ-maâ-Ka ornée de ses plus beaux vêtements, le corps imprégné de parfums qui répandaient, dit le texte, la senteur de la rosée du matin, offrir au nom de son peuple de solennelles actions de grâces à Amon-Râ, le protecteur de Thèbes, et lui consacrer toutes les richesses que la flotte avait amenées en Égypte.

Le roi dont nous avons vu plus haut le brillant cortège se dérouler devant nous, était Amen-hotep IV, ce monarque réformateur religieux ou hérétique, ainsi qu'on l'appelle d'ordinaire, qui, voulant mettre un terme au fractionnement excessif qu'avait subi la religion égyptienne, continua l'entreprise dont son prédécesseur Amen-hotep III semble avoir pris l'initiative.

Il substitua au culte des innombrables divinités qui se partageaient les hommages des Égyptiens un culte unique, celui de l'*Aten* ou disque solaire.

Pour montrer à la postérité que cette réforme religieuse était aussi bien son œuvre que celle de son royal époux, pour faire, en quelque sorte, une profession de foi monothéiste publique et officielle, la reine Nofertiuta fit graver sur la même muraille, à côté du bel hymne du roi à l'*Aten*, cette invocation :

« O disque vivant, il n'existe rien en dehors de toi, qui donnes la santé à nos yeux par tes rayonnements. O essence universelle, tu brilles à l'horizon oriental du ciel pour faire vivre tout ce que tu as créé, êtres humains, quadrupèdes, volatiles et reptiles. Ils vivent lorsqu'ils t'aperçoivent, ils s'assoupissent lorsque tu te couches. Donne à ton fils qui t'aime, qui vit de vérité, le maître des deux pays Nofer-nâ-n-Kheper-u-Râ, qu'il vive éternellement avec toi. Que la grande royale épouse qu'il aime, la dame Aten-nofer-tiu-ta, vive à toujours et à jamais à ses côtés, réjouissant ton cœur, admirant ce que tu fais chaque jour. Il exulte en contemplant tes beautés. O accorde-lui d'être éternellement roi des deux pays [1] ! »

[1] LEPSIUS, *Denkmäler*, t. III, p. 97a.

Hosted by Google

La reine et les autres femmes, épouses plus ou moins légitimes du Pharaon, n'étaient pas les seules à se partager ses faveurs.

De tout temps, les rois d'Égypte ont eu un harem où habitaient les « recluses ». Une supérieure était chargée de la difficile mission de faire régner l'ordre et la paix dans ces singulières congrégations de femmes.

De nombreux fonctionnaires étaient en outre attachés à l'administration du harem. Ce n'étaient pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, des eunuques. La plupart de ces employés que les textes nous font connaître sont mariés et pères de famille.

Un harem était un luxe royal que quelques rares fonctionnaires pouvaient seuls se payer.

Un dignitaire de la V^e^ dynastie, Ti, dont le beau tombeau à Sakkârah fait l'admiration de tous les voyageurs, avait un harem dont les pensionnaires s'adonnaient aux beaux-arts.

Sur une paroi de son mastaba, l'on voit ses femmes exécuter des danses au son des instruments.

Nous connaissons un grand prêtre de la XVIII^e^ dynastie, nommé Ai, qui était célibataire; mais en revanche il possédait deux harems parfaitement montés.

Les monuments de Tell-el-Amarna nous introduisent dans un de ces harems royaux.

Sur le devant, dans une salle hypostyle commune, garnie de divans, les femmes se coiffent l'une l'autre ou font de la musique. Au fond de cette salle, des portes donnent accès à de nombreuses chambres renfermant des lits, des meubles et encombrées d'instruments de musique.

Ces recluses royales se recrutaient surtout dans les rangs de la haute société égyptienne.

Si à toutes les époques ce fut un honneur avidement recherché d'être admis dans l'entourage immédiat du seigneur des deux pays, au point que Ptah-sheps-s, grand prêtre du sacerdoce memphite et beau-fils du roi Sheps-Ka-f, de la IV^e^ dynastie, se glorifie dans son inscription funéraire d'avoir été dispensé de courber le front dans la

Hosted by Google

poussière devant le souverain et d'avoir été admis à l'insigne faveur de baiser les pieds du Pharaon, combien plus devaient-elles être fières ces jeunes filles sur lesquelles le roi daignait abaisser un de ses regards de bienveillance!

Dans ce harem royal, des étrangères coudoyaient des Égyptiennes de race pure.

C'est ainsi qu'un scarabée nous apprend que le prince du Naharina donna un jour à Amen-hotep III sa fille aînée en mariage et en outre 317 jeunes filles pour son harem.

Ce chiffre prouve que les femmes qu'abritaient ces maisons étaient parfois bien nombreuses.

Elles avaient pour mission de « réjouir le cœur du fils de Râ » et celui-ci « était aimable pour elles, beaucoup, beaucoup », au dire du Papyrus d'Orbiney.

C'est dans ce harem, aux heures que le soin du gouvernement de ses peuples n'absorbait pas, que le Pharaon, secouant la griserie de l'encens brûlé devant lui par les prêtres et s'arrachant à la monotonie des incessantes flatteries, venait goûter quelques instants de repos et d'oubli.

Les parois à l'étage de la construction dite « le Pavillon », devant le grand temple de Medinet-Habu, représentent le roi Ramsès III en société de ses femmes, dont le costume est réduit à un simple collier et à des chaussures à la poulaine.

Ici, la partie d'échecs est entamée avec ardeur et l'une des femmes s'ingénie à faire le roi mat; ailleurs, le roi et les femmes se présentent des boutons de fleurs.

A voir ces bas-reliefs de Medinet-Habu, certes, personne ne se prendrait à soupçonner ces dames de nourrir quelque projet hostile contre le roi.

Et cependant, pièces en mains, nous pouvons affirmer que sous le règne paisible et brillant de Ramsès III, ces mêmes femmes tramaient la perte de ce même Pharaon qu'elles couvrent de fleurs.

Ces femmes du harem entretenaient une correspondance suivie avec leurs mères et leurs frères pour gagner des adhérents à leur complot.

L'une d'entre elles écrivit même à son frère qui comman-

Hosted by Google

dait un corps d'armée stationné en Éthiopie l'engageant à se servir de ses troupes contre le souverain qui lui avait confié ce poste.

Le complot fut découvert; le trône était sauvé. Le papyrus judiciaire de Turin nous a fidèlement conservé toutes les phases de l'instruction de cette cause célèbre.

On conçoit, étant donnée l'institution du harem, que la postérité de certains rois devait croître en raison directe de la prospérité de ces établissements.

Aussi ne serons-nous pas surpris d'apprendre par les monuments que le grand Rámsès II n'avait pas moins de 111 fils et 59 filles.

Émile Coemans.

Hosted by Google

LE CHAMP DU TRAVAIL

I

La terre appartient à l'humanité, qui exploite de mille manières différentes ses inépuisables trésors. Les hasards de la naissance font à l'homme un milieu où son ingéniosité s'exerce : il y a là une fatalité dont on ne tient pas assez compte pour juger les mobiles et les actions. La conscience de l'enfant se fait pour ainsi dire au contact des consciences qui l'entourent; elle est comme un sentiment malléable, généralement prêt à subir des entraînements; elle reste à l'état d'ébauche ou se perfectionne selon les soins qui lui sont donnés. De là l'innombrable variété dans les aptitudes, dans la science du bien et du mal, dans la force et la largeur des conceptions.

En cet ensemble du labeur humain et social, le milieu a donc une influence considérable. Comme la nature du sol et de l'atmosphère exerce une action sur la vitalité des plantes, dégénérescence ou progrès, ainsi le foyer, les idées reçues, les croyances, les superstitions, les coutumes, les convictions, etc., pénètrent l'intelligence et lui donnent certains éléments qui l'atrophient ou l'étendent, selon qu'ils sont nutritifs ou stériles.

C'est cela qui a fait que, pendant tant de siècles, les enfants ont continué les errements de leurs pères, physiquement et moralement. Le milieu ne s'imposait point; mais personne ne songeait à échapper à sa domination. La continuité était naturelle, sinon fatale. Ce n'était pas persistance réfléchie, mais affaire de mœurs et de facilité dans la carrière. Il fallait des

Hosted by Google

esprits de choix, des énergies toutes particulières, des aptitudes extraordinaires pour entrevoir et poursuivre un but en dehors des frontières banales, du cercle étroit où « tout le monde » se mouvait. Les choses se faisaient « de père en fils », pendant ces longues périodes où l'ambition de l'homme n'avait guère encore osé se dire que le globe et l'univers étaient un seul champ à conquérir. L'esprit de chacun et de tous était antipathique aux intelligences aventureuses, poussées irrésistiblement vers la nouveauté; les téméraires paraissaient des natures ingrates aux bonnes gens du bon vieux temps, qui ne voyaient qu'une chose excellente sur cette terre : la stabilité dans la vie.

L'homme, d'ailleurs, était et est resté imitateur; il fait volontiers ce qu'on fait autour de lui; il ne s'appartient guère que quand il est capable d'efforts, que son tempérament a des qualités de résistance accentuées. Presque toujours, même à notre époque de déplacements faciles et de mélanges de castes, la plupart d'entre nous conservent les goûts, les idées, les croyances et les désirs dont le milieu familial a pénétré leur enfance. Pour beaucoup de pères, les fils qui abandonnent les travaux paternels, pour adopter un métier « étranger », sont des révoltés. Les querelles sur ce sujet sont communes dans le peuple et dans la bourgeoisie.

Le milieu où l'on vit a d'autant plus de puissance qu'on n'est pas armé contre lui. Il est tout douceur et caresse. Il permet à l'intelligence de végéter. L'habitude engourdit même souvent les facultés spéciales, comme une somnolence, et empêche sinon leur éclosion, au moins leur épanouissement.

Celui qui veut rompre ces vieilles barrières où le milieu l'enferme a donc déjà une première lutte à soutenir, à la fois contre son entourage et contre lui-même. Car chacun de nous se laisse facilement aller aux charmes de la paresse, parce que rien n'est plus d'accord avec notre propention à la rêverie que la continuité du travail auquel nous sommes accoutumés. Ce qui est routinier ne jette pas notre esprit dans le désarroi ; au contraire, dès que nous voulons sortir

Hosted by Google

d'un certain cercle d'idées, d'une certaine manière d'employer nos facultés, des efforts sont indispensables. Il faut donc déjà une somme d'énergie personnelle pour résister au sentiment du bien-être égoïste que procure une besogne sans variété bien accusée. L'avenir semble assuré ; pourquoi s'aventurer dans l'inconnu ? Il y a un prestige dans la voix mystérieuse qui vous convie à déserter les ornières; mais il y a une autre séduction dans la certitude, que vous démontrent vos conseillers, de marcher facilement dans une voie bien plane, sans obstacles, parcourue heureusement par vos devanciers.

La direction naturelle et instinctive de l'esprit est ainsi poussée à dévier par toute sorte de circonstances; les luttes avec soi-même et avec le milieu sont diminuées ou augmentées selon le parti qu'on prend; et, d'autre part, l'incessant combat pour l'existence paralyse souvent les facultés spéciales les plus accentuées.

Pour bien déterminer la force d'un tempérament et la victoire que ce tempérament remporte sur lui-même en quittant les sentiers battus, il faut surtout tenir compte de cette « lutte pour l'existence », la nécessité fatale.

Prenez un enfant de génie, un poète, un artiste, un philosophe, un ingénieur futur, arrivé à l'âge où la pensée commence à le brûler, où la puberté intellectuelle le trouble, mystère inexplicable, et placez-le parmi de pauvres gens à qui son travail apporte une sorte d'aisance, ou dans un milieu bourgeois où il a, comme dit le peuple avec une expression hardie, son pain cuit chaque jour; il est entouré de gens à courte vue, ignorants, qui ont peur de l'incertain, que les satisfactions matérielles seules intéressent. Pour de bonnes raisons : les uns besognent encore durement, les autres peut-être ont besogné aussi et connaissent le prix du temps.

Dans ces conditions, tout concourt à entraver l'adolescent, à arrêter l'expansion de ses facultés natives, à le repousser sans cesse dans le cercle borné où l'on se meut autour de lui, et dont on ne veut pas le laisser sortir.

Hosted by Google

La « vocation » est toujours contraire à l'esprit qui règne dans la famille ; elle dérange la régularité du travail quotidien ; elle bouleverse l'ordre intérieur, composé d'éléments peu à peu assemblés par la routine. La vocation, c'est le canard qui abandonne la poule couveuse pour se jeter à l'eau, au grand effroi de sa mère de hasard.

Les intelligences que le bien-être matériel satisfait ne peuvent comprendre que l'on court les aventures. Un tien vaut mieux que deux tu l'auras. Ici, il n'y a qu'à suivre des conseils affectueux pour vivre sans déboires. C'est la raison qui parle, mais la raison étroite hostile à tout risque et timide devant les périls même imaginaires. En général, la raison est dans le vrai : elle marque une victoire de l'homme sur lui-même, parce qu'elle est en presque toutes les questions contraire à nos ardeurs et à nos intempérances. Mais elle se trompe dès qu'elle veut réduire en esclavage des aspirations passionnées d'un caractère puissant, et si tenace, que celui qui en est possédé préférera la mort à leur destruction. La lutte pour l'existence vient en seconde ligne, dès que l'on choisit une vie misérable avec l'espoir de conquérir son idéal, plutôt qu'une existence exempte de soucis, au cours de laquelle on ne trouvera pas l'occasion d'exercer ses aptitudes.

II

La variété dans les tempéraments a largement aidé l'humanité à conquérir un plus vaste champ de travail. Qui eût pu se douter, dans les temps primitifs, alors que l'homme était un chasseur, un nomade, dont les besoins restreints étaient vite satisfaits, qu'un être aussi homogène, et partout ressemblant à lui-même, dût plus tard montrer des tendances et des capacités infinies? Non seulement les facultés et la puissance intellectuelle sont différentes d'homme à homme, mais les tempéraments n'ont que des ressemblances apparentes. Comme il n'y a pas deux feuilles absolument semblables parmi les feuilles du chêne, du hêtre ou du bouleau, il

Hosted by Google

ne se trouve pas sur le monde deux humains identiques, pas plus au physique qu'au moral.

Cette richesse d'éléments nous est particulière; les animaux ont des caractères variés, des différences dans les tempéraments, mais ces disparates ne sont point accusées de telle sorte que les unes soient pour ainsi dire aux antipodes des autres : ils restent confinés dans un cercle; ils ne peuvent sortir de certaines frontières. Il y a parmi les chiens, par exemple, des intelligences qui étonnent et des cerveaux obtus, des poltrons et des courageux; mais toujours dans une mesure facilement appréciable qu'ils ne dépassent jamais.

On pourrait diviser l'humanité en trois catégories principales : les intelligences faibles, les moyennes et les supérieures, sur lesquelles planent les exceptions, auxquelles l'ensemble des intelligences reconnaît du génie.

Ces catégories se subdivisent à l'infini, comme les tempéraments, mais elles sont forcément renfermées dans un milieu, et leur activité ne peut point se porter partout avec chance de succès. Les intelligences faibles les mieux cultivées ne passeront pas dans le cercle des moyennes et les moyennes ne pénétreront pas dans la sphère des supérieures : leurs aptitudes naturelles s'opposent à ces élévations, à ces progrès. Et, d'autre part, aucune des trois catégories n'atteindra jamais les hauteurs où plane le génie.

Or, l'homme doit choisir le milieu où il est destiné à se mouvoir. S'il se trompe, son œuvre sera incomplète. Si les faibles veulent agir dans la sphère des moyens, ils y végéteront; ainsi des moyens dans l'orbite des supérieurs. Les uns et les autres se trouvent dépaysés dès qu'ils sortent de l'espace où ils doivent naturellement se mouvoir. Tel paysan se trouvera chez lui parmi les privilégiés, son intelligence ayant des vues assez larges pour embrasser les idées les plus complexes; tel privilégié se sentira mal à l'aise parmi les « petites gens » à qui l'existence a apporté une philosophie supérieure à celle qu'il a acquise dans une vie pleine de monotones satisfactions; tel autre, né dans l'opulence, et

Hosted by Google

ayant reçu une instruction suffisante, en harmonie avec la faiblesse de ses facultés, sera attiré vers les déshérités par une sympathie irrésistible. Le milieu où l'on naît n'est pas toujours celui où l'on est appelé à travailler, à briller, à être heureux ou malheureux; mais il a toujours une influence plus ou moins forte sur la destinée. L'homme tourmenté par une ambition se remue jusqu'à ce qu'il trouve l'espace convenable pour lui donner satisfaction. L'imbécile poussé par la faveur, par l'injustice ou par la chance, à une position que son intelligence n'eût pu atteindre, restera toujours un imbécile, et sera d'autant plus déplacé qu'on l'aidera à monter plus haut. La raison pour laquelle il est si difficile d'établir une hiérarchie équitable parmi les hommes qui composent une administration, c'est que certains de ces hommes devraient toujours rester dans les degrés inférieurs, tandis que d'autres seraient appelés à s'élever très rapidement. L'esprit d'équité a voulu que chacun eût à peu près les mêmes droits; et cependant on voit fort bien que ceux qui occupent le premier rang ne sont pas toujours dignes d'occuper même un rang moyen.

Il ne suffit pas d'avoir les facultés; il faut encore l'énergie nécessaire pour les faire valoir et les imposer : c'est une affaire de tempérament.

Une intelligence moyenne, servie par un caractère bien trempé, parviendra à conquérir une place, un rang dans la société, auxquels une intelligence supérieure ne pourra atteindre parce que ses facultés resteront dans une sorte de torpeur à cause d'une sorte de mollesse dans le caractère, qui est le pouvoir exécutif.

Pour que l'esprit puisse donner sa plus haute somme de productions, il faut qu'il agisse dans la sphère où il se trouve sans cesse en contact avec les éléments à mettre en œuvre. Si l'on fait de son fils un commerçant, alors que son goût le porte vers l'armée, ou si on lui impose la profession d'avocat quand il voudrait être peintre, il est à peu près certain que ce fils sera ou un piètre avocat ou un commerçant médiocre. Quelle que soit la carrière que l'on embrasse,

Hosted by Google

on doit, pour réussir, y apporter des facultés spéciales. Si l'enfant est simplement intelligent, c'est-à-dire si ses facultés ne sortent pas du médium et sont bien pondérées, il pourra tenir partout une place « distinguée », mais sans s'élever jamais bien haut dans l'estime publique, lors même qu'il occuperait une position très en vue.

Ce sont les facultés spéciales bien cultivées qui font les intelligences supérieures.

Quant au génie, c'est une plante rare, d'une beauté imposante, qui ne croît et ne s'épanouit que çà et là et de temps en temps, quel que soit le milieu, quelles que soient les circonstances.

Il est composé d'éléments divers, de facultés supérieures bien coordonnées, ou d'un certain nombre de facultés qui dépassent le niveau de toute supériorité générale. L'esprit d'observation, la hauteur de vue cherchant partout la synthèse des choses, les combinaisons et les calculs audacieux, une imagination à qui la réalité des phénomènes dans toute leur splendeur ne suffit pas, une profondeur de conception telle que les intelligences moyennes peuvent s'y perdre, une telle puissance d'intuition que les mystères de l'avenir même s'éclairent à ses yeux, placent le génie dans une situation à part, en quelque sorte en dehors et au-dessus de l'humanité.

Lorsqu'on est doué à ce point, les règles habituelles n'existent plus ; on n'obéit qu'à soi-même ; c'est à peine si ce qu'on nomme les « vérités éternelles » ont le pouvoir de retenir l'esprit dans les frontières de la réalité. Le peintre, le sculpteur, l'auteur tragique, le naturaliste, le physicien, l'astronome se débarrassent des idées reçues, se frayent un chemin personnel dans les terrains vierges, composent des chefs-d'œuvre ou inventent des merveilles de nature à enthousiasmer ou à effaroucher les intelligences moyennes. Le génie est si loin du médium où se débat l'humanité, qu'il confine, dit on, aux bornes de l'intelligence où commence la folie. Il jette tant d'éclat qu'il aveugle souvent au lieu de faire la lumière et qu'il est incompris du temps où il vit, quelquefois des temps qui lui succèdent. Aux époques sombres de l'his-

Hosted by Google

toire, le génie a maintes fois été un paria, parce qu'il y avait un désaccord complet entre ses productions et les conceptions moyennes de l'esprit de ses contemporains.

Lorsque l'homme possède ces éléments de travail de tout premier ordre, le milieu et le temps n'ont guère d'influence sur ses ouvrages. Il échappe aux conditions ordinaires; il réunit en lui les moyens nécessaires pour son propre développement. Il faudrait un cataclysme, des causes imprévues, pour stériliser ses facultés et empêcher leur épanouissement.

L'homme de génie se meut en liberté au milieu des foules, qui s'agitent dans un espace restreint; il n'y a de limites à son domaine que celles de la nature même de ses préoccupations. Les règles communes du labeur intellectuel ne sont pas faites par lui; presque toujours il fait lui-même son programme, qu'il agrandit au fur et à mesure des nécessités. Il s'assimile rapidement la somme des travaux antérieurs et se rend compte des découvertes de ses prédécesseurs : ce sont les fondations des recherches auxquelles il va se livrer, des tentatives qu'il va faire, des bouleversements qu'il introduira dans la science, dans l'art, dans l'industrie. C'est un « rêveur », parce qu'il plane au-dessus des méditations et des combinaisons du niveau général des intelligences; c'est un utopiste, parce que l'esprit du public ne le comprend pas toujours; c'est le grand semeur d'idées qui doivent tôt ou tard porter des fruits, dès que les champs où il les répand seront susceptibles de fertilité.

III

A quelque caste qu'il appartienne, quelle que soit la condition sociale dans laquelle il est né, l'homme doit obéir à une nécessité inflexible : développer ses facultés par la science.

Une terre qu'on ne cultive point ne produit que des fruits sauvages.

Un cerveau qu'on laisse en jachère sera impuissant à concevoir et à exécuter aucun travail intellectuel de valeur.

Hosted by Google

Ces vérités sont élémentaires ; ce sont des vérités, simplement. Cependant, on n'en tient pas assez compte dans les discussions qui ont pour objet l'amélioration sociale. Enrichir le cerveau, aider à l'épanouissement des forces instinctives par le savoir, tel devrait être le premier article du programme commun chez les nations civilisées. Plus on sait, plus on peut. L'ignorant n'est qu'un instrument maladroit; son esprit manquera généralement d'initiative. La science ouvre des voies nouvelles, donne, avec la certitude et la hardiesse pour concevoir, l'habileté à la main, éclaire les choses et les objets d'un jour inattendu ; elle vient en aide à la nature, qui n'a pu que créer les éléments dont nous sommes composés, et qui reste indifférente à leur floraison.

C'est surtout l'enfant qui réclame des soins intellectuels. Il est assez curieux, cependant, qu'on n'exige point des parents, pour les facultés morales et les qualités cérébrales, ce qu'on exige pour les nécessités physiques. Le père doit à ses enfants le pain, le vêtement, l'abri ; on reconnaît cela ; on dit que c'est une responsabilité naturelle ; pour l'intelligence, le père reste libre de la laisser à l'état sauvage.

Il y a là un manque de logique et une courte vue qui ont pour cause une opinion irréfléchie. Si le père doit l'entretien physique, il doit également le défrichement intellectuel ; la force musculaire et la santé ont pour complément nécessaire l'enrichissement relatif et progressif de la pensée. L'homme n'est complet que si les deux forces dont la nature l'a doté ont été cultivées parallèlement, pour leur faire produire les œuvres et les actions les plus parfaites possible, selon les éléments employés. On ne sait jamais ce qu'un cerveau contient de facultés à l'état latent si on ne l'a pas ensemencé; et c'est un crime de ne point armer tous les enfants pour les luttes de l'existence. Or, il n'y a que le savoir qui donne une supériorité réelle, avec les moyens de mettre en œuvre toutes les ressources dont on dispose. Croit-on que si Sixte-Quint eût gardé les pourceaux, sans contact avec le monde, que si Shakespeare eût été confiné dans son rôle de valet

Hosted by Google

d'écurie, ou de pauvre comédien, sans même savoir lire, ils fussent devenus les hommes qu'ils ont été?

Le savoir aide au travail dans une mesure considérable. Le génie même doit connaître, en même temps que les lois naturelles, le parti que ses devanciers ont tiré des sciences qu'ils ont acquises et des observations qu'ils ont faites; sinon, il serait obligé de retourner aux sources et de refaire tout le chemin parcouru avant lui; et la vie de l'homme est tellement courte, qu'il n'a pas de temps à perdre s'il veut parvenir à construire de toutes pièces son édifice personnel.

Quel que soit donc le champ où s'exerce son travail, l'homme a pour premier devoir de s'instruire. Terrassier, écrivain, charpentier, industriel, négociant, artiste, etc., feront de meilleure besogne s'ils ont cultivé leurs facultés que s'ils les ont laissées endormies dans leur inertie native.

Si l'homme a pour premier devoir de s'instruire, la société a pour premier intérêt d'aider l'homme à acquérir la richesse intellectuelle. C'est là une double nécessité à laquelle une nation sensée voudra obéir; et, pour y satisfaire dans la mesure du possible, elle fera avec empressement tous les sacrifices nécessaires. Le travail dont vit une population sera d'autant plus parfait qu'il sera exécuté par des ouvriers dont l'intelligence aura été mieux outillée. Et, d'autre part, les mœurs tendront à s'améliorer à mesure que l'ignorance perdra de son influence néfaste.

IV

L'homme n'est presque jamais libre de suivre une voie spéciale, choisie d'instinct, les circonstances et les situations lui étant généralement contraires. Il y a donc, en même temps qu'une lutte pour l'existence, une lutte pour la place particulière à occuper.

Dans les pays de surabondance de population, comme en Belgique, le choix d'une position et les difficultés d'établissement deviennent des problèmes de solution laborieuse. Les obstacles y augmentent tous les jours dans des proportions

Hosted by Google

très graves. Comment tirer parti du travail, quand partout les carrières sont encombrées, quand nulle part on ne sent la nécessité de s'attacher de nouveaux éléments de production? Dans cet état de choses, il ne s'agit pas de faire un choix; on se contente de prendre la place libre, lors même qu'elle est contraire aux goûts naturels et aux facultés développées par l'instruction. Il faut vivre ; les droits de la vocation ne viennent plus qu'en second ordre dans les préoccupations du plus grand nombre des citoyens, qui subissent un certain état de la civilisation parce qu'ils sont venus trop tard pour partager les produits de la prospérité générale.

C'est encore là une des nombreuses raisons pour lesquelles il est indispensable de répandre l'instruction ; l'intelligence cultivée est plus apte à remplir des fonctions « quelconques » que l'intelligence abandonnée à elle-même ; à notre époque, il faut avoir des ressources personnelles pour occuper l'emploi qui se présente, et dont l'apprentissage est d'autant moins long que l'esprit est mieux disposé pour en saisir les particularités.

Il suit de là qu'un nombre considérable de jeunes gens, ne trouvant pas à satisfaire leurs désirs secrets, sont jetés dans des voies où ils doivent végéter.

C'est ainsi que les « fausses vocations » composent une armée.

Indécis à l'idée de se créer une situation en rapport avec leurs goûts, les jeunes gens s'engagent dans les carrières qui semblent les plus faciles à parcourir et où ils recherchent surtout la liberté : les arts, le théâtre, la peinture, la musique, les lettres, le journalisme renferment beaucoup de travailleurs plus ou moins habiles, qui ont eu peur des obstacles et qui ont espéré de réussir sans devoir se donner trop de peine. Ils s'adonnent ainsi à un travail attrayant; ils vivent d'une vie moins banale que la vie habituelle ; ils sont en position de rééditer les plaisanteries sur la bourgeoisie. Quand ils s'aperçoivent que la carrière choisie ne les conduit qu'à une situation médiocre ou même précaire, il est trop tard pour en changer — ou du moins ils n'ont plus l'énergie

Hosted by Google

nécessaire pour imprimer à leur activité une nouvelle direction.

De là une masse d'incompris et de dédaigneux, pleins d'amertume pour leur temps et pour leur patrie.

Ceux dont les tendances ont une réelle vigueur et qui sont obligés de suivre un chemin antipathique, soit par raison, soit par sentiment familial, sont vraiment à plaindre. On comprend que la douleur de quelques-uns ait été jusqu'au désespoir; ou bien, chez un certain nombre doués d'une vitalité puissante, que la révolte les ait entraînés quand même dans la sphère d'action qui devait les passionner.

Il y a certes quelque grandeur à se sacrifier au bien-être des siens, à repousser les appels séduisants de l'esprit, à refuser de voir les tableaux heureux d'une destinée qu'on a rêvée; mais on doit également applaudir à la virilité de l'homme jeune qui se soustrait aux douceurs du foyer paternel, qui renonce à une situation toute faite, pour se lancer dans les hasards d'un champ de bataille où il est certain de rencontrer des adversaires, des rivaux, des ennemis, avec accompagnement de misères physiques et de souffrances morales de nature à faire reculer même les cœurs braves.

On pourrait affirmer que la moitié des jeunes gens rencontrent des obstacles au moment de donner l'extension rationnelle à leurs facultés instinctives. Mais comme dans ces cinquante pour cent se trouve une forte majorité de caractères mous ou flottants, incapables d'une initiative virile, bien peu d'entre eux sont dignes d'inspirer un sentiment de regret. Ils rentrent dans la masse moyenne des travailleurs nécessaires, qui accomplissent plus ou moins parfaitement leur tâche. C'est la médiocrité humaine qui produit en quelque sorte comme une machine, qui exécute les instructions, à laquelle on distribue la besogne, et qui n'a que des responsabilités limitées. Cette « masse » se trouve immédiatement au-dessus du manœuvre proprement dit, au-dessous de la classe dirigeante, dont elle sert les intérêts et les passions. C'est la partie agitée et bruyante de la nation, qui semble avoir une influence sérieuse sur les destinées populaires, mais

Hosted by Google

qui en réalité suit diverses impulsions et sert à propager les opinions de ceux qui les emploient. On pourrait les considérer, en politique, comme les commis voyageurs des partis; dans les arts et dans les lettres, comme des disciples qui ont pour fonction de faire connaître les qualités des maîtres en exagérant leur technique, leur esthétique et jusqu'à leurs défauts. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil : le chœur antique avait déjà rempli cette charge estimable.

Quant aux jeunes gens doués de virilité et de patience, qui renoncent au bien-être pour suivre les impulsions de leur tempérament, il ne faut pas les plaindre : les obstacles ne font que surexciter leur énergie, et les difficultés de l'existence ne peuvent les abattre. C'est en eux que bat vraiment le pouls de l'humanité. C'est sur leur puissance qu'il faut se reposer pour que le travail en arrive à son complet développement, pour que la production de la richesse intellectuelle et matérielle des populations ne cesse d'augmenter. Ils sont les collaborateurs actifs du génie. Rien ne les rebute. Peu leur importe ce qu'on nomme les honneurs, c'est-à-dire la satisfaction des vanités. Leur but est de « faire quelque chose » qui soit un bien, d'élargir l'horizon des idées, de perfectionner l'outillage du travail, de déblayer les routes à la pensée, d'appliquer largement les principes, de répandre les vérités, d'expurger l'histoire en tuant la superstition, le sophisme et le mensonge à coups d'arguments irréfutables.

De bas en haut, la même règle s'applique elle-même. Tout dans la nature obéit à cette loi : les forts résistent, les faibles végètent, les impuissants meurent. Les « petits » deviennent « grands » si leurs facultés sont aidées par une vertu de résistance inflexible. Ils n'ont pas besoin de jouer des coudes; leur œuvre s'impose tôt ou tard. Leur ambition n'est pas cette passion mesquine qui pousse les hommes à se servir de l'intrigue comme d'un tremplin; ils ont surtout un amour, leur œuvre même. Tandis que les agités vont et viennent, sans boussole, s'accrochant aux occasions, exploitant les circonstances, au besoin s'aidant de l'injustice, eux marchent avec sérénité et résolution, tout droit vers le but à atteindre, les

Hosted by Google

yeux fixés sur les profondeurs du large horizon dont ils veulent approcher le plus possible.

Ces hommes sont rares, aussi rares que les génies ; et nous souffrons tous de cette rareté. Heureusement, ils sont comme les coulées de lave, que rien n'arrête, et qui tracent leur voie lentement à travers tout.

V

Le champ où s'exerce l'activité humaine, d'abord très restreint, s'est peu à peu élargi sous la contrainte de l'impérieuse nécessité, qui violente en quelque sorte les facultés instinctives, afin qu'elles donnent au moins un minimum de leurs productions possibles. La nécessité est la mère du travail. L'homme, être pensant et agissant, est doublé d'un rêveur; l'imagination l'entraîne facilement par delà l'espace où il subit les lois de sa propre existence, vers des régions où il n'a plus qu'à laisser vaquer sa pensée. Il n'aime point le travail d'un amour souverain ; il est plutôt porté aux mouvements stériles qui le charment qu'aux efforts de nature à perfectionner ses facultés en augmentant son bien-être personnel. Mais, la nécessité le talonnant, peu à peu le goût pour le travail a remplacé l'indifférence, sinon la répugnance, et les résultats acquis lui ont apporté des idées ambitieuses : ainsi, un premier progrès a toujours été un germe pour les progrès futurs. Il y a là une chaîne non interrompue de tentatives pour sortir d'un état acquis et pénétrer dans une situation meilleure.

La nécessité a beaucoup fait pour que cette marche incessante vers une stabilité sociale ne subisse que des temps d'arrêt périodiques. Mais l'humanité en reviendrait facilement à la barbarie, c'est-à-dire aux satisfactions purement matérielles et aux sentiments grossiers, si elle n'engendrait que des êtres à intelligence moyenne.

Certains hommes, doués d'une puissance intellectuelle particulière, ont plus fait pour reculer les limites du travail

Hosted by Google

que les nécessités tyranniques, qui pourtant sont irrésistibles.

Cela démontre clairement que les côtés purement animaux de l'homme sont de toute façon inférieurs à ses facultés intellectuelles, et que c'est à celles-ci qu'en définitive il obéit. Le nécessaire serait donc une sorte de droit commun dont on devrait pouvoir toujours user, dans quelque condition qu'on soit placé ; dès que l'homme vise plus haut et désire satisfaire des instincts plus nobles, il fait alors seulement œuvre d'homme. Plus il s'élève au-dessus de la moyenne, plus il dépasse en ses élans les frontières des esprits supérieurs, plus il est utile à la généralité de ses semblables.

Il a fallu du génie pour inventer la brouette, ce modeste instrument qui a rendu de si grands services aux travailleurs d'humble caste. Celui qui a « trouvé » le frein, et qui a permis de monter le cheval, a conquis une gloire plus pure que celle du plus heureux des hommes de guerre. Copernic, Képler, Galilée et leurs émules sont parmi les humains qui ont ouvert à leurs semblables, moins bien doués, les voies inexplorées de l'univers et agrandi pour ainsi dire indéfiniment l'espace où la pensée peut se mouvoir. Le génie ne plane point sur le monde social, comme un despote, pour le dominer ; il l'enlève à ses préoccupations de l'heure présente et au petit coin de terre où il s'agite, pour le transporter dans une sphère d'activité où il oublie ses misères, son esclavage, ses découragements. Tous les esprits de vaste envergure sont les bienfaiteurs de l'humanité. Leur influence n'est pas immédiate ; le germe dont ils ensemencent les cerveaux ne croît que lentement, à mesure que le milieu est préparé par le temps ; jamais l'heure de la conception ne peut être en même temps l'heure de l'enfantement : il y a entre les deux pôles de la vie un temps de gestation auquel notre esprit n'échappe pas plus que notre substance physique. Mais c'est au bénéfice de la généralité que le génie travaille sans cesse, fût-ce même inconsciemment. Il prépare le progrès ; il devance les aspirations ; il conçoit des institutions nouvelles ; son idéalisme, toujours par quelque côté attaché

Hosted by Google

à la terre, perçoit les plaines encore inconnues où ses successeurs trouveront des jouissances plus pures. Il a cette « double vue » attribuée aux prophètes, et qui n'est en réalité qu'un résultat de combinaisons et d'hypothèses reposant sur l'étude de la nature et sur les observations accumulées. Il est le conducteur invisible des peuples divers, qui végètent sur place ou qui vont de l'avant selon que leurs grands hommes ont été plus puissants et plus nombreux. On ne saura jamais ce qu'un Vinci, un Shakespeare, un Rabelais, un Rubens ont fait pour les nations qui ont eu le bonheur de les procréer.

VI

On peut dire, pour conclure, que chacun de nous a le droit d'occuper une place et un champ de travail dans la société. Les aptitudes, comme les choses auxquelles elles peuvent s'appliquer, sont infinies. Ce que les idéalistes français ont nommé la fraternité est un sentiment qui ne peut être pratiqué qu'entre individus; le droit à l'existence est un fait brutal auquel les sociétés futures devront donner un minimum de satisfactions. Travailler, c'est le lot commun ; comment puis-je exister, si ce lot m'est refusé? Le milieu où j'exercerai mes facultés doit être en harmonie avec leur nature : sinon, je ne puis leur faire produire tout ce qu'elles peuvent.

Celui qui se trompe de voie doit fatalement végéter s'il s'égare, peu importe pour quelles raisons, on peut le déclarer un homme « perdu », et les services qu'il pourra rendre seront toujours inférieurs à sa capacité réelle.

Il y a donc au fond de ceci deux problèmes :

Le premier, qui consiste à donner une sanction au principe du droit au travail [1];

[1] L'idée d'instituer dans les grandes villes, et qui est mise en pratique à Liége, des « Bourses de travail », prouve bien qu'on reconnaît peu à peu le droit social du travailleur. Ce sont là les commencements timides d'une future révolution.

Hosted by Google

Le second, qui a pour but de permettre aux facultés de choisir le milieu où elles pourront le mieux se développer.

Deux problèmes difficiles à résoudre, mais non sans doute impossibles, puisqu'ils reposent sur la raison même des choses et sur le caractère humain, et que de leur solution dépend beaucoup la paix sociale, aspiration qui tourmente tous les peuples civilisés.

ÉMILE LECLERCQ.

Hosted by Google

JEAN-POLYDORE VAUDRON [1]

Hélas! si Vaudron l'avait cru possible, certes, il ne se serait pas adressé à ce vicomte, qu'il regrettait maintenant d'avoir mis au courant de sa situation. La colère, qui insensiblement l'envahissait, lui fit trouver un mot, le plus fort qu'il eût prononcé de sa vie, ce qui prouverait que la colère ne mérite pas sa réputation de mauvaise conseillère.

« Je vous dois mille grâces, monsieur, et j'ai hâte de m'en acquitter sur-le-champ en n'insistant pas davantage. »

Et il se leva, presque digne, transformé.

« Mon Dieu, monsieur, fit remarquer Harpincé un moment décontenancé, que je suis donc fâché de vous avoir désobligé...

— Nullement, monsieur, nullement. Je me félicite d'avoir eu l'occasion de causer avec vous. Voilà pas mal de temps que vous me faites l'honneur de fréquenter ma maison, et jamais je n'avais eu cette occasion-là... J'ai voulu la saisir...

— Eh! ce petit traître de M. Vaudron. Voyez-vous cela? qui se serait jamais imaginé qu'il eût autant d'esprit? »

Et le vicomte mit familièrement sa main sur l'épaule du petit homme échauffé et prêt à éclater.

« Non, parole d'honneur! je veux vous être utile... Disposez de moi en toute franchise.

— Merci, répliqua sèchement Vaudron, qui, si son interlocuteur tenait de la fourmi, tenait, lui, du mouton et devenait terrible quand il était enragé.

— Vous avez tort...

— Je ne le crois pas. »

Et comme Vaudron le conduisait vers la porte, Harpincé

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1888.

Hosted by Google

ouvrit largement celle-ci, et parlant à voix très haute, sans doute pour être entendu d'en bas :

« Souvenez-vous que j'ai voulu vous tirer d'affaire ; que je vous ai fait mes offres de service et que c'est vous qui m'avez refusé... Comment, je puis vous tirer d'une situation difficile, pénible, alarmante, si j'en crois mes pressentiments, et vous m'éconduisez ! »

Vaudron, au comble de l'exaspération, se voyant trahi, joué par ce jeune désœuvré, et ne se contenant plus, parce qu'il était dans sa nature d'être bon et confiant et que ceci prenait à ses yeux les proportions d'une vilenie, le poussa brusquement dehors et s'enferma dans sa chambre.

« Est-il drôle, ce cher M. Vaudron, est-il drôle! dit Harpincé, ne se tenant plus de rire et en descendant l'escalier.

— Qu'est-ce ?... » demanda quelqu'un au bas.

C'était Esther. Elle était là avec ses deux filles, intriguées.

« La chose la plus étonnante qu'on puisse voir, en vérité. Figurez-vous, mesdames, que sachant Vaudron assez mal dans ses affaires...

— Comment?

— Comment, comment ! parce que... c'est ainsi. Bref, je lui offre ma bourse et mon crédit, et il me prend par les épaules... C'est à en mourir de rire. »

Mais Esther, craignant qu'en effet le vicomte n'eût appris quelque chose qui leur nuisît dans l'esprit du jeune homme, usa de son grand moyen, c'était de rêver éveillée...

« Il a bien fait de repousser vos offres. Il n'en a nul besoin, je l'espère... Mon père m'a richement dotée et ma fortune personnelle suffit amplement, sans que nous ayons à nous inquiéter...

— C'est vrai, c'est vrai, » affirmèrent les deux filles.

Cependant on avait amené le vicomte au salon. Il restait quelque peu perplexe, se demandant s'il y avait réellement une fortune. Mais pourquoi alors le vieux singe était-il venu implorer son aide?...

Hosted by Google

Il crut deviner. Sa présence presque constante dans la maison déplaisait au maître du logis, qui avait trouvé spirituel de l'effrayer... Et pourtant il ne fait pas bien riche là-haut, autant que mes yeux ont pu le constater, se dit-il. Ah ça! qui trompe-t-on ici?...

Et comme Esther, inquiète de son silence, l'interrogeait de nouveau, il formula cette question d'un ton léger :

« Vous êtes donc séparés de biens? Tant mieux! Entre nous, je crois Vaudron un ladre... Tenez, n'en parlons plus, n'en parlons plus, mesdames... M'invitez-vous à dîner pour demain?... A la bonne heure. »

Esther, grande liseuse de romans, à défaut d'autres passe-temps, entourée de volumes cartonnés et crasseux qui sentent le cabinet de lecture à distance, reprit, rassurée, le cours d'un chapitre commencé et, à son dire, d'un intérêt palpitant. Claire s'assit sur une causeuse et travailla à une broderie. Lydie, la plus jeune, était généralement ennuyée de tout, fatiguée même à l'idée, non d'un travail, mais d'une occupation quelconque. Elle se vantait qu'elle n'eût, pour un empire, consenti à lacer sa bottine, encore moins à agrafer sa robe; il lui fallait constamment l'aide de sa femme de chambre, qui était payée pour cela. Esther trouvait cette conduite comme il faut, et désignait Lydie sous le nom de Princesse.

Princesse avait dix-sept ans à l'époque dont nous parlons, deux ans de moins que sa sœur; elle avait les prétentions de son âge et un cœur aussi inflammable qu'on ne l'a jamais. Elle n'était pas fâchée de flirter avec le jeune et galant vicomte, et elle flirta. D'ailleurs, elle était désireuse de tirer au clair la situation. Qui, d'elle ou de sa sœur, Harpincé préférait-il?

« Aimez-vous la lecture, vous, vicomte?

— Peu...

— Moi, je ne l'aime pas du tout. D'ailleurs, tout ce qui suppose le travail ou manuel ou de l'esprit, m'est antipathique. Je me montre à vous comme je suis, je ne cherche pas à rien vous voiler de mes mauvaises habitudes.

Hosted by Google

— Mademoiselle !

— Non, je dirais que je suis mal élevée... sous ce rapport, si maman n'était ici.

— Va toujours, fit Esther, sans lever les yeux de son livre.

— Je trouve au contraire, répliqua le vicomte, que votre éducation est parfaite. Madame votre mère, en vous donnant le nom de Princesse, vous a dépeinte admirablement, et je ne sache pas qu'une princesse ait à lacer ses bottines ou à agrafer ses robes.

— Je ne le pense pas non plus.

— Et, crut devoir faire remarquer Claire, si jamais elle épouse un homme qui tient à ce qu'une femme ne soit pas inactive?

— Je n'épouserai jamais quelqu'un taillé sur ce modèle-là.

— Qu'en sais-tu?

— J'en sais tout ce que me suggère ma volonté; mon parti est pris à cet égard.

— Ne croirait-on pas, à l'entendre, que M^lle^ Lydie n'aura qu'à choisir ?...

— Hé ! monsieur le vicomte, pensez-vous que je doive mourir fille? »

Interpellé et obligé, dès lors, d'être galant, le vicomte s'inclina, et de la meilleure grâce :

« Mademoiselle, si l'on pouvait espérer d'être l'objet de vos préférences, on devrait en louer le ciel...

— Eh bien, épousez-la ! cria Claire en se levant brusquement dans un mouvement de mauvaise humeur et en jetant sa broderie... Mais il faut que cela finisse ! »

Le vicomte s'était renversé sur sa chaise, avait fixé son monocle dans le coin de l'œil droit.

« Que finisse quoi? demanda-t-il avec un grand calme et en scandant sa phrase. Il pensa, à part lui, que la journée était féconde en événements... difficiles.

— Cette cour en partie double que vous semblez nous faire ; tantôt vous êtes plein d'attentions pour moi, tantôt vous l'êtes pour ma sœur...

Hosted by Google

— Cela prouve l'impartialité de ma conduite et l'hommage mérité que je vous rends à toutes les deux. Je suis sollicité par deux forces égales, ne vous étonnez pas que je gravite sur place.

— Mais maman aussi est l'objet de vos attentions...

— Certes, c'est donc à trois forces d'attraction que j'obéis.

— Moi, j'estime qu'un homme franc, sincère, doit se mieux consulter et ne pas laisser croire inutilement à... des choses qui ne sont pas.

— Il est vrai, vicomte, fit observer Esther, qui venait de finir son chapitre et qui déposa, émue, le livre qu'elle tenait, il est vrai que vous auriez tort de tromper personne, à plus forte raison de nous... de les tromper toutes deux.

— Mais, chère madame, je ne trompe, je vous l'affirme, personne. J'ai trouvé ici tout ce qui peut charmer l'esprit et le cœur et c'est pourquoi j'aime cette maison, au point d'abandonner pour elle mon monde et mes amis... Et qui vous dit que mon choix ne soit fait déjà? Si je ne le déclare encore, c'est que je n'en crois pas le moment opportun... Soyez seulement convaincues qu'il approche. »

Et le vicomte eut l'art, dans un regard circulaire, de s'adresser à chacune des trois dames en particulier et de ne s'adresser qu'à elle.

Aussitôt les yeux se baissèrent de toutes parts, le maintien se corrigea et des cœurs troublés et tremblants battirent dans plusieurs poitrines.

Et voilà comme, en un jour, en capitaine consommé qu'il était, Harpincé fut deux fois victorieux.

Conformément au programme tracé par l'heureux vicomte, le lendemain on dîna en famille — sans le vieux singe, qui refusa de descendre; on alla au théâtre des Galeries voir une revue nouvelle et l'on revint le soir, par une nuit assez tiède et un ciel tout lumineux d'étoiles, en se disputant un bras qui s'offrait à tout le monde... Le jeune homme quitta ces dames à leur porte, leur souhaitant un bon repos et leur criant avec une voix caressante : A demain!

« Heures paisibles et calmes où l'ombre et le silence règnent

Hosted by Google

en souverains, troublées seulement là par une lumière que tient allumée une mère veillant au chevet de son enfant malade, ou bien un travailleur qui, le front pâle et la tête alourdie, termine une besogne pressée; ici par le chant du coq, ce clairon de la grande armée du monde; plus loin encore, par quelque cri rauque et étouffé, car l'ombre propice au repos est aussi propice au crime...; heures saintes, soyez bénies néanmoins pour le réconfort que vous donnez aux âmes qui souffrent, quand le sommeil est votre compagne et le rêve heureux votre œuvre, votre poème .. »

Quels dangers tissèrent-elles pour Vaudron et les siens? Nous l'ignorons. Mais désormais il y eut, dans une partie de la maison au moins, des gaietés enfantées par de vagues espérances. Il est vrai que l'autre partie resta muette et morne, selon son habitude, plus morne même, si possible.

Et une nouvelle journée s'écoula, minute par minute, sans justifier cette joie, sans diminuer cette peine.

A l'heure ordinaire de sa visite, pour la première fois depuis des mois, le vicomte ne fit point retentir ni le trottoir de son pas aristocratique, ni la sonnette de son appel hautain.

L'inquiétude ne se manifesta pas d'abord: on croyait qu'à raison de cette révélation qu'il avait à faire et dont il avait parlé la veille, il prenait certaines dispositions. Qui sait? peut-être voulait-il faire des cadeaux somptueux. Mais aux minutes déjà précipitées dans le néant, il s'en joignit d'autres qui formèrent des heures, et les heures elles-mêmes commençaient à se transformer en jours; le dîner se passa, la nuit descendit sur la terre ses voiles pour la couvrir, et toujours, toujours point de vicomte.

L'alarme était générale et poignante. En présence de quel événement se trouvait-on? Il était déjà question d'envoyer à l'hôtel du vicomte, lorsque le timbre extérieur résonna... Enfin, ce sera lui!...

Non, c'est un pli cacheté à l'adresse de M^me^ Esther Vaudron et de M^lles^ ses filles. L'écriture est fine et déliée. Elle est bien vite reconnue et plus vite encore le cachet est rompu. Les trois femmes se collent les unes aux autres, se touchent

Hosted by Google

de la tête, et, le regard avidement fixé sur le papier, elles suivent les caractères qui y sont tracés, tandis que Mme Vaudron lit à haute et intelligible voix :

« Chère madame, chères mesdemoiselles,

« Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. » Ainsi s'exprime, dans une de ses fables, le plus moraliste des écrivains. Je n'ai pu venir jusqu'à chez vous aujourd'hui, où j'aurais eu plaisir à développer ce texte, avec le concours de votre judicieux esprit, et je le regrette vivement. J'aurais eu ainsi, en même temps que des moments d'un entretien fort agréable, le plaisir de votre société et, je pense aussi, d'un dîner bon et réparateur.

« Quand vous recevrez cette lettre, je serai, je l'espère, loin de la frontière. J'ai eu l'occasion de réfléchir sur les inconvénients de mettre une signature autre que la sienne au bas d'une pièce — simple distraction — et il m'a fallu aller sur un sol plus hospitalier, attendre que mes bonnes intentions soient reconnues... Prenez patience, je reviendrai quelque jour et alors je dirai le nom de celle que j'aime...

« Chère madame, je me suis acquitté de votre commission... J'ai fait la commande, chez votre faiseuse, d'un mantelet du meilleur goût... Je lui ai dit, selon vos intentions, de marquer le prix au chiffre de mille francs et de vous donner la différence en numéraire. Mais comme d'après ce que j'ai compris du vieux singe, dans une conversation pleine d'intérêt qu'il m'a été donné d'avoir avec lui, que votre prospérité constante éprouve en ce moment quelque léger accroc, j'ai cru devoir inviter la faiseuse à avancer, indépendamment de la différence ci-dessus indiquée, une somme de cinq mille francs — sous ma garantie, comme dirait ce cher Vaudron. Elle me l'a payée en rechignant, mais en s'exécutant quand même.

« J'ai emporté cette somme par amour de vous, par souvenir de la bonne et plantureuse hospitalité que vous m'avez toujours accordée. Croyez, en attendant qu'elle vous revienne,

Hosted by Google

à l'affection toute particulière, chères mesdames, de celui que vous aimiez tant à appeler le :

« Vicomte A. de Harpincé. »

Ce ne fut pas sans avoir soulevé des récriminations et des interjections pleines d'amertume et de reproches que cette lecture s'acheva. Telle était la situation faite à ces trois pauvres femmes, abandonnées à elles-mêmes par un mari, un père égoïste et ridicule, qu'on pouvait les insulter impunément ! C'était Vaudron qui était la cause de tout. Il ne lui suffisait pas d'avoir frustré Esther de sa dot ; il l'avait associée, elle élevée dans un milieu riche et élégant, à ses mesquineries, à ses embarras d'argent. Non, jamais rien d'aussi injuste ne s'était passé sous le ciel azuré, étoilé ou nuageux que Dieu créa pour envelopper son univers.

Et les larmes et les gémissements, les syncopes, les crises nerveuses, les reproches se suivaient comme à la manœuvre les régiments se suivent, avec des espaces calculés.

Il ne fallait pas cependant que le bruit de l'aventure se répandît, c'en serait fait de la considération des trois femmes. On décida, le temps des pleurs écoulé, de payer d'audace.

Tout d'abord, on s'empressa de mettre sous les yeux de Vaudron cette lettre insolente, qu'on n'aurait jamais osé écrire, si les destinataires avaient été sous la sauvegarde d'un chef de famille capable de les faire respecter. Non ! M. Vaudron se retranchait derrière ses tracas et ses soucis, ses nombreuses occupations, pour divorcer avec sa famille et pour refuser de se trouver jamais à aucune réception ! A de faibles femmes ainsi privées de protection, l'outrage était facile et il n'était pas étonnant qu'on les outrageât !

Puis, ce tribut payé à leur petite animosité, les trois dames Vaudron décidèrent que, dès le lendemain, elles entreraient en campagne.

Exactes à exécuter leur plan, elles arborèrent leurs plus beaux habits et leur plus séduisant sourire, firent avancer une voiture de remise élégante, bien attelée, conduite par un cocher en livrée et ganté de chamois, et passèrent leur après-

Hosted by Google

midi à narrer de maison en maison, avec des rires et des roulements d'yeux fort éloquents, leur mésaventure. Elles n'eurent naturellement garde de montrer la lettre; d'après elles, depuis longtemps elles soupçonnaient le vicomte d'une vie peu régulière, et lui avaient fait entendre le désir de se débarrasser de sa présence.

IV

Avec tout cela, l'ère des malheurs ne fut pas close. Les embarras de Vaudron s'accentuaient de jour en jour. Il avait signé des billets à terme, et les termes expiraient sans qu'il eût le moyen de satisfaire à ses engagements. Et le tas des créanciers « hurlant après ses chausses » croissait comme la mer qui monte.

Il implora le ciel; il s'adressa à ceux de qui il tenait le jour, — assis aujourd'hui sur les marches du trône céleste, il n'en pouvait douter, tant il les avait connus bons, honnêtes et probes. — Une première fois, grâce à leur intervention, il s'était relevé d'une position difficile, moins que la présente, mais non moins fâcheuse. Cette fois encore, ils lui viendraient en aide...

Ceux qui le connaissaient, dont il tenait son poste principal, tout en le plaignant, ne lui cachaient pas que, les choses continuant avec cette mauvaise allure, ils ne pourraient plus répondre de rien.

A cinquante-cinq ans, il était voûté comme un vieillard de quatre-vingts; de gris et drus ses cheveux étaient devenus blancs et plus rares; il n'avait guère gagné en beauté et, malgré toute la pitié qu'il méritait, les siens restaient impitoyables.

Deux ans s'écoulèrent. Il avait fallu vendre les argenteries, les bijoux. Le monde se retira de ces dames bien avant qu'elles se retirèrent du monde; la misère approchait à grands pas. Mais Vaudron maintenant prenait courage. Peut-être le malheur, ce grand maître, rendrait sa femme et ses filles plus sages. Avec de l'économie, on parviendrait

Hosted by Google

à fermer les brèches, au moins les plus larges. Ce moment entrevu, il ne négligea rien pour y arriver, et travaillait à la reconstitution de son honneur avec un élan, une énergie dignes des plus grands éloges.

Les reproches ne discontinuaient pas. Il était l'auteur de tous les maux; gardien du patrimoine commun, n'était-ce pas à lui d'y veiller?

Maintenant ces dames vivaient presque pauvrement; que de fois elles durent renoncer à sortir, faute de vêtements en état convenable!

On apprit à cette époque l'arrestation d'un chevalier d'industrie, du nom assez peu aristocratique de Koever, et qui s'était fait appeler successivement baron de Pallemon, vicomte de Harpincé, et, en dernier lieu, marquis de la Roulette, pilier de brelan, parasite et faussaire, qui avait fini, de cascade en cascade, par tomber aux mains de la justice. Les journaux racontèrent son odyssée; on fit allusion à son aventure chez Vaudron, sans citer le nom de celui-ci... Vaudron, qui le connaissait encore? qui se rappelait de lui, sauf les créanciers et les amis de sa prospérité; qu'étaient ces gens devenus si modestes et si tranquilles?

Quelle leçon, et quel sûr abri que la pauvreté!

Enfin, les choses allaient au mieux pour le mari d'Esther, à part la bouderie constante, l'ostracisme dont il était l'objet et qui lui causaient l'amertume des peines imméritées. Cette phase tranquille et calme ne pouvait durer; le sort, l'implacable sort, s'attachait au pauvre homme. Il le frappa, chose étrange, sous la forme d'un héritage...

Nous allons démontrer que cette chose espérée, rêvée, attendue parfois pendant toute une vie, peut, en effet, devenir une chose fâcheuse; on ne nous croira pas et le plus sceptique continuera à évoquer un oncle d'Amérique ou d'ailleurs; on ne saurait nier l'évidence.

Avant de poursuivre cette démonstration, il est nécessaire, pour arriver à un ensemble de faits bien complet, relevés avec conscience et qui sont à la fois le réquisitoire et le plaidoyer de ce grand procès qu'eut à soutenir Jean-Polydore

Hosted by Google

Vaudron contre le destin, il est nécessaire, disons nous, de compléter quelques-uns des incidents de la phase de misère dont nous avons parlé.

Il est peut-être un peu tard pour se demander quel genre d'éducation avait dû recevoir Esther Heyndoos et quel genre d'éducation elle avait bien pu donner à ses enfants. S'il faut ici comme pour l'arbre juger d'après les fruits, cette éducation n'était rien moins que bonne. Seulement, est-ce à l'essence ou à la culture qu'il faut s'en prendre? Là est la question. Sans entrer dans l'examen de ce que peut cette culture sur un plant donné, — ce qui serait nous éloigner de notre sujet, — nous dirons seulement qu'Esther était une de ces natures molles, sans ressort, incapables de réagir, qui se laissent aller par indolence au gré des événements, n'ayant point d'idées par elles-mêmes, peu désireuses de s'assimiler les idées des autres, les regardant passer comme on regarde passer un régiment qui défile; par désœuvrement, elle était une liseuse assidue; pour elle, c'étaient toujours des régiments qui passaient. Seulement, si, par aventure, une idée s'arrêtait et lui entrait dans le cerveau, jalouse de ce trésor, de cette conquête, elle s'y attachait avec désespoir. D'où sa conviction d'une dot problématique et d'une fortune qui n'avait jamais existé. Il était bon que pour elle la discipline fût bien observée et qu'aucun militaire audacieux ne sortît des rangs... Une maladie, quoi; une espèce de démence, tenant de la thérapeutique, plus que de la pédagogie.

Cette affection, elle l'avait communiquée à ses deux filles avec la vie. Que vouliez-vous ensuite que devînt une pareille famille sous la conduite d'un homme tel que Vaudron, un autre dément, quoique d'une espèce plus rare? Fond excellent, avec toutes les qualités qui en découlent, capable de sacrifice, humain; il était écrasé, aveuglé sous ce fardeau de tout ce qu'il y a de bon, comme le serait le porteur d'un grand sac bien garni, l'enfouissant sous sa masse, et ne lui laissant pas la vue. Il lui aurait fallu un guide, la main d'un enfant, pourvu que ce fût quelqu'un qui vît clair. Or, sa femme fermait obstinément les yeux à la lumière, puisqu'elle était aveugle de naissance.

Hosted by Google

Avant de contracter mariage, au lieu d'aller chez le notaire il faudrait consulter un physiologiste expérimenté, et le contrat ne devrait être signé que de son plein consentement.

Deux ou trois occasions s'étaient présentées pour Esther de reconquérir sa liberté, comme elle disait. Elle se voyait prisonnière aux mains de son époux, qui, après l'avoir dépouillée, l'avait garrottée... Ces occasions étaient presque malpropres. Elle les eût saisies cependant, ne fût-ce que par esprit de vengeance.

Un exemple. Maintes fois, Lydie, en sortant pour une course dans le voisinage, avait été suivie par un monsieur âgé et de mine respectable. D'abord, la jeune fille en éprouva de la contrariété, sa jeunesse et sa grâce lui paraissaient mériter mieux que des hommages séniles ; puis elle s'y fit, et se sentait contrariée quand, par hasard, l'homme n'était pas sur sa route. Un jour, il se risqua à l'arrêter en s'inclinant devant elle, poliment. La peur la gagna ; elle s'enfuit. Et toute émue et au fond triomphante, elle raconta son aventure à sa mère...

« Il fallait l'écouter et savoir ce qu'il te veut, ma chère. Nous ne sommes pas dans une situation si brillante que nous nous inquiétions de la forme... Qui sait? c'est peut-être pour t'épouser.

— Oh ! maman, à son âge!

— S'il a de la fortune, que t'importe le reste... J'ai, moi aussi, étant jeune fille, usé de délicatesse... Je ne voulais qu'un homme répondant à un idéal déterminé... Le sort a choisi pour moi et je me suis vu enlever une dot importante, sans l'idéal rêvé...

— Mais je n'ai pas de dot, moi !

— Tout le monde n'est pas avide et intéressé comme ton père. Le monsieur se contentera de tes beaux yeux et de tes charmes. »

Le lendemain soir, la belle Lydie sortit de nouveau, trouva le monsieur ; le monsieur l'accosta, Lydie ne s'enfuit plus

Hosted by Google

et, conformément aux recommandations de sa mère, elle sut ce qu'il voulait...

Quand nous disons qu'elle le sut, grâces en soient rendues au ciel, elle ne le comprit pas, mais, froissée, rentra toute tremblante.

Elle rapporta à sa mère les paroles qu'on lui avait dites. Ce n'était décidément pas un mari. Ce fut la conclusion formulée par Esther elle-même. Mais qui sait? se demanda-t-elle, devenue songeuse et absorbée. Et elle ne défendit pas à Lydie de revoir le vieux monsieur.

Claire allait seule à l'église. Elle était devenue d'une dévotion plus grande. C'était bien de sa part d'aller chercher dans la prière un refuge contre l'adversité. Elle arborait ce qu'elle avait de plus voyant et de plus beau, sans doute pour faire honneur à Dieu. C'était encore bien. Mais le hasard voulait précisément que chaque fois elle se trouvât à côté du même jeune homme, et s'il ne venait pas, elle était plus distraite et plus nerveuse que de coutume. Le jeune homme, la messe finie, sortait sur ses pas et la devançait un moment pour lui offrir l'eau bénite. Puis il arriva aussi qu'il causait avec elle et qu'elle s'en revenait à la maison par quelques rues détournées, question de profiter d'une conversation intéressante et de respirer le grand air. La promenade est un exercice des plus hygiéniques.

Un jour, son coup de sonnette, au retour de l'église, fut plus convulsif et plus nerveux qu'il n'avait jamais été. Très rouge, elle demanda sa mère et ne fut satisfaite que lorsqu'elle l'eut trouvée dans une chambre à l'étage. Elle se mit à parler avec volubilité, comme si une joie inattendue l'excitait.

Esther l'écouta en souriant, puis, par manière de conclusion :

« Et c'est tout?... Grande sotte, va. Il fallait lui dire, comme je l'ai..., comme l'a fait une de mes amies, que tu apporteras une dot... ronde. Ne le repousse pas... je m'informerai, et calme-toi, ma chérie... »

Et la chérie se calma.

Hosted by Google

Bref, il y eut ainsi plusieurs assauts portés à la pudeur de ses filles, et, loin de les exciter à épuiser jusqu'aux moindres munitions pour les repousser, Esther était la première à arborer le drapeau du parlementaire.

Ce fut à ce moment que se place un événement inattendu de tout le monde et qui, heureusement, changea le cours des choses. Un grand pli était arrivé à l'adresse de Jean-Polydore Vaudron. Un cousin fort riche était mort *ab intestat,* et le bien du défunt était distribué à ses collatéraux, peu nombreux, par surcroît de chance. Vaudron, pour sa part, devait, d'après le notaire de qui émanait le grand pli, recevoir, outre une somme liquide qu'il évaluait à cinquante mille francs, une ferme en plein rapport, une maison servant de magasin d'épiceries dans une petite ville de province, et une autre maison, sise quelque part sur le bord d'un canal, et qu'on louait à la famille d'un éclusier.

Coup de théâtre. Vaudron, blanc comme un mort, tant il est vrai que la joie fait peur, laissa pour ainsi dire tomber le pli aux mains de sa femme, présente par hasard avec Claire et Lydie. Esther lut et devint toute rouge et riait à pleines dents, tant il est vrai que la joie fait du bien.

« Voyez, mes chéries, cria-t-elle à ses filles, — et elle sautait comme une chèvre, — voilà la fortune revenue. Plus nécessaire le monsieur aux chatoyantes promesses, plus nécessaire non plus le mari problématique et d'origine obscure... Nous reprendrons notre rang. Nous relèverons la tête et les amis nous reviendront plus nombreux et plus assidus...

— Mais, Esther, il faut attendre, essaya vainement de faire remarquer Vaudron, qui, vainement aussi, essaya de ressaisir le papier.

— Non, non, c'est bien simple. Il ne faut pas être un grand clerc pour comprendre. Faisons l'addition. Citons : d'abord cinquante mille francs, puis une ferme... en plein rapport, c'est écrit en toutes lettres... en plein rapport...; une ferme, cela vaut beaucoup, avec ses terres, ses prairies, ses vergers, ses bâtiments, sa grange, ses étables..., mettons au bas mot deux cent mille francs.

Hosted by Google

— Mais, Esther!...

— Ne m'interrompez pas... Une maison servant de magasin d'épiceries... avec vastes dépendances pour déposer les marchandises, porte cochère pour donner accès aux chariots qui apportent, aux chariots qui emportent. Je vois cela d'ici. De ce chef, encore cent mille francs pour le moins...

— Comme vous y allez!

— Si je compte bien, nous arrivons à 50, plus 200, plus 100, trois cent cinquante mille... Reste la maison sur le canal. Prenons qu'elle ait une valeur de 25,000 francs. C'est près d'un demi-million. Ah! mes chères enfants, nous voilà de nouveau à la tête d'une fortune. Nous allons pouvoir reprendre notre rang. Il est vrai que si depuis vingt ans que je suis mariée, à raison de 3,000 francs l'an, ma dot, au lieu d'être gaspillée, avait été sagement capitalisée, c'était cent mille francs de plus... »

Et ne voilà-t-il pas qu'elle s'imagine d'avoir ce demi-million complet sous la main, de pouvoir en disposer sur l'heure?

Par quels moyens, par quels raisonnements la faire revenir de cette erreur, que ses filles partagent? Aussi, il faut les voir se trémousser d'aise, prendre devant la glace des attitudes d'impératrice... Dès ce moment même, tout leur est permis.

Vaudron est accablé de sa bonne fortune. Il voit juste; il sait à quels dangers mènera cet enthousiasme fou et indomptable. A l'égal d'un palefrenier chargé de maintenir un cheval fougueux au bord d'un gouffre, c'est lui qui a la raison, mais c'est le coursier qui a la force et le caprice...

Et, sans attendre ni la confirmation de la nouvelle, ni la vérification de ses calculs, Esther se met en campagne pour tout préparer de sa prospérité, ou réelle ou fausse. Comment elle s'y prit? A qui la diplomatie la plus déliée et la plus habile empruntera-t-elle jamais ses moyens, si ce n'est à la femme? A quelle femme eût-elle jamais pu emprunter plus de souplesse et de hardiesse, si ce n'est à l'épouse Vaudron?

Hosted by Google

V

Il est constant que cinq semaines ne s'étaient encore écoulées que déjà les fourneaux étaient allumés et braisaient ferme, que la table se dressait trois ou quatre fois d'un dimanche à l'autre, et comptait de nombreux convives venant officier à cet autel du dieu Gaster. Les fourchettes tremblaient dans les plats, les serviettes se dépliaient sur les genoux et sous les mentons, et, ne s'interrompant que pour risquer une plaisanterie ou pour rire complaisamment d'un rire bruyant, les mâchoires fonctionnaient.

Rien de plus aisé que de faire fuir les amis comme une nuée de moineaux qu'un coup de fusil effraye. Dites-vous dans le malheur, on vous croira aussitôt. Rien de plus facile aussi que de les attirer, comme une troupe de pigeons gourmands à qui l'on jette de la graine : éclairez vos salons, servez des mets fins et des vins... à peu près bons.

Ce n'est pas nous qui émettons un pareil axiome, le ciel nous en garde. Esther croyait pouvoir le soutenir en se basant sur l'expérience.

On avait donné cette fois la préférence aux artistes de renom ou en voie de renommée, peintres et musiciens, impressionnistes, expressionnistes, luministes ou universéistes. Les étrangers notables de passage étaient reçus avec satisfaction, il suffisait qu'un des habitués de la maison les présentât.

C'est en cette qualité que fut reçu un savant valaque. Un congrès était ouvert à Bruxelles, pour l'élucidation des moyens les plus sûrs de moraliser les masses. Tous les pays y avaient leurs représentants ; la Valachie y avait envoyé M. Ployesti Giurgewo, qui, à ce que l'on assurait, ou à ce qu'il assurait, était un des plus illustres criminalistes de son pays.

Il fit fureur. Grand, bien découplé, mis avec recherche, la boutonnière ornée d'une rosette grande comme un louis d'or, où, du centre à la circonférence, rayonnaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; les doigts chargés d'anneaux

Hosted by Google

enchâssés de rubis, de topazes, de diamants de la dimension d'une noisette; d'autres pierres précieuses constellant le plastron de sa chemise; une lourde et brillante chaîne d'or, pendant à son gilet, etc.

Malgré son parler lent et son français auquel il mêlait parfois un mot latin, grec, slave ou turc, pour permettre de reconnaître en lui un vrai Valaque, notre savant criminaliste avait de l'esprit et de la verve.

Un jour qu'il s'animait, il fut tellement brillant que Claire, assise à côté de lui, ne put s'empêcher de le regarder. Il lui semblait avoir déjà entendu cette voix... le vicomte de Harpincé seul était capable de pareils élans. Mais quelle apparence du moindre rapport entre deux hommes si différents : l'un, blond, blanc de peau, maigre et désœuvré ; l'autre, noir comme jais, basané, de grosseur raisonnable et savant!

Elle l'écouta donc simplement avec plaisir.

Quatre représentants de l'art se trouvaient parmi les convives : trois hommes et une femme, tous célèbres, cités presque chaque jour par la presse pour leur talent, leur virtuosité. Ils mangeaient bien, malgré leur pâleur de mise, et émettaient des opinions fort nettes et fort tranchées sur toutes les œuvres ou tous les maîtres. A les entendre, la musique ne fleurissait que depuis le jour où eux-mêmes étaient entrés dans la carrière. Et tout en discourant, ils rejetaient en arrière, d'un brusque mouvement de tête, les longues mèches de cheveux qui leur balayaient le visage.

« Avez-vous jamais... compris, dit à haute voix le savant criminaliste, agacé d'entendre ces théories ou de n'avoir pas seul la parole, ce phénomène curieux? Tous les artistes mâles portent la chevelure longue, tandis que les artistes... dames, la portent courte... Je me propose de rechercher et de démontrer dans un mémoire, que je soumettrai à l'Académie de Bucharest, l'influence de l'art sur le système capillaire... Peut-être qu'il efféminе les hommes et... *masculine*... les femmes... »

Dès ce moment, on n'écouta plus les théories. D'ailleurs, on touchait à la fin du dîner. Les démonstrations oratoires

Hosted by Google

un peu sérieuses présentent du danger. Il faut recourir à des entretiens plus légers.

« J'ai connu dans le temps à... Waleni, un... homme, grand, très grand, un géant... Il portait, bien qu'ayant la barbe fournie comme l'ont tous les Slaves, une moustache fine... deux traits légers semblant tracés à l'estompe... Tandis qu'un autre, à peine haut comme cette table, avait la lèvre ombragée d'une paire de moustaches qui lui pendaient jusqu'à la poitrine. Et savez-vous, messieurs, savez-vous, mesdames, ce qu'ils alléguaient l'un et l'autre pour justifier cette excentricité? La barbe est le signe de la force et de la virilité; si, avec ma stature et mes pectoraux en saillie, je m'avisais d'être poilu... comme, comme un ours, je n'aurais plus aucune prétention à la grâce. Et moi, répliqua le second, je veux, sans cesser d'être gracieux, affirmer ma force... Eh bien ! ce sera le point de départ de mon livre... La musique, la peinture, ces manifestations des conceptions empruntées au rêve, à l'idéal, à l'au-delà, ont besoin à la fois de grâce et de vigueur. Involontairement, l'homme qui se sent emporté vers les régions sereines où s'empruntent les idées... idéales — pardonnez-moi mon mauvais français — doit chercher à dépouiller de sa masse... à s'alléger, pour arriver, à défaut d'ailes, au but entrevu... La femme, au contraire... »

Et le savant, après avoir galamment salué de son verre, à demi élevé dans la main, la musicienne aux cheveux courts qui embellissait le repas de sa présence, et s'être ensuite tourné successivement du côté de toutes les dames présentes :

« La femme, au contraire, est placée au-dessus de l'idéal, de la sphère éthérée, et, pour descendre à son niveau, il faut bien qu'elle affecte des formes qui pèsent et l'obligent à descendre... »

Cependant, Vaudron, qui, comme nous le savons déjà, n'assistait jamais à ces agapes, parce que sa femme et ses filles l'avaient persuadé qu'il n'était pas dans les conditions voulues de toilette et de soin de sa personne — ce qui était vrai : il se négligeait — et que, d'ailleurs, il fuyait ces fêtes

Hosted by Google

où il avait la conscience que son bien et son bonheur s'engouffraient, Vaudron était aux prises avec des difficultés nouvelles.

La succession avait été frappée d'opposition. Quelqu'un avait fait valoir sa qualité d'héritier direct et contestait le partage proposé par le notaire. Celui-ci, il est vrai, rassurait Vaudron, prétendait que le réclamant était un fils naturel, qu'il le croyait dans l'impossibilité de produire jamais des actes valables de légitimité; mais il se pouvait que le procès fût long et que dès lors les intéressés restassent lontemps avant de toucher leur part d'héritage.

Il eut beau démontrer à sa chère moitié que, ne possédant rien encore, elle n'avait le droit de rien dépenser... autant en emportait le vent, et les choses allaient au gré de la femme. Par quels moyens, par quelles influences, nous l'ignorons, était-elle parvenue à lever une certaine somme sur le demi-million dont elle s'entêtait à vouloir être pourvue un jour? Avait-elle exhibé la lettre du notaire, indiqué ses calculs à elle? Était-ce à ses vanteries, à son adresse qu'elle le devait? Toujours est-il qu'elle disposait d'une somme de 12,000 francs, et que les 12,000 francs fondaient entre ses mains comme les dernières neiges au souffle du printemps.

Elle tenait surtout à paraître aux yeux du savant Giurgewo, dont les airs de grand seigneur et les bijoux l'avaient frappée, songeant à un établissement pour sa fille Claire, qu'elle avait surprise souvent à écouter avec une attention presque religieuse, le Valaque racontant des histoires d'un caractère ou scientifique ou badin, mais les racontant avec un art merveilleux, tout en parlant une langue baroque mâtinée de toute sorte d'idiomes, avec des inflexions de voix douces, veloutées et caressantes qui l'émouvaient... Esther lui fit part de cette fortune qu'elle attendait, parla d'un million — elle ne mentait que de moitié — et assura que ses filles feraient un excellent parti.

La pauvre Esther enfourchait ainsi son dada favori et se laissait emporter vers des espaces où la réalité n'aura jamais accès.

« Bien..., disait Giurgewo, en hochant de la tête. C'est

Hosted by Google

charmant. J'en suis ravi... Moi aussi j'ai des biens... consi-dé-rables... là-bas, dans mon pays, que je brûle de revoir... Célibataire, riche, considéré, connu dans le monde entier par des travaux re...mar...qua...bles, je voudrais unir mon sort à une jeune femme pouvant apporter dans son ménage ce rayonnement que vous y apportez vous-mêmes. Car, permettez-moi de vous affirmer que j'ai rarement rencontré dans mes nombreux voyages cette fleur de distinction, ces manières exquises que vous possédez...

— Cher monsieur, je vous en prie...

— Non, je vous... cer... ti... fie, j'exprime ici non seulement ma pensée, mais celle de toutes les personnes qui ont le bonheur de vous approcher...

— Vous et ces personnes, vous mettez le comble à l'indulgence...

— Je ne mets rien du tout; j'émets une opinion qui est générale.

— Mais croyez-vous que... mes filles, mes filles bien-aimées, n'aient pas quelque peu de ces qualités... flatteuses que vous voulez bien me reconnaître? Vous comprenez à quel degré une mère porte l'ambition pour ses enfants, combien elle désire qu'elles soient appréciées à leur juste valeur...

— Mais elles les possèdent toutes, vos qualités... peut-être d'une autre façon, parce que... la personnalité... Enfin, elles sont vous, elles ont une valeur égale; mais ce n'est pas la même... monnaie... Il y a, comment exprimer?... Dieu! que je regrette de ne pas posséder la langue française au même point que vous!... Ah! voilà : il y a des napoléons d'or, des louis d'or, le même titre, le même module, et cependant je ne sais quoi de différent au toucher et à la vue... »

Esther dut baisser les yeux sous le regard enflammé du beau Valaque. Mais elle n'était pas de celles qui abandonnent une idée quand elles en ont une. Nous avons dit pourquoi.

« Et qui des deux, d'après vous, si vous deviez choisir...

— M^lle^ Claire est blonde, et j'adore les blondes; M^lle^ Lydie est brune, et je raffole des brunes...

Hosted by Google

— Mais de la brune ou de la blonde, laquelle préféreriez-vous?

— Je préférerais la blonde, à moins que vous n'aimiez mieux que ce ne soit la brune. »

Esther se sentit troublée. Elle craignit de constater que M. Giurgewo se moquait d'elle. Il s'en aperçut, et galamment:

« Pardon, madame, de cette petite plaisanterie. Chez nous, en Valachie, nous avons la mauvaise habitude de vouloir faire de l'esprit même à propos des choses les plus sérieuses. De vos deux demoiselles, c'est l'aînée...

— Claire.

— Mlle Claire qui a su le plus vivement m'impressionner, et c'est d'elle qu'un jour peut-être je solliciterai la main. »

A sa visite suivante, il demanda à causer avec la fille aînée de Vaudron. Il l'interrogea gravement et elle répondit de même à un certain nombre de questions. En se retirant, il lui baisa galamment la main et lui dit tendrement: Au revoir.

Mais quatre jours s'écoulèrent sans qu'il reparût. On s'en étonna dans la famille de la confiante Esther. Quel événement s'était donc passé? Giurgewo avait-il regagné son pays sans faire ses adieux? Le congrès avait terminé ses travaux depuis plus de deux semaines et le savant Valaque, sombre à de certains moments, attribuait cet état au désir de revoir son pays.

Enfin, le quatrième jour, il se représenta rayonnant. Il donna comme excuse de son absence une excursion dans quelques-unes des principales villes de nos provinces. Il apportait le bonheur, car presque en même temps que lui arrivait, à l'adresse de Vaudron, une missive de la même dimension et portant le même timbre que la fameuse lettre à l'héritage. C'était le notaire, en effet, qui annonçait le gain du procès, et le partage définitif à une date déterminée.

Vaudron, que ses malheurs ne parvinrent jamais à guérir de ses maladresses, — ce qui prouverait que le malheur n'instruit pas, — tôt la lettre ouverte, tôt la communiqua à sa famille. Giurgewo était là; il fut témoin des élans de joie que la nouvelle provoqua.

Hosted by Google

« Cette fois, je le tiens, mon... petit million, cria Esther triomphante, des larmes d'allégresse dans les yeux.

— Toutes mes félicitations, mesdames..., toutes mes félicitations! »

Il y eut nécessairement un dîner et, après le dîner, un petit concert improvisé, auquel présidèrent deux des artistes musiciens, la demoiselle aux cheveux courts, une violoniste, et l'un des messieurs aux cheveux longs, un pianiste-compositeur de génie.

Giurgewo fut tout entier à Claire. On le voyait lui jeter des œillades à la dérobée, l'évoquer du regard quand elle s'éloignait de lui. Donc la chose était évidente : l'espoir souventes fois exprimé discrètement à qui voulait l'entendre par Esther, de voir bientôt sa fille aînée, cette préférée de son âme, fiancée à l'un des savants les plus re... mar... quables qu'ait produits la Valachie, cet espoir était en train de se réaliser.

En effet, le soir même, le Valaque annonça à Mme Vaudron qu'il demandait officiellement sa fille en mariage et s'offrit à aller en causer avec Vaudron, « retenu, comme toujours, dans ses appartements par des occupations multiples ».

« Si c'est une formalité indispensable, allez-y.

— Nous aurons besoin de sa signat..., je veux dire de son consentement, et puisque nous y sommes — je suis timide de ma nature et n'ai de courage que par accès — je monterai chez lui maintenant, bien que l'heure soit un peu avancée. »

Le timbre de la pendule retentit dix fois à ce moment.

Giurgewo se risqua et s'engagea dans l'escalier, bravement.

A son toc, toc, une voix grêle et vieillotte répondit comme si elle sortait du fond d'une armoire lointaine, un « entrez » tremblottant.

Notre savant criminaliste trouva assis près d'un bureau, épluchant, à la lueur d'une lampe, des factures nombreuses, un être petit, retombé sur lui-même, la tête grosse, enfiée, le crâne dénudé; sale, inquiet, défiant, quelque chose comme un chien qui, par expérience, craint les coups de pied et les coups de bâton et qui se recule tout en se courbant, pour implorer la pité.

Hosted by Google

« C'est moi, Giurgewo, cria le visiteur en s'approchant et en prenant une chaise, c'est moi, un ami... un ami de vous et de votre famille, mon cher Vaudron... Je viens pour vous parler affaire.

— Heu! fit Vaudron, presque éploré.

— Rassurez-vous, cher ami, rassurez-vous... Regardez-moi, ai-je l'air de quelqu'un qui voudrait vous faire de la peine? Ah! ah! N'ai-je pas plutôt la mine d'une personne qui vient vous parler de choses qui doivent contribuer à son bonheur et qui, dès lors, a besoin de toute votre bonté et de toute votre bienveillance? dites. »

Et comme Vaudron le regardait de ses yeux chassieux et en s'avançant un peu, il crut tout à coup voir quelque chose d'anomal dans les yeux clairs et sains de son interlocuteur: un mouvement rapide de la prunelle dans l'orbite de droite à gauche, à donner le vertige.

Il s'accusa d'être l'objet d'une sorte d'aberration : Giurgewo était là bien naturel avec le plus aimable et le plus attirant des sourires.

« Parlez, monsieur, lui dit, de sa voix éteinte, le mari d'Esther.

— Cher monsieur, commença le Valaque, sans songer qu'il empruntait le langage d'Oronte, l'homme au sonnet, j'ai conçu pour vous une estime incroyable, et depuis longtemps cette estime m'a mis dans un ardent désir... d'entrer dans votre famille. J'ai du bien au soleil ; grande est ma réputation, Dieu sait si mon nom fait du bruit dans le monde!... Vous avez deux filles... deux perles; dont l'une surtout, je m'en suis aperçu tout à l'heure, m'a vivement impressionné... Ne répondez pas. Je répète : vi...ve...ment impressionné. Mon désir serait de l'emmener dans mon pays... le plus beau de ceux qu'éclaire le soleil, d'en faire la compagne assidue et la confidente de mes succès...

— Mais...

— Mais, j'allais continuer par cette conjonction adverbiale, selon l'expression de la grammaire française. Plût au ciel que je la possédasse cette grammaire!... Mais il me fau-

Hosted by Google

drait attendre quelques semaines encore un envoi important d'argent que j'aurai à demander là-bas, et le sort veut que je me mette en route sans tarder...

— Je ne comprends pas...

— Quelle pétulance, cher et estimé monsieur, quelle pétulance ! Vous n'avez guère que vingt-cinq ans, à en juger par la vivacité et la promptitude de votre esprit... Vous ne comprenez pas ! C'est bien simple et vous avez parfaitement suivi, si j'en crois ce commencement d'objection. Il me faudrait donc, en même temps que votre consentement, un prêt, une misère, comme une sorte d'avancement d'hoirie sur ce que vous comptez laisser un jour à votre fille.

— J'ai à peine de quoi subvenir à mes propres besoins.

— Oh ! ce finaud de M. Vaudron !... Et ce que va vous compter votre notaire, M. Fugace...

— Comment savez-vous ?

— Eh ! par le notaire, je veux dire par la lettre même ! En homme prudent et avisé, je n'avance rien que de pré...cis... La lettre... ne l'auriez-vous pas lue ? On vous y annonce, à la première réquisition, le payement d'une somme de...

— Cinquante mille francs, je le sais...

— Vous le voyez !... de cinquante mille francs... Soit cinq fois dix mille, soit dix fois cinq mille, soit... »

Et le savant criminaliste, qui s'était levé, se mit, sous prétexte de démonstration, à gesticuler d'une façon si étrange et avec une telle rapidité de mouvements, que le brave Vaudron en fut saisi.

« Soit, continua l'implacable Giurgewo, mille fois cinquante... cinquante fois mille... une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix... vingt, trente... »

Et continuant à calculer ainsi, à chaque nombre, il étendait, en les ouvrant et les fermant tour à tour, ses deux mains vers Vaudron, comme s'il lui envoyait quelque chose à pleines poignées ; il s'approchait en regardant fixement entre les deux yeux le vieillard hébété, et le fascinait littéralement.

« Monsieur, mons... Ah !... je... vous en supplie... Non, non, laissez-moi...

Hosted by Google

— Soixante, soixante-dix... »

Vaudron sentait ses forces et sa volonté s'en aller. Un dernier effort, il tenta de se lever, d'échapper à quelque chose qui l'enveloppait comme un réseau... Impossible... Il voulut crier; sa voix s'étranglait...

Et l'implacable Giurgewo de se rapprocher toujours, de compter, cent, cent un, cent deux...

A la dernière lueur d'intelligence qui lui restait encore, plus effrayé que jamais, le mari d'Esther crut voir que tout en se démenant et en lui plongeant le regard dans les yeux, le Valaque avait brusquement changé de coiffure : de noir, à la crinière épaisse, il était devenu blond et n'avait plus que les cheveux courts...

« Grâce !... » sut articuler une dernière fois Vaudron, puis il retomba dans son fauteuil avec une expression d'égarement et de stupeur.

L'homme aux gestes rapides s'arrêta : il avait de nouveau sa toison d'ébène... Il considéra un moment celui qu'il avait mis dans un état complet d'inertie, et satisfait, il se sourit à lui-même. Puis avec le ton du commandement, d'un commandement qui n'admet ni l'hésitation, ni la réplique : « Allons, dit-il, écrivez ce que je vais vous dicter. Prenez ce papier et cette plume... je le veux!... »

Et à la façon d'un automate, ayant des mouvements saccadés, Vaudron se courba, traça mot pour mot ce que Giurgewo lui suggérait et signa d'une écriture large.

A ce moment, un léger grattement se fit à la porte. Le Valaque courut ouvrit. Esther, inquiète de son absence, curieuse surtout, était là, elle allait entrer.

« Tout est bien, lui cria le jeune homme rayonnant.

— Il a consenti ?

— Eh ! oui... »

Ils descendirent. Les invités s'étaient retirés un à un ou par groupes. Les bougies étaient brûlées jusqu'aux bobèches ; il était plus d'une heure du matin.

« Enfin, nous sommes heureux ! » dit Giurgewo en prenant vivement la main de Claire et en la serrant avec affection et effusion.

Hosted by Google

Il demanda à la baiser sur le front, pour sceller les fiançailles.

« Ne m'attendez ni demain, ni après-demain, ni peut-être le jour suivant. J'ai à faire des démarches commandées par la circonstance. Fixez le jour de l'heureuse cérémonie... dans deux semaines; j'aurai tous mes papiers que je vais réclamer par le télégraphe et que... bénie soit notre union ! »

VI

Sûre de sa fortune, Esther ne cessa de mener grand train.

Vaudron, lui, après la scène fantastique qui s'était passée dans sa chambre, avait conservé longtemps une immobilité pénible. Il sortit néanmoins de cet état, mais faible, brisé, ayant la tête douloureuse et des vertiges. Une lueur d'instinct, non d'intelligence, lui fit gagner son lit, se déshabiller et se coucher. Il régnait autour de lui un silence qui l'effraya... Il appela plusieurs fois : « A moi ! » sans recevoir de réponse. Des images passèrent fugitives; vainement il aurait cherché à fixer les traits; il connaissait ces figures grimaçantes qui venaient le regarder, mais elles changeaient vite d'expression, et se fondaient ensuite en quelque chose de laiteux et de tourbillonnant, d'où surgissait une autre tête, grimaçant à son tour et fondant à son tour. Ainsi de suite, pendant des heures, sans jamais s'arrêter...

Puis, quand le jour reparut et que, fidèle à ses habitudes matinales, il chercha à se lever, toujours avec ce même vague dans l'entendement, il ne put : ses membres endoloris refusaient le service; un grand poids pesait sur sa poitrine, sur ses épaules et sur sa tête. Son souci était de s'en débarrasser, mais ses efforts étaient impuissants. Cela dura, dura bien du temps, d'après le pauvre homme à qui échappait toute notion de durée comme toute notion de milieu... Il n'aurait su dire ni dans quel endroit il se trouvait, ni à quel jour, ni à quelle époque de sa vie il était. Il semblait déjà appartenir à l'éternité, où il n'y a ni veille ni lendemain.

Il avait cependant des moments de somnolence lourde, avec des soubresauts; et cette idée constante qui revenait

Hosted by Google

dans ses rêves comme dans ses tristes veilles, qu'il lui fallait échapper à un danger, sauver quelqu'un ou quelque chose en grand péril, il ne savait quoi...

Il avait vu une ombre glisser dans sa chambre et se pencher vers lui, puis se retirer.

Une des servantes, inquiète de n'avoir ni vu ni entendu Vaudron depuis deux jours, une bonne âme sous la robe d'une mercenaire, était entrée. Elle s'était empressée d'avertir Esther de ce qui se passait, trouvant monsieur très drôle.

Esther monta en bougonnant ; elle préparait, de sa main blanche, des sirops pour le soir : on s'attendait à voir revenir Giurgewo, et à cette occasion des invitations verbales à une sauterie intime avaient été lancées. Elle trouva nécessairement intempestive cette indisposition de son mari ; qu'avait-il besoin d'aller choisir juste ce moment pour se mettre au lit?

Elle le trouva l'œil brillant, le nez allongé et aminci, les pommettes saillantes et rouges. Sa respiration était haletante, et la sueur inondait son front, tandis qu'il grelottait.

Elle s'informa de ce qu'il ressentait. Il regarda sa femme sans lui répondre, et, cependant, il devait lui faire une recommandation très importante au sujet de ce danger dont il était menacé. Il cherchait, cherchait toujours.

« Bah ! un peu de fièvre et sa mauvaise tête ! dit Esther. Demain nous verrons; aujourd'hui, je n'ai pas le temps. »

A un autre moment, une nouvelle ombre passa. Il y avait de la lumière, une lumière petite et vacillante. Cette fois, il reconnut une de ses filles, la cadette, celle qu'il aimait le mieux. Il éprouva une sorte de consolation et de bien-être à sa vue et aurait bien voulu l'embrasser... Mais la jeune demoiselle était venue, par ordre de sa mère, chercher pour le whist une boîte de fiches qu'elle savait dans la chambre de Vaudron. Elle jeta un regard inquiet du côté du lit, n'osant approcher... Alors, après un effort, Vaudron tira littéralement du fond de son cœur cet appel à son enfant :

« Lydie ! »

Mais Lydie, lui voyant les traits hagards, bouleversés, fiévreux, s'effraya et s'enfuit.

Hosted by Google

Au salon, on dansait. Il le connaissait bien ce bruit, le pauvre Vaudron. Mais il ne parvint pas à s'en rendre compte.

Dans ses méninges cependant retentissaient douloureusement des cadences.

S'assoupit-il ensuite? C'est possible.

Une clarté intense surgit au fond de sa chambre. Un grand triptyque dont il ne se savait pas en possession était là. Sur l'un des panneaux latéraux, un petit garçon, rose et potelé, si bon, si doux, que de toutes parts des anges joufflus, les ailes ouvertes, descendaient des nuages pour lui tendre des couronnes; couché dans le giron de sa mère, il faisait des heu ! de joie et tendait, lui aussi, les mains vers les couronnes. La femme qui le tenait souriait tristement, béatement. Il la regarda bien à ce moment, car le petit garçon c'était lui-même, et il lui vit une figure tendre et douloureuse tout à la fois et il s'en attrista. Ces couronnes, balbutiait-elle à l'enfant, tandis que les bambins ailés voletaient autour de lui, ce sont les couronnes... des bienheureux...

Et il sembla à Vaudron, enfant, lire sur chacune d'elles en lettres gothiques ce mot : « Martyre. »

Le panneau du milieu représentait le Calvaire : une réminiscence agrandie du tableau de Rubens, du Musée de Bruxelles : le Christ avec des traits violacés, bistrés, le regard divinement humain ou humainement divin, où se lit le pardon, en récompense de la souffrance endurée; on ne peut voir cette figure sans être ému... Ce Christ, par une incarnation étrange, c'était encore lui, Vaudron, car il sentait le poids de la croix sur ses épaules, lui déchirer les chairs, et les pointes de son diadème d'épines lui labourer le front, et le sang qui en coulait l'aveugler à demi... Il chercha parmi les saintes femmes; il reconnut sa mère qui pleurait... Mais de Madeleine repentante, point. Des groupes de curieux le regardaient passer. Quelqu'un riait et le montrait du doigt à ses voisins. Juste ciel! Elle!...

Hosted by Google

Une grande ombre descendit sur la toile. Plus rien. Puis une nouvelle et brillante lueur. Le troisième panneau représentait un malheureux vieillard se tordant de douleur sur un grabat. Il faisait peine. En vain il appelait à l'aide. Seul, toujours seul... Mais dans un angle du tableau, par une fenêtre ouverte, s'apercevait toute la scène du crucifiement, et si terrible que fût ce spectacle par l'impression que devait donner ce supplice infligé à un juste, le malade... c'était encore lui, Vaudron, toujours lui ! — regrettant presque de n'être pas cloué également au gibet. Il lui semblait que cette sublime expiation était douce, comparée à ses tortures : il suffoquait...

Il fit un effort comme pour sauter de sa couche, et s'éveilla.

La servante de tout à l'heure était à le regarder les mains jointes, ayant peur de ce moribond, dont la respiration était de plus en plus difficile. Et comme elle avait été élevée dans des sentiments religieux, elle crut de son devoir de ne pas laisser mourir ainsi ce vieux homme sans le secours d'un prêtre. Tout au moins fallait-il, dans sa pensée, demander à un médecin de l'éclairer sur son devoir.

On dansait et on riait... un cotillon avait été organisé. Il ne fallait pas songer à déranger ni madame, ni les demoiselles; elle prit son parti et s'en alla frapper en pleine nuit chez un médecin du voisinage tout nouvellement établi. Son dévouement fut récompensé; le médecin, que le succès n'avait pas encore endurci, consentit à l'entendre de sa fenêtre; elle était restée dans la rue; elle lui communiqua ses inquiétudes, et le supplia de venir. « Je vous rejoins, » lui cria-t-il.

Mais du temps s'écoula, et la servante remontée au chevet constatait que Vaudron avait quelque chose dans la gorge qui roulait, puis qu'un hoquet lui souleva la poitrine et qu'il parut subitement calme, mais beaucoup plus pâle.

Le médecin, fort étonné d'être appelé dans une maison où tout était en joie, où de la cuisine au salon s'élevaient des éclats de rire, se dit ou qu'il s'était trompé ou qu'il fallait chercher à l'étage... Quelque locataire peut-être, pensa-t-il, et son

Hosted by Google

instinct l'aidant, il arriva juste quand la fille effrayée se disposait à s'enfuir.

Il s'approcha du lit... « Trop tard, fit-il, après s'être penché sur le corps étendu devant lui.

— Sainte Vierge! Il est mort?

— Oui, » fit-il de la tête. Alors il interrogea la servante qui lui expliqua que monsieur et madame n'étaient pas toujours en bonne intelligence, qu'elle aimait le monde et que lui le fuyait, qu'on se disputait souvent à cause des dépenses...

« Ah! un avare! s'exclama le docteur avec une moue dédaigneuse.

— Je ne sais pas... Que faire, monsieur, que faire?»

Sans répondre, le médecin alla à l'une des fenêtres, dont il souleva le rideau. A l'horizon, une ligne blanchissante commençait à se dessiner. Un coq chanta.

« Voici bientôt le jour; jeter le trouble parmi ces gens qui s'amusent, annoncer brusquement l'événement à cette épouse, à ces enfants, serait cruel... Attendez. Déjà des invités se retirent... Rien à tenter d'ailleurs... Au réveil, plus tard, vers sept heures, vous pourrez venir me demander... et alors, avec tous les ménagements dus à ces malheureuses personnes, j'annoncerai la chose.

Et le médecin s'éloigna, après avoir jeté un dernier coup d'œil vers le mort, et murmura d'un air indéfinissable et avec un léger haussement d'épaules, ces deux mots : « Un avare! »

Oh! souffle de bonté, souffle divin, qui épanouissez les âmes, et faites qu'elles aiment et chérissent, pourquoi n'entrez-vous pas dans tous les cœurs pour les rafraîchir et les relever, et pourquoi, y étant entré, parfois vous en échappez-vous, n'y laissant que la sécheresse et le vide?

ÉMILE GREYSON.

Hosted by Google

LES RECTEURS FLAMANDS DES UNIVERSITÉS DE BOLOGNE

ET LE COLLÈGE JACOBS

Bologne célèbre en ce moment le huitième centenaire de la fondation de son école de droit.

Huit siècles d'enseignement scientifique glorieux, tel est le bilan de l'école bolonaise; c'est un actif des plus enviables, dont fort peu d'universités peuvent s'enorgueillir.

Dès la fin du onzième siècle, les glossateurs avec Pepo, Irnerius, Azon, Accurse et la pléiade de leurs disciples; puis les post-glossateurs dont Bartole, Balde, Jason et Décius; enfin les juristes de la seconde renaissance avec Alciat et tant d'autres immortalisèrent le nom de Bologne dans le domaine de la science juridique.

Bologne fut le berceau de l'école des canonistes. Roland Bandinelli, qui devint pape sous le nom d'Alexandre III, et Gratien y jetèrent les bases de l'enseignement du droit canonique [1].

A Bologne aussi, et je mentionne tous ces faits entre parenthèses, l'anatomie du corps humain fut enseignée pour la première fois et Galvani, professeur d'anatomie, y découvrit le galvanisme.

A partir du onzième siècle, on peut l'affirmer, toutes les illustrations que l'Italie a comptées professèrent ou étudièrent à Bologne. Dès l'époque de sa fondation, l'école de Bologne acquit une réputation telle qu'elle franchit les limites de l'Italie et que de tous les pays de l'Europe vint y affluer la jeunesse désireuse de s'instruire.

Il paraîtrait qu'en 1260 Bologne renfermait dans ses murs

[1] La faculté de théologie ne fut néanmoins constituée que sous Innocent IV.

Hosted by Google

plus de dix mille étudiants; ce chiffre dans la suite diminua et oscilla entre trois et cinq mille pour descendre aujourd'hui à treize cents [1].

Quand la renommée de l'école de Bologne y amena ce nombre prodigieux de milliers de jeunes gens, ceux-ci se groupèrent en corporations suivant leur patrie respective; le besoin d'aide mutuelle, des intérêts particuliers, une certaine affection unissant toujours en pays étranger des compatriotes amenèrent dès le commencement du treizième siècle la constitution de corporations nationales d'étudiants, qui prirent le nom de *nations* [2].

Plus tard, dans la seconde moitié du treizième siècle, toutes les nations se groupèrent en deux grandes corporations : *l'Université des légistes ultramontains* (étrangers) et *l'Université des légistes citramontains* (italiens), dont chacune était dirigée par un recteur [3].

[1] Actuellement, l'université de Bologne occupe le troisième rang en Italie sous le rapport du nombre d'étudiants. L'université de Naples compte près de 3,500 étudiants et celle de Turin un peu plus de 2,000.

[2] Dans sa récente étude sur les corps de métiers et leurs doyens à Bruxelles, M. Alph. Wauters nous apprend que les métiers ne se constituèrent en corporations politiques, dites *Nations*, qu'en 1412. On s'est souvent demandé quelles pouvaient être les origines et la raison de ce terme de *Nations*, en flamand *de Natien*, appliqué à des groupes de corps de métiers, terme qui ne s'explique pas, puisque ces corporations étaient toutes presque exclusivement composées de Flamands.

J'ai émis l'avis que la dénomination de *nation* devait avoir été empruntée à l'Italie, où des corporations d'étudiants appelées *nations* existaient même antérieurement au XIII^e^ siècle, à Padoue notamment. A Bruxelles et dans nos provinces, ce ne fut qu'au XV^e^ siècle seulement que des corps politiques furent désignés sous le nom de *nations*. Je pense qu'un Flamand quelconque, ancien élève d'une université italienne, aura implanté chez nous ce terme de *nation* pour servir à désigner des corporations.

M. Alph. Wauters, l'éminent archiviste de la ville de Bruxelles, auquel j'ai soumis la question, partage entièrement ma manière de voir.

[3] M. Carlo Malagola, le savant directeur des archives de l'État à Bologne, vient de publier de remarquables notes sur le rectorat bolonais. Je renvoie le lecteur à son ouvrage *I Rettori nell' antico studio e nella moderna università di Bologna* (Bologna, Stab. tip. succ. Monti, 1888), auquel j'ai emprunté de très nombreux renseignements; l'auteur, avec une courtoisie tout italienne, m'y a d'ailleurs autorisé.

Hosted by Google

Peu à peu, aux chaires des légistes étaient venues s'adjoindre des chaires de médecine et d'arts. En 1268, on constate les premières tentatives des étudiants artistes pour constituer une troisième université et nommer un recteur qui leur fût propre. Ce droit ne leur fut reconnu qu'en 1316 [1].

L'université des légistes ultramontains comptait en 1265 treize nations: l'allemande, l'espagnole, la française, la provençale, l'anglaise, la picarde, la bourguignonne, la hongroise, la polonaise, etc. Ce chiffre s'était élevé en 1432 à seize, dont la nation flamande.

Depuis 1475, les Flamands, relativement peu nombreux, cessèrent de constituer une nation particulière et s'annexèrent à la nation allemande, qui était la principale de toutes, tant sous le rapport de l'importance que sous celui des privilèges [2].

L'université des légistes citramontains ne fut jamais constituée par plus de quatre nations, dont les plus remarquables furent la romaine, la toscane et la lombarde.

L'université des médecins et des artistes se divisait en quatre nations: les ultramontains, les Lombards, les Romains et les Toscans. Ce groupement dura jusqu'en 1612; alors deux nations seulement, l'ultramontaine et l'ultramarine, composèrent l'université de médecine et des arts.

A l'origine et depuis Frédéric Barberousse, chaque nation jouissait d'une certaine individualité, qui fut en quelque sorte absorbée par la formation des universités.

Chaque université avait et devait avoir son recteur; cependant, la difficulté de trouver une personne qui consentît à assumer la charge dispendieuse du rectorat contraignit souvent à nommer pour les deux universités de légistes un seul

[1] Les arts qu'embrassait l'enseignement étaient la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie.

[2] Les livres de la nation allemande depuis 1289 ont été sauvés par le comte Giuseppe Maria Malvezzi, et sont conservés dans la riche bibliothèque de la famille des comtes Malvezzi de' Medici de Bologne. Par les soins de MM. Ernest Friedlænder et Carlo Malagola, ils viennent d'être publiés, aux frais de l'Académie des sciences de Berlin, sous le titre : *Acta Nationis Germanicæ Universitatis Bononiensis*. Berlin, typ. Reimer, 1887.

Hosted by Google

recteur, qu'on désignait sous le nom de *rector utriusque universitatis*.

Jusqu'au dix-septième siècle, pour être élu recteur des légistes ou des artistes, il fallait appartenir au corps universitaire, jouir de tous les privilèges comme étudiant immatriculé, avoir une bonne réputation au point de vue des mœurs, de la gravité du caractère et de l'esprit de justice, vivre de ses revenus, avoir étudié le droit au moins pendant cinq ans, ou la médecine durant deux ans. Les étudiants bolonais étaient exclus du rectorat pour incompatibilité dans la juridiction.

L'office rectoral était annuel. Le recteur, à son entrée en charge, prêtait serment sur les Évangiles; il tenait les registres d'immatriculation des étudiants : l'inscription au rôle comportait serment d'obéissance au recteur; il recevait le serment des professeurs, fixait les heures de leçons, l'époque et la durée des vacances, le temps des suspensions de cours; il déterminait les traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, et présentait les étudiants aux examens.

Le plus grand des privilèges du rectorat consistait en la juridiction civile et criminelle sur tous les membres de l'université. Les officiers ordinaires et extraordinaires, les appariteurs, les *stazionarii* et les *peziarii*, c'est-à-dire ceux qui copiaient, vendaient ou prêtaient des manuscrits, tous ceux qui à un titre quelconque faisaient partie du corps universitaire étaient soumis à la juridiction du recteur. Ce privilège trouve son fondement dans la constitution, désignée sous le nom d'authentique *Habita*, promulguée par Frédéric Ier, en 1158, à la diète de Roncaglia. Je n'insiste pas sur les bulles papales qui confirmèrent, puis restreignirent cette juridiction, qui disparut avec le rectorat lui-même.

Les recteurs jouissaient aussi du droit de préséance; dans les cérémonies publiques, ils marchaient immédiatement après le légat du pape, l'évêque, le gonfalonier de justice, chef du Sénat bolonais. Ils avaient la faculté de se parer du titre de *magnificus*, et étaient autorisés à porter des armes : cette latitude était octroyée par extension à un de leurs compagnons et à quatre de leurs domestiques.

Hosted by Google

Les recteurs étaient exempts des taxes universitaires; chaque année, ils pouvaient désigner un étudiant pauvre qui gratuitement suivait les cours et passait ses examens.

Aucun impôt ne les frappait et à leur sortie de fonctions ils pouvaient être préposés aux gouvernements des Romagnes et des Marches.

Si les recteurs jouissaient de droits et de privilèges étendus, les charges auxquelles ils étaient astreints étaient loin d'être légères; ils offraient de somptueux festins lors de leur nomination : une loi dut même être promulguée pour abolir cet usage; à leurs frais, ils devaient donner des jeux et des réjouissances sur les places et dans les rues de la ville; entretenir des valets et des domestiques en livrée, étaler une grande et riche pompe et se montrer toujours généreux.

Ils portaient un costume spécial, une coiffure appelée *berretta* et le capuchon qui était l'insigne distinctif de leur charge; ils ne pouvaient se couvrir la tête que de pourpre.

Dans le monument construit en 1562 pour l'université et connu sous le nom d'*Archiginnasio antico,* sur les murailles des portiques qui entourent la cour de ce palais, ont été peintes les armoiries de la plupart des recteurs, qui sont encore à présent fort bien conservées.

Vers l'époque de la fondation des universités, souvent surgissaient des luttes violentes à l'occasion de l'élection des recteurs; il se produisait des bagarres, des rixes accompagnées de blessures et même de meurtres. Les étudiants du temps jadis avaient donc la tête bien plus chaude encore que ceux d'aujourd'hui.

* * *

Une dizaine de Flamands ont été appelés à l'honneur de diriger les universités bolonaises. Je mentionne leurs noms avec les indications spéciales qui se trouvent dans des documents inédits, recueillis par M. Carlo Malagola, l'auteur de l'ouvrage ci-dessus indiqué [1] :

[1] Dans les listes des recteurs dressées par M. Malagola, j'ai recherché ces noms, que je publie d'après elles.

Hosted by Google

1424-1425. — Spectabilis ac generosus vir dominus *Gosuinus Silvestri de Flandria*, honorabilis Rector dominorum Ultramontanorum Alme Universitatis studii Bononie.

1447-1448. — Magister *Johannes de Barbantia*, Rector Artistarum et Medicorum.

1450-1451. — *Victor de Flandria*, Rector Ultramontanorum.

1474-1475. — *Joannes de Nispen*, vel *de Hispen*, de Breda, scholarium Utriusque Universitatis Rector.

1535-1536, 1536-1537. — Magnificus D. *Andreas Volucer*, Belga, utriusque Universitatis Artistarum et Medicorum Rector.

1538-1539. — Magnificus D. *Rugerius a Taxis*, Bruxellensis, Præpositus et Cancellarius Lovaniensis, Germanus [1], utriusque Universitatis Juristarum Rector.

1551-1552. — Magnificus D. *Joannes Junius*, Antverpiensis, Cameracensis Diocesis, utriusque Universitatis Juristarum Rector.

1558-1559. — Magnificus D. *Maximilianus Tsarres*, Bruxellensis, utriusque Universitatis Juristarum Rector.

*
* *

Les fonctions rectorales devenant de jour en jour plus délicates et plus lourdes à remplir, les candidats au rectorat firent souvent défaut et les universités se trouvèrent sans recteur. En 1604, un certain Spinola de Gênes fut recteur général de l'école de Bologne : c'est le seul cas de ce genre qu'on ait à enregistrer. Après lui, Bologne n'eut plus jamais de recteurs étudiants.

Les légats pontificaux avaient toujours attenté aux privilèges des étudiants, que le Sénat de Bologne ne cessa de défendre et de protéger. Au XVIII[e] siècle, ces légats devinrent recteurs, et leur triomphe semble marquer le déclin de l'école

[1] Quoique Bruxellois, Rugerius a Taxis est renseigné comme Allemand; nous ne devons pas nous étonner de cette particularité, attendu que depuis 1475 les Flamands faisaient partie de la nation allemande.

Hosted by Google

bolonaise, qui, en 1859 seulement, put reprendre la voie de ses traditions glorieuses, quand Bologne, débarrassée de l'humiliante domination des papes et des Autrichiens, reconquit enfin sa nationalité italienne.

Le collège Jacobs.

Au commencement du XVII^e^ siècle, un orfèvre bruxellois, Jean Jacobs, alla s'installer à Bologne. Fort habile dans son art, il ne tarda pas à acquérir en Italie une réputation très justifiée, se lia d'amitié avec les artistes les plus éminents de son époque et, grâce à son réel talent, fit fortune.

Jacobs s'était marié à Bologne et avait eu un fils. Sa femme et son enfant moururent avant lui ; il voulut perpétuer leur souvenir.

Par un testament en date du 9 septembre 1650 [1], il institua le collège Jacobs ou des Flamands (*dei Fiamminghi*), destiné à permettre à plusieurs jeunes gens de suivre les cours de l'université de Bologne et d'y conquérir le titre de docteur. Bologne possédait déjà depuis près de trois siècles un institut de ce genre : en 1364, le cardinal Albornoz avait créé le célèbre collège d'Espagne au profit de jeunes nobles espagnols désireux de compléter leurs études à Bologne.

Jacobs a déterminé lui-même soit dans son testament, soit dans le règlement qu'il y annexa, les conditions d'existence de son institut. Certaines dispositions doivent être considérées comme fondamentales et ne peuvent être modifiées ; d'autres purement réglementaires sont susceptibles de changements ; à diverses reprises, en 1829, en 1836 et en 1886, les administrateurs, de l'avis conforme de la faculté juridique bolonaise, ont revisé les statuts de la fondation.

[1] Le testament de Jean Jacobs a été passé à cette date par-devant le D^r^ François Manolesi, notaire bolonais. A ce testament ont été annexés des chapitres, dictés par le fondateur et connus sous le nom de *Capitoli*.

Pour cette étude, je me suis servi du testament publié pour la première fois en 1696 chez les héritiers d'Antonio Pisarri de Bologne. Ce testament est rédigé en italien.

Hosted by Google

Le collège Jacobs a été institué pour recevoir plusieurs [1] jeunes Flamands, issus de mariage légitime, et originaires de Bruxelles ou d'Anvers ou au moins de l'ancien duché de Brabant. Les enfants naturels ou légitimés sont exclus.

Ces jeunes gens doivent être sains, bien portants, bien faits, de bon aspect, exempts de maladies incurables et sans défaut de prononciation [2]; ils doivent avoir terminé toutes leurs études moyennes et posséder des ressources suffisantes pour s'habiller convenablement.

Pour l'obtention d'un poste vacant à l'institut Jacobs, ont un droit de préférence : 1° les descendants de la ligne masculine de la famille Jacobs; 2° les descendants de la ligne féminine; 3° les descendants ou agnats d'un sieur Henri Wellens, ami intime de Jacobs; 4° les parents d'un sieur Pierre Vanderlip d'Utrecht, ex-beau-frère du fondateur.

Le testament exigeait que pour être envoyés à Bologne les jeunes gens eussent la première tonsure; cette condition ne saurait évidemment plus être aujourd'hui requise.

Auparavant, le droit de désigner les boursiers appartenait aux doyens ou jurés (*Massari giurati*) de la corporation des orfèvres de la ville de Bruxelles. Si une place était vacante au collège bolonais, trois publications en étaient faites en chaire dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle, trois jours de fête consécutifs.

Dans le délai de vingt jours à partir de celui de la troisième publication, les jeunes gens avaient à se présenter devant ladite corporation; le curé de la Chapelle ou son coadjuteur était chargé de faire subir un examen aux candidats; il présentait ensuite son rapport et les doyens choisissaient.

Depuis la disparition des corporations, c'est le collège échevinal de Bruxelles qui désigne les jeunes gens à envoyer à Bologne. Ceux-ci ne sont définitivement admis qu'après

[1] Le testament, p. 4, col. 2, dispose que le collège entretiendra trois ou quatre jeunes gens ou même plus, suivant les revenus disponibles et selon l'appréciation des administrateurs.

[2] Ce sont les termes mêmes du testament, p. 4, col. 2, chap. III.

Hosted by Google

que les administrateurs italiens du collège ont vérifié et reconnu la régularité de leurs titres.

*
* *

L'administration du collège Jacobs est confiée à trois commissaires ou héritiers fiduciaires, nommés à vie de la manière que je vais indiquer.

Le collège des docteurs de la faculté de droit, c'est-à-dire le conseil de cette faculté, choisit dans son sein un commissaire ; un second commissaire est désigné par le conseil de l'ancienne faculté des arts, que représentent aujourd'hui les conseils des facultés de philosophie et lettres, des sciences et de médecine.

Puis les conseils des quatre facultés, réunis en assemblée générale, nomment en dehors de leur sein un troisième administrateur, qui doit être citoyen de Bologne, capable et considéré [1].

Ces trois administrateurs nomment l'un d'entre eux président ou *priore* pour le terme d'une année. Le président est rééligible.

Le conseil d'administration a pour attributions de représenter le collège, de se tenir en rapport avec la ville de Bruxelles, de gérer les biens de la fondation, de nommer le personnel attaché au collège, d'en fixer les rétributions ; en somme, la direction générale de l'institut lui appartient.

La surveillance interne et permanente de l'établissement est confiée au recteur du collège Jacobs, nommé par les administrateurs ; il doit être originaire de Bologne, bourgeois de la ville et âgé d'au moins trente ans accomplis. Il est responsable devant le conseil d'administration.

Jacobs a voulu que ce recteur fût un prêtre ; jusqu'à ce jour, par respect pour la volonté du fondateur, il en a été ainsi. Cependant les administrateurs et la faculté de droit ont reconnu que cette condition n'avait plus de raison d'être,

[1] Le testament de Jacobs dit : *un cittadino bolognese abile ed idoneo.* (Test., p. 6, col. II.)

Hosted by Google

depuis que l'obligation de la tonsure n'est plus imposée aux élèves [1].

* * *

La ville de Bruxelles informe le public de la vacance d'un poste au collège bolonais par des avis affichés et des insertions dans les journaux.

Le collège échevinal de la capitale choisit les jeunes gens qui se trouvent dans les conditions voulues, conditions variant suivant les études que les postulants désirent entreprendre ou achever à Bologne.

Les boursiers désignés reçoivent de la ville leurs frais de voyage; à leur arrivée à Bologne, ils se présentent devant le recteur du collège. Ils doivent être munis des pièces suivantes : *a*) copie authentique de leur nomination par la ville de Bruxelles; *b*) acte de naissance; *c*) attestation d'un médecin établissant leur bonne constitution et l'absence de défaut de prononciation; si les administrateurs estiment que ce certificat n'est pas suffisamment explicite, ils peuvent soumettre le jeune homme à un examen médical; *d*) certificats prouvant les études antérieures et la possession de titres équivalents à ceux que requiert la loi italienne pour l'inscription au rôle des étudiants.

Les commissaires italiens examinent ces pièces; s'ils les jugent suffisantes, ils font connaître à l'élève les statuts de la fondation et l'invitent à s'engager par écrit ou par serment à les observer.

Puis le nouvel arrivé est déclaré installé et depuis ce moment il est considéré non comme l'élève, mais comme l'hôte (*ospite legittimo*) du collège [2].

* * *

Les jeunes gens ne peuvent rester à l'institut que durant

[1] *Relazione dei commissari eredi fiduciari sulla presente riforma.* Bologna, 14 aprile 1886.

[2] Pour de plus amples renseignements, on peut consulter le *Statuto e regolamento disciplinare del collegio*, approuvé dans les séances des 14 et 16 avril 1886. Bologna, tipogr. Gamberini e Parmeggiani, 1886.

Hosted by Google

le temps strictement nécessaire à l'achèvement de leurs études; le séjour le plus long qu'on y puisse faire est de six années.

Le titre de docteur en droit, en philosophie, en lettres, en sciences physiques et mathématiques, en sciences naturelles, en chimie ou en physique doit être obtenu en quatre ans; celui d'ingénieur en cinq; celui de médecin en six.

Les seuls devoirs que l'on impose aux boursiers sont de fréquenter assidûment les cours de l'université et de passer régulièrement les examens.

Le collège est installé dans un hôtel, très confortablement aménagé, situé au centre de la ville, via Guerrazzi, 20.

Les élèves sont entièrement entretenus aux frais de la fondation; ils ont à leur service un portier, un cuisinier et un valet de chambre. A quelques kilomètres de Bologne, se trouve la villa du collège, dont auparavant ils avaient la jouissance; à présent, l'administration la loue et partage une partie du produit de la location entre les boursiers, qui peuvent ainsi rentrer en Belgique pour y passer les vacances, sans bourse délier.

Tout collégien reçoit à la fin de ses études une indemnité de retour.

La fondation paye toutes les taxes universitaires, les inscriptions aux cours et aux examens, les livres nécessaires, les cours autographiés, les frais de bureau, en un mot toutes les dépenses que fait le boursier dans l'intérêt de ses études.

Les frais d'entretien de toute nature sont à la charge de l'administration, depuis le blanchissage du linge jusques et y compris l'abonnement chez le coiffeur du collège. Ainsi que je l'ai indiqué, les élèves doivent être en état de s'habiller convenablement; toutefois, le jour de leur admission définitive, ils reçoivent une indemnité de « premier vêtement », *di primo vestiario* [1].

Un médecin est attaché au collège. En cas de maladie grave, l'élève peut être transporté en dehors de l'institut et

[1] Testament, p. 6, col. I.

Hosted by Google

soigné d'une manière spéciale dans un établissement hospitalier aux frais de la fondation.

Les administrateurs ont poussé la prévoyance, prévoyance assez lugubre, au point que, dans le cimetière monumental de la ville, ils ont fait construire un caveau à l'usage des jeunes Belges qui pourraient décéder à Bologne. Il ne s'y trouve que la dépouille mortelle d'un seul étudiant; espérons que la froide dalle de ce tombeau n'aura plus à être descellée.

Je ne crois pas devoir insister sur le régime du collège Jacobs, sur les dispositions du règlement d'ordre intérieur déterminant la manière dont les Belges doivent être traités, les égards auxquels ils ont droit et les obligations auxquelles ils sont soumis.

Aujourd'hui, l'italien est la langue officielle du collège, et a été substitué à la langue latine, qui était celle de l'enseignement au temps du fondateur.

Le gouvernement belge n'a jamais hésité à reconnaître les diplômes de l'université de Bologne. Jusqu'à ce jour, sous l'empire de la loi du 27 septembre 1835 comme sous celui de la loi du 20 mai 1876, aucun docteur bolonais sorti du collège belge n'a été astreint à subir une épreuve supplémentaire pour obtenir l'autorisation de pratiquer en Belgique; il y a en ce sens une sorte de jurisprudence constante; s'il en était autrement, autant vaudrait supprimer la fondation Jacobs.

*
* *

Les dépenses du collège, cela se conçoit aisément, se montent à un chiffre respectable. Tous frais compris, chaque élève coûte au moins 4,000 francs par an.

Les revenus sont loin d'être aussi considérables qu'on le suppose généralement. Jacobs a laissé à sa mort à peu près cent mille francs; ce capital, qui servit à l'acquisition de terres dans les environs de Bologne, fut accru dans de notables proportions.

Après l'entrée des Français à Bologne en 1796 et sous la

Hosted by Google

république cispadane, une grande partie des biens de la fondation fut confisquée. Plus tard, grâce à une gestion habile et prudente, les commissaires du collège reconstituèrent un capital important et, à l'heure présente, la fondation possède pour plus de 250,000 francs d'excellentes terres, rapportant en moyenne 6 p. c. [1].

En terminant cette notice, je crois accomplir un devoir en adressant, au nom des anciens élèves de Bologne, l'expression de notre sympathie et de nos remerciements aux citoyens bolonais qui gèrent d'une façon si remarquable les intérêts de la fondation Jacobs et rendent de précieux services à nos concitoyens, en remplissant cette mission désintéressée.

MM. Brugnoli, président de la faculté de médecine, Cassani, professeur émérite de la faculté de droit, et le comte Bianchetti, ancien sénateur de Bologne, tous trois commissaires du collège, ainsi que le recteur dom Luigi Zarri, méritent tous nos éloges pour le tact et l'urbanité qu'ils apportent dans leurs relations avec les collégiens.

Les sentiments d'estime que j'exprime ici à leur endroit seront, je n'en doute pas, partagés par tous ceux qui ont séjourné à l'institut Jacobs, et qui, ayant pu apprécier le caractère des administrateurs et du recteur, ont conservé de leurs personnes un bien doux et reconnaissant souvenir.

LOUIS FRANK.

[1] Jacobs a laissé, à sa mort, l'immeuble du collège et 96,935 fr. 78 c. En 1796, ce capital était de 142,603 fr. 31 c.; les pertes résultant de l'occupation française furent de 46,667 fr. 53 c. Le collège ne disposait plus que de 95,935 fr. 78 c. Malgré les confiscations par lesquelles la fondation a été dépouillée, l'augmentation du capital primitif s'élevait en 1887 au chiffre de 190,824 fr. 92 c. Le capital actuel est donc de 287,760 fr. 70 c. De cette somme, 16,126 fr. 53 sont improductifs. Les revenus sont de 19,000 francs. Les charges sont très lourdes; impôts et frais payés, le revenu disponible est d'environ 10,000 francs par an.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LA DÉCADENCE LATINE

Le hasard a des coïncidences qui ne sont pas toujours des ironies : au moment où s'imprimait une étude littéraire écrite depuis plusieurs années et qui pourrait s'appeler : *Une page de la décadence romaine* [1], j'étais occupé à lire quatre volumes ayant pour titre général : *La décadence latine*. Le spectacle fictif du présent y a tant de rapports avec l'histoire connue du passé que le compte rendu de ces romans pourrait se borner à deux lignes de renvoi à Pétrone, à Apulée, à Apollonius de Thyane, aux occultistes d'Isis, aux thaumaturges d'Alexandrie, aux apocryphes de la virginité. Tout le monde s'en trouverait bien peut-être. Si je ne le fais point, c'est que s'en tenir là semblerait passer condamnation sur la société moderne, que je ne puis croire irrémissiblement vouée à périr comme l'autre. Or, rien ne prête autant à l'étude d'une situation qui n'a rien d'irrémédiable qu'un livre comme, après les premiers ahurissements, celui-ci finit par nous apparaître, non pas tout à fait dans sa partie voulue, hardie, passionnée, où l'exception est érigée en norme des mœurs, lorsque, par exemple, un des héros fait faire à une vierge le tour du monde du vice et du crime : on risque toujours de sortir du vrai quand on confesse les autres; mais surtout dans les aveux involontaires, partie inconsciente qui se trouve toujours dans une satire des mœurs et qui abonde dans celle-ci.

[1] Voir la livraison du 15 mai : *Les évangiles de la virginité.*

Hosted by Google

L'auteur, qui a traité de haut, dit-on, les matières d'art, était bien préparé pour cela; il a lu beaucoup : il dit 14,000 volumes, et il en est resté saturé de métaphysique, d'histoire et de magisme. Il est atteint d'un mal physique, mais il me semble bien plus hanté des souffrances de l'âme, sous l'impatience du bien, sous la volonté d'une œuvre à faire. « Dévoré d'idées, hypnotisé sur le mystère, » n'ayant pas la pratique du roman ni la cuirasse du métier, il a dû s'abandonner sans résistance à toutes les suggestions de son sujet; et, voulant faire l'histoire des mœurs modernes « idéalisées dans leurs vices », comme le lui dit son maître, l'idéal qu'il leur applique est l'intuition, acquise dans ses études, du caractère des époques troublées. Ce qu'on met ainsi inconsciemment dans une œuvre en est souvent l'âme. A ce point de vue, cette « éthopée » devient un véritable phénomène.

M. Jules Barbey d'Aurevilly, dans l'article du *Constitutionnel* ajouté comme préface au premier volume, vante l'auteur d'avoir « en lui les trois choses les plus haïes du temps présent : l'aristocratie, le catholicisme et l'originalité ». C'est plus qu'il n'en faudrait pour donner prise partout à beaucoup de polémique, et en France à beaucoup d'esprit, ce que l'auteur provoque de page en page, sans mâcher ses paroles. Je voudrais ne pas m'attarder à ces querelles. Sauver la société moderne, tous les partis, tous les peuples y ont le même intérêt, y apportent d'égales prétentions avec d'inégales aptitudes. Les moyens peuvent différer, le but doit être commun. Quand l'auteur s'exalte à l'idée de ce devoir, il en prend de l'éloquence et va à la grandeur des sentiments. Mais ce qui m'intéresse, c'est le fond du livre : l'ésotérisme de l'œuvre, comme il dirait.

Si l'aristocratie consistait dans le mépris « des goujats qui prétendent devenir les maîtres du monde », et sont uniquement « faits pour obéir », ou dans le choix des héros de romans parmi « les classes faites pour commander », la préface aurait bientôt dit. S'il y suffisait aussi d'injures au suffrage universel, de gros mots à la démocratie, de soufflets à la république, l'auteur aurait vite fait et nous nage-

Hosted by Google

rions en pleine noblesse, sauf ou y compris la brutalité du ton, bien portée en haut lieu sans doute. Mais le « périple » du mal ne pouvait s'arrêter aux classes « d'obéisseurs ». Tout un volume est consacré à une série de turpitudes, à des rivalités de luxure entre viveurs bien nés et chrétiennes nobles : bourse des baisers ou « prostitution sacrée », sophisme et saphisme, inceste antiphysique et *Erotic-office*... Mais comment tout dire et qu'imaginer qui n'y soit point? Passe encore, dira-t-on, si les héros y échappent! Au contraire. « La princesse d'Este, monsieur, n'encanaille pas ses pieds dans un salon de président de république. » L'héroïne qui parle ainsi honore son corps à toutes les exhibitions de toilette et de nudité, soit dans un duel avec Mérodack, entre « l'impudeur désœuvrée et l'impassibilité hermétique », soit dans une tentative de séduction contre un moine d'une grande éloquence. Sa beauté et 30,000 francs pour les pauvres n'y suffisant pas : « Viens dans mon lit et le Pape restera à Rome, » dit-elle. Rien n'y fait, il ne lui reste que la calomnie contre le moine, qu'elle fait interdire : une vraie M^me^ Putiphar. La princesse russe qui la remplace pour être l'héroïne du fameux périple, a les mêmes visées, mais par amour. Rebutée d'abord : « Je ne suis pas de ceux qu'on viole, princesse, » elle arrivera à ses fins, et tout un volume est rempli de la marche ascendante et descendante de l'amour de cette vierge, bien humaine, qui dit si crânement : « Je suis une princesse en esprit et en vérité. » Aristocratie! L'éloge du maître tomberait-il à faux et y aurait-il ici contradiction? Le croire serait mesquin. L'auteur, peignant des mœurs, en subit, en idéalise les modèles. Oui, c'est ainsi que fut, qu'est ou que sera, si rien n'y met ordre, l'aristocratie des décadences.

Il en est de même du catholicisme, représenté par deux mages et par l'auteur, « théocrate aux moyens occultes » ; se nommant ainsi lui-même, il incarne la théocratie moderne en deux templiers et M. d'Aurevilly n'a pu lui accorder cela; il voit dans la magie que condamne l'Église « une redoutable inconséquence » pour un catholique. Il aurait pu ajouter que

Hosted by Google

l'occultisme est la négation du miracle. Mais c'est affaire de ménage entre eux et je passe. Il fait mieux : il ajoute que cette invention « n'est pas meilleure ni plus vraie en littérature qu'en théologie », et quand il explique que l'art est humain, j'ouvre les deux oreilles et suis prêt à applaudir des deux mains. Réfléchissons un peu cependant. Que l'auteur s'en prenne au corps médical de Paris, qui n'inspire aux occultistes « que des sourires de pitié », en faisant de la suggestion « un phénomène scélératement produit et ignarement isolé de la mathèse », cela doit plaire assez au maître; mais que cette invention qu'il déclare « presque impie » vienne d'une erreur ou d'un excès de zèle, qu'elle soit ou non une hérésie, ce n'est pas cela qui me semble en cause. Le tout est de savoir si l'auteur, qui se connaît en histoire des décadences, en note ici un des symptômes généraux, et cela ne fait aucun doute. Il n'est rien qui caractérise les institutions qui tombent comme de douter des forces morales qui firent leur succès, et de recourir à des moyens détournés, occultes, qui par nature même leur sont opposés comme des impiétés. La mort des blasphémateurs frappés par Dieu perd toute signification religieuse si un Mérodack peut tuer un homme en écrasant de loin son crâne sur un simulacre de cire, et, si le magnétisme de Nébo peut écrire en lettres de feu devant des convives un nouveau *Mané, Thekel, Uphrasin*, le festin de Balthazar n'est plus qu'un jeu de prestidigitateur. Voir Simon le magicien, voir Apollonius, Eunape et même Tacite, presque honteux de prêter un prodige à Vespasien : c'est l'agonie des cultes, ce n'est pas leur « salut » qui s'annonce ainsi. Est-ce pour cela que l'auteur dit : « Les catholiques n'auraient pas assez de fagots s'ils étaient les maîtres de me brûler »?

Étranges mages d'ailleurs, mais comme il en faut ici! Ils se jouent de la vie et de l'honneur en invoquant « Mon Seigneur Jésus-Christ » et « Madame la Vierge ». « Meurtrier, incendiaire, empoisonneur et d'une vertu de moine », dit de Nébo l'auteur. *Vertu* n'est le mot que dans le sens décadent. Car ces mages parlent de réformer les mœurs, et ils se

Hosted by Google

plongent dans les spectacles les plus infâmes ou acceptent les curiosités les plus sensuelles. Quand le quatrième volume, à son début, les montre réunis : « on dirait une confession papale ». Et pourquoi? Nébo, qui ne peut plus se refuser à l'amour de sa princesse, ne veut pas l'épouser. Pour peu que son ami lui parle du mariage, il aura des mots cruels : « Et de la fécondation aussi, n'est-ce pas? » Que décident alors les deux rois mages, « cérébralement émus »? Nébo pose son dilemme : « Ma sœur jusque dans la mort ou ma maîtresse quelques mois », et Mérodack répond : « Sens-tu, Nébo, comme nous sommes épouvantables? » Mais lui : « Toutes les royautés véritables sont terrifiantes ! » Et c'est dit ! « Les deux mages s'embrassèrent. — Que Dieu nous pardonne, dit Mérodack. » — Ce sont pourtant ces héros qui, au premier doute, répondent fièrement : « Monsieur est libre penseur. — Je suis le fils soumis de l'Église catholique, apostolique et romaine (Mérodack). — Vous êtes franc-maçon, vous. — Je suis catholique romain, moi » (Nébo). Inconséquence est bientôt dit. Il y a, au contraire, dans ces contradictions une logique imperturbable.

Mais ne nous arrêtons pas : le spectacle continue ; car la décadence n'est pas toute dans les aberrations du chaos ; elle est dans ses impuissances. Toutes les horreurs du périple n'ont eu qu'un but : changer le noble cœur, le charmant esprit qu'est la princesse Riazan en une androgyne. Convertir Paule à « l'insexualité » perpétuelle, « l'instruire aux arts libertins pour lui dépoétiser la passion » ! Quel poème de la virginité que ce tour du monde des prostitutions ! Mais vrai poème de décadence, et auquel ne manquent, c'est dans l'ordre, ni les rigidités d'affirmations, ni les violences de paroles. L'amour? Sacrilège et idolâtrie ! Pour être fort, il faut être affranchi des lois sexuelles. Les génies et les héros sont des androgynes. Haine de l'amour ! Puissant mépris de la nature ! Toutes les éloquences, nobles rêves, « aubes de charité », vont là. « Je nie la chair, je nie le sexe ! » et Judas-Thomas n'est rien à côté de Nébo expliquant à celle qui l'aime son refus de l'épouser : « Avez-vous pensé à la mairie : un goujat athée

Hosted by Google

nous mariant au nom du diable, c'est-à-dire de la République !... Faire collaborer votre beauté et mon génie pour fabriquer un soldat et un citoyen, y avez-vous pensé ? »

J'ai dit impuissance. « Ton androgyne n'est qu'une femme », dit Mérodack à Nébo, et l'on ne pouvait faire échouer « ce lynx de métaphysique » sur un écueil plus vrai : le cœur d'une femme ! Le « cauchemar affreux » du périple n'a produit dans la princesse que le mépris du mal et non de la nature ; Paule n'en croit que plus fermement à l'amour. Elle sera donc la maîtresse de Nébo ; mais ne nous laissons pas prendre à de l'idéal. Cet éclair de vérité serait une inconséquence, véritable cette fois, si l'amour vrai, pur, noble, enthousiaste, presque angélique en des douceurs de possession spiritualisée, — après avoir résisté aux refus parfois grossiers de cet hiérarque, et même à un cérémonial qui prétend remplacer la mairie et où, « soigneusement épilé », l'illuminé officie pour encenser à froid l'idole nue, en un culte de « roi d'Orient », — ce qui, détail profond, le frappe momentanément d'impuissance, — si l'amour, dis-je, pouvait se perpétuer ici dans le respect mutuel de deux grands cœurs. Nébo, en homme de Dieu, dit : le respect de l'amant ; puis l'idée détonne et se fourvoie. Pour ce « prêtre du verbe » qui a dit : Ma force est dans la négation du sexe » et qui est « une des 300 mains que Dieu peut appeler à tout instant à l'essai du salut du monde », pour cette idole, « princesse en érotisme », qui a couru tous les mauvais lieux et qui a tué : « Dieu se fait visible ! » a dit Nébo, l'incapacité morale est radicale. Le jeune homme est « prêt à croire à l'amour » : quel danger pour le salut du monde ! « L'aventure divine » se termine donc par toute sorte de jalousies. La Circé reparaît dans la femme aimante, le mage hybride dans l'homme séduit, et l'heure de Mérodack-Soter a sonné. Le pape laïque y emploie un traitement psychopathique, puis l'incendie : « Seigneur, que le feu consume... etc. »

L'inanité de l'occultisme a été mise en scène à son tour. Quand Nébo veut affirmer son œuvre en imitant Daniel, ce n'est pas un miracle qu'il fait, il le dit lui-même :

Hosted by Google

« Électricité magnétisée, effort d'érection nerveuse, » etc. Mais au lieu de s'émerveiller, de croire, d'applaudir poliment au moins, on le raille : « Enfoncé, Home ! — Balthazar était un beau jobard de s'effrayer. » — Et lui, amèrement : « Ainsi, ce prodige, que seul avec Mérodack je puis produire en Occident, ne les étonne même pas !... » Que ne le donnait-il pour un miracle ? Ah ! non ! car le diagnostic doit s'accentuer, s'approfondir : on ne pouvait mettre en scène plus audacieusement comment les dogmes finissent.

L'impuissance va s'étendre encore. L'auteur s'identifie de plus en plus intimement avec ses héros. Son but est de faire son salut, le salut de ses lectrices, et il fait entendre assez qu'il pourrait bien être de ces trois cents mains que Dieu peut appeler au salut du monde. La haine qu'il voue au mal est sincère, ardente, parfois éloquente, et il n'est pas une vérité morale qu'on ne puisse trouver dans ce livre, le plus souvent contre ce livre. Généralement, l'auteur y emploie deux procédés, opposés à toute rénovation, mais bien typiques ici : l'impureté des scènes de mœurs et la brutalité des haines politiques. Il n'a guère abusé de la phraséologie scientifique et on ne s'aperçoit pas trop qu'il a épuisé la spécialité des livres de magie de la libraire Guillemot, dont il donne l'adresse, « où s'approvisionnent tous les illuminés de Paris ». Ce qui saute davantage aux yeux, c'est l'influence des romans modernes, et il semble bien moins l'élève de Raymond Lulle et de Guil. Postel que d'Eugène Sue et de Balzac. Il ne perd pas une occasion de se déclarer contre « M. Zola », mais il lui emprunte ses mépris de l'amour, s'inspire de ses procédés, suit jusqu'à ses formes de langage. Que de fois il montre qu'il a lu *Les mystères de Paris* et toute l'*Histoire naturelle d'une famille sous l'Empire!* Il « déteste » M. Zola, mais on l'en dirait obsédé. Il a tenté, dit-il, de « descendre jusqu'à une époque de voyous » ; quoi donc l'y forçait ? Une grande chose : être lu. « *On* m'impose le masque du vice pour m'écouter sur la vertu. » Souillé, Sue et Sand n'ont pas parlé autrement. Lui, sait mieux tout ce qu'on peut dire contre cela. « Tu subis le prestige de l'activité du mal. — Enfant, est-ce que Trithème

Hosted by Google

s'estmêlé à l'œuvre sociale ? » C'est un chef de la Kaballe, le rabbin Sichem, qui parle ainsi, et Nébo, comparant son périple au sabbat, a dit que le spectateur s'y damne autant que l'auteur. Mais tout est vain. « Le même auteur, lu et admiré lorsqu'il traite de la fille et des ruts divers, ne trouvera pas un éditeur pour une œuvre de métaphysique ou de piété. » Dès lors, « dix-sept ans de méditations » dont il est sorti « les yeux abîmés par l'étude, l'organisme débilité par l'excès cérébral », doivent aboutir, non pas à répondre à l'appel d'un grand prédicateur : « Ah ! si vous vouliez ! penseurs, à chaque mauvais livre opposer un livre supérieur... Et puis : Aux vertus ! aux vertus ! Femmes, être chastes et humbles, hommes, continents, tous bons de cœur, larges d'aumône, purs de pensée ! Oh ! si vous vouliez, tout serait sauvé !... » mais à des romans où l'on va de plus fort en plus fort pour trouver un éditeur et arriver aux 150,000 exemplaires de *Nana*. « Il peint bravement le vice comme s'il l'aimait », a dit M. d'Aurevilly. Et lui-même : « Je manque de voix pour parler au désert. — Qui tirera le pur de l'impur? »

Il a lu aussi les journaux au ton agressif, et il en garde des duretés de langue et des violences politiques où la haine du mal et l'ardeur du bien se traduisent trop souvent en un puéril plaisir de lancer des gros mots. Que de fois il m'a remis en mémoire ses propres phrases : « Mon opinion est de faire mon salut et mon œuvre » ; ou cette autre qui compare les hommes « bêtes » qui prennent la sensualité pour de l'amour, à ceux « qui n'aimeraient de la divine langue française que ses jurons » ! Rien de cela ne l'empêche de jurer, pester, sacrer. « J'ai deux fils, dit un bandit ancien notaire, deux canailles, ils seront députés. » — « Je n'ai jamais voté, dit l'auteur pour son propre compte, par la même raison que je ne me suis jamais roulé dans du fumier. » C'est un feu roulant : « bandits, ignobles brutes, crime légal, déjection stercorale, etc. », qui me semble, comme la magie paraît à son maître, « un procédé de composition inférieur », mais surtout un signe, un vrai signe de décadence.

Un autre y fait chorus pour compliquer de théories

Hosted by Google

homicides la Sancta Kabballa et la peinture du chaos. « La courtisane qui eût étouffé sous la luxure la rébellion de Luther n'aurait-elle pas fait plus pour l'Église que saint Labre lui-même? » Nébo parle ainsi à sa princesse vierge, au milieu de l'*extaticon* n° VII, et ce mot l'amène à combattre « l'abêtissement » qui croit « peu chrétien de tuer les hommes qui sont des loups ». Ailleurs, c'est l'auteur qui se met en cause : « En 1880, j'étais sur les bancs de la correctionnelle pour avoir demandé la tête de Jules Ferry », et il parle aussi pour son compte à la *Ligue des patriotes*. « Je lui dirai net qu'en quatorze ans n'ayant pas envoyé un assassin contre M. de Bismarck, ils me font rire! » A l'Eldorado, la victime et le moyen de la « supprimer » varient : « La bêtise, c'est de n'avoir pas mis au cou d'Offenbach une corde de son violoncelle. » On peut aller d'un volume à l'autre, la même cloche y sonne, à ce Saint-Germain-l'Auxerrois de la psychologie des décadents. Chez les plus hideux *lénos* — exemptez-moi d'expliquer le mot — Nébo s'écrie : « Oh! Seigneur, ne leur pardonnez pas! » et le voilà rêvant à une « nécessité inéluctable » : « Extermination. » Mais ce n'est pas au meurtre de ces dons Juans de l'infamie qu'il pense; le mage a soin de désigner les « vrais scélérats » : « L'heure a sonné d'un Commandeur qui fasse justice, non du léno, mais de l'avocat. Où est celui qui foudroyera le soutenu des foules?... » Et le chrétien continue à se rouler dans ces comparaisons qui ne sont pas du fumier. De son côté : « Qu'espérer d'une époque qui ne punit pas les crimes de l'esprit? » a dit Mérodack, et l'appel aux masses ne manque point : « Le jour prochain où *la plèbe* se sentira aux nerfs le besoin de remuer des pavés, qu'elle nettoie ces écuries d'Augias... »

Cependant, ces héros gaspillent leur temps, leur puissance d'initiés, leurs décharges d'électricité à jouer au festin de Balthazar, à incendier un boudoir privé ou une misérable maison publique, à foudroyer un voyou, ivre-mort ou battant sa femme, et même à faire une niche à une actrice pour son « déplaisir ». Ils ne sont que 300! Qu'ils soient 3,000 pareilles « volontés saintes », — « j'enraye la décadence latine »,

Hosted by Google

dit le rabbin. Cette ostentation de force en l'air, cette forfanterie de bravades et de menaces, est un autre caractère des temps où un culte est malade. On dirait Simon le magicien, dans les *Homélies clémentines,* provoquant saint Pierre et l'évitant sans cesse. L'ensemble de ces traits rappelle aussi ces prétendus conspirateurs qu'on ne pouvait questionner sans qu'ils vous offrissent de vous faire passer en revue toute une armée prête à des révolutions qu'ils ne faisaient jamais, et je ne serais pas étonné que l'auteur eût reçu des demandes d'initiation d'un tas de gens qui voudraient s'approprier cette justice sommaire et sans danger, chacun à son choix, qui contre son amant, qui contre sa femme, l'un pour assassiner M. Ferry, l'autre pour pendre un Offenbach quelconque.

Les templiers y allaient autrement, en vrais chevaliers de la foi, dédaigneux d'occultisme! Ils ont eu aussi leur épopée. M. Moland les avait reconnus dans les vieux romans du Graal; leur type exulte dans un roman du XII^e^ siècle, traduit d'une œuvre latine du XI^e^. Perceval les y symbolise; précédé et suivi du miracle, il ne ménage pas l'action du glaive, force les rois et les peuples à la conversion par le massacre, menace les pucelles qui s'éprennent de lui d'être « détrenchées » si elles ne se font chrétiennes, et poursuit l'œuvre idéale du prêtre armé, « regard de lion, cœur d'acier, nombril de vierge! » Mais notre siècle n'est pas le siècle d'Hildebrand : les templiers de la décadence de l'Église ne pouvaient être mieux imaginés, et le diagnostic continue, sans broncher d'une semelle.

Je n'ai pas encore nommé l'auteur, et si je n'avais été interrompu dans ce travail, que j'ai voulu relire avant de le reprendre, je ne m'en serais sans doute jamais aperçu. Cela s'explique : le spectacle fait oublier l'impressario, et l'auteur n'est plus qu'un des principaux héros de son œuvre. Si complets que soient ses personnages dans leurs antinomies, il les domine. Les avoir créés ainsi sans une concession à la vraisemblance, à l'idéalisme, à l'orthodoxie, c'est plus fort que tout ce qu'ils peuvent dire et faire, ou ne pas faire.

Cependant nous ne sommes pas à Byzance : notre époque

Hosted by Google

n'hésite guère dans sa voie et ne doute pas de la vie. Les luttes politiques s'y poursuivent avec des dangers que les fautes des commandeurs peuvent rendre formidables aux obéisseurs-nés. Mais l'humanité croit à l'avenir certain, sinon à des progrès ininterrompus, à une civilisation tenable, sinon à la paix perpétuelle. La science, plus sûre d'elle-même, n'accepte aucun objet d'étude que pour le soumettre à l'observation rationnelle, et l'industrie ne doute d'aucune application de la science. La littérature, même celle qui, pour se faire lire de la classe corrompue, risque de les corrompre toutes, entend aussi faire œuvre positive, quand ce ne serait que tirer du pur de l'impur.

Ceux qui jouent aux décadents sont des impuissants. M. Joséphin Péladan [1] le sait ; il le dit très haut et parfois très bien ; il le dit au clergé mondain, aux jésuites déchus ; il l'aurait dit à la démocratie s'il n'avait pas, en peintre hypnotisé sur ses modèles, dédaigné de lui parler autrement qu'à la prostitution. Mais, volontairement — ou inconsciemment, ce qui n'en serait que plus significatif — il symbolise toutes les incapacités jouant à la décadence. Ses héros en mettent en scène tous les caractères, et lui-même les complète avec ses partis pris de théocrate, dont son sens historique profond fait si bon marché. Personne n'est obligé de croire avec Nébo que « ce sont les moines, les vierges et les poètes qui arrêteront la colère de Dieu ». Il est bien naturel, au contraire, de préférer au périple de ces vierges et aux futurs massacres de ces tempiliers, des mœurs et une politique de raison, de droit et de science ; l'auteur dit : « un poème de beauté, de bonté, de justice et d'amour » ; on peut aussi préférer aux poètes traitant des XVIII *extaticons,* des XIII *osculons,* des XIV *érotikons* et du *Rituel d'amour* en VIII chapitres, des œuvres de philosophie ou de sociologie qu'animerait une intuition aussi vive. Ce sera toujours plus sûr pour tous les cultes, tous les partis, toutes les civilisations. Mais aucune œuvre, si franc-

[1] *La décadence latine, éthopée :* I. *Le vice suprême;* II. *Curieuse;* III. *Initiation sentimentale;* IV. *A cœur perdu.* Paris, 1886-1888.

Hosted by Google

maçon, si libre-penseur qu'en fût l'auteur, ne burinerait plus profondément les affres d'une théocratie qui ne croit avoir rien de mieux à opposer à la politique républicaine et à la littérature naturaliste. Aucune ne servira au « salut », qu'à la condition, bien connue de l'auteur, de ne pas s'aliéner les lecteurs qui se respectent pour trouver un éditeur qui paye. Dans un de ces moments où Mérodack devient « méduséen » pour prononcer des oracles, M. Péladan lui fait dire à un romancier : « Ligneuil? Est-ce que les impuretés de votre œuvre ne vous hantent pas? » L'auteur nous dira un jour, peut-être, si la prédiction qu'y ajoute cette grande voix de Gorgone est vraie : « Vous n'étiez pas débauché avant vos livres, ils ont vengé la morale sur vous! » Il est à regretter que le procédé de succès par les curiosités de l'*Éroticon* ait été pris si au sérieux comme une arme de combat « apostolique » — encore un symptôme — par l'auteur qui n'y va jamais par quatre chemins; sinon, je conviendrais nos lecteurs à chercher dans cette œuvre maîtresse un grand spectacle : la décadence de l'idée théocratique et de l'Église latine.

CH. POTVIN.

Hosted by Google

LA LOI SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET LES CONDAMNATIONS CONDITIONNELLES

> Les crimes étant à peu près les mêmes dans tous les temps et dans tous les pays, ce qui doit servir à caractériser l'état de l'ordre social ce n'est pas le délit, c'est la répression.
>
> GUÉRARD, *Prolégomène du cartulaire de Saint-Père de Chartres*, n° 74.

La loi du 31 mai 1888 sur la condamnation et la libération conditionnelles a été critiquée, et il n'est donc pas inutile d'indiquer à quelles préoccupations elle doit son origine.

J'examine d'abord la condamnation conditionnelle et les questions qui s'y rattachent, j'examinerai ensuite la libération conditionnelle.

La fin du XIX^e^ siècle est marquée par un accroissement considérable de la criminalité. En France, de 1826 à 1878, la moyenne de la criminalité s'est élevée de 100 à 254;

Pendant la même époque, le vagabondage a quadruplé;

En 1876, les tribunaux correctionnels ont jugé 199,061 prévenus;

En 1885, ils en ont jugé 224,379.

En Angleterre, même progression.

Il y a eu, en 1857, 369,233 poursuites pour délits;

En 1882, il y en a eu 716,278.

En Prusse, en 1854, on instruisait 99,928 crimes et délits;

On en a instruit 152,333 en 1878.

Hosted by Google

En Belgique, les cours d'assises jugeaient, en 1835, 592 accusés ; en vertu de la loi sur la correctionnalisation, ils n'en ont plus jugé que 191 en 1881. Mais, par contre, les tribunaux correctionnels et de police, qui jugeaient 43,954 affaires en 1835, en ont jugé 153,476 en 1881 [1].

A Bruxelles, il y avait :

En 1869, 934 crimes et délits contre les personnes.
1881, 2,068 — — —
1883, 1,788 — — —
1869, 1,826 — — les propriétés.
1883, 5,015 — — —
1869, 1,604 poursuites pour vagabondage.
1883, 4,392 — —
1869. 295 escroqueries.
1880, 542 —
1883, 447 — [2]

Si même l'on tient compte pour expliquer ces chiffres de l'augmentation de la population, du développement des grandes villes, du perfectionnement de l'outillage judiciaire, de l'amélioration de la police, d'une sévérité plus grande dans la poursuite et de la création de nouvelles infractions, toujours est-il que la criminalité est loin de diminuer.

Et il y a un chiffre décisif qui prouve qu'elle augmente dans tous les cas en intensité, c'est celui des récidives.

Pour la France, le dernier bulletin de la Société de statistique fournit sur ce point les données suivantes :

1861-65.	48,890	récidives.
1866-70.	58,075	—
1871-75.	62,042	—
1878-80.	72,387	—
1881-85.	85,397	—

[1] *Annuaire statistique de la Belgique*, 1883.

[2] Communication de M. Hector Denis à la Société d'anthropologie. *Bulletin*, année 1884, p. 226.

Hosted by Google

L'accroissement est donc constant. Il se manifeste surtout dans le vol, qui compte jusque 73 p. c. d'accusés et 67 p. c. de prévenus récidivistes.

En Belgique, la récidive correctionnelle était, en 1835, représentée par le chiffre 629; elle est montée en 1881 à 1,768, c'est-à-dire qu'elle a presque triplé. Et ces chiffres représentent uniquement la récidive légale, qui suppose une condamnation antérieure d'un an de prison au moins. La récidive réelle est bien plus fréquente encore.

Et quand à la progression continue des délits on oppose la progression continue des dépenses occasionnées par l'outillage compliqué de la justice répressive, quand on songe que partout dans le monde, jusque dans la mer des Indes à Ceylan, jusqu'au milieu de l'océan Pacifique aux îles Sandwich, s'élèvent des prisons cellulaires, dont les frais de construction, les services multiples, le nombreux personnel administratif, grèvent lourdement le budget des États; quand on voit dans ces établissements, à côté de braves gens que la prison dégrade, d'incorrigibles récidivistes entretenus, chauffés, éclairés, vêtus, nourris, soignés en cas de maladie, salariés, et logés dans des cellules dont chacune, dans certaines villes, représente un capital suffisant pour assurer à un malheureux une rente de trois à quatre cents francs, on est stupéfié. On comprend, et M. von Hollzendorf proclamant la banqueroute du système pénitentiaire, et M. Pirmez disant à la Chambre, le 11 mai dernier : « Nous assistons à la banqueroute de notre système répressif », et M. le ministre de la justice Le Jeune montrant à la même séance, par la gradation du vagabondage et des délits, l'insuffisance de nos moyens de préservation sociale.

Oui, l'ancien droit était barbare, le droit moderne est humain; le premier s'ingéniait à inventer des instruments de torture, nous nous ingénions à combiner des systèmes de cellule et des détails d'architecture. Mais il est triste de penser que notre philanthropie, pour coûter de nombreux millions, ne produit pas de meilleurs résultats que la rigueur de nos ancêtres.

Hosted by Google

L'échec auquel nous assistons résulte d'un excès de généralisation; sous prétexte de supprimer l'arbitraire, on a supprimé le mouvement et la vie. Quand même les tribunaux d'Europe continueraient à laisser tomber les condamnations sur les misérables comme un robinet usé laisse tomber l'eau goutte à goutte sur le sol, encore rien ne serait-il changé : les condamnations s'enfoncent dans les masses comme les gouttes d'eau dans le sable.

La vérité, c'est que notre justice moderne est trop machinale, trop impersonnelle, et il est absolument nécessaire que l'on accorde un rôle plus considérable à la conscience et à l'initiative du juge et que celui-ci puisse distribuer avec plus de discernement l'indulgence et la sévérité.

On est trop disposé à considérer tous les citoyens poursuivis comme des coupables dangereux et tous les coupables comme des êtres coulés dans le même moule. C'est une erreur complète et il faut soigneusement distinguer. Le délinquant de profession est un type à part dont on a dit que le délit est la fonction. Nous lui supposons, bien à tort, les sentiments que nous éprouvons nous-mêmes : l'horreur du crime, la honte de la condamnation, le remords, la dignité, la notion des nécessités sociales. Bien au contraire, par ses mœurs, ses habitudes, son tempérament, ses idées du bien et du mal, du plaisir et de la douleur, de la récompense et de la peine, par ses instincts et sa vie entière, il s'oppose à la société régulière. La prison est pour lui le risque inhérent à l'entreprise et, dès qu'il est rendu à la liberté, il recommence. Mais l'homme qui une fois en sa vie, par faiblesse ou passion, misère ou entraînement, commet une infraction, n'a rien de commun avec le premier. Nous lui supposons bien à tort des instincts pervers ou dangereux. Il n'est en général ni meilleur ni pire que la plupart de ceux que l'on ne poursuit pas et sa nature est la nature moyenne de l'humanité. On pourrait ne pas le poursuivre sans avoir à craindre de rechute. Pour cette catégorie de délinquants, les conditions de la fortune et de la société réagissent sur la condition de la criminalité, et l'état économique et social a plus

Hosted by Google

d'importance que la répression. C'est là un point dont le législateur n'a pas suffisamment tenu compte ; et l'une des causes de l'inefficacité des efforts déployés contre la criminalité, c'est la confusion qui règne en cette matière.

Le système pénitentiaire s'en ressent d'ailleurs de son côté.

La prison fait plier sous sa règle de fer tous les délinquants ; et la prison cellulaire, avec la complication énorme de ses services multiples, amène fatalement l'uniformité administrative. Or, le caractère illogique de cette uniformité est évident. A l'audience d'un tribunal, le juge pourrait dire encore : « Il s'agit d'appliquer un article de loi à un délit déterminé, et dès que j'ai constaté la responsabilité juridique, mon devoir est accompli. » Mais dans la prison, le problème s'élargit. Il ne s'agit plus d'un délit, il s'agit uniquement d'un délinquant et dans la conception actuelle on espère retirer du séjour de ce délinquant dans la prison des résultats appréciables.

Mais comment cela est-il possible avec un système uniforme? La cellule sera tantôt une épouvantable torture morale pour le chef de famille qui, subissant le châtiment d'une faute passagère, songe, dans la solitude, aux angoisses et à la misère des siens ; tantôt elle sera indifférente au coupable, célibataire assoupli à la discipline de la prison, dont il est un habitué ; tantôt elle sera un appât pour le vagabond sans feu ni lieu qui compare le bien-être de la vie cellulaire aux luttes de sa misérable existence. Elle aigrira et surexcitera les uns, elle abattra les autres ; elle calmera, contentera ou désespérera selon la nature et le tempérament du condamné. Il est donc irrationnel de faire, de ces êtres si opposés, des unités perdues dans l'engrenage pénitentiaire ; il est irrationnel que, depuis les grandes lignes du régime jusqu'aux plus petits détails, la même discipline courbe indistinctement toutes les têtes, enserre toutes les organisations, façonne tous les esprits et sacrifie tous les détenus (les bons, qui n'ont pas à être améliorés, et les vicieux, que l'on ne peut pas corriger) au principe abstrait de la répression.

Des réformes sont donc nécessaires.

Hosted by Google

§ Ier. — *Condamnations aux petites peines.*

Le premier point qui mérite examen, c'est le nombre énorme des condamnations aux petites peines que prononcent nos tribunaux.

Le résumé statistique de l'Administration de la justice criminelle et civile de 1876-1880 (p. 105) montre que pendant l'année 1880 *les tribunaux de police* ont prononcé 18,143 peines de 1 jour à 15 jours; soit (en en retranchant 6,000 à 7,000 condamnations pour vagabondage) environ 12,000 condamnations à quelques jours de prison pour contraventions ordinaires [1].

Les tribunaux correctionnels, de leur côté, ont infligé en moyenne pendant cette année 1 80 un chiffre de 7,802 condamnations de moins de 8 jours à 1 mois [2].

Voilà donc près de 20,000 individus par an subissant quelques jours de cellule pour des infractions légères.

Et ce n'est pas tout ! Je n'ai pas encore parlé des condamnations à l'amende qui, en majeure partie, se traduisent en journées d'emprisonnement quand les condamnés ne savent pas payer. Nous lisons dans le discours prononcé le 9 mai 1888 par M. Le Jeune à la Chambre des représentants, que les tribunaux de police en 1884 en ont prononcé 103,283 !

Or, notre vaste organisme pénitentiaire est très coûteux, son outillage très complexe; la multiplicité des services qu'il exige, la nécessité pour lui de recruter un personnel nombreux et expérimenté, tout cela absorbe beaucoup d'argent

[1] 2,940 peines de 1 jour.
3,313 — 2 jours.
3,088 — 3 —
628 — 4 —
2,175 — 5 —
252 — 6 —
2,600 — 7 —
2,647 — 5 à 15 —

[2] 802 condamnations à moins de 8 jours.
7,000 — de 8 jours à 1 mois.

Hosted by Google

et ce mécanisme est mis en mouvement pour des individus en vue desquels il n'a jamais été conçu et pour une durée dérisoire à laquelle ses fondateurs n'ont jamais attaché un effet quelconque.

Il y a eu, par exemple, en 1880, devant les tribunaux de police :

Plus de 8,000 poursuites pour coups ;
— 12,000 — — injures ;
— 11,000 — — tapage nocturne et voies de fait, etc., etc.

Personne ne soutient qu'une peine de quelques jours de cellule ait sur le délinquant de cette nature un effet moralisateur ou que la cellule soit nécessaire pour le corriger. Cette peine n'est même pas intimidante ; elle n'effraye ni les endurcis ni les fainéants, qui sont en général mieux traités en prison que chez eux. J'ajoute que l'article 29 du code pénal ne les astreint à aucun travail.

L'État supporte donc de ce chef des charges lourdes et inutiles ; les prisons sont encombrées d'une population flottante livrée à un va-et-vient perpétuel, qui rend la mission du personnel de surveillance difficile et empêche d'assurer du travail à ceux qui en veulent.

Mais, chose plus grave, la peine ainsi entendue est non seulement dépourvue de portée, mais quand il s'agit d'individus doués de sentiments d'honneur, elle est nuisible ; elle dégrade, elle décourage, elle rabaisse le détenu aux yeux de sa famille et de ses compagnons ; elle affaiblit chez lui la notion de la dignité ; dans bien des cas elle enlève au malheureux sa place ou ses clients et risque d'en faire un vagabond et un ivrogne.

Pour les contraventions, l'inopportunité du régime cellulaire a été reconnue à la Chambre lors de la discussion du code pénal de 1867. Le rapporteur, M. Roussel, disait : *Je ne vois pas que le régime cellulaire puisse s'appliquer à des contraventions*. Les considérations invoquées par lui à l'appui de sa thèse s'appliquent naturellement aussi aux condamna-

Hosted by Google

tions à quelques jours de prison prononcées pour les délits peu graves.

Il y a d'abord le caractère infime de la criminalité de l'acte incriminé; il y a ensuite la brièveté de la peine incompatible avec le régime cellulaire; il y a enfin le chiffre élevé des dépenses que ce régime entraîne pour l'État.

M. Tesch, ministre de la justice, MM. Coomans et Loos, tout en reconnaissant le fondement de ces observations, redoutaient pour les petits délinquants le régime de la promiscuité [1].

La question était mal posée : limitée au choix à faire entre la cellule et la salle commune, elle était même insoluble. C'est la prison elle-même qui ne répond pas au degré tout à fait inférieur de la criminalité, et la seule étude à faire est celle de savoir si l'on ne peut pas trouver une peine moins illusoire. Comme garantie de l'ordre public, il n'est pas difficile de trouver aussi bien que ce qui existe; nos lois actuelles n'aboutissent à rien, tout en coûtant énormément. On ne peut imaginer de situation pire que la nôtre; la justice est impuissante contre la petite criminalité, les vrais délinquants deviennent indifférents à la répression et tous les sacrifices sont vains.

Je ne crois pas inutile d'insister encore un instant sur l'étendue de ces sacrifices.

D'abord, en tenant compte du bénéfice produit par le travail industriel, chaque détenu coûte au Trésor environ 1 fr. 08 c. par jour. Or, le condamné pour contravention n'est pas forcé de travailler et, quand il travaille volontairement, il reçoit le salaire intégral, déduction faite des frais de gestion; les frais d'entretien sont portés ici à leur maximum.

Ensuite, sous l'ancien code, les détenus pour contravention étaient à la charge de la commune, qui, en retour, percevait les amendes; aujourd'hui, ils sont à la charge de l'État qui, à part toute raison de principe, aurait donc un

[1] NYPELS, *Code pénal*, vol. I. Séance du 13 novembre 1851, p. 229.

Hosted by Google

motif spécial de préférer, autant que cela est possible, l'exécution de la peine pécuniaire à la prison. Cependant, en pratique, quand nos tribunaux condamnent à l'amende ou à l'emprisonnement subsidiaire, il est bien rare de voir l'administration des finances essayer d'obtenir le payement de l'amende.

Voici comment les choses se passent : En cas de condamnation à l'amende, le receveur envoie au condamné deux avertissements successifs et transmet ensuite à l'administration communale un bulletin de renseignements aux fins de savoir notamment si le condamné possède un mobilier suffisant pour couvrir les frais de poursuite en recouvrement. La réponse est, dans la plupart des cas, négative [1] et, de crainte des frais, l'on ne poursuit pas; une foule de condamnés solvables ou jouissant, dans tous les cas, d'un salaire suffisant pour acquitter de petites amendes, subissent ainsi l'emprisonnement. Les receveurs ne font pas d'autre tentative; après avoir recueilli un nombre assez élevé de bulletins, ils se bornent à renvoyer des états collectifs aux parquets, qui font écrouer les condamnés.

Ce n'est pas tout; les charges pécuniaires de l'État en matière répressive s'aggravent encore par une autre cause : les innombrables peccadilles qui encombrent le prétoire des tribunaux et rendent les fonctions du juge purement mécaniques entraînent de plus un cortège d'écritures et de frais qui constituent un véritable gaspillage des deniers publics.

Depuis la loi de 1871 supprimant la contrainte par corps pour les frais de justice ne dépassant pas 300 francs, l'on peut dire que dans toutes les petites affaires les frais sont irrecouvrables, à tel point que le public ne se doute même pas qu'il y ait à les acquitter. Au bureau du receveur de l'enregistrement de l'hôtel de Brabant, j'ai constaté que de 1878 à 1880, à Bruxelles, il a été prononcé 14,967 condamnations à la prison pour contraventions commises par les

[1] En cas de saisie, d'ailleurs, le privilège du bailleur sur les meubles prime ces frais de justice.

Hosted by Google

colporteurs, les cochers et les prostituées. Les recouvrements de frais opérés de ce chef ont été fort rares; cette seule catégorie de condamnés, pour le seul arrondissement de Bruxelles, a coûté ainsi par an au trésor une somme d'environ 10,000 francs. Que l'on calcule ce que la poursuite de toutes les contraventions, dans tout le pays, représente pour les finances publiques. Perte occasionnée par la non-récupération des frais de justice; perte résultant de l'abandon des amendes; perte causée par les dépenses inutiles que représente le séjour des petits délinquants dans les prisons, voilà le bilan de la répression de la petite criminalité.

Les greffiers et les huissiers seuls profitent et abusent de la situation. Autant vaudrait ne pas poursuivre. L'adoption de mesures permettant de désencombrer à la fois et les tribunaux inférieurs des causes insignifiantes que les grandes agglomérations leur versent à flots tous les matins et les prisons des nombreux détenus qui les traversent comme en courant, serait un véritable bienfait.

La prison est un mal nécessaire. Croire que l'on transformera ce mal en bien et que l'on fera de la contrainte physique un moyen de régénération pour tous les détenus, c'est une colossale illusion. Croire surtout que l'on réussira par un séjour rapide dans une prison est une absurdité. La prison plus que toute autre peine demande à être appliquée avec discernement. En la prodiguant à tort et à travers à tous ceux qui défilent devant un tribunal, on en émousse l'effet, on en détruit la portée et on sape par la base le système pénitentiaire d'autant plus sûrement qu'il est presque impossible de fournir du travail aux détenus de quelques jours et que la peine devient ainsi une excitation à la paresse.

§ 2. — *Moyens de diminuer le rôle de la prison.*

Ces considérations ont engagé les criminalistes à rechercher les moyens de réduire le nombre des peines d'emprisonnement que les tribunaux doivent prononcer actuellement. Diverses

Hosted by Google

mesures ont été proposées dans ce but. La première consiste, en cas de contraventions légères commises pour la première fois, à imposer au contrevenant la mise aux arrêts dans sa propre habitation. Cette peine était admise en droit romain ; elle figure dans le code autrichien de 1852 sous le nom de *Haus-Arrest;* elle figure aussi dans le code zurichois et elle est signalée par le gouvernement Italien dans son projet du 22 novembre dernier : *Arresto nella propria abitazione*, art. 23.

L'article stipule en matière contravention que, si la peine n'excède pas un mois, les juges peuvent, suivant les circonstances, autoriser un contrevenant non récidiviste à faire sa peine chez lui. La violation des arrêts rend toute la peine immédiatement exécutable en prison.

D'autres proposent, toujours en matière de contravention, d'autoriser le contrevenant à exécuter pour l'État, la province ou la commune, un travail d'utilité publique. L'idée a été défendue par MM. Aschrott, Teichman, de Holtzendorff, Nocito, de Foresta, etc. Elle était réalisée dans l'ancien droit allemand sous le nom de *Handarbeitstrafe;* la loi fédérale suisse du 30 juin 1849 l'admettait pour les délits fiscaux et de police en cas de non-payement de l'amende ; la loi française du 18 juin 1859, la loi prussienne du 15 avril 1872 l'admettent pour les délits forestiers ; le projet de loi italien, article 24, admet à son tour cette peine comme pouvant être substituée aux arrêts dans certaines conditions.

Enfin, dans les mêmes cas, et pour ce degré tout à fait inférieur de la criminalité, beaucoup de législations possèdent un moyen encore plus paternel, c'est la simple admonestation ou l'*avertissement*.

Ce système est loin d'être nouveau ; il pénètre l'ancien droit, qui préférait toujours avertir avant de frapper. Le droit romain, le premier, a adopté le principe *moneat lex ante quam feriat ;* le droit canon l'a suivi, il exigeait trois avertissements avant une condamnation. Sans compter que les établissements de Saint Louis consacrent l'asseurement ou caution de bonne conduite qui permet

Hosted by Google

d'échapper à la peine, tout le vieux droit français pratique l'*admonitio*, appelée par Domat « correction par la bouche du juge ». On la prononçait pour les délits légers, et la mesure a vécu jusqu'en 1789. En Angleterre, l'*admonitio* n'a pas cessé de faire partie de la législation pénale; elle est une des forces de la justice anglaise.

Ces belles et nobles traditions ont été abandonnées chez nous. La crainte de l'arbitraire a fait tomber dans le formalisme. On n'a pas compris que plus on abaisse le premier degré de la répression, plus on donne d'élasticité au ressort pénal. Mais les législateurs reviennent de l'erreur passagère qui a obscurci la route de la justice; partout l'on cherche à diminuer le rôle de la prison, partout on obéit aux idées qui ont inspiré les grands magistrats et les grands criminalistes du siècle passé : les Lamoignon, les d'Aguesseau, les Servan, les Beccaria, les Filangieri, les Bentham ; partout on admet, avec Bonneville de Marsangy, qu'une société a intérêt à économiser la peine, parce que la peine diminue le fond commun d'honorabilité qui est la richesse morale d'une nation. L'*admonitio* a été inscrite dans le code de Sardaigne de 1841, dans les législations des deux Siciles, de Turquie, d'Espagne, de Portugal; dans les codes de Russie, d'Espagne, des cantons de Vaud et d'Appenzell. Elle a été conservée pour les enfants de douze à quatorze ans dans le code de l'empire allemand de 1870; elle vient d'être introduite dans la loi pénale italienne (projet de M. Zanardelli), sous le nom de *Reprensione giudiciale*.

Enfin, en France, M. Bérenger a développé en 1884 devant le Sénat un projet donnant aux juges le droit, en prononçant la condamnation, de déclarer qu'il sera sursis à l'exécution de la peine pendant un délai déterminé et que si le condamné n'encourt pas de nouvelle condamnation dans ce délai, la première sera non avenue.

C'est le moyen, pour l'honnête homme qui commet une faute légère, d'échapper à la prison, c'est l'avertissement donné au débutant de ne pas recommencer.

Telle est aussi la portée de l'article 9 de la loi belge du

Hosted by Google

31 mai 1888 sur la condamnation et la libération conditionnelle. L'article est ainsi conçu ·

« Les cours et tribunaux, en condamnant à une ou plusieurs peines, peuvent, lorsque l'emprisonnement à subir, soit comme peine principale ou subsidiaire, soit par suite du cumul de peines principales et de peines subsidiaires, ne dépasse pas six mois et que le condamné n'a encouru aucune condamnation antérieure pour crime ou délit, ordonner, par décision motivée, qu'il sera sursis à l'exécution du jugement ou de l'arrêt, pendant un délai dont ils fixent la durée à compter de la date du jugement ou de l'arrêt mais qui ne peut excéder cinq années.

La condamnation sera comme non avenue si, pendant ce délai, le condamné n'encourt pas de condamnation nouvelle pour crime ou délit.

Dans le cas contraire, les peines pour lesquelles le sursis a été accordé et celles qui font l'objet de la condamnation nouvelle sont cumulées. »

La loi belge est un retour à des idées saines et justes; elle est le reflet du mouvement scientifique contemporain, elle est la première sur le continent qui fasse entrer de nouveau dans la pratique, par une formule générale, les tendances anciennes dont je viens de parler.

Et qu'on ne lui reproche pas un excès d'indulgence : il s'agit de condamnations légères, ne dépassant pas six mois, et de délinquants qui n'ont jamais été poursuivis; il s'agit encore, parmi ceux-ci, de distinguer les bons des pervers d'après les circonstances et les causes de la condamnation. On les rencontrera surtout parmi ceux qui troublent plus les relations civiles que l'ordre public par des escroqueries de peu d'importance, des larcins insignifiants, des injures sans grand préjudice, etc. On n'a souvent, dans ces cas, à compter qu'avec un entraînement, une faiblesse, un accident, et la justice fera bien, de ne pas perdre à jamais, le coupable, de ne pas le livrer, lui et sa famille, aux suggestions du désespoir, de l'abandon et de la misère. La menace d'exécution suspendue sur sa tête sera un frein bien plus

Hosted by Google

puissant que la dégradation consommée par l'emprisonnement.

Assurément, le magistrat aura à user de son initiative et à faire preuve de discernement. Mais quel est l'homme intelligent et digne de ses fonctions qui n'accepterait pas avec bonheur ce rôle bienfaisant et social et qui hésiterait à contribuer à la réalisation de l'idée exprimée par Bentham en ces termes : « Si l'on pouvait arrêter le délinquant par le « payement d'un schelling, la mort serait une injustifiable « cruauté et la prison une monstruosité » ?

La loi consacre dans la science pénale un incontestable progrès. Elle a été votée par la plus grande partie de la Chambre, par l'unanimité du Sénat, et tous les partis peuvent louer sans réserve le ministre qui l'a faite et les législateurs qui l'ont adoptée. Il reste à espérer que la magistrature comprendra la haute portée de cette réforme et les résultats salutaires qu'on en peut tirer.

§ 3. — *Moyens d'augmenter le rôle de la peine pécuniaire.*

Dans cet ordre d'idées, nous avons aussi à rechercher si l'on ne pourrait pas atténuer l'action de la prison en augmentant l'action de la peine pécuniaire et en réagissant contre la tendance qui nous a habitués à respecter beaucoup plus le patrimoine de l'individu que sa liberté.

La législation anglaise et la législation hollandaise nous fournissent à cet égard de précieuses leçons.

La législation anglaise d'abord, possède depuis longtemps le principe de la caution sous le nom de : *Recognizances to keep peace; recognizance of good behaviour.* En vertu de ses attributions de conservateur de la paix publique, le magistrat anglais peut faire déposer au délinquant une somme d'argent afin de garantir la société contre la récidive, ou même contre un premier délit. La consignation est faite pour un délai déterminé et si, à l'expiration du délai, le dépositaire a tenu sa parole, la caution lui est restituée. Cette procédure est notamment suivie en matière de rixes,

Hosted by Google

disputes, etc. Le *judge of peace* accepte également et dans les mêmes conditions, un répondant personnel. Le principe de la caution a passé dans le droit des États-Unis; il a été introduit en Danemark, dans le projet de code espagnol de 1884 et dans le projet de code italien de 1887.

Pourquoi ne l'introduirions-nous pas dans le droit belge? En ce qui concerne les coups, blessures, voies de fait, les rébellion et les dégradations, la caution produirait des résultats salutaires : l'obligation de déposer une somme d'argent, la crainte de la perdre en cas de rechute, calme les colères, les ressentiments, les passions, bien mieux que ne le fait la prison. Les rixes, les batailles, sont enracinées dans les mœurs de nos Flandre; beaucoup de paysans aisés ont l'habitude des violences: en 1880, on a jugé environ 13,000 affaires de cette nature.

Or, quand les conditions dont j'ai déjà parlé sont réunies, c'est-à-dire quand il s'agit d'une première infraction dont la peine n'excède pas six mois, il serait pratique d'accorder au juge la faculté :

a) De condamner avec ordre de surseoir à l'exécution de la peine, comme il est dit plus haut;

b) D'obliger en outre le délinquant à déposer une caution déterminée, pendant le délai de la prescription.

Je rencontre plus loin l'objection tirée de l'insolvabilité de beaucoup de condamnés. Mais il importe de signaler dès à présent que les insolvables eux-mêmes échapperont dans certains cas à la prison, pourvu que des institutions charitables ou des particuliers, eu égard aux bons antécédents d'un délinquant ou aux circonstances de l'affaire, soient disposés à lui venir en aide. Il n'y aurait pas de mal, d'ailleurs, à faire revivre autant que possible chez nous les traditions de solidarité et d'assistance réciproque, si fort en honneur dans l'ancien droit anglais et germanique.

§ 4. — *Moyen de diminuer le nombre des petites affaires jugées par les tribunaux.*

La législation hollandaise, de son côté, nous offre un

Hosted by Google

moyen pratique de réduire le chiffre des affaires jugées inutilement par les tribunaux ; de diminuer les frais de justice et de remédier à cet encombrement exagéré des audiences de nos tribunaux inférieurs dont je parle plus haut.

L'article 254 du code d'instruction criminelle hollandais de 1841, dispose que sur le vu du procès-verbal de contravention, l'officier du ministère public près le tribunal de simple police convoque le contrevenant, qui peut échapper à la poursuite en payant le maximum de l'amende comminée par la loi. La poursuite n'a lieu qu'en cas de refus de payement. Ce système produit en Hollande de bons résultats.

Il y a là le germe d'une modification salutaire à introduire dans notre procédure. On peut l'appliquer aux contraventions comme en Hollande, mais on peut aussi l'étendre à certaines matières correctionnelles.

Pour les *contraventions*, celui qui a fait l'objet d'un procès verbal sera invité à passer au bureau de l'officier public près du tribunal de simple police. Il échappera à toute poursuite en acquittant le maximum de l'amende comminée par la loi. Il lui serait délivré un bulletin aux fins d'aller payer l'amende chez le receveur, qui lui remettrait quittance. Sur le vu de la quittance, l'officier du ministère public bifferait l'affaire.

Pour que la mesure fût applicable à ceux qui vivent de leur travail, il suffirait d'ajouter que si le contrevenant est poursuivi pour la première fois et s'il est porteur d'un livret d'ouvrier, il échappera à la poursuite par le payement d'une amende de 2 francs.

Pour les délits, il y aurait simplement à augmenter les attributions de la chambre du conseil.

La chambre du conseil peut, en vertu de la loi du 14 octobre 1867, renvoyer devant le tribunal de simple police ; le délit devient alors une contravention et on appliquera les règles indiquées plus haut.

Ou bien elle renvoie devant le tribunal correctionnel. Dans ce cas, s'il s'agit d'une première infraction et d'un fait qui, soit en vertu de la loi, soit en vertu de l'appréciation

Hosted by Google

des magistrats composant la chambre du conseil, ne mérite pas une peine de plus d'un mois de prison, la chambre du conseil pourra dire dans l'ordonnance que le prévenu échappera a toute poursuite ultérieure par le payement d'une amende à fixer entre le minimum et le maximum de la loi.

Le procureur du roi enverrait au prévenu une citation ainsi conçue : « Attendu que la chambre du conseil a rendu « l'ordonnance suivante (*à copier*) le procureur du roi fait « connaître au prévenu X... qu'il lui est loisible d'éviter la « poursuite par le payement d'une amende de ..... francs. »

Dans ce cas, comme en matière de police, tout prévenu poursuivi pour la première fois pourra, sur la production de son livret d'ouvrier, se libérer par le payement du minimum de l'amende.

Y-a-t-il à ce système des inconvénients sérieux.

Notons d'abord que nous ne possédons pas en matière répressive de panacée universelle; nous devons choisir entre des imperfections et adopter ce qui nous paraît le moins mauvais.

Le remède proposé est, dira-t-on, un retour à l'ancien droit, au principe de la compensation; il permet à un délinquant de racheter son infraction et semble accorder une prime à la fortune?

L'ancien droit permettait certainement des abus; il faisait du crime des sujets le profit du prince, et de la poursuite un débat entre le fisc et le coupable. Mais faire prédominer l'élément civil dans la répression, quand il prédomine dans la lésion, ce n'est pas un abus, c'est le reflet pur et simple de la réalité.

Quant à l'inégalité des conditions, à l'impossibilité d'appliquer la mesure à tous, à la distinction entre les riches et les pauvres, cela n'est-il pas de l'essence de toutes les peines? La prison produit-elle le même effet sur tous les délinquants? A-t-elle la même portée pour le célibataire et pour le père de famile? N'est-elle pas souvent un simple mal moral pour le riche et la ruine complète pour la famille du pauvre? L'inégalité est de l'essence même de notre civilisation et ce

Hosted by Google

n'est pas un système pénal qui la fera disparaître. Le juge d'ailleurs pourra, comme aujourd'hui, proportionner la peine pécuniaire à la condition sociale du coupable [1]. L'égalité résulte de la proportion. Une amende de 2 francs est moins funeste pour l'ouvrier qu'un jour de prison. Quant aux indigents eux-mêmes, il leur sera bien plus facile de trouver des personnes charitables, ou des sociétés philanthropiques pour les soustraire à la peine par un léger secours, qu'il ne leur est facile aujourd'hui de trouver de l'ouvrage à la sortie de prison.

Une société de patronage qui veut relever un libéré en le plaçant chez un particulier rencontre de grands obstacles; il est bien plus efficace d'arracher un malheureux à l'engrenage pénitentiaire, en payant pour lui une légère amende. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le système ne serait appliqué aux débutants qu'en matière de contraventions et de délits très légers.

Y a-t-il un danger d'arbitraire? Pas davantage. Il n'est jamais permis, pas plus à la chambre du conseil qu'au juge, d'inventer une amende. La chambre du conseil n'aura à appliquer que des amendes fixées par les lois. En outre, elle n'aura jamais le droit de contraindre au payement. C'est une faculté laissée au délinquant qui peut refuser de payer et se laisser poursuivre. On n'entend pas dire que le procédé en question ait produit des abus en Hollande. Et si la loi du 4 octobre 1867 accorde aux Chambres préparatoires le droit de correctionnaliser, il n'y a pas de raison pour ne pas leur accorder le droit bien moins important dont je parle ici.

§ 5. — *Aggravation en cas de récidive.*

A l'atténuation de la pénalité en cas de première infraction, il y a toutefois un corollaire indispensable, c'est l'aggravation de la répression à l'égard des individus déjà

[1] L'ordonnance de Philippe le Bel, de 1292, faisait de l'égalité en graduant l'amende d'après le rang et la fortune du délinquant.

Hosted by Google

frappés. On doit signaler la tolérance exagérée de la justice envers les récidivistes et les malfaiteurs qui bravent la société par la réitération constante de leurs méfaits. Cette bienveillance n'est pas spéciale à notre pays; elle est partout signalée et critiquée. L'opinion est unanime sur ce point qui constitue le nœud de la lutte contre la criminalité. En présence de la statistique, nous révélant le développement de la criminalité et de la récidive, et nous montrant une situation aussi défavorable que celle de la fin du XVIII[e] siècle, une plus longue inertie serait coupable. Les jurisconsultes italiens demandent énergiquement une réforme; l'Angleterre a déjà cherché à porter remède au mal; en France, M. le sénateur Béranger a déposé, en 1884, un projet de loi sur l'aggravation progressive des peines en cas de récidive. Nous devons à notre tour entrer dans cette voie. Notre code est radicalement insuffisant et sa rédaction désarme la justice vis-à-vis de la légion des habitués de la petite criminalité, qui finiront par considérer nos prisons comme des hôtels où l'on fait des séjours temporaires. Il importe désormais que la prison reprenne son véritable rôle, que le tribunal soit tenu d'apprécier non pas seulement l'importance d'un délit, mais le degré de danger que présente le délinquant en mesurant ce danger à la fréquence du délit.

La récidive, telle qu'elle résulte du texte du code belge, ne correspond nullement à ce but. Notre loi ne prévoit pas la source la plus générale et la plus sérieuse de la récidive : l'habitude des petits délits. Le vagabond, qui tire ses moyens d'existence de la perpétration continue de petits larcins, est plus redoutable que le malheureux qui, poussé par la misère, a, une fois en sa vie, brisé la vitre d'une boulanger et volé un pain pour ses enfants. Le premier appartient aux classes dangereuses, l'autre n'y appartient pas. Cependant, la loi belge ne voit pour ainsi dire pas de circonstance aggravante dans la réitération des infractions légères; aux termes du code de 1867, article 56, la récidive de délit sur délit n'existe que si la première condamnation comporte au moins un an de prison. Or, d'abord, beaucoup de délits ne sont pas punis

Hosted by Google

d'un an de prison; ensuite, pour la plupart des délits, la loi fixe un minimum inférieur à un an, et les juges ont une tendance à appliquer le minimum ou à se rapprocher du minimum.

Aussi le nombre des condamnations correctionnelles inférieures à un an est très considérable. Sur 77,346 condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels de 1876 à 1880, il y en a eu 70,390 de moins de huit jours à six mois, et il y en a eu 2,920 de six mois à un an.

Il en résulte donc que, dans un très grand nombre de cas, la récidive n'est pas atteinte par la justice et qu'il dépend même des magistrats d'annihiler en cette matière les dispositions légales.

J'ajoute que le code de 1867 fait toujours de l'aggravation de la peine en cas de récidive une *faculté* pour le juge; celui-ci n'est pas *obligé* d'augmenter la peine; rien ne l'empêche de placer sur la même ligne le délinquant d'habitude et le délinquant d'accident, et tandis que la loi anglaise force le magistrat à appliquer la peine de la servitude pénale aux délinquants habituels comme aux criminels, notre législation lui permet, au contraire, de méconnaître ce principe fondamental d'une justice efficace. En fait, il le méconnaît, et cela est inévitable : le manque de précision dans le code doit se répercuter à l'audience, et le vague des textes se réflète dans leur application. Quand le juge manque d'orientation, il se laisse aller aux impressions du moment, et la pénalité ne dépend plus du degré de gravité intrinsèque de l'affaire, ou du degré de danger que présente le délinquant, mais de la composition du tribunal. Le même tribunal ou deux tribunaux jugeront différemment des cas identiques, ou de façon identique des délinquants différents; il y aura tour à tour des exemples d'indulgence ou de sévérité sans que l'on puisse discerner les règles qui inspirent les décisions judiciaires. C'est consacrer le triomphe non de l'individualisation de la peine, chose excellente, mais de l'arbitraire précisément là où l'arbitraire est le plus à éviter, c'est-à-dire quand il s'agit de l'appréciation de ce qui est

Hosted by Google

ou non danger social. Il faut de toute nécessité ici un principe dirigeant; car si trop de rigueur aigrit le coupable, trop de bienveillance affaiblit la justice. Or, le principe dirigeant, c'est l'indulgence réservée aux délinquants accidentels et la sévérité réservée aux délinquants professionnels.

Une modification dans ce sens serait donc utile. On devrait d'abord supprimer, pour la récidive de délit sur délit, la condition d'une condamnation antérieure à un emprisonnement d'un an au moins.

Cette condition existait dans le texte du code de 1810, mais déjà M. Haus, dans son rapport sur le projet du code de 1867, et M. Tesch, ministre de la justice, dans la discussion à la Chambre, faisaient remarquer le danger, en limitant ainsi les cas d'aggravation, d'assurer l'indulgence du juge à des délinquants qui n'en sont pas dignes.

On objectait, il est vrai, à cette époque, la sévérité qu'il y aurait à permettre au juge de considérer comme récidiviste un individu qui n'aurait commis qu'un léger délit, mais rien n'est plus simple que d'échapper à cet abus en prescrivant qu'il faudra trois délits de même nature pour remplacer la condamnation à un an de prison du code de 1867. Il y aurait de cette manière deux catégories de récidive de délit sur délit. La 1re catégorie (celle de l'article 56, al. 2) : condamnation antérieure à un emprisonnement d'un an au moins.

La 2e catégorie : trois condamnations antérieures pour délits de même nature.

Mais dans ce dernier cas, l'aggravation devrait être obligatoire pour le juge et avoir comme conséquence la condamnation au maximum de la peine.

J'ajoute que si le condamné, après l'expiration de sa peine, retombe de nouveau, il pourra être, conformément à l'article 56, condamné au double du maximum de la peine.

Il y aurait ensuite à prévoir la récidive de crime sur délit dont le code ne parle pas. On donne pour raison de ce silence l'argument suivant : « Le coupable n'a pas encore subi de criminelle. On ne peut donc déclarer que cette peine ne peine

Hosted by Google

suffira pas pour le corriger. » Mais d'abord, en ce qui concerne les récidivistes, il ne s'agit pas tant de les corriger — tâche souvent ingrate — que de les mettre dans l'impossibilité de nuire; ensuite, en ce qui concerne la différence entre la peine correctionnelle et la peine criminelle, elle est parfois bien mince et, depuis la généralisation du régime cellulaire, il n'y a (à part des détails peu importants) que des différences de durée entre l'emprisonnement, la réclusion, les travaux forcés.

On ne trouve donc aucune raison pour ne pas aggraver la peine du coupable qui, après avoir commis des délits, commet un crime. L'individu qui, après trois condamnations correctionnelles, par exemple, a perpétré un crime, est incontestablement un malfaiteur dangereux, et la loi devrait obliger dans ce cas le juge à lui appliquer le maximum de la peine criminelle.

Le devoir du législateur est en résumé bien simple : de la pitié pour les humbles et les faibles, de la rigueur pour les vrais rebelles. — *Parcere subjectis et debellare superbos* avait dit Virgile.

(*A suivre.*) ADOLPHE PRINS.

Hosted by Google

PEINES D'AMOUR PERDUES

La bouilloire de cuivre est sur le feu : l'eau chante.
— Les Flamands ont rendu la propreté touchante ;
On sent la probité de leur cœur dans le soin
Qu'ils prennent de garder bien net le moindre coin ;
Leur conscience est pure ainsi que leur demeure.
La grosse horloge, au fond, reluit en montrant l'heure,
Le serin dans sa cage est d'un beau jaune clair,
Tout est gai ; des parfums de santé sont dans l'air.
Sur la muraille, un cadre en bois doré miroite ;
Un rayon de soleil, tombant en ligne droite,
Glisse à travers la vitre et les petits rideaux,
Gagne l'armoire en chêne, éclaire les flambeaux,
Et, baignant sa blancheur dans une clarté rose,
La cuisine paraît une fleur fraîche éclose.

Mme Vervliet ignorait que sa cuisine eût inspiré son locataire, comme elle ignorait bien des choses encore, la jeune et jolie Louvaniste, et ce matin de mai autant que les autres jours de l'année, certainement. Midi venait de sonner à Saint-Pierre, de gros sabots bruyants passaient dans la rue de Diest, et ce tapage ayant pénétré dans sa cuisine par la fenêtre ouverte, ce ne fut pas sans inquiétude qu'elle s'aperçut que l'horloge marquait déjà midi dix.

« Midi dix ! Mon Dieu, Catau ! dit-elle en se hâtant autour du poêle et de la table en bois blanc.

— Midi un quart ! répondit la vieille servante, qui tirait les couverts et les assiettes de l'armoire.

— On sonne ! s'écria Mme Vervliet ; c'est lui. »

Catau regarda par la porte vitrée.

Hosted by Google

« Non, madame, c'est une pratique.

— Bon! j'y vais, » dit Mme Vervliet qui, jetant son tablier sur une chaise, passa dans le magasin.

Une femme du peuple venait demander une feuille de papier à lettre, un porte-plume, une plume, de l'encre, un timbre-poste, ayant bonne envie de prier aussi Mme Vervliet d'écrire la lettre. Mme Vervliet la servit sans impatience, mais le carillon de Saint-Pierre commençait l'air de la demie quand l'ouvrière sortit.

« Mon Dieu, Catau! Midi et demi! » s'écria Mme Vervliet en rentrant dans la cuisine.

La sonnette du magasin tinta de nouveau.

« C'est lui, cette fois, murmura Mme Vervliet sans avoir le courage d'aller voir.

— Non, non, dit Catau, c'est M. Valérian. »

Un pas vif retentit sur les pierres bleues. Presque aussitôt, la porte de la cuisine s'ouvrit, laissant voir, arrêté sur le seuil, des cahiers sous le bras, un beau garçon de vingt ans qui releva sa tête noire frisée en humant la bonne odeur.

« Dat riekt goed hier, fit-il avec son accent wallon; ya, ya, dat riekt zeer goed! »

C'était son habitude de parler flamand pour faire rire Mme Vervliet. Mme Vervliet sourit et lui, s'avançant dans la cuisine, alla lever le couvercle des marmites.

« 'T zijn koolbraeden, mijnheer Annis, fit Mme Vervliet.

— Koolbraeden? répéta Valérian, très bon, koolbraeden; mais je ne comprends pas. Je tâcherai de comprendre en mangeant. »

Mme Vervliet allait, venait, s'empressait et lui, planté tout droit au milieu de la cuisine, la regardait. Elle était petite et potelée; son visage, aux traits réguliers, respirait un calme adorable.

« Savez-vous ce que je me dis... pendant que je ne vous dis rien, madame Vervliet? fit-il.

— Non, monsieur Annis; vous vous dites que vous avez faim?

— Faim? certainement j'ai faim. Ik ben hongerig en

Hosted by Google

dorstig. A mon âge, on a toujours faim. Mais je me dis aussi que...

— Voici monsieur, dit Catau rentrant et tenant la porte ouverte; et, derrière elle, parut le petit et gros M. Vervliet.

— Bonjour, mère, souffla-t-il en s'épongeant le front. Ah! monsieur Annis, pardon; je ne vous avais pas vu. Comment va-t-il ce matin? »

Valérian prit la main *dodue* que lui tendait M. Vervliet : « Bien, merci. Et vous? dit-il.

« Oh! moi, monsieur Annis? J'ai chaud.

— C'est la saison, répondit Valérian.

— Oui, reprit M. Vervliet, tandis que Catau lui défaisait sa redingote et lui passait un veston d'orléans; mais c'est l'âge aussi. Enfin!... »

Il fit encore un soupir, s'essuya le front derechef et, regardant sa femme, il lui dit en flamand : « Eh bien, mère? Est-ce que le dîner est prêt?

— Oui, répondit Mme Vervliet. »

Et l'on passa dans la chambre à manger.

Valérian, en dépliant sa serviette, regarda tour à tour M. et Mme Vervliet, puis il se mit à manger sa soupe en souriant. Figurez-vous que ce mari avait du ventre, qu'il portait un collier de barbe autour de ses grosses joues et qu'il transpirait comme un malheureux rien qu'en mangeant sa soupe! Les époux se parlaient peu. De temps en temps, Mme Vervliet disait un mot, auquel M. Vervliet répondait cinq minutes après, et le sourire de Valérian s'accentuait.

Catau servit les koolbraeden.

« Ha! fit M. Vervliet qui les aimait beaucoup.

— Koolbraeden! » s'écria Valérian.

Mme Vervliet se mit à rire. Elle était ravissante. Sur la surface unie de ses joues, deux fossettes se creusaient, et de petites dents d'une blancheur laiteuse apparaissaient entre ses lèvres d'un incarnat tendre. Pour la regarder à l'aise, Valérian faisait semblant de boire et cachait ses yeux derrière son verre.

Quand vint le café, M. Vervliet jeta sa serviette sur la

Hosted by Google

table et sa femme s'étant levée, lui apporta sa pipe.

« Et vous ne voulez pas fumer? demanda-t-il à Valérian.

— Non, répondit le jeune homme en regardant Mme Vervliet.

— Oh! fit-elle; mon père et mes frères fumaient; je suis habituée au tabac depuis mon enfance.

— Votre enfance? demanda Valérian. Vous êtes née à Louvain? »

M. Vervliet secoua la tête de bas en haut.

« Et moi aussi, murmura-t-il; nous sommes tous deux nés à Louvain; mère, dans cette rue-ci et moi, hors la porte de Tirlemont. Oui, oui, continua-t-il lentement. Alors nous nous sommes mariés et nous avons commencé le commerce de papeterie dans cette rue; n'est-ce pas, mère? »

Mme Vervliet répondit par un signe de tête plein de douceur.

« Moi, reprit M. Vervliet, qui fumait sa pipe en bouffées rapides, j'ai continué mes leçons de musique et tout va bien quand je puis, comme maintenant, me reposer une heure avant de reprendre mes courses. C'est notre vie, monsieur Valérian; toujours la même chose, que voulez-vous? Moi, je pense que c'est le bonheur; niet waer, moeder? »

Valérian attendit curieusement ce que Mme Vervliet allait répondre. En passant pour aller chercher le sucrier, de sa petit main elle frappa gentiment l'épaule de son mari.

« Oui-dà, pensa Valérian; elle l'aime donc? »

Le café pris, M. Vervliet n'eut que le temps de rendosser sa redingote. Sa femme le conduisit jusqu'à la porte de la rue.

« A peine s'il a le temps de dîner à son aise! lui dit Valérian lorsqu'elle rentra dans la chambre.

— C'est vrai, répondit-elle; mais c'est sa vie, monsieur Annis.

— C'est juste, reprit-il; cette activité continuelle le maintient en bonne santé et, naturellement, cela vaut mieux que de s'épaissir au coin du feu comme tant de... maris qui ont des femmes... jeunes, n'est-ce pas, madame Vervliet? »

Elle rangeait les tasses sur un plateau.

« Que dites-vous, monsieur Annis? Excusez-moi, je ne vous écoutais pas.

Hosted by Google

— Vous pensiez à votre enfance, peut-être? demanda-t-il brusquement. »

Elle avait soulevé le plateau, ses deux mains en étaient embarrassées. « Non, monsieur Annis, répondit-elle tranquillement; je ne pensais à rien. Voulez-vous m'ouvrir la porte, s'il vous plaît? »

Il l'ouvrit, puis étant aussitôt monté dans sa chambre, il exhala son dépit en un sonnet.

« Elle ne s'en relèvera pas! songea-t-il en l'achevant, et, certainement, si Mme Vervliet avait pu le lire, — en admettant qu'elle l'eût compris, — elle fût tombée de son haut.

En quittant la chambre à manger, elle s'était rendue dans la cuisine, où elle aidait Catau. De ses petites mains roses, elle essuyait les assiettes, les verres et les tasses, puis les rangeait dans l'armoire, se pressant, gourmandant la vieille servante ou lui contant les menus événements du voisinage. De temps à autre, la sonnette du magasin se faisait entendre et Mme Vervliet allait servir les acheteurs. C'étaient des étudiants qui voulaient des cahiers; puis, mais plus rarement, quelque prêtre qui venait renouveler sa provision d'images de sainteté. La maison était bien notée. Sans être le moins du monde dévote, Mme Vervliet allait à la messe tous les dimanches et se confessait deux ou trois fois l'an. « De braves gens, » disait-on autour d'eux et jamais, en effet, ni M. ni Mme Vervliet n'avaient refusé de rendre un service. Mme Vervliet avait une bassine en cuivre rouge pour cuire les confitures, dont toute la rue de Diest se servait. « Ne vous pressez pas, faisait-elle en la prêtant; je n'achèterai mes groseilles qu'à la fin du mois. » On ne se pressait pas, si bien que, fréquemment, la saison des groseilles était passée quand Mme Vervliet rentrait en possession de sa bassine. Catau marronnait, mais Mme Vervliet riait.

« Ayez seulement besoin une fois d'un pot de confitures, gronda Catau lui rappelant pareille aventure arrivée encore l'année précédente, et vous verrez s'ils vous le prêteront.

— Quand on n'en a pas, répondit Mme Vervliet, on fait comme les gens de Diest, on s'en passe.

Hosted by Google

— Vous savez bien pourtant que M. Valérian les adore. Tous ces Wallons sont les mêmes. Il suffit de crier : « Sucre ! sucre ! » pour les voir arriver comme des mouches. Tenez ! qu'est-ce que je dis ? conclut Catau en se retournant. »

Valérian poussait la tête par l'entrebâillement de la porte.

« Madame Vervliet, demanda-t-il, je voudrais avoir un cahier.

— Un cahier d'étudiant, monsieur Annis? »

Il fit signe que non, avec un sourire astucieux.

Mme Vervliet passant dans le magasin : « Demandez-lui s'il aime les confitures, pour voir, murmura Catau en flamand.

— Konfijtueren ? répéta Valérian qui n'avait compris que ce mot ; konfijtueren ? ya ! » fit-il en aspirant l'air et en regardant sur le poêle.

Mme Vervliet se mit à rire. « Plus tard, monsieur Annis, dit-elle, ce n'est pas encore le moment ; si toutefois vous les aimez... nous en ferons.

— Si je les aime? s'écria-t-il; si j'aime les confitures? Est-ce vous qui les faites? demanda-t-il en fixant sur Mme Vervliet ses yeux bruns.

— C'est le soleil qui fait mûrir les groseilles, répondit-elle gaîment.

— Et c'est mon père qui fait le sucre de betterave, interrompit Valérian ; connu. Alors, vous ne voulez pas me répondre sérieusement? »

L'intention qu'il mit dans ses paroles amena Mme Vervliet à le regarder d'un air si grave, qu'il se demanda s'il n'allait pas rougir et qu'en la suivant dans le magasin, il se tint à quatre pour ne pas s'excuser. Mais son émoi ne dura qu'un instant. Mme Vervliet lui tournant le dos pour chercher le cahier dans les rayons, il eût le temps de se calmer à sa manière. « Il n'arrive jamais qu'une femme se froisse de l'admiration qu'elle excite... (Pas ligné, madame Vervliet, si cela ne vous fait rien)... A moins qu'elle ne soit une oie, et encore les oies... (Si vous en aviez un plus gros, madame Vervliet?)... Les oies se dandinent-elles afin de plonger dans l'extase les jeunes oisons. »

Hosted by Google

— Celui-ci me conviendrait tout à fait, mais... »

Valérian se pencha par-dessus le comptoir jusqu'à toucher de l'épaule l'épaule de Mme Vervliet et lui montrant à contre-jour une des feuilles du cahier : « Vous ne vous fâcherez pas? » demanda-t-il.

Elle s'était reculée sans faire semblant de rien. Il tourna la tête vers elle et reprit : « Voyez-vous, le papier est trop mince. »

C'est une oie! pensa-t-il, et pour se venger : « Je vais aller voir chez Vangoidtsnoven, dit-il. »

Tandis qu'il empoignait la porte avec tant de rudesse que la petite sonnette faillit perdre son battant, Mme Vervliet remettait le cahier à sa place et souriait, puis elle retourna dans la cuisine.

« Eh bien? demanda Catau, qu'est-ce qu'il vous a dit? Est-ce qu'il les aime?

Mme Vervliet leva les épaules. « Je crois qu'il n'en sait rien lui-même, Catau, répondit-elle avec un sourire. Voilà maintenant qu'il va chez Vangoidtsnoven pour acheter un cahier!

— Cela nous est bien égal!

— Assurément; mais que pensera Mme Vangoidtsnoven? Elle va croire que M. Annis est fâché contre nous, parce que nous le soignons mal peut-être.

— Laissez Mme Vangoidtsnoven penser ce qu'elle voudra. Nous faisons pour un mieux; alors, personne n'a rien à voir dans nos affaires.

— C'est ce que je me dis, » fit Mme Vervliet, et, rassurée, elle nettoya la cage de son serin, mit de l'eau propre dans la fontaine, souffla sur la mangeoire, puis, s'étant approchée de la pompe, elle retroussa les manches de sa robe jusqu'au coude et se lava les mains à grande eau. Elle n'eut pas un regard pour ses bras, bien qu'ils méritassent un regard et même deux, et même un et deux baisers aussi; mais Mme Vervliet n'avait aucune espèce de coquetterie. Elle rabattit ses manches et s'en fut s'asseoir dans le magasin, avec son tricot.

Hosted by Google

En même temps que les gros sabots bruyants de midi repassaient par la rue de Diest, Valérian rentra. Il était grognon, si tant est que ce mot trivial puisse s'appliquer à un poète. Il allait passer sans voir, à dessein ou non, Mme Vervliet; mais elle l'appela.

« Vous n'avez pas trouvé, monsieur Annis? demanda-t-elle.

— Je ne me suis pas donné la peine de chercher, madame, dit-il sourdement. Vous comprenez bien que je ne veux pas avoir l'air de discréditer votre magasin. »

Il leva sournoisement les yeux du côté de la jeune femme. Elle agita ses aiguilles, puis, comprenant qu'elle devait le remercier, elle ne sut comment tourner sa phrase.

« Ah ! murmura-t-elle simplement.

— Voyons! reprit-il en s'accoudant sur le comptoir en face d'elle, il ne s'agit pas d'un cahier... »

Mais voilà que tout à coup il sent la rougeur lui monter au front et son cœur bâttre violemment. Il se redresse avec effort.

« Donnez-moi, dit-il, celui que vous me montriez tout à l'heure. »

C'est singulier, Mme Vervliet ne se lève pas. On dirait que, dans l'ombre tiède du soir qui descend, une langueur l'a saisie et qu'elle ne parvient pas à la secouer. Lui ne parle plus ; il attend en roulant machinalement entre ses doigts un bout de papier; et, dans le silence, le carillon de Saint-Pierre sonne l'heure avec une sorte de mystère.

Une clarté soudaine se répand dans le magasin.

« Ah ! c'est Nottegans qui vient d'allumer le réverbère, » dit Mme Vervliet joyeusement, et elle se lève ; et Valérian ayant timidement pris de ses mains le cahier qu'elle lui tend, se sauve dans sa chambre comme s'il venait de le voler.

Le soir, après souper, dès que la table fut desservie et que Mme Vervliet eut offert à son mari une pipe toute bourrée, avant de l'allumer, M. Vervliet, s'adressant à Valérian avec un sourire embarrassé : « Puis-je vous demander un petit service, monsieur Annis? fit-il.

Hosted by Google

— Tout ce que vous voudrez, » répondit Valérian.

M. Vervliet, après avoir fait *hem ! hem !* une demi-douzaine de fois, lentement, poursuivit : « Vous savez, monsieur Annis, que je donne des leçons de chant... Des leçons de chant, » répéta M. Vervliet.

Sa femme tricotait sans lever les yeux. Un courant sympathique lui communiquait sans doute le trouble de son mari et Valérian jouissait cruellement de cette scène.

« J'ai des élèves, reprit M. Vervliet, auxquels je donne...

— Des leçons de chant, interrompit Valérian.

— Non, fit M. Vervliet, non, non...

— Ah mais ! si, répliqua Valérian ; c'est vous-même qui venez de le dire, deux fois même; n'est-ce pas, madame Vervliet ? » demanda-t-il en riant.

Comprit-elle qu'il désirait son intervention? Elle leva sur lui un regard calme, au fond duquel cependant il crut surprendre une vague supplication.

« Oui, » murmura-t-elle.

Valérian la remercia, puis se tournant vers M. Vervliet :

« Alors, interrogea-t-il, vous donnez à vos élèves des romances pour qu'ils les étudient?

— C'est cela ! dit gaiement M. Vervliet; ces romances offrent généralement trop de difficultés pour des commençants et voici, poursuivit-il en retombant dans ses hésitations, il arrive que l'un ou l'autre, voulant montrer son talent en société, me demande de lui composer quelque chose de plus facile et qui fasse en même temps plaisir.

— Et vous composez? demanda Valérian.

— Presque rien, monsieur Annis; je n'ai pas de paroles.

— Ah ! s'écria Valérian, qui faisait exprès de ne pas comprendre. Quel service puis-je vous rendre dans tout cela?

— Si vous vouliez, monsieur Annis, si vous vouliez m'écrire quelques paroles !... Je suis sûr que vous devez savoir faire cela.

— Des vers? s'écria Valérian, moi ? faire des vers ? »

Mme Vervliet, une seconde fois, leva les yeux.

Hosted by Google

« Qui vous a dit que j'étais capable d'en écrire? » continua Valérian.

M. Vervliet regarda sa femme, qui le regarda de même.

« Je sais, murmura-t-il après un silence; les jeunes gens n'aiment pas qu'on sache qu'ils composent des vers...

— Non certes! interrompit Valérian; c'est très mal porté!

— Pourtant, fit M. Vervliet, j'avais pensé, monsieur Annis...

— Et moi aussi, ajouta Mme Vervliet.

— Vous aussi? demanda Valérian. Mais pour qui voudriez-vous que je fisse des vers?

— Ceci ne nous regarde pas, répondit M. Vervliet en clignant de l'œil.

— Non, monsieur Vervliet, ne supposez rien, » répliqua Valérian en se levant; puis, s'étant placé de manière à n'être aperçu que de la jeune femme, il poursuivit : « Mais en admettant que quelqu'un m'en inspire, en admettant que j'aie en effet l'âme toute pleine d'une affection que je désire cacher, pensez-vous, monsieur Vervliet, que le sujet vous plaise?

— Voulez-vous essayer? » répondit M. Vervliet, tandis que sa femme, penchée sur son ouvrage, se sentait comme enveloppée d'une atmosphère qui pesait sur sa poitrine à l'étouffer.

M. Vervliet, heureusement, appela Valérian auprès de lui et se mit au piano pour lui chantonner les romances qui pouvaient lui servir de modèles, et la soirée s'acheva sans autre incident.

Lorsque Valérian monta dans sa chambre pour se coucher, il lui sembla que les aiguilles du tricot de Mme Vervliet, d'un cliquetis paisible, lui murmuraient : « Laisse-nous achever notre tâche jusqu'au bout et ne nous emploie pas à percer le cœur d'un honnête homme! »

La romance qu'il écrivit le lendemain matin se ressentit de ces bons conseils; il put la lire à M. et à Mme Vervliet sans que les aiguilles, naturellement fines et piquantes, y trouvassent à redire.

Comme c'était dimanche, M. Vervliet était libre et il se mit

Hosted by Google

à broder ces paroles de quelque musique. Valérian s'en fut dîner à l'hôtel avec des amis. Il rentra très tard dans la nuit, buttant contre les marches de l'escalier. Son lit lui parut s'être transformé en barquette. Le vent soufflait, des vagues la soulevaient jusqu'au ciel, puis la laissaient retomber dans des gouffres où elle se mettait à tournoyer ; bref, le poète était ivre, mais pas de poésie.

Lorsqu'il se réveilla, le soleil dorait les rideaux de ses croisées. Il se mit sur son séant, se frotta les yeux, écouta tout au bout de la rue un camion qui roulait sur le pavé, bâilla, se sentit la langue épaisse, enfin se recoucha. Il rêvait que sa romance, chantée aux concerts de la *Table-Ronde*, lui valait une admonestation du recteur magnifique, pour les conseils peu orthodoxes qu'elle contenait, quand, brusquement, il reçut en plein visage une volée d'eau.

« Fainéant ! debout ! » lui criait en même temps une voix.

Il ouvrit les yeux et vit son ami... Chose.

« Je ne m'appelle pas Chose ; je m'appelle Armand Troostenberg, lui répondit-on.

— Armand Troostenberg, veux-tu me donner mon pantalon, alors, fit-il. Et qu'est-ce que tu viens faire ici?

— Tu es délicieux, répartit Armand. Je viens voir pourquoi tu t'es absenté du cours. Mais tu n'es pas malade à ce qu'il paraît et, si tu n'as rien d'autre à m'offrir que de te servir de valet de chambre, je m'en vais.

— Dans l'armoire, ici à côté, je crois qu'il reste un peu de genièvre, fit Valérian.

— Du schnick? merci. »

Cependant, Valérian s'était levé.

« Diable ! fit-il en allant regarder sa pendule. Onze heures et demie ! Cela ne m'est jamais arrivé. »

Armand se moqua de lui.

« Comme tu dis cela mélancoliquement ! s'écria-t-il. Ah ça ! Est-ce que tu as peur de déchoir dans l'estime de tes propriétaires. Rassure-toi. J'ai vu en bas M^me^ Vervliet, je lui ai narré la noce que nous avons faite hier soir et elle

Hosted by Google

est tranquille sur ton sort. Elle n'est pas mal, Mme Vervliet.

— Non, pas mal, » répondit Valérian en retournant dans sa chambre à coucher.

Armand, continuant à lui parler du cabinet d'étude, éleva la voix.

« Tu ne nous avais jamais dit cela. J'adore ces brunettes un peu grasses. Quand on les embrasse, c'est comme une tarte à la crème : leurs joues vous débordent des deux côtés de la bouche !

— Tais-toi donc ! répondit Valérian ; tu as des façons d'exprimer les choses...

— Je parle trop haut peut-être? fit Armand en venant le retrouver ; mais l'ayant surpris en train d'écouter à la porte qui donnait sur le palier : Oh! s'écria-t-il en pouffant de rire ; oh bien ! tu as de jolies mœurs, et c'est moi qui vais aller le dire à M. Vervliet...

— Tais-toi ; pour l'amour de Dieu, tais-toi, répondit Valérian. Que le diable t'emporte d'être venu !

— Voilà mêler singulièrement le ciel et l'enfer en tes discours.

— Eh parbleu ! pour ce qui est de mêler, je ne me mêle pas de tes affaires, moi !

— Là! mon cher, fit Armand en retournant dans le cabinet d'étude, ne te fâche pas. Je te promets de ne rien dire à M. Trois-Étoiles, mais à la condition que tu dînes avec nous comme tu nous l'as promis hier *inter pocula*.

— Parbleu ! s'écria Valérian, je suis prêt à te suivre.

— Et qu'après dîner, tu nous accompagnes sur le canal, poursuivit Armand.

— Montons gaiement notre nacelle! chanta Valérian. Je suis à vous pour toute l'après-midi. »

Ils descendirent. Devant la cuisine, Valérian s'arrêta.

« Catau, vous direz à Madame que je ne dîne pas ici.

— Mais, fit Armand en lui montrant Mme Vervliet assise dans le magasin, pourquoi ne le lui dis-tu pas toi-même? Aurais-tu peur que ton absence ne lui causât du chagrin, par hasard?

Hosted by Google

— Tu vas voir ! » répondit Valérian, et, passant devant la jeune femme :

« Madame Vervliet, dit-il d'un ton dégagé, je viens de prévenir Catau que je ne dînais pas ici. »

Il sortit, prit le bras d'Armand.

« Eh bien, mon cher? demanda-t-il, crois-tu que je l'aie fait pleurer?

— Non, fit Armand, qui se retournait et regardait dans le magasin ; mais il me semble pourtant qu'elle tire de sa poche quelque chose de blanc.

— Bah ! une facture, » répondit Valérian.

Il fut pendant le dîner d'une gaieté bruyante; sur l'eau, il faillit faire chavirer la barque à force de batailler avec ses compagnons; puis, lorsque vers cinq heures ils rentrèrent en ville, les rues étaient trop étroites pour laisser sa joie s'épandre librement. Il gesticulait, faisait des calembours et proposa finalement d'aller terminer la journée à Bruxelles. Il marchait à côté du placide Van Opstael qui, tout en lui faisant remarquer de minute en minute qu'il manquait de dignité, ne pouvait s'empêcher de rire de ses coq-à-l'âne.

« Décidément, lui dit Armand, tu couves une maladie. C'est comme cela que ce pauvre Fritz a commencé.

— Peut-être ! » cria Valérian, et, saisi tout à coup d'une idée pour dépister ses amis si Armand voulait leur faire croire qu'il aimait M^me^ Vervliet, il raconta tout bas à Van Opstael qu'il était amoureux fou...

« Voyons ! » fit-il.

Ils arrivaient rue de la Station, à l'heure précise où, dans la lumière franche de ce jour de printemps, commençait la promenade du beau monde. Les dames et les demoiselles, en grands atours d'été, se rencontraient, se saluaient, s'abordaient au long des trottoirs blancs, et des rires clairs sonnaient, des yeux noirs dardaient de vifs regards, d'adorables froufrous de jupes glissaient comme des murmures dans l'air vibrant. Dans l'attitude et dans les gestes des jeunes gens, il y avait un continuel qui-vive; on les eût entendus se répéter de l'un à l'autre le cri des sentinelles qui veillent

Hosted by Google

autour d'un camp : « Prenez garde à vous! » qu'il n'y aurait pas eu lieu d'en être surpris. Les ennemis étaient nombreux et rusés. Ici, Mlle Rita Stellings, la fille du professeur de droit romain. « Prenez garde! ce n'est pas pour rien qu'elle a les cheveux si blonds qu'il semble qu'elle les ait volés à l'archange saint Michel. — Volés? oh! non pas. Regardez ce doux visage où sourient des yeux d'un bleu de bluet; sont-ce les yeux d'une voleuse? Elle est toute grâce et toute timidité. » Là-bas, les demoiselles Limbosch, les filles de l'avocat Limbosch, petites et frêles comme deux fleurettes des champs croissant sur la marge d'un fossé. « Prenez garde! leurs yeux sont des furets. Pas un ridicule, si bien terré qu'il soit, ne leur échappe et, de leurs dents minuscules, elles vous déchirent le soupirant sans qu'il s'aperçoive qu'il ferait bien de crier, ne fût-ce que pour les attendrir. — Méchantes à ce point? Oh! non. Est-ce que le regard qu'elles adressent au jeune de Climpthout est méchant? Voyez comme il l'entoure d'une caresse exquise et comme il dit gentiment à ce brave jeune homme qui tremble qu'elles n'exercent leur esprit contre lui : « Oui, contre tous, vous excepté. » Plus loin, c'est la fière Henriette Schoenejans, la fille d'un brasseur, mais quelle fille et quel brasseur! « Prenez garde! Elle a les yeux ardents d'une Espagnole et la rose carnation d'une Flamande; ses pieds tiendraient à deux dans la pantoufle de Cendrillon; sa taille fait rêver aux vierges byzantines détachant leur silhouette délicate sur un fond d'or. »

« La voilà, murmure Valérian à l'oreille de Van Opstael; je rêve d'elle nuit et jour. Elle est belle, n'est-ce pas? »

Mais tandis qu'il parle, il voit Van Opstael rougir et saluer Mlle Schoenejans avec embarras.

« Tu la connais aussi? fait-il.

— Oui.

— Tu l'aimes peut-être?

— Oui.

— Il fallait me le dire, songe Valérian; j'en aurais aimé une autre. Me voilà forcé de me montrer jaloux à présent...

Hosted by Google

Ah! tu l'aimes? dit-il à Van Opstael en lui lâchant le bras; alors, nous sommes rivaux?

— Justement, répond Van Opstael, et agitant gravement sa grosse tête blonde bouclée : Je te prie de croire que c'est sérieux, ajoute-t-il.

— Oh! comme pour moi, mon cher, fait Valérian; c'est très sérieux. »

Ils continuent à se promener côte à côte, mais ils ne se parlent plus. De temps en temps, Van Opstael jette à Valérian un regard terrible, puis il agite sa canne d'une main nerveuse.

« Ah! c'est sérieux? répète Valérian, qui a bonne envie de rire.

— Très, » répond Van Opstael.

Et ils poursuivent leur route, Valérian, très guilleret et trouvant qu'après tout Van Opstael, jaloux, ajoutera d'autant plus de foi à son mensonge.

Armand, qui les précédait avec les deux autres, s'arrêta tout à coup devant un café. Des étudiants en sortaient, laissant traîner leurs cannes comme des sabres et faisant beaucoup de bruit pour avoir l'air de francs vauriens. Ils entourèrent Valérian et ses compagnons en les interpellant à haute voix. Dans la rue et derrière les vitres des maisons voisines, on les regardait; de jolies lèvres les nommaient en souriant, et les mères, sans les regarder, disaient : « Fi! fi! comme ils sont bruyants! » Les amies et les sœurs se les disputaient.

« Moi, j'aimerais mieux M. Troostenberg.

— Mon Dieu, si c'est possible! Pourquoi?

— Parce qu'il porte lorgnon.

— J'aimerais mieux M. Annis, moi; il a l'air si doux.

— Oh! pas si doux que M. Van Opstael. »

Eux, ne sachant à quoi se résoudre, restaient arrêtés à la porte du café, se donnant des poignées de main comme s'ils allaient se quitter et revenant sur leurs pas pour se faire part d'une dernière plaisanterie; enfin, se reformant en groupe plus compact et barrant le trottoir.

Mlle Schoenejans revenait vers eux, lentement, le regard

Hosted by Google

fixe et comme préoccupé des clochetons charmants qui, là-bas, aux pignons de l'hôtel de ville, s'enveloppaient d'une gaze bleuâtre. Valérian se trouvait auprès d'Armand.

« Je l'adore, » dit-il tout bas.

Armand fit semblant de ne pas avoir entendu et Valérian crut comprendre qu'il l'adorait aussi. Quant à Van Opstael, béatifié, il riait aux anges.

« Ça! cria Armand, qu'on se décide!

— Parfait! répondit le petit Limbosch; je prends Mlle Schoenejans!

— On ne vous la donne pas! gronda Van Opstael.

— Non certes! dit Valérian à son tour.

— Xi! xi!

— On la tirera au sort entre vous! cria quelqu'un.

— Pour savoir qui la mangera, » reprit Armand sur l'air du *Petit navire*.

En même temps, il entra au café et, Van Opstael l'y ayant suivi, Valérian, qui attendait qu'il eût pris un parti pour prendre le parti contraire, s'en retourna chez lui par le plus long.

Devant lui marchait une petite bourgeoise habillée d'une simple confection en cachemire noir que bordaient quelques rangs de jais. Elle allait vite. Les brides de son chapeau brun voletaient sur ses épaules et ses pieds faisaient un *toc toc* continu sur le trottoir. Si Valérian la regardait aussi attentivement, ce ne pouvait être que pour le plaisir de songer au contraste entre cette toilette et celles des belles dames de tout à l'heure, car il savait que Mme Vervliet sortait rarement et que jamais elle ne se promenait rue de la Station à l'heure consacrée par les oisifs. Pourtant il hâtait le pas, lorsque la petite bourgeoise, en s'arrêtant enfin pour entrer chez un marchand de musique, se montra de profil. C'était bien Mme Vervliet. Il regarda par la vitrine. Elle accueillit de son air calme les salutations empressées du marchand; ensuite, elle parla. Encadrée ainsi dans une petite capote de peluche assez haute, où la ruche, formant garniture à l'intérieur, paraissait le bord tuyauté d'un petit bonnet, sa figure avait

Hosted by Google

un charme jeune, presque enfantin. Ce qu'elle disait était grave sans doute; elle fronçait les sourcils et levait sa main gantée comme pour bien retenir l'attention. Le marchand écoutait, se tenant au comptoir, penchant la tête, et quand Mme Vervliet eut fini, Valérian le vit se précipiter sur un casier d'où il tira des partitions. Les ayant étalées sur le comptoir, il en choisit une et, la tenant d'une main, il commença de l'autre à démontrer...

Mme Vervliet n'écoutait plus. Le marchand suivit son regard. Elle saluait Valérian. Lui, souriant, entra la rejoindre.

« Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? fit-il. Je dirai à M. Vervliet que vous sortez ainsi sans sa permission. »

Mme Vervliet lui expliqua. Elle venait acheter la partition d'un opéra pour son mari.

« C'est sa fête dimanche, dit-elle en s'en allant avec Valérian.

— Sa fête? Ah bah! fit-il. Il se nomme?

— Honoré.

— Tiens, tiens! Honoré?

— Comme son père, dit Mme Vervliet.

— Et comme une rue de Paris, ajouta Valérian. Vous connaissez Paris, madame Vervliet?

— C'est là que nous sommes allés en voyage de noces.

— Avec Honoré?

— Oui, monsieur Annis.

— Vous avez peut-être logé rue Saint-Honoré? »

Il y avait dans le ton de Valérian une sécheresse railleuse qui surprit Mme Vervliet.

« Vous n'aimez pas M. Vervliet, dit-elle naïvement.

— Par exemple! répondit Valérian, comprenant qu'il était allé trop loin; il ne m'a rien fait.

— N'est-ce pas? dit-elle, et je vous assure, monsieur Annis, qu'il a pour vous une très grande affection et que s'il voyait que vous ne l'aimez pas, il en serait profondément triste. »

Valérian répondit en souriant vaguement : « Si cela

Hosted by Google

était, il lui resterait une affection qui le consolerait de ne pas posséder la mienne. » Il regardait Mme Vervliet et celle-ci, hochant la tête : « Oui, monsieur Annis, dit-elle ; mais, pour lui, ne pas voir que sa présence est agréable à chacun de ceux qui vivent dans sa maison, cela lui serait pénible. Il est si bon, si vraiment bon.

— Je n'en doute pas, madame Vervliet. »

Ils arrivaient devant le magasin de papeterie et Valérian, en poussant la porte, s'effaça pour laisser passer la jeune femme.

« Vous soupez ici? demanda-t-elle.

— Le désirez-vous?

— Oui.

— Pour votre mari?

— Mais pour moi aussi, monsieur Annis; j'aime beaucoup que vous soyez avec nous. »

Il entra derrière elle. Une voix en fausset chantait à tue-tête dans la salle à manger.

« Tenez, c'est Honoré qui chante votre romance, dit Mme Vervliet; il se propose de vous en faire la surprise ce soir, après souper. Maintenant, faites semblant de ne pas l'entendre.

— Que me donnerez-vous? » demanda Valérian en plaisantant.

Elle s'arrêta, levant sur lui son visage rieur.

« Que voulez-vous? fit-elle.

— Oh! »

Il hésita.

« Des koolbraeden! » répondit-il.

Ils se mirent à rire tous deux; mais, lorsqu'il fut dans sa chambre, il ne riait plus. Il s'assit dans son canapé, les jambes écartées, les coudes sur les jambes, les mains serrées l'une dans l'autre et le buste penché. Le soleil en se couchant répandait, entre la table et la fenêtre, une large traînée d'or qu'il s'amusait parfois à voir peu à peu diminuer et disparaître, comme si une bonne ménagère se chargeait, le soir venu, de ne rien laisser traîner dans les chambres et repliait

Hosted by Google

proprement le rayon jusqu'au lendemain. Cette fois, il regarda avec humeur son tapis, dont les fleurs s'étalaient dans une vive lumière, et en remarqua l'usure. Ce n'était plus un tapis, décidément! Son appartement ne valait pas le prix qu'il en donnait! Quelques soubresauts sur le canapé le convainquirent que les ressorts en étaient mous; un coup d'œil vers la pendule lui donna l'assurance qu'elle ne marquait les heures que pour ne pas faire autrement que les autres; il empoigna la chaise la plus voisine et, l'ayant renversée, acquit la certitude qu'elle ne voulait pas tenir sur ses pieds. Et puis, les jours de marché, tout au matin, c'étaient des charrettes dont les grosses roues secouaient ses vitres à les briser. Il n'y avait pas moyen d'étudier sérieusement. Toute la journée, juste au moment où il allait saisir le sens d'un passage difficile, *drelindindin! din! din!* c'était la petite sonnette du magasin qui tintait, tintait et restait tinter! Enfin, il n'aimait pas les koolbraeden!

Il se leva. « Je comprends, conclut-il, oh! je comprends pourquoi M. Vervliet tient tant à ce que je lui montre de l'affection! Et pourquoi son épouse me fait des confitures! C'est clair. On veut m'amadouer. On veut m'aveugler sur les défauts de mon appartement. Pour cela, on entoure de miel la coupe que je dois vider jusqu'à la lie. Et j'ai la naïveté de la boire! »

Il se rassit. « Je quitterai l'université de Louvain. J'écrirai à papa que j'ai la nostalgie du pays wallon. J'irai finir mes études à Liége. Il y a de bons professeurs là. Il y en a même un en bronze — le meilleur — sur la place, devant la salle académique. Je travaillerai mieux dans une vallée; ici, ces grands espaces dispersent les idées. »

On frappa. C'était Catau qui venait le prier de descendre pour souper.

« Je descends, dit-il. Ou j'irai à Bruxelles. Je me logerai à deux pas du bois de la Cambre, où je pourrai aller étudier sous les grands arbres.

Hêtres majestueux dont l'ombrage profond...

Hosted by Google

Je ferai des vers. Ici, il n'y a pas moyen. Le milieu n'est pas assez littéraire :

Les vers ne viennent bien que dans la capitale.

— Monsieur Annis ! cria Mme Vervliet au bas de l'escalier.

— Puisque nous sommes décidé à partir, soyons aimable. « Me voilà, madame Vervliet ! » cria-t-il en ouvrant la porte.

En se retrouvant à table côte à côte avec M. et Mme Vervliet, Valérian se sentit de nouveau sous l'influence du sentiment de bien-être que lui inspirait leur intérieur. Ils n'étaient pas riches, mais ils avaient su donner par l'harmonie une valeur aux moindres objets. Les rideaux de cretonne à fleurs formaient un accord simple avec la tapisserie. Nul cadre doré ne détonnait parmi ses ramages bruns; les deux ou trois portraits se montraient amplement satisfaits d'un cadre noir; sur le piano, un petit buste du grand Beethoven — cadeau d'un élève — n'avait que les luisants discrets du bronze.

« Vous regardez notre chambre comme si vous ne l'aviez jamais vue, dit M. Vervliet en riant.

— C'est qu'elle me paraît plus gentille que de coutume, répondit Valérian.

— C'est mère, fit M. Vervliet, qui, se retournant, promena son regard autour de lui; oui, c'est mère, reprit-il; elle a le génie de l'arrangement. »

Mme Vervliet fit de petits signes de tête négatifs.

« Je sais ce que je dis, répondit M. Vervliet, et je dis ce que je sais. »

Valérian approuva.

« Non, monsieur Annis, non, non, dit Mme Vervliet. Voilà un exemple. Vous verrez bien que je n'ai pas de talent du tout. Votre cabinet d'étude...

— Il est parfait, interrompit Valérian.

— Oh ! non, répondit-elle.

— Prends garde, dit M. Vervliet en souriant à sa femme, un propriétaire ne doit pas déprécier sa propriété.

— Je l'avais dit au père de M. Annis, répondit Mme Ver-

Hosted by Google

vliet ; c'était mon devoir. Le cabinet d'étude est trop ordinaire. Je voudrais qu'il retînt les jeunes gens chez eux et qu'il leur rappelât leur famille. Je raisonne d'après ce que j'éprouve moi-même. S'il me fallait quitter la rue de Diest, je crois que mon caractère s'aigrirait et que je deviendrais capable d'envier ceux qui ne l'ont pas quittée. Voilà, » acheva-t-elle avec un sourire d'excuse pour sa faiblesse.

Valérian ne répondit pas et, le souper ayant pris fin, il fit mine de se lever ; mais M. Vervliet refusant la pipe que sa femme lui tendait : « Tout à l'heure, » dit-il ; puis s'adressant à Valérian : « J'ai composé la musique de votre romance, monsieur Annis ; voulez-vous l'écouter? »

Valérian fit un signe d'assentiment. Il n'écouta qu'à demi. Mme Vervliet l'intéressait bien autrement. Il était clair qu'elle ne l'aimait pas. Mais alors, pourquoi le soin qu'elle prenait de lui rendre la vie matérielle agréable, puisque, certainement, ce n'était point par cupidité? Il ne pouvait se tromper à ce sujet. Il y avait dans toutes les manières de Mme Vervliet à son égard une trop grande sollicitude ; il se sentait entouré par elle d'une sorte de tendresse trop pénétrante pour qu'il pût l'attribuer au désir d'en grossir sa note. Qu'était-ce donc?

« Eh bien? demanda M. Vervliet en plaquant un dernier accord.

— C'est ravissant, dit Valérian ; n'est-ce pas? demanda-t-il à Mme Vervliet.

— Je suis sûre, répondit-elle, que Mlle Schoenejans en sera contente.

— Mlle Schoenejans? s'écria Valérian.

— C'est pour elle, dit M. Vervliet.

— Pour Mlle Schoenejans? répéta Valérian.

— Mais oui, répondit M. Vervliet en jetant un coup d'œil à sa femme, qui souriait. Elle est enfant unique, monsieur Annis, et son père ne brasse pas précisément de la petite bière.

— Je vous demanderai, monsieur Vervliet, dit Valérian avec gravité, de ne pas lui donner cette romance-là. Je ne désire aucunement que Mlle Schoenejans sache que je fais

Hosted by Google

des vers; elle croirait que j'ai fait ceux-ci pour elle. Je vous répète que je ne le désire aucunement.

— Je lui en ai déjà parlé, fit M. Vervliet; c'est presque une promesse.

— Je vous en demande pardon, monsieur Vervliet, mais... tenez!... je sais qu'un de mes amis en est amoureux fou... j'ai reçu la confidence de son amour... il a confiance en moi et j'irais... Vous comprenez que c'est impossible.

— Vous avez raison. Monsieur Annis a raison, dit Mme Vervliet.

— Attendez! attendez! s'écria M. Vervliet; je sais de qui vous voulez parler, monsieur Annis; du gros Van Opstael, n'est-ce pas?

— Je ne puis, répondit Valérian, trahir un secret.

— Un secret? reprit M. Vervliet en riant aux éclats; mais l'amour de M. Van Opstael pour Mlle Schoenejans est connu de tout Louvain. Tous mes élèves m'en parlent comme des discours de M. Woeverbeeks à la Chambre. On me demande si je l'ai rencontré et s'il ne maigrit pas. Je puis vous dire, monsieur Annis, que Mlle Schoenejans se moque joliment de lui.

— Alors, fit Valérian après avoir hésité, permettez-moi du moins... Voulez-vous encore me chanter... Là.

C'est l'amour qui se met en chasse... »

M. Vervliet reprit la ritournelle et recommença. Cette fois, Valérian écouta sérieusement; mais, en écoutant, il ne se représentait ni le soleil, ni la ramée *et cætera et cætera;* il cherchait à se peindre la figure de Mlle Schoenejans lorsqu'elle lirait ses vers, puis lorsqu'elle les chanterait.

« Vous dites, demanda-t-il à M. Vervliet; vous dites qu'elle est artiste?

— Une voix de *mezzo-soprano,* répondit M. Vervliet, qui promenait ses doigts sur le clavier, doucement.

— Oui; mais je veux dire, insista Valérian; elle s'en sert bien?

— Comme vous et moi, très bien, » répondit M. Vervliet.

Valérian comprit qu'il n'apprendrait rien de ce côté. Il se

Hosted by Google

tourna vers Mme Vervliet : « Vous la connaissez? demanda-t-il.

— Oui, répondit-elle. Avant que notre premier étage fût loué à des jeunes gens, quelques demoiselles venaient prendre leurs leçons ici. C'est comme cela que j'ai pu entendre de la cuisine Mlle Schoenejans.

— Et elle chantait bien? » demanda Valérian.

Mme Vervliet sourit. « Mais, fit-elle, mon serin, en entendant le piano, se mettait à crier si haut que j'en étais assourdie.

— Bah! songea Valérian en voyant qu'il ne réussirait pas dans son enquête; cela vexera Van Opstael. »

Et il ne s'opposa plus à ce que M. Vervliet portât la romance à Mlle Schoenejans.

Dans tout cela, ce qui l'intriguait, c'était le détachement qu'avait montré Mme Vervliet. Pas une ombre de jalousie; un suprême désintéressement au contraire, sans indifférence pourtant et sans froideur.

« Le diable soit des femmes! » se dit-il en se mettant au lit. « Le diable soit des hommes! » lui répondit un écho intérieur. « Au fait, songea-t-il; je veux plaire à deux femmes à la fois, je suis un bien grand scélérat. » Et il s'endormit sur cette orgueilleuse pensée.

Une semaine se passa. Valérian revit Mlle Schoenejans et Van Opstael. Ni elle ni lui ne laissèrent voir que ses vers leur eussent causé la moindre émotion. Valérian commençait même à croire que la poésie ne pouvait plus exercer aucune influence en ce siècle de fer.

Un soir, M. Vervliet lui ayant dit à souper qu'il y avait du tapage en ville, il sortit malgré les prières de Mme Vervliet. Ayant passablement étudié, il prétendait avoir la tête lourde et lui répondit qu'il avait besoin d'air. Elle n'essaya plus de le retenir, lui recommandant toutefois d'aller du côté des boulevards. Il promit. Au bout de la rue, il rencontra Troostenberg, de Climpthout, Limbosch et deux ou trois autres.

« Qu'est-ce qu'il y a? demanda-t-il.

Hosted by Google

— Arrive, lui cria-t-on; nous allons siffler les nouveaux élus.

— Ce sera-t-il amusant?

— Qui sifflera verra. Allons, viens-tu?

Il huma l'air du soir. « Non, » répondit-il.

Et les ayant quittés, il gagna les boulevards. Les pelouses sentaient bon; les fleurs des plates-bandes exhalaient des odeurs tièdes et, sur les bancs, dans l'ombre répandue par les massifs, des gens paisibles prenaient le frais. Il suivit la route de Tirlemont jusqu'au viaduc du chemin de fer et, là, s'engagea dans un sentier que longeaient, d'un côté, la voie ferrée, et, de l'autre, des champs de maraîchers. A l'horizon, se détachait sur le ciel blanc la silhouette grise de l'abbaye de Park. A mesure qu'il s'en rapprochait, le silence et la solitude qui régnaient autour de lui, agissant sur son imagination, lui inspirèrent l'idée de composer quelques vers en marchant. L'idée lui ayant plu par sa nouveauté, il profita des dernières clartés du jour éparses sous le ciel pour griffonner sur son carnet :

Pendant que les clameurs de la haine civile
Grondent comme un orage au-dessus de la ville,
Les yeux sur le sentier assombri par la nuit,
Je vais à travers champs pas à pas et sans bruit.
Mes amis rassemblés aux portes des tavernes,
Sous le clignotement maladif des lanternes,
Chantent leurs sourds refrains, menaçants ou railleurs;
Mais, ne me sentant pas leurs instincts batailleurs,
Je viens ici rêver tandis que le soir tombe
Et que le Christ en croix, là-bas, sur une tombe,
Embrasse l'horizon de ses bras étendus.
Autour de lui, le calme, et les morts confondus
Sous la même herbe haute et sous la même terre,
Songeant enveloppés dans un même mystère
Et dormant le sommeil paisible de la mort.

Le sentier suit la haie où le liseron tord
Sa guirlande fleurie autour des branches folles;
D'une herbe au bord du champ tremblent les banderoles,
Et, le long des étangs dont miroitent les eaux,
J'entends frémir au vent les feuilles des roseaux,
Et des hauts peupliers je vois les cimes noires,
Sur les flots vaguement tracer de grandes moires.

Hosted by Google

L'abbaye au delà profile son clocher.
Il semble en le voyant qu'avant de se coucher,
Il élève son front inquiet sur la plaine.
— Qu'est-ce donc qui ce soir trouble la foule humaine?
Il se dresse au-dessus des longs toits du couvent
Et l'on dirait qu'un œil s'ouvre sous chaque auvent.
Ce qui trouble la foule, ô moine, c'est la vie :
Ou l'amour s'éveillant dans une âme ravie,
Ou la haine exaltant la rudesse des cœurs.
Mais tandis que le vent t'apporte des clameurs,
Dans ce même soupir il apporte au poète
Le murmure d'un nom caressant : — Henriette.

Était-ce bien Henriette qu'il aimait? N'avait-il pas cédé aux nécessités de la rime? Ou bien en devint-il amoureux dès lors pour ne point faire mentir ses vers? Il revint sur ses pas avec la résolution de passer devant la maison de M. Schoenejans. Au lieu de reprendre le boulevard, il descendit la rue de Tirlemont jusqu'au Marché-aux-Chevaux. C'était là que le brasseur habitait. Un silence profond régnait. Les ormes agités par un vent léger remuaient sans bruit; les blanches façades des maisons reposaient dans un calme bourgeois qu'embellissait la sérénité de la nuit. Il regarda les fenêtres de la maison d'Henriette. Aucune n'était éclairée; leurs rideaux lourds encadraient l'ombre confuse des chambres que le glacis des vitres rayait de lueurs douces. Sa pensée, impressionnée par la tiédeur et la pureté de l'air, enveloppait la jeune fille d'un amour poétique, lorsque des cris et des sifflets s'élevèrent dans le lointain. Il écouta. Le bruit éclata de nouveau. Rapidement, il vit ses amis, Armand, Limbosch, de Climpthout, engagés dans quelque bagarre et, jetant un dernier regard vers la maison d'Henriette, comme un chevalier saluant sa dame avant le combat, il courut vers l'hôtel de ville. Dès le bas de la rue de Tirlemont, il vit la foule massée sur la place. Des chants planaient au-dessus, puis des coups de sifflet retentissaient avec la strideur hautaine d'une insulte. Devant le poste des pompiers et sur les escaliers du café de la *Table-Ronde*, des groupes animés levaient leurs cannes dans des mouvements désordonnés. Et les cris,

Hosted by Google

les chants, les sifflets se mêlaient au milieu du flux et du reflux des têtes. Valérian, jouant des coudes, parvint au centre d'une bande tapageuse où il reconnut de Climpthout. « Ah! c'est toi? lui dit celui-ci, » et il se remit à crier obstinément. Des pompiers, des agents de police, échelonnés sur les escaliers du poste, regardaient.

« Que se passe-t-il? demanda Valérian autour de lui.

— Ils ont arrêté Troostenberg et Limbosch, lui répondit-on, et nous voulons qu'ils les lâchent. »

Une bousculade énorme entraîna Valérian et celui qui lui parlait. D'éclatantes huées jaillirent d'un millier de poitrines; des bras se levèrent menaçants. C'était une escouade d'hommes de police qui prenaient les étudiants en flanc pour dégager la place. Ceux qui, dans le premier moment d'effarement, avaient lâché pied, s'arrêtèrent et tous, se formant en colonne serrée, se ruèrent à la rencontre des agents. Valérian criait comme les autres. Van Opstael, qui survint à ses côtés, poussait des hurlements étourdissants. Toup à coup, un silence se fit.

« Annis est tombé! cria quelqu'un.

— Où? demanda de Climpthout.

— Ici, répondit une voix. »

On laissa passer de Climpthout. Valérian, le chapeau défoncé, venait de s'évanouir dans les bras d'un étudiant.

« On l'a frappé!

— Qui cela?

— Nous ne savons pas. »

On entourait de Climpthout, qui s'était chargé de Valérian. « Diable, murmura-t-il, pour un coup de canne, c'est un fier coup de canne. »

Il interrogeait autour de lui. On n'avait rien vu et l'on s'étonnait. Van Opstael, très pâle, regardait la scène sans offrir ses services.

On sonna violemment à la porte du petit magasin de la rue de Diest.

« Mon Dieu! dit Mme Vervliet en devenant toute blanche; et ce fut M. Vervliet qui alla ouvrir.

Hosted by Google

— Annis, monsieur, murmura de Climpthout. Un coup de canne. »

Mais M. Vervliet, les yeux large ouverts, demeurait sur le seuil, ne sachant que faire.

« Mère ! » cria-t-il.

Mme Vervliet accourut avec la lampe, tandis que de Climpthout et son compagnon pénétraient dans le magasin en soutenant Valérian. Elle lui enleva son chapeau, lui tâta la tête. « Mon Dieu ! fit-elle tout bas. » Elle avait senti dans les cheveux je ne sais quelle moiteur sinistre.

« Un coup de canne, » répétait de Climpthout; et son compagnon ajoutait : « Ce n'est rien. »

Ils montèrent Valérian jusque dans sa chambre, puis, sur la demande de Mme Vervliet, promirent d'aller appeler un médecin et se retirèrent.

Mme Vervliet et son mari déshabillèrent le jeune homme et le mirent au lit. Lorsque le médecin arriva, Valérian, le front couvert d'un bandeau, souriait vaguement à la jeune femme.

« Un fier coup de canne, répéta le médecin.

— Est-ce dangereux? » demanda Mme Vervliet.

Il fit un signe rassurant, mais ayant donné ses instructions, comme M. Vervliet le reconduisait jusqu'à la porte de la rue, il lui dit de veiller avec soin, que la fièvre allait se déclarer et que l'on ne savait pas...

« C'est donc grave? » interrompit M. Vervliet.

Le médecin leva les épaules. « Le coup a porté fort près de la tempe, dit-il. » Et M. Vervliet de nouveau le vit lever les épaules.

A l'aube, Mme Vervliet était encore assise au chevet de Valérian. La fièvre s'était déclarée, mais les compresses d'eau renouvelées continuellement l'avaient peu à peu calmée. Ses beaux cheveux noirs épars sur l'oreiller, il avait l'air de dormir; ses yeux étaient fermés, sa respiration calme soulevait régulièrement sa poitrine.

La porte s'ouvrit doucement.

« Chut ! » fit Mme Vervliet.

Hosted by Google

M. Vervliet s'approcha du lit et, prenant la main du jeune homme, lui tâta le pouls.

« A mon tour, maintenant, mère, » dit-il à sa femme.

Elle ne voulait pas, mais il la fit obéir en la menaçant de ne plus la laisser veiller, et elle s'éloigna. Quand elle fut sortie, M. Vervliet s'établit à sa place. Au bout d'un quart d'heure, il dormait de tout son cœur.

Vers le matin, quand Mme Vervliet rentra dans la chambre, la fièvre revint, et ce fut ainsi plusieurs jours et plusieurs nuits. Mme Vervliet ne quitta plus le chevet de Valérian. Il fallut prévenir M. Annis, qui aurait pu s'étonner de ne plus recevoir de lettre de son fils; mais le matin où Mme Vervliet s'y décida, en même temps qu'elle annonça l'accident, elle put ajouter qu'il n'y avait plus aucun danger. La blessure s'était cicatrisée; il n'y avait plus qu'une grande faiblesse résultant, en partie, de la diète que le médecin avait imposée, à tout hasard, dans la crainte d'une fièvre cérébrale.

Le soir, une grande femme, aux airs déterminés, noire de cheveux, une ombre velue autour de la lèvre supérieure, descendit de voiture devant Catau, qui sortit du magasin pour recevoir sa valise.

« Où est mon gamin? » demanda-t-elle.

M. Vervliet, qui revenait de ses courses, s'empressa de la conduire, lui demandant de ne pas s'effrayer, la rassurant; s'il eût osé, il lui aurait pris la main.

Sur le seuil de la chambre de Valérian, la grande femme en vit une petite, douce, un peu pâle, qui, lui adressant un sourire calme, lui dit : « Il dort maintenant, madame.

— Bon! bon! je le laisserai dormir, répondit-elle tout haut et, comme la petite femme s'étonnait, voulait rester dans la chambre : « Si j'ai besoin de quelque chose, je vous appellerai, ajouta-t-elle. »

Cette brusquerie fit venir des larmes aux yeux de Mme Vervliet. Elle se retira sans rien dire et son mari, l'embrassant avec un tendre respect, essaya de la consoler.

« Que veux-tu? dit-il, Mme Annis ne te connaît pas.

— J'ai tort, répondit la jeune femme; n'y pensons plus. »

Hosted by Google

La mère de Valérian descendit pour souper. Elle mangea de bon appétit et but, sans se faire prier, la moitié de la bouteille de vin que M. Vervliet était allé chercher pour lui faire honneur. Pas un mot de son fils.

« Comment va-t-il? demanda Mme Vervliet, au moment où Mme Annis se disposait à remonter.

— Mieux, répondit-elle d'un ton décidé.

— Vous devez être fatiguée du voyage, madame, » continua Mme Vervliet timidement.

Mme Annis lui jeta un regard ferme.

M. Vervliet crut devoir intervenir : « Ma femme est habituée à veiller...

— Très bien, dit Mme Annis, je vous appellerai si j'ai besoin de vous. »

C'était la seconde fois. Mme Vervliet rougit; elle fit mine de se redresser, mais la grande femme s'était éloignée avant qu'elle eût trouvé que lui dire. M. Vervliet voulut se mettre en colère et ce fut lui qu'il fallut calmer.

La soirée s'écoula tristement. Au moment de fermer le magasin, Mme Vervliet n'y tint plus. Elle monta jusqu'à la chambre de Valérian et frappa.

« Tout va bien? demanda-t-elle à travers la porte.

— Kom maer binnen, madame Vervliet, » lui répondit une voix claire.

Elle entra. Valérian, accoudé sur son oreiller, riait en lui tendant la main.

Mme Annis, enfouie dans un fauteuil, un livre sur les genoux, vit avec surprise que la petite femme la prenait et la gardait dans les siennes; puis, voilà que, sans lui en demander la permission, ils se mettent à bavarder, à se sourire, à se féliciter. De temps en temps, Mme Vervliet s'interrompait pour porter rapidement la main à ses yeux.

« Ah! dit Valérian, se rappelant tout à coup quelque chose. Ma mère, je te présente ma seconde maman. Ne dites pas non, madame Vervliet, continua-t-il avec un sourire; c'est vous qui, depuis huit jours et huit nuits, me veillez; c'est vous qui...

Hosted by Google

— Très bien, s'écria Mme Annis en arrêtant son regard sur son fils ; et moi ? Je suis inutile alors ? »

Il y eut dans ces quelques mots une intonation étrange à laquelle Mme Vervliet ne put se tromper. Mme Annis était jalouse, jalouse des soins qu'elle avait donnés à Valérian, jalouse de l'affection qu'il lui montrait. Valérian lui-même eut un vague soupçon de la vérité, lorsqu'il vit sa mère, comme pour établir ses droits maternels, venir le prier de se recoucher. Il souhaita le bonsoir à Mme Vervliet, qui se retira lentement, après avoir échangé un salut cérémonieux avec Mme Annis.

« Qu'est-ce que c'est que cette femme-là ? demanda Mme Annis.

— Une brave et honnête femme, ma mère, répondit Valérian.

— Qui aime son mari ?

— Qui aime son mari.

— Ah ! fit Mme Annis, qui se rassit dans son fauteuil. Et tu es bien sûr de ne l'avoir jamais aimée, toi ?

— Oh ! maman ; une femme qui me fait des confitures ! »

Ce fut ainsi que Valérian enterra définitivement son amour pour Mme Vervliet.

Lorsqu'il fut rétabli et que sa mère fut retournée chez elle en abdiquant une bonne fois ses préventions à l'égard de Mme Vervliet, qu'elle daigna nommer : « Mon amie », — un soir, avant de se rendre chez M. Schoenejans, où l'on devait chanter l'*Amour en chasse* devant du monde, il acheva comme suit sa description de la cuisine, — et ce fut comme l'épitaphe qu'il inscrivit sur son amour enterré :

Une petite femme en long tablier bleu,
S'active autour du poêle et tisonne le feu :
Le reflet s'en répand sur sa figure blanche ;
Puis, elle se redresse et relevant sa manche
Sur un bras potelé que dore le soleil,
Elle pétrit le pain. Son sourire vermeil,
Ses bras blancs, le rayon qui sur eux brille et tremble,
La Flamande les prend, pétrit le tout ensemble,
Et fait ce pain doré qui donne à ses enfants
La santé plantureuse aux rires triomphants.

ALFRED LAVACHERY.

Hosted by Google

LA TRANSFORMATION DES LANGUES

On a réparti les langues de l'univers entier, suivant leur forme extérieure, en trois grandes classes : la classe des langues isolantes ou monosyllabiques, la classe des langues agglutinantes, la classe des langues à flexion. Cette division a passé dans une foule de traités et est devenue familière à toutes les personnes qui s'intéressent un peu à la variété des modes d'expression de la pensée humaine. Aussi notre intention immédiate n'est-elle pas de définir à nouveau les caractères généraux qui servent de base à la classification courante. Ce sont plutôt les théories que l'on s'est cru en droit de fonder sur cette classification que nous voudrions soumettre à l'examen et à la critique.

Pour donner immédiatement une idée de ces théories, il nous suffira de citer deux ou trois phrases qui renferment en quelque sorte leur essence; ces phrases se trouvent dans un grand nombre d'ouvrages linguistiques modernes, et on les pose d'ordinaire comme des axiomes absolument indiscutables. Par exemple : La langue est un véritable organisme matériel qui subit une évolution fatale et nécessaire comme tous les êtres de la nature organique; la linguistique est avant tout une science naturelle, et sa méthode doit être celle des sciences naturelles; les trois formes de langues citées plus haut représentent trois étapes successives dans le développement de la parole humaine; la forme la plus élémentaire et la plus primitive est le monosyllabisme; de

Hosted by Google

cette forme sont sorties, par une évolution naturelle, d'abord l'agglutination, enfin la flexion.

Toutes ces affirmations n'ont, pensons-nous, qu'un trait commun avec les axiomes en général : c'est d'être tout aussi peu que ceux-ci susceptibles de démonstration. Les changements successifs des formes des langues, étudiés à la lumière des phénomènes linguistiques encore directement observables, et en dehors de tout esprit de tendance, nous paraissent devoir s'expliquer d'une façon fort différente de celle qui a prévalu jusqu'ici.

Suivant nous, aucun type de langage actuellement existant, pas plus le type monosyllabique que les deux autres, ne peut être considéré comme le continuateur fidèle du type primitif, ni servir de modèle exclusif pour des reconstructions préhistoriques. Tous les modes d'expression, le monosyllabisme, l'agglutination, la flexion même, sont également naturels et primordiaux. Même pour les langues qui coulèrent par la suite toutes leurs productions dans le moule le plus uniforme, on doit admettre comme base originelle un état de confusion et de multiplicité des modes d'expression, une période où l'homme se servait concurremment des moyens les plus variés pour satisfaire son besoin de communication.

L'élaboration de langues d'un aspect uniquement monosyllabique ou flexionnel exigea l'effort de longs siècles. Il s'effectua peu à peu une assimilation analogique de plus en plus complète de toutes les créations linguistiques nouvelles. Un type finit par prévaloir sur tous les autres : ce fut celui des formes semblables entre elles qui composaient le groupe le plus compact et qui étaient le plus en usage. Les produits anciens qui différaient par leur structure du modèle dominant, ou bien cédèrent à l'attraction de ce modèle et se transformèrent de façon à lui ressembler ; ou bien ils restèrent isolés, devinrent superflus, et subirent une élimination qui cependant ne fut pas toujours complète. Ainsi chaque langue arriva peu à peu à uniformiser ses procédés linguistiques ; tous les idiomes, partis d'une même confusion primitive, ne

Hosted by Google

conservèrent chacun qu'une forme unique; ainsi naquirent les trois grandes classes de langues, en apparence irréductibles entre elles, que nous avons citées en commençant cette étude.

Pourquoi la forme linguistique qui a émergé du chaos primitif est différente suivant la race; pourquoi, par exemple, le monosyllabisme chez les Chinois, la flexion chez les Indo-Européens et les Sémites, ont triomphé des autres formes également possibles, c'est là une question éminemment complexe, à propos de laquelle nous nous interdirons de faire aucune hypothèse. En tout cas, le langage étant l'institution la plus caractéristique d'une race, une différence originelle aussi profonde entre deux races que celle de la forme choisie pour les créations linguistiques ne peut manquer d'entraîner après elle d'autres différences très considérables dans toutes les parties de leur civilisation.

La théorie dont nous nous faisons le défenseur est en opposition complète, on le voit déjà suffisamment, avec la théorie, généralement reçue comme dogme, du monosyllabisme primitif et du passage nécessaire de chaque idiome par les trois états. Mais avant d'essayer d'apporter de nouveaux arguments à l'appui de notre thèse, il est très important de marquer avec plus de netteté qu'on ne le fait d'ordinaire, les traits essentiels des trois grandes classes de langues. En même temps, nous serons amenés à formuler quelques critiques contre la théorie de l'origine agglutinative des flexions; nous devrons aussi rencontrer la doctrine de la linguistique science naturelle, dont nos études ont tant de peine à se débarrasser.

***

Dans la classe dite monosyllabique, la langue n'est qu'une collection de mots d'une seule syllabe, indépendants, invariables et inflexibles, c'est-à-dire ne subissant jamais de modification interne, ni d'addition d'éléments intérieurs. Pour l'expression des relations entre les idées, en d'autres termes pour former des phrases, la langue n'a d'autre res-

Hosted by Google

source que la place des mots, les pauses qu'elle laisse entre eux et les nuances d'accent qu'elle leur donne en variant l'énergie et la hauteur du ton. Dès lors, la grammaire d'une langue monosyllabique comme le chinois se réduit à l'étude des variations du sens des mots suivant la place et l'intonation; elle ne comprend que la syntaxe et l'accentuation.

Nous évitons à dessein d'appeler *racines* les mots des langues monosyllabiques, bien que cette dénomination se trouve partout. Nous lisons par exemple dans un ouvrage récent [1] : « La forme monosyllabique est la plus simple; c'est la forme « élémentaire chez laquelle les mots sont de simples racines. « Ces racines-mots, ou ces mots-racines, n'éveillent qu'une idée « essentiellement générale. Nulle indication de personne, « de genre, de nombre; nulle indication de temps, de mode; « point d'éléments de relation, point de conjonctions, point « de prépositions. Rien qu'une idée très large, — sinon très « vague, — une idée que ne rend pas même la forme, si peu « déterminée déjà, de notre infinitif... La langue, dans cette « première étape, n'est formée que d'éléments dont le sens « est éminemment général, etc. »

A notre avis, il n'y a pas d'erreur plus grave que de considérer des idées ainsi généralisées comme les éléments primitifs du langage. C'est méconnaître tout à fait la nature éminemment concrète de la pensée à ses origines. En fait, dans aucune langue parlée il n'existe de racines. Elles sont des abstractions imaginées par le grammairien, pour qui elles peuvent être des formules très commodes. Mais il ne doit pas animer ces formules et, par une sorte de création mythologique nouvelle, prendre des abstractions pour des réalités.

Dans les manifestations véritables du langage, il n'existe que des mots ayant chacun un sens défini; bien plus, ces mots correspondent toujours à une fonction logique déterminée, par exemple, celle de sujet ou d'attribut, et cette détermination logique des mots existe toujours dès qu'ils servent à l'expression des idées. Ils ne cessent pas de la pos-

[1] Abel Hovelacque, *La linguistique*. Paris, 1876, p. 38.

Hosted by Google

séder parce que leurs fonctions, comme c'est le cas en chinois, ne sont pas caractérisées extérieurement par des signes phoniques ou grammaticaux. On peut donc dire que les mots eux-mêmes n'ont pas d'existence à part et ne naissent à la vie que comme membres d'une *phrase*. La phrase est, en somme, l'unité linguistique primitive. Naturellement, elle peut être très simple et même ne se composer que d'un mot. Mais en dehors d'elle, les mots n'ont pas d'emploi dans la langue parlée. Ils n'apparaissent que dans la phrase où ils présentent toujours une idée d'individualité et de relation précises.

Qu'on nous trouve, dans le langage d'une personne quelconque, le mot *victoire*, par exemple, avec la signification très générale qu'imagine le lexicographe pour ce mot abstrait! Et cependant, ce mot à lui seul peut composer une phrase, et même une phrase susceptible d'une foule de sens; seulement, pour que ce mot devienne une phrase, un acte, il faut toujours qu'il serve à l'expression de quelque idée qui présente un côté concret. Si on veut absolument l'abstraire des circonstances où il apparaît, lui prêter une valeur tout à fait générale, il cesse d'être propre à l'expression linguistique; il n'est plus rien qu'un assemblage de lettres et de sons, un *mot* enfin, non une phrase. Comme mot-racine, *victoire* n'est pas un véritable élément linguistique. Au contraire, comme mot-phrase — c'est-à-dire dans les conditions réelles du langage qui n'existent que lorsqu'il y a communication d'idée par la parole — quels sens riches et variés peut avoir ce simple mot *victoire!* Ce sera, par exemple, le cri poussé par le soldat triomphant; dans sa pensée à lui qui parle, *victoire* sera l'attribut dont il se glorifie. Pour l'auditeur éloigné qui ne voit pas la scène, le même cri sera aussi une phrase, mais une phrase de sens différent. Victoire y sera l'attribut d'un sujet indéterminé. Ou bien encore victoire sera un sujet pour lequel il suppléera un attribut : La *victoire est remportée*, ou même, *est perdue*, suivant le ton!

Nous voilà loin des racines à acception aussi large que possible que l'on ne veut pas cesser de considérer comme les

Hosted by Google

bases primaires du langage! L'observation directe de la parole vivante montre assez qu'aucune langue humaine, fût-ce même celle des Chinois, ne prête une vie à ces mythes grammaticaux. *Ta*, en chinois, signifie tour à tour, suivant la place et l'accent, *grand*, *grandement*, *grandeur*, *agrandir*; mais il n'a jamais dans ses applications réelles le sens vague et insaisissable que les grammairiens lui attribuent.

Nous nous sommes quelque peu étendu sur la notion exacte de la racine; il nous semble, en effet, qu'en ramenant ainsi la question sur son véritable terrain, nous enlevons déjà à la théorie de la primordialité absolue des racines la plus grande partie de sa vraisemblance.

Dans la seconde classe des langues, celles dites agglutinantes ou amalgamantes, et qui, prétend-on, possèdent la forme de la deuxième période de développement, on a réuni une infinité d'idiomes, depuis les dialectes polysynthétiques et souvent même holophrastiques de certains peuples sauvages, jusqu'à ceux de races plus civilisées, par exemple de la race ongro-altaïque, comprenant les Turcs, les Magyars, les Mongols, etc. [1]. On affirme que cette forme de langue dérive du monosyllabisme et prépare l'avènement des flexions. En conséquence, on essaye de faire sortir toutes les flexions de la langue mère indo-européenne de prototypes formés tous par l'agglutination. Nous dirons plus loin quelle est la valeur et la légitimité de ces tentatives.

Pour le moment, contentons-nous d'indiquer à grands traits la physionomie d'un idiome agglutinant.

Dans un tel idiome, le turc, par exemple, le discours possède un signe plus tangible que l'accent ou que la syntaxe extérieure pour marquer les relations entre les idées. Des

[1] Max Muller réunit toutes ces langues en une seule famille, la famille *touranienne*, et semble admettre pour des idiomes aussi divers que le turc, le tamoul et le polynésien, une communauté d'origine analogue à celle qui existe pour les langues indo-européennes. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette opinion. Nous ne parlons des langues agglutinantes qu'en tant que certaines d'entre elles représenteraient, à quelques égards, un état par lequel a dû passer l'indo-européen.

Hosted by Google

éléments secondaires paraissent, au point de vue de l'analyse grammaticale, s'être agglutinés, *accolés* à un mot fondamental qui reste invariable et porte l'idée principale; les éléments surajoutés n'ont plus, vis-à-vis du mot auquel ils se joignent, qu'une valeur modificatrice. Ainsi, le turc tirera de *sev-mek,* qui signifie aimer, *sev-me-mek,* ne pas aimer, *sev-ich-mek,* s'aimer l'un l'autre, *sev-dir-mek*, faire aimer, puis *sev-ich-dir-me-mek,* ne pas les faire s'aimer l'un l'autre, et une foule d'autres formes que l'on peut créer, au moins théoriquement, par le même procédé.

On ne peut trouver assez étrange l'idée de présenter les langues ainsi formées comme étant d'une structure plus facile et plus primitive que les langues à flexion. Évidemment, elles ont derrière elles, tout comme nos propres idiomes et même le chinois, une longue période d'élaboration; lentement, à travers les siècles, tous les produits linguistiques ont égalisé leur forme et il s'est ainsi dégagé du chaos primitif une régularité souvent merveilleuse. N'a-t-on pas dit du turc qu'il semblait être sorti des délibérations d'une académie savante? Singulière primordialité pour une langue que d'exprimer les idées par une juxtaposition stéréotypée des termes, par une notation compliquée analogue aux formules chimiques où tout déplacement de symbole entraîne un changement dans la valeur du composé!

Nous arrivons à la troisième classe de langues, celles qui offrent la flexion, cette forme prétendue parfaite, à laquelle devraient aboutir finalement tous les idiomes.

Dans les langues à flexion, les mots ne sont pas des monosyllabes invariables ou des agglomérations d'une structure transparente et régulière. Ils prennent des aspects infiniment variés pour correspondre à la diversité de leurs fonctions logiques. Dans la phrase, qui est toujours l'unité dont il faut partir, les rapports des idées entre elles sont indiqués par des diversités phoniques. Ainsi, on constatera dans les mots des diversités internes dans la qualité, la quantité ou l'accent de la voyelle : ich *gebe*, *gabe*, je *sais*, nous *savons*, ou même des différences plus marquées encore entre les syl-

Hosted by Google

labes finales : *grand*, *grand-e*, *grand-e-s*, *grand-issons*, *grand-eur*, *grand-ement*, etc.

Ces divergences de structure et de terminaison correspondront en général à des variations de sens et de fonctions.

L'analyse grammaticale parvient, il est vrai, à déduire de tous les mots semblables exprimant une même idée, un élément commun et permanent auquel elle donne le nom de *racine :* Par exemple *do*, dans *do-n*, *do-nner*, *do-uer*, *do-nateur*, *do-se*, etc., est la racine, et les éléments qui marquent les changements de sens sont appelés ou bien des *suffixes*, comme *-n* dans *do-n*, *-teur* dans *dona-teur*, *se* dans *do-se*, ou bien des désinences comme *e* dans *donné-e*, *s* dans *donneur-s* et dans *tu donne-s*. Mais après ce que nous avons dit précédemment, il est inutile de répéter qu'aucune de ces abstractions, racine, suffixe ou désinence, n'a jamais eu comme telle d'existence indépendante dans la langue parlée. L'homme qui parle ne fait pas plus usage des racines ou des suffixes dans le sens abstrait des grammairiens que la nature ne réalise les idées génériques exprimées par les mots : le chien, l'arbre ou le son en général.

Théoriquement, dans une langue flexionnelle d'une perfection idéale, le nombre des variations de la forme d'un mot serait infini. Il faudrait une catégorie grammaticale et un exposant phonique pour correspondre à toutes les catégories psychologiques ; le nombre des flexions d'un mot serait égal à celui des relations que l'esprit conçoit. Que de catégories grammaticales nouvelles ne peut-on pas imaginer, en outre de celles du genre, du nombre, des cas, des temps, des voix, des modes, les seules que nos langues indo-européennes indiquent explicitement ! Notre genre grammatical répond, du moins partiellement, à la différence des sexes. Les Foulas du Sénégal ne connaissent pas cette distinction ; en revanche, leur grammaire divise les êtres en deux catégories toutes différentes : l'une renferme tout ce qui appartient à l'humanité, l'autre, les animaux et les choses non animées. M. Faidherbe donne à ces deux genres le nom de genre *homi-*

Hosted by Google

nin et de genre *brute*[1]. La distinction du genre sexuel que nous ne marquons grammaticalement que dans les substantifs et adjectifs, est aussi appliquée par les langues sémitiques dans les désinences personnelles du verbe.

Même le mécanisme de la conjugaison personnelle, que nous avons limité au verbe, aurait pu parfaitement trouver son emploi dans d'autres parties du discours. Un dialecte que nous entendons parler autour de nous, le patois flamand d'Ostende, nous offre fort à propos une confirmation de cette vue théorique. Dans cet idiome, les particules de l'affirmation et de la négation, *ja* et *neen*, possèdent autant et même plus de formes conjuguées, suivant les personnes, que le verbe fini. *Ja*, par exemple, *oui*, se dira suivant les personnes : Singulier, 1re personne, *jâk* (=*ja* + *ik*, *oui moi*). 2e personne, identique toujours à la 2e du pluriel. 3e personne, masculin : *jaen* (= *ja hen* pour *ja hem*[2], oui lui), féminin : jâs (=*ja zij*, *oui elle*), neutre, *jât* (=*ja het*, *oui cela*). Remarquons que la désinence de la 3e personne est en état de distinguer les genres comme le fait le verbe sémitique. Pluriel : 1re personne, *jame* (= *ja we* = *ja wij*, *oui nous*). 2e personne, *jaje* (= *ja jij*, *ja gij*, *oui vous*). 3e personne, *jâs* (= *ja zij*, *oui eux*). Il en est de même pour la négation : *Neenk* = *neen -ik*, non moi, etc.

Grâce à l'abondance de ses formes spéciales, chaque mot

[1] *Essais sur la langue poule.* Paris, 1875.

[2] *Hem* est l'accusatif et il peut fonctionner ici pour le nominatif *hij*. Comparez, pour les phénomènes de ce genre, le français *lui*, *moi*, cas indirects employés comme nominatif; dans le dialecte luxembourgeois, on dit : *héen* (allemand *ihn*) as Kômm : *ihn ist gekommen* : il est venu. Notre attention a été appelée sur le phénomène du dialecte ostendais par un ancien condisciple de l'école normale supérieure de Liége, M. P. Toussaint, professeur d'allemand à l'athénée d'Ostende. Ce phénomène est d'ailleurs commun à un grand nombre d'idiomes flamands. Pour les exemples du dialecte de la Flandre occidentale, voir le précieux ouvrage de M. J. Vercoullie, *Spraakleer van het Westvlaamsch dialect*, 1883, page 28. Ce n'est que par l'observation des détails menus et prosaïques du langage journalier qu'on peut se rendre compte du mode véritable des créations linguistiques.

Hosted by Google

d'une langue à flexions parfaite porterait toujours un indice suffisamment clair de la fonction qu'il remplit dans la phrase; dès lors, la place qu'il occuperait serait arbitraire. Les langues dites synthétiques des anciens, le latin, le grec, le védique, se sont le plus approchées de cet idéal. Aussi, beaucoup de ce qui dans les grammaires ordinaires du grec et du latin est désigné sous le nom de syntaxe, devrait plutôt s'appeler la science de la signification des syllables flexionnelles.

On peut, sans trop d'effort et en ne tenant compte que des caractères dominants, faire rentrer toutes les langues humaines aujourd'hui fixées dans les trois grandes classes que nous venons de décrire. Nous ne contestons pas que le genre de classification ordinaire ne soit commode et légitime et n'ait son fondement dans la physionomie générale des idiomes. Seulement, nous prétendons que toutes les formes de langue sont sorties par une évolution contemporaine et parallèle d'une même coexistence primitive de formes naturelles possibles. Comme pour s'éviter de disperser ses efforts, chaque race a choisi, parmi les modes d'expression naturelle, un type unique, celui qui convenait le mieux aux tendances de son génie; elle a perfectionné ce type qui a servi en quelque sorte forcément de moule pour toutes ses créations linguistiques futures. Mais rien n'autorise à supposer qu'un peuple, après s'être créé pour ses communications une langue soit monosyllabique, soit agglutinante, soit flexionnelle, ait jamais sacrifié l'épargne précieuse et la somme immense d'efforts que représentait la forme ainsi fixée de sa langue, et ait voulu s'en créer une autre d'un modèle différent. La persistance, depuis la plus haute antiquité, du type en général monosyllabique chez les Chinois, agglutinant chez les Turcs, contredit formellement cette hypothèse et aurait toujours dû empêcher de la poser comme un axiome pour les époques préhistoriques. Néanmoins, tous les linguistes actuels semblent reconnaître que l'on doit accepter, comme une chose démontrée au moins en principe, le passage successif des langues à flexion indo-européennes par

Hosted by Google

les périodes monosyllabique et agglutinante. Il faut excepter les adeptes de l'école récente dite des jeunes grammairiens. Ces savants [1] ont pris le parti prudent, mais facile, d'ériger en principe que la science ne doit actuellement avoir aucune opinion sur les questions de ce genre.

Essayons de nous rendre compte de la manière dont les théories d'évolution que nous combattons ont pris naissance et sont parvenues à se faire accepter.

*
* *

Il est aisé de remonter à l'origine des théories de la postériorité absolue de la flexion vis-à-vis du monosyllabisme et de l'agglutination. Ces théories étaient la conséquence naturelle de l'idée fondamentale qui avait dirigé les travaux de François Bopp, le fondateur de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Bopp s'était en effet proposé un double but : il voulait d'abord démontrer la parenté et prouver la communauté d'origine de toutes les langues indo-européennes. Pour atteindre ce résultat, il observa les modifications éprouvées dans chaque langue sous l'action des lois qui lui étaient propres, raviva les traits de ressemblance effacés par le temps et ramena tous les idiomes comparés à un prototype unique, la langue mère indo-européenne. Celle-ci serait donc pour l'indo-iranien, l'arménien, le grec, le balto-slave, l'albanais, le germanique, l'italique et le celtique, ce que le latin est en un certain sens pour les langues romanes.

Mais la langue ainsi reconstruite par hypothèse était une langue à flexions parfaitement fixées dans leurs fonctions, comme c'est le cas pour tous les idiomes dont elle est la souche. On y trouvait dans chaque mot des lettres et des syllabes servant à marquer la dérivation, ou encore à distinguer les cas et les nombres dans les noms, les personnes, les nombres, les temps, les voix et les modes dans les verbes.

[1] Cf. la préface-manifeste mise en tête du premier volume des *Morphologische Untersuchungen* de MM. Brugmann et Osthoff.

Hosted by Google

Dès lors, Bopp se proposa un second objet : il voulut rechercher l'origine de ces éléments flexionnels que nous présentait la langue mère elle-même; formé comme il l'était par la philosophie du XVIII^e^ siècle, c'est évidemment à cette seconde partie de sa tâche que Bopp dut attacher le plus d'importance.

On voit tout de suite que la question, transportée uniquement sur le terrain de l'indo-européen proethnique, se complique de difficultés inutiles. L'indo-européen présente une forme flexionnelle aussi caractérisée que le grec, le latin ou le germanique. Dès lors, pour étudier le mécanisme de la flexion et le tour de pensée auquel cette forme correspond, c'est-à-dire pour aborder le problème par son côté véritablement intéressant, à quoi bon prendre pour objet de ses recherches précisément la langue qui se trouve à l'extrême limite du domaine accessible à notre investigation historique?

Avant Bopp déjà, Frédéric de Schlegel, dans son livre *Sur la langue et sur la sagesse des Indous*, avait inventé une théorie de l'origine des flexions. Bien plus encore que Bopp, il s'était perdu dans les brouillards de l'époque primitive et il avait étudié notre lointain passé suivant les idées préconçues d'une philosophie admiratrice de l'antique sagesse humaine. Suivant lui, la langue, avec son appareil de flexions si parfait et si complet, est le produit immédiat et spontané de l'intelligence ; l'homme l'a créée d'un seul coup, à l'époque de perfection primordiale, sans tâtonnement, comme par une sorte d'instinct divinateur.

Nous ne pensons pas que cette théorie ait besoin d'être réfutée; il ne reste sans doute plus de nos jours aucun héritier d'un certain philosophisme à la mode au XVIII^e^ siècle et au commencement de celui-ci. On croyait volontiers alors que l'homme primitif s'était plu à laisser couler sans effort des sources de son génie créateur et fécond toutes les nobles idées et toutes les grandes institutions. Par une intuition infaillible, cet ancêtre privilégié devait avoir compris d'emblée le Créateur et ses œuvres, et imaginé la mytho-

Hosted by Google

logie symbolique, la philosophie, le droit, la morale, la langue enfin, d'une façon aussi aisée et aussi naturelle qu'il voyait, qu'il entendait, qu'il marchait et qu'il mangeait. De telles visions se trouvent dans un antagonisme irréconciliable avec tout ce que nous savons du développement historique des éléments de la civilisation, c'est-à-dire des arts, des sciences, de la philosophie et du langage lui-même.

Bopp, que les idées de Schlegel avaient d'abord séduit, les rejeta cependant de bonne heure. La théorie nouvelle qu'il imagina porte le nom de théorie de l'agglutination. Suivant elle, la langue indo-européenne proethnique laisse voir à travers ses flexions un état agglutinant antérieur. Toutes les flexions sont les résidus de mots indépendants, anciennement agglutinés à des racines monosyllabiques et devenus quelquefois méconnaissables. Les éléments qui ont produit le mécanisme de la conjugaison et de la dérivation ont eu jadis leur valeur propre et leur existence individuelle ; si bien combinés et soudés qu'ils soient à la racine verbale, il est souvent possible de distinguer encore leur provenance. Par exemple, les désinences personnelles des verbes sont des pronoms personnels ajoutés à la racine. Par exemple encore, les futurs et les imparfaits latins, comme *amabam*, *amabo*, contiendraient un ancien auxiliaire, le même mot qui se trouve dans le futur anglo-saxon en *beo*, *bys*, *byth*, la racine *bhû*, être, qui a donné aussi l'allemand *ich bin*, le latin *fui*. « Si la langue, dit Bopp [1], a employé, avec le « génie prévoyant qui lui est propre, des signes simples « pour représenter les idées simples des personnes, et si nous « voyons que les mêmes notions sont représentées de la même « manière dans les verbes et dans les pronoms [2], il s'ensuit « que la lettre avait à l'origine une signification et qu'elle « y est restée fidèle. S'il y a eu autrefois une raison pour que

[1] *Système de la conjugaison sanscrite*, p. 147.

[2] Nous devons prévenir le lecteur que la ressemblance extérieure entre les pronoms personnels et les désinences verbales affirmée ici, ne se vérifie pas du tout quand on reconstruit les formes primitives suivant toute la rigueur des lois phonétiques.

Hosted by Google

« *mâm* signifiât « moi » et pour que *tâm* signifiât « lui », c'est « sans aucun doute la même raison qui fait que *bhavâ-mi* « signifie « je suis » et que *bhava-ti* signifie « il est ». Du « moment que la langue marquait les personnes dans le « verbe en joignant extérieurement des lettres à la racine, « elle n'en pouvait légitimement choisir d'autres que celles « qui, depuis l'origine du langage, représentaient l'idée de « ces personnes. »

Notre théorie de la fixation lente et progressive des langues dans une forme homogène permet et oblige même d'admettre que des formations agglutinantes, en usage dans la période de multiplicité naturelle, ont servi de base à certaines flexions, ou sont venues s'adapter au type flexionnel qui déterminait la physionomie générale de la langue et à côté duquel elles ne pouvaient coexister. Il y a donc, en un certain sens, dans la théorie de l'agglutination, une part de vérité que nous sommes loin de vouloir révoquer en doute. Seulement nous ne pouvons accepter les termes dans lesquels l'ont exposée et François Bopp, et tous ses partisans.

A lire le passage que l'on vient de transcrire et où il est parlé de lettres *légitimement choisies* pour représenter certaines idées, et *jointes* ensuite *extérieurement à la racine*, il semblerait vraiment que l'homme a créé le langage à l'aide de raisonnements et travaillé d'une façon toujours consciente à l'élaboration et à l'enrichissement de ce produit d'ordre à la fois naturel et intellectuel. Voulait-il, par exemple, créer un nom individuel, comme le mot *açva-s*, ἵππος, *equus*, il partait, selon Bopp, de l'idée générale de *courir*, fournie par la racine, et en ajoutant à cette racine un pronom, par exemple le démonstratif *sa*, il individualisait l'idée générale. Il nous faut encore une fois répéter que de telles décompositions tendent à dénaturer entièrement le caractère de la langue réelle. Qu'il y eût ou non dès l'origine des signes phoniques spéciaux pour marquer les relations où l'esprit plaçait les mots, il est certain que ces relations, exprimées ou sous-entendues, ont toujours existé dans le langage, car sans elles il n'y a pas d'expression d'idée, pas de phrase, pas de

Hosted by Google

langue enfin. Par conséquent, l'homme primitif, dès qu'il a parlé, a dû dire d'une façon quelconque « je cours », « tu cours », « le coureur, le cheval » avant d'avoir l'expression vague, abstraite et générale de *courir,* qui d'ailleurs ne peut former un mot. De même, l'enfant aujourd'hui dit « j'aime » et même plus tôt encore « je t'aime » avant de songer que le philosophe peut imaginer l'idée générale de *aimer* ou de *amour,* et que le grammairien lui démontrera plus tard que cette idée générale a servi de base à son « j'aime » et à son « je t'aime ».

En thèse générale, il est possible que certaines désinences personnelles des verbes proviennent des pronoms, ou du moins aient égalisé leur forme à celles de ceux-ci, bien que très souvent il faille chercher l'origine de ces flexions ailleurs, comme nous le démontrerons plus loin par quelques exemples. Mais ce qu'il importe de ne jamais perdre de vue, c'est que le sens le plus concret est toujours le plus primordial, et que l'homme n'a jamais combiné philosophiquement des entités comme les racines, en réfléchissant sur la méthode la plus légitime d'exprimer ses idées. A supposer que les désinences personnelles des verbes sont des pronoms, l'homme qui employa le premier ce procédé n'avait pas plus conscience, je ne dis pas de la racine verbale, mais même du verbe grammatical qu'il créait, que M. Jourdain ne sait qu'il fait de la prose.

L'homme produit avec conscience et volonté le langage en ce sens qu'il cherche à satisfaire ainsi son besoin de communiquer ses impressions. Mais les moyens très divers d'expression que lui offre la nature et que, par une égalisation lente, il finit par systématiser dans une langue régulière, sont primitifs et inconscients. L'Indo-Européen à qui Bopp aurait pu révéler sa découverte que le mot pour dire « tu portes » *bheresi* égale *bher,* action générale de porter, plus *e* qui individualise cette action « porteur », plus *si,* pronom personnel (?) *toi porteur*, aurait été plongé dans un ébahissement profond, tout comme le Roman devant qui l'on aurait prétendu qu'en disant *nous aimerions*, il formait avec inten-

Hosted by Google

tion un conditionnel et choisissait les moyens les plus légitimes pour désigner un avenir au point de vue du passé.

L'homme primitif qui employait une forme quelconque pour correspondre à la nuance de sa pensée du moment n'avait aucun pressentiment de l'avenir qui pouvait être réservé à cette forme dans la simplification continue que l'humanité a faite des moyens linguistiques. La langue devait plus tard trier, restreindre et grouper les multiples procédés naturels d'expression, suivant les lois générales de l'analogie et la tendance vers l'épargne de l'effort qui régissent toutes les créations humaines. Mais les premiers créateurs ne savaient pas que la postérité pourrait tirer un parti merveilleux de tel ou tel procédé dont ils se servaient pour satisfaire leur besoin momentané de communication.

Le premier homme qui, à une époque reculée, dit pour la première fois Foῖδα, je sais, Fιδμέν, nous savons, en variant l'accent et la composition sonnantique de la première syllabe, n'avait pas le moindre soupçon qu'il donnait naissance à un moyen de marquer phonétiquement les différences de sens si précieux et si durable qu'il s'étendrait et se perpétuerait à travers les âges, et même se retrouverait aujourd'hui encore, par exemple dans l'allemand *ich weiss*, *wir wissen*. Celui qui, le premier, frotta l'un contre l'autre deux morceaux de bois sec et fit jaillir le feu, se doutait-il que l'agent ainsi découvert servirait un jour à fondre les métaux et à pousser les locomotives?

*
* *

Ce n'est point ici le lieu d'entreprendre une critique détaillée de la théorie de l'agglutination de Bopp. Elle exigerait, pour être comprise et suivie avec intérêt, une préparation technique que l'on ne peut demander que des spécialistes. Il faudrait reprendre une à une les explications boppiennes des flexions, et voir si les lois de la transformation des sons autorisent à reconnaître dans les éléments séparés par l'analyse, les mots que l'on pose comme primitivement indépendants. Contentons-nous d'énoncer le fait assez

Hosted by Google

généralement reconnu aujourd'hui que les décompositions de l'école de Bopp n'ont qu'une valeur très conjecturale, et qu'à peu près aucune d'entre elles ne résiste à l'épreuve de lois phonétiques devenues plus rigoureuses. C'est pourquoi l'école des néo-grammairiens les a rejetées en bloc dans leurs détails, tout en continuant à admettre en principe la théorie elle-même de l'agglutination.

Notre théorie éclectique suppose la coexistence primordiale des types agglutinants, flexionnels et monosyllabiques, coexistence qui, nous espérons le démontrer du moins pour les langues de notre famille, n'a jamais disparu entièrement. Par conséquent, il doit se trouver, à priori, même dans l'indo-européen proethnique, beaucoup de formes provenant de l'agglutination, nées dans la période où la sélection linguistique cherchait encore sa voie définitive, et qui n'ont été ramenées que plus tard à la forme flexionnelle devenue victorieuse. Mais si l'on veut retrouver le secret de pareilles formations, on recourt à une méthode difficile et dangereuse, en portant ses recherches vers les temps les plus éloignés, vers des périodes où nous ne pouvons atteindre que par des reconstructions toujours fort problématiques [1]. Ces racines elles-mêmes, dont on croit toujours pouvoir partir comme d'une base absolument sûre, ne sont plus considérées aujourd'hui par tous les savants comme ayant été d'un type monosyllabique uniforme. M. Ferdinand de Saussure [2], un des maîtres les plus éminents de la science linguistique contemporaine, nous paraît le premier avoir parfaitement démontré que les

[1] Qu'on en juge par cet exemple. Auguste Schleicher, certainement le linguiste d'Allemagne qui a eu la connaissance la plus complète des idiomes indo-européens, s'est amusé, il y a environ un quart de siècle, à écrire une fable dans la langue mère reconstruite d'après ses idées. Le titre était : *Avis akvâsas ka* (la brebis et les chevaux, *ovis equique*). D'après les vues régnantes dans la science de notre année 1888, ce titre devrait s'écrire : *Ovis ek¹vôs ke²* (les deux *K* représentent des sons différents), et pas un mot du récit de Schleicher ne demeurerait sans changement!

[2] *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Paris, Vieweg, 1887. Reproduction de l'édition de Leipzig, 1879.

Hosted by Google

résidus que l'on obtient dans la langue mère indo-européenne, en dégageant par l'analyse grammaticale toutes les lettres suffixales et désinentielles, ne sont pas toujours d'une seule syllabe, et que l'on aboutit souvent forcément à des racines dissyllabiques.

Vouloir expliquer d'emblée dans tous leurs détails les mots primitifs d'après une théorie de vraisemblance générale à priori, est une tentative vaine et qui doit fatalement échouer. La vraie méthode serait celle-ci : procéder d'abord à un inventaire minutieux et complet des phénomènes linguistiques qui se sont accomplis aux époques historiques, s'efforcer de comprendre les forces que nous voyons encore agir sous nos yeux, puis risquer d'expliquer, dans une certaine mesure, par le mécanisme ainsi découvert, les formes indo-européennes.

Surtout, lorsque l'on formule des hypothèses, il faut se garder du grand vice de raisonnement qui gît d'ordinaire à la base des explications de l'école agglutinante et qui est le suivant : étant donné que l'on a dégagé la flexion grammaticale d'un mot, on peut identifier le sens primitif de cet élément avec le sens de la modification imprimée par lui au mot fléchi. Rien n'est plus propre à égarer les recherches que cette tendance à toujours retrouver dans les flexions un sens primitivement apparenté à celui de la relation qu'elles expriment. On croit devoir toujours classer toutes les formes fixées des mots sous les rubriques des catégories grammaticales que notre éducation logique, mais très peu linguistique, s'est habituée à délimiter. C'est une grave erreur sur laquelle il nous faudra encore revenir par la suite. Les catégories psychologiques peuvent varier librement et sans cesse, et très souvent ne plus correspondre du tout à la catégorie grammaticale pétrifiée. Des exemples feront mieux comprendre cette vérité.

Quoi de plus légitime logiquement que s'expliquer le passif latin, comme le faisait Bopp, Westphal et Schleicher, par la juxtaposition de l'actif avec le pronom réfléchi *se*. *Dicitur* (*dicit-u-se*) signifie « il se dit », et de là au sens de

Hosted by Google

« il est dit » comme en français, il n'y a qu'un pas. Malheureusement, les créations linguistiques ont pour point de départ les analogies les plus compliquées, et ne se règlent pas sur la logique. Le passif latin est un produit assez tardif et dont la langue a pris les éléments un peu partout pour leur donner après coup un aspect homogène et un sens analogue. Ainsi, M. Windisch, professeur à l'université de Leipzig, a démontré que la 1re personne du pluriel, *leguntur*, est d'un type commun au sanscrit, à l'italique et au celtique. La 3e personne du singulier *legitur* n'est plus qu'italo-celtique. Les 1res personnes sont d'une date encore plus récente; la 2e personne du pluriel *legimini* est un ancien participe présent moyen λεγόμενοι adapté à un nouveau sens; de même, la seconde personne du singulier, *legere*, est identique pour le son et pour l'origine, malgré la différence de signification, avec l'impératif 2e personne et même l'infinitif actif. Certaines langues, le vieux-norrois, par exemple, se sont procuré un médio-passif en suffixant partout le pronom réfléchi de la troisième personne. Mais là même, cette formation est absolument illogique partout ailleurs qu'à la 3e personne.

Ne nous étonnons pas de l'emploi, pour exprimer les rapports les plus divers, de formes dont la catégorie grammaticale semblerait exclure pareille extension. Des phénomènes semblables s'accomplissent tous les jours sous nos yeux. Dans les inscriptions « niet rooken », « défense de fumer », qu'on lit sur les coupés de nos chemins de fer, l'infinitif et le substantif ne sont-ils pas de véritables impératifs? « Prendre à droite, puis tourner à gauche! » disons-nous au passant qui nous demande le chemin. « Nicht eisteigen », dit le Schaffner allemand au voyageur qui se précipite avant l'heure réglementaire; « umsteigen » crie-t-il lorsqu'il faut changer de train. « Pas courir, prendre garde », disons-nous à un enfant trop pressé. « Ainsi dit le renard et flatteurs d'applaudir », écrit La Fontaine avec l'emploi de l'infinitif comme troisième personne du pluriel. Dans ce cas, et dans d'autres analogues, c'est le *de* préposé qui, en français, est l'indice de la conju-

Hosted by Google

gaison ! Y a-t-il encore en réalité une seconde personne dans la phrase : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirais qui tu es » ? *Voici*, *voilà* (*vois-ci*) s'emploient tout aussi bien pour le pluriel que pour le singulier. Où se trouve dans tous ces exemples l'élément flexionnel à sens précis qui doit traduire extérieurement la relation?

De tels phénomènes abondent dans la langue, par milliers. Les temps, les modes [1], les genres, les nombres eux-mêmes n'acquièrent une signification précise que lorsque notre esprit veut bien l'introduire en eux. D'ailleurs, notre fantaisie ne se laisse jamais entraver [2] absolument par le sens imposé par la tradition. Pour nous borner, ne prenons qu'un ou deux exemples où la langue se moque des temps des grammairiens. « Je *pars* », dit l'amoureux, une heure avant de quitter définitivement le lieu du rendez-vous. « Un tabac rallumé ne *valut* jamais rien », déclare le fumeur pour exprimer une sensation très présente. « Le singe *est* un mammifère », enseigne le naturaliste, en indiquant une qualité qu'il attribue à tous les singes passés et futurs.

[1] La linguistique est en train de démontrer que la signification propre aux temps et aux modes n'était pas impliquée par leurs formes, même à l'époque indo-européenne. Cela nous paraît ressortir, du moins pour plusieurs cas, des *Syntaktische Forschungen* de B. Delbrück, bien que l'auteur n'insiste guère sur ce point de vue.

[2] Elle peut l'être cependant, et l'on trouverait, notamment pour le genre, une foule d'exemples topiques. En voici un. Le monument du Niederwald, devant Bingen, doit glorifier la Germanie victorieuse et reconstituée. L'Allemand appelle sa patrie représentée au faîte de l'édifice sous les traits d'une femme, la *Germania*, et non pas Deutschland comme d'habitude, parce que ce mot est neutre grammaticalement (*das* Deutschland). Au pied de la Germania, le Rhin, *der* Rhein, un vieillard dans l'attitude du repos, et une jeune déesse, la Moselle, *die* Moselle, chargée maintenant de garder la frontière. Parmi les représentations esthétiques possibles, le genre féminin grammatical de Moselle en allemand forçait l'artiste à choisir celle d'une déesse. Un artiste anglais, au contraire, pour qui aucun mot n'a de genre imposé par la flexion traditionnelle, aurait pu faire de la Moselle un jeune dieu ou un jeune guerrier. Ceci prouve que les langues privées de genre grammatical, comme l'anglais, n'ont qu'une plus grande liberté pour envisager les êtres avec le genre sexuel qui leur plaît.

Hosted by Google

Dans les expressions allemandes *Kölner Dom* (mot à mot : le dôme des Colonais), *Frankfurter Wurst*, *Limburger Käse*, *Münchner Bier*, le premier terme a pris parfaitement le sens d'un adjectif ethnique et n'est plus du tout senti comme un génitif pluriel. Si nous ne pouvions pas suivre le procès historique de naissance de ces formes, à combien d'hypothèses fausses, et cependant très logiques, n'auraient-elles pas déjà donné matière ?

Supposez que Bopp ou Schleicher aient retrouvé dans l'indo-européen un signe du pluriel en *-er*, comme celui qui fonctionne dans l'allemand *rad*, *räd-er*, *kalb*, *kälb-er*, *mann*, *männ-er*, etc. Jamais ils n'auraient deviné que la caractéristique de ce pluriel est précisément de manquer de tout signe casuel. En effet, c'est un fait maintenant bien connu des germanistes que cette formation est partie de quelques thèmes neutres en *-es*, germanique primitif *-ir* (comparez le latin *gen-us*, *gen-er-is*). Le suffixe *-ir*, ayant disparu au singulier en vertu de certaines lois phoniques invariables de l'idiome, le *ir*, resté au pluriel, apparut comme le signe caractéristique du nombre ; de là il se transporta plus tard, par une sorte d'envahissement analogique, à une foule de mots auxquels il n'appartenait pas légitimement. On saisit ici, par l'étude d'un phénomène historiquement observable, comment la langue procède pour faire servir une différence de son à marquer une relation grammaticale. Les différences de formes ne sont pas créées à dessein et dans un but prémédité ; la différence de fonction vient s'ajouter secondairement à la différence de son ; celle-ci par conséquent ne peut pas servir en général à expliquer la différence de signification.

*
* *

Dans une étude complète des systèmes proposés pour expliquer les flexions de la langue mère, il faudrait aussi accorder une large place à la théorie dite de l'*adaptation*. Son auteur est M. Alfred Ludwig, professeur à l'université de Prague, un des trois ou quatre maîtres de l'interprétation des textes

Hosted by Google

védiques. D'après ce savant [1], toutes les désinences des verbes et tous les cas des noms sont issus de radicaux divers de substantifs dont les sens se sont peu à peu différenciés.

Dans bien des cas, notre théorie est la sienne; ainsi *legimini*, *räder* cités plus haut et bien d'autres formes peuvent être considérés comme des exemples d'adaptation. Mais M. Alfred Ludwig suppose pour la dernière période proethnique et même pour le dialecte védique, cet état chaotique et indistinct des formes, cette absence complète de spécialisation dont il ne peut être question, selon nous, que pour des temps beaucoup plus reculés. La langue mère indo-européenne, et à plus forte raison le védique, étaient des idiomes parfaitement constitués, où tous les mots étaient aussi nettement fixés dans leur fonction qu'ils le sont dans le grec et le latin. En voulant expliquer toutes les formes de la langue mère et même du véda comme étant d'origine récente, M. Ludwig est tombé, malgré la différence de méthode, dans une erreur que nous avons reprochée aux boppiens. D'autre part, il est trop exclusif dans sa doctrine; il ne tient pas compte du fait que l'agglutination et même le monosyllabisme doivent concourir, avec l'adaptation, à expliquer la fixation du type flexionnel. Enfin M. Ludwig crée, pour les besoins de sa cause, de nouvelles lois phonétiques avec une liberté et un sans-gêne qui ont empêché sa théorie d'obtenir la considération qu'elle méritait.

En effet, à part M. Ludwig [2], tous les savants depuis Bopp jusqu'à nos jours, ou bien se sont abstenus sur les questions d'origine, ou bien se sont ralliés, du moins en principe, à la

[1] Nous n'avons pu acquérir des idées de M. Ludwig une connaissance absolument complète. Nous ne les connaissons que par son livre *Der infinitif in veda* (Prag, 1871), et n'avons pu nous procurer les deux autres opuscules *Ueber die Entstehung der a Declination* (Sitzungsber. der Kaiserl. Akad. Wien, 1867) et *Agglutination oder Adaptation?* où sa théorie est également exposée.

[2] M. Sayce, le savant linguiste anglais, est le seul qui ait, pensons-nous, adhéré essentiellement à la théorie de l'adaptation, dans la préface à l'édition française de ses *Principes de philologie comparée*.

Hosted by Google

théorie agglutinative. Chavée [1], Auguste Schleicher, M. Muller, Benfey, G. Curtius, Pott, ont adopté à peu près sans réserve la théorie de Bopp. Récemment encore, M. B. Delbrück, un des linguistes les plus prudents et les plus érudits de l'Allemagne actuelle, la déclarait [2] la plus admissible, à cause de sa vraisemblance générale. La doctrine de la succession chronologique nécessaire des trois formes de langues, infecte la plupart des écrits qui ont accordé une place aux spéculations relatives aux époques préhistoriques.

M. Abel Hovelacque a publié à Paris en 1876 un livre [3] où il dégage, après Schleicher, les dernières conséquences de la théorie. Nous citons. « Il est avéré, écrit-il (page 355), « que les langues appartenant à la seconde classe ont passé « par la forme de la première classe avant de se fixer là où « elles se trouvent, et que les langues de la troisième classe ont « passé successivement par les deux premières. Avant d'être « agglutinant, le système des langues ouralo-altaïques avait « été isolant, monosyllabique ; avant d'être un système à « flexion, le système sémitique avait été agglutinant, et pré- « cédemment encore il avait été monosyllabique. La démon- « stration de cette variation des espèces linguistiques se fait « d'elle-même. Toutes les langues monosyllabiques, en effet, « présentent des preuves manifestes d'une tendance plus ou « moins réalisée vers le procédé de l'agglutination; plusieurs « langues agglutinantes offrent de même des preuves de « leur tendance à la flexion ; enfin, dans les langues à flexion, « il se rencontre nombre de vestiges de la phase de l'agglu-

[1] Chavée, un Belge namurois, auteur d'un livre : *Les langues et les races* (Paris, 1862) et d'une *Lexicologie indo-européenne* (Paris, 1849), ouvrage remarquable pour le temps. La *Lexicologie* est le premier vaste essai de reconstruction de la langue commune indo-européenne, et devance sur ce terrain le fameux manuel de Schleicher : *Compendium der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen.*

[2] Dans la seconde édition de son *Einleitung in das sprachstudium.* Leipzig, 1884.

[3] *La linguistique.* Livre très bien fait et rempli d'une solide érudition, mais malheureusement à tendances de toute sorte. L'auteur est le démocrate bien connu.

Hosted by Google

« tination et des traces même de la phase du monosylla-
« bisme. » On a vu comment ces coexistences de formations différentes doivent s'expliquer suivant nous et comment elles viennent même à l'appui de notre théorie.

M. Hovelacque appelle cette doctrine, la doctrine de la « transformation des espèces en linguistique ». C'est là le titre du chapitre d'où sont tirées les lignes qui précèdent. Il assimile les procédés d'évolution du langage à ceux que l'on a admis pour les espèces organiques, et il prétend introduire dans la linguistique la méthode générale du transformisme, ce qui prête à ses aperçus un air de profondeur philosophique qui impose. « La transformation des espèces, écrit-il « (page 357), est un fait patent, c'est l'un des principes fon-
« damentaux de la science du langage. N'est-ce pas une
« preuve nouvelle et bien éclatante de ce fait dont nous
« avons eu à nous occuper tout au commencement de ce
« livre, que la linguistique est avant tout une science natu-
« relle? »

Cette théorie de la linguistique science naturelle, très chère aussi à M. Max Müller et surtout à Schleicher, se rattache de très près, comme on voit, au système d'évolution que nous combattons. Elle conduit à considérer la langue comme un organisme vivant, doué d'une existence indépendante de l'homme, et se développant suivant des lois identiques à celles qui régissent les organismes du règne animal ou végétal. Évidemment, il faudrait d'abord s'entendre sur ce que l'on désigne par science naturelle. Toute science, en effet, dans un certain sens est une science naturelle et tend à établir des lois invariables. Mais, dans la pensée de Schleicher et de ses partisans, le terme de science naturelle veut dire que le langage en soi, et détaché de l'homme, possède une vie propre, analogue à celle des êtres naturels; il signifie que les lois du langage ont leur raison d'être en dehors de la nature intime de l'homme lui-même; ainsi entendu, le terme de science naturelle appliqué à la langue nous paraît renfermer la négation des vrais caractères de celle-ci. Pour nous, en effet, la langue est par-dessus tout un produit his-

Hosted by Google

torique et humain, une institution enfin, comme les autres éléments de notre culture.

Peut-être donnerons-nous bientôt à cette étude un complément où nous poursuivrons l'exposé du mode de transformation des langues, et critiquerons avec quelques détails l'opinion de Schleicher qui, si elle était vraie, contredirait nos idées.

Qu'on nous permette, pour finir, d'imaginer une comparaison qui fera peut-être déjà saisir l'erreur qui se trouve dans la théorie de Schleicher et des autres darwinistes de la linguistique.

Un grain de blé entre dans la terre et en sort sous la forme d'une tige; un bloc de marbre entre dans un atelier et en sort sous la forme d'une statue. Il y a une ressemblance évidente entre les deux faits. Les deux transformations se sont accomplies, comme toujours, suivant certaines lois, lois pour une part purement physiques, même dans le second cas. Mais cela nous autorise-il à assimiler les deux modes de développement? Si nous jetons un regard dans l'atelier de l'artiste, aurons-nous le droit d'affirmer que la statue est un être développé suivant des lois toutes physiques, comme l'épi, et qu'elle est un organisme naturel, comme le marbre son premier élément? Voilà cependant ce que disent Schleicher et les naturalistes de la linguistique. Mais qui ne voit, s'il examine sans parti pris, qu'il existe, il est vrai, dans la langue, un élément brut, comparable au marbre : le son, mais que l'homme artiste sait accommoder cette matière à ses besoins d'expression et lui donner toujours une forme adéquate à son génie?

L. Parmentier.

Hosted by Google

LA FEMME DANS L'ANCIENNNE ÉGYPTE [1]

La reine, bien entendu la reine légitime, officielle, était généralement une princesse de sang royal ou tout au moins appartenait-elle à la première noblesse du pays.

Quelquefois, cependant, elle était d'origine étrangère. Ainsi Amen-hotep III, qui, comme nous l'avons dit antérieurement, épousa plus tard la fille aînée du prince du Naharina, avait comme épouse officielle la reine Tiî ou Titi.

Elle était, au témoignage de plusieurs scarabées, fille de Juâa et de Tuâa. Son tombeau a été retrouvé dans la vallée funéraire de Biban-el-Moluk. Un bas-relief l'y représente les chairs peintes d'une couleur rougeâtre, tandis que les femmes égyptiennes ont toujours les chairs peintes en jaune.

Ce détail caractéristique, ainsi que la forme peu égyptienne des noms de ses parents, nous conduisent à croire qu'elle était d'origine *Tehennu*, c'est-à-dire de race libyenne.

Elle était probablement la fille d'un de ces petits princes de Libye qui, à différentes reprises, menacèrent et même envahirent la frontière occidentale du Delta.

Souvent la reine était « fille du dieu », c'est-à-dire fille du roi défunt auquel on rendait les honneurs divins et, partant, sœur du roi régnant, son époux.

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juin 1888.

Hosted by Google

Ces mariages entre frères et sœurs étaient fréquents chez les souverains du nouvel empire [1].

Thotmès Ier avait épousé sa sœur Aahmès; la reine Râ-maâ-Ka fut successivement l'épouse de ses deux frères consanguins Thotmès II et Thotmès III.

Ces unions se rencontrent aussi dans le peuple, mais rarement à ce qu'il paraît. Ainsi nous connaissons deux tailleurs de pierre, employés sous le règne d'Amen-hotep III dans les carrières de Hamamât, qui vivaient avec leur sœur.

Ce qui était une exception, tout au moins dans le peuple sous le nouvel empire, devint la règle sous les Ptolémées, si bien qu'on rapporte que, sous le règne de l'empereur Commode, les deux tiers des habitants de la ville d'Arsinoé se trouvaient dans ce cas.

Les chants d'amour de l'ancienne Égypte publiés par M. Maspéro font parfois allusion à ces sortes d'union.

« O mon bel ami, dit une sœur à son frère, mon désir est que je devienne maîtresse de tes biens en qualité d'épouse; c'est que mon bras sur ton bras tu te promènes réjoui et heureux et alors je dirai à mon cœur qui est dans ta poitrine des paroles d'amour. »

Si parfois un scrupule venait inquiéter la conscience de quelque Égyptien, il pouvait aussitôt se réclamer de l'exemple des dieux.

Isis, sœur d'Osiris, avait été sa femme sur terre. Et, à en juger par les lamentations que pousse Isis lorsqu'elle apprend la mort de son époux et frère Osiris, cette union fut assurément heureuse.

« O souverain, s'écrie Isis, reviens à ton corps; jette les yeux sur moi. Je suis ta sœur qui t'aime; ne reste pas éloigné

[1] Comparer dans la mythologie romaine ces paroles de Deucalion à Pyrrha :

O soror, o conjux, o femina sola superstes,
Quam commune mihi genus et patruelis origo,
Deinde torus junxit, nunc ipsa pericula jungit.

OVIDE, *Métam.*, I, vers 351-353.

Hosted by Google

de moi ; ô beau jeune homme, reviens à ton corps, vite, vite. Je ne te vois plus, mon cœur est rempli d'inquiétude à cause de toi. Mes yeux te cherchent ; je brûle de te voir. Faudra-t-il que j'attende encore longtemps avant de te voir ? Te voir, te contempler serait mon bonheur suprême. Reviens à celle qui t'a aimé, viens auprès de ta sœur, viens auprès de ta femme, viens auprès de ton épouse.

« Par ta mère je suis ta sœur, ne t'éloigne pas de moi. Je te pleure, mes lamentations pénètrent jusqu'au haut du ciel ; mais toi, tu n'entends pas ma voix. Je suis ta sœur qui t'a aimé sur la terre. Jamais personne ne t'a aimé comme je t'ai aimé, moi ta sœur [1]. »

N'oublions cependant pas que souvent les textes emploient l'expression « sœur chérie » pour celle « d'épouse chérie » et que le titre de sœur se donnait fréquemment à des maîtresses.

Il en est notamment ainsi dans une composition littéraire, classique en Égypte au temps de l'empire thébain. Ce chant s'apitoyait sur l'instabilité de la vie humaine, engageait les mortels à jouir de la vie tant qu'elle dure. Ce sont précisément ces deux sentiments que nous retrouverons douze siècles plus tard dans les mélancoliques élégies d'Anacréon, de Mimnerme et de Simonide.

« Dit le joueur de harpe qui est dans le tombeau du défunt, prêtre d'Amon, Nofer-hotep. Il dit : L'immobilité du chef, c'est elle en vérité qui est le destin excellent. Les corps se produisent pour passer depuis le temps de Dieu, et les générations jeunes viennent en leur place. Râ se lève au matin, Tum se couche au pays de Manu ; les mâles engendrent, les femelles conçoivent, tous les nez goûtent l'air au matin de leur naissance jusqu'au temps où ils vont à leur place ! Fais un heureux jour, ô prophète ! Qu'il y ait toujours des parfums et des essences pour ton nez, des guirlandes et des lotus pour les épaules et pour la gorge de ta sœur chérie

[1] *Les lamentations d'Isis et de Nephtys*. Papyrus trouvé à Thèbes par Passalacqua, aujourd'hui au musée de Berlin.

Hosted by Google

qui est auprès de toi! Qu'il y ait du chant et de la musique devant toi et négligeant tous les maux, ne songe plus qu'aux plaisirs, jusqu'à ce qu'il vienne ce jour où il faudra aborder à cette terre qui aime le silence, sans que cesse de battre le cœur du fils qui vous aime [1]. »

Nonobstant cette appellation de « sœur » employée par les textes, il ne faudra donc admettre l'existence de cet étroit degré de parenté entre un homme et une femme, que si une connaissance suffisante de leur état civil nous y autorise expressément.

Certains rois ne se bornèrent pas à épouser leurs propres sœurs. Des textes publiés par Champollion nous apprennent que Ramsès-II prit comme femmes pour le moins trois de ses filles : sa fille préférée Bant-Anta et les deux princesses Amen-merî-t et Neb-ta-ui, dont l'illustre maître a retrouvé les tombeaux à Thèbes.

L'Égypte ne connut jamais cette répulsion générale pour le mariage, cet engouement du célibat qui se manifestaient déjà à Rome du temps de César.

La Rome impériale en vint à devoir défendre son existence par des lois contre le célibat; lois impuissantes d'ailleurs à réagir contre un vice enraciné dans les mœurs.

La très grande majorité des Égyptiens étaient engagés dans les liens du mariage. Ce n'est que dans les classes inférieures, parmi la population ouvrière, que nous rencontrons des exceptions assez nombreuses.

Ainsi, sur cinq femmes qu'un document judiciaire nous fait connaître incidemment, quatre au moins vivaient en concubinage.

Nous ignorons sous quel régime vivaient les époux égyptiens jusqu'à l'époque de Bocchoris.

Nous ne possédons aucun contrat pour cette longue période qui renferme presque toute la vie de l'Égypte pharaonique.

Tout nous autorise à croire que si l'on rédigeait un con-

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. Ier, fasc. 2, p. 172.

Hosted by Google

trat de mariage à cette époque, les deux époux y étaient traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Dans les chants d'amour qui remontent aux temps des Ramessides, nous voyons la femme dire à son futur époux : « Tu m'établiras pour femme. », et se servir d'expressions qui deviendront plus tard des formules stéréotypées dans les contrats du mariage d'égalité.

Cette période hiératique, pendant laquelle le mariage a nettement conservé son caractère religieux, se termine au règne de Bocchoris, l'un des plus grands législateurs de l'Égypte.

Bocchoris organisa, en même temps que la propriété individuelle, le droit des contrats.

A partir de ce moment, le mariage devint contractuel. Jusque vers le règne de Darius, nous trouvons en Égypte deux sortes de mariage : le mariage d'égalité et le mariage servile [1].

Dans le mariage d'égalité, dernier écho de l'ancien mariage hiératique, l'épouse est l'égale du mari.

Ce mariage a des effets légaux, prévus par le code. Les parties contractantes peuvent donc se dispenser de détailler dans leur contrat toutes les clauses qui sont de droit.

Ils peuvent purement et simplement s'en référer au code en déclarant qu'ils se marient sous le régime légal, exactement comme de nos jours, sous l'empire du code civil français, si l'on ne veut introduire dans le contrat de stipulations spéciales, il suffit de déclarer que l'on se marie sous le régime de la communauté légale.

Les Égyptiens se servaient à cet effet de l'expression « le faire à toi mari », expression qui visait directement un régime nettement déterminé par le code.

Ainsi nous rencontrons dans une foule de contrats des phrases comme celle-ci : « Je t'ai établie pour femme. Je t'abandonne le *faire à toi mari* depuis le jour ci-dessus à jamais ». Ou encore : « Je t'ai établie pour femme ; t'appar-

[1] PATURET, ouvrage cité, *passim*.

Hosted by Google

tiennent toutes choses dépendant du *faire à toi mari.* Je te les abandonne depuis le jour ci-dessus à jamais ».

Égalité absolue du mari et de la femme, acceptation d'un régime matrimonial dicté par la loi, emploi de formules quasi sacramentelles pour indiquer cette acceptation, tels sont les caractères particuliers de ce contrat que portent la très grande majorité des papyrus de cette époque.

Dans le mariage servile, au contraire, la femme se livre corps et biens à son futur époux. Ses enfants et ses hardes lui appartiennent.

Ce contrat vise une union spéciale. La loi civile qui laisse aux parties contractantes liberté pleine et entière de régler leurs conventions à leur gré ne stipule pas ce régime comme régime légal.

Les futurs époux devront donc détailler minutieusement dans leur contrat le régime auquel ils entendent se soumettre.

Voici un de ces contrats, relativement rares, il est vrai :

« An IV, mésoré 27 du roi Psammétique. Dit la femme T'énesi, fille d'Anachamon, à Amon, fils de Puta : Tu m'as donné, et mon cœur est satisfait, le prix pour que je devienne ta servante. Je suis tà servante. Personne au monde ne pourra m'écarter de ton service. Je ne pourrai y échapper. Je te donnerai tout ce que je possède, argent, blé et tous mes autres biens, et les enfants que j'enfanterai et toutes les choses que j'acquerrai et les vêtements qui sont sur mon dos, depuis l'an IV, mésoré ci-dessus et pour toujours... Tu es leur maître en tout lieu où tu les trouveras. Fais serment par Amon et par le roi que tu ne prendras plus une autre esclave, que tu ne pourras pas dire qu'il te plaît de faire pour une autre ce que tu as fait pour moi; que tu ne prendras pas une autre femme; de mon côté, je jure que je ne m'échapperai pas de la chambre dans laquelle tu es. »

Chez les juifs, voisins immédiats des Égyptiens, pour qu'un mariage fût légal, pour que le mariage fût digne de

Hosted by Google

ce nom, il était indispensable qu'une dot fût apportée soit par le mari à la femme, soit par la femme au mari.

Sous et surtout après le règne de Darius, ces coutumes juives pénétrèrent en Égypte, et dès ce moment, nous y rencontrons, à côté de l'ancien mariage d'égalité et du mariage servile, des mariages par don nuptial ou créance nuptiale.

Bientôt cette forme nouvelle se substitua partout aux anciennes formes et, d'accessoire qu'elle était à l'origine, cette stipulation devint la basé du contrat.

Aussi le contrat de mariage devint-il dès lors un simple contrat pécuniaire; on y inséra régulièrement une clause pénale pour le cas de dissolution par la faute de l'un des deux époux.

Dès ce moment aussi, les répudiations et les divorces se multiplièrent d'une façon effrayante.

« Ce régime, dit M. Révillout dans son cours de droit égyptien, était pour ainsi dire intermédiaire entre le mariage égyptien primitif de la femme libre, mariage dans lequel l'avoir matrimonial, s'il existait, n'était qu'une chose secondaire, et le concubinat de la femme esclave ou ingénue se faisant esclave et qui elle aussi faisait payer le prix de sa pudeur comme de tout son être. »

L'on vit même, sous les Lagides, des femmes stipuler dans leur contrat que, malgré leur mariage, elles entendaient rester libres et pouvoir à leur gré quitter la maison conjugale.

Cette union ne mérite plus le nom de mariage; c'est une simple location.

La femme n'est plus la maîtresse de maison de l'ancien régime, la compagne constante et fidèle de l'homme; elle n'entend même plus, comme dans le mariage servile, se donner à l'homme tout entière, elle, ses enfants et jusqu'aux vêtements qu'elle porte sur le dos.

Ce qu'elle veut, c'est une dot, c'est de l'argent, c'est un capital versé en une fois ou une rente payée mensuellement. Elle veut être libre de sa personne et de ses biens.

Hosted by Google

La femme avait généralement soin de prendre, dans le contrat même, des précautions très minutieuses pour le cas où son mari voudrait prendre une seconde épouse.

Elle stipulait en sa faveur une clause pénale. « Si tu me méprises, portent d'ordinaire les contrats, si tu prends une autre femme que moi, tu me payeras tant... »

Cette amende, toujours très onéreuse, portait parfois sur tous les biens du mari. Elle était garantie par une hypothèque qui prenait date du jour du mariage.

Enfin, tout contrat, pour avoir un caractère d'authenticité et pour faire foi en justice, devait être rédigé par un notaire et signé par les parties contractantes et par des témoins.

Ces témoins étaient d'ordinaire au nombre de seize, parce que, généralement, les contrats de mariage portaient constitution d'hypothèque et qu'un acte de cette nature exigeait la présence de seize témoins.

Certaines causes, naturelles ou civiles, pouvaient mettre fin au mariage.

A la mort de l'un des époux, l'autre recouvrait pleine liberté de se remarier.

La femme, cependant, devait, comme dans notre droit moderne, attendre le délai d'un an [1], au bout duquel elle devait rendre aux héritiers de son mari les biens de celui-ci dans le cas où une communauté avait existé entre eux.

La religion couvrait la veuve de sa protection bienfaisante. Au seuil de l'éternité, devant Osiris, juge suprême des morts, tout défunt avait à faire une confession négative que le chapitre 125 du *Livre des morts* détaille soigneusement. Il devait jurer « qu'il n'avait pas tourmenté la veuve ».

[1] Hoc luget spatio femina anno mæsta virum.

OVIDE. *Fastes* III, 134.

Annum feminis ad lugendum constituisse majores.

SÉNÈQUE.

Hosted by Google

C'est ce que prouve encore *a contrario* un admirable poème sapiental dont un manuscrit du IVe siècle reproduit une version copte du IIe.

On nous pardonnera d'en citer quelques strophes.

Ils ont dit ceux qui ne pensent pas droit :
Notre vie est peu de chose et pleine de peines.
. . . . . .
Car le souffle qui est dans nos narines n'est qu'une fumée;
Et le verbe qui s'agite en notre cœur, une étincelle;
S'il s'éteint, le corps entier devient comme de la cendre.
. . . . . .
Notre vie passera, comme une vapeur;
Elle se fondra comme un nuage dissous par un rayon du soleil
Et sur lequel a pesé sa chaleur.
. . . . . .
Jouissons de la créature en hâte, comme d'une jeunesse;
Saturons-nous de bon vin et de parfums
Et que les fruits de la saison ne nous échappent pas.
. . . . . .
Couronnons-nous de roses, avant qu'elles se fanent;
Que personne de nous ne se tienne en dehors de notre luxure;
Laissons partout des signes de joie.
. . . . . .
Un pauvre juste — violentons-le!
N'épargnons pas la veuve;
N'ayons pas honte devant les cheveux blancs d'un vieillard au grand âge [1].

Les enfants nés d'une première union n'avaient, paraît-il, pas à se louer de voir leur père ou leur mère convoler en secondes noces.

Au *Papyrus Harris* n° 500, lorsque, comme nous l'avons vu plus haut, le prince du Naharina, après avoir d'abord refusé de donner sa fille à un étranger, se laisse enfin fléchir par l'amour mutuel des jeunes gens, il dit au jeune homme : « Conte-moi qui tu es, car voici, tu es pour moi comme un enfant. Le jeune homme répondit : Moi, je suis le fils d'un officier des chars du pays d'Égypte. Ma mère étant morte, mon père prit une autre femme. Et quand survinrent des

[1] RÉVILLOUT, *Un poème satyrique*, p. 5.

Hosted by Google

enfants, elle se mit à me haïr, et moi je me suis enfui devant elle [1]. »

Le divorce existait dans l'Égypte ancienne. Il ne fut tout d'abord permis qu'au mari, puis à la femme, si elle s'était réservé ce droit par une clause spéciale du contrat.

Qu'elle se réservât ou non ce droit, elle avait toujours soin de stipuler en sa faveur une clause pécuniaire pour le cas où son mari divorcerait.

Plus tard, la femme put divorcer comme elle l'entendait. Et sous le règne d'Évergète II, sous lequel la décadence morale de l'Égypte atteint son apogée, on voit la femme se réserver pour elle seule le droit de divorcer.

Elle put rompre le mariage dès qu'elle voulait; elle ne prit plus la peine de s'assurer par une clause spéciale la fidélité de son mari.

Vers la fin de l'époque lagide, il n'y a plus un contrat de mariage qui ne prévoie le divorce.

« Ce fait montre, dit M. Paturet dans sa consciencieuse étude sur la condition juridique de la femme, que nous avons déjà eu l'occasion de citer à maintes reprises, combien était grande, à l'époque ptolémaïque, la liberté des femmes et aussi comment elles savaient abuser de cette liberté. Il nous montre enfin ce qu'était devenu sous les dynasties grecques le mariage égyptien, combien il était déchu et quelle différence il y avait entre cette affaire purement pécuniaire et l'ancien mariage où la femme était respectée, honorée de tous, mais aussi où elle se dépouillait de tout dans le but de ne plus faire, pour ainsi dire, qu'une seule personne avec l'époux qu'elle s'était librement choisi [2]. »

C'est à l'époque où le régime contractuel était le plus répandu qu'Hérodote et Diodore de Sicile ont visité l'Égypte.

Ce régime accordant à la femme une situation privilégiée bien différente de celle qui lui était faite en Grèce, on conçoit que les Grecs aient cru qu'en Égypte la femme était non

[1] *Papyrus Harris*, n° 500, p. 4.

[2] PATURET, *op. cit.*, p. 33.

Hosted by Google

l'égale de l'homme, mais supérieure à lui, et on comprend que Sophocle et Euripide aient pu railler les maris égyptiens qui restaient à la maison, tandis que les femmes, au dehors, traitaient toutes les affaires de la famille et du ménage.

L'abus que les femmes égyptiennes avaient fait de leur liberté et de la capacité juridique que la loi leur reconnaissait, comme aussi l'introduction des idées grecques, amenèrent la publication du prostagma de Ptolémée IV Philopator [1].

Ce prostagma, nous l'avons déjà dit, maintenait intacte la capacité juridique des filles et des veuves, mais subordonnait la validité des actes posés par les femmes mariées à la condition de l'autorisation maritale.

« La révolution de Ptolémée Philopator, dit encore M. Paturet, ne s'accomplit pas sans difficultés. Les femmes, paraît-il, ne se soumirent que contraintes au nouveau régime qu'on leur imposait. Les avantages matrimoniaux qu'elles pouvaient toujours stipuler librement continuèrent à exister et plus d'un mari paya de sa vie l'audace qu'il avait eue de vouloir s'ingérer par trop dans les affaires de sa femme. Mais enfin les mœurs se mirent d'accord avec les lois et les femmes égyptiennes se contentèrent d'une condition légale qui était encore, malgré tout, la plus avantageuse du monde antique [2]. »

A l'époque contractuelle, si la femme apportait quelque chose à son mari, comme un trousseau, des meubles, elle ne se contentait jamais du don nuptial que lui garantissait son mari et dont elle devenait propriétaire.

Elle voulait encore s'assurer une portion plus ou moins grande de la fortune de son époux. A cet effet, elle stipulait en sa faveur une part de la communauté ou une pension.

Tandis que la femme reste toujours propriétaire de tout ce qu'elle possédait au moment de son mariage et de tout ce

[1] 222-205 avant notre ère.

[2] Paturet, *op. cit.*, p. 44.

Hosted by Google

qu'elle acquérait pendant son union par son travail, les biens du mari tombent en communauté.

C'est dans ces biens que la femme se réservait une part, d'ordinaire le tiers, du moins dans les contrats thébains.

A défaut de cette stipulation de communauté, la femme se garantissait une rente annuelle fixe. Cette pension, qui comprenait une certaine somme d'argent et une certaine quantité d'huile ou de blé, se payait mensuellement ou annuellement au choix de la femme et là où elle le voulait.

Coïncidence singulière, la moyenne de la somme d'argent correspond à peu près exactement à la solde mensuelle des troupes, tout au moins à l'époque de Ptolémée Philométor [1].

Certes, les femmes de Thèbes devaient avoir des goûts bien modestes, la passion du luxe et de la parure devait avoir bien peu d'empire sur elles, puisqu'elles se contentaient de la modique somme de quatre drachmes par mois pour leur toilette et pour leur argent de poche.

Les dames de Memphis étaient plus coquettes que celles de Thèbes. Leurs maris se montraient d'ailleurs bien plus généreux et leur servaient des pensions beaucoup plus élevées.

C'est ainsi que Pétésé, un bon bourgeois de Memphis, donnait à sa femme 5,700 drachmes de cuivre pour sa toilette et son argent de poche ; et la femme de Théos ne recevait pas moins de 6,000 drachmes pour sa seule toilette.

La toilette de la femme et des filles, et surtout les accessoires de la toilette, ces mille petits riens où s'affirme le goût d'une femme, formaient parfois un poste très lourd dans le budget de maint ménage égyptien.

Pendant toute la durée de l'ancien empire, les femmes, fussent-elles reines, princesses du sang royal, épouses ou filles de grands fonctionnaires ou de pauvres fellahs, se contentèrent d'un seul vêtement blanc, rouge ou jaune, uni, serrant au corps, moulant nettement toutes les formes et descendant du milieu de la poitrine jusqu'aux chevilles.

[1] 182-146 avant notre ère.

Hosted by Google

D'étroites bretelles, toujours de la même nuance que le vêtement, le retenaient aux épaules.

Quelquefois ces bretelles font défaut, mais l'étroitesse de la robe l'empêche de glisser.

Nous rencontrons rarement une robe plus ornée.

La dame Nofrit, femme du grand prêtre Ptâh-hotep, porte une robe blanche, plus ample, garnie de perles et gaufrée de broderies en losanges, recouvrant presque toute la poitrine et s'y échancrant au milieu en un angle aigu. Dépourvue de bretelles, une riche ceinture la fixe à la taille.

Parfois les femmes recouvraient cette robe unie d'un manteau sans manches qu'elles se jetaient sur les épaules et qu'elles ramenaient de la main sur le devant du corps.

Lorsque les conquêtes asiatiques des Pharaons de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynastie eurent révélé aux Égyptiens des contrées et des civilisations qu'ils ignoraient, lorsque sous toute une série de règnes brillants le peuple se fut habitué à voir les Thotmès et les Amen-hotep rentrer de leurs expéditions de Syrie, du Rutenu, du Naharina, de la Mésopotamie, traînant après eux des rois et des princes attachés à leur char, des troupeaux d'esclaves, des milliers de têtes de bétail, des chargements d'or, d'argent, de lapis-lazuli, de vases précieux, d'étoffes et d'essences rares, en même temps que l'orgueil national, l'amour du faste, le besoin immodéré de la parure, la soif des richesses, le goût des modes étrangères se répandirent dans tous les rangs de la société.

Et, subissant l'influence de cet irrésistible courant qui entraînait au luxe, la femme égyptienne eut honte de son ancien vêtement, si beau cependant dans sa simplicité et dont les bas-reliefs reproduisent parfois le galbe élégant avec une rare sûreté de trait.

Il devint de bon ton d'avoir deux vêtements : une robe étroite, recouvrant le bras gauche, laissant le bras droit libre, et un manteau richement bordé, noué sur la poitrine.

Ce manteau reçut bientôt une manche, puis deux manches très amples ; puis on y ajouta une sorte de mantille dont les

Hosted by Google

plis bouffants retombaient sur les épaules, enfin un tablier plissé descendant du cou jusqu'aux pieds.

Ce porter devint général : femmes du peuple et princesses, toutes l'adoptèrent comme toilette de ville.

Pour vaquer aux travaux des champs ou aux travaux domestiques, les femmes de condition inférieure ou servile remplaçaient avantageusement cette robe des grands jours par une simple ceinture serrant les hanches ou un jupon court lié négligemment.

De même, dans les banquets et les réceptions, les danseuses, ancêtres légitimes des Awâlim et des Ghawâzi de l'Égypte moderne, les joueuses de flûte ou de harpe portaient un costume non moins élémentaire, non par nécessité cette fois, mais par coquetterie, pour se faire valoir.

La statue de la dame Takhushit, au musée d'Athènes, montre qu'à l'époque des Bubastides (XXII^e^ dynastie) la robe était longue et collante; elle monte haut, recouvre toute la poitrine; les manches descendent jusqu'aux poignets.

Les cheveux se portaient primitivement longs. Séparés par une ligne au milieu de la tête et légèrement frisés, ils retombaient en masses opulentes jusqu'au milieu de la poitrine.

Vers la fin de la XVIII^e^ dynastie, une révolution complète se produisit dans l'art de la coiffure. Tantôt la chevelure tout entière est rejetée en arrière en boucles épaisses, tantôt les cheveux, arrangés en petites mèches frisées, descendent symétriquement tout autour de la tête qu'ils emprisonnent au point de ne laisser à découvert que les yeux, le nez et la bouche; parfois, divisés et nattés en une multitude de longues cordelettes minces, ils entourent tout le buste; ailleurs, les tresses également longues atteignent la naissance de la gorge; ailleurs encore, les cheveux sont découpés en mèches courtes, triangulaires ou carrées et régulièrement étagées ou fines et imbriquées l'une sur l'autre.

Un cône bariolé posé sur le haut de la tête, une tige de lotus partant de la nuque, se courbant gracieusement au-

Hosted by Google

dessus de la tête et venant épanouir son calice d'azur sur la pâleur du front, un peigne d'ivoire crânement planté sur l'oreille droite, des épingles piquant des reflets d'or sur la chevelure noire venaient rehausser ces coiffures compliquées qui font honneur aux faiseurs en renom de l'époque.

Quelques frisons rebelles, des statues, des perruques authentiques — les tombeaux et le sol de l'Égypte conservent tout, même des perruques — sont là pour nous prouver que l'art jouait un grand rôle dans la confection de ces coiffures.

Les dames que la nature affligeait d'une calvitie précoce avaient recours aux postiches, sous lesquels elles portaient les minces cheveux qui leur restaient encore ras ou séparés en maigres bandeaux plats, s'ondulant assez bas sur le front.

Pour ces coiffures artificielles, la quantité l'emportait sans doute sur la qualité, témoin cette perruque conservée au musée de Berlin, faite tout entière de fils de laine, et cette autre du musée de Boulaq, qui avait cependant servi à une reine, composée moitié de fils de laine et moitié de cheveux humains.

Une femme ne se résignait jamais à porter perruque sans qu'elle eût au préalable épuisé la longue série de recettes dont disposaient les laboratoires annexés à certains temples.

On a trouvé dans ces laboratoires des recettes pour conserver aux cheveux et pour rendre à ceux devenus gris leur belle nuance noire, « plus noire, dit un texte, que le noir de la nuit », pour les empêcher de tomber, voire pour les faire revenir une fois tombés.

Ainsi, pour rendre aux cheveux leur couleur première, il suffisait de « broyer une dent d'âne dans du miel » [1], de « faire bouillir dans du miel du sang d'un bœuf ou d'un veau noir et de s'en frictionner la tête » [2].

Pour faire repousser les cheveux tombés, une recette prescrit l'emploi « d'une pommade composée de graisse de lion,

[1] *Papyrus Ebers*, chap. 65, p. 8.
[2] *Ibid.*, chap. 66, p. 9.

Hosted by Google

d'hippopotame, de crocodile, de chat, de serpent et de bouquetin ».

La tradition rapporte que la reine Shesh, mère du roi Teta, deuxième roi de la Ire dynastie et successeur immédiat de Mena, mérita de voir son nom passer à la postérité parce qu'elle avait inventé une pommade infaillible contre la chute des cheveux.

Elle recommandait « de prendre un sabot d'âne, une patte de chien et des noyaux de dattes et de les broyer ensemble dans de l'huile » [1].

Mais il arrivait que de tous ces remèdes, prônés *infaillibles*, aucun ne réussissait, et alors l'on vit des malheureuses, sachant que leurs cheveux étaient irrémédiablement perdus et voyant des rivales déployer sur leurs épaules des chevelures luxuriantes, la rage au cœur, préparer mystérieusement une décoction de plantes *sepet* et la verser sur la tête, objet de leur jalousie, afin « de faire tomber les cheveux des femmes haïes » [2].

Heureusement, la victime avait pour ressource de « réduire en poudre une carapace de tortue, d'y mêler de la graisse de pied d'hippopotame et de s'en frotter souvent, très souvent la tête » [3].

Ces cheveux naturels ou artificiels étaient parfumés, lissés, enduits d'huiles et de brillantine.

L'Égyptienne avait à sa disposition tout un arsenal d'essences, de pommades et de fards. Quelques-uns de ces fards venaient de fort loin et coûtaient très cher.

Sur les peintures des magnifiques hypogées de Beni-Hassan (XIIe dynastie), nous voyons une troupe de 37 émigrants sémites venir demander au chef du nome l'autorisation de s'établir sur son territoire en lui offrant du *mest'emt*, un onguent pour les yeux.

Un trait vert sous l'œil, deux lignes d'antimoine sur les cils et les sourcils allongeaient les yeux et avivaient leur éclat.

[1] *Papyrus Ebers*, chap. 66, p. 15.
[2] *Ibid.*, chap. 67, p. 3.
[3] *Ibid.*, chap. 67, p. 4.

Hosted by Google

Les danseuses et les chanteuses se tatouaient le corps de lignes bizarres.

Dans une maison bien montée, la charge de « parfumeur en chef » n'était pas une sinécure.

L'étui à collyre, le pinceau et le petit miroir étaient des pièces indispensables dans le nécessaire de toilette d'une femme qui voulait tenir son rang.

L'une des vignettes du papyrus satirique de Turin, si intéressant pour l'histoire de la caricature, représente une femme sur le déclin, tenant son miroir de la main gauche et de la droite se passant un pinceau trempé de rouge sur ses lèvres pour leur rendre l'incarnat de leur seizième année.

« Ce ne serait pas petite affaire, dit M. Maspéro, que de passer en revue tous les menus ustensiles de parure féminine auxquels la fantaisie des artistes donnait une forme ingénieuse et spirituelle. Les manches de miroir représentent le plus souvent une tige de lotus ou de papyrus surmontée d'une fleur épanouie d'où sort le disque de métal poli; quelquefois une jeune fille nue ou vêtue d'une chemise étroite le tient en équilibre sur sa tête. Les épingles à cheveux se terminent en serpent lové, en museau de chacal, de chien ou en bec d'épervier. La pelote dans laquelle elles sont plantées est un hérisson ou une tortue dont la carapace est percée de trous selon un dessin régulier...

« Mais c'est surtout dans l'exécution des cuillers à parfum ou des étuis à collyre que brille le génie inventif des ouvriers. On se servait de cuillers pour manier sans trop se salir soit des essences, soit des parfums, soit les fards de différentes couleurs dont hommes et femmes se teignaient les joues, les lèvres, le bord et le dessous des yeux, les ongles, la paume des mains » [1].

Les motifs sont empruntés généralement à la faune et à la flore du Nil.

Les essences avaient encore d'autres emplois; elles servaient à fumiger les appartements. Quelques tablettes de kyphi

[1] MASPÉRO, *Archéologie égyptienne*, p. 264.

Hosted by Google

mises sur le feu « imprégnaient les vêtements et les habitations d'une odeur agréable ». Des pastilles de kyphi mélangé à du miel donnaient « une haleine délicieuse à la bouche des femmes » [1].

Les femmes en Orient ont toujours eu la passion des bijoux. Aujourd'hui encore, en plein Sahara, l'ouled-naïl la plus pauvre en a sur elle pour trois ou quatre mille francs, et chez les mauresques d'Alger, le diadème le plus mince, le plus simple, le moins orné coûte un millier de francs, et le moindre collier se compose d'au moins cinquante pièces d'or.

Les Égyptiennes ne firent pas exception à cette règle. Aucune énumération n'est assez complète pour donner une idée du nombre et de la variété des bijoux que nous connaissons soit par la représentation figurée, soit en original.

C'étaient des bagues d'or aux châtons artistement gravés, des boucles d'oreilles, larges disques d'or ou anneaux formés d'un serpent qui se mord la queue; « des boucles de tout module à tresse double ou triple, à gros anneaux, à petits anneaux, les unes massives et pendantes, les autres aussi légères et aussi flexibles que le plus mince jaseron de Venise »; des colliers à plusieurs rangées, composées de cercles d'ivoire alternant avec des perles d'or, de lapis-lazuli et de cornaline; des bracelets, les uns « destinés à garnir la cheville et le haut du bras, simples anneaux en or, massifs ou creux, ourlés de chaînettes en fils d'or tressés imitant le filigrane, les autres se portant au poignet comme les bracelets de nos femmes et de nos filles et formés de perles en or, en lapis-lazuli, en feldspath vert montées sur fils d'or et disposées en carré dont chaque moitié est d'une couleur différente » [2].

Et comme s'ils eussent compris que c'est tuer deux fois une femme que de la dépouiller, morte, de ses bijoux, au moment

[1] *Papyrus Ebers*, chap. 93, p. 12.
[2] MASPÉRO, *op. cit.*

Hosted by Google

d'emmailloter pour le sommeil éternel leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, leurs épouses, les parents les couvraient des parures dont elles avaient aimé à s'orner pendant leur vie.

Après la mort, « en ce jour du grand jugement, devant Osiris entouré de ses quarante-deux assesseurs, tout Égyptien, homme ou femme, devait entre autres prêter le serment suivant : « Je n'ai pas commis d'adultère. »

Ce serment, bien des femmes égyptiennes n'eussent pu le prêter sans se parjurer, car la fidélité conjugale ne semble pas avoir été la qualité maîtresse des épouses égyptiennes.

Le papyrus d'Orbiney, qui nous retrace le tableau d'une famille de petits cultivateurs, ancêtres directs des modernes fellahs de la haute Égypte, contient l'histoire de deux frères dont l'aîné était marié et le « plus jeune était avec lui en guise de serviteur ».

Un jour, après le retrait des eaux de l'inondation, que les deux frères s'occupaient à labourer leur champ, ils se trouvèrent manquer de semences.

L'aîné envoya son frère en prendre au village. « Le petit frère trouva la femme de son frère aîné; on était à la coiffer. Il lui dit : « Lève-toi, donne-moi des semences que je courre au champ... » Elle lui dit : « Va, ouvre le magasin et tu prendras ce qu'il te plaira, de peur que ma coiffure ne reste en chemin. » Le jeune frère prit des semences et se disposait à partir, quand sa belle-sœur l'arrêta en disant : « Oh, elle est grande la force qui est en toi. Car je vois tes forces chaque jour. » Et son cœur le connut en connaissance de désir amoureux. Elle se leva, le saisit et lui dit : « Viens, reposons une heure durant. Si tu acceptes, certes, je te ferai de beaux vêtements. »

Le jeune homme devint « furieux comme une panthère du Midi », selon l'expression stéréotypée, repoussa avec indignation ces propositions malhonnêtes, promit qu'il n'en parlerait à personne et s'en retourna au champ.

La femme, humiliée de voir ses avances repoussées, décida de perdre celui qu'elle n'avait pu séduire.

Hosted by Google

« Elle prit de la graisse d'un pot et devint comme qui a été violenté par un malfaiteur, voulant dire à son mari : « C'est ton jeune frère qui m'a fait violence », quand celui-ci reviendrait au soir, selon son habitude de chaque jour.

« Il arriva à la maison et trouva sa femme couchée et dolente comme d'une violence ; elle ne lui versa point d'eau sur les mains, selon son habitude de chaque jour ; elle ne fit pas de lumière devant lui ; sa maison était dans l'obscurité et elle était étendue souillée. Son mari lui dit : « Qui donc a parlé avec toi? » Elle dit : « Il n'y a personne qui ait parlé avec moi, excepté ton petit frère. Lorsqu'il vint pour prendre pour toi les semences, j'étais assise toute seule. Il me dit : Viens, reposons une heure durant... Voilà ce qu'il me dit. Mais moi, je ne prêtai pas l'oreille à ses paroles. Mais moi, ne suis-je pas ta mère? et ton grand frère n'est-il pas avec toi comme un père? Voilà ce que je lui dis. Il prit peur, il me battit pour que je ne te fisse pas rapport [1]. »

Le conte des deux frères, dont on retrouve tout le canevas dans l'histoire de Joseph, au chapitre XXXVII de la Genèse, se termine par la punition de la femme calomniatrice et l'élévation aux plus grands honneurs de l'innocent calomnié.

Ces traits, empruntés à la littérature romanesque, prouvent qu'à côté des femmes qui pouvaient à juste titre se flatter, dans leurs inscriptions funéraires, d'avoir été aimées et respectées de leur mari, il y en avait d'autres qui n'étaient pas précisément des modèles de vertu.

Nous disions plus haut que les contrats de mariage thébains qui nous sont parvenus portent ordinairement cette phrase adressée par le mari à sa femme : « Je t'ai prise pour femme, si je te méprise, si je prends une autre femme que toi, je te donnerai tant d'argenteus, en dehors de ceux que tu as reçus pour ton don nuptial... La totalité de mes biens présents et à venir est en garantie des paroles ci-dessus. »

Il existe d'autres contrats, notamment un acte qui remonte

[1] *Papyrus d'Orbiney*, p. 3, 4 et 5.

Hosted by Google

à Darius et qui porte à Berlin le n° 78, qui sont rédigés en sens inverse.

Dans ces contrats, c'est la femme qui s'adresse au mari et lui promet une amende si elle le méprise et si elle aime un autre homme.

« An III, thot, du roi Darius.

Dit la femme Isis, fille du choachyte du Khent Anakhamone, mère d'Elle-Thahor, au choachyte du Khent Haéroou, fils de Péchytès, dont la mère est Nifte-Sop : Tu m'as prise pour femme aujourd'hui... Que je te méprise, que j'aime un autre homme en dehors de toi, c'est moi qui te donnerai neuf dizièmes d'argenteus du temple de Ptah, en dehors du dixième d'argenteus fondu du temple de Ptah ci-dessus, que tu m'as donné pour mon don nuptial. Je te céderai aussi le tiers de la totalité des biens qui sont à moi et que j'acquerrai, sans alléguer aucune parole au monde. A écrit Téos, fils de Neshorpkhrat. »

« Évidemment, ajoute M. Révillout, la jeune fille qui dictait ces lignes passait pour être moins fidèle qu'attrayante, puisqu'il fallait à son fiancé un tel billet [1]. »

« Pour être honorée dans la société, remarque M. Soury, vénérée dans la famille, l'Égyptienne n'en était pas moins femme; la grande liberté que lui laissaient les lois l'induisait à pécher, la livrait sans défense, molle à la tentation. »

ÉMILE COEMANS.

(*A suivre.*)

[1] RÉVILLOUT, *Cours de droit égyptien*, vol. I, fasc. I, p. 224.

Hosted by Google

NÉCROLOGIE

JEAN-CHARLES HOUZEAU

La Belgique vient de perdre un de ses plus puissants écrivains, puissant par le caractère comme par la science et la pensée, puissant par le courage de l'action comme par le don du style. Lorqu'en 1880 je dus résumer sa vie et ses œuvres dans une histoire des lettres en Belgique, je me crus autorisé à terminer les courtes pages auxquelles il fallait me borner, par ces paroles : « Aucun écrivain ne possède en Belgique plus que lui deux caractères du génie : la simplicité et la force. »

La vie de Houzeau a été une vie de travail scientifique, traversée de luttes misérables ou grandioses. Il était né à Mons, le 7 octobre 1820 ; élève du collège, — « où je liai avec lui une amitié qui n'a jamais eu de nuages », je puis répéter cela en le pleurant. — il s'était établi déjà, sur le mont Panisel, au pied duquel était la maison de campagne de son père, un petit observatoire qui annonçait sa vocation pour les sciences et pour l'astronomie. Il avait débuté à 19 ans par une brochure sur les turbines (Bruxelles, 1839) et quatre ans après, l'Académie publiait ses observations sur les étoiles filantes de 1842. (*Mémoires* in-4°, 1843.) Ces premiers travaux l'avaient fait entrer à l'observatoire de Bruxelles comme aide astronome, en 1846. Mais l'époque était toute aux générosités de la démocratie. Houzeau était de son époque et ne changea jamais. En 1848, ces idées devinrent suspectes. Il écrivait dans les journaux démocratiques, il osa présider un

Hosted by Google

meeting. Des gourdins politiques envahirent et dispersèrent l'assemblée du *Prado*. Mais cela ne suffit pas. Quetelet réclamait seulement le temps de le remplacer; on n'écouta rien; le jeune savant fut brutalement destitué. Il jura qu'on ne l'y prendrait plus. Quelques années plus tard, quand on eut besoin de ses services, il n'accepta de faire, pendant près de trois ans, 1854-1857, la triangulation du pays pour la carte du Dépôt de la guerre, qu'à titre « d'astronome temporaire, » ce qu'il spécifiait encore en 1887 dans la bibliographie académique.

« La première vengeance de Houzeau, ai-je dit ailleurs, avait été de lancer, dans la bibliothèque Jamar, des œuvres incendiaires comme la *Physique du globe* (1851) et les *Règles de climatologie* (1854); dans le public, une *Géographie physique de la Belgique* (1854), premières créations qui donnaient la mesure de ses forces; dans les Bulletins de l'Académie des travaux d'astronomie (1853) qui ouvrirent au perturbateur les portes de la classe des sciences (1854). Sa flèche du Parthe, jetée au pays avant de partir pour l'Amérique, est l'*Histoire du sol de l'Europe* (1857), œuvre magistrale où la science est rehaussée par une synthèse puissante et une netteté brillante de style qui en font une œuvre littéraire dans le double sens, artistique et philosophique. « C'est en illustrant leur pays que les grands esprits se vengent des petitesses de la politique, » disait la *Revue trimestrielle* dans un adieu au savant, au moment de son départ pour la longue traversée d'un navire à voiles. »

En Amérique, Houzeau allait trouver des luttes dignes d'un grand caractère.

Avant de partir, il avait collaboré à la *Revue trimestrielle*. A peine arrivé, il nous envoyait des correspondances d'Amérique, presque régulières, qui y firent sensation pendant les années 1858, 1859, 1860 et 1861. Il y prévoyait la guerre de Sécession. Quand elle éclata, un moment vint où ses lettres furent suspendues et, tout un an, personne n'eut plus de nouvelles de lui. On le savait au Texas, dans sa ferme, occupé d'une « campagne géologique; » mais

Hosted by Google

c'était un pays esclavagiste, où on n'ignorait pas ses opinions contraires, qui ne l'avaient pas empêché cependant d'exposer avec une grande impartialité la question de l'abolition de l'esclavage et la situation des partis. Avait-il été victime de la haine des planteurs? On commençait à le craindre, lorsqu'un mot annonça qu'il était sauvé. Menacé d'être incorporé, malgré lui, dans l'armée du Sud, nullement protégé par le consul de son pays, exposé à de mortelles vengeances, il avait pris le parti de s'évader du Texas. Pendant trente-cinq jours, il traversa le pays, déguisé en charretier, conduisant son attelage de bœufs, au milieu des dangers. Reconnu, il eût été exécuté sans autre forme de procès. Il avait tout bravé en osant glisser dans le canon du fusil qu'il portait sur l'épaule un rouleau de papier contenant la protestation des patriotes du San Antonio contre la sécession et en faveur de l'abolition de l'esclavage. Les premières lettres qui, une fois sur un sol libre : le Mexique, nous annonçaient son salut, parurent dans l'*Indépendance belge* et portèrent dans le monde entier une première protestation. *Mon évasion du Texas*, qui nous fut envoyée bientôt, compléta le récit, dans la *Revue trimestrielle* d'abord, puis en deux brochures : *La terreur blanche au Texas* (1862), *La question de l'esclavage* (1863) ; et ses correspondances d'Amérique reprirent leur cours interrompu ; elles durèrent, à des intervalles plus ou moins rapprochés, jusqu'à ce que cette revue se transforma en *Revue de Belgique*, pour laquelle notre ami modifia son procédé, en abordant des études spéciales : tantôt comparant la vie en Europe et en Amérique, tantôt fréquentant les écoles primaires pour nous en donner une idée ; puis, nous envoyant l'exposé de ses travaux qu'il adressait à ses abonnés en quittant la rédaction de son journal, le premier journal quotidien qui ait représenté la cause des noirs, etc.

La position qu'il avait prise, le bruit qu'avait fait son évasion, la publication du manifeste des unionistes du Texas, lui avaient gagné, avec la confiance du parti noir, la haine des esclavagistes, nombreux encore partout. Obligé de vivre sous un faux nom : Dalloz, il se lia à Nouvelle-Orléans avec

Hosted by Google

les rédacteurs d'un journal nègre auquel, parti pour le Nord, il envoya de Philadelphie des correspondances et dont on lui offrit bientôt la direction. La situation était grave, il l'a exposée. La lutte armée n'était pas près de finir : les blancs les plus acharnés contre le Sud n'étaient guère favorables à l'égalité. En Europe, le correspondant du *Times* annonçait « la décadence des États-Unis ». On ne croyait qu'à la séparation et l'affranchissement des noirs semblait impossible au Nord comme au Sud. Ses amis de Belgique ne l'encourageaient guère : les uns se taisaient, d'autres croyaient la cause perdue. « Un seul, dit-il, laissait briller tout le feu de l'espérance. » Il ne consulta que son cœur et sa grande vue des situations et accepta, rédigea le journal en anglais pour lui donner une influence qui manque aux journaux français; d'un journal local fit une publication nationale, d'un organe sans nom et sans force une œuvre utile. Au premier crime privé commis contre un nègre, et dont l'assassin fut acquitté par un jury de blancs, la *Tribune* fit sensation. Son article fut lu en partie par un député devant la Chambre des représentants du Congrès des États-Unis, avec des éloges qui servirent au journal comme « de baptême ». Ce succès faillit coûter cher à Dalloz. Un jour, la Convention d'État de la Louisiane fut envahie par une « populace de riches en délire. » Le massacre dura trois heures; plus de 120 personnes y périrent, sans qu'il y eût d'assaillants tués. Le journaliste des noirs dut s'enfuir par un trou de la cloison. Recueilli par un marchand, qui y jouait sa propre vie, il court au journal, rédige le récit de l'attentat, trouve de courageux ouvriers pour le composer et la nouvelle parcourt les États-Unis, y jette l'indignation et sert à faire faire un grand pas à la cause que les meurtriers croyaient défendre.

L'égalité des races allait être votée, alors la *Tribune* fut admise au nombre des « journaux officiels » du pays, chargés de publier le texte authentique des lois. « Mettez quel autre journal que vous voudrez, pourvu que vous me donniez mon journal nègre », avait dit le général Bulwer au Congrès.

La bibliographie académique, en signalant ces articles, de

Hosted by Google

1864 à 1868, qui « formeraient une douzaine de volumes », ajoute « qu'ils discutent les questions variées que soulevaient l'émancipation et ses conséquences ».

Houzeau a exposé lui-même le caractère de sa rédaction : « Plus la presse de la « race supérieure » était purement déclamatoire et vide de pensée, plus je voulais maintenir « le journal nègre », non seulement sur le ton de la dignité, mais dans la sphère des hautes idées. Je me plaisais à faire ressortir par le contraste le peu de valeur de ces journaux arrogants... J'aimais à apporter dans la *Tribune* des citations soit de livres d'économie politique, soit d'ouvrages de technologie, pour faire condamner par les maîtres de la science les erreurs contenues dans les articles esclavagistes de la veille. J'opposais à ces journaux des traits d'histoire, empruntés souvent mot pour mot à des livres célèbres... Je rappelais même des passages des classiques anglais ou latins... qu'ils n'eussent pas été en état de citer. C'était leur faire sentir, quelle que fût leur « supériorité de race », leur infériorité littéraire... »

Malheureusement, Houzeau en avait perdu la collection. Je me souviens, entre autres, d'une campagne suivie où il s'efforça d'habituer les noirs au travail libre, en leur conseillant le crédit mutuel et en leur donnant pour modèle notre *Union du crédit*. L'écrivain belge avait exposé sa vie et employé toutes ses connaissances de savant et de démocrate au service de l'abolition de l'esclavage.

Une dissidence sur la politique communale de Nouvelle-Orléans lui en fit abandonner la rédaction lorsque l'œuvre était suffisamment forte pour pouvoir se passer de lui. Alors il se rendit à la Jamaïque, où il reprit ses travaux de colon et de savant. C'est de là qu'il envoya en Belgique ses deux volumes d'*Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme* (1872), une vraie page de Darwin, qu'on a tant imitée depuis, — ensuite, *le Ciel à la portée de tout le monde* (1873), œuvre de vulgarisation brillante, et l'*Étude de la nature* (1876), œuvre où la poésie s'harmonise à la science. C'est là qu'il rédigea l'*Atlas de toutes les étoiles*

Hosted by Google

visibles à l'œil nu (dans les deux hémisphères), qu'il ne publia qu'après son retour. (In-folio, Mons, 1878).

Ce retour était une sorte de rentrée triomphale, comme directeur, remplaçant Quetelet, dans cet observatoire d'où il avait été banni comme aide. Il fallut cependant de bien puissantes influences, d'amour du sol natal, de famille et d'amitiés, pour lui faire oublier le passé. Il accepta en vue du devoir. Sa mise du conservatoire au niveau de la science moderne, les institutions pratiques auxquelles il le fit servir; ses publications : *Catalogue des ouvrages d'astronomie* (1878), — *Vade-mecum de l'astronome* (1882), — *Annuaires de l'observatoire*, — *Bibliographie générale de l'astronomie*, 2 vol. (1880 et 1882) — son voyage en Amérique pour étudier, par un procédé de son invention, le passage de Vénus sur le soleil (6 décembre 1882), — en témoignent largement. Quand il ne crut plus pouvoir remplir ce devoir comme il le comprenait, qu'il voulut laisser créer le nouvel observatoire par un successeur plus jeune qui s'en servirait, il se hâta de rejeter le fardeau administratif pour ses études libres.

Il était tard pour aborder, par exemple, l'histoire du sol de l'Amérique après celle de l'Europe Tout d'abord, il reprit son œuvre démocratique, et son *Annuaire populaire*, qui a pu paraître trois années : 1885-1887, a rappelé quelquefois Franklin. A-t-il pensé aussi à reprendre toute sa science acquise et à synthétiser dans une œuvre qui eût donné, comme ses amis avaient osé l'annoncer à son départ, « un nouvel Humboldt, un Humboldt belge à la science [1] ». Y eût-il mis la main après l'achèvement de sa vaste *Bibliographie générale de l'astronomie*? Nous n'avons pas le secret de ses aspirations intimes, pour lesquelles il ne se sentait peut-être plus assez de jeunesse ni de santé. S'il ne l'a pas fait plus tôt, s'il est resté dix-huit ans en Amérique, lorsque cinq ou six ans y auraient bien suffi, s'il n'est pas téméraire, devant un tel ensemble d'œuvres remarquables, de penser que ce grand esprit était apte à une œuvre plus large et n'a pas donné

[1] *Revue trimestrielle*, 16e vol., 1857.

Hosted by Google

tout ce qu'il lui eût été normalement permis de produire, il faut remonter à une cause première, celle qui explique ce qu'on a appelé souvent l'énigme de son caractère, celle qui partout appauvrit presque régulièrement le génie des nations, enraye les plus riches natures, décourage les initiatives les plus fécondes ; il faut en accuser l'intolérance politique qui croit servir la patrie en s'efforçant d'abaisser les caractères. Quand l'histoire fera le bilan de nos progrès et de nos misères, elle devra tenir compte de ce que Houzeau a appelé en tête de chapitres : *Le vandalisme moderne*, — *L'opposition scolastique*, etc. Là, comme partout, il conclut au devoir ; il affirme que « si le savant est saisissable, la science ne l'est pas », que « le devoir est d'accepter les conditions extérieures et se résoudre à la lutte », et que « le résultat final n'est pas douteux ». — « Les hommes d'étude, ajoute-t-il, ne doivent compter encore que sur eux-mêmes [1] ».

Lorsqu'à la veille de s'exposer aux longs dangers d'une évasion, il prévoyait sa mort, il écrivit au directeur de la *Revue trimestrielle:* « Que mes amis se souviennent de moi quelquefois... Au milieu d'un monde de lucre, *je ne me suis pas laissé souiller...* » ; puis, faisant un retour sur l'Europe : « Nous aussi... on ne dit plus diviser, mais *corrompre*, pour régner », et il s'écriait : « Ah ! mon cher Van Bemmel, ne laissons pas aller notre société à la dérive... Ne renions pas surtout les attributs les plus sublimes et les plus saints de notre nature : l'aptitude au progrès, la conscience du droit, l'idée morale... » Un haut personnage dont la sagacité d'observation s'exerce à juger les hommes utiles au pays, disait un jour qu'il n'était point parvenu à « confesser » Houzeau. Sa confession eût tenu en ces deux mots : Pas plus par des dangers de mort que par de mesquines intolérances, Houzeau n'a jamais laissé « souiller » son intégrité morale. Homme, il entendait faire respecter en lui l'humanité. Ce mot me semble digne de résumer la vie de l'ami que nous pleurons et la gloire de l'écrivain qui survivra.

CH. POTVIN.

[1] *L'étude de la nature*, 3e partie, § 12-16.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LES MEININGEN

Le théâtre de Meiningen à Bruxelles! Après l'opéra de Wagner, qui emploie les mêmes moyens d'illusion, place le public dans la pénombre, soumet les plus grands rôles à l'ensemble, etc.; après les troupes italiennes qui, avec Rossi ou Salvini, jouent aussi Shakespeare; après le Théâtre-libre qui s'essaye, par d'autres procédés, à la vérité psychologique, quelle bonne fortune pour tous ceux dont l'horizon intellectuel ne se borne pas aux boulevards parisiens, et quelle occasion de se familiariser avec le génie dramatique dans la diversité de ses interprétations! Les conditions étaient favorables : les chefs-d'œuvre annoncés représentent sans conteste le théâtre anglais et allemand, comme Racine, Corneille et Molière, la France; Lope de Véga, Caldéron et Tirso, l'Espagne, et nous n'en sommes plus à traiter Lope de fou, Shakespeare de Gilles, Molière d'histrion, les tragédies de bottes éculées. De même pour l'exécution : comme, pour la France, la Comédie-française, le théâtre de Meiningen est assez le type de la perfection aux yeux de l'Allemagne pour en représenter devant l'Europe la conception scénique moderne, qui peut bien n'être pas notre idéal, qui risque peut-être de heurter nos habitudes trop françaises, mais dont l'originalité doit nous intéresser d'autant plus quelle s'imprégne davantage d'un esprit différent du nôtre.

C'était comme un voyage qu'on nous offrait de faire à travers le romantisme anglo-germain, et l'on gagne toujours à se mieux initier aux idées et aux mœurs d'autres pays.

Hosted by Google

A la condition, bien entendu, d'y apporter cette impartialité qui a un autre mot d'ordre que l'éternel et fastidieux *chez nous* des voyageurs vulgaires, et qui tient, au contraire, à admirer l'unité du génie humain dans les variétés marquan le génie des peuples. Libre à chacun, après cela, de préférer l'une ou l'autre école, l'une ou l'autre œuvre : affaire de tempérament! Mais le chauvinisme littéraire n'est plus tel qu'il n'y ait en France bien des gens qui placent Shakespeare au-dessus de tout : « Si Molière avait *cela*, dit Victor Hugo, il serait Shakespeare », et en Allemagne toute une littérature de moliéristes. Le cosmopolitisme ne consiste pas à faire abandon de soi-même, mais à comprendre les autres; sa raison d'être est de nous habituer à aimer le beau sous toutes ses faces, en replaçant les œuvres dans leur époque et leur pays et en les appréciant, non en juges et parties au nom d'un préjugé de race ou d'école, mais « en frères ». Le mot est de Herder, et ce qu'il a fait admettre pour l'antiquité hébraïque et asiatique, il semble bien qu'il n'y ait plus lieu de le prêcher en faveur de nos voisins d'outre-Rhin ou d'outre-Manche : nous ne sommes pas à ce point gens de clocher.

Une difficulté existait pourtant cette fois : il fallait connaître l'allemand. Or, d'après les derniers comptes, il y avait, en 1880, dans le pays 21,121 habitants ne parlant que l'allemand, 35,250 parlant le français et l'allemand et rien que 2,956 parlant le flamand et l'allemand. Bruxelles y entrait pour 4,031 Allemands ne sachant que leur langue, 4,415 Wallons et 575 Flamands connaissant celle de Schiller. La part faite des fortunes médiocres et des classes occupées le soir, des illettrés et des indifférents, qui penserait que 59,000 personnes dans le pays et 9,000 dans Bruxelles, ne fourniraient pas un auditoire complet pour des représentations aussi variées ?

Selon mon sentiment, il y a une sorte de loyauté véritable à ne pas aller voir jouer des œuvres — des chefs-d'œuvre surtout — dans une langue ignorée. On a beau connaître la pièce en français ou en anglais, quel moyen de la goûter comme elle le mérite et de trouver plaisir à son interprétation si on n'en peut suivre les paroles? L'essentiel nous échappe

Hosted by Google

avec les détails du style et le débit des artistes, et la mise en scène aussi reste dans le vague. On n'est cependant pas un comparse de la claque; on se sent porté à s'impressionner et le goût ne s'abstient pas à notre gré. Sinon, autant vaudrait quitter la salle! On s'y trouve comme un homme à demi sourd devant une sonate; les coups de caisse ou de bugle comptent seuls; rien de ce qui fait la délicatesse, la grâce, la profondeur, la vie, ne nous parvient. Et de quoi ne se méfierait-on pas? Le droit de juger, on ne l'a point; du premier mot, on vous récuserait. En croire ses yeux est à peine sûr et le décor même, on se demande si on peut l'apprécier; peut-être y a-t-il dans la scène qu'il encadre un mot qui nous échappe et qui le caractérise à notre insu. Et ainsi sur tous les points, à moins d'y aller avec un parti pris d'admiration ou de dénigrement. Les moindres originalités peuvent nous paraître outre mesure étranges ou admirables, quand on les perçoit à travers une langue inconnue qui se place entre nous et l'œuvre comme un objectif dont le point de clarté nous manque. Allez donc, après cela, étudier les problèmes que ce théâtre soulève.

Ils sont intéressants pourtant, et, par bonheur, il n'est pas impossible de les aborder en dehors de toute compétence linguistique et en se récusant sur les points où elle est indispensable. Il suffit d'admettre, comme pour le Théâtre-Français, à Paris, la perfection scénique relative, au point de vue allemand, de la troupe de Meiningen — le peu que j'en sache ne s'y oppose point. Dès lors, les questions restent entières, restreintes aux seules conditions littéraires, dégagées de toute lutte d'école ou de pays :

> Ah! mon Dieu, laissons là ces comparaisons fades.

Toutes ces questions se disent d'un mot : la vérité d'interprétation.

Depuis la réforme introduite en France par Talma, qui osa paraître, bras et jambes nus, en toge romaine, on lui consacre, d'année en année, plus de soin. Décors, accessoires, costumes, jeu des acteurs, les directeurs et les artistes ne reculent devant rien, ni recherches historiques ou archéolo-

Hosted by Google

giques, ni études de mœurs sur place, ni dépenses, ni inventions de machines. On a vu des acteurs acheter la défroque la plus hideuse d'un bohémien, et quel triomphe si on pouvait porter sur la scène l'épée courte de César ou un masque qui aurait servi à Néron ! Quand la pièce est nouvelle, l'auteur prend part à ce travail qu'il peut étendre à l'œuvre, et l'art se plie aux effets du machiniste, au hasard des choses de couleur locale que l'on découvre. Mais que de fois un acteur, se sentant gêné d'une scène ou d'un mot qui lui semblent détonner dans son rôle et l'empêchent de s'identifier à son personnage, en discute avec l'écrivain, lequel, s'il y a lieu, transforme la scène, remplace le mot, accepte celui de l'artiste : « Voyons, que diriez-vous? » On a vu ainsi des rôles de femme devenir des rôles d'homme à la répétition. M. Dumas fils avait prié une actrice de talent de créer dans *les Danichefs* un rôle marqué; on répéta, mais les remaniements furent tels qu'elle dut y renoncer : on l'avait vieillie de vingt ans et changée en duègne.

Si nombreuses que soient les répétitions, — celles du *Louis XI* de C. de Lavigne, durèrent tout un an, — si radicales que soient les transformations, — l'*Auberge des Adrets* avait été admise comme drame sérieux; petit à petit, l'acteur principal tourna son rôle au comique, puis au grotesque; après les premiers étonnements, les auteurs se rendirent et c'est ainsi que Frédéric Lemaître créa le type de Robert-Macaire, — quoi que l'on ait fait, rien n'est certain encore. La première représentation seule compte, elle est là qui attend tout le monde pour changer tous les plans, dérouter toutes les prévisions. L'heure des coupures sonne alors, si ce n'est le glas d'un échec. Même après le succès, on se remet de nouveau à l'œuvre. M. Émile Augier n'a-t-il pas, après cinquante représentations, remanié toute une comédie en vers? On peut comparer les deux versions de l'*Aventurière* faites à plusieurs années de distance.

Quand l'auteur est mort et l'œuvre consacrée, on y touche encore. L'acteur Garrick a été jusqu'à inventer un nouveau dénouement à *Roméo et Juliette*. La première scène d'*Othello* se supprime au théâtre anglais, ainsi que tout le rôle de

Hosted by Google

Bianca, comme celui de l'Infante du *Cid*. La division en actes des tableaux de Shakespeare est chose admise, et, à en juger par une scène du *Marchand de Venise* interposée, on ne veut pas avoir plus de scrupules à Meiningen qu'à Covent-Garden ou à Drury-Lane.

Une fois le texte fixé, un nouveau travail, le grand travail, apparaît. Chaque tableau, chaque scène, chaque rôle doit être mis au point, et la tradition de l'auteur n'y suffit pas longtemps. C'est en cela, bien plus que dans le matériel tout entier, que s'exercent la science des directeurs, l'art de la mise en scène, l'intelligence ou le génie des artistes.

Pour cela, avant tout — chose plus difficile qu'on ne pense, — il faut comprendre l'œuvre.

Somme toute, la représentation a pu pendant des siècles se passer du reste et les chefs-d'œuvre ne s'en sont pas plus mal trouvés. A Naples, au théâtre San-Carlo, quand le fond de la scène doit représenter la mer, un rideau de fond se lève sur le golfe, tableau splendide! mais là même, le cadre de cette mer n'en est pas moins en carton. On a beau faire, le matériel de l'œuvre ne sera jamais qu'une représentation artificielle s'appropriant aux conditions d'optique de la scène.

L'acoustique particulière à la scène a les mêmes exigences. Une anecdote qui vient de Meiningen en montre aussi les limites infranchissables. On raconte qu'étant jeune, l'empereur actuel se passionna pour les représentations de cette troupe, à Berlin. Dans son enthousiasme, il s'imagina que les fanfares militaires augmenteraient la beauté d'une scène de la *Pucelle d'Orléans*. Le directeur, respectueux, ne pouvait manquer l'occasion de montrer les trente trompettes d'argent de la garde impériale. Pour la pompe de l'histoire, ce ne serait certes pas trop. Pour le public, ce fut un assourdissement. L'effet n'eût été possible qu'en doublant l'espace, qu'en agrandissant d'autant les décors, le cortège, la foule ; mais alors, comment la voix eût-elle porté? Dans la réalité de ces cérémonies, il n'est pas un spectateur sur dix qui comprenne mot des discours prononcés, des conversations échangées. Mais est-ce pour le vent que le poète a écrit? A la scène, on doit tout entendre. Faudrait-il en revenir aux masques-porte-voix de

Hosted by Google

l'antiquité, bien autrement conventionnels qu'un orchestre réduit à l'acoustique du théâtre.

A chaque pièce, la troupe allemande aurait pu s'exposer à la leçon des trompettes impériales. C'est une hérésie de croire qu'il y a une autre vérité que celle relative aux conditions de la scène. On sait cela à Meiningen comme à Paris.

C'est bien plutôt à l'art qu'il appartient de sauver les difficultés. Au cours de l'étude du *Moïse* de Rossini, on s'inquiéta de l'effet que produirait le passage de la mer Rouge. La veille de la représentation, il n'y eut qu'un cri : cette scène tuera l'acte, et peut-être la pièce, sous le rire. — Faites-moi là un chœur, dit le musicien éveillé en sursaut par le librettiste aux abois. Le lendemain, le danger était conjuré. La mise en scène put être ce qu'elle pouvait; transporté, ému, impatient d'applaudir le superbe « chœur de Moïse », le public avait mieux à faire que de braquer la lorgnette sur un truc de machiniste.

De plus graves problèmes s'imposent donc à ces groupes d'hommes intelligents qui s'occupent d'interpréter de grandes œuvres. Ce qu'on sait mieux à Meiningen qu'à Paris, — tout le monde en convient, — c'est que chaque rôle, grand ou petit, doit se soumettre à l'ensemble. Cette discipline, sans laquelle il n'y aurait pas d'orchestre possible, on croit souvent encore pouvoir s'en passer au théâtre. C'est une erreur grave. Si grands qu'ils soient, il ne doit pas être permis aux artistes de Meiningen de jouer leur répertoire sans l'ensemble de la troupe. Au premier succès, au contraire, les Rachel, les Sarah Bernhardt, les Coquelin, vingt autres, n'ont rien de plus pressé que de se faire entendre partout avec une troupe improvisée. Qu'importe à une étoile? Elle n'en brille que mieux sans doute dans ces ténèbres où le reste de l'œuvre se traîne. A ce compte cependant, nous aurions perdu bien des occasions de voir de grands artistes, d'admirer de grandes œuvres, et mieux vaut peut-être, pour le public, d'avoir pu comprendre le génie de Racine à travers le génie de Rachel, si mal secondée qu'elle fût, que de ne connaître celui qu'on appelait alors un polisson que par des analyses de collège. Des milliers, on peut dire des millions de spectateurs, dans les

Hosted by Google

deux mondes, en seraient là sans ces infractions aux exigences de l'art. N'importe pourtant, — il n'y a qu'une voix, — les Meiningen ont raison, cent fois raison, en tous points raison, et gare désormais aux comparses qui gâcheront un chef-d'œuvre à côté d'un grand acteur de passage !

Ils ont raison encore lorsque ces conditions d'ensemble sont imposées à chaque rôle. Que de fois un grand acteur, ne pensant qu'à lui, maître de son théâtre, ne supporte pas de rôles brillants à côté du sien, en exige même de l'auteur la suppression, au détriment de l'œuvre qu'on lui offre, ou, dans une œuvre ancienne, ne tolère pas qu'un autre artiste compte. Pour obtenir un applaudissement, pour empêcher qu'un camarade en obtienne, on foulerait tout au pied : la situation, l'idée du poète, l'harmonie d'un chef-d'œuvre. Qu'est-ce que cela fait à des cabotins de génie? On rapporte à ce sujet des traits qui sont vraiment scandaleux. J'ai connu un artiste distingué, qui avait créé un genre nouveau de fêtes dramatiques; jeune, il avait quitté la Comédie-Française pour ne pas céder à cet écrasement de son rôle. Rachel, jouant dans *Bajazet*, lui avait d'abord préparé sa réplique en lui jetant en face, comme elle le devait, les derniers vers d'une tirade; il riposta à propos, comme l'exigeait le rôle, et fut applaudi. Jamais depuis, on ne put obtenir de l'actrice qu'elle lui rendît l'occasion de produire l'effet voulu par l'auteur. Elle détournait la tête, lui coupait net sa réplique, et le public, au lieu d'applaudir, était dérouté. L'acteur, obscur mais fier, s'arrêta court alors, résista, refusa de subir cette tyrannie. Il dut quitter le théâtre où régnait la grande tragédienne. A Meiningen, il eût gagné son procès, le procès de l'art. C'est ainsi qu'on en arrive, à Paris, à se faire faire des pièces entières pour soi seul. Mais, de mémoire d'homme, il ne reste pas une de ces exhibitions d'étoile au répertoire durable d'une littérature.

D'autres questions d'ordre général sont aussi en cause.

Est-ce, par exemple, à la vérité historique telle que les études nouvelles la reconstituent de mieux en mieux chaque jour, qu'il faut adapter l'exécution, ou seulement à la manière dont l'auteur a senti l'histoire et l'a introduite dans son sujet?

Hosted by Google

Pour qui comprend les conditions de la scène, il n'y a pas à hésiter : la justesse de ton de l'œuvre en dépend. A vouloir trop bien faire, on risque que l'histoire exacte fasse ressortir davantage les anachronismes de la pièce et jure avec l'esprit qui l'anime. J'aime à penser que les artistes allemands ont évité de paraître donner, au vu et au su du public, des leçons à Shakespeare sur l'archéologie dans *Jules César*, ou à Schiller sur la foi naïve du moyen âge dans la *Pucelle d'Orléans*. Le beau triomphe vraiment de remplacer l'horloge par un clepsydre, quand Cassius dit : « Elle a sonné trois coups ! » Mais corrigez donc aussi tout le dénouement de *Jeanne d'Arc*, si contraire aux faits et à l'esprit de l'histoire ! Équilibrer ce double intérêt, rien de mieux quand on le peut ; mais ne pas sacrifier l'histoire à la poésie, ni surtout l'âme d'une œuvre à la matière de l'histoire, voilà ce qui a dû être leur principale préoccupation. Je dirais volontiers : ménager l'optique historique de l'œuvre. Il y a en Allemagne des hommes qui connaissent l'esprit des époques et qui n'oublient pas pour cela ce qui est à respecter des poètes. Mais quelle étude profonde cela ne suppose-t-il pas quand on veut faire au théâtre autre chose que du métier !

La vérité des caractères importe davantage, car elle fait partie intégrante de chaque œuvre, de chaque genre, de chaque rôle. Le *Marchand de Venise* peut nous servir ici. A en croire de brillantes pages de François Hugo, Shakespeare aurait glissé dans cette comédie une protestation indirecte contre la persécution des juifs. L'opinion commune va plutôt au contraire. Dans la langue vulgaire, Shylock, comme Tartufe ou Turcaret, est un type odieux, le type du juif avare, haineux et cruel. Le plus sûr est entre les deux extrêmes. Shakespeare était un homme de la Renaissance, il lisait Plutarque, il adorait Montaigne : il a dû éviter l'excès où, avant d'écrire *Faust*, le jeune Marlowe était tombé dans le *Juif de Malte*, et il n'a pu exploiter de gaîté de cœur des préjugés cruels, des sentiments inhumains. Shakespeare, directeur, auteur, acteur, était aussi un dramaturge ; il avait conscience de la vérité des passions que l'art exige : il ne pouvait suivre aveuglément la légende sans expliquer les mobiles de ven-

Hosted by Google

geance du juif, sans les justifier, au moins à ses propres yeux. De là ses plaintes sur les persécutions de sa race, sur ses propres malheurs : les huées partout, l'insulte jetée à ses souffrances, l'enlèvement de sa fille, le mépris qu'on lui montre même en sollicitant de lui un emprunt :

ANTONIO : « Je serais bien capable de t'appeler encore chien, de cracher sur toi encore, de te chasser, du pied, de chez moi encore. »

De là ses sorties au nom de l'égalité des hommes :

« Un juif n'a-t-il pas des yeux? Un juif n'a-t-il pas des mains, des organes, des sens, des affections, des passions? »

Et au nom de l'humanité, contre l'esclavage :

« Vous avez parmi vous nombre d'esclaves, que vous employez comme vos ânes, vos chiens et vos mulets... »

Toute cette partie de l'œuvre est à la fois dans la philosophie du drame qui veut que les passions et les actions s'expliquent par les circonstances et les caractères, et dans la poétique du théâtre qui s'alimente de passions vivement senties et exprimées avec force.

Comme conséquence naturelle, Shakespeare a dû s'écarter des textes antérieurs en tout ce qu'ils avaient de cruel. Dans la légende, le juif n'avait pas de fille à venger et l'avocat en jupons le dépouillait pour son mari. Dans Shakespeare, Jessica est enlevée et les souffrances du père sont une raison de plus pour sa vengeance; mais Portia n'accepte rien pour l'ami qui a exposé sa vie en obligeant son fiancé : « Pour l'État, oui; pour Antonio, rien! » Dans Marlowe, Barrabas, chargé de tous les crimes, était jeté dans une cuve d'huile bouillante. Ici, on lui laisse la vie, et son échec, au lieu de prêter au plaisir féroce d'une exécution sur la scène, n'excite que le rire d'une déconvenue, dont un bouffon se raille.

La légende, cependant, avait ses droits. Ses effets dramatiques ne pouvaient être négligés par le dramaturge. Shylock mêle à ses indignations d'homme des idées de juif, et il s'obstine jusqu'à « l'acharnement de la cruauté ». Grâce lui est faite de la vie et de la moitié de ses biens : toute la clémence vraisemblablement possible alors; mais il est condamné à se faire chrétien, et sa fille a pris les devants par amour. Le

Hosted by Google

dernier acte n'est qu'un sextuor de roucoulements, où l'on oublie Shylock, libre et sauf, pour fêter ses victimes, sauvées aussi. Cette fin joyeuse ne serait guère possible si le jugement avait été poussé au tragique; mais quelque vives que soient les railleries du comique et les huées de la foule, le salut d'Antonio et le triomphe de l'humanité ne peuvent être interprétés de telle façon qu'on puisse craindre que cette représentation ait pu servir l'antisémitisme.

Naturellement, la manière de jouer la pièce dépend de la manière de la comprendre. Poussée trop loin, l'idée de Fr. Hugo ne tiendrait pas à la scène. Mais il faudrait bien plus forcer certaines nuances et en escamoter d'autres, pour arriver à l'autre extrême. La clef de voûte de la pièce est évidemment la scène du jugement. Certes, Shakespeare a tiré parti des passions du juif : Shylock plaide son droit, il aiguise son couteau, il se débat sous le plaidoyer de la clémence, il pousse des cris de joie quand on lui donne raison : « C'est Daniel! oui, un Daniel! » Mais toute la scène prépare une mystification qu'exploite le *gracioso* à sa manière. Le point le plus décisif, où la balance doit absolument pencher de l'un ou l'autre côté et fixer l'interprétation entière, c'est l'attitude du juif quand il est déjoué et confondu. Est-ce que ce banquier, dont la fille va épouser un gentilhomme vénitien et est déjà l'hôtesse du château de Portia, ce condamné qu'on laisse sortir, engagé seulement sur parole : « Envoyez chez moi l'acte », doit, devant sa défaite, tomber aux pieds des ennemis de sa race, se tordre sous les humiliations, ramper devant les railleries d'un valet? Accentuez l'écrasement et vous rentrez dans le moyen âge, qui a tant fait rire des tortures. Mais le moyen âge, c'est la légende, c'est Marlowe, ce sont les tirades du juif impossibles. (En effet, on ne les trouve pas ailleurs.) C'est Jessica enlevée, non épousée; c'est le juif dépouillé et brûlé : « Une potence gratis! » Le bouffon parodie ici les terreurs du passé autant qu'il raille les vaines violences du juif. Mais le doge, mais Basanio, mais Antonio, mais Portia en sont affranchis. Ils ont plaidé la clémence auprès du créancier, ils lui appliquent la clémence. Il y a donc là une nuance capitale à ménager; c'est d'elle que dépend tout l'esprit d'une pièce dont

Hosted by Google

Shakespeare n'a pu rompre l'équilibre. La complexité des caractères et des situations ne l'embarrassait point, mais il répugnait de toute la force de son sens dramatique à l'invraisemblance et aux contradictions qui tuent l'harmonie d'une œuvre. Le génie, comme la nature, propose à ses interprètes des énigmes, que la logique seule peut résoudre.

Et voyez la simplicité de cette fin de scène entre le doge et Shylock :

« Y consens-tu, juif? — J'y consens. — Clercs, dressez l'acte de donation (de ses biens à sa fille, après sa mort). — Je vous prie, laissez-moi partir, je ne me sens pas bien. Envoyez-moi l'acte, je le signerai. — Pars, mais tu signeras. — GRATIANO. Il y faut deux témoins. Si j'avais été juge, tu en aurais eu douze (jurés, comme dans les causes criminelles en Angleterre) pour te mener à la potence. (*Shylock sort.*) »

La troupe de Meiningen a-t-elle dépassé ici les bornes de la comédie? S'il en était ainsi, — comme il faut reconnaître qu'elle représente la perfection scénique en Allemagne, — cela ferait tout simplement supposer que, pour le moment, le milieu littéraire où son répertoire règne s'écarte de l'esprit de *Nathan le Sage*. Lessing aussi fut directeur de théâtre; eût-il interprété Shakespeare autrement? La grande école libérale qui, en Allemagne comme en Europe, perpétue l'esprit de la Renaissance est là pour en juger. Mais il serait bien intéressant de connaître le jeu des grands acteurs anglais [1].

J'ai observé, au Théâtre-Français même, une influence pareille du milieu. On a toujours pensé que Zaïre, c'était la passion irrésistible, innocente, dans un cœur de vierge chrétienne et dans un corps sain. Un jour, on a changé tout cela; Sarah Bernhardt substituait à l'éclosion d'un cœur pur une sorte d'étude pathologique des sens. Voltaire vivant, nul ne l'eût osé, n'eût pu y songer. Mais, dans un temps où l'art

[1] J'apprends que cette scène se joue à Londres avec les nuances que j'indique. Irving surtout, me dit-on, fait ressortir, à travers le dépit de Shylock, son mépris des sarcasmes et, sous l'odieux de ses projets, une certaine dignité de caractère.

Hosted by Google

est réputé une névrose de l'esprit, l'amour chaste pouvait bien devenir de l'hystérie. Et quel trait de génie, fait pour enlever les applaudissements d'un public préparé à cette transformation! Voltaire, un naïf, eût dit : profanation.

On voit combien — en dehors du matériel de l'œuvre — il faut d'études, diverses et profondes, pour donner ou garder quelque vérité à un théâtre.

Celui de Meiningen a sa légende, une gracieuse légende d'amour de jeune actrice respectée par le duc, suspectée pour ses assiduités chez elle, épousée pour sa jeunesse, sa beauté, son honneur, son talent. On dirait un conte de fées — avec dénoûment tragique, hélas! — quand on voit les jeunes époux oublier le trône pour un théâtre digne de Shakespeare et de Schiller, et ces amours du duc de Meiningen et d'Elen Franz donner une seconde vie à toute une lignée de chefs-d'œuvre.

L'Allemagne ainsi reste fidèle à ces belles traditions princières qui ouvrent Sans-souci aux encyclopédistes, font de Weimar la capitale d'une littérature avec Gœthe pour roi, donnent Bayreuth à Wagner et Meiningen à Shakespeare. Sans doute, la liberté s'accommoderait mieux de devoir ce couronnement du génie au goût du public; mais, en attendant que les peuples libres aient ces loisirs, c'est ainsi qu'on fait de grands peuples.

Après cela, parlerons-nous de nous-mêmes? Quelle étude pour de jeunes écrivains que de pouvoir s'exercer ainsi à la mise en scène de chefs-d'œuvre! Si le théâtre de Meiningen n'a pas donné l'essor à quelque génie, c'est qu'il se sert de traductions toutes faites. Le succès des Rossi, des Salvini, des Ristori n'a pas été étranger à la renaissance du théâtre italien, qui a déjà produit des œuvres et des poètes. Être autorisé à suivre les répétitions dans quelque grand théâtre, on ne peut guère l'espérer, tant ce travail est délicat et discret. Mais, dans un pays exclusivement livré au répertoire parisien, ce qu'Alfred de Vigny demandait aux scènes françaises, en 1839, de s'ouvrir « aux copies de Shakespeare, de Calderon, de Lope de Véga, de Gœthe, de Schiller », — « le noble Schiller, » dit V. Hugo, — serait plus utile qu'ailleurs. Racine et Molière, ni tout ce que la France est en droit d'attendre, dans

Hosted by Google

l'avenir, de son intarissable fécondité, n'y perdraient rien. Tout le monde y gagnerait ce que les chefs-d'œuvre prêtent toujours de grandeur morale à une littérature et de goût au public. Et quelle heureuse intervention des puissances étrangères contre tout ce qui ravale l'art dramatique aux frivolités de la mode et à ces adaptations de romans que le maître de cette école nous a appris à considérer comme de « vilaines actions », dont « on obtient des monstres à coup de hache »[1] ! Ce serait à la fois apprendre à être soi-même et à respecter son art, en s'affranchissant des imitations qui ne font qu'exagérer les défauts du modèle et des engouements qui abâtardissent les mœurs. Nul ne me contredira de ceux qui ont partagé le ravissement des deux mondes devant la résurrection de Corneille et de Racine sous le souffle de génie de Rachel, ou qui ont mieux compris Shakespeare avec les grands acteurs italiens ou la troupe de Meiningen. CH. POTVIN.

(1) Préface de *Thérèse Raquin*, théâtre d'Émile Zola, p. 3 et 4.

Yaga, par MARGUERITE PORADOSWSKA. Paris, Ollendorf, 1888. — Ce roman, qui a paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui a valu à l'auteur de nombreuses félicitations, est d'une dame connue des lecteurs de la *Revue de Belgique* par des traductions de romans polonais. Ici, il s'agit des mœurs des Ruthènes, qui sont mises en œuvre avec une vérité réelle, simple et forte, et le drame s'élève à la grandeur lorsque toute une famille de paysans, indignée de l'opposition systématique que le pasteur de l'endroit fait, par vengeance, au mariage de l'héroïne, décide, avec une gravité patriarcale qui émeut et qui impose, que l'on se passera de prêtre. Le sujet lui-même est plein d'intérêt et l'on admire la maturité d'observation et la puissance à rendre les mœurs observées qui caractérisent ce livre, qui sera un succès.

Hosted by Google

ESSAIS ET NOTICES

USAGES FUNÈBRES

S'il est des usages, dans la société civilisée, dont la signification s'est perdue ou oubliée, ce sont les usages funèbres. Peu à peu ils sont devenus de simples règles de convenance, qu'on doit suivre pour paraître un homme « bien élevé », mais dont on ne se demande jamais le pourquoi, qu'on ne trouverait pas, du reste, dans la plupart des cas. Sur quelques-uns de ces usages, le Dr James G. Frazer, de Trinity College, Cambridge, vient d'attirer l'attention dans un travail dont la considération qui précède fait déjà comprendre toute l'importance [1].

Il vient de mettre en lumière l'origine de quelques-uns de nos usages, par une comparaison savante et nourrie de faits, avec les mœurs des peuples sauvages. Le professeur Wilken de Leide compléta cette étude pour les pleuples de l'archipel indien, dont il a plus particulièrement approfondi l'ethnographie [2].

Il est vraiment remarquable combien de survivances d'un état primitif nous rencontrons ici. Nous nous figurons volontiers que toutes les pratiques que nous exerçons à l'égard ou en souvenir des morts, trouvent leur source dans l'affection que nous avons pour eux. Ce sentiment s'y est peut-être joint dans nos temps modernes, mais il n'est pas douteux que nous n'agissions simple-

[1] J.-G. Frazer, *On some burial Customs as illustrative of the primitive Theory of the Soul* (*Journal of the Anthropological Institute.* Août 1885).

[2] Dr G.-A. Wilken, *Ueber das Haaropfer und einige andere Trauergebräuche bei den Völkern Indonesien's.* (*Revue coloniale internationale,* octobre 1886, mai 1887.) Amsterdam, J.-H. de Bussy.

Hosted by Google

ment par *habitude*. Ces pratiques se sont transmises presque invariables de génération en génération, et cette prétendue affection de notre société actuelle n'a pas fait naître un seul usage qui se soit ajouté aux anciens. Ceux-ci, nous les retrouvons presque identiques dans des civilisations plus primitives, où leur signification est plus transparente.

La *peur* qu'on avait des morts a toujours engendré bien plus de pratiques funèbres que l'affection qu'on conservait pour eux. Tous les usages qui se sont perpétués jusqu'à nous sont ou rappellent des moyens destinés à *éloigner* les esprits qu'on redoutait.

Une idée familière aux peuples primitifs, c'est que l'esprit a pour séjour favori l'endroit où il a vécu. On cherche donc à empêcher qu'il ne retrouve le lieu, qui doit continuer à servir de demeure aux survivants. Chez beaucoup de peuplades, on quitte le lieu où quelqu'un est mort, ou bien, pour éviter des déménagements trop fréquents, on transporte le malade, sur le point de rendre le dernier soupir, dans un endroit écarté, pour y mourir. Dans certains pays, on a recours à des ruses : dans quelques parties de la Prusse, on met une hache ou une serrure sur le seuil, ou on suspend un couteau au-dessus de la porte. Il est probable que notre pratique de baisser les stores et de fermer les volets dans une maison où il y a un mort, avait primitivement pour but de mettre le mort dans l'impossibilité de rentrer dans la maison.

Il y a encore d'autres moyens pour dérouter l'esprit. L'homme sauvage donne à l'âme du mort la simplicité qui le caractérise lui-même. C'est ainsi qu'il croit qu'un esprit ne peut retrouver que le chemin qu'il a déjà fait : *il ne peut donc rentrer dans la maison que par où il en est sorti*. Beaucoup de peuples font sortir leurs morts par la fenêtre, qu'on tient soigneusement fermée après. Dans l'antiquité germanique et scandinave, nous voyons pratiquer dans le mur une ouverture tout exprès pour faire sortir les morts. Bien tard encore au moyen âge, les criminels étaient passés sous le seuil.

Ailleurs il existe d'autres moyens, basés sur les mêmes idées

Hosted by Google

primitives : quelquefois on fait trois fois le tour de la chambre, avec le mort, au galop, uniquement pour l'effrayer. Chez les Romains, on enterrait souvent la nuit : c'était pour dérouter l'esprit. Pour qu'il ne retrouve pas son chemin, on transporte le mort hors de la maison les pieds en avant, chose que l'on observe, paraît-il, encore dans nos campagnes; on lui ferme les yeux pour le même motif, et pour qu'il quitte sa tombe d'autant plus difficilement, on met de lourdes pierres au dessus; de là nos *pierres tumulaires.*

A l'occasion d'un décès, certains peuples font un vacarme extraordinaire, au moyen de coups de feu, de gongs, etc.; d'autres observent un profond silence à l'intérieur de la maison. Les deux pratiques s'expliquent : c'est une croyance générale que le bruit effraye les esprits; on essaye ainsi de les chasser. Cette coutume a donné naissance à nos *cloches*, qui ont, comme on sait, le pouvoir d'éloigner les esprits; les cloches baptisées bien entendu. Mais j'aurai l'occasion de revenir sur ce point.

Les cloches sont encore régulièrement sonnées lors d'un décès. Cette pratique semblerait en contradiction avec l'usage qu'ont certains peuples d'observer un silence profond. Si le premier de ces moyens est destiné à faire peur aux esprits, le second servira à leur donner le change, à leur faire croire qu'ils se trouvent dans un lieu inhabité. Chez nous encore, ne parle-t-on pas tout bas et ne défend-on pas tout bruit dans une maison où il y a un mort? Il est peu probable que cette habitude soit dictée seulement par la douleur et par la bienséance.

De diverses façons, on cherchait à se protéger contre l'esprit; ce sont surtout les plus proches parents qui sont particulièrement exposés à son action. C'est ainsi que les peuples primitifs s'enferment et qu'à nous-mêmes il nous est défendu, par un usage qui est devenu une loi de convenance, de nous montrer dans les rues lors d'un décès d'un membre de la famille habitant la même maison.

Les habits de deuil ont une origine semblable : ils trouvent leur source dans le désir de l'homme de se rendre méconnais-

Hosted by Google

sable aux esprits en changeant son aspect extérieur. Les sauvages se peignent ou se tatouent le corps, surtout en noir; de là notre *couleur de deuil*. Beaucoup de peuples connaissent des habits de deuil qui sont alors en opposition directe avec la mise habituelle. Le plus souvent, les femmes mettent un morceau d'étoffe qui vient jusqu'aux yeux, couvre la tête et pend librement sur le dos. Qui ne reconnaîtra dans cette pratique l'usage que les femmes ont, dans tout l'ouest de l'Europe, de mettre un *voile* pour des morts qui commandent « le grand deuil » ?

Un moyen employé pour éloigner l'esprit, c'est la barrière de l'eau. Les peuples sauvages, revenant de l'enterrement, traversent une eau ou vont se baigner, ou se lavent simplement les mains, afin de se protéger contre l'action des esprits. L'esprit, dans leur idée, sera arrêté par l'eau. C'est pourquoi dans nos légendes, quand on *bannit* un esprit (la chose est encore pratiquée par nos prêtres), c'est toujours « sur » ou « au delà de la mer ». Une légende du Limbourg raconte comment un fantôme, qui se montrait près de Genck, fut banni pour quatre-vingt-dix-neuf ans sur un *weier* ou étang voisin. Chaque fois que l'on coupe un des roseaux qui croissent dans cette flaque d'eau, on peut entendre l'esprit gémir. L'eau comme moyen préservateur des esprits est, du reste, une croyance universelle : le *baptême*, par lequel les chrétiens arrachent leurs enfants au pouvoir du diable, est un exemple qui nous est familier. Je rappellerai encore les cloches qui, baptisées, chassent les esprits; non baptisées, elles sont enlevées par eux.

On sait que, d'après la conception des sauvages, la vie après la mort n'est que la continuation de la vie sur terre. Les morts là-bas ont les mêmes besoins que les vivants ici, et c'est au survivant d'y pourvoir. C'est pourquoi on dépose dans son cercueil ou dans sa tombe tout ce qu'on suppose lui être nécessaire; des vêtements, des armes, pour qu'il puisse se vêtir et se défendre; on immolait anciennement des victimes humaines, pour qu'il ne lui manquât pas de domestiques; on sacrifiait son cheval; on lui donnait, pour son dernier voyage, une foule de choses pour qu'il pût passer ses

Hosted by Google

jours à l'abri du besoin. Telle est l'origine du *repas funèbre*, qui est encore très fréquemment une *fête* funèbre par l'abondance des sacrifices qu'on y apporte. La fête est célébrée avec l'éclat que comporte le rang du mort. C'était généralement cette cérémonie qui mettait fin au deuil. Le repas funèbre doit être considéré comme un sacrifice offert à l'*âme* du mort. Celle-ci profitait, d'après la conception primitive, de l'*âme* des objets offerts; quoi qu'on fasse des objets matériels, leur âme rejoint l'âme du mort. C'est ainsi que nous retrouvons chez tous les peuples des repas en commun près des tombes de leurs morts. Dans notre société aussi, le repas funèbre s'est continué. Charlemagne dut sévir contre le luxe avec lequel ces fêtes étaient célébrées et, de nos jours encore, il n'est pas rare, surtout dans nos campagnes flamandes, que tout le village soit régalé lors du décès d'un habitant aisé ou d'un certain rang.

Comme c'est cette fête qui termine le deuil, celui-ci dure parfois fort longtemps; chez la plupart des peuples, il y a cependant une *durée fixe*, mais c'est là une transaction avec le mort : il est consulté par un *devin* qui accorde ou refuse, et qui n'accorde qu'à la condition qu'on donnera bientôt la fête destinée à apaiser l'ombre du mort.

Chez certains peuples, le deuil de la femme pour son mari ne finit jamais : une elle était avec lui pendant sa vie, une elle reste avec lui après sa mort. Le mariage de la veuve est un objet général de dépréciation; chez les Germains, d'après Tacite, la chose était défendue et chez beaucoup de peuples encore actuellement. L'Église la proscrivait pendant longtemps. Chez les Hindous, la veuve a la faculté de se sacrifier sur le bûcher où se trouvent les restes de son mari; elle croit ainsi hâter sa destinée : elle a vécu avec son mari de son vivant, dans la vie future ils doivent également s'appartenir.

L'esprit du mort paraît donc avoir un certain pouvoir sur la femme; même dans notre civilisation, le mépris dont on accablait la veuve qui se remariait n'est pas complètement effacé. Quelquefois, notamment en France, on lui donne un *charivari*. Wilken

Hosted by Google

suggère l'idée que ce bruit pourrait bien avoir pour but, comme nous avons vu plus haut, de *chasser* l'esprit. Chez certains peuples, la veuve sacrifie une phalange de doigt; c'est un sacrifice partiel, simulant le sacrifice entier, *pars pro toto*.

On considère généralement que le délai légal de douze mois imposé aux veuves avant qu'il leur soit permis de se remarier, et qui existait déjà chez les Romains, est basé sur une mesure de précaution : on voulait ainsi éviter la *confusio sanguinis*. A ce propos, Wilken rappelle le *matriarchat*, qui a laissé des traces chez beaucoup de peuples civilisés; le mari était le *maître* de l'enfant de la femme qui lui appartenait. L'autorité du père de famille ne s'appuyait pas sur les liens du sang qui existaient entre le père et ses enfants, mais sur la possession que celui-ci avait sur la mère. Les livres de droit hindous expriment cette idée d'une manière crue, mais très claire, en disant que « celui qui possède la vache, possède aussi le veau ».

Les deux essais dont je viens de résumer les conclusions laissent entrevoir les résultats féconds que l'étude de l'ethnographie comparée pourra donner au point de vue de l'histoire de notre civilisation. Ils confirment une fois de plus cette grande loi qui régit la nature entière, par laquelle une époque n'est jamais qu'une continuation de la précédente et par laquelle notre évolution se rattache étroitement à celle des races primitives.

AUG. GITTÉE.

Hosted by Google

COMMENT ON PEUT DÉFINIR VICTOR HUGO

Trois ans se sont écoulés depuis la mort de Victor Hugo, et l'on possède peut-être maintenant la perspective nécessaire pour essayer de noter, non pas des remarques cent fois faites sur les qualités ou les défauts de l'œuvre du poète, mais une définition de sa personnalité littéraire. Depuis le moment où Chateaubriand l'appela : Enfant sublime, depuis l'instant où Gustave Planche le censura, un double courant d'admiration poussée à l'extase et de critique poussée au dénigrement se manifesta à l'apparition de chacune des productions de Hugo, le premier plus abondant que le second. Le poète vieilli fut exalté par des louanges où ne manquaient ni la banalité ni le parti pris politique, et à sa mort, ce fut une rumeur d'apothéose. Certains esprits, à la vérité, essayèrent alors de formuler un jugement où l'éloge légitime n'empêchât point les réserves nécessaires du critique; mais la plupart des publicistes ne mirent aucune restriction à l'expression d'une admiration sans bornes, traduite, par une sorte de suggestion littéraire, dans un style cousin de celui du poète. Pour l'un, Victor Hugo était à la fois « la personnification la plus haute et la plus vivante de l'esprit français » ; pour un autre, « il avait identifié son époque avec plus de puissance que Voltaire la sienne » ; pour un troisième, il était « non seulement illustre poète, mais puissant philosophe ». Au jour des funérailles, je pus entendre sous l'Arc-de-Triomphe tel orateur, M. Le Royer, saluer Victor Hugo « le grand » ;

Hosted by Google

tel autre, M. Goblet, rendre hommage « au précurseur du règne de la justice et de l'humanité ». Deux ans plus tard, M. Leconte de Lisle proclame, devant l'Académie, l'auteur de la *Légende des siècles :* un être de la race désormais éteinte sans doute des génies universels.

D'autre part, M. Nisard, avant le milieu de la carrière poétique de Hugo, le considéra comme un poète de décadence ; Sainte-Beuve, d'abord romantique, se tourna si bien contre son ancien maître, qu'il écrivit un jour dans ses notes privées : « Baudelaire appelle Hugo *un âne*, et je comprends, et je finis par entrer dans les idées de mon jeune ami » ; M. Taine trouve son vers « épileptique » et « folles » sa prose et sa poésie ; M. Zola le qualifie : « poète tournant au gâtisme humanitaire », et des critiques contemporains, MM. Lemaître et Faguet, entre autres, le descendent du haut piédestal où l'admiration de deux générations l'avait porté.

A qui se fier? A ceux qui grandissent le poète ou à ceux qui le diminuent? Ni aux uns, ni aux autres. L'éloge comme le blâme ont été excessifs à l'égard de Hugo. Pour lui comme pour tout écrivain discuté, comme pour toute chose, la vérité est entre les extrêmes. Hugo ne fut ni la personnification de l'esprit français, ni l'incarnation du dix-neuvième siècle ; il ne fut ni un philosophe, ni un poète de décadence. *Il fut un artiste au génie excessif et au tempérament bourgeois.*

I

Tout d'abord, il n'est pas le type suprême de l'esprit français. Il est autre chose, plus et moins. Il est un poète qui exprime des idées germaniques dans une forme latine et de cette opposition découlent sa grandeur originale et ses inégalités.

L'esprit français, tel qu'on peut le dégager des œuvres de Malherbe, de Molière, de Racine, de Voltaire, est un esprit mesuré et ordonnateur, peu poétique et d'autant plus précis, visant à la simplicité, exposant les idées d'une façon analy-

Hosted by Google

tique et successive. Les développements du *Discours de la Méthode* comme *Manon Lescaut*, les *Jeux de l'amour et du hasard* comme l'*Ingénu*, les productions les plus diverses de la littérature française contiennent ces caractères d'où résultent parfois des défauts de composition : l'ordre devenant symétrie, la simplicité aboutissant à la monotonie. En face de cet esprit, et en opposition avec lui, se trouve l'esprit allemand, dont la principale faculté est la découverte et la compréhension des idées générales. Il synthétise comme l'autre analyse ; il est aussi complexe que l'autre est simple ; il est moins ordonné et plus divinateur ; il est poétique et, partant, rêveur ; il a aussi ses travers : la multitude des idées remuées à la fois formant un mélange confus, l'hypothèse employée dégénérant en intuition vague. Plus ou moins développés, ces traits se révèlent dans les spéculations philosophiques de Hegel et de Schelling comme dans *La Cloche*, de Schiller, dans la *Messiade* comme dans la plus haute production du génie allemand, *Faust*. A laquelle de ces deux formes d'esprit rattacher l'œuvre de Hugo? La réponse ne comporte aucune hésitation : à l'esprit germanique. Et il est inutile de rechercher à ce propos la trace des influences héréditaires, de reconnaître que Hugo est fils d'un père lorrain, donc mi-allemand. Il suffit de constater que le poète commença à penser et à écrire au moment où l'hégémonie du monde intellectuel passait à la forme d'esprit germanique, et qu'il devait subir les suggestions de celle-ci. Elle apportait, en effet, de nouvelles idées sur l'homme, l'art, la religion, la société, et faisait disparaître devant elle la forme d'esprit français des dix-septième et dix-huitième siècles, comme celle-ci avait, à son tour, supplanté la forme d'esprit de la renaissance italienne du seizième siècle. L'influence des idées germaniques sur les écrivains français, contemporains comme successeurs de Hugo, est indéniable. Lamartine, un des premiers, la subit, et sa nature rêveuse y était admirablement préparée, jusqu'à admirer Ossian, « cette plainte inarticulée du Nord ». Musset n'y échappa point à ses débuts ; la poésie de Leconte de Lisle repose entièrement sur deux idées nées

Hosted by Google

et examinées en Allemagne : l'une, que toutes les religions furent vraies à leur heure; l'autre, que les formes de la vie sont les moments d'une même force. Baudelaire fut imprégné des sentiments et de la forme de la poésie anglaise. Les intuitions poétiques de Michelet ont de la parenté avec celles de Carlyle. Edgar Quinet traduit Herder. L'exégèse allemande forme la base des œuvres de M. Renan. Hegel et les critiques, Gervinus, Hillebrand, d'autres, formulent isolément les idées que M. Taine systématise; par lui, ils influent sur l'école réaliste. L'école pessimiste, enfin, lit et traduit élégamment, avec des prédispositions personnelles, les maximes de Schopenhauer. La contagion est universelle. Comment Hugo aurait-il pu y échapper?

Les principaux caractères de l'esprit germanique sont visibles dans ses œuvres. Comme les Allemands, il voit les idées et les choses par masses, groupées en une vaste synthèse :

> Ainsi j'embrassais tout : et la terre, et Cybèle,
> La face antique auprès de la face nouvelle;
> Le passé, le présent; les vivants et les morts;
> Le genre humain complet comme au jour du remords.
> Tout parlait à la fois, tout se faisait comprendre,
> Le pélage d'Orphée et l'étrusque d'Evandre,
> Les ruines d'Irmensul, le sphinx égyptien,
> La voix du nouveau monde aussi vieux que l'ancien [1].

Il groupe en un ensemble rigoureux les diverses productions de la poésie et déclare dans la préface de Cromwell que « la poésie a trois âges, dont chacun correspond à une époque de la société : l'ode, l'épopée, le drame. Les temps primitifs sont lyriques, les temps antiques sont épiques, les temps modernes sont dramatiques ». Dans le même esprit de synthèse, il conçoit ses œuvres : *Les Burgraves*, *Les Misérables*, *Notre-Dame de Paris*, *La Légende des siècles* surtout : « Exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique; la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects, histoire, fable, philosophie, religion, science... ; faire

[1] *Feuilles d'automne*, XXIX.

Hosted by Google

apparaître, dans une sorte de miroir sombre et clair..., cette grande figure une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée : l'homme; voilà de quelle pensée, de quelle ambition, si l'on veut, est sortie la *Légende des siècles*. »

Comme les Allemands, Hugo rêve. Stendhal disait épigrammatiquement que sur un Allemand qui rêve, une feuille qui tombe et la chute d'un empire font la même impression. Pareillement, il suffit de la plus insignifiante circonstance pour plonger Hugo dans le songe. Il passe, un jour de fête, place de la Concorde et rêve aux destinées de Louis XVI et de Marie-Antoinette (*Rayons et Ombres*, XXV). Il entend une vieille femme murmurer, au guichet du Carrousel : « Un roi! j'en ai tant vu, des rois! » et il rêve au sort de la royauté en notre siècle (*Feuilles d'automne*, III). Partout et toujours, il sent,

> Couvercle soulevé par un flot écumant,
> S'entr'ouvrir *son* front plein de rêves [1].

Comme les Allemands, et bien plus que les Français, il anime la nature. Il salue, dans les *Contemplations*, les « arbres-prêtres », il leur donne la vie :

> Les vieux cèdres touffus, plus durs que le granit,
> Quand la fauvette en mai vient y faire son nid,
> Tressaillent dans leur force et leur hauteur superbe,
> Tout joyeux qu'un oiseau leur apporte un brin d'herbe [2].

Il fait parler, dans la *Légende des siècles*, le cèdre qui va couvrir de son ombre saint Jean à Pathmos. Il prend à témoin les étoiles, il cause avec les torrents, les fleurs, les monts (*Voix intérieures*, XXVIII). De là il tombe dans le défaut germanique, la confusion des idées, il échafaude des hypothèses, il chevauche dans l'infini. A ce point de vue, les pièces des *Contemplations* intitulées : *Magnitudo parvi* et *Ce que dit la bouche d'Ombre; Plein ciel* et *Vingtième siècle* dans la *Légende des siècles* sont caractéristiques entre bien d'autres.

[1] *Voix intérieures*, XX.
[2] *Châtiments*, Lux.

Hosted by Google

La pensée obscure y obscurcit l'expression et on peut leur appliquer la phrase qu'autre part Hugo a donnée comme épigraphe à l'une de ses compositions et qu'il a déterrée dans Gervasius Tilberiensis : *Obscuritate rerum verba sæpe obscurantur.*

Au contraire, le poète montre peu les qualités françaises d'analyse, de décomposition des idées, de mesure dans l'expression. Nul ne lui est supérieur quand il s'inspire d'un sujet net et bien circonscrit, quand il écrit des morceaux tels que la *Rose de l'infante* dans la *Légende des siècles*, le *Souvenir de la nuit du 4* dans les *Châtiments*, la magnifique pièce *Oceano Nox* dans les *Rayons et les Ombres*. Nul non plus ne lui est supérieur quand il se laisse aller à la simplicité, quand il compose ses petites poésies amoureuses, ses poèmes de l'enfance. Mais il persévère trop peu dans ces voies. Il se retourne vite.

.... Vers ce qui se meut dans une ombre éternelle [1].

Les tendances germaniques sont si manifestes dans l'esprit de Hugo, qu'on cherche en vain à le comparer à quelque écrivain français antérieur. Bossuet, qui a comme lui l'instinct du grandiose, les images colorées et qu'on a appelé un romantique du XVII^e^ siècle, ne rêve point. Il a la foi, il ne va pas au delà et son style réfléchit merveilleusement sa pensée robuste. Mais on peut trouver des traits communs entre Hugo et des écrivains de race germanique, Carlyle par exemple. Comme Hugo, Carlyle, le traducteur de *Wilhelm Meister*, l'historien de Frédéric II, est imprégné des idées allemandes. L'historien et le poète ont tous deux le cerveau porté vers les idées générales, vers le symbole. L'auteur de *Sartor resartus* pense que toutes les choses visibles sont des emblèmes, que l'État, la poésie, l'Église sont des symboles; l'auteur de l'*Ode à la Colonne* et de l'*Ode à l'Arc-de-Triomphe* personnifie dans ces deux monuments les événements de l'épopée napoléonienne. Tous deux sont enthousiasmés par

[1] *Rayons et ombres*, XXV.

Hosted by Google

les fortes personnalités, l'écrivain de *On Heroes* et le chantre de Napoléon Ier. Tous deux, ils ont la vision du passé, et quelques détails le font revivre à leurs yeux, Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, Carlyle dans *Past and Present*. L'un et l'autre ont une instinctive répulsion pour la netteté, la classification, pour le système classique, pour Voltaire : « Il n'y a pas une seule grande pensée dans ses trente-six volumes », dit Carlyle. Voltaire, « ce singe de génie chez l'homme en mission par le diable envoyé », a fait de son génie un frivole et funeste emploi [1], dit Hugo. Enfin, les deux écrivains ont traduit des idées allemandes dans des langues précises. La forme de Victor Hugo est en effet toute latine, tantôt nuancée, tantôt éclatante de couleur, toujours sonore ; il ne laisse pas la pensée du lecteur aller au delà du vers pour achever l'idée du poète, il l'exprime toute, différent en cela de Lamartine, de Musset.

Par là, il est profondément latin et l'on peut, en considérant l'opposition des idées de Hugo et de la forme dans laquelle il la manifeste, dire, s'il est permis de modifier un vers d'André Chénier, que l'auteur des *Contemplations*, « sur des pensers germains, a fait des vers français ». Au reste, Hugo avait parfaitement conscience de cette antithèse, et il le prouve dans la préface du recueil *Les Rayons et les Ombres* : « S'il admet, écrit-il, le vague et le demi-jour dans la pensée ; il les admet plus rarement dans l'expression..., il a toujours eu un goût vif pour la forme méridionale et précise... Toute son enfance, à lui poète, n'a été qu'une longue rêverie mêlée d'études exactes. »

Victor Hugo n'est pas non plus, comme on le dit communément, l'incarnation du siècle. Pour la clarté historique, on comprend les appellations de siècle de Léon X, de Louis XIV, personnages qui dominent un développement d'art et le symbolisent pour la postérité ; on comprend moins peut-être que le XVIIIe siècle soit le siècle de Voltaire, car celui-ci ne fut pas un souverain regardant de haut la lutte intellectuelle, ce fut

[1] *Littérature et philosophie mêlées.*

Hosted by Google

un combattant, et tout combattant a des tendances qui lui sont particulières. Toutefois, l'œuvre de Voltaire est si universelle, son influence si grande, qu'on ne peut trop contester le titre de siècle de Voltaire donné au temps qui a vu écrire, avec l'auteur de *Candide,* Montesquieu, Diderot et Rousseau. Mais on ne comprend plus du tout que le XIXe siècle puisse, devant la postérité, être appelé siècle de Victor Hugo. Le XIXe siècle est signalé par une multiplicité de tendances, une variété d'intelligences qui ne permettent point de le personnifier en un homme, si grand qu'il soit. Au reste, qu'est Hugo? Un poète, un admirable poète, mais seulement un poète; et dès lors, comment représenterait-il le mouvement scientifique et critique de notre époque, qui en constitue l'originalité et en fait la grandeur? Hugo n'est pas Gœthe; il n'aime guère la science, en artiste qu'il est. Il la chante à l'occasion, rarement et assez banalement, pour ne rien passer sous silence. Rien, chez lui, ne trahit la connaissance des théories de Darwin, de Comte, de Littré : ils sont hors de lui, il ne les connaît point. Il est vrai que, politiquement parlant, il a suivi l'évolution de la France : « jacobite » en 1820, démocrate en 1850; il est vrai qu'il a voulu jouer un rôle politique, incarner sous le second Empire l'idée de la démocratie, qu'il a lancé des manifestes lyriques et prononcé des discours de poète. Il n'en est pas moins ignorant du véritable sens des questions sociales et politiques. Il les considère en artiste et en prophète, et de son action en cette matière, je ne vois qu'un seul résultat, qu'un seul disciple : M. Félix Pyat, l'imitateur des écrits et discours politiques de Hugo. Ce n'est pas là, à coup sûr, l'aboutissement du mouvement social de ce temps, et l'on diminue, ce me semble, Hugo en tâchant d'en faire le symbole d'une époque dont il a ignoré bien des caractères importants.

Il n'est pas davantage un philosophe. J'entends qu'on ne peut extraire de son œuvre une doctrine nette et ferme. Gœthe disait : « Comme poète, je suis polythéiste, comme naturaliste, panthéiste, comme être moral, déiste, et j'ai besoin, pour exprimer mon sentiment, de toutes ces formes. »

Hosted by Google

Hugo pense de même. Sa métaphysique est très nébuleuse. Il croit à l'immortalité de l'âme, il croit à un Dieu, mais en a plusieurs conceptions. Tantôt c'est un Être indéterminé, l'univers entier avec ses biens et ses maux ; tantôt c'est un Dieu personnel, agissant, juste et bon. Ces deux idées de Dieu se mêlent constamment dans son œuvre. Il est déiste en telle pièce (XII) des *Feuilles d'automne*, il est panthéiste en telle autre (XXXVIII) du même recueil :

> C'est Dieu qui remplit tout. Le monde c'est son temple.
> Œuvre vivante, où tout lui parle et le contemple !
> Tout lui parle et le chante. Il est seul, il est un.

Il est panthéiste encore, et avec plus de netteté, dans le *Satyre* de la *Légende des siècles :*

> Il cria : L'avenir, tel que les cieux le font,
> C'est l'élargissement dans l'infini sans fond,
> C'est l'esprit pénétrant de toutes parts la chose !
> On mutile l'effet en limitant la cause ;
> . . . . . .
> Pourquoi mettre au-dessus de l'Être, des fantômes ?
> Les clartés, les éthers ne sont pas des royaumes.
> . . . . . .
> Place au rayonnement de l'âme universelle !
> . . . . . .
> Place à tout. Je suis Pan ; Jupiter ! à genoux.

Sa psychologie n'est pas plus précise. Il ne peut s'astreindre à démonter les rouages délicats de l'esprit, à démêler, dans la végétation de cette forêt obscure, l'âme, — comme dit Tourgueniev, — les fils qui relient une idée à une autre, l'enchevêtrement des pensées. Ses personnages se figent en une idée ; leurs raisonnements, leurs sentiments sortent de l'humanité. Comme leur créateur, ils ont l'idée fixe. Jean Valjean, Enjolras, Gilliatt, Triboulet, tous ses types de première ligne sont des pétrifications. Ce sont des simples, des êtres appartenant à quelque société primitive, non recouverte par l'épaisse couche des pensées que nous lègue l'hérédité. Ils vivent d'une vie extérieure, celle du poète dont ils sont les porte-parole plus ou moins mécaniques. En sorte que Hugo

Hosted by Google

en arrive, lui romantique, amoureux du pittoresque et de l'originalité, à créer des êtres-idées, des abstractions auxquelles il ne sait pas appliquer, comme Racine ou Molière, une fine psychologie. Avec le coup d'œil du génie, Gœthe avait bien vu ce défaut de Hugo lorsqu'il écrivait au musicien Zelter en 1831 : « Dans les personnages (de *Notre-Dame de Paris*), il n'y a absolument aucune apparence de vie naturelle. Ce sont, hommes et femmes, des marionnettes incapables de vivre ; elles ont des proportions habilement conçues, mais sur leur charpente de bois ou d'acier, ces poupées n'ont absolument que du rembourrage ; l'auteur les fait manœuvrer sans pitié, les tourne et les disloque dans les positions les plus bizarres, les torture, les fustige, déchire leur âme et leur corps, et met sans pitié en pièces et en morceaux ce qui, il est vrai, n'a aucune chair véritable. » Certes, Hugo n'a pas toujours créé des personnages aussi peu vivants que ceux de son grand roman, mais il a toujours manqué de cette méthode psychologique qui est le propre de l'esprit français et qui a vivifié Andromaque et Harpagon. Le poète des *Châtiments* est aussi peu psychologue que M. Zola.

Il n'est pas non plus moraliste, car sa morale, très élevée, très pure d'intentions, d'accord, n'est composée que d'intuitions plus ou moins nettes ; il prêche la justice, la fraternité, la charité, la pitié, mais sans appuyer ces ordres de la conscience sur une base psychologique. C'est une effusion de sentiment, une tendresse de poète, parfois une déclamation d'homme politique, ce n'est pas une déduction de la science de l'âme. Et l'on trouve toutes les tendances dans son œuvre, la morale philosophique et la morale chrétienne, et même le pessimisme :

> L'homme, fantôme errant, passe sans laisser même
> Son ombre sur le mur [1] !

Hugo n'a pas cherché à préciser, à concilier ses idées métaphysiques et morales, et sa vie n'en a été que plus heu-

[1] *Feuilles d'automne*, XIX.

Hosted by Google

reuse, car il n'a pas connu la lutte entre les idées religieuses et les découvertes scientifiques. Il a été au-dessus de ces conflits qui tourmentent le siècle, qui ont déchiré l'âme d'Amiel, qui ont fait dire à Alfred de Vigny : « La vie est un accident sombre entre deux sommeils infinis. » Hugo a eu de nobles croyances, qu'il a exprimées en artiste.

Il n'a pas été un poète de décadence, ainsi que l'a déclaré M. Nisard. Le mot du critique classique a eu une certaine fortune; il n'en est pas moins paradoxal. En premier lieu, toute décadence est relative, et M. Nisard considère comme décadents tous les écrivains qui s'éloignent de la littérature classique pure, tous ceux qui s'écartent des auteurs du siècle d'Auguste à Rome et du siècle de Louis XIV en France. Le point de vue est étroit, et M. Nisard, appliquant rigoureusement son idée, déclare que le XVIII^e^ siècle est une décadence. Et il le prouve en circonscrivant son étude aux genres qui ont été cultivés de préférence au XVII^e^ siècle. Le procédé vaut le point de vue. A ce compte, et facilement, on place Voltaire, auteur dramatique, sous Racine, Vauvenargues sous La Bruyère, Massillon sous Bossuet, Florian sous La Fontaine. A ce compte aussi, on peut appeler Victor Hugo décadent : il est certes inférieur comme dramatiste à Corneille et à Racine. Mais si nous voyons en Hugo le poète lyrique, — ce qu'il est vraiment, — ce n'est pas, j'imagine, par rapport à l'auteur de l'*Ode sur la prise de Namur* qu'il sera un mauvais poète. En second lieu, un grand poète est une des voix de son époque, il en subit toutes les influences; si son temps est un temps de décadence, il sera inférieur à ses devanciers; sinon, non. Comparer Hugo à un Lucain ou à un Juvénal est chose spécieuse mais non exacte. A la rigueur, la verbeuse éloquence de Lucain, les néologismes de Juvénal, la couleur des deux poètes font songer à Hugo, mais c'est là le petit côté de la question. Il en est un autre. Juvénal, comme Lucain, vit dans une société vieillie et épuisée, dont la classe moyenne a disparu, où les idées nouvelles n'affluent plus, où l'on vit sur le fonds des anciennes, ce qui produit surtout des rhéteurs et des sophistes, où la poésie lyrique se meurt de la mort des

Hosted by Google

grandes émotions personnelles et des grandes actions politiques, où les croyances les plus diverses, paganisme officiel, christianisme, panthéisme oriental, Kabbale, se mêlent dans la décomposition de Rome. On comprend dans cette décadence d'une race la décadence des poètes. Victor Hugo, au contraire, vit à une époque de renaissance, dans une société transformée par la Révolution, où la classe moyenne s'est fortement accrue, où les idées de 1789, les pensées de l'Allemagne et de l'Angleterre se répandent, où le catholicisme est restauré, où les émotions intimes font briller « le plus ardent soleil de poésie qui fut jamais » [1], où la littérature, la politique, l'art, la science multiplient les manifestations de leur activité. Le poète qui a tenu son rôle dans ce renouveau universel ne peut être traité de décadent pour certaines exagérations de forme. M. Nisard a mal compris Hugo, qui fut un des poètes d'un temps nouveau, ayant nécessairement des idées et une forme nouvelles, mais non inférieures par leur nouveauté même.

II

Il reste, après avoir vu ce que Victor Hugo n'est pas, à trouver ce qu'il est.

Il est, avant tout, un *artiste*. Il a, selon la définition, le génie d'un art : la poésie, et d'une espèce de poésie : la poésie lyrique. Au fond, ses divinations philosophiques, ses considérations politiques ne sont que des moyens pour faire une œuvre artistique, quoi qu'il dise. Dès le commencement de ses travaux, il se proclame le dévot de l'art, il proclame la haute mission de celui-ci, sa place idéale au-dessus des autres pensées humaines : « La poésie s'adresse à l'homme, à l'homme tout entier. A l'adolescent, elle parle de l'amour ; au père, de la famille ; au vieillard, du passé ; et, quoi qu'on fasse, quelles que soient les révolutions futures..., il y aura

[1] Taine.

Hosted by Google

toujours des enfants, des mères, des jeunes filles, des vieillards, des hommes enfin qui aimeront, qui se réjouiront, qui souffriront. C'est à eux que va la poésie... Le cœur humain est comme la terre : on peut semer, on peut planter, on peut bâtir ce qu'on veut à sa surface ; mais il n'en continuera pas moins à produire ses verdures, ses fleurs, ses fruits naturels..., il sera toujours le cœur humain : la base de l'art... Pour que l'art fût détruit, il faudrait donc commencer par détruire le cœur humain [1]. » Il possède la première qualité de l'artiste : la sensibilité. Celle-ci n'est pas douloureusement développée en Victor Hugo comme dans les Goncourt, elle ne fait pas de lui, comme des auteurs de *Madame Gervaisais*, un écorché moral, suivant leur expression. Elle est vive sans être aiguë. Le poète reçoit des impressions de toutes les choses, il les travaille et les transforme grâce à sa puissante personnalité. Au début des *Feuilles d'automne*, il indique la cause qui a déterminé en lui le don poétique :

> Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allume,
> Jette le vers d'airain qui bouillonne et qui fume
> Dans le rhythme profond, moule mystérieux
> D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans les cieux ;
> C'est que l'amour, la tombe, et la gloire, et la vie,
> L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie,
> Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
> Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
> Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
> Mit au centre de tout comme un écho sonore !

Il possède aussi le côté un peu féminin de l'artiste : la mobilité d'impressions. De même que Musset intercale des chansons, des contes, des compliments au milieu des tristesses et des amertumes du *Souvenir*, de l'*Espoir en Dieu*, des *Nuits*, Hugo entremêle dans ses œuvres tous les sentiments : la gaîté près de la colère, l'enthousiasme guerrier près de la douceur pastorale ; son esprit puissant se joue et ondoie à travers la diversité de ses pensées.

[1] Préface des *Feuilles d'automne*.

Hosted by Google

Il a encore de l'artiste le respect de la forme, la continuelle préoccupation de parfaire ses œuvres. Il rature, efface, recommence. Tels de ses manuscrits sont d'horribles brouillons. Et en cela il est bien différent de Lamartine, qui toujours composa trop vite et qui faisait consister la poésie dans l'improvisation. Même dans les instants où les sentiments exprimés par Hugo sont poignants, alors que nous comprendrions le cri autant que la phrase, il maîtrise sa pensée pour lui donner l'habit merveilleux de ses vers et il écrit les stances d'une plasticité merveilleuse intitulées : *A Villequier* et consacrées au souvenir de sa fille morte. Il est un manieur de vers extraordinaire, il les a tous employés, depuis le monosyllabique et le trisyllabique de certaines ballades jusqu'à l'alexandrin, auquel il a donné la vie et la couleur dont il manquait. Il les emploie tous à la fois dans une même pièce : *Les Djinns*, où il nous donne la sensation du mouvement croissant et décroissant avec une perfection d'expression que la lecture à haute voix peut seule faire complètement goûter. Sa rime est riche, pleine, sonore; sa phrase, ample et d'une cadence inimitable. Il la conduit, sans brisures, et du souffle le plus puissant, à travers des rhytmes variés. A cet égard, l'ode *A la Colonne*, où les vers de douze, de huit et de six syllabes alternent, est un exemple caractéristique. Il a atteint le plus haut point de perfection de forme dans la *Légende des siècles*, et entre autres dans la pièce intitulée : *Booz endormi*. Comme exécution, comme choix d'expressions, comme puissance d'effet, ces vers sont incomparables. Ils n'ont rien d'excessif, mais au contraire une simplicité majestueuse :

Le vieillard possédait des champs de blés et d'orge;
Il était, quoique riche, à la justice enclin;
Il n'avait pas de fange en l'eau de son moulin;
Il n'avait pas d'enfer dans le feu de sa forge.

Sa barbe était d'argent comme un ruisseau d'avril.
Sa gerbe n'était point avare ni haineuse;
Quand il voyait passer quelque pauvre glaneuse :
« Laissez tomber exprès des épis, disait-il.

Hosted by Google

Cet homme marchait pur loin des sentiers obliques,
Vêtu de probité candide et de lin blanc ;
Et, toujours du côté des pauvres ruisselant,
Ses sacs de grains semblaient des fontaines publiques....

Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait d'elle.
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle ;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle ;
Les anges y volaient sans doute obscurément,
Car on voyait passer dans la nuit, par moment,
Quelque chose de bleu qui paraissait une aile....

Gustave Flaubert, en grand artiste, ne pouvait se lasser d'admirer ces vers et surtout cette expression : « L'ombre était nuptiale ». On le comprend et l'on comprend aussi que Leconte de Lisle ait revendiqué pour Hugo, tout d'abord, le titre d'artiste accompli : « Victor Hugo, disait le 31 mars 1887, à l'Académie, le poète de *Çunacépa*, est avant tout et surtout un grand et sublime poète, c'est-à-dire un irréprochable artiste... Il a su transmuter la substance de tout en substance poétique, ce qui est la condition expresse et première de l'art. »

Victor Hugo est un *artiste de génie*, et il a de l'être génial le caractère principal : l'obsession de certaines idées que la masse des hommes, emportée dans le tourbillon de la vie, tourmentée par les influences contraires, ne peut former ni exprimer. Il pousse cela jusqu'à la monomanie. Au commencement de sa carrière, Napoléon l'obsède, il est toujours présent à sa pensée :

Toujours lui ! lui partout ! — ou brûlante ou glacée :
Son image sans cesse ébranle ma pensée
Il verse à mon esprit le souffle créateur.
. . . . . .
Toujours Napoléon, éblouissant et sombre
Sur le seuil du siècle est debout.
. . . . . .
Napoléon ! Soleil dont je suis le Memnon !

Hosted by Google

Il consacre au souvenir de l'empereur ses plus belles odes, il entre pour une grande part dans l'élaboration de la légende napoléonienne. Plus tard, au point de vue littéraire, c'est Shakespeare qui l'occupe, et au point de vue historique et politique, « ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur ».

Il y a des génies mesurés. Hugo n'est pas de ceux-là ; son génie est excessif, et pour lui, au reste, les deux termes se valent. Il énumère dans *William Shakespeare* les esprits qu'il admire complètement : Homère, Eschyle, Job, Isaïe, Ezéchiel, Lucrèce, Juvénal, Phidias, Tacite, Jean de Pathmos, Paul de Damas, Dante, Michel-Ange, Rabelais, Cervantes, Shakespeare, Rembrandt, Beethoven. Étrange énumération que celle de ces génies aimés de Hugo, liste trop courte ou trop longue, qui oublie Platon et admet Juvénal. Quoi qu'il en soit, Hugo se plaît en leur compagnie parce que « ces génies sont outrés ; cela tient à la quantité d'infini qu'ils ont en eux. En effet, ils ne sont pas circonscrits. Ils contiennent de l'ignoré ». L'excès pour le poète accompagne donc le génie. Il l'accompagne surtout en lui-même. Il faut remarquer, ceci dit en passant, que Hugo admire Rabelais, mais qu'il ne le proclame point le grand Français, comme il appelle Eschyle le grand Hellène, Juvénal le grand Romain, Shakespeare le grand Anglais, Beethoven le grand Allemand. Pour lui, il n'y avait pas encore de grand Français à son époque, ou du moins il ne nous en donne pas le nom. Nous ne le connaissons pas par le livre de Victor Hugo, mais lui le connaissait peut-être et nous le laisse deviner.

Hugo est *excessif* dans la conception de ses personnages hors de l'humanité ou au-dessus d'elle ; il est excessif lorsqu'il rêve et qu'il se perd dans la divagation poétique ; il est excessif dans l'expression de ses idées quand, au contraire de Musset, il les répète, les retourne et aboutit ainsi à de fastidieuses redites et à des énumérations fatigantes. Qu'on lise, par exemple : *Sagesse* (*Rayons et Ombres*) ou encore *Lazzara* (*Orientales*). Il est excessif lorsqu'il décrit, non pour sentir ou faire sentir, mais pour décrire :

Hosted by Google

Un sphinx de granit rose, un dieu de marbre vert
Les gardaient, sans qu'il fût vent de flamme au désert
Qui leur fit baisser la paupière.
Des vaisseaux au flanc large entraient dans un grand port.
Une ville géante, assise sur le bord,
Baignait dans l'eau ses pieds de pierre.

Il est excessif lorsqu'il prodigue la couleur, les épithètes, les rapprochements forcés, l'antithèse, son procédé favori, de tous le plus frappant et le plus dangereux; il est excessif quand, dans l'exposé de ses systèmes historiques ou littéraires, il se voit forcé, pour l'édification de son système, de ne pas tenir compte de la comédie antique, par exemple, et d'effacer Aristophane, Ménandre, Plaute et Térence devant les tragiques (préface de *Cromwell*); il est excessif, enfin, lorsque, faute de se tenir dans la mesure, il emploie des lieux communs à tournure mélodramatique, lorsqu'il s'écrie, dans la quatrième pièce des *Rayons et Ombres :*

Oh ! la croix de ton père est là qui te regarde !
La croix du vieux soldat mort dans la vieille garde !

Bouchardy en disait autant. Il est encore excessif lorsque, tout au contraire, il devient, à force d'originalité, un maniériste bizarre et précieux, dans les *Fantômes* (*Orientales*).

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée.
Le bal éblouissant ! le bal délicieux !
Sa cendre encor frémit doucement remuée,
Quand, dans la nuit sereine, une blanche nuée
Danse autour du croissant des cieux.

Ces vers n'auraient pas été indignes d'être connus dans les salons de la duchesse du Maine. Comme homme, Hugo est aussi excessif; il a l'hypertrophie de sa personnalité, la conscience de son génie et de sa mission, poussée à l'extrême. A quinze ans, il écrit : « Je serai Chateaubriand ou rien » ; à dix-neuf ans, il compose l'ode : *Le Poète dans les révolutions*, qu'il termine par ces vers :

[1] *Orientales,* Lui !
[2] *Id.,* Le feu du ciel.

Hosted by Google

Qu'un autre au céleste martyre,
Préfère un repos sans honneur,
La gloire est le but où j'aspire ;
On n'y va point par le bonheur.
L'alcyon, quand l'Océan gronde,
Craint que les vents ne troublent l'onde
Où se berce son doux sommeil,
Mais pour l'aiglon, fils des orages,
Ce n'est qu'à travers les nuages
Qu'il prend son vol vers le soleil !

Lorsqu'il se demande, dans la préface de *Marion Delorme :* « Pourquoi maintenant ne viendrait-il pas un poète qui serait à Shakespeare ce que Napoléon est à Charlemagne? », il se croit ce poète. Il est sûr qu'il fait bien, il dédaigne les critiques, et il adresse, dans les *Contemplations*, « quelques mots à un autre » où il répond aux attaques dirigées contre lui :

.... Coiffé de lauriers, d'un coup d'œil de travers,
Vous indiquez le tas d'ordures de nos vers,
Fumier où la laideur de ce siècle se guinde
Au pauvre vieux bon goût, ce balayeur du Pinde ;
Et même, allant plus loin, vaillant, vous nous criez :
« Je vais vous balayer moi-même ! »
Balayez.

Plus tard, exilé volontaire de Guernesey, il croit personnifier le progrès, la liberté contre la réaction et le gouvernement de Napoléon III, de même que Chateaubriand s'est cru l'antithèse vivante de Napoléon Ier. Dans son île, il est seul ou presque seul, il veut graver son image dans les esprits. Il s'adresse, dans son étude sur *Hamlet*, à la jeunesse, l'adjure de rester fidèle à la cause du progrès et se pose, par une allusion transparente, comme l'exemple suprême : « Si parfois vous hésitez devant votre glorieuse tâche, si vous avez des doutes, eh bien! tournez le dos aux Polonius niais et aux Rosencrantz traîtres ; et jetez les yeux à l'horizon, du côté où le soleil s'est couché, vers ce rocher qui domine la mer et dont le sommet est plus haut encore que la plate-forme d'Elseneur. Regardez bien, et, par cette froide nuit d'hiver, à la pâle clarté du ciel étoilé, vous verrez passer, armé de

Hosted by Google

pied en cap, le bâton de commandement à la main, ce spectre en cheveux blancs qui s'appelle le Devoir. » Alexandre Dumas fils n'a pas eu tort lorsqu'il disait que « Hugo n'a aimé vraiment qu'une femme, la seule qui pût satisfaire ce mâle prodigieux : la gloire! » Dans cette recherche tenace de la gloire, il est aidé par une forte volonté. Et c'est là le côté *bourgeois* de Hugo. Le plus souvent l'artiste pur, le poète rêveur, le musicien vibrant, le peintre nerveux, se laissent envahir par les sensations externes, sans assez réagir contre elles. Leur vie est ballottée de cent manières. Rien de semblable ne peut être constaté chez Hugo. Tout poète qu'il est, il a les habitudes de vie d'un bourgeois de la masse, qui n'a pas les impressions aiguës, la sensibilité et la mobilité de l'artiste. Il a mené une vie régulière, qu'il a consacrée au travail, besognant méthodiquement pendant un certain nombre d'heures de la journée, — comme cet autre artiste-bourgeois, M. Zola, — fournissant pour l'élaboration de ses œuvres un labeur assidu, qui peut étonner ceux qui définissent le poète : un improvisateur intermittent, mais qui est un illustre exemple pour tous les écrivains. C'est ce travail incessant qui lui a permis d'élever l'énorme monument de ses œuvres et de le construire avec régularité et sans les efforts qui causèrent la mort prématurée de l'autre grand bâtisseur intellectuel du siècle, Balzac. La discipline de la vie de Hugo le fait parvenir à la fortune, et il ne la jette pas, comme Lamartine, aux quatre vents du ciel; elle le met surtout en garde contre les dangers de la passion. De bonne heure marié, père de famille, il écarte de son existence les mille séductions propres à la vie de l'artiste, celles qui inspirèrent si magnifiquement Byron et Musset et gâtèrent leur vie. C'est en dilettante qu'il écrit ses chansons, ses petites pièces d'amour, « pièces d'or jetées, par une main qui ne compte pas, dans l'aumônière d'une belle quêteuse » [1] et rien de plus; c'est, on le sent, avec sang-froid qu'il écrit la *Tristesse d'Olympio* et les prétendus souvenirs d'un amour défunt. Les

[1] Al. Dumas.

Hosted by Google

vers sont admirables de rhytme et de couleur, mais ils n'ont pas cette émotion suprême du *Souvenir* de Musset, consacré au même sujet.

Il tient encore de l'éducation bourgeoise une instruction générale, solide et variée, que l'artiste, spécialiste cantonné dans un coin de l'art, ne possède point. Il connaît les auteurs de l'ancienne Grèce, mieux ceux de Rome, et surtout Virgile, qui l'inspire souvent, qu'il croit — à tort — être son maître et dont il a des réminiscences :

> Aujourd'hui dans ces champs, vaste plaine muette,
> Parfois le laboureur, sur le sillon courbé,
> Trouve un noir javelot qu'il croit des cieux tombé;
> Puis heurte pêle-mêle, au fond du sol qu'il fouille,
> Casques vides, vieux dards qu'empoisonne la rouille,
> Et, rouvrant des tombeaux pleins de débris humains,
> Pâlit de la grandeur des ossements romains [1] !

Il connaît les principaux écrivains des littératures modernes, il lit Shakespeare, Dante et Cervantes dans l'original; il a des connaissances nombreuses en histoire; il interprète les faits à sa façon, il est vrai, par esprit de système, dans la conclusion de son *Voyage au Rhin*, par exemple. En tout cas, il sait beaucoup en cette matière et même il a le goût de l'histoire; il fait de nombreuses recherches pour l'édification de ses drames, *Cromwell* comme *Ruy Blas*, et si les personnages de son théâtre sont peu vivants, du moins les données qu'il y fournit ont de l'intérêt et de l'utilité. *Notre-Dame de Paris*, en particulier, n'a pas été sans causer une grande et nécessaire réaction en faveur du moyen âge, dont Hugo a saisi, sinon la vie intime, du moins les dehors pittoresques.

Il y a même chez lui surabondance de connaissances; telle page de son œuvre, remplie de noms de batailles, de grands hommes, de savants, a besoin d'être commentée, pour les trois quarts des lecteurs, par un dictionnaire historique; telle

[1] *Rayons et ombres*, VIII. VIRGILE, Géorgiques. I, 493-497.

Hosted by Google

autre, dans ses dernières œuvres principalement [1], montre le poète recherchant à plaisir des événements inconnus, des noms ignorés en *us* ou en *as*, les entassant sans trêve et frisant le pédantisme. Là, encore une fois, Hugo est excessif et dépasse toute mesure; il n'en est pas moins incontestable que l'ensemble de ses connaissances est bien plus considérable que celui de ses émules, de Lamartine et de Musset. Ce n'est pas Hugo qui aurait, comme l'auteur de l'*Espoir en Dieu*, appelé Kant

> ..... Un rhéteur allemand
> Qui, du philosophisme achevant la ruine,
> Déclare le ciel vide, et conclut au néant.

Victor Hugo me paraît donc avoir été, comme artiste, un génie aux idées excessives, comme homme, un être aux habitudes moyennes, en tout, si l'on veut : un bourgeois olympien. Comme tel, il a eu une influence énorme, à la fois sur les artistes et sur le grand public. Tout le siècle lisant a passé par lui : Balzac s'efforce d'imiter son style coloré et n'y arrive pas [2], Flaubert tente le même effort et se l'assimile mieux dans *Salammbô*, M. Cladel donne d'épiques proportions à ses misérables des champs comme Hugo à ses misérables des villes, M. Zola lui-même lutte, avec plus ou moins de succès, contre les réminiscences romantiques que dénotent ses œuvres et il réclame « une lessive » qui fera disparaître les traces de Victor Hugo dans les idées et dans la forme des écrivains contemporains. La réaction contre le romantisme dans les pensées se dessine nettement; les réalistes et les pessimistes cherchent à renouer les fils flottants de la tradition littéraire française et, contre les généralisations et les synthèses de Hugo, remettent en honneur l'analyse et la simplicité. Se dégageront-ils complètement de l'influence du poète sur leurs idées et leurs méthodes de penser? En tout cas, ils ne pourront pas supprimer la révolution accom-

[1] Dans *L'âne*, surtout.
[2] *Le lys dans la vallée.*

Hosted by Google

plie par Hugo au point de vue de la forme. Il a parfait la réforme de la langue commencée par Chateaubriand et Rousseau, il a senti que le français clair et mince du XVIIIe siècle ne pouvait suffire à l'expression des idées complexes de notre époque, il a enrichi le vocabulaire, il a brisé définitivement le cadre étroit des règles et des formules classiques, qui déjà gênaient Corneille, il a assoupli le vers comme il a rendu la prose propre à l'expression de toutes les idées, de tous les sentiments. Il a souvent été au delà de ce qu'il était nécessaire de faire, il est vrai, comme tout réformateur littéraire, mais il a permis à ses successeurs de choisir ce qui leur convenait dans la transformation qu'il avait accomplie et, dans le domaine de la forme, son influence sera durable. La *Légende des siècles* demeurera « la Bible des écrivains de langue française », selon l'expression de M. Th. de Banville.

Que restera-t-il de l'œuvre touffue de Hugo? On peut répondre : Les œuvres qui le représentent plus particulièrement, les pages de pur lyrisme. On lira de moins en moins son théâtre, qu'on ne sait presque plus jouer, et ses romans, qu'on a déjà de la peine à goûter. Mais on ne se lassera point d'ouvrir les *Feuilles d'automne,* la *Légende des siècles,* les principales pièces des *Châtiments,* des *Rayons et des Ombres,* des *Chants du crépuscule,* des *Voix intérieures* et ce précieux recueil de poésies éparses qu'on a réunies sous ce titre : *Les Enfants,* et qui n'a rien de comparable en aucune langue. Victor Hugo a été un lyrique comme auteur dramatique, comme romancier, comme critique, et nous préférons, chez les auteurs de ces trois genres, l'analyse et l'observation.

Mais il a été inspiré dans l'ode; c'est ce que nous voulons d'un poète et c'est ce qui fera la gloire littéraire de Hugo. Brillera-t-elle d'un éclat plus fort que celle de Lamartine et celle de Musset, comme les admirateurs du poète le prétendent? Il est permis de noter à ce propos quelques signes précurseurs. Malgré une tentative récente en faveur de Lamartine, la renommée de l'auteur de *Graziella* pâlit de plus en plus; il n'est plus guère lu, et on ne le lira pas davantage dans l'avenir. Ses rêveries religieuses et mystiques, la douce

Hosted by Google

musique de ses vers plaisent et plairont moins que les poésies de Hugo, plus modernes de fond et plus précises de forme. On peut regretter le fait, il faut le constater. La question de la prééminence future de Hugo sur Musset est plus délicate à trancher. Les deux poètes ont leur caractère spécial et leur public. Ils sont en opposition l'un avec l'autre. Si Hugo a parfois imité Musset, et Musset Hugo, si tous deux ont certaines amitiés et certaines inimitiés littéraires communes, Byron et Voltaire, leurs œuvres et leur caractère sont antithétiques. La douloureuse expression, la forme sans apprêts de Musset, la réceptivité de son esprit et de son cœur ouverts à toutes les sensations, le peu d'influence qu'a eue sur lui le mouvement germanique, la sobriété française avec laquelle il exprime ses idées, l'éloquence sincère et débordant de l'âme sans nul travail sont toutes qualités dont les contraires se trouvent chez Hugo. Telles quelles, elles font de Musset un poète sympathique dans toute l'acception du mot : « On ne l'admire point, on l'aime ; c'est plus qu'un poète, c'est un homme... Au moins celui-là n'a jamais menti », dit M. Taine [1]. Hugo, plus tendu, appelle l'admiration. Il parle d'une façon incomparable à notre tête, Musset s'adresse au cœur. C'est dire que Hugo n'effacera pas la gloire de Musset et que si la postérité est éblouie par l'un, elle sera émue par l'autre, plus vivant aujourd'hui qu'il y a trente ans. Différents par le génie, ils auront des influences diverses. Hugo, et c'est là le dernier trait de sa personnalité littéraire, est un poète optimiste, il a constamment cru au progrès, à l'âge d'or dans l'avenir. Au contraire, de Musset, la tristesse, le découragement ne l'ont pas atteint, il en est plus robuste et plus sain. L'épidémie étrange qu'on a appelée la « maladie du siècle » traverse aujourd'hui une nouvelle phase, le pessimisme. On en a caractérisé les causes et les effets. L'esprit d'analyse poussé à l'extrême le produit. Cet esprit, joint à l'abus des liaisons précoces, aboutit à l'impuissance d'aimer ; joint à l'esprit de critique,

[1] *Littérature anglaise*, V, 466.

Hosted by Google

à l'impuissance d'admirer et de s'enthousiasmer; joint aux influences et à l'agitation de la vie contemporaine, à l'énervement de la volonté. Il a disséqué et pulvérisé tous nos sentiments, toutes nos idées, toutes nos sensations, et « le grain moulu en farine ne peut plus ni germer, ni lever »[1]. Contre cet abus de l'analyse, contre les souffrances morales qui en résultent et qui vont plutôt se répandant que décroissant, Victor Hugo, génie synthétique, est un antidote. S'il a été excessif, ce n'est pas d'une façon maladive, c'est par trop-plein de santé. Il produit sur ceux qui le lisent une influence exaltante, et Musset, une influence déprimante. Le premier, moins vrai et sincère que le second, est plus salubre; le second, moins bienfaisant que le premier, est plus réaliste : douloureuse antithèse de la vérité et de la santé morale! Au point de vue moral, on doit donc admirer sans réserves le poète extraordinaire, l'artiste incomparable qui fut pendant soixante ans l'honneur de la littérature française et qui, selon la remarque si juste de M. Renan, « porta le plus haut dans notre siècle le drapeau de l'idéal ».

Léon Leclère.

[1] Amiel.

Hosted by Google

LA LOI SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET LES CONDAMNATIONS CONDITIONNELLES[1]

II

§ 1. — *La libération conditionnelle.*

Nous venons de nous occuper des peines d'emprisonnement de courte durée, nous avons vu que la loi du 31 mai 1888 permet aux juges de faire un triage parmi les inculpés et de soustraire à l'exécution de la condamnation ceux pour qui une menace semble suffisante.

Nous avons maintenant à parler des peines de longue durée. Ici aussi, même quand il s'agit de délits graves, et de crimes, un triage est possible. Ici aussi, il y a des délinquants qui ont cédé à un entraînement passager et méritent l'indulgence. Seulement, ce triage n'est plus l'œuvre du juge, il est l'œuvre de l'administration appréciant si un condamné doit rester en prison jusqu'à l'expiration de sa peine, ou si l'on ne peut pas le préparer à la libération définitive par une étape intermédiaire : tel est le but de la libération conditionnelle. C'est un mode d'exécution des peines; le condamné reste sous la main de l'autorité; il sait que, s'il se conduit mal, il sera réintégré en prison. La mesure est donc à la fois un stimulant et un frein :

Un stimulant, puisqu'elle fait entrevoir au détenu digne d'intérêt sa libération anticipée;

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1888.

Hosted by Google

Un frein, puisqu'elle fait entrevoir au libéré qui ne s'observerait pas la révocation de la faveur à lui accordée.

De plus, elle le prépare à user de sa liberté définitive.

Au point de vue pénitentiaire d'ailleurs, et abstraction faite de toute autre considération, il importe de remarquer que la libération conditionnelle est la conséquence obligée du régime pratiqué chez nous.

La loi belge admet, en effet, l'isolement cellulaire. Son ambition, c'est de régénérer le coupable en le soustrayant aux influences délétères de ses codétenus pour ne laisser subsister que l'influence bienfaisante des honnêtes gens. Cela, c'est, dans le monde entier, la théorie. Mais voyons aussi le fait. Partout, les prétendus réformateurs chargés de représenter auprès du condamné les bons éléments de la société, ce sont les membres du personnel, c'est-à-dire, en général, des agents dévoués, mais recrutés dans les couches sociales auxquelles appartient le détenu; parfois des déclassés sans emploi qui, en échange d'un salaire dérisoire, insuffisant à l'entretien d'une famille, doivent vivre à peu près de la vie d'un prisonnier.

Nulle part ce personnel, qui ne peut être payé comme il le mérite, n'est choisi comme il convient. De plus, les surveillants ne sont jamais assez nombreux. Pour la logique du système, il faudrait à un détenu plusieurs surveillants, apôtres voués au relèvement des êtres déchus et exerçant leur action d'une façon constante. Au lieu de cela, il n'y a qu'un gardien par 25 à 30 détenus. Ces gardiens doivent naturellement se borner à jeter un rapide coup d'œil sur la cellule et sur le travail et à vérifier si les règlements sont observés.

A cela se réduit, avec une visite tout aussi rapide d'un instituteur ou d'un aumônier, l'effort de ceux qui sont chargés de transformer et d'amender un coupable!

L'hôpital pour les maladies morales, l'établissement modèle rêvé peut-être par les quakers, par Howard et par Ducpétiaux, est donc bien loin de nous. Nous sommes en présence de la solitude et du formalisme étroit de la prison, et nous

Hosted by Google

avons à nous demander si l'homme des classes inférieures peut être régénéré uniquement par la solitude et le formalisme.

La solitude librement recherchée, ah! certes, elle élève l'âme du poète, qui, écœuré des vulgarités du monde, se réfugie dans les régions de l'idéal! Mais la solitude imposée au misérable, quel autre effet peut-elle avoir que de l'abandonner au néant de sa pensée, à ses instincts inférieurs et d'abaisser toujours plus son niveau moral?

Ce qui a manqué à beaucoup de vagabonds, de dévoyés, de détraqués peuplant les prisons, c'est un milieu, des exemples, une protection efficace, peut-être des affections! Et l'on étouffe en eux jusqu'au moindre germe de l'instinct social, et l'on s'imagine remplacer et le milieu social, et l'instinct social, et tout ce qui leur manque, par les visites sommaires de surveillants sortis des rangs infimes de la société!

Est-ce que l'on apprend donc à marcher à l'enfant en lui mettant indéfiniment des lisières, en ne lui inspirant que la crainte de tomber et le besoin de se fier à autrui?

Apprend-on la sociabilité à l'homme en lui donnant uniquement la cellule, c'est-à-dire le contraire de la vie sociale, en lui enlevant jusqu'à l'apparence d'une gymnastique morale, en réglant du matin jusqu'au soir les moindres détails de sa journée, tous ses mouvements et jusqu'à ses pensées? N'est-ce pas le placer en dehors des conditions de l'existence et lui désapprendre cette liberté à laquelle on prétend le préparer? Comment! sous prétexte de moralisation, on place entre les quatre murs d'une cellule un robuste paysan habitué à l'air des champs et aux rudes travaux de la campagne; on lui donne une occupation quelconque, rien qui représente une dépense suffisante de force physique; on le livre à des gardiens qui, parfois, lui sont socialement inférieurs; on le laisse ainsi de longues années, et quand le corps et l'intelligence ont perdu leur souplesse, on lui ouvre la porte de la prison pour le lancer, affaibli et désarmé, dans la lutte pour la vie, sans compter qu'à la longue, toute peine s'use, et que le jour

Hosted by Google

où la prison est devenue une habitude, elle n'a plus la moindre action positive.

Qu'on ne l'oublie pas, les prisons renferment assurément des récidivistes incorrigibles et corrompus, résidu des grandes villes, qu'il faut incontestablement isoler des autres; mais elles renferment aussi des délinquants semblables à la plupart des hommes de leur condition vivant au dehors! N'est-ce pas du hasard de la formation d'un jury que dépend parfois la liberté ou la détention d'un citoyen, et ne voit-on pas, dans les drames de la jalousie ou de l'amour, le même fait entraîner tantôt l'acquittement et tantôt la condamnation? Est-il rationnel, encore une fois, d'appliquer à des êtres qui ont notre nature une conception aussi contraire à la nature? S'il était question de faire d'eux de bons élèves, de bons ouvriers, de bons soldats, accepterions-nous la méthode de l'isolement cellulaire prolongé? Et comment ce qui est condamné par l'expérience de la vie ordinaire peut-il devenir utile le jour où le tribunal a prononcé une condamnation?

Les inconvénients physiologiques et moraux d'une longue solitude sont d'ailleurs évidents; et l'on cherche à les combattre par une grande humanité dans les choses extérieures. Si bien que, par crainte de cruauté envers les bons, on en arrive, à l'égard des mauvais, aux exagérations d'une philanthropie parfois poussée à l'absurde.

En Hollande, par exemple, quand, à Hoorn, on procure aux détenus de l'eau chaude et de l'eau froide à leur lever, une salle de récréation, des jeux de dominos; quand, à la fête du Roi, on tire pour eux un feu d'artifice[1]; en Amérique, quand à Elmira on leur procure des distractions musicales; quand, à Thomaston, on leur accorde l'autorisation d'organiser un meeting contre la peine de mort; quand, dans l'Illinois, on leur donne du poudding, des biscuits, des gâteaux, du miel[2],

[1] D. NIEUWENHUYS, professeur à l'université de Groningen, discours d'ouverture : *De Gevangenisstraf*. Groningen, 1884, p. 15.

[2] *Handbuch des Gefängniswesens*, HOLTZENDORFF et VON JAGEMAN Hamburg, 1888. Vol, I, p. 357.

Hosted by Google

on est aussi loin de la vraie justice que les anciens partisans de la torture.

Il faut bien reconnaître qu'on est allé d'un extrême à l'autre en passant des horreurs de la promiscuité ancienne aux excès d'un isolement trop absolu et trop long. L'État qui se base exclusivement sur cette théorie ne peut construire des institutions pénitentiaires solides, et toutes les fois qu'il libère définitivement un condamné il vient se heurter à de sérieuses contradictions. Le délinquant est dangereux. Pourquoi le rendre à la société ? Il est inoffensif. Pourquoi l'avoir soustrait si longtemps aux nécessités de la vie quotidienne et le replonger, sans transition, en pleine fange humaine? La veille de sa sortie de prison, il y avait encore du péril à le laisser communiquer même avec un détenu de choix, et le lendemain on veut que, sans contrôle, sans patronage, sans appui, sans garantie aucune, arraché soudain à l'isolement rigoureux, ce libéré essaye de réussir dans la furieuse mêlée des intérêts ! Quelle déplorable illusion !

Il est évident, quand il s'agit non des incorrigibles, mais des condamnés destinés à rentrer dans la société, que la peine doit avoir en vue cette rentrée inévitable. Elle a donc à favoriser la bonne conduite par des étapes rapprochant le condamné de la vie libre et lui faisant apprécier les dangers, les avantages et la signification de la liberté. A ce seul point de vue, la libération conditionnelle est déjà une inéluctable nécessité du régime cellulaire. Elle maintient le condamné sous le contrôle des autorités ; elle lui permet de faire, sans danger pour le public, l'essai de la liberté ; elle met les sociétés charitables à même d'exercer une influence bienfaisante, et le bon sens indique que, dans un système pénitentiaire qui a pour objectif l'amendement du coupable, il faut une période pour éprouver la réalité de cet amendement.

Dès 1855, M. Bérenger, dans son célèbre rapport à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, écrivait : « Nous pensons avec la commission de l'ancienne Chambre des pairs qu'il n'y aurait aucun inconvénient à prolonger

Hosted by Google

indéfiniment le régime de l'isolement à l'égard de nos condamnés. Cependant, il faut songer qu'à moins d'avoir encouru une peine perpétuelle, le détenu devra tôt ou tard se retrouver dans le commerce de ses semblables ; il importe donc de l'y préparer en le faisant entrer dans une nouvelle phase qui permette d'éprouver s'il y a lieu de compter sur son amendement et qui serve de transition à la liberté à laquelle un jour il sera rendu [1]. »

Et M. Bérenger, s'inspirant de l'Angleterre, proposait que la durée des peines fût divisée en trois périodes : une période cellulaire, une période de travaux extérieurs en commun, une période de libération conditionnelle.

§ 2. — *La législation étrangère.*

Regardons d'ailleurs autour de nous en Europe, et nous comprendrons encore mieux l'opportunité de pareille réforme. La Belgique, après avoir été à la tête du mouvement pour les institutions pénitentiaires, commence à être distancée par les autres nations, qui, tenant compte des enseignements de l'expérience et de la recrudescence de la criminalité, n'ont pas cru pouvoir s'arrêter en route et ont continué à développer leurs moyens de défense.

Tandis que notre système pénitentiaire restait un bloc énorme, massif, rigide, ne laissant passer nulle part un peu d'air, de lumière ou de vie ; tandis que cette colossale machine, dont la réglementation devient toujours plus touffue, se mettait à fonctionner pour les auteurs inoffensifs des plus insignifiantes contraventions comme pour les criminels les plus redoutables, et se livrait ainsi sans profit à des dépenses de force considérables ; ailleurs, on cherchait, au contraire, à assouplir et à affiner cette masse pesante, on

[1] *De la répression pénale, de ses formes et de ses effets*, par M. Bérenger, président à la cour de cassation, membre de l'Institut. Paris, 1855. Tome II, p. 330.

Hosted by Google

s'ingéniait à alléger sa marche, on essayait de lui ménager des jours; et on progressait.

On a commencé par voir que le régime cellulaire à lui seul ne suffit pas, et on en a restreint la durée.

« L'isolement *prolongé* du détenu, » dit le colonel Du Cane, inspecteur général des prisons anglaises, « est un régime « tellement opposé à celui que la nature exige pour assurer « la santé intellectuelle, physique et morale et à celui dont « le condamné jouira à sa libération, qu'il ne peut atteindre « le but désiré [1]. »

« On n'a pas tardé à comprendre, » dit M. Zanardelli, « ministre de la justice du royaume d'Italie, « que la cellule « imposée *pendant toute la durée de la peine* ou *pour un* « *terme excessif* devient pernicieuse au corps comme à « l'esprit et rend impossible ou tout au moins difficile l'effet « moralisateur de la peine [2]. »

Au nord comme au midi, on proteste donc contre un trop long encellulement.

On a naturellement continué à isoler les mauvais éléments des bons; mais en ce qui concerne les bons, on leur a procuré des étapes intermédiaires les façonnant à la liberté et on a surtout compris l'utilité de cette étape finale : la libération conditi nnelle.

En Angleterre, le régime cellulaire ne dure que neuf mois. Il y a ensuite une deuxième période qui comprend des travaux publics à Chatham, Portland, Portsmouth, Parkhurst et Woking. Les détenus sont employés à l'exploitation des carrières, aux corvées de l'artillerie et de la marine, aux fortifications, au creusement des canaux, aux terrassements, aux travaux agricoles.

Ils sont groupés d'après leur conduite; un système de marques assez compliqué permet à cet égard un classement sévère. En cas d'indiscipline, ils sont réintégrés en cellule.

[1] Du Cane, *An account of the manner in which sentences of penal servitude are carried out in England*. Londres, 1882, p. 21.

[2] *Camera dei deputati. Atti Parlementairi, Progetto del codice penale, seduta del 22 novembre 1887*, p. 92.

Hosted by Google

La troisième étape, c'est la libération conditionnelle.

En Irlande, il y a une étape de plus : après la période des travaux publics, le détenu passe à Smithfield et à Lusk, dans des établissements intermédiaires, où la liberté augmente et où la surveillance se relâche. Les condamnés ne portent plus le costume pénal, ils peuvent causer, et parfois l'on autorise des sorties aux environs. Ils reçoivent des conférences sur l'émigration et la vie coloniale. La mauvaise conduite fait redescendre aux degrés inférieurs, la bonne conduite amène la libération conditionnelle.

On appelle ce système le système progressif ou d'épreuve, *probation system*. Il a l'avantage de donner aux condamnés le sentiment de leur responsabilité, de leur faire comprendre que leur avenir dépend de leurs actions et, d'après les rapports officiels, il produit d'excellents résultats.

En Suisse, après la période cellulaire, qui, dans certains cantons, est de deux ans, les condamnés sont divisés en deux classes et employés à des travaux communs qui comprennent les travaux agricoles. La libération conditionnelle est organisée dans la plupart des cantons.

En Allemagne, l'ordonnance impériale du 19 mars 1879 recommande le régime cellulaire en préconisant la suppression des dortoirs communs et l'accroissement des cellules en nombre suffisant pour que les courtes peines puissent être expiées en entier dans l'isolement, et les longues peines en partie, c'est-à-dire pendant les trois premières années. Mais elle laisse, pour le surplus de la peine, subsister le régime commun à côté du régime cellulaire. Les §§ 23 à 26 du code de l'Empire consacrent la libération conditionnelle.

En Saxe, le gouvernement a adopté depuis 1840 le principe, non de l'isolement, mais de la classification des détenus. L'ordonnance récente de 1883 a eu pour but de régulariser ce système en établissant trois classes disciplinaires. Elle prescrit l'isolement la nuit, le travail en commun le jour et la séparation absolue des condamnés dangereux et pervertis. Les trois classes correspondent à une gradation de faveurs et de libertés. Les bons éléments entrent dans la deuxième

Hosted by Google

classe et peuvent s'élever à la première. Les récidivistes restent groupés dans la troisième, où l'on fait descendre également les indisciplinés. Depuis 1862, la Saxe possède la libération conditionnelle. Les mêmes règles sont suivies à *Vechta*, dans le grand-duché d'Oldenbourg.

Dans le *Wurtemberg*, en vertu de l'ordonnance de 1874, les condamnés correctionnels sont divisés en deux classes, les condamnés criminels en trois classes. — L'avancement ou le recul dépendent de la conduite.

En *Autriche*, il y a quatre prisons cellulaires ; les autres établissements sont soumis au régime commun progressif. Les condamnés sont, d'après l'âge, les dispositions, les antécédents, partagés en groupes de 6 à 30 individus; ils sont tenus au silence pendant le travail ; en dehors de ces heures, ils peuvent parler. La libération conditionnelle couronne le système.

En Bosnie, à *Zenica*, une ordonnance du 5 novembre 1887 décrète trois degrés pour l'exécution des longues peines : une période cellulaire, une période de prison commune avec séparation la nuit et pendant les heures non consacrées au travail, une période dans une maison intermédiaire, où les détenus vivent en commun et peuvent causer entre eux.

Ils sont, d'après l'âge, divisés en trois classes, et chaque classe se subdivise encore en deux sections, d'après les antécédents.

En *Hongrie*, le code pénal de 1880 introduit le régime progressif; il institue, après la période cellulaire, des classements intermédiaires avec un groupement rationnel des condamnés ; les détenus bien notés jouissent de la faveur de la libération conditionnelle.

En *Hollande*, le régime cellulaire a une durée de cinq ans; pour le restant de la peine, il y a une classification méthodique : les condamnés à vie sont d'abord séparés des condamnés aux peines temporaires. Ces derniers sont groupés en trois classes. La première division, ou division de punition, comprend les indisciplinés ; la deuxième, les récidivistes ; la troisième, tous les autres. A ces trois degrés correspondent, encore une fois,

Hosted by Google

des degrés dans le régime, qui devient moins sévère à mesure que le condamné s'élève d'une classe à l'autre. La Hollande possède des comités d'assistance chargés de faire aux détenus de fréquentes visites. Elle a, depuis 1881, la libération conditionnelle, mais le règlement d'application n'a pas encore paru.

En *Danemarck*, les délinquants les moins âgés et ceux qui n'ont jamais encouru de condamnations antérieures subissent leurs peines en cellule ; les autres sont soumis au régime progressif, c'est-à-dire passent par les quatre étapes dont j'ai parlé plus haut, avec un système complet et méticuleux de classification. La libération conditionnelle existe depuis 1873.

En *Russie*, un projet de loi de 1875 organise également l'exécution de la peine d'après ces mêmes principes.

En *Suède*, les condamnés aux longues peines commencent par un an de cellule, pour travailler ensuite en commun par petits groupes soigneusement triés; l'organisation admet des travaux agricoles.

En *Italie* aussi on se rapproche de ces idées : les condamnés ayant à subir une peine de dix à quinze ans sont, après avoir expié la moitié de cette peine, employés aux travaux agricoles, dans les colonies pénitentiaires des îles Pianosa, Gorgona, Isili, Caprera, Asinara, Castiadas. Le gouvernement a organisé une colonie agricole à Trefontane, où les condamnés cherchent à assainir la Campagne romaine par la culture de l'eucalyptus. On les emploie, en outre, à d'autres travaux publics, tels que la construction des forts, et ce sont des condamnés qui ont élevé, à Rome, la prison de Regina Cœli [1].

Le projet de réforme du code pénal italien, publié par les soins de M. Zanardelli, ministre de la justice et voté récemment par la législature développe un système pénitentiaire complet.

[1] Voir, pour tous ces détails sur les législations étrangères, le magnifique livre déjà cité : *Handbuch des Gefängniswesens*, HOLTZENDORFF et JAGEMAN. Hambourg, 1887.

Hosted by Google

a) Pour les condamnés à vie : *dix ans de cellule*, puis le travail en commun avec obligation au silence ;

b) Pour les condamnés politiques, les condamnés pour délits de presse et autres de cette nature : *la détention*, c'est-à-dire la simple privation de la liberté avec isolement de nuit et le droit de choisir le travail que l'on préfère ;

c) Enfin, pour tous les condamnés destinés à rentrer un jour dans la société : la *réclusion*, qui est la peine normale du projet de loi et repose sur le principe progressif.

Si la peine est inférieure à un an, elle s'expie en cellule jusqu'au bout.

Si elle est supérieure à un an, elle s'expie en cellule pour le premier sixième et en commun, le jour, pour le surplus.

Si elle est au moins de cinq ans, elle s'expie en cellule pour le début, puis en commun, et le condamné passe, s'il se conduit bien, dans un établissement intermédiaire agricole ou industriel, où il se livre à des travaux publics.

Il peut enfin être admis à la libération conditionnelle. (Art. 10 à 15 du projet du 22 novembre 1887.)

La France, on le sait, a depuis 1885 la libération conditionnelle.

La Croatie, la Serbie la possèdent à leur tour ; l'Espagne, le Portugal la préparent ; il n'est pas jusqu'au Japon qui n'ait, le 1er janvier 1832, inscrit la libération conditionnelle dans son code pénal.

Ce n'est pas au simple esprit d'imitation qu'est due la diffusion de la libération conditionnelle dans le monde entier ; la plupart des nations civilisées l'ont accueillie, grâce à la conviction qu'elle répond à une idée juste et aux nécessités de l'exécution de la peine. Une autre raison de son succès, c'est qu'elle convient à tout régime pénitentiaire sérieux. Elle est la conséquence logique du système progressif anglais, mais elle peut s'adapter au système cellulaire belge. Elle est même d'autant plus nécessaire que le régime est plus uniforme, et si des pays qui ont su introduire une grande variété dans les étapes de la détention, ont cru nécessaire de lui donner droit de cité, avec quel empresse-

Hosted by Google

ment ne devons-nous pas l'appliquer, nous qui manquons des autres moyens de préparer le condamné à sa rentrée définitive dans la société!

§ 3. — *Fonctionnement de la loi.*

On voit que nous sommes loin, dans tous les cas, de tenter une expérience chanceuse et que la réforme votée n'a certes rien de prématuré.

L'initiative du ministre de la justice est hardie, puisque la loi permet de libérer conditionnellement le condamné non récidiviste qui a fait trois mois de prison, pourvu que ces trois mois correspondent au tiers de la peine [1]; la plupart des législations exigent un emprisonnement préliminaire beaucoup plus long. Mais elle offre une sérieuse garantie à l'opinion publique, puisque la libération définitive n'est acquise que si le libéré s'est bien conduit pendant un délai égal au double du terme d'incarcération qu'il avait encore à subir au jour de sa mise en liberté. Pendant tout ce temps, il est sous l'œil du parquet, et il est tenu à une bonne conduite.

Et, il importe de le remarquer, la bonne conduite nécessaire au maintien de la liberté est une question de fait qui dépend complètement de l'appréciation des autorités. Le mot *bonne conduite* doit être pris ici dans son sens rigoureux. Le libéré se conduit mal non seulement quand il commet un nouveau méfait, mais aussi (et c'est ainsi qu'on l'entend partout où la libération conditionnelle existe) dès qu'il mène une vie oisive, errante ou vagabonde, dès qu'il s'adonne à l'ivrognerie ou à la débauche ou qu'il vit avec des individus dangereux. Enfin, il n'est nullement question, cela va de soi, de faire de la libération conditionnelle la règle, de laisser supposer aux détenus qu'ils y ont un droit; c'est une faveur exceptionnelle accordée par le ministre à des détenus dignes d'intérêt. Il s'agit en ce qui les concerne de corriger la rigueur de l'isolement absolu et de ménager une transition

[1] S'il y a récidive légale, la durée de l'incarcération déjà subie doit dépasser six mois et correspondre aux deux tiers des peines.

Hosted by Google

entre la solitude et la liberté. Le vrai moyen, à mon avis, pour atteindre ce résultat, c'est le système progressif dont je viens d'exposer le fonctionnement à l'étranger. Mais puisque nous ne possédons pas un régime aussi perfectionné, puisque nous ne pouvons profiter de cet ordre systématique et complexe, contentons-nous en attendant de l'ordre élémentaire compris dans ces trois termes :

Détention cellulaire ;

Libération conditionnelle ;

Libération définitive.

Le raisonnement nous démontre que nous pourrons, comme les autres nations, nous féliciter des effets de la loi.

On a rappelé, il est vrai, que les débuts de la libération conditionnelle n'ont pas été heureux en Angleterre. Cela est exact, et les raisons de l'insuccès sont connues. L'Angleterre possédait la transportation et ce fut en Australie qu'elle appliqua pour la première fois la libération en accordant aux transportés les moins dangereux le *ticket of leave* qui les obligeait à se fixer dans la colonie. Cela marchait fort bien; seulement, quand le gouvernement se vit forcé de renoncer à la transportation et d'y substituer la servitude pénale à l'intérieur du royaume, il emprunta à l'Australie la libération provisoire ; elle avait été la conclusion de la transportation, elle devint le dernier échelon de la servitude pénale et ses débuts dans le royaume furent désastreux.

Le bill date du 20 août 1853; dès 1856, l'opinion se plaignait des conséquences qu'il entraînait. Le *Quarterly Review*, la *Revue d'Édimbourg*, la presse se faisaient l'écho du mécontentement; tous les partis exprimaient leurs craintes et accusaient l'administration d'imprudence et de légèreté.

Le 29 décembre 1862, une haute commission royale fut chargée de faire une enquête sur les causes de l'échec. Son rapport catégorique est d'autant plus intéressant à consulter qu'en signalant les abus commis à l'origine, il montre les écueils à éviter dans l'avenir. Il attribuait le mal à la déplorable exécution de la loi, à l'accumulation inconsidérée des libérations accordées sans garantie, sans renseignements,

Hosted by Google

sans intervention d'aucune sorte, les comités de patronage ne fonctionnant pas, et sans aucune surveillance des libérés. Dans ces conditions, les mécomptes étaient inévitables.

Mais la leçon profita; la loi fut désormais exécutée avec sagesse; les comités de patronage se multiplièrent, le contrôle des libérés fut créé, et aujourd'hui la libération est acceptée sans réserve comme un élément organique et régulier de la servitude pénale. Les *Reports of the directors of convicts prisons* portent à environ 2,000 le chiffre des libérés et à environ 200 le chiffre des révocations de libération. M. l'inspecteur général Du Cane, dans son rapport de 1887, constate la décroissance du nombre des crimes [1].

En France, la loi du 14 août 1885 a été de son côté accueillie avec une certaine défiance. Le rapport tout récent de l'administration pénitentiaire française au conseil supérieur des prisons montre que, même avec un système pénitentiaire incomplet, la loi produit encore de bons résultats [2].

D'après ce document, depuis le début de l'application de la loi jusqu'au 15 juin 1888, il a été fait 4,707 demandes ou propositions de libération, et il a été accordé 1,361 libérations.

Sur l'ensemble des libérés, quelques-uns ont provoqué l'intervention de l'autorité, mais la révocation n'a été prononcée que contre un seul.

En Prusse, on a été beaucoup plus réservé. Il y a eu, pendant l'année 1884-1885, 372 propositions de libération; 216 libérations ont été accordées; pendant l'année précédente, il y avait eu 3 révocations de libérations, antérieurement obtenues.

Dans le grand-duché de Baden, la libération conditionnelle a parfaitement réussi; en 1882, il y a eu 141 libérations; sur ce chiffre, l'autorité n'a eu à ordonner que 3 révocations.

En Hongrie, où la libération est exécutée depuis le

[1] *Reports of the directors of convicts prisons*, 1886-1887, p. VII.
[2] *Gazette des Tribunaux*, 22 juin 1888.

Hosted by Google

1er novembre 1880, en vertu du § 44 du nouveau code pénal, il y a eu, de 1880 au 31 décembre 1884, 2,673 libérés; on n'a dû en réintégrer que 46.

Un avantage de la mesure, c'est de pouvoir être étendue ou restreinte suivant l'état de l'opinion publique, la situation du pays et les conditions de la criminalité. Le ministre de la justice, qui, d'après l'article 5, dirige l'application de la loi en Belgique, est toujours juge de son exécution.

Il est hors de doute, d'ailleurs, qu'il faut montrer à cet égard beaucoup de prudence et n'accorder la faveur qu'à des détenus sans antécédents dangereux et signalés comme pouvant être impunément rendus à la liberté.

Si, en matière de condamnation conditionnelle, la loi s'adresse surtout aux délinquants d'occasion qui ont troublé une fois en leur vie les relations civiles par une atteinte légère à la propriété, la libération conditionnelle s'adresse surtout aux délinquants qui, une fois en leur vie, se sont laissé emporter par la colère ou la passion et ont attenté à la personne. Il y a, en outre, de sérieuses raisons pour accorder la libération à un délinquant que la misère seule a poussé à attenter à la propriété, pourvu qu'il y ait moyen en même temps de remédier à cette misère. Au point de vue de la confiance que mérite le détenu, on peut signaler quelques règles spéciales à notre pays et à notre régime pénitentiaire.

Assurément, la conduite en prison est une base d'appréciation, mais elle est loin d'être suffisante. Le détenu qui se conduit bien en prison aurait-il pu se mal conduire? A-t-il dû lutter, résister à la tentation? N'y a-t-il pas dans son attitude un produit artificiel de la cellule qui va se dissoudre au souffle de la liberté comme une fleur de serre chaude se flétrit au souffle des frimas? Grave question dont l'aspect est redoutable dans un pays où la période cellulaire n'est pas suivie d'une période d'épreuve avec classification et travail en commun! Aussi ne pouvons-nous pas en Belgique nous contenter de constater la conduite en prison et devons-nous diriger ailleurs des investigations méticuleuses. D'abord, il faut naturellement scruter la nature du fait incriminé;

Hosted by Google

rechercher s'il révèle de la perversité, des instincts cruels ou brutaux. Ensuite, il y a lieu de s'enquérir de la situation du détenu, de son milieu, de sa famille, des interventions qu'il peut espérer, des ressources dont il disposera, de la profession qu'il compte exercer. Certes, le plus pauvre et le plus obscur peut avoir des moyens sérieux d'existence et les distinctions sociales n'ont rien à faire ici; mais l'homme dont la conduite en prison aurait été parfaite et qui ne peut à sa sortie compter sur aucun appui moral ou matériel, n'offre aucune sécurité, et dans son intérêt même il faudrait hésiter à le libérer anticipativement. Nous ne devons pas nous le dissimuler, la libération conditionnelle s'adresse à une minorité d'élite, mais il suffit de parcourir les prisons pour constater que cette minorité existe et se convaincre dès lors du caractère bienfaisant de la loi.

Une preuve évidente d'ailleurs de son utilité, c'est la quantité énorme de grâces accordées : il résulte du discours prononcé par M. le ministre de la justice, à la séance du 11 mai 1888, que le chiffre des grâces est colossal. De juin 1873 à juin 1884, il y a eu 69,722 recours en grâce, sur lesquels 11,581 grâces ont été accordées, soit 1,267 remises complètes de peines, 6,466 réductions et 3,848 commutations. On peut noter encore qu'il y a eu 2,469 grâces au-dessus de 6 mois de prison et 9,112 au-dessous de 6 mois. La moyenne annuelle a été d'environ 2,000 grâces.

Ce chiffre condamne le régime existant. Et l'on se demande comment il est possible, si le système judiciaire et répressif est bon, que l'on grâcie tant de condamnés. S'il est défectueux, qu'on le corrige législativement, et non pas au moyen du droit de grâce qui doit planer au-dessus de l'organisation judiciaire. Ne voit-on pas, en effet, qu'on le compromet et l'abaisse singulièrement en en faisant un rouage ordinaire et régulier de notre mécanisme pénitentiaire ?

Quand on analyse les grâces obtenues, l'on découvre que, pour une partie, elles sont dues à des influences politiques; celles-ci n'ont rien de commun avec la justice et n'ont aucune raison d'être. Pour une autre partie, les grâces sont le résultat

Hosted by Google

de la disproportion entre la peine et le délit. On trouve que la condamnation est trop sévère eu égard au peu de gravité du fait et aux bons antécédents du détenu, et l'on grâcie. On a raison, mais il vaut incontestablement mieux prendre le mal à sa source et remédier aux lacunes de la législation : c'est la condamnation conditionnelle qui fera disparaître toute cette catégorie de grâces.

Enfin, il y a un troisième groupe, celui des grâces accordées aux détenus dont la condamnation est légitime, mais dont le repentir est sincère. Ce sont ceux qui ont pris la ferme résolution de se bien conduire ; ils ont une famille à nourrir, un métier à exercer, de vieux parents à aider ; la pensée des maux qu'ils ont entraînés sur leurs proches les ronge ; ils se sentent moins forts qu'à leur entrée en prison, ils se demandent avec inquiétude s'ils auront le jour de leur libération la vigueur physique et morale nécessaire pour gagner leur vie. On grâcie encore une fois et encore une fois on a raison. Mais il vaut mieux libérer provisoirement ; l'administration et les parquets tiennent alors les condamnés en observation et voient ce qu'il y a à attendre d'eux ; on les réintègre en prison s'ils se conduisent mal ; on les libère définitivement s'ils se conduisent bien et eux-mêmes s'habituent à user de leur liberté. La libération conditionnelle fait donc à son tour disparaître cette dernière catégorie de grâces et contribue ainsi avec la condamnation conditionnelle à restituer au droit de grâce son prestige et son caractère exceptionnel.

§ 4. — *Patronage.*

Je n'ai encore rien dit de l'élément vital indispensable à l'application de la loi : le patronage des condamnés libérés.

Tout régime pénitentiaire ayant pour objectif le relèvement des condamnés a pour condition essentielle le comité de patronage. A côté de l'État offrant ses institutions administratives pour la répression sociale, il exige l'initiative privée avec la charité individuelle s'occupant des cas particuliers et venant en aide aux condamnés dignes d'intérêt.

Hosted by Google

Telle est l'essence du droit répressif moderne, telle est la pensée maîtresse des fondateurs du régime pénitentiaire. Dès qu'il a été question d'amendement, il a été question de patronage.

Aussi la première société de cette nature a-t elle été fondée à Philadelphie le 7 février 1776, sous le nom de *Philadelphia Society for assisting distressed prisoners*. Benjamin Franklin était parmi les fondateurs. Elle a pris deux ans plus tard le nom de *Society for alleviating the miseries of public prisons* et existe encore à l'heure actuelle. Elle est répandue dans les différents États de l'Amérique du Nord; elle donne à ses membres pour mission de visiter les détenus en prison et de les secourir après leur libération.

En Europe, la première apparition du patronage a eu lieu en Danemark le 24 avril 1797. L'œuvre a été régulièrement constituée à Copenhague en 1824 et comprend, outre le comité de Copenhague, quatre grandes associations : à Odensee, Horsens, Viborg et Vriedslösehille. Ces sociétés locales se réunissent tous les ans en assemblée générale.

En Angleterre, la constitution de la première société de patronage date de 1857. Aujourd'hui, il y a 63 *discharged prisoners aid societies* et 42 œuvres analogues de bienfaisance; toutes se dévouent au relèvement des condamnés et contribuent à combattre la récidive.

En Allemagne, le patronage a commencé en 1824. L'une des sociétés les plus florissantes est la société qui fut fondée il y a bientôt 40 ans dans le grand-duché de Bade. M. Ducpétiaux en décrit l'organisation dans sa notice sur la prison de Bruchsal. Actuellement, l'empire d'Allemagne est couvert de sociétés de patronage puissantes et dont les services sont considérables.

En Hollande existe depuis 1884 la *Nederlands genotschap tot zedelijke verbetering der gevangenen*, qui étend son action sur tout le pays.

En Suède et en Norvège, toutes les grandes villes ont des sociétés de patronage. En Suisse, le patronage est répandu dans presque tous les cantons; les délégués de tous les

Hosted by Google

comités locaux ont eu une assemblée générale à Zurich en 1881.

En France, la *Société générale de patronage* de Paris a des ramifications dans de nombreux départements.

En Italie, en Autriche, en Russie, le patronage, sans s'être développé avec la même vigueur que dans les pays dont je viens de parler, existe cependant [1]. La Belgique seule, encore une fois, est restée en arrière. L'organisation officielle du patronage a échoué et le patronage libre vient de faire son apparition; des comités sont créés ou vont être créés à Liége, Anvers, Gand, Bruxelles. Espérons que l'on rattrapera le temps perdu, car le champ à parcourir est énorme. M. le professeur Thiry, l'organisateur du comité de patronage de Liége, l'a indiqué ici même d'une façon trop complète pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Je veux seulement ajouter un mot aux considérations si justes qu'il a émises.

L'œuvre du patronage comprend deux ordres d'idées :

Les visites aux détenus en prison;

L'aide prêtée aux libérés.

Quant aux visites, elles ne sont pas un luxe, une distraction, un adoucissement; elles sont le complément logique du régime cellulaire tel que l'ont conçu ses auteurs. J'ai montré tantôt combien ce complément a été négligé jusqu'ici, combien les détenus sont en réalité livrés à eux-mêmes; les visites des membres des comités ne feront que remédier aux défectuosités existantes.

Et si l'on craint que de trop nombreuses visites ne troublent le service administratif, il y a un moyen simple de parer à une telle éventualité : que l'on divise les détenus en classes comme cela se fait ailleurs et comme on le faisait dans nos anciens établissements; qu'il y ait une classe de punition, une classe d'épreuve, une classe de récompense. La classe de récompense comprendra les condamnés dignes d'intérêt; on lui affectera une section spéciale et elle sera

[1] Voir pour ces détails : *Handbuch des Gefängniswesens*, HOLTZENDORFF et VON JAGEMAN. Hamburg 1888, t. II, p. 354.

Hosted by Google

seule désignée à l'attention des comités. On simplifiera ainsi à la fois et les devoirs du personnel et les devoirs des visiteurs.

Quant à l'appui à prêter aux libérés, il n'y a pas d'illusion à se faire, la tâche est difficile et délicate. A une époque où la demande de travail surpasse l'offre et où il y a beaucoup de pauvres honteux sans ouvrage, les sociétés charitables auront souvent de la peine à procurer des emplois aux détenus, et la question de savoir jusqu'à quel point il faut les aider à trouver des places est parfois bien grave. S'il est bon de tendre la main à l'homme tombé qui veut se relever, la morale sociale exige qu'on ne le protège pas au détriment d'honnêtes gens luttant contre la misère. Il pourrait être profondément injuste de soutenir un détenu à sa sortie de prison, alors qu'un chef de famille sans tache n'aurait pas de pain à fournir aux siens. Le patronage, dans les grandes villes surtout, exige donc beaucoup de tact et de réserve. Il n'y aurait plus de frein pour les faibles et les hésitants si l'être qui a failli n'avait point d'effort personnel à faire pour reconquérir sa place au soleil, et s'il trouvait la route complètement aplanie devant lui.

Toutefois, et l'on ne saurait assez insister sur ce point capital, sur ce terrain le champ d'activité du patronage est limité, mais il en est un autre bien plus vaste et plus sûr. Les comités de patronage doivent favoriser l'émigration.

M. Bérenger a montré, dans le rapport dont j'ai déjà parlé, le rôle considérable de l'émigration en Angleterre.

Chez nous aussi, la mesure s'impose. La Belgique, trop peuplée, étouffe. L'Amérique du Sud, au contraire, a besoin de bras. La République Argentine et le Chili envoient en Europe des agents pour recruter des colons; il faut répondre à leur appel. Le climat de ces contrées est bon, la vie y est assurée, tous les corps de métiers y trouvent de l'emploi, la main-d'œuvre y est bien payée. Là est le salut pour les libérés.

En Belgique, ils rencontreront des préjugés pour les abattre, d'anciens compagnons pour les corrompre, des concurrents pour divulguer leur passé. Au loin seulement, ils trouveront le nouveau milieu social nécessaire à leur régénération.

Hosted by Google

Les jeunes gens qui sortent des maisons de réforme, et qui ont l'avenir devant eux, doivent surtout être poussés dans cette voie.

Les comités de patronage ont donc ici une mission splendide à remplir; qu'ils répandent ces idées, qu'ils fassent pénétrer, dans l'esprit du détenu, la pensée de l'expatriation; qu'ils lui donnent les détails contenus dans les manuels d'émigrants que l'Angleterre distribue à profusion; qu'ils procurent des recommandations et des subsides à ceux qui se décident à partir, et ils obtiendront des résultats incalculables.

Le patronage produira encore un autre effet important: celui d'instruire les classes dirigeantes, qui ne connaissent pas toujours la vraie signification de la misère; en causant avec des détenus, en apprenant quelle a été leur vie, comment ils ont été logés, nourris et vêtus, quels spectacles ils ont eu sous les yeux, à quelles excitations ils ont obéi, à quelles tentations ils ont résisté, quelles souffrances les ont endurcis, les visiteurs se rappelleront le mot de M^me^ de Staël: « Tout comprendre, c'est tout pardonner. »

Qu'on le sache bien, l'essai qui va être tenté est décisif. Le régime cellulaire n'a pas répondu aux espérances qu'on avait placées en lui; il s'agit maintenant de faire une tentative suprême et, sinon de lui donner avec les étapes intermédiaires son complément logique, au moins de perfectionner son outillage. Tel qu'il est conçu, il a besoin de la libération conditionnelle; la libération conditionnelle, à son tour, a besoin du patronage. C'est-à-dire que l'État doit s'appuyer sur la charité privée, qui tient ainsi entre ses mains le sort de nos institutions répressives.

Si la libération conditionnelle et le patronage devaient échouer, la théorie de l'amendement par la cellule s'évanouirait elle-même, emportant à jamais avec elle les rêves généreux des illustres initiateurs du système pénitentiaire.

AD. PRINS.

1^er^ juillet 1888.

Hosted by Google

L'ISTHME AMÉRICAIN

Notes du premier voyage d'un concessionnaire du canal de Nicaragua.

« J'ai consacré dix ans de ma vie et vingt mille lieues de voyage et d'exploration à la solution du problème de l'isthme américain posé depuis Fernand Cortès. »

L'écrivain qui commençait ainsi, en 1867, la courte préface d'un savant ouvrage en deux volumes (1870), — qui n'est pas oublié en France, où ce livre, comme le disait encore D. Nisard, en 1886, reste le seul qui fasse bien connaître à la France l'Amérique centrale, ni en Belgique, où l'auteur a séjourné à plusieurs reprises, et publié ici même un livre écrit pour notre revue : *Les sept merveilles du monde moderne* (1883-1884), — a laissé des carnets où il avait noté, jour par jour, les incidents de son premier voyage en vue d'étudier sur place les divers projets de cette canalisation interocéanique.

Félix Belly connaissait tous ces projets; il en a raconté l'historique, exposé les tracés, pesé les avantages. « Tous, disait-il, dans son grand ouvrage, sont possibles; mieux encore, tous seront faciles un jour, à leur heure, quand un premier succès aura transformé ces régions désertes, etc. » Selon lui, le jour ne pouvait manquer d'arriver où ce ne serait pas trop de trois grandes routes maritimes entre les deux océans. Mais il s'agissait d'abord d'en ouvrir une, et il pensait « qu'il fallait choisir la moins dispendieuse et la plus sûre ». C'est ce qu'il cherchait et voulait décider par lui-même.

Aujourd'hui qu'un autre de ces tracés a été entamé et que le percement par le Panama est en train d'engager la fortune publique pour plusieurs milliards, il ne sera pas sans intérêt de voir un hardi explorateur, un économiste libéral, à l'âme

Hosted by Google

ardente, aux idées généreuses, au style vivant, aborder le pays, et avant de solliciter la concession parcourir le grand fleuve San Juan, qui — avec le grand lac d'où sort le fleuve et qu'il rêvait de transformer en un vaste port de mouillage et un immense entrepôt maritime, — avait été choisi déjà pour trois différents projets, et lui semblait la voie préférable, sauf les amendements que lui suggérerait l'expérience.

Il ne sera pas question ici de comparer les divers tracés, de discuter l'exécution d'aucun d'eux. Le voyageur ne perd pas son idée de vue, mais il se livre d'abord à ses impressions devant un pays nouveau : nature grandiose, régions désertes, civilisations naissantes, et il nous promène avec lui à travers ses enchantements, ses originalités et ses dangers.

Ceux de nos lecteurs qui se rappellent *Les sept merveilles du monde moderne*, sont acquis à cette lecture. Tous sentiront planer sur ce voyage, attrayant à lui seul, une grande pensée internationale, celle qu'Alexandre de Humboldt exprimait dans ses *Voyages aux terres équinoxiales* en ces graves paroles :

« L'imperfection des institutions politiques a pu, pendant des siècles, convertir en déserts des lieux dans lesquels le commerce du monde devrait se trouver concentré ; mais le temps approche où ces entraves cesseront d'avoir lieu ; une administration vicieuse ne pourra pas toujours lutter contre les intérêts réunis des hommes... »

En attendant d'esquisser la vie si mouvementée de l'écrivain, nous lui cédons la parole. Félix Belly a dit : « J'ai pris l'habitude depuis dix ans d'écrire jour par jour tous les faits intéressants pour moi ou pour d'autres de ma vie extérieure... » (*A travers l'Amérique centrale*, t. II, p. 143.) Ce sont ces notes dont nous allons donner des fragments.

I

De Southampton a l'embouchure du San Juan.

17 février 1858. — Parti de Southampton sur l'*Atrato*, à 2 h. 1/2, par un beau temps. J'avais la cabine n° 30, sur l'arrière, en compagnie d'un autre passager. Ce passager a mieux aimé partager la cabine d'une jeune Espagnole qui se rendait à Belize comme lui, et je suis resté seul, à ma grande satisfaction.

Hosted by Google

23 février, à bord de l'*Atrato*. — Je n'ai pas à me louer des premiers jours de cette traversée. Nous avions quitté les côtes d'Angleterre avec une mer douce et un vent d'est qui nous promettaient quelque repos. Dès la première nuit, le vent a sauté au sud et la mer est devenue très houleuse. Depuis, notre situation n'a fait qu'empirer. Nous avons eu constamment un gros temps, avec vent debout. Dans la nuit d'avant-hier, les vagues déferlaient avec tant de violence, qu'une de ces vagues a emporté une chaloupe, en brisant comme paille les deux arcs-boutants de fer forgé qui la soutenaient. Ces deux arcs-boutants avaient au moins quatre pouces de diamètre. Ils ont été cassés au ras des bastingages et emportés, par conséquent, avec la chaloupe, qu'ils ont dû faire sombrer sous leur poids.

Hier soir, lundi, à 10 heures à peu près, on a aperçu, à l'est, aussi loin que l'œil pouvait porter, un feu intermittent qu'on a jugé appartenir à l'île Saint-Michel. Nous étions donc arrivés sous le parallèle des Açores, et, d'après les prévisions de tout le monde, nous devions rencontrer désormais, avec les chaudes latitudes, une mer calme et unie. Cependant, ce matin, le temps était couvert et le bateau continuait ses oscillations. A midi, le vent a tourné vers l'ouest, les nuées et les vapeurs de l'horizon se sont repliées vers l'est et le sud, et le soleil a fait tout à coup son apparition. Mais cette éclaircie n'a pas duré, et si la mer est moins grosse, si même elle est assez douce pour me permettre d'écrire pour la première fois, nous sommes loin encore du beau temps qu'on nous avait promis dans ces parages.

Cependant, le léger changement qui s'est opéré a rendu un peu plus de vie aux passagers. Jusqu'à présent, tout le monde à peu près a été malade. Les dames n'ont presque pas paru. Plusieurs hommes ne se sont pas senti le courage de se lever. Les Anglais sont les seuls qui aient fait toujours bonne contenance, surtout à table. La partie française de l'assemblée est sans contredit la moins aguerrie. Je n'en excepte qu'un Espagnol, qui, atteint au début du mal de mer et d'un autre mal plus irrémédiable encore, le mal de la peur, aurait

Hosted by Google

bien voulu pouvoir rentrer au port d'une manière quelconque et renoncer au voyage américain dont il attend peut-être sa fortune.

24 février. — Je me suis levé ce matin de bonne heure pour jouir de la première heure de la nature. J'étais seul sur le pont, qu'on venait de laver à grandes eaux. La mer avait changé son triste manteau ardoise des mauvais jours contre la robe bleu sombre des belles latitudes. Le ciel n'était qu'une coupole d'opale, plus grise vers les bords, plus transparente vers le zénith. Il faisait un air si pur, si frais, si pleinement aspirable par tous les pores, que c'était une délicieuse sensation que de se sentir vivre. Je ne sais jusqu'à quel point la vue de l'immensité et son effet moral entrait dans cette sensation. Mais j'ai compris qu'on pouvait vivre en mer avec autant d'intensité que sur terre, pourvu qu'on eût près de soi les objets de son affection.

J'ai souvent réfléchi, depuis huit jours, aux impressions diverses que fait naître une longue traversée de l'Océan, — surtout pendant les heures éternelles des nuits de secousses, quand les soubresauts du navire ne me laissaient pas un instant de repos, quand le choc de chaque vague faisait craquer tous les bois de la charpente et semblait devoir la séparer en deux par le travers de la machine. Je me suis ausculté moi-même pour savoir jusqu'à quel point le danger, réel ou imaginaire, agissait sur mon imagination ; et voici à quelles conclusions générales je suis arrivé par cet examen.

En fait et en ne tenant compte que du côté matériel des choses, c'est une évidente témérité que de confier sa vie, et surtout plusieurs vies, à un élément aussi variable et aussi indomptable que l'Océan. Les sinistres qui, chaque année, déciment presque toutes les marines du monde, prouvent que les progrès de la science n'ont rien enlevé aux risques maritimes. Le *Central American*, qui a péri l'année dernière dans la mer des Antilles, était un des plus beaux steamers americains. L'*Arctic*, l'*Atlantic* et l'*Ariel*, qui se sont perdus coup sur coup, étaient des modèles de construction navale, et tous trois appartenaient à la compagnie maritime

Hosted by Google

la plus renommée des Etats-Unis, la Compagnie Wanderbilt. Il est vrai que les commandants américains ne jouissent pas en Europe d'une grande réputation de conduite et de science nautique, et l'on serait tout disposé à mettre sur le compte de leur imprudence systématique les catastrophes, si nombreuses et si soudaines, de leurs traversées. Malheureusement, la marine anglaise, toujours si bien commandée, enregistre chaque année de nombreux sinistres qu'on ne peut attribuer à la même cause. La ligne même à laquelle appartient l'*Atrato* a perdu, par l'incendie, presque en vue des côtes d'Angleterre, ce beau navire l'*Amazone* avec lequel se sont englouties tant d'existences françaises, y compris celle de M. Gabriel Ferry de Bellemard, l'auteur du *Coureur des bois*.

En fait donc, il y a un véritable danger à s'emprisonner, pour une ou plusieurs semaines, dans une charpente de bois ou de fer, conduite par la voile ou par la vapeur, et à faire dépendre tout ce qu'on possède, y compris sa vie, du caprice de l'Océan, de l'habileté d'un capitaine, de la surveillance d'un employé subalterne et quelquefois de la solidité d'une barre de fer mal forgée ou d'une planche mal clouée. Et pourtant, une fois à bord, personne ne songe à ce danger, si ce n'est à l'heure critique où il cesse d'être une éventualité pour devenir une prévision. Si la mer est mauvaise, si la violence du vent fait craquer toutes les membranes du navire et semble le disloquer à chaque mouvement, on souffre horriblement d'une situation d'esprit et de corps difficile à définir. On apprécie d'une manière toute nouvelle le calme et la sécurité du foyer natal et les conditions, modestes mais sûres, du bonheur dont l'horizon est borné. Mais la crainte de la mort et la préoccupation d'une catastrophe ne jouent aucun rôle dans ces retours vers le passé. La mère qui a vu partir son fils et la jeune fille qui attend son fiancé tremblent seules, au rivage, à l'idée des catastrophes qui pourraient les assaillir.

C'est qu'on ne s'embarque pas ordinairement pour obéir à une fantaisie ou satisfaire une curiosité de désœuvré. Ce qui porte l'homme à rompre les liens qui le rattachent à son

Hosted by Google

berceau, c'est mieux qu'un vague besoin de changement, c'est l'instinct dominateur de toute sa vie, c'est ce moteur individuel qui fait les grands hommes dans tous les genres et auquel nous devons tous les prodiges de notre civilisation. Chaque voyageur qui met le pied sur un navire à lointaine destination porte en soi un trésor d'espérances illimitées. Ses yeux sont exclusivement fixés sur le but qu'il a hâte d'atteindre. Il voit à peine la route à parcourir; il lui importe peu qu'elle soit plus ou moins agréable ; l'essentiel est qu'il arrive, coûte que coûte. Il y a dans sa destinée, telle qu'il la comprend, quelques-uns des charmes aléatoires du jeu et quelques-uns des hasards d'une bataille. Raison de plus de se jeter corps et biens dans cette lutte inconnue qui a pour elle tous les attraits de l'aventure et toutes les miroitantes promesses du désir.

Cette raison supérieure de l'indifférence ordinaire des voyageurs pour les dangers de la mer est si vraie que, dès qu'on la supprime, elle laisse apparaître, avec plus ou moins d'intensité, les vagues terreurs qu'inspire à l'homme l'instinct de la conservation. Nous avons à bord un jeune Espagnol que son gouvernement envoie comme employé à la légation de Guatemala. Cette mission est peut-être pour lui un véritable avancement. Cependant, comme, en somme, il voyage par ordre, et que son avenir est limité, sa résistance physique et morale aux souffrances des premiers jours s'en est ressentie. Il est peut-être le seul des passagers qui ait cru sérieusement sa vie menacée et qui s'en soit affecté.

Pour moi, qui ai si vivement désiré ce voyage, à l'issue duquel j'entrevois la gloire, la fortune et le bonheur de la famille, je n'ai pas cessé un instant d'avoir ce but grandiose devant les yeux. Que pouvaient être dès lors les épreuves de la route? Une maladie passagère que j'aurais acceptée d'avance avec toutes ses rigueurs, pourvu que le port fût au bout. Cette maladie n'a duré que six à sept jours. Je dois m'estimer très heureux d'en être quitte à si bon marché et me confier pour le reste à la Providence...

— Nous filons en moyenne 11 nœuds à l'heure, malgré le

Hosted by Google

vent debout. Ce vent maintient une grande fraîcheur dans la température et empêche la mer de se calmer entièrement. Cependant, tout le monde est monté aujourd'hui sur le pont.

25 février. — Même temps qu'hier. Mer un peu houleuse, beau soleil, fraîcheur charmante. Rien ne nous avertit de l'approche du tropique. Des bandes de gros poissons suivent le navire en bondissant sur les flots. De temps en temps, une voile paraît à l'horizon, à la grande joie des lunettes et des lorgnettes qui sortent de leur étui.

A midi. — Nous avons fait 288 milles depuis hier à la même heure. Il nous reste à en faire 1,630 pour atteindre Sombrero. (Ces indications sont consignées chaque jour dans un petit cadre accroché près de la chambre du capitaine.)...

J'ai eu toutes les peines du monde à écrire aujourd'hui et hier, grâce aux mouvements incessants du navire, qui sont plus sensibles dans ma cabine, où je me suis réfugié, que dans la salle commune.

26 février. — Toujours vent debout et, par conséquent, mer houleuse. On ne se douterait guère que nous ne sommes qu'à deux jours du tropique. Le soleil est chaud, mais il fait très frais à l'ombre. Nous filons, dit-on, 12 milles 1/2 à l'heure. On a commencé à tendre les toiles d'abri sur le pont.

A midi. — Nous avions fait 327 milles depuis hier, et il ne nous restait plus que 1,307 milles à faire jusqu'à Sombrero. Notre marche est donc devenue plus rapide. Nous filons jusqu'à 13 nœuds, quoique le vent du sud soit extrêmement fort. On commence à apercevoir ces amas d'herbes qui avaient épouvanté les compagnons de Colomb.

27 février. — Nous sommes toujours contrariés par un vent du sud-ouest, très extraordinaire dans ces parages des vents alisés. Nous avons fait 314 milles depuis hier, un peu moins qu'avant-hier.

Dimanche 28 février. — Mauvaise journée. Le vent est presque froid et la mer est plus forte que ces jours derniers. On a mis ce matin toutes voiles de hors, et nous avons filé jusqu'à 15 milles à l'heure. Examinant la boussole, j'ai remarqué que nous marchions presque directement de l'est à

Hosted by Google

l'ouest, comme si nous profitions des vents alisés. Cependant, nous avons toujours contre nous un vent de sud-ouest.

A onze heures, on a dit des deux côtés les prières du dimanche, pour les protestants dans le grand salon, pour les catholiques dans le carré des secondes. Les catholiques étaient en minorité. Deux soldats anglais assistaient à notre messe C'étaient, sans doute, des Irlandais. Les visages étaient. moins tristes et les toilettes moins abandonnées que dimanche dernier.

1er mars. — Nous avons eu une mauvaise nuit, mais le soleil des tropiques paraît décidément prendre le dessus. Les oiseaux des terres voisines ont fait leur apparition.

2 mars. — Il y eu hier bal sur le pont. La mise en scène ne manquait pas d'originalité. La lune, dont nous avons joui pendant toute la traversée, venait de se lever derrière un gros nuage noir. Le ciel était illuminé d'étoiles. Il faisait un temps délicieux. Le capitaine a fait venir à l'arrière deux matelots musiciens, et l'on a ouvert le bal par une contre-danse. Les danseurs n'étaient pas nombreux; les danseuses se comptaient jusqu'à trois, car ce sont les Anglais qui ont fait tous les frais de la fête.

Le gros public s'est contenté du spectacle, assez bizarre d'ailleurs, de ce bal en plein océan, sans toilette, comme sans éclairage, où les figures se dessinaient en noir sur le fond gris du ciel étoilé, à travers les silhouettes des cordages du navire et de son bastingage à claire-voie.

Un triste accident était arrivé dans la journée. Un des servants de la machine avait été atteint par un engrenage qui lui avait emporté tout le derrière de la tête. Telle était du moins la version exagérée qui avait d'abord circulé. Vérification faite, il s'est trouvé que la blessure était heureusement beaucoup moins grave. Le mécanicien en sera quitte pour deux mois de suspension de travail . . . . . .

J'ai vivement ressenti ce matin, en me levant, les molles fraîcheurs des pays chauds. Décidément, on ne vit par tous ses pores que sous les latitudes tropicales. Là, le corps tout entier s'imprègne de l'air ambiant, la propreté minutieuse

Hosted by Google

devient une volupté, le soin de sa personne est un attrait permanent. Je comprends déjà avec quel bien-être on doit aspirer toutes les émanations balsamiques d'une riche végétation. Quelle différence entre la vie où je vais entrer, si large, si complète, si expansive, si favorable au développement physique et moral, et cette vie parisienne, trop vantée, où l'air est mesuré comme matière imposable.

J'ai vu pour la première fois des poissons volants. Ils ressemblent de loin à des hirondelles rasant le sol. Leurs corps étaient blancs et leurs ailes noires. M. Morelet a eu tort de penser qu'ils étaient portés par le vent, car ceux de ce matin que le bruit de la machine faisait fuir, volaient, au contraire, contre le vent, rasant toujours les flots, qu'ils effleuraient de distance en distance, comme pour y retremper leurs ailes.

Nous marchons toujours passablement. Nous avons fait 310 milles depuis hier, et comme il ne nous reste plus que 44 milles jusqu'à Sombrero, il est probable que nous arriverons ce soir en vue de San Thomas.

— J'ai eu tout à l'heure une longue conversation avec une famille française qui habite le Guatemala. Il résulte de ce qu'ils m'ont dit, avec l'autorité d'une expérience de plusieurs années, que c'est folie de songer à des ouvriers européens pour des exploitations agricoles dans ces régions. Ces exploitations spéciales ne peuvent être faites que par des indigènes qui les connaissent traditionnellement, qui vivent de peu, se vêtissent d'un caleçon et couchent en plein air. Ces ouvriers ne coûtent que 18 sous par jour (1 réal 1/2), tandis qu'un Européen se contenterait à peine de 5 francs en travaillant moins. Mes deux interlocuteurs prétendaient d'ailleurs que la race indienne était la race supérieure du Centre-Amérique et qu'on en obtenait tout ce qu'on voulait en la traitant bien et en payant régulièrement. J'ai toujours eu le pressentiment de cette situation, et je suis bien aise de trouver un élément de civilisation sur lequel on a peu compté jusqu'ici.

Ces messieurs reconnaissaient, du reste, que le gouver-

Hosted by Google

nement et les chefs de la nation guatemalienne se souciaient fort peu d'attirer des étrangers chez eux, et que les Espagnols surtout les regardaient toujours avec leur défiance traditionnelle.

Au Guatemala, une maison indienne, composée de quatre poteaux et d'un toit, coûte 15 francs; c'est à l'Indien ensuite à la fermer par une palissade, si ça lui convient.

Les ouvriers européens qui auraient le plus de chances au Guatemala seraient ceux des gros métiers, tels que charrons, charpentiers, forgerons, mécaniciens, etc., etc.

3 mars. SANTO-THOMAS. — Hier soir, après le dîner, tous les passagers s'étaient réunis sur le pont pour apercevoir enfin Saint-Thomas. On ne distinguait encore qu'une montagne en silhouette qu'on disait appartenir aux îles Vierges. Peu à peu cette montagne s'est approchée de nous et nous avons marché plusieurs heures avec un horizon de collines abruptes à notre droite. La nuit alors était venue, et nous cherchions dans ces ombres noires le phare ou le feu qui devait nous annoncer Saint-Thomas. Quand la lune a été levée, nous avons aperçu à notre gauche un rocher isolé qui semblait garder l'entrée de la passe. C'est, en effet, l'écueil ordinaire de ces parages. Nous l'avons doublé; le navire a obliqué à gauche, puis à droite; les lumières de la terre sont devenues plus nombreuses; leur masse s'est dessinée en amphithéâtre sur les hauteurs de la plage; c'était le port et la ville.

Ce matin, j'ai voulu jouir de ma nouvelle conquête avant tout le monde. J'étais à 5 1/2 heures sur le pont, attendant le lever du soleil. Il faisait un temps de paradis. Ma première impression a été toute d'étonnement et d'une très agréable surprise. Je croyais, sur la foi de toutes les géographies, que Saint-Thomas n'était qu'un rocher aride, dont le Danemark, par une simple déclaration de franchise, avait fait un port commercial important. Je m'attendais donc à voir un îlot aride, couvert de maisons sans éclat, et les silhouettes noires de la veille n'étaient pas faites pour me détromper. Au lieu de cela, mon premier regard a embrassé un cercle de verdure,

Hosted by Google

le second une ville dessinée sur cette verdure comme un décor d'opéra-comique. J'avais une excellente lorgnette, qui me permettait de jouir de tous les détails. Nous étions mouillés au milieu d'une baie presque circulaire, entourée de petites montagnes vertes, d'un vert de mousse. Au fond de cette rade, au nord, adossé à l'arête principale de l'île, Saint-Thomas dessinait trois amphithéâtres de maisons étagées sur trois collines sœurs d'égale hauteur, et réunies par une ligne de toits rangés le long de la mer. Les maisons étaient blanches ou jaunes, sans cheminées, souvent percées de galeries, et uniformément couvertes de tuiles rouges. Elles ressemblaient beaucoup à des villas italiennes. Seulement, quelques têtes de cocotiers qui les encadraient de leur verdure rappelaient que nous étions sous d'autres cieux.

5 mars. — Le port de Saint-Thomas est une petite jetée sur pilotis, qui paraît suffire au mouvement de la place. J'y suis arrivé le 3, à 6 heures du matin, dans une petite barque conduite par des nègres. Il faisait un temps d'une délicieuse fraîcheur. Sur la jetée, une cinquantaine de négresses, vêtues d'une robe claire et d'un madras, et pieds nus pour la plupart, offraient aux passants des figues-bananes, des fruits divers ou des pâtisseries du pays. Ces négresses n'étaient pas jolies, tant s'en faut. Mais elles avaient toutes des yeux très doux, très caressants, un grand air de bonté et des dents superbes.

La population de la ville est de 13,000 âmes ; la race noire y domine. Tous les domestiques sont nègres. J'ai dit que les négresses y étaient gracieuses; je dois ajouter qu'elles manquent, en général, de ces formes arrondies qui, chez nous, sont le charme et l'idéal de la femme. Elles ne connaissent pas l'usage du corset, mais il faut reconnaître qu'elles n'en ont pas besoin : leur taille longue et sèche donne l'idée d'un sang appauvri par les privations ou par la fièvre. En revanche, la liberté leur a rendu l'intelligence et l'industrie.

Je dois dire, du reste, que je suis arrivé à Saint-Thomas dans la meilleure saison, et que trois mois plus tard, j'aurais rencontré probablement des conditions différentes. Les

Hosted by Google

récits qui m'ont été faits sur les ravages de la fièvre jaune depuis la fin de mars jusqu'au mois d'août, sont effrayants. Déjà à bord, on m'avait raconté qu'à un de ses voyages de l'année dernière, l'*Atrato* avait perdu vingt passagers, emportés par cette terrible maladie. On jetait à la mer un ou deux cadavres par jour, de ceux qu'on avait vus la veille bien portants. Saint-Thomas a compté, pendant des saisons terribles, jusqu'à cent morts, plus ou moins subites, enregistrées quotidiennement. On ne saurait imaginer une plus foudroyante compensation aux avantages et aux jouissances de la vie tropicale. Si l'on ajoute à ce péril périodique celui des fièvres intermittentes, et celui, peut-être plus saisissant, des requins dont la rade est infestée, on aura le revers de la médaille de cette nature américaine, qui se montre d'abord à nous si prodigue de végétation luxuriante et de voluptueuses productions.

Le passage des steamers anglais fait de Santo-Thoma le centre de toutes les correspondances de l'Europe avec les Antilles, l'Amérique centrale, les républiques qui avoisinent l'équateur et toute la route de Panama. Chaque mois, le packet part de Southampton le 2 et le 17, et arrive à Saint-Thomas après une traversée de quinze jours en moyenne. Là, il trouve trois steamers de la même compagnie qui se partagent les voyageurs d'Europe et qui vont, l'un vers la Jamaïque, jusqu'à Bélize; le second au sud vers les Antilles, où il fait quatorze stations jusqu'à la Trinidad; le troisième à Sainte-Marthe, Carthagène et Colon, dans la Nouvelle-Grenade, jusqu'à Greytown (San Juan de Nicaragua). C'est par ce dernier qu'on arrive au Pérou, à la Bolivie et au Chili par le chemin de fer de Panama. Ces trois steamers reviennent ensuite à leur point de départ avec les correspondances et les voyageurs de l'Amérique, et le tout est expédié en Europe par le premier packet qui part de Saint-Thomas pour Southampton, comme de Southampton pour Saint-Thomas, le 2 et 17 de chaque mois.

On devine que cet état de choses donne aux Anglais une grande influence dans les Antilles. Saint-Thomas, qui ne

Hosted by Google

leur a jamais appartenu, puisqu'il a été cédé au Danemark par les Chevaliers de Malte, paraît cependant plus anglais que danois. L'anglais y est la langue usuelle, plus encore que l'espagnol.

— Saint-Thomas est adossé au nord, ayant devant lui la mer des Antilles, et derrière, au delà de la montagne qui le protège, l'océan Atlantique. Du sommet de la montagne, on voit les deux mers, ainsi que deux ports. C'est un magnifique coup d'œil. On arrive à ce sommet par un chemin pierreux bordé d'arbres un peu grêles, mais qui appartiennent aux espèces tropicales. J'y ai vu le premier céïba. Au fond du ravin, quelques négresses étendaient du linge sur les branches; une de ces négresses, la plus jeune, était nue jusqu'à la ceinture. On apercevait son beau corps à travers les feuilles, comme une statue de marbre noir. La source qui leur fournissait de l'eau descendait de la montagne goutte à goutte, et tombait à moitié chemin dans un bassin de pierre. Le fond du ravin était très frais, très ombragé, et les contours des collines attiraient le regard par leur suavité. Un village français placé dans de pareilles conditions serait un délicieux séjour.

8 mars. — Nous sommes partis avant-hier, 6 mars, à 8 heures du matin, après le coup de canon d'usage. Le capitaine de l'*Atrato* était venu nous saluer à bord. Les autres officiers nous ont suivis longtemps des yeux en agitant leurs panamas et leurs mouchoirs. On ne se sépare jamais sans quelque regret des hommes qui ont momentanément distrait et protégé notre vie.

Notre bâtiment s'appelle le *Thames*. Il est moins grand, moins effilé, moins bon marcheur que celui que nous avons quitté. Il est aussi moins bien aménagé et moins confortable. Je n'ai pas à me plaindre cependant de la cabine qu'on m'a donnée. Je m'y trouve mieux que je ne l'étais sur l'*Atrato*. Elle me paraît plus blanche, plus propre, mieux éclairée surtout. Elle est disposée de telle façon que j'écris debout et très commodément sur le lit supérieur que je n'occupe pas et qu'on a laissé pourtant à ma disposition. Sur

Hosted by Google

Atrato, j'étais à bâbord et ma lucarne ronde donnait vers le nord-ouest. Sur le *Thames*, je suis à tribord, je regarde le sud-est, je reçois le premier rayon du soleil, et grâce aux vents alisés et à la forme carrée d'une véritable fenêtre, je suis inondé de lumière et de fraîcheur, ce qui me permet de rester toute la journée dans ma cabine sans perdre un souffle d'air.

Nous ne sommes plus qu'une vingtaine de passagers au lieu des deux cents de Southampton.

Parmi ces passagers, il n'y a plus un seul Anglais, tous sont Espagnols ou Sud-Américains. Les plus remarquables sont un général mexicain, nommé Ghilardi, qui a joué un certain rôle dans l'administration du Comonfort et qui se rend au Pérou avec sa femme et sa fille, et un consul de Bolivie rappelé par son gouvernement. On m'a assuré que le général était un ancien colonel italien qui avait défendu Rome contre nos soldats en 1849, et qui, à ce titre, n'aime guère les Français.

Je craignais d'abord que ma cabine, tournée au sud, ne fût trop chaude. Je n'ai, au contraire, qu'à m'en applaudir. Mon thermomètre oscille depuis trois jours entre 22° et 24° réaumur.

Je me suis tellement familiarisé avec la vie en mer, que je travaille toute la journée comme si j'étais à Paris ; je ne monte sur le pont que le matin et le soir, pour jouir du grand air et d'un peu de causerie. Cette causerie, d'ailleurs, est peu intéressante avec les Espagnols sud-américains. Il y a un contraste saisissant entre l'intelligence de cette race et celle des Anglais et des Français. Avec ces derniers, une conversation d'une heure en apprend plus qu'un mois de lecture. Avec les autres, on n'apprend rien.

A bord de l'*Atrato*, quand la nuit était venue, je me suis souvent surpris les yeux fixés sur une jeune fille à demi couchée sur le pont. Elle avait des yeux noirs dévorés de fièvre et une pâleur maladive qui n'était égalée que par sa maigreur. Mais le soir, les traits de Cécilia se voilaient de brume, sa joli tête devenait plus intéressante et plus idéale,

Hosted by Google

et, sa toilette blanche aidant, elle ouvrait à l'imagination des perspectives qui m'ont souvent entraîné. Sur le *Thames*, il n'y avait pas de Cécilia.

La plupart des matelots et quelques-uns des servants du *Thames* sont noirs, et le service n'en est pas moins bien fait. J'avais déjà remarqué qu'à bord de l'*Atrato*, mon mulâtre William était le plus intelligent, le plus prévenant et le plus délicat des domestiques. Quelques-uns des noirs du *Thames* ont la barbe assez bien fournie et travaillent avec une grande application. Je me souviens encore de l'air dévoué, attendri et résigné avec lequel une vieille mulâtresse, toujours sérieuse et toujours vêtue de gris, soignait les deux enfants de M. A...

9 mars. — Il fait plus chaud que ces jours derniers. Je suis envahi par une moiteur permanente, que je trouve, du reste, très agréable. A 2 heures, à travers la brume, j'ai entrevu avec une lorgnette les montagnes de Sainte-Marthe, le port le plus important de la Nouvelle-Grenade et notre première station sur le continent américain. Une demi-heure après, une ligne de montagnes voilées de vapeurs nous indiquait au sud-ouest la côte diagonale de la Nouvelle-Grenade, au bout de laquelle, dans la direction du navire, nous distinguions un cap à pic ; et puis au delà l'infini. Les montagnes étaient abruptes, de structure volcanique; pour unique végétation des bouquets de cactus vierges. Derrière elles, on entrevoyait la Sierra Nevada avec ses cimes blanches, bleuies par l'ombre des nuées. Après avoir côtoyé bon nombre de rochers, nous avons aperçu une tour, puis des maisons blanches. C'était Sainte-Marthe. Un bolivien avec qui j'aimais à causer se désolait des brumes et des nuages qui nous dérobaient le tableau entier du pays.

— Vous débutez en Amérique, me dit-il, par une déception. Ce rideau de montagnes étagées et couvertes de forêts jusqu'aux régions des neiges est un merveilleux spectacle, qui, dans mon dernier voyage, a plongé un Français dans l'extase. Je regrette vivement que vous n'ayez pas aperçu dans toute sa splendeur cette Sierra Nevada qui vous aurait

Hosted by Google

donné une idée des Cordillères, dont elle est la dernière ramification.

Je débutais en Amérique par une déception ! Était-ce un présage? Les hommes qui courent des chances extraordinaires ou qui aspirent à des destinées exceptionnelles deviennent tous plus ou moins fatalistes et superstitieux. Le besoin qu'ils éprouvent à chaque instant de fortifier leur cœur contre les fatigues de la route leur fait attacher une importance fatidique à des incidents sans valeur. J'ai longtemps regardé comme un talisman une petite bague reçue dans une heure divine, et quoique les événements n'aient pas toujours répondu depuis aux promesses de mon imagination, il n'est pas bien sûr, aujourd'hui même, que je voulusse m'en séparer pour un trône. En ce moment, je cherchais un indice d'espérance. Mais j'avais tellement foi dans mon avenir que j'ai mieux aimé prendre pour indice prophétique le temps délicieux dont nous étions favorisés dans une saison dangereuse et les fraîches émanations qui nous arrivaient de cette terre tropicale où ordinairement ne soufflent que des vents brûlants.

Sainte-Marthe, du reste, comme Saint-Thomas, devait renverser toutes mes notions préconçues sur son importance et sur le mouvement de son port. Je savais que c'était le port le plus commerçant de la Nouvelle-Grenade sur l'Atlantique, et le point de départ de cette navigation de la Magdalena qui occupe dix navires à vapeur anglais et autres et des milliers de barques, et qui portent les produits européens jusqu'à 200 lieues dans les terres, à travers des vallées splendides et des forêts de quinquinas et de bois de teinture. Je m'attendais donc à une certaine activité et aux allures ordinaires d'une ville marchande. Nous côtoyons une demi-lieue de rochers et d'écueils, dont l'un servait de piédestal titanien à deux guérites et à des embrasures de fortifications abandonnées, et nous découvrons, sur une plage plate et verte, fermée à peu de distance par les montagnes, cinq à six maisons récemment blanchies, dominées par la façade rococo et par les tours inégales d'une église. La maison

Hosted by Google

principale, qui occupait le milieu de cette rangée, ressemblait à un cloître espagnol entouré d'arcades, les autres se rapprochaient toutes plus ou moins du type mauresque, l'église exceptée. Tout cela se développe sur un espace de 500 mètres, à 30 pas d'un rivage de sable jaune sur lequel couraient des enfants nus. Du reste, pas le moindre mouvement, pas un navire, un port vide, pas une figure aux fenêtres ou sur les terrasses, pas trace de jetée pour le débarquement. Une maison en bois au fond de la rade, surmontée du drapeau néo-grenadin, et qui devait être la douane, et une vingtaine d'habitants en blanc dans les rues ou dans la campagne.

En revanche, un bel arbre se dressait devant le cloître en affectant la forme d'un parasol vert, et d'autres arbres de même espèce étaient groupés, à la droite de la ville, comme pour ombrager une promenade publique. J'interrogeai mes compagnons de voyage habitués à ces végétations étrangères. C'étaient des aromes, dont les fleurs jaunes exhalent de si doux parfums qu'elles ont donné leur nom à nos aromates. Voilà, cette fois, un présage heureux. Le reste de la campagne était couvert d'une verdure claire dont je ne pouvais distinguer les éléments, mais dans laquelle j'ai remarqué d'immenses cactus à raquettes et les têtes chevelues de quelques palmiers qui dominaient le paysage.

Je touchais donc à cette nature étrange, à cette terre puissante de l'Amérique méridionale, qui a donné le vertige à tant d'illustres navigateurs et qui a dévoré, après les avoir enivrés de ses promesses, plusieurs générations de conquérants. Je devais voir le lendemain un de ses fleuves géants, quoique le plus petit d'entre eux, la Magdalena, et je n'avais qu'à descendre vers le sud pour rencontrer l'embouchure de l'Orénoque et de ses quatre-vingts affluents. On m'annonçait que si nous passions assez près de terre, je remarquerais bientôt sur les rochers trois croix gigantesques, sculptées par les Espagnols de la conquête, pour remercier le ciel de leur découverte.

Pour compléter le tableau, nous vîmes arriver de la ville

Hosted by Google

deux bateaux montés par des jeunes gens bronzés, vêtus d'un simple caleçon; la forme longue, étroite, profondément creusée et presque cylindrique de ce bateau, tranchait avec la forme évasée et ovale des embarcations du bord. C'étaient des canots indiens creusés dans un tronc d'arbre, sans gouvernail et manœuvrés avec de véritables palettes (pagayes), qu'on plongeait dans l'eau avec le mouvement d'une nageoire. Un de ces canots était plein de fruits inconnus, verts, rouge ou jaunes, sphériques ou ovales. C'était l'heure du dîner; les productions exotiques eurent peu de succès; mais le chapeau de paille de l'un des Indiens, tressé en bandes jaunes et noires, excita quelques convoitises amoureuses d'étrangeté. Canots, fruits, chapeau et Indiens devaient s'être présentés ainsi aux regards de Colomb quand il toucha enfin au continent de l'Amérique.

10 mars. — En quittant Sainte-Marthe, on s'écarte par prudence de la côte, qu'on ne retrouve que le lendemain, et qui fait d'ailleurs une courbe rentrante dans les terres. Ce matin, à 10 heures, nous nous sommes trouvés tout à coup devant Carthagène, qui nous semble cette fois une véritable ville. Mais pour entrer dans le port, il faut faire un long détour. Une barque arrive à force de rames, conduite par des Indiens demi-nus. Un d'entre eux, vêtu d'un pantalon et d'une jaquette en blanc, et coiffé d'un chapeau de paille retenu par son mouchoir, s'élance pieds nus sur l'escalier en retenant la barque par un de ses avirons en forme de pelle à long manche. Il avait une figure de démon; il va droit au capitaine, en courant sur le tambour; c'était le pilote. Je ne lui aurais pas donné le bon Dieu sans confession; et pourtant, quand je l'ai revu plus tard, en dehors de ses fonctions, je lui ai trouvé une certaine douceur de physionomie qui démentait ses yeux de charbon et son teint d'acajou bruni.

Une demi-heure après, nous tournions au sud pour entrer dans la baie au fond de laquelle est bâtie Carthagène. A droite, à fleur d'eau, une batterie abandonnée faisait face à un véritable fort dont la porte était fermée et les guérites

Hosted by Google

vides. L'espace qui séparait ces deux défenses était de 150 mètres environ, et on prétendait qu'il avait été autrefois barré, comme à Sébastopol, par des vaisseaux espagnols coulés à fond. Quoi qu'il en soit, nous côtoyons une terre à peine relevée, garnie de temps en temps de cabanes en chaume et d'immenses bouquets de cocotiers.

Quand nous avons de nouveau aperçu la ville, qui nous a paru très belle, très vaste et fortifiée avec soin, nous avons tous pris nos parapluies pour la visiter. Mais il paraît que le temps de cette visite nous manquait. Le capitaine nous a fait comprendre qu'il partirait aussitôt l'arrivée de tous les colis et de tous les passagers qui devaient venir de la ville, et nous avons dû nous résigner non sans regret. Il nous fallut rester sur le pont et admirer de loin les dix ou douze églises et les maisons entassées que la verdure d'une ceinture de mangliers semblait défendre mieux que les murailles abandonnées.

— Journées de plus en plus chaudes. Le thermomètre monte à peu près d'un degré réaumur par jour. A 2 heures, nous virons de bord. Nous saluons les mangliers de la rive et les palmiers qui empanachent la ville, nous passons devant la grande entrée, aujourd'hui comblée. La brise était forte et la passe difficile. L'Indien de tout à l'heure était remonté sur le tambour, et comme ces parages sont infestés de requins, qui attaquent les nègres jusque dans leurs canots, un passager me faisait observer que nos vies étaient en ce moment à la discrétion d'un sauvage sans tête et sans cœur, ce qui était médiocrement rassurant. En quittant la rivière, nous en vîmes plusieurs sur la plage dont l'aspect était peu engageant. Un d'entre eux ramait entièrement nu devant des femmes qui venaient de puiser de l'eau à une fontaine.

Santa-Anna était à Carthagène, où il était venu de la campagne qu'il habite à 3 lieues dans l'intérieur. Il devait partir pour Saint-Thomas par le retour du courrier, et se flattait toujours de reconquérir le Mexique. Malheureux pays, s'il retombe encore une fois dans les griffes de ce sanguinaire despote, qui l'exploite depuis seize ans et qui en a été quatre

Hosted by Google

fois le maître sans y avoir rien fondé que l'exécration de son nom et l'initiation de ses vices.

11 mars. — Nous étions entrés dans le port avec le vent de l'est; nous en sommes sortis, non sans peine, avec le vent du nord. Voilà l'océan et sa mobilité ordinaire. Je croyais mes épreuves finies. La mer des Antilles devait me donner un échantillon de ses caprices. En voyant déferler les vagues sur la côte, et les brisants couvrir les rochers de leur écume, nous avons compris que nous allions passer une terrible nuit. Le vent, en effet, était devenu tout à coup si violent que tout craquait sur le pont; deux ou trois nuages noirs, grands comme le fond d'un chapeau, mais immobiles au nord, rendaient les marins soucieux et faisaient redoubler de surveillance. La nuit, en effet, a été désolante de secousses, de violentes rafales et de fracas divers. Couché dans ma cabine et roulé dans mon lit comme un caillou par un torrent, il me semblait que chaque coup de mer emportait sur ma tête, les canots, les bastingages et les ancres amarrés sur le pont. Heureusement, le *Thames* est un lourd navire en bois, construit solidement, peu apte à une marche rapide, mais très résistant aux frasques marines. L'*Atrato* aurait dansé sur les flots, que sa quille semblait effleurer. Le *Thames* ne sortait pas de son balancement régulier et profond, et les fureurs du vent bouleversaient ses agrès sans modifier sensiblement son allure. En revanche, sa vieille machine, qui date de vingt-cinq ans, n'en faisait pas un tour plus vite, et il nous a fallu huit jours pour une traversée de soixante-dix-huit heures par l'*Atrato*.

Quand, le matin, fatigué de cette mauvaise nuit, je suis monté sur le pont, pour voir où nous en étions, j'ai trouvé le capitaine jambes nues comme les matelots, vêtu de sa chemise et d'un caleçon large et court comme un jupon, surveillant et commandant lui-même la manœuvre des voiles. Toute la nuit, il était resté à son poste de combat, protégeant nos vies de sa responsabilité personnelle prise au sérieux. Il n'en était pas moins très gracieux, comme toujours.

12 mars. — Le mauvais temps devait retarder notre

Hosted by Google

arrivée à Colon. Ce n'est qu'à 3 heures après minuit que nous avons franchi la passe de sa baie. Je sommeillais péniblement dans ma cabine, quand j'ai senti tout à coup que le navire était arrêté. Il faisait nuit noire; j'ai attendu les premières lueurs du jour. Deux heures après, on a sonné la diane au large. Je me suis levé, j'ai couru sur le pont et j'ai vu un vapeur anglais et une frégate américaine dans la rade du côté de l'entrée, et de l'autre côté Colon.

Nous étions au milieu d'une vaste baie très agitée et fermée par une ceinture de forêts vierges, dont les dômes d'un vert sombre formaient de véritables collines étagées jusqu'aux dernières limites de l'horizon. Devant nous, à l'est, une plage basse, sablonneuse, terminée à gauche par une petite pointe garnie d'un phare en bois, et bordée de maisons sans ordre, aussi en bois, peintes en blanc et entremêlées de cocotiers; puis, derrière ces maisons, dont les galeries ouvertes ne manquaient pas de pittoresque, la forêt qui recommençait. J'étais donc en présence de cette nature puissante de la zone torride, que j'étais destiné à dominer et qui depuis longtemps m'avait séduit. Je n'avais pas assez d'yeux pour tout embrasser, ensemble et détails, même avec le secours de mon excellente lorgnette. La première chose qu'on cherchait est l'établissement américain; il se présente, sous la forme de galeries ouvertes, de vastes hangars, d'office du railway, sans compter deux jetées sur pilotis qui servent de port d'embarquement. On voyait même sur le bord de la mer le fameux chemin de fer de l'isthme, dont les vagons de bagages, peints en rose, rasaient les hangars et établissements américains. Au moment même où j'arrivais sur le pont, le panache de fumée d'un convoi partant pour le Pacifique disparaissait derrière les plus hautes cimes de la forêt. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle avidité ma pensée s'élançait au delà de ce qu'il m'était permis de voir. J'étais littéralement envahi par ma propre destinée et par le spectacle de son théâtre futur. Je mesurais en esprit le peu d'épaisseur de cet isthme fameux qui sépare deux océans et deux mondes, et je le franchissais d'un bond,

Hosted by Google

entraînant avec moi la civilisation européenne. Le temps, malheureusement, était couvert, il tombait même quelques gouttes de pluie, ce qui m'empêchait de distinguer la coupe du sol au delà du rivage. Mais il était évident pour moi qu'aucune ramification des Cordilières n'était venue jusque-là. Nous n'avions plus revu les montagnes de la Nouvelle-Grenade depuis Carthagène, et tout me semblait assez plat pour que l'obstacle des montagnes fût sérieux.

13 mars. — Je n'avais rien à faire à Colon, mais on m'en avait dit tant de mal que je voulus en avoir le cœur net et savoir à quoi m'en tenir. Je pris donc mon air le plus rébarbatif, je me munis d'un parapluie qui sert toujours dans ces régions, contre la pluie quand ce n'est pas contre le soleil, et je sautai dans une embarcation du bord. La vague était si forte que le gouvernail cassa au premier coup d'aviron. J'arrivai cependant sous une charpente de fer soutenue par des pilotis de même métal, je montai un escalier de fer et je me trouvai sur le warf de la compagnie anglaise, où deux agents assis dans une galerie ouverte m'indiquèrent la direction que je devais suivre. En quittant le warf, j'étais sur la voie du chemin de fer, à la porte même de la gare.

Malgré l'élévation d'un tarif commercial qui entrave la circulation des marchandises, le chemin de fer de Panama est la providence du pays. Il occupe, en les payant bien (6 à 7 fr. 50 c. par jour), toute une population flottante de nègres et d'Américains, répandus sur tout le parcours. A Colon même, il a pour ouvriers permanents 300 ou 400 individus sur une population totale de 1,500 âmes. Son action, d'ailleurs, est universelle et devient le pivot ou le moteur de toutes les autres. C'est grâce à elle que la compagnie anglaise et la compagnie américaine de New-York expédient chaque mois deux steamers qui vivifient toutes ces côtes et régularisent les relations du Pacifique avec les États-Unis et avec l'Europe. L'intérêt qui s'attache à ces entreprises va tellement grandissant qu'une concurrence vient de s'élever à la compagnie américaine, que cette concurrence organise déjà son warf et son port d'embarquement et qu'on attend son premier voyage dans un mois.

Hosted by Google

— J'étais assis, le soir, à 6 heures, devant le boulevard de Colon, regardant passer les vagons qui portaient du sable un peu plus loin, pour la consolidation du chemin, quand une espèce d'Allemand, grand, blond, nez busqué, portant toute sa barbe, s'arrêta un moment sur le seuil.

— Savez-vous quel est ce personnage? me dit à voix basse un Français qui m'accompagnait.

— Non, un flibustier peut-être?

Je disais un flibustier à tout risque, sûr de rencontrer juste dix-neuf fois sur vingt.

— Pas tout à fait. Mais un ennemi de Walker.

— Qui donc?

— Le colonel Kinney.

— Celui qui voulait se faire gouverneur de Greytown?

— Précisément.

Je regardai attentivement le nouveau venu. Il était habillé assez négligemment, mais en deuil, avec un chapeau de paille noire garni de crêpe. Au fond, il n'avait pas l'air d'un méchant homme. Il paraissait même dénué de cette audace aventurière sous laquelle nous nous figurons toujours les flibustiers du nouveau monde et les bandits de l'ancien.

— Et que fait-il ici? demandai-je à mon interlocuteur.

— Ma foi, je n'en sais rien. Mais Colon est toujours le refuge, au moins temporaire, de ces aventuriers. Ils y vivent on ne sait comment, attendant peut-être une bonne occasion, et puis un beau jour, on apprend tout à coup qu'ils sont partis pour telle ou telle expédition. C'est ainsi que nous avons possédé pendant huit jours le fameux Walker, après son arrestation par le commodore Paulding.

— Mais celui-là a dû être reçu avec un certain enthousiasme.

— Eh bien, non ; on l'a reçu assez froidement cette fois, tandis que la première, on lui avait fait une véritable ovation.

— Voilà ce que c'est que de n'avoir pas réussi. Et comment vivait-il à Colon?

— Très simplement. Nous mangions tous ensemble à l'*Hôtel Howard,* dont vous voyez la maison depuis le navire;

Hosted by Google

il parlait peu, se montrait très réservé, et n'acceptait même qu'avec une grande froideur les témoignages de considération des Américains.

— Et quel homme est-ce physiquement?

— C'est le contraire de ce qu'on suppose. Un petit homme, blond, sans barbe, figure insignifiante, parlant à peu près toutes les langues, mais très peu communicatif. Vous savez bien qu'il a fait ses études de médecine à Paris?

— Je le sais. Cette circonstance m'a fait même penser que ce pouvait bien être un fanatique à froid, une espèce de Marat tranquille, mais impitoyable.

Le fait est que tout ce que j'ai appris depuis sur ce chef de boucaniers me donne l'idée d'un brûleur méthodique, pour qui la vie humaine et tous les droits qui se groupent autour de ce premier droit disparaissent devant une théorie tenace.

— Colon n'est ni un repaire de bandits, ni un cimetière d'ouvriers. C'est une ville très tranquille, où quatre fois par mois les émigrants qui vont en Californie ou qui en reviennent produisent un certain mouvement, mais sans danger pour la sûreté publique. Le chiffre ordinaire de ces émigrants est de 1,200 à 1,500. Les Allemands y sont en grand nombre. Tous inondent les warfs, couchent sous les galeries des maisons, en plein air, et se nourrissent comme ils peuvent. C'est toujours un spectacle pour la ville que ces arrivées et ces départs périodiques et c'est le principal aliment de son commerce.

Quant au chemin de fer lui-même, il ne mérite pas les appréhensions dont il était l'objet dans les premiers temps. Il a été d'abord construit très à la hâte et dans des conditions qu'on croirait impossibles. On avait, dans certains endroits, enfoncé simplement des pilotis dans la vase, et placé le rail sur cet appui mobile. Encore avait-il fallu sacrifier des milliers d'hommes pour obtenir ce premier résultat à travers des marécages pestilentiels, dont le sol fangeux se dérobait au travail de consolidation. Aussi les premiers voyages ont-ils été souvent funestes. Dans un seul convoi, plus de 60 per-

Hosted by Google

sonnes furent englouties. Mais aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; les travaux ultérieurs ont fini par créer un véritable sol factice qu'on consolide par d'incessants efforts. Au lieu d'un pont de bois plusieurs fois emporté, on a construit sur le Rio Chagrès, à Barbacoas, à peu près à moitié chemin de Panama, un pont de fer d'un demi-kilomètre, qui est un véritable ouvrage d'art.

La traversée du chemin de fer est, du reste, un admirable spectacle, qu'il faut voir et qui fait honneur au courage et à la persévérance des Américains . . . . . .

14 mars. — Nous sommes partis hier de Colon, à 10 heures du matin. La mer était très grosse et cette traversée de 30 heures m'a fait beaucoup souffrir. On voyait fumer, à une encâblure du rivage, un bâtiment qui avait brûlé toute la nuit, et qui nous avait donné ainsi à peu près le spectacle d'un incendie en mer. Cet incendie est un trait de mœurs. Le navire avait besoin d'une réparation, cette réparation ne pouvait se faire à Colon, où elle eût coûté trop cher. Le propriétaire l'a vendu pour quelques piastres. Son acheteur en a retiré les agrès et quelques ferrures, et il a mis le feu au reste.

En sortant de ce parage, la côte ne présente qu'une ligne uniforme de forêts sans fin. Elle dessine jusqu'à Greytown une ligne rentrante que le navire coupe directement comme la corde d'un arc. Quand, le lendemain, j'ai revu la côte, vers midi, j'ai retrouvé encore cette éternelle bordure de forêts.

Plus tard, sur les 3 heures, un cap s'est dessiné à l'ouest, puis au delà de ce cap, deux longs mâts nous ont indiqué un port. C'était une frégate américaine qui était ancrée dans la baie de Greytown.

A 4 1/2 heures, nous entrions nous-mêmes dans cette baie; je voyais d'un côté une langue de sable occupée en partie par des bâtiments d'exploitation, et vis-à-vis, les maisons en bois d'une espèce de village. Le village était Greytown. J'étais enfin arrivé à la première station de mon voyage.

FÉLIX BELLY.

(Publication posthume.)

Hosted by Google

A PROPOS DE LA RÉORGANISATION DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

On sait que nos universités attendent encore leur organisation définitive. Depuis plusieurs années, il est question de mettre un terme au provisoire qui les régit : une réorganisation s'impose.

Les programmes sont insuffisants, les matières d'examen parfois mal distribuées, enfin la suppression du graduat a porté ses fruits prévus : l'abaissement des études moyennes et supérieures. Les élèves quittent trop souvent l'athénée avant d'y avoir terminé leurs études, ou bien, s'ils consentent à faire la rhétorique, c'est sans se donner beaucoup de peines qu'ils la traversent : ils savent que l'université leur ouvrira ses portes, même s'ils sont incapables de comprendre ses leçons.

Cette licence, unique, je crois, en Europe, a eu comme conséquence l'invasion de l'université par un flot d'étudiants dont le nombre est hors de toute proportion avec les exigences des carrières libérales. Il est curieux de comparer la population des universités hollandaises à celle des universités de notre pays. Pendant l'année académique 1884-1885, l'université de Bruxelles a compté 1,713 étudiants [1], celle de Liége 1,493 [2], celle de Gand, 890 [3]; tandis que si nous pas-

[1] *Rapport annuel*. Bruxelles, Mayolez, 1885, p. 12.
[2] *Rapport de M. le recteur Trasenster*. Liége, Desoer, 1885, p. 35.
[3] *Rapport de M. le recteur Callier*. Gand, Hoste, 1885, p. 79.

Hosted by Google

sons chez nos voisins du Nord, nous voyons que Leide, la première université du pays, a compté pendant cette même année 589 étudiants [1], celle d'Utrecht, 452 [2], celle de Groningen, 322 [3], soit une différence de 2,733 élèves pour les trois universités [4].

Il faut cependant ici tenir compte de ce fait, que la population des écoles spéciales est comprise dans les chiffres donnés pour notre pays, alors qu'en Hollande les écoles spéciales ne sont pas annexées aux universités; par contre, les universités hollandaises ont en plus la faculté de théologie, et leurs facultés des lettres et des sciences ont des élèves, parce que c'est là que les futurs professeurs reçoivent leur éducation scientifique. Notez aussi qu'en Hollande on retient plus longtemps les étudiants à l'université; c'est ainsi que, d'après les renseignements qui m'ont été fournis jadis par M. Wijnne, professeur à l'université d'Utrecht, on met généralement de six à huit ans pour obtenir le diplôme de docteur en lettres classiques.

Ce sont là toutes considérations dont il faut tenir compte dans l'interprétation des chiffres donnés plus haut.

Or, si en Hollande le nombre des étudiants est relativement peu élevé, on peut en grande partie l'attribuer à ce fait, que l'examen de sortie des gymnases est très difficile [5].

La situation, telle qu'elle existe chez nous, ne peut durer longtemps encore, et la Ligue de l'enseignement a examiné quelles sont les réformes qu'il faudrait introduire dans l'or-

[1] *Jaarboek der Rijks-universiteit te Leiden.* Leiden, Brill, 1885, bl. 31.

[2] *Jaarboek der Rijks-universiteit te Utrecht.* Utrecht, Beyers, 1885, bl. 79.

[3] *Jaarboek der Rijks-universiteit te Groningen.* Groningen, Wolters, 1885, bl. 55.

[4] Les renseignements me manquent pour Louvain et Amsterdam.

[5] Cf. la loi du 2 avril 1884. Les élèves doivent savoir traduire et expliquer du Platon, du Démosthène, du Virgile, de l'Horace, sont même interrogés sur les antiquités romaines; le programme des mathématiques est assez vaste.

Hosted by Google

ganisation actuelle. Le résultat de cette étude vient d'être publié [1].

Avant toute autre réforme, elle propose le rétablissement du graduat, mesure sans laquelle toutes les autres seraient stériles. Le graduat est nécessaire, et mieux vaudra le rendre trop difficile que trop facile.

Après avoir réglé l'examen de gradué, la Ligue s'est occupée de la revision des programmes. Dans les pages suivantes, je passerai rapidement en revue son projet de réorganisation des facultés de philosophie et lettres, et spécialement en ce qui concerne les études de *philologie*.

La ligue maintient la division en *candidature* et en *doctorat*, seulement il *faudra* deux ans pour l'obtention de chaque diplôme; c'est d'ailleurs ce qui se fait déjà généralement. Toutefois, le doctorat ne sera plus, comme maintenant, *in omni re scibili*, mais, grâce à une division tripartite, existant déjà ailleurs, les études seront plus spécialisées. La faculté conférerait les diplômes de docteur en *philosophie*, de docteur en *histoire*, de docteur en *philologie*.

Ce serait là un grand progrès sur ce qui existe actuellement; encore pourrait-on examiner si le meilleur système ne consisterait pas à laisser l'élève choisir librement les matières de son examen de docteur, — un minimum étant exigé, — ensuite, que le diplôme, conservant le même titre que maintenant, ferait une mention détaillée des branches qui ont fait l'objet de l'épreuve. L'élève pourrait ainsi s'adonner à l'étude des sciences pour lesquelles il aurait le plus de dispositions.

Je sais que ce système compte des partisans décidés dans l'enseignement supérieur.

Les programmes ne peuvent tout prévoir et les sciences ne sont pas toujours aussi indépendantes que le nom qu'elles portent pourrait le faire croire.

Dans le programme élaboré par la Ligue, par exemple, le docteur en philologie n'étudiera pas l'histoire de la philoso-

[1] *Bulletin de la Ligue de l'enseignement.* Ire livr. Bruxelles, Weissenbruch, 1888.

Hosted by Google

phie, et cependant, sans une connaissance assez étendue des systèmes de l'antiquité, un grand nombre d'auteurs anciens seront pour lui lettre morte : une *exposition sommaire*, telle qu'elle est inscrite au programme de candidature, serait absolument insuffisante, surtout pour Platon et Aristote.

D'après ce même programme, le docteur en histoire n'apprendra pas l'épigraphie, alors que c'est à l'historien que cette science rend les plus grands services, elle qui a renouvelé l'histoire de l'antiquité. En revanche, l'archéologie n'est inscrite qu'au programme du doctorat en histoire; la connaissance de l'art ancien n'est-elle donc pas du domaine de la philologie ? Est-il admissible qu'un docteur en philologie *classique* ignore l'art grec, par exemple, alors que c'est une des principales manifestations de l'esprit antique ?

On ne sera pas étonné de voir figurer la physiologie parmi les matières du doctorat en philosophie. A mesure que les sciences particulières gagnent en étendue et en profondeur, certaines différences tendent à s'effacer, les points de contact deviennent plus nombreux et plus intimes, et elles se prêtent un mutuel appui. Nul n'ignore que la psychologie expérimentale a de plus en plus recours à la physiologie. « Il est nécessaire, dit M. Merten, que la psychologie se complète en signant avec la physiologie un traité d'alliance, qui les fortifiera l'une et l'autre [1]. »

Le docteur en philosophie qui ignorerait certaines données des sciences naturelles, devrait se résigner à ignorer aussi les travaux les plus récents de la philosophie : la psycho-physique sera pour lui *terra incognita*.

Mais venons-en à la philologie.

Quand l'étudiant aborde l'étude de la philologie, il se trouve tout d'abord désorienté. Il n'a aucune vue d'ensemble de la science à laquelle il va se consacrer. Il sait qu'il aura à étudier histoire, antiquités, épigraphie, paléographie, critique des textes, grammaire comparée, etc.; mais dans quels rapports ces différentes *disciplines* sont-elles les unes vis-à-vis

[1] *Étude sur F. Huet*, par O. Merten, professeur à l'université de Gand. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1885.

Hosted by Google

des autres? C'est ce qu'il ignore. Quel est le secours que chacune prête à l'autre, quelle est leur place dans l'ensemble de cette vaste science de l'antiquité classique? Toutes ces disciplines ont-elles pris naissance en même temps? Si non, quand et comment sont-elles nées, quels sont les savants qui surtout les ont créées et fait progresser? Quels sont les ouvrages fondamentaux qui traitent de chaque discipline particulière? En un mot, il faut au débutant comme un fil conducteur : ce guide sera le cours d'*histoire et d'encyclopédie de la philologie* classique.

C'est là comme une première initiation à cet immense domaine que le futur philologue aura à parcourir.

Ce cours fait défaut dans le projet de la Ligue, et je n'hésiterais pas à l'inscrire au programme au lieu du cours de géographie supérieure, pour les aspirants au doctorat en *philologie*.

Le cours d'histoire politique de l'antiquité est laissé à la candidature, et avec raison, ainsi que les antiquités romaines; mais pourquoi les antiquités grecques sont-elles reléguées au doctorat? C'est sans doute le programme actuel qui est cause de cette méprise. Il faudrait les introduire dans la candidature, car c'est un cours parallèle à celui de l'histoire politique. Il y a d'ailleurs pour cela un autre motif encore, c'est que la connaissance des antiquités est nécessaire pour l'interprétation philologique des auteurs, en candidature comme en doctorat. Il est bien entendu que par *antiquités* on n'entendra plus seulement les antiquités *politiques*, mais aussi les antiquités *privées, religieuses, etc.* Le programme actuel de la candidature, fait surtout en vue des futurs juristes, ne s'occupait guère que des *institutions politiques*, la philologie y est réduite au rôle d'*ancilla iuris*.

Un grave défaut du programme proposé par la Ligue, c'est qu'il n'est fait aucune différence entre les cours de candidature et ceux du doctorat, en ce qui concerne les *exercices philologiques* sur les langues latine et grecque. Une distinction s'impose, me paraît-il. Quand les étudiants arrivent à l'université, ils ignorent généralement la grammaire, qui est

Hosted by Google

cependant la base même de toute philologie. Sans connaissance de la grammaire, l'interprétation des auteurs n'est que du verbiage et la critique qu'un jeu de divination. Il serait donc à souhaiter que, pendant les deux années de candidature, l'interprétation fût surtout *grammaticale* (comme cela est bien stipulé en Hollande). Je serais même partisan d'un *cours* de grammaire; ce ne serait pas le moins intéressant ni le moins philosophique. En doctorat, au contraire, les exercices seraient avant tout *critiques* (critique diplomatique et critique verbale). Un autre argument en faveur de ce système, c'est que les cours de *métrique* et de *paléographie* sont réservés au doctorat, et que ces deux sciences interviennent sans cesse dans la constitution des textes.

Il ne me paraît pas admissible non plus qu'en Belgique le cours de littérature néerlandaise ne soit pas obligatoire. C'est notre littérature nationale, et bien des préjugés eussent été déjà dissipés si la connaissance de la littérature néerlandaise eût été répandue davantage. Pour être équitable, il serait nécessaire que cette étude fût obligatoire au même titre que la littérature française. On y consacrerait le même nombre d'heures; car, si la littérature française compte un plus grand nombre d'écrivains de marque, elle a commencé plus tard que la littérature néerlandaise [1].

C'est sans doute par suite d'un simple oubli qu'on a négligé d'inscrire au programme du doctorat la *traduction* d'un auteur latin.

[1] Le programme de la Ligue porte : littérature *flamande*. Quand donc abandonnera-t-on cette expression vicieuse? La littérature *flamande* serait la littérature du moyen âge seulement, de même que la littérature *hollandaise* serait la littérature du XVII^e^ et XVIII^e^ siècle. La meilleure expression serait celle de *Dietsche letterkunde*, le Dietsch répondant assez bien à l'expression Κοινή des grecs. Mais l'expression *néerlandaise* est la seule usitée.

Ces différents noms s'expliquent. Jusque vers la fin du XVI^e^ siècle, c'est dans nos provinces que la littérature brillait de tout son éclat, alors elle était *flamande*. Après les guerres de religion, la Hollande hérita de notre prospérité intellectuelle, et la littérature devint *hollandaise*. Depuis ce siècle, il n'y a plus que la littérature *néerlandaise*.

Hosted by Google

Ce qui m'étonne davantage, c'est que les auteurs du projet, qui ont inscrit, et avec raison, la grammaire comparée au programme, aient négligé d'y inscrire le sanskrit [1]. Il est impossible d'étudier sérieusement la grammaire comparée si on ne connaît les *premiers éléments* du sanskrit. Ceci est vrai au moins de la grammaire comparée du grec et du latin, ainsi que de celle des langues germaniques, car, pour les langues romanes, on ne remonte guère plus haut que le latin. Il n'est pas nécessaire que ce cours soit fort développé, il ne s'agit pas de former des indianistes ; il est suffisant que l'on connaisse les formes élémentaires. Quant à la syntaxe, elle n'a ni en sanskrit ni en grammaire comparée la même importance que la morphologie : le sanskrit exprime une foule de rapports syntaxiques par les procédés de la composition des mots, et la syntaxe comparée est encore dans l'enfance.

S'il ne possède des notions élémentaires de sanskrit, l'étudiant ne verra dans la grammaire comparée que des rapprochements hasardés qui ne lui disent rien à l'esprit, et il ne saurait même comprendre la plupart des publications traitant de cette science.

Quant à la *grammaire générale*, les auteurs ont sans doute en vue ce qu'on appelle en Allemagne « Allgemeine Sprachwissenschaft » qui, en effet, est autre chose que la grammaire comparée. Mais comme cette science n'est rien moins que de la grammaire, il conviendrait peut-être de lui donner son vrai nom, soit celui de *linguistique*, soit celui de *science du langage*. Cette science-là ne s'occupe pas de grammaire, mais elle a pour objet l'étude des lois d'après lesquelles se développe le langage : nature et origine, diversité des langues et leurs caractères, leur classification, causes de la diversité des langues, loi du moindre effort, analogie lexique, étymologie populaire, etc., etc.

Ainsi modifié, le programme du doctorat en philologie

[1] Le sanskrit n'est encore enseigné qu'à l'université de Gand et à celle de Louvain. Liége est privé de cette chaire depuis plusieurs années ; Bruxelles ne l'a pas encore eue.

Hosted by Google

classique me paraîtrait sinon parfait, du moins sans graves lacunes [1]. Et maintenant, quelle est la part faite par les auteurs du projet à la *philologie germanique* et à la *philologie romane*, pour ne pas parler de la philologie *orientale* ?

Pays mi-germanique, mi-roman, la Belgique est admirablement située pour l'étude de ces deux sciences et pourrait leur rendre de grands services ; les patois néerlandais et wallons sont nombreux, et on n'ignore pas que dans l'étude *comparée* et *historique* des langues, les dialectes non fixés par une littérature sont parfois plus précieux que les langues littéraires. Il ne suffit pas d'inscrire au programme qu'*accessoirement* les récipiendaires pourront se faire interroger sur la philologie romane ou germanique; ces sciences ne sont pas des annexes de la philologie classique, et leur domaine est tellement vaste qu'il y faut une application égale à celle qu'exige l'étude de la philologie de l'antiquité.

Outre l'intérêt que ces études présentent en elles-mêmes, on peut faire valoir une autre considération. On a créé des *humanités modernes*, et, personne ne s'y trompe, c'est un premier pas vers la disparition des *humanités anciennes*. Or, si les langues modernes doivent un jour remplacer les langues mortes comme instrument éducatif, il faut que cette révolution se fasse dans les meilleures conditions possible.

La philologie romane et la philologie germanique sont des sciences d'une grande précision et d'un intérêt puissant, mais

[1] Je n'ai ici en vue que le programme des cours, mais il y aurait bien d'autres choses à changer. Depuis de longues années, les facultés réclament la création des *cours pratiques*, organisés sur le modèle des *séminaires* allemands ou des *privatissima* hollandais. C'est là que les futurs philologues ou historiens apprendraient la *méthode* particulière de chaque science et qu'ils s'habitueraient aux recherches personnelles. Plusieurs de ces cours ont été créés grâce au dévouement des professeurs, mais il leur manque une sanction officielle. La Ligue ne paraît guère s'être occupée de ce point si important. Il n'est peut-être pas exagéré de dire que des cours pratiques bien organisés, avec de *maigres* programmes, rendraient à la science de plus grands services que de *beaux* programmes sans cours pratiques. Une sérieuse organisation des cours pratiques entraînerait la création d'*assistants*, comme à la faculté des sciences ; sinon les professeurs seraient écrasés par le travail qu'on leur aurait imposé.

Hosted by Google

l'enseignement des langues modernes n'a guère profité de leurs découvertes dans la mesure qu'on serait en droit d'espérer. C'est des universités que doit partir ce mouvement de rénovation. Les langues romanes sont enseignées dans presque tous les pays, de même que les langues germaniques ; dans nos universités, rien de pareil. La Belgique possède un romaniste distingué ; où sont ses disciples ?

Je laisse à de plus compétents le soin d'indiquer quelle devrait être l'organisation du doctorat en philologie romane ; mais pour la philologie germanique, nous avons un modèle excellent, le programme hollandais.

Il est évident, en effet, que la base de l'étude des langues germaniques dans notre pays devrait être le néerlandais. Il ne serait pas nécessaire que l'État organisât les *deux* doctorats dans *chaque* université : Liége est naturellement désigné pour l'étude des langues romanes, tandis qu'un doctorat en langues germaniques serait bien accueilli à Gand.

Voici quel est le programme des facultés hollandaises :

Candidature [1].

a) Langue néerlandaise (histoire, grammaire, style).

b) Le néerlandais du moyen âge (middelnederlandsch).

c) Le gothique.

d) L'histoire nationale.

e) Histoire générale du moyen âge et des temps modernes, y compris la géographie politique.

Doctorat.

a) Éléments du sanskrit.

b) Éléments de grammaire comparée des langues indo-germaniques et spécialement des langues germaniques.

[1] HUBRECHT, *De onderwijswetten in Nederland.* Hooger onderwijs. 2de deel, bl. 12, sq.

La faculté des lettres en Hollande confère cinq doctorats : 1) en lettres classiques ; 2) en lettres germaniques ; 3) en lettres sémitiques ; 4) en lettres orientales ; 5) en philosophie. Il n'y a pas de doctorat spécial pour l'histoire ; celle-ci est enseignée aux étudiants en lettres *germaniques*. Pourquoi ?

Hosted by Google

c) L'anglo-saxon ou le moyen haut-allemand.

d) La littérature néerlandaise (histoire et critique littéraire).

C'est là une organisation vraiment nationale qui inspire le respect de la langue et de la littérature du pays. En Belgique, plusieurs de ces cours existent, mais dans une école fermée, l'école normale supérieure de Gand. S'adressant à un nombre très restreint d'auditeurs, ces cours ne peuvent avoir l'influence qu'exerceraient des chaires d'université.

A quoi bon tout cela? dira-t-on peut-être, la philologie ne rencontre guère de sympathie auprès de la jeunesse, et les facultés ne trouveraient à qui délivrer les diplômes. Ce sont les sciences qui de nos jours attirent à elles tous les travailleurs.

La philologie n'est-elle donc pas une science? N'a-t-elle pas ses méthodes, ne procède-t-elle pas par induction et déduction, n'a-t-elle pas ses admirables découvertes? Non seulement elle est une science, mais, embrassant l'étude de toutes les manifestations de l'esprit humain, elle est peut-être, de toutes les sciences, la plus philosophique.

Il fut un temps où la philologie était une de nos gloires nationales, n'est-il pas permis d'espérer qu'elle attirera encore à elle un certain nombre d'esprits curieux des choses de l'intelligence? Langue, littérature, art, monde antique, monde germanique, monde roman, quel vaste champ ouvert à la curiosité et à l'investigation!

J. KEELHOFF.

Hosted by Google

LA FEMME DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE [1]

La légèreté des mœurs n'était pas le seul défaut des femmes égyptiennes.

Le moindre événement les faisait sortir de chez elles, s'attrouper sur la voie publique et y passer de longues heures en de stériles bavardages.

Dans l'inscription de son tombeau à Bersheh, un grand fonctionnaire de la XII[e] dynastie, nommé Thot-Hotep, raconte que le roi l'avait chargé du transport et de l'érection d'une statue de médiocre grandeur (6[m]50). A peine est-il arrivé à destination « que toutes les femmes de la ville s'assemblèrent joyeuses; c'était beau à voir plus que toute autre chose » [2].

Les boissons fermentées et surtout, quoi qu'en dise Hérodote [3], le vin indigène et étranger entrait pour une large part dans l'alimentation des Égyptiens.

Déjà à cette époque reculée, sous un climat que l'on n'eût

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1888.

[2] LEPSIUS, *Denkmäler*, t. II, p. 134; — Comparer CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, sér. III, t. II, p. 103.

[3] HÉRODOTE, II, 77. Mais cet auteur se contredit lui-même en cinq endroits différents : II, 60; II, 122; II, 168; II, 133; II, 37.

Indépendamment du vin, les Égyptiens fabriquaient de la bière d'orge. C'est à cet usage que le roi d'Argos fait allusion dans les *Suppliantes* d'Eschyle, lorsqu'il dit au hérault des fils d'Aigyptos, débarqués à Argos : « Tu trouveras ici des hommes que n'abreuve pas une bière d'orge, ἐκ κριθῶν μεθί. » *Suppliantes*, vers. 952-953.

Hosted by Google

pu taxer de complice, l'ivresse exerçait ses ravages dans tous les rangs de la société [1].

Sur les parois des tombeaux de Beni-Hassan sont représentés des Égyptiens ivres-morts que des serviteurs emportent sur leurs épaules après un banquet.

A Denderah, les fêtes de la déesse Hâthor, que les textes appellent par moments « la dame de l'ivresse », ou mieux encore « l'enivrée », dégénéraient parfois en véritables bacchanales.

« Les gens de Denderah, dit un texte, sont ivres de vin; une couronne de fleurs est sur leur tête. »

Et, ainsi que le remarque Ovide, « ce n'est point le front couronné que l'on traite des affaires sérieuses, et l'eau n'est pas le breuvage de ceux qui se parent de fleurs » [2].

Se rafraîchir un moment n'était pas un crime, mais dans certains cas, cela pouvait en devenir un, et il en a cuit à plus d'un Égyptien de n'avoir pu résister aux exigences de la soif ou de la passion.

Lorsque fut découvert le complot contre Ramsès III, dont nous avons parlé plus haut, le roi, chef suprême de la justice, ordonna aussitôt une enquête et nomma les membres des commissions d'enquête, chargés de se rendre sur les lieux et de procéder à l'interrogatoire des accusés.

L'une de ces commissions était composée de six fonctionnaires. Ceux-ci ne mirent pas à l'accomplissement de leur devoir toute la diligence désirable ; à un moment donné, ne se doutant pas que par là ils pourraient compromettre la

[1] Le code de Manou se montre sévère envers ceux qui usaient de boissons spiritueuses.

« Les joueurs, danseurs, chantaurs, charlatans, les contempteurs des saintes écritures, ceux qui cherchent à s'élever au-dessus de leur caste, les débitants de liqueurs fermentées doivent être bannis du royaume. »

« Que sur le front de celui qui a bu des liqueurs spiritueuses, la marque de l'instrument du distillateur soit marquée à l'aide du fer rouge. »

[2] Nulla coronatâ peraguntur seria fronte,
Nec liquidæ vinctis flore bibuntur aquæ.

OVIDE, *Fastes*, V, p. 341-342.

Hosted by Google

dignité de la magistrature, ils avaient organisé une beuverie; « ils avaient fait une maison de bière », dit le texte, en compagnie des principaux accusés.

Mais la chose fut ébruitée et trois de ces singuliers juges d'instruction furent arrêtés sur-le-champ [1].

Les femmes, elles aussi, aimaient à se désaltérer copieusement et il se faisait parfois que quelques-unes au moins oubliassent qu'il est des bornes à tout, même au boire.

Un bas-relief de Thèbes pousse l'indiscrétion et le naturalisme jusqu'à mettre en scène une dame ayant bu outre mesure. Elle se trouve mal, s'affaisse, son manteau lui glisse des épaules, elle appelle sa servante qui vole au secours de sa maîtresse, un vase à la main; mais, hélas! la bonne arrive trop tard [2].

Il paraît même que certaines femmes, les *mesesi* et *khenem*, c'est-à-dire les berceuses, les bonnes d'enfants, se plaisaient à fréquenter les cafés et les brasseries de l'époque.

Elles s'y installaient en société d'hommes avinés qui leur versaient à boire, les couvraient de fleurs et de baisers.

Les moralistes ne cessaient de mettre les jeunes gens et surtout les jeunes étudiants en garde contre la fréquentation de ces « maisons de bière » et contre les entraînements de la passion de boire.

« Ne t'oublie pas à boire, disait le sage Ani; ce qui sort de ta bouche, tu ne sais plus l'articuler. Tu tombes, tu te brises les membres et personne ne te tend la main. Tes camarades se lèvent en disant : Arrière, celui qui a bu. Et lorsqu'on vient à toi te demander un conseil, on te trouve étendu dans la poussière comme un petit enfant [3]. »

Dans le papyrus Anastasi, le scribe Dauf gourmande en ces termes son élève qu'entraînaient les charmes de l'école buissonnière : « On me rapporte, dit-il, que tu négliges tes livres et que tu t'abandonnes aux plaisirs. Tu cours par les rues puant la bière chaque soir. Les hommes te délaisseront et tu

[1] *Papyrus judiciaire de Turin*, chap. 6, p. 1

[2] WILKINSON, *Manners and Costums*, t. II, p. 167.

[3] *Papyrus de Boulacq*, t. XVII, p. 6 sq.

Hosted by Google

courras à ta perte. Oh ! si tu pouvais comprendre que le vin est une abomination ! Oh ! si tu pouvais faire serment de ne plus boire de *sedeḫ* [1] ! »

Il semble résulter d'une lettre conservée au papyrus Anastasi V que la délicatesse de certaines femmes n'était pas à l'abri de tout soupçon.

Notre scribe, qui était peut-être attaché à l'intendance royale, se trouvait être le débiteur de la femme Takertu, pour un fait qui n'est pas rapporté. Il avait autorisé cette femme à prendre le plus bel animal de son étable. Mais celle-ci, outrepassant ses droits, s'était permis de prendre une ânesse, et qui pis est, une ânesse pleine appartenant au roi.

Pour la ramener aux termes du contrat, il ne fallut rien moins que l'intervention de la justice. Notre scribe s'estima heureux de mettre fin au différend en transigeant moyennant l'abandon de son plus beau bœuf [2].

Les Égyptiens, comme tous les peuples enfants, croyaient aux esprits mauvais, aux démons.

Ces démons se logeaient de préférence dans le corps des femmes, qu'ils tenaient en leur dépendance absolue.

Pour les délivrer de ces esprits mauvais, on avait recours à de nombreuses formules magiques.

Parfois cependant, il fallait recourir à l'intervention directe et personnelle de certaines divinités.

C'est ainsi qu'une stèle, trouvée à Karnak et conservée aujourd'hui au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris, nous raconte tout au long l'histoire d'une guérison miraculeuse opérée par le dieu thébain Khunsu.

Le roi Ramsès XII avait épousé la fille du prince du pays de Bakhtan, au cours d'une de ses tournées annuelles dans le Naharina.

[1] *Papyrus Anastasi*, t. IV, chap. 11, p. 8 sq.

[2] *Papyrus Anastasi*, t. V, pl. XIII, ligne 7 ; — Comparer CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, sér. III, t. II, p. 27.

Hosted by Google

Le 22 du mois de Payni de l'an XVI, le Pharaon se trouvait à Thèbes lorsqu'un envoyé du prince de Bakhtan arriva dans la capitale de l'Égypte pour annoncer au roi que la jeune sœur de la reine était atteinte d'un mal grave et le prier d'envoyer un « homme connaissant les choses des livres », c'est-à-dire un médecin.

Le Pharaon accéda à ce désir et fit partir Thot-m-heb avec l'envoyé. « Lorsque ce savant en les choses des livres fut arrivé au pays de Bakhtan, il trouva Bentresht (c'est le nom de la jeune princesse) dans la situation de quelqu'un qui se trouve sous la puissance d'un esprit. Et il se vit impuissant à lutter contre lui. »

Le prince de Bakhtan songea dès lors à demander aux dieux de l'Égypte la guérison d'un mal que la science humaine avait dû renoncer à combattre.

Chaque nome de l'Égypte avait son culte propre. La divinité y était adorée sous trois formes différentes, étroitement liées entre elles. Ces triades se composaient d'un principe masculin, actif, d'un principe féminin, passif, et d'un principe produit.

La triade divine de Thèbes était formée d'Amon, de Maut et de Khunsu.

Ce dieu Khunsu se dédoublait en deux divinités différenciées par leur nom qui indiquait leur rôle respectif : le Khunsu-Nofer-Hotep, dieu sédentaire, délibérant, et le Khunsu-pa-ar-Sekher-m-Us, littéralement, celui qui réalise les plans dans Thèbes, dieu actif, que l'autre Khunsu envoyait sur place exécuter ses ordres.

Le 1er du mois de Pachons de l'an XXVI, un nouvel envoyé du prince de Bakhtan arrive à Thèbes faire part au Pharaon de l'insuccès de la première tentative et le supplier d'envoyer le dieu Khunsu en personne.

Le roi s'en va aussitôt au-devant de l'image de Khunsu-Nofer-Hotep lui demander l'autorisation d'envoyer Khunsu-pa-ar-Sekher-m-Us au pays de Bakhtan.

Le dieu consent, « il fait de la tête un signe d'assentiment, deux fois ».

Hosted by Google

Et, sur-le-champ, « Sa Majesté ordonna de faire placer Khunsu-pa-ar-Sekher-m-Us dans la grande barque sacrée. Cinq barques, un char et de nombreux chevaux étaient à droite et à gauche. Ce dieu arriva au pays de Bakhtan en un an et cinq mois. Le prince de Bakhtan vint au-devant de Khunsu-pa-ar-Sekher avec ses soldats. Il se prosterna sur le ventre en disant : Viens à nous, sois-nous favorable selon les ordres du roi de la haute et la basse Égypte User-Maâ-Râ Sotep-n-Râ.

Ce dieu alla vers l'endroit où était Bentresht; il exorcisa la fille du prince de Bakhtan et elle fut guérie à l'instant [1].»

L'heureux père fit aussitôt accomplir un sacrifice en l'honneur du dieu de l'Égypte qui avait rendu la santé à sa fille.

La très grande majorité de la population égyptienne s'est de tout temps adonnée à l'agriculture.

La religion consacrait de son autorité le travail des champs, elle l'auréolait de son nimbe rayonnant.

Si parfois le paysan égyptien, courbé sur la glèbe, voyait se profiler sur la teinte fauve de la chaîne libyque la silhouette mouvante de quelque cortège funèbre, il songeait aussitôt qu'un jour il lui faudrait aussi s'en aller vers « cette terre qui mêle les hommes », et s'il avait bien vécu, des yeux, de la foi et de l'espérance, il s'entrevoyait, les mêmes instruments aratoires à la main, cultivant les champs d'Aalu au sein d'une sereine éternité [2].

La terre, régulièrement fécondée par le limon du Nil, se montrait généreuse, payait au centuple les sueurs du laboureur.

N'est-ce pas cette culture de tant de siècles, ce commerce intime et continu avec la terre qui a mis dans le caractère égyptien ce fond d'indifférente longanimité que n'ont pu lasser ni le poids de la corvée, ni les exactions du fisc, ni les oppressions des conquérants, que ces conquérants soient

[1] Stèle de Bentresht, lignes 7 et suiv.

[2] Voyez *Livre des morts*, Ier, 24; XV, 22; LXII, 3; LXXII, 9.

Hosted by Google

Étiopiens, Assyriens, Perses, Grecs, Romains, Arabes ou Turcs?

Les champs, nettement délimités et cadastrés, appartenaient aux temples, aux guerriers ou à la couronne.

Ils étaient exploités par des colons libres, payant chaque année une redevance fixe, ou par des esclaves.

Ces redevances, que les contribuables devaient payer à leur propriétaire, les employés du fisc les exigeaient avec la dernière rigueur.

Si mauvaise qu'eût été la récolte, ils ne s'en présentaient pas moins à jour fixe, accompagnés parfois de nègres armés de gourdins.

Les contribuables, naturellement, usaient de ruses; ils affirmaient ne rien posséder. Mais une minutieuse perquisition, la menace de voies de fait, ou même une bastonnade en règle, finissait toujours par donner raison au fisc.

Un bas-relief nous représente une femme soumise à la bastonnade, pour avoir, probablement de connivence avec son mari, refusé d'acquitter ses contributions.

Les cultivateurs libres habitaient par groupes de familles. Parfois, ainsi que le papyrus d'Orbiney nous l'apprend, deux frères faisaient valoir ensemble le même fonds. L'aîné était marié, il était chef de la famille, et « le plus jeune était avec lui en guise de serviteur ».

Presque tous les travaux agricoles étaient exécutés par les hommes.

C'étaient eux qui conduisaient les bœufs attelés à la charrue, que souvent ils traînaient eux-mêmes; c'étaient eux qui, pendant toute la saison de la croissance, activaient sans trêve ni repos ces milliers de chadoufs qui, hissant leur grêle mâture sur la monotonie des plaines, donnent au paysage égyptien un cachet analogue à celui que les moulins à vent impriment à la campagne hollandaise; eux qui puisaient l'eau du Nil, la déversaient de canal en canal et de réservoir en réservoir jusqu'aux plus hautes terres situées sur la lisière du désert; eux encore qui ensemençaient, rentraient les fourrages, récoltaient les moissons; eux, enfin, qui conduisaient

Hosted by Google

et gardaient les troupeaux d'oies, d'ânes, de porcs, de gros et de petit bétail, qui trayaient les vaches et donnaient la provende aux bêtes.

La majeure partie de l'année, les femmes des petits cultivateurs restaient chez elles, vaquant aux soins du ménage.

Le soir, elles faisaient de la lumière et quand le mari rentrait elles lui versaient de l'eau sur les mains [1].

La récolte faite, les femmes montaient et descendaient les guérets, glanant ce que les moissonneurs avaient négligé d'enlever.

Elles aidaient à la récolte de la *dourra,* que l'on arrachait tout entière, racine, chaume et épis, tandis que du blé et de l'orge on ne coupait que les épis à l'aide d'une faucille.

Ceux-ci étaient ensuite entassés sur une aire et foulés par des bœufs ou des ânes, au chant de quelque bucolique complainte.

Puis, en de grands gestes cadencés, les femmes soulevaient au moyen de pelles de bois les grains dont le vent émondait les retombées.

Le principal genre de travail manuel auquel se livrassent les femmes égyptiennes, c'était la confection des vêtements : elles filaient et tissaient.

Ç'a été de tout temps la principale occupation des femmes dans l'antiquité orientale comme dans l'antiquité classique. La mère du roi David fait sous ses yeux la toile et les étoffes pour l'usage de la famille. Calypso s'amuse à ourdir la toile. Pénélope occupe ainsi ses loisirs et éloigne les poursuites de ses amants. Les Troyennes quittent leurs laines et leurs fuseaux pour voler aux armes. Hélène et Andromaque brodent des voiles. La tunique d'Achille est l'œuvre de sa mère Thétis et celle d'Alexandre est l'œuvre de ses sœurs.

Chryséis est aussi habile que Clytemnestre dans les ouvrages de broderie; au fond de sa grotte, la mère d'Aristée file au milieu de ses nymphes. La Grecque, amante de Clinie

[1] *Papyrus d'Orbiney*, p. 4, ligne 9.

Hosted by Google

dans la comédie de Térence, charme par de pareils ouvrages les ennuis de l'absence de son bien-aimé.

Dans les classes inférieures de la population égyptienne, ce travail était fait à domicile par la femme, les servantes et les esclaves.

A côté de ces femmes qui travaillaient chez elles pour les besoins de la famille, il y en avait d'autres qui étaient réunies en groupes dans des ateliers appartenant à quelque riche fonctionnaire ou dépendant des temples. Elles y travaillaient mêlées aux hommes.

Les ouvriers, les domestiques et les esclaves étaient recensés par une des branches de l'administration publique.

Les déclarations faites à cette administration servaient de titres à leur maître, surtout en cas de fuite d'un esclave. Les rôles sur lesquels on les inscrivait étaient ensuite partiellement transcrits pour chaque individu. Ces extraits servaient aux ouvriers de contrat d'engagement et de certificat d'identité [1].

Au papyrus Anastasi VI, le scribe Anna se plaint vivement qu'on lui ait enlevé des gens de service, notamment des tisserands et des tisserandes dont il réclame la restitution, ainsi que celle du produit de leur travail, consigné chez le magistrat, en attendant sa décision, et consistant en toiles de plusieurs espèces.

Ces groupes de travailleurs et de travailleuses étaient parfois organisés en corporations ayant un chef, *mer*, des porte-enseignes.

Lorsque ces tisserandes dépendaient d'un temple ou de l'État, elles étaient soumises au contrôle des employés de « la maison de l'argent », c'est-à-dire du trésor, du fisc.

Ces employés, nous les voyons sur les monuments venir prendre réception des pièces de toile de diverses espèces tissées par les femmes, les plier et les disposer dans de longues caisses plates, munies de brancards, et les porter ensuite au trésor.

[1] CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, sér. III, t. Ier, p. 142.

Hosted by Google

Les sculptures des hypogées de Beni-Hassan nous permettent de nous faire une idée à la fois très complète et très détaillée de ces diverses opérations.

L'opération préliminaire consiste à plonger les tiges de lin ou de chanvre dans un vase clos et à les battre ensuite de maillets arrondis, afin de casser et de détacher les fibres de la plante.

Puis les femmes, surveillées par « l'inspecteur des tisserandes » ou « l'inspecteur des tisserands » et une directrice, confectionnent le fil.

« Les Égyptiens, ou bien ne connaissaient pas la quenouille, ou bien ne l'employaient que rarement. Ils se servaient presque exclusivement de fuseaux de bois courts et surmontés d'une tête lenticulaire en plâtre : une ouvrière habile surveillait deux fuseaux à la fois.

Le fil allait d'ordinaire retomber directement dans un petit vase destiné à le recevoir.

Souvent il passait d'abord par-dessus l'épaule de la fileuse ou par la fourche d'un pieu fiché en terre et qui tenait tant bien que mal la place de la quenouille [1] ».

Il n'y avait plus qu'à l'enrouler en pelotes ou en écheveaux [2].

Pour obtenir du fil de qualité supérieure destiné à la fabrication de ces tissus fins et transparents, qui excitent encore aujourd'hui notre admiration et que les anciens prisaient si fort pour leur usage personnel [3] et pour la toilette suprême

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. 1er, fasc. 2, p. 88.

[2] Le musée du Louvre (salle civile, vitrine J) possède des échantillons de fils de lin et de laine et l'on peut voir au musée de Berlin les bandelettes qui entouraient les momies des rois Pepi et Mer-u-Râ, ainsi qu'un vêtement transparent.

[3] Ainsi, dans ses *Instructions à son fils*, conservées au *Papyrus Sallier III*, le roi Amen-m-hâ Ier, après avoir énuméré les tentatives criminelles qui troublèrent les premiers mois de son règne, lui rappelle qu'il l'a associé au trône et s'est déchargé sur lui du gouvernement actif. « Quant à moi, dit-il, en faisant allusion à la demi-retraite dans laquelle il s'était retiré, je me pare des fines étoffes de mon palais, pour paraître aux yeux comme les plantes aquatiques de mon jardin. »

Hosted by Google

de leurs morts, les femmes lissaient le fil sur une grosse pierre.

Pour tisser, on se servait d'un métier fort simple, disposé horizontalement, parfois aussi verticalement. Ce métier horizontal consistait en deux rouleaux de bois distants l'un de l'autre d'un mètre et demi environ et fixés chacun à deux chevilles piquées dans le sol.

Les fils de la chaîne, attachés à ces deux rouleaux, se serraient jusqu'à tension convenable et des baguettes de bois disposées en travers des fils les tenaient écartés et permettaient d'introduire une longue broche chargée des fils de la trame.

Un peigne grossier serrait le tissu qui s'enroulait sur le rouleau supérieur au fur et à mesure de l'achèvement du travail.

Quelquefois les monuments nous montrent aussi des hommes tissant, à un métier horizontal ou vertical, tantôt des toiles unies, tantôt des étoffes bariolées de dessins géométriques, de zigzags ou de damiers.

Ce métier de tisserand, les scribes, grands débineurs, le tenaient pour le dernier des métiers.

Le scribe-poète du papyrus Anastasi, conservé au British Museum, voulant engager son fils à embrasser lui aussi la carrière paternelle, lui dépeint, sous les couleurs les plus sombres, toutes les professions civiles, militaires et religieuses.

Tandis que « le scribe, lui, prime tout ce qui est sur cette terre », fonctionnaires civils, officiers, prêtres, artisans, tous souffrent leur vie durant.

Le plus malheureux de tous, c'est le tisserand, car il est condamné à rester tout le jour accroupi à son métier et s'il veut un instant respirer une bouffée d'air frais, il lui faut corrompre le portier.

La plupart des ouvriers étaient réunis en groupes, commandés par un chef (mer), à côté duquel les textes citent toujours un scribe-secrétaire.

Beaucoup de ces brigades volantes, que nous connaissons

Hosted by Google

par les inscriptions, travaillaient dans la nécropole de Thèbes, sur la rive gauche du fleuve.

Les femmes accompagnaient leurs maris, partageaient leurs travaux et passaient avec eux par des alternatives d'aisance relative et de misère noire.

Ces travaux étaient généralement exécutés pour le compte de l'État, et l'État égyptien a toujours mal payé ses employés.

Très souvent le salaire promis n'était payé que partiellement ou tardivement ; parfois même il ne l'était pas du tout. Il fallait cependant manger, et alors il ne restait aux ouvriers, comme dernière ressource, que de refuser le travail et de se mettre en grève.

A en juger par les papyrus hiératiques que possède le musée de Turin, les grèves étaient fréquentes sous le nouvel empire. En voici un exemple :

C'était en l'an 29 du règne de Ramsès III. Le mois de Tybi s'était écoulé tout entier sans que les ouvriers eussent rien reçu ; ils attendirent encore neuf jours. Enfin, leur patience était à bout, et accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, le 10 du mois de Mèchir, ils franchirent les cinq murailles de la nécropole et dirent : « Voilà dix-huit jours que nous n'avons rien mangé », et ils s'attroupèrent derrière le temple Thotmès III.

En vain les employés et les scribes tentèrent-ils de les ramener « par de belles paroles suivies de grands serments ». Le lendemain, ils s'avancèrent jusqu'au temple de Ramsès II et, le surlendemain, ils l'envahirent.

La gendarmerie arriva sur les lieux, les prêtres s'adressèrent à la foule ameutée ; ce fut en vain. « La faim et la soif, s'écriaient les ouvriers, nous ont conduits ici. Nous n'avons pas d'habits, nous manquons de nourriture. Écrivez au Pharaon, notre maître, et au gouverneur, notre chef, qu'ils nous donnent de quoi vivre. »

Enfin, « en ce jour, on leur distribua leur ration pour le mois de Tybi, et le 13, ouvriers, femmes et enfants rentrèrent dans la nécropole et se remirent au travail.

Hosted by Google

Cette période d'accalmie fut de courte durée. Un mois après, la paye faisant à nouveau défaut, la faim força les ouvriers à aller jusque près de la ville. Là, ils ne purent obtenir que la moitié de leur salaire.

Le mois de Pharmouti ne fut pas troublé; le salaire fut régulièrement payé. Mais le 2 Pachons, comme on ne leur avait distribué que deux sacs de blé pour toute leur troupe, les ouvriers franchirent une seconde fois les murs et restèrent ameutés jusqu'au 13, auquel jour on leur donna enfin cinquante sacs d'épeautre.

On le voit, le problème du prolétariat, que soulèvent aujourd'hui les ardentes revendications des travailleurs, se dressait déjà dans l'Égypte ancienne.

Les femmes et surtout les filles égyptiennes avaient la passion des fleurs. Elles s'en piquaient dans les cheveux, en couvraient les vases et les coupes dans les banquets[1], en répandaient sur les momies de leurs parents. Nul doute que ces parterres, que sur les bas-reliefs nous voyons s'aligner symétriquement dans les jardins des palais et des villas, ne fussent souvent cultivés par leurs mains délicates.

Comparer les femmes aux fleurs était un thème favori des poètes, un procédé banal dans la littérature égyptienne.

La stèle C. 100 du Louvre, dédiée par un roi à sa fille *Maut-âr-tu-s*, contient, au lieu du proscynème ordinaire, la discription suivante des beautés de la jeune princesse :

« C'est une palme d'amour, la prêtresse d'Hâthor *Maut-âr-tu-s*, une palme d'amour auprès du roi Râ-men-Kheper! C'est une palme d'amour auprès de tous les hommes, auprès de toutes les femmes, que la fille royale, une jouvencelle dont on n'a jamais vu la pareille! Noire est sa chevelure plus que le noir de la nuit, plus que les baies du prunellier; rouge sa joue plus que les grains du jaspe rouge, plus que l'entame d'un régime de palmes... »

[1] Bacchus amat flores; Baccho placuisse coronam.

OVIDE, *Fastes*, 345.

Hosted by Google

Toute idylle, toute scène d'amour a toujours un beau jardin comme cadre naturel.

Un papyrus hiératique de Turin met en scène trois arbres d'un jardin prenant la parole l'un après l'autre.

Le premier (autant que nous puissions en juger, car le texte est très mutilé) se plaint amèrement de se voir négligé pour un autre arbre ; il menace de sa vengeance une jeune fille et son amant, s'ils persistent à ne plus venir s'ébattre sous son ombre.

« Je demeure en tout temps, dit-il, et quand la sœur s'y ébattait avec son frère, c'était sous mes rameaux qu'ils reposaient, ivres de vin et de liqueurs, ruisselants d'huile fine et de parfums. Tous les arbres passent, sauf moi, dans le verger ; j'accomplis douze mois, puis, quand tout est mort autour de moi, je suis encore debout et ce bouton subsiste qui est éclos en moi... Je suis le premier des arbres et pourtant ils ne me considèrent plus comme n'étant qu'au second rang ! S'ils me traitent encore de la sorte, je ne me tairai point à leur sujet, je proclamerai haut ce qu'elle fait et quand on verra le crime on châtiera la bien-aimée, si bien qu'elle ne retrouvera plus ses bouquets de lis et de boutons, ses offrandes de lotus bleus et de parfums. »

Les deux autres arbres n'ont à la bouche que des paroles d'amour et de reconnaissance.

« Le figuier ouvre la bouche et son feuillage vient dire :.... Je viens vers une maîtresse qui certes est une reine comme moi et n'est pas une esclave. Moi donc, je suis le serviteur apporté de Syrie, prisonnier de ma bien-aimée ; elle m'a fait mettre dans son parc ; elle ne m'a pas donné un breuvage commun ; mais le jour où je bois, mon ventre ne s'emplit point de vulgaire eau d'outre [1]. »

« Le petit sycomore qu'elle a planté de ses mains se met à lui parler. Ses paroles sont douces comme du miel. Il est ravissant, ses touffes sont gracieuses, plus vertes que le papyrus, chargées de baies et de graines plus rouges que la

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. Ier, fasc. 3, p. 225.

Hosted by Google

cornaline, ses feuilles sont bariolées comme l'agate, sa tige a la nuance du jaspe vert... Son ombre est fraîche et éventée de brise. Il envoie son billet par la main d'une autre personne, la fille du chef jardinier qui le soigne, et celle-ci l'a transmis à son bien-aimé. Viens, passe un instant, ici, au milieu des jeunes femmes! Le verger est en fête, pavillon et kiosque sont à ta disposition... Allons, passe chaque jour dans le bonheur, matin après matin, trois jours de suite assise à mon ombre, ton maître à ta droite, fais-le boire, obéis à ce qu'il te dit, car moi je suis discret, je ne répète pas ce que je vois ni ce qu'ils disent. »

Tous ces fragments, malheureusement peu nombreux et très mutilés, respirent une douce poésie et dénotent un profond sentiment de la nature.

Ce même sentiment, joint à une ardente passion, se retrouve dans les exquis chants d'amour écrits au revers du Papyrus Harris, n° 500, et traduits par le savant M. Maspéro. Il s'exhale tour à tour de ces chants antiques d'enivrants parfums d'amour chaste, naïf et des relents de passion sensuelle.

« Que ma sœur, s'écrie un homme, soit pendant la nuit comme la source vive dont les myrtes sont semblables à Ptah, les nymphæas semblables à Sokhet, les lotus blancs semblables à Aditi, les lotus roses semblables à Nofritoum. »

Le second chant, le seul qui soit complet, est formé de huit strophes. C'est une femme qui parle ; son langage n'est pas celui de l'amour heureux ; il semble que l'amant écoute peu ses élans passionnés et la délaisse pour goûter d'autres amours.

« Ta jolie sœur qui t'aime vient dans les vergers, ô frère que j'aime, car mon cœur poursuit ce que tu aimes et tout ce que tu fais, et je dis : Vois où j'en suis! Je suis venue pour préparer mon piège de main, ma cage, ma butte, car tous les oiseaux de Pount (l'Arabie), ils s'abattent sur l'Égypte enduits de parfums; le plus beau qui vient, il saisit mon ver d'appeau, apportant de Pount les senteurs qu'il exhale et les pattes pleines de gommes odorantes. Je désire de toi que nous

Hosted by Google

les prenions ensemble, moi seule avec toi, je te ferai entendre les cris plaintifs de mon bel oiseau parfumé; toi près de moi, avec moi, je préparerai mon piège, ô mon bel ami, toi qui vas vers le champ de mon bien-aimé. »

L'amant ne paraît pas daigner prêter l'oreille aux supplications de la jeune fille.

« Le cri de l'oie résonne plaintif, car elle a pris mon ver d'appât, mais ton amour me chasse et je ne sais plus m'en délivrer. J'enlèverai mes rets et lacs, je dirai à ma mère... Je ne prépare plus mon piège, car ton amour me tient prisonnière. »

« L'oie s'envole, se pose, elle a salué les greniers de son cri; la foule des oiseaux croise sur le fleuve, mais je ne fais plus attention à eux, je ne songe plus qu'à mon amour, car mon cœur est lié à ton cœur et je ne puis m'éloigner de tes perfections. »

« Mon frère sort de sa maison, il passe sans s'inquiéter de mon amour et mon cœur s'arrête en moi. J'ai beau voir les gâteaux et les parfums, j'ai beau apercevoir les sels et les essences. Ce qui est doux à ma bouche est maintenant amer pour moi, comme le fiel d'un oiseau. Ce sont les souffles de ta narine qui seuls donnent la vie à mon cœur et alors il me semble qu'Amon m'est donné à toujours et à jamais. »

Enfin, la jeune fille vient se placer à la porte de sa maison dans l'espoir de voir arriver son bien-aimé.

« Ah! dit-elle, que je mette la tête à la porte du dehors, car voici, mon frère vient à moi, mes yeux sont fixés sur la route, mon oreille écoute les bruits de pas sur la route, car je me suis fait de l'amour de mon frère mon bien unique et mon cœur ne se tait point quand il s'agit de lui; mais il m'envoie un messager aux pieds rapides à entrer et à sortir pour me dire : « Je ne suis pas libre. » Dis plutôt que tu as trouvé une autre femme. O toi dont on ne se lasse pas de contempler la face, pourquoi briser le cœur d'un autre jusqu'à la mort? »

Immédiatement après cette dernière strophe, commence le *Chant du harpiste* cité plus haut, et aussitôt les chansons

Hosted by Google

d'amour reprennent plus vivantes, plus passionnées que jamais.

Chaque strophe commence par le nom d'une plante, comme dans les ritournelles italiennes. Ce nom était probablement l'occasion d'un jeu de mots dans le courant de la strophe.

« O pourpiers! dit une femme, mon cœur est en suspens quand tu fais ce qu'on recherche et que je suis dans tes bras! J'ai eu recours au kohol pour les yeux, afin de paraître avec des yeux brillants, et je me suis approchée de toi à la vue de ton amour. O maître de mon cœur! qu'elle est belle, mon heure! C'est une heure de l'éternité qui me vient quand je repose avec toi; mon cœur s'enlève vers toi. »

« O armoises de mon frère devant qui l'on se sent plus grand, je suis ta sœur favorite et je te suis comme le champ où j'ai fait pousser des fleurs et toute espèce de fleurs odorantes, où sont charmants les canaux que j'ai creusés de ma main pour me rafraîchir au vent du nord, place délicieuse où me promener, ta main dans ma main, le sein ému, le cœur en joie d'aller tous deux ensemble! C'est une boisson enivrante pour moi que d'entendre ta voix et je vis de l'entendre! te voir et te voir encore me profite plus que manger, plus que boire[1]! »

Oh! comme ces quelques strophes si franches, si profondément humaines, nous reposent délicieusement des interminables entassements d'épithètes laudatives en l'honneur du Pharaon, qui remplissent les trois quarts de toutes les inscriptions historiques, et des inintelligibles et monotones invocations des trop nombreux textes magiques!

Elles nous montrent aussi que le peuple égyptien n'a jamais été, comme on l'a cru parfois, un peuple morne, triste, toujours occupé de l'autre vie, une nation de momies vivantes, de tristes philosophes regardant la vie comme un fardeau gênant.

Sur ce sol béni, la nature entière se faisait douce pour

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. Ier, fasc. 3, p. 230-257.

Hosted by Google

l'homme. A tous elle donnait généreusement la pure transparence du ciel, la chaude lumière du soleil, la fraîcheur de la brise, l'ombre des sycomores, l'eau limpide du Nil, la grâce et la variété des fleurs.

L'homme aimait la nature, il la comprenait, il lui prêtait ses sentiments, il l'animait. Ce bon peuple aimait la vie, il en jouissait avec délices.

Cette humeur gaie, cette recherche des plaisirs, cet entrain de bon aloi dégénérèrent en licence sous les dynasties macédoniennes, et l'on ne saurait s'étonner de voir le grand prêtre de Memphis, le favori et l'aumônier de Ptolémée le flûtiste, le plus débauché de tous les rois lagides, composer pour sa femme l'épitaphe suivante, dont les maximes lui avaient à lui-même servi de règle de conduite :

« O frère, mari, oncle, prêtre de Ptah ! ne t'arrête point de boire, de manger, de t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton cœur jour et nuit; ne mets pas le chagrin en ton cœur; qu'est-ce que les années, si nombreuses fussent-elles, qu'on passe sur la terre? L'Occident est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place où restent ceux qui y sont. Dormant en leur forme de momies, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils n'aperçoivent plus leur père, leur mère; leur cœur oublie leurs femmes et leurs enfants... Celui dont le nom est *La mort complète vient,* ils viennent à lui, quand il a mandé tout le monde auprès de lui, effarant leur cœur de sa crainte; il n'est qui ose le regarder en face parmi les dieux et les hommes, et les grands sont pour lui comme les petits. Il n'épargne pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère et aussi le vieillard. Qui se rencontre sur sa route a peur et tout le monde supplie devant lui; mais lui, il ne tourne pas sa face vers eux. On ne vient point le supplier; car il n'écoute point qui l'implore. »

Les femmes jouaient un grand rôle dans les cérémonies funèbres.

Lorsque pendant quatre-vingts jours au moins les chirur-

Hosted by Google

giens, les embaumeurs, les menuisiers, les tisserands, les sculpteurs, les peintres, les ouvriers de tout genre avaient travaillé à la confection du cercueil et des meubles garnissant la tombe d'un riche égyptien, il fallait, lorsqu'était arrivé « le matin d'aller cacher sa tête dans la vallée funéraire et de se réunir à la terre », mener en grande pompe au tombeau l'homme devenu momie et le mettre au vu et au su d'un chacun en possession de son domaine.

Une flottille de barques peintes, qu'on louait pour la circonstance à quelque entrepreneur de pompes funèbres, transportait le cortège sur la rive occidentale du Nil.

Derrière une troupe d'esclaves portant des caisses, des coffrets renfermant des figurines funéraires, des chars, des armes, des vases, des amulettes de toute sorte, venait lentement la momie déposée sur un traîneau richement orné et traîné par des bœufs.

Des femmes représentant Isis et Nephtys, divinités protectrices des morts, se courbaient en gémissant sur le cercueil, tandis que des pleureuses, marchant en groupes ou réunies sur l'une des barques de la flottille, levaient les mains au ciel, se froissaient les vêtements, se frappaient le front et la poitrine.

« Leurs voix, dit M. Maspéro, tantôt s'élevaient isolées, tantôt se confondaient dans une plainte commune et formaient un concert de lamentations dont l'éclat couvrait par intervalles la cantilène monotone du prêtre officiant. Aux cris inarticulés, aux appels, aux sanglots se mêlaient l'éloge des vertus du mort, des allusions à ses goûts et à ses actions, aux charges qu'il avait occupées, aux honneurs qu'il avait obtenus, des réflexions sur l'incertitude de la vie humaine, des plaintes sur les dangers de la vie d'outre-tombe, refrain mélancolique que chaque génération de l'Égypte ancienne entonna sur la génération précédente en attendant que la génération suivante l'entonnât sur elle à son tour [1].

« Lamentez-vous, s'écrient les pleureuses dans l'hypogée

[1] MASPÉRO, *Études égyptiennes*, t. Ier, fasc. 2, p. 81-82.

Hosted by Google

de Roï, lamentez-vous, ô grand, lamentez-vous, ô homme bon, très excellent qui hais le mensonge. Le chœur des femmes dit : Plaintes, plaintes, faites, faites, faites, faites des lamentations aussi haut que vous pouvez! O voyageur excellent qui vas vers la terre d'éternité, tu as été enlevé violemment! O toi qui avais beaucoup de gens, te voici seul dans la terre qui aime la solitude! Toi qui aimais à ouvrir tes jambes pour marcher, enchaîné, lié, emmailloté! Toi qui avais beaucoup de fines étoffes et qui aimais la parure, couché dans le vêtement d'hier! celle qui te pleure est devenue comme privée de mère; le sein voilé, elle a fait lamentation et mène deuil, elle se roule autour de ta couche funèbre. »

Mêmes cris, mêmes lamentations dans le tombeau de Nofer-Hotep, à Thèbes.

« Allons, allons à l'Occident, la terre de la double justice! disent les femmes de la barque, pleurant fort, fort; en paix, en paix à l'Occident, ô louable! va en paix! S'il plaît au dieu, quand viendra le jour de l'éternité, nous te verrons, car, voici, tu vas vers la terre qui mêle les hommes. »

La momie, après avoir été une dernière fois pressée entre les bras des siens, était emportée au fond du tombeau où les prêtres faisaient sur elle une opération symbolique destinée à placer le mort dans les conditions spéciales de la vie d'outre-tombe.

Avant de se séparer, d'aller vaquer à leurs occupations de chaque jour, les membres de la famille offraient un sacrifice pour le repos éternel de leur cher défunt, et la cérémonie funèbre se terminait par un banquet.

Gens fort sociables, les Égyptiens aimaient à se divertir en joyeuse compagnie. Les visites, les gaies réunions, les banquets où l'on faisait bonne chère, les franches guindailles et les longues beuveries étaient avidement recherchés dans les hautes classes de la société.

C'était dans ces réceptions que se révélait le goût et le savoir-faire des maîtresses de maison.

Elles se dépensaient, se faisaient aimables, rivalisaient de

Hosted by Google

zèle pour orner leur maison et leur table, combler leurs hôtes de prévenances charmantes.

Une scène reproduite dans les *Monumenti civili*, de Roselini [1], nous a conservé le tableau d'une réception dans l'ancienne Égypte.

Dans l'angle d'un jardin où verdoient des figuiers, des grenadiers et des vignes couvertes de fruits, se dresse une élégante villa.

Par la porte entr'ouverte, on aperçoit les riches tentures, les guéridons chargés de mets et de fleurs, de la vaisselle, des pains et des amphores remplies de vin.

La maîtresse de céans s'avance jusqu'au seuil de la maison pour recevoir une amie, apparemment une dame du grand monde, car elle est suivie de nombreuses servantes. Deux d'entre elles ont à peine franchi la porte que déjà elles portent une coupe à la bouche.

Un bas-relief de Thèbes nous montre le scribe royal Horm-heb et sa femme Asa recevant chez eux les commandants des troupes auxiliaires. Ils sont assis l'un à côté de l'autre; Hor-m-heb tient son jeune fils sur ses genoux, sous le fauteuil de sa femme sautille une petite chèvre apprivoisée [2].

Sur un autre bas-relief, provenant également de Thèbes et conservé aujourd'hui au British Museum, l'on voit de nombreuses servantes, le corps bariolé de tatouages bizarres, le cou orné de riches colliers, la tête couverte de fleurs, circulant au milieu des invités, leur présentant du vin et des bouquets.

Et pendant que les convives faisaient honneur au banquet, se divertissaient à de joyeux propos, des gymnastes se livraient à divers exercices d'orchestique et de cybistique, exécutaient les sauts, les culbutes, les affourchements, les écarts, en un mot, la plupart des tours de force et d'adresse des bateleurs et des clowns modernes, tandis que des femmes organisaient sous les yeux de la bruyante compagnie des

[1] Pl. 68.

[2] Des femmes avaient parfois un chien ou un singe; la dame Beka se plaisait à sortir avec une oie.

Hosted by Google

mouvements d'ensemble ou représentaient des tableaux vivants.

Sur les parois des tombeaux de Beni-Hassan, ces femmes vêtues d'un court caleçon, les cheveux relevés et enroulés de manière à simuler la forme de la couronne royale, parodient la représentation de quelque bas-relief triomphal.

Ici, c'est une femme qui, saisissant de la main gauche la chevelure d'une compagne accroupie, lève le bras droit dans la même attitude et avec le même geste que les Pharaons tenant par leur chevelure des princes ennemis agenouillés en groupe à leurs pieds, et de la main droite brandissant la *kopesh*.

Ailleurs, une femme se renverse en arrière en se reposant sur les mains; une seconde femme se renverse sur elle jusqu'à appuyer sa chevelure sur la poitrine de la première, tandis qu'une troisième étend horizontalement les bras au dessus de ses deux compagnes.

Ces tableaux vivants étaient désignés chacun sous un nom spécial. Celui-là s'appelait *sous les pieds*. En effet, les bas-reliefs des Pharaons que ces femmes parodient portent toujours comme explication de la scène figurée cette mention : « Toutes les nations sont couchées sous tes pieds ». Celui-ci s'appelait *le vent*.

Sur ces mêmes peintures de Beni Hassan, des femmes au nombre de deux ou de quatre, debout ou à califourchon l'une sur l'autre, font montre d'adresse en jonglant avec une douzaine de balles.

Ailleurs encore, des troupes de jeunes filles aux membres délicats, aux attaches fines, vêtues d'un vêtement de gaze transparente laissant voir la sveltesse de leurs corps, tournoient en d'entraînantes évolutions dont les tambourins qu'elles frappent à l'unisson marquent la cadence, tandis qu'au centre de ces cercles mouvants quelques jouvencelles dansent un quadrille au son des castagnettes.

Des chœurs de chanteurs aveugles ou de jeunes femmes accompagnaient ces danses animées.

Parfois aussi, une artiste en renom, richement parée pour

Hosted by Google

la circonstance, s'avançait timide et tirait de son luth, qu'elle frappait d'un plectrum, quelque plaintive mélodie.

La harpe, la lyre, la flûte, le luth, la trompette, les cymbales soutenaient toujours les voix des hommes qui de la main marquaient eux-mêmes la cadence, tandis que les femmes chantaient sans accompagnement musical.

Quelques femmes étaient admises à la cour et portaient les mêmes titres honorifiques que les hommes.

Les nourrices royales étaient tenues en grand respect et plus d'un roi donna des témoignages publics de son affection pour celle qui avait guidé ses premiers pas dans la vie.

Ce titre de « nourrice royale » devint bientôt purement honorifique ; le roi l'accordait à des femmes de haut rang. Nous connaissons même des hommes, Pa-Her, par exemple, qui en furent investis.

Les hauts dignitaires de l'administration et du culte recevaient du roi certains titres honorifiques, tels que ceux de *suten rekh,* royal ami, *smer*, ami, ou *smer uâ,* ami unique, etc.

Plusieurs femmes les reçurent également. Fut, par exemple, *suten-rekh-t* sous l'ancien empire, la femme du « prophète du roi Sahurà, le royal ami, prophète de Usertesen, royal prêtre, majordome du Pharaon, Ptah-bah-u-Nofer ».

Contrairement à l'assertion d'Hérodote et de Diodore, nous savons aujourd'hui que des femmes ont fréquemment occupé des fonctions religieuses nombreuses et variées.

Les déesses Bast, Hâthor, Isis avaient leurs prêtresses, leurs pallacides, que le texte grec du décret de Canope qualifie de « vierges », mais qui pouvaient se marier.

Amon, le grand dieu de Thèbes, avait ses adoratrices. Ce titre, qui se rencontre dans les inscriptions de la XX^e^ à la XXVI^e^ dynastie, est toujours porté par des princesses d'origine thébaine. Ce titre héréditaire consacrait en elles la légitimité et, dans la pratique, il équivalait à la qualité de princesse de sang royal.

Aussi voyons-nous l'usurpateur Aahmes (XXVI^e^ dynastie) légitimer son avènement au trône en épousant une pallacide d'Amon, fille de Psametik II, nommée Aukh-nes-

Hosted by Google

Râ-nofer-ab. De même une fille du roi éthiopien Kashta, Ameneritis (Amen-ar-tu-s), qui avait probablement hérité de sa mère le titre de prêtresse d'Amon, légitima par là son accession au trône et celle de son mari Râ-men-kheper Piankhî II.

La reine Mant-mer-ka-româmâ, femme de Takelôt II (XXIIe dynastie), porte dans ses inscriptions le titre de « divine adoratrice d'Amon ».

Chaque temple avait ses chanteuses et ses musiciennes qui paraissaient dans les cérémonies religieuses jouant du sistre devant la statue de la divinité.

Les filles des prêtres étaient élevées et nourries dans les temples sur les revenus de ceux-ci.

« Et attendu, dit le décret trilingue de Canope, que l'on fournit la nourriture aux prêtres avec les revenus des temples dès leur entrée dans le collège, on donnera aux filles des prêtres, dès le jour de leur naissance, sur les revenus sacrés, la provende qui devra, en proportion de ces revenus, être choisie pour les prêtres délibérants qui habitent dans chaque temple. »

Il n'est pas impossible, et Chabas est tenté de le croire, que certaines femmes occupaient même des fonctions civiles.

Telles paraissent avoir été les *nenni-u*, littéralement les *voyantes*. Elles formaient un corps de police secrète. Ces femmes devaient jouir d'une médiocre considération, puisque le papyrus magique Harris les assimile aux « animaux les plus dangereux, dont il est nécessaire de museler la bouche ».

* * *

Dans cette étude, trop longue peut-être, nous avons suivi la femme égyptienne à travers tous les âges de la vie et dans tous les états où elle pouvait se trouver.

Fille, épouse, mère, servante, ouvrière, princesse, reine, partout et toujours nous l'avons vue assimilée à l'homme.

Les Égyptiens avaient compris sa nature, sa mission. Bien mieux, ils avaient compris le cœur de la femme.

Non, ces souvenirs confus qui hantaient l'esprit d'Hésiode et des poètes classiques n'étaient pas d'éphémères halluci-

Hosted by Google

nations, des songes creux ; la poétique légende de l'âge d'or n'est pas une pure légende. Car voici qu'après seize siècles de silence et d'oubli, la science est venue proclamer qu'à l'aube de l'histoire, les principes de l'individualité humaine et de l'égalité de l'homme et de la femme animaient toutes les manifestations de l'activité d'un peuple qui avait atteint un haut degré de culture matérielle, intellectuelle, morale et artistique, alors que le reste de la terre, et surtout notre vieille Europe, s'agitait encore confusément dans les ténèbres de la barbarie.

Émile Coemans.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

ERN. GILON, *Misères sociales, la lutte pour le bien-être.* — Paris, librairie universelle, 1887. Prix Guinard.

Jamais on ne montrera trop de sympathies et ne fera trop de sociétés privées et d'institutions publiques, trop de lois et trop de livres en faveur de tout ce qui peut pacifier la lutte sociale. Le champ est vaste au philanthrope et au publiciste comme au législateur, et nous sommes loin du temps où l'on pourrait se reposer après une première étape.

On n'accusera pas nos jurys académiques de négliger ce devoir. Sur un des côtés du piédestal de la statue de Quetelet, on lit : « A l'auteur de la *Physique sociale* », un des premiers livres qui aient largement traité ces questions. Le premier prix quinquennal des sciences médicales a été décerné à l'ouvrage le plus complet, le plus méthodique peut-être, qui en ait embrassé l'ensemble en Belgique. « Faire le bilan de nos misères », analyser les influences funestes qu'exercent la nature, l'homme et la société sur l'existence des travailleurs, afin de diminuer graduellement leurs « maux innombrables et en partie immérités », en établissant « les conditions de bien-être qui sont impérieusement exigées par la nature », tel était le vaste sujet de la *Topographie médicale* du docteur Meynne (1865). C'était saisir le problème entier, sauf à laisser à chacun le soin de s'en prendre au mal par le point qui lui semblerait le plus attaquable, le plus urgent ou le mieux à sa portée. Et l'auteur, en demandant que le médecin « fût de droit membre de ce grand conseil scientifique », où toutes les sciences doivent un jour former « la grande science sociale »,

Hosted by Google

en appelait « aux hommes d'État, aux académiciens, aux statisticiens, au prêtre, à l'instituteur, au juriste, à l'industriel ». C'est, en effet, un intérêt supérieur à tous les partis comme à toutes les classes, et son étude lui avait fait comprendre que ce n'est pas trop de toutes les forces sociales pour conjurer les fléaux de la société.

Déjà alors, sans parler de l'enquête de 1843, Ducpétiaux avait obtenu, en 1855, pour des travaux pareils, une part du prix quinquennal des sciences morales et politiques, que M. de Laveleye devait obtenir à son tour en 1880. Et les fondations allaient se succéder en faveur de cette œuvre de paix civile. En 1876, c'est le grand orateur démocrate Adelson Castiau qui, de Paris où il s'était retiré, léguait à l'Académie de Belgique le capital nécessaire à créer un prix triennal de 1,000 francs pour « le meilleur mémoire sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses... » En 1880, ce sera Joseph De Keyn qui lui donnera plus de 100,000 francs pour lui permettre de distribuer, chaque année, une somme de 4,000 francs aux meilleurs livres d'enseignement, un des points d'application les plus utiles; et dès 1868, le Dr Guinard, de Saint-Nicolas, avait institué un prix quinquennal de 10,000 francs en faveur « du meilleur ouvrage et de la meilleure invention pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière en général ».

Tout l'horizon était embrassé : œuvres de science morale et politique, mémoires théoriques spéciaux, ouvrages d'instruction et d'éducation, livres, institutions ou inventions utiles, aucun effort qui ne pût être encouragé, aucune bonne idée qui n'eût les moyens d'être mise, par un jury, à l'ordre du jour de l'attention publique!

Aussi, les prix ont-ils varié. Les bons livres ne l'emportent pas toujours; on va aux bonnes œuvres. L'épargne scolaire de Laurent tenait en dix pages d'exposé, — de fortes pages, — mais elle avait demandé dix ans de soins et d'efforts. Elle a obtenu le prix Guinard. Puis, voici une invention de chimiste faite pour prévenir l'empoisonnement des ouvriers

Hosted by Google

dans les industries dangereuses. — Une autre fois ce fut un livre sur les grèves, et l'on aurait pu couronner encore Laurent pour l'organisation des sociétés ouvrières qui ont pris son nom en vue d'employer les plaisirs du peuple à son instruction et à sa moralisation. Cette année, le prix Guinard est décerné à un ensemble d'institutions connues sous le nom du plus inventif et du plus persévérant de leurs promoteurs : Ernest Gilon.

Était-il besoin que le philanthrope pratique se fît écrivain et publiât un livre? Pour ma part, je ne le crois pas. L'œuvre suffisait. Quoi qu'il en soit, s'il a fallu que l'auteur attachât le grelot, il y a réussi et le livre ne nuit pas à sa cause. Il aura été du moins l'occasion de donner au philanthrope une récompense dès longtemps méritée.

J'ai déjà exposé cette série de sociétés pratiques, populaires, qui forment un ensemble d'instruction mutuelle, où l'initiative est autant que possible laissée à l'ouvrier et suffisamment pour qu'il se sente libre de sa voie, maître de son développement personnel dont on met sous sa main toute sorte d'occasions et de procédés : les soirées populaires, les tombolas de livres, les excursions populaires, l'union syndicale de Verviers, le cercle pour l'enseignement populaire en vue de donner aux enfants pauvres tout ce qui leur manque pour fréquenter l'école : souliers, vêtements, cahiers, livres; la jeune garde de l'instruction, pour aller à la recherche des enfants abandonnés de l'instruction, une société Laurent pour jeunes filles, enfin la *Bibliothèque Gilon* bien connue.

Le livre est un plaidoyer en faveur, non seulement des œuvres de l'auteur, mais de l'œuvre sociale toute entière. Lorsqu'au sortir de l'athénée, sentant qu'il avait tout à apprendre, le jeune homme de quinze ans réunit un petit cercle d'amis en vue de leur instruction mutuelle, il avait le sens pratique, avec des tendances à la démocratie, et voyait déjà vaguement, dans son esprit de jeune « bourgeois », quelque institution de propagande populaire. On l'eût bien étonné si on lui avait prédit un livre pareil, où il parlerait de ses études spéciales des problèmes sociaux les plus ardus, de sa biblio-

Hosted by Google

thèque de 100 ou 150 ouvrages, documents, rapports, etc., « qui contiennent tout ce que l'on a dit et peut-être tout ce que l'on peut dire sur cette vaste question » — un livre qu'il adresserait « aux gens *fortunés* de toutes les sectes » et « particulièrement, comme il le dit aussi, à « nos plus grands millionnaires », et où il ferait le procès à tout ce que « le bourgeoisisme » apporte, dans ses relations avec l'ouvrier, « d'optimisme ignorant.... d'obstination aveugle.... de sentiment petit, mesquin, injuste » — classe « qui fait tout pour elle », par des chambres où elle règne seule, par le jury où elle est « juge et partie »; qui est « la plus coupable de l'état de choses actuel »; qui, « en colère », juge et frappe des « ennemis », qui, en calme, préconise « de très bonne foi des palliatifs inefficaces », et qui ne songe sérieusement au devoir que sous la pression de la terreur : « Les travailleurs attribuent tout le mérite de l'avènement des réformes à l'incendie d'une verrerie. » Je cite toujours le texte. L'acte d'accusation est tel que, quand l'auteur, y mettant « toute son âme » ou « la main sur le cœur », prononce de graves paroles : « L'intelligence est vaincue par la misère ». — « La bourgeoisie, qui dirige tout, aurait-elle permis que cette monstruosité (le travail des jeunes mineurs) se fût exercée sur ses propres enfants? » on arrive à y voir un réquisitoire complet contre la société moderne, où « l'ouvrier ne peut choisir ses représentants comme le fait depuis de longues années un bourgeois, ignorant et incapable, mais propriétaire. » Et n'est-ce pas un devoir de répéter avec lui : « Il y a trop de bourgeois au sein des chambres. » — « La catastrophe ne peut être évitée que si elle est prévenue à temps. » — « Aujourd'hui, il est trop tard. »

L'auteur n'a pas un mouvement d'hésitation : « Ennemi, par nature, des phrases creuses », comme il le dit, il a le courage de contester maint et maint livre « fait dans un but bourgeois », qui « se borne à prêcher la résignation et l'économie, » qui « se limite à dire à l'ouvrier que ses semblables étaient bien plus malheureux jadis : œuvre blâmable! » — d'autres qui « veulent modifier l'état général du

Hosted by Google

peuple par une propagande en faveur de l'épargne, de la coopération, etc. : naïveté impardonnable! » ; tout un concours (le concours Péreire), dont les mémoires ont été publiés dans des formats qui en rendaient l'acquisition difficile au peuple. Ici, il oublie que les œuvres couronnées allaient à l'encontre de l'idée socialiste du fondateur du prix.

L'auteur ne mâche jamais ses mots : « Les livres que avons lus font généralement plus de mal que de bien. ». Les ouvrages « prônés, recommandés et même couronnés » n'échappent pas « au blâme du peuple ». — « Imbu des idées de tutelle », maint auteur y arrive « à un résultat contraire à celui qu'il s'est efforcé d'atteindre ». Les exagérations d'économie contre le cabaret ont leur tour. M. Gilon les trouve « d'une étroitesse blâmable ». Le cabaret n'est-il pas « une distraction après le travail, une occasion de relations amicales avec ses semblables? » Et l'auteur ne veut pas s'arrêter « plus longtemps à discuter pareille ineptie ». Le suffrage universel ne lui semble pas une panacée, mais « ce serait déjà beaucoup si on ôtait ainsi au peuple un juste prétexte de contester l'équité de la classe fortunée ».

Toute cette partie du livre, pour n'être pas toujours dans le ton scientifique qui convient à des lecteurs « millionnaires », est écrite dans un tel sentiment de franchise et de confiance de la part d'un homme qui a tant agi pour ôter à la question sociale son venin, qu'on le sent autorisé, par cette naïveté de conviction comme par l'utilité de ses œuvres, à jeter à chaque page les appels du devoir, les *sursum corda* de la justice, les *go ahead* du droit : « Portons-nous tous vers le bien, nous qui apprécions le danger du mal ! — Imprimons à chacun le goût des choses utiles, des œuvres populaires ! »

Si la signification de quelque fait a été exagérée, quelques chiffres poussés au relief, la condamnation ou l'idéalisation portées à l'absolu, la passion du bien couvre tout encore, aux yeux des gens qui ne veulent échapper au problème par aucune tangente. Le modeste philanthrope s'est adressé sincèrement à la loyauté de ses lecteurs. Et ses juges l'ont déjà compris ainsi.

Hosted by Google

Tout le livre, d'après l'auteur, se résume en cette seule phrase : « Ce n'est donc pas la société qu'il faut bouleverser, ce sont les hommes ! ».

Cette transition l'amène à exposer ses idées pour « réformer, non pas l'organisation sociale, mais les membres composant la société », par un ensemble d'institutions pratiques, dont il possède le maniement et où l'ouvrier peut devenir « son propre propriétaire, son propre fournisseur, son propre banquier, son propre patron, son propre instituteur, son propre bienfaiteur. » Il les caractérise d'un mot enthousiaste : « Le premier remède est le socialisme du cœur. »

S'il s'agissait du socialisme de la chaire, le principe serait discutable, surtout quand l'écrivain, qui a blâmé avec Ém. de Laveleye, le *laissez faire, laissez passer*, en arrive à affirmer « l'impuissance des écoles et des familles » pour former des hommes, et à demander « autre chose ».

Meynne, à la fin de son grand ouvrage, voyant surgir de toutes ses études « la terrible loi de la solidarité des générations », arrivait au sentiment opposé et s'écriait : « En présence de ces injustices, il nous semble que c'est une doctrine impie que celle qui nie le devoir de la société et des gouvernements d'intervenir pour en diminuer le poids ou la durée. »

Ces sentiments extrêmes se concilient dans les conclusions et dans la pratique. Pour Meynne comme pour Gilon, « la société qui néglige ces devoirs payera cher, tôt ou tard, ses infractions aux lois de l'humanité ». Pour Gilon comme pour Meynne, « il existe des remèdes pour diminuer et prévenir nos misères ». — « Si l'homme, ajoute Meynne, ne peut compter raisonnablement sur la découverte d'un remède radical à chacun de ses maux, il sait positivement qu'il a une action sur son bonheur. Et cela est encore plus certain pour les peuples que pour les individus. » Gilon n'eût pas dit autrement.

Il est peut-être utile, pour entreprendre une œuvre nouvelle et y persévérer, d'avoir foi en son efficacité immédiate, absolue, exclusive. Que chacun croie à l'une ou à l'autre et y travaille, malgré les mille obstacles que Gilon nous dénonce

Hosted by Google

et que « la classe riche crée aux esprits généreux qui veulent agir », et la société s'en trouvera bien.

Sans rappeler les lois en faveur des habitations ouvrières, des sociétés de secours mutuels ou de coopération, etc., un autre ordre d'institutions a marché de pair en Belgique avec le progrès des écoles, l'éducation des familles et les œuvres dont celle de Gilon est le type. Tout ce que peuvent faire aussi les chefs d'industrie, les ingénieurs et les patrons est d'une utilité plus directe et non moins incontestable.

Pour les maisons ouvrières, c'est notre pays, au grand Hornu, qui a donné, à Mulhouse même, l'exemple de tout un village de houilleurs.

Le livre de M. Léon d'Andrimont remonte à quelque dix ans; il est rempli de faits dont chacun représente un effort et un progrès. Si l'une ou l'autre de nos grandes exploitations publiait l'exposé de tout ce qu'on y a fait pour faciliter à l'ouvrier les conditions normales de bien-être qu'exige la nature pour tout être humain — indiquons seulement ce qu'ont fait à Mariemont MM. Guinotte et Weiler[1] — le prix Guinard aurait l'occasion de glorifier un autre côté d'une œuvre complexe, qui peut être abordée sur tant de points à la fois, servie par tant de moyens différents.

Il serait peut-être utile d'étudier les conditions de méthode de ces travaux et de ces livres, comme on le fait pour la pédagogie scolaire. Écrire pour l'ouvrier, agir avec lui et pour lui est pour le moins aussi grave que de diriger une classe, d'écrire pour les écoles ou de parler avec les enfants, et là comme partout, il est besoin, pour ne pas « faire plus de tort que de bien », de sortir de l'empirisme par la rectitude scientifique et littéraire. Mais ce n'est pas ici le moment de toucher à une question aussi neuve qu'importante.

Le lauréat d'aujourd'hui a plaidé en faveur d'une catégorie d'efforts, avec le feu de la conviction plutôt qu'avec la rigueur

[1] Voir : *L'esprit des institutions ouvrières de Mariemont*, par M. Julien Weiler, qui vient de paraître, et les divers documents auxquels l'auteur renvoie.

Hosted by Google

d'une méthode qui reste à faire. Puisse la notoriété que le jury vient d'ajouter à ses travaux lui donner beaucoup de continuateurs et d'émules ! Ils savent qu'il y a des prix qui les attendent pour attester la sympathie des hommes de cœur et des jurys académiques en faveur de tout ce qui peut nous aider à sortir du « gâchis » social.

ALPHONSE DAUDET, *L'immortel*, mœurs parisiennes. Paris Lemerre, 1888.

On aurait pu, sans trop de naïveté, croire les plaisanteries sur les quarante fauteuils et les immortels qui y siègent une fois par mois, bien surannées depuis que, l'un après l'autre, les plus grands écrivains modernes ont été admis à l'Académie française : après Chateaubriand et Villemain, Hugo, Lamartine, De Vigny et Sully-Prudhomme ; après Thiers, Mignet et Guizot, Aug. Thierry, Henri Martin et Taine ; après Royer Colard, Jules Favre, Jules Simon et Prévost-Paradol ; après Nisard, J. Janin et Sainte-Beuve ; Dumas fils après Émile Augier ; Claude Bernard et Pasteur après Cuvier ; et Barbier, et Nodier, et Musset, et Renan, et Littré ! Les journalistes y entraient comme les poètes et les dramaturges ; mais on disait la porte fermée encore aux romanciers. M. Marius Topin a remis en mémoire les faits contraires : toutes les portes ouvertes à Lesage s'il ne s'était refusé aux formalités réglementaires, Jules Sandeau élu avant ses succès de théâtre, puis Mérimée, Oct. Feuillet, Edm. About, Cherbuliez. On peut ajouter Émile Zola, qui parle d'y faire « consacrer son œuvre ». En même temps, les prix académiques allaient à d'autres romanciers comme Anatole France, aux plus hardis comme Léon Cladel, et ce premier pas vers le fauteuil avait été fait avant eux par Alph. Daudet pour son premier roman.

Insistait-on : « L'Académie comprime le génie, met au pas le talent », les faits répondaient encore et, si l'on ne sait plus que cet honneur n'a pas empêché La Fontaine de continuer ses contes et d'écrire ses fables, ni Boileau ses satires et ce

Hosted by Google

courageux *Arrêt burlesque* contre l'intolérance universitaire, auquel Racine mit la main avec lui en faveur de la philosophie cartésienne, — l'ignorance ne peut s'étendre aux faits modernes : Renan continuant son histoire des premiers siècles du christianisme, Augier s'attaquant à Giboyer, Hugo écrivant *les Châtiments,* Littré faisant son entrée solennelle dans la franc-maçonnerie, un autre donnant des contes peu académiques à la rédaction cher payée du *Figaro,* etc., etc.

Mais l'Académie française aura toujours contre elle l'amour-propre blessé des écrivains qu'elle n'admet pas assez vite à leur gré et qui oublient que si « la masure qui craque » est si délabrée, personne ne les force d'y entrer et ce n'est pas la peine de frapper à la porte. Couronner l'auteur de *Fromont jeune et Rissler aîné,* c'était quelque chose; mais l'Académie ajourne l'auteur de *Sapho*, où le dictionnaire s'enrichit pourtant de mots du meilleur ton, — rappelez-vous le fameux collage — et voilà la guerre allumée. L'attaque se fait en règle; il n'y manquera pas de nouvelles, richesses pour la grande langue littéraire.

On pense bien que je n'ai pas à prendre la défense de l'Académie, d'aucune académie. Je cherche le goût littéraire, l'observation juste, l'art du romancier, le franc style. Mais je sais trop combien, sur la foi des réclames bruyantes et d'un nom célèbre, on accepte facilement des œuvres quelconques, dès qu'elles viennent de Paris, et le devoir de la critique est précisément de tenir le public en éveil contre de prétendus chefs-d'œuvre.

Ici, pourtant, la thèse s'impose, et il faut voir d'abord si l'auteur l'a effleurée ou approfondie, touchée avec un sens psychologique droit ou faussée par la passion personnelle. C'est lui qui l'a voulu ainsi, et les maîtres — ses maîtres — nous ont appris comment on entre résolument dans les profondeurs d'un sujet, sans sortir de sa vérité. Dickens, qu'il a tant imité, avec quelle hardiesse jamais fourvoyée il s'en prend, soit à l'institution judiciaire de son pays : « ténèbres et bourbier », soit à ce qu'il appelle « le gâchis » de son organisation industrielle !

Hosted by Google

Comme on trouve chez Dickens la chancellerie anglaise, ou les écoles, la philanthropie, les usines d'Angleterre, allons-nous voir ici l'Académie française? Un académicien peut-être, et encore quel académicien! Un secrétaire perpétuel de fantaisie et son auguste famille logée dans le « chalon » de Villemain, soit; mais pas autre chose.

Certes, l'auteur a raison quand il fait dire à son bouc d'Israël de tous les péchés de l'Académie : « Elle n'a rien à vous donner de ce que vous n'apporterez pas, ni le talent, ni la gloire, ni le suprême contentement de soi... » Mais fallait-il tant d'irritation pour concevoir cette vérité digne de la Palisse? Et quel est le corps, libre ou officiel, l'ordre, électif ou diplômé : le barreau, le clergé, le Sénat, la haute magistrature, dont on ne doive en dire autant? Cela revient à *l'habit ne fait pas le moine*, et cette banale conclusion semble un peu trop générale pour une œuvre qui annonce *des mœurs parisiennes* et une psychologie de *l'Immortel*.

La conclusion n'importerait guère cependant, si tout n'était pas de même dans le roman. Suis-je donc forcé d'ajouter que des gens en dessous de leur position en toute chose, des gens qui font un mariage de raison pour parvenir, se trouvent partout, même chez les gens de lettres, même à l'Académie, mais pas spécialement à l'Académie, — ce qu'il faudrait ici? C'est presque puéril à dire. Ce qui se rencontre plus rarement, c'est un écrivain qui le dise en si bons termes : « C'est avec tout cela qu'il avait couché, sa première nuit de noces. »

Indignatio facit versum, disait Juvénal.

Faudrait il aussi qu'un mari visât à l'Académie pour avoir la naïveté de dire de sa femme que ses voilettes sentaient le tabac, « malgré qu'il ne fumât jamais » ? Et faut-il en être, pour avoir la spécialité d'un fils qui se moque des honneurs et des fauteuils, préfère de l'or et un cab, court la dot, épuise sa famille de dettes que paye sa mère, même en volant son père, et se fait maudire par ce père — aussi honnête que naïf — pour un mariage qui le déshonore en l'enrichissant? Ce serait trop heureux pour la société française si l'Académie

Hosted by Google

française seule en était là. Car, enfin, ils n'y sont que quarante.

Ce n'est pas là non plus que le fils d'Astier prend son vocabulaire quand il se dit, pensant à sa mère : « Non, décidément, les femmes, comme rosserie! »

Rien de cela n'est particulier, n'est typique d'une académie quelconque et Paul Astier serait aussi bien le fils de Saccard dans la *Curée* ou le fameux Mora dans le *Nabab*. Ce sont là plutôt « mœurs parisiennes », au moins comme le roman moderne représente — ou calomnie — Paris, pour lui plaire.

Mais qu'y a-t-il donc dans celui-ci qui touche le sujet réel? Un sujet qui pouvait être piquant et varié, avec un mélange d'élévation et de comique, une pointe d'esprit caustique et de corruption raffinée qui eussent demandé le calme d'une observation plus désintéressée? (M. Daudet fera cela quand il en sera.) Ce ne peut pas être une disgrâce de maître Astier pour un mot contre le flot de la démagogie : « son flot! » Qui a vu rien de pareil dans le « chalon » de Villemain, de Patin, de Camille Doucet? Je vois, au contraire, malgré l'empire, Victor Hugo maintenu à son rang pendant un long exil, et quoique le règlement pût lui être applicable pour « absence sans congé ».

Sauf un rôle de poète qui prépare son élection par toute sorte de moyens et y échoue — ce qui rentre dans les mœurs des gens de lettres, de vrais types ceux-là et souvent d'une impudence! — il n'y a ici qu'un fait banal, vieux de trente ans, enflé jusqu'à l'exagération, jusqu'à l'impossible : l'anecdote d'un savant qui se laissa prendre à des lettres apocryphes de Charles-Quint, etc. Je ne le nommerai pas. Était-il d'une académie? Pas de l'Académie française, à coup sûr, et encore moins son secrétaire perpétuel. Mais qui croira que cette erreur soit un privilège de corps savant? Sans remonter aux fabriques de fausses chartes de tout le moyen âge, vingt erreurs modernes de même genre : tableaux apocryphes, faux triptyques en ivoire, catalogues mystificateurs de livres rares qui font courir les savants, etc., pourraient se mettre au

Hosted by Google

compte des bibliophiles et des artistes, qui ne se tuent pas pour si peu. Dans la dernière séance publique de l'Académie... de Belgique, le directeur de la classe des lettres en a signalé une, plutôt à l'honneur qu'au détriment d'un savant allemand, l'illustre Perz qui survit à la mésaventure, loyalement réparée : tout un volume à refaire des *Monumenta Germaniæ historica*. Mais les hérésies, mais les plagiats, mais les bévues où le Pirée pris pour un homme ne fait pas prendre les gens de lettres pour ce qu'ils ne sont pas, peut-on les compter? Encore un fait trop général pour ce n'être qu'un travers académique. *Errare humanum est*, n'est-il pas vrai?

Ne prouvons pas trop, à notre tour, cependant. Maints détails, habilement mis en œuvre, nous rappellent où l'auteur veut nous mener; c'est là-dessus qu'il se rattrape, et on ne lui marchanderait pas même cette réponse d'une femme à l'épouse d'un autre secrétaire perpétuel, logée à l'Institut : « J'y ai reçu jusqu'à des souveraines. — Oui, dans le petit endroit » (je fais grâce des commentaires du délicat auteur), pourvu que l'œuvre rachetât ses intentions violentes, ses ricanements parfois haineux, par une véritable étude de mœurs.

Or, il y a surtout dans l'*Immortel* deux grands faits généraux. Voyons ce qu'il faut en penser pour ne pas trop prendre des vessies pour des lanternes.

La femme de maître Astier, « fine entre les fines », l'a conduit où il est; l'auteur la montre ardente à l'intrigue, résignée et persévérante dans la disgrâce, adroite même au vol pour son fils. A bout d'expédients plus vite que lui de dettes, elle s'avise de battre monnaie pour lui en mariant une jeune veuve à un prince sur le retour; toute sa finesse s'emploie à faire oublier l'époux mort à la belle millionnaire... que son fils, en secret, convoite. Elle y réussit, tue l'amour qui renaissait au cœur de celle qui peut rendre son Paul heureux — et riche à jamais, — lui fait fuir l'homme aimé, de Paris à Saint-Pétersbourg. Et Paul dit à sa mère :

« Combien auras-tu pour ça?

« Triomphante, elle murmura : Deux cent mille...

Hosted by Google

« — Ça me coûte vingt millions à moi, tes intrigues! Vingt millions et la femme! » Et lui broyant les poignets rageusement, il lui jeta dans la figure : « Gaffeuse! »

Si la veuve avait été lancée dans le monde, entourée d'adorateurs, assaillie de prétendants, on comprendrait encore que cette mère n'eût pas distingué son fils dans le nombre. Mais l'inconsolable ne reçoit qu'elle et son fils, qui lui sert d'architecte pour le monument du défunt. Et la fine des fines ne devine rien aux aveux d'un amour qui fait hésiter la jeune femme! Qui trouvera cela possible? Que l'auteur n'ait pas vu l'écueil, il était trop occupé à satisfaire sa passion en offrant au mépris public les plus basses intrigues « sous la coupole de l'Institut ». Mais les lecteurs trouveraient-ils tant de satisfaction à voir la mère et le fils mutuellement « se gaffer » qu'il ne leur restât plus une minute de réflexion pour regarder quelque peu à la vraisemblance? Je leur crois trop d'esprit pour en douter.

L'autre scène rentre dans les mêmes cordes. Paul, en habile gredin, jouait coup double. Aussitôt il se rejette sur la maîtresse que le prince abandonne et qui a aussi quelques dizaines de millions. Dans les romans, un zéro de plus ne coûte rien et l'œuvre se place du coup dans le grand monde parisien. Un duel le rapproche de la délaissée et une scène se produit, une de ces scènes où l'auteur de *Sapho* se différencie de l'auteur de *Nana*, en préférant à la grosse audace des tableaux scabreux, poussés au dégoût, les corruptions d'idée et les raffinements de style qui se piquent de présenter aux sens les spectacles les plus lascifs, sans blesser, en passant, l'oreille. Cette sorte de grand air : *Oh! ça ne traîna pas!* réussit. La duchesse y oublie sa vengeance : elle aime! Elle comprend, pour la première, la passion! elle a trouvé le bonheur! elle rêve l'amour sans bornes, l'amour sans fin, l'amour, en un mot! Lui, c'est la fortune qu'il vise, et il la tient. Au premier mot de mariage, elle a beau préférer mourir : « Et le monde ne verrait pas cet abaissement de la duchesse Padovani en Mme Paul Astier... » Le jeu du joli garçon est serré; il part, la belle le suit : « Maintenant qu'elle

Hosted by Google

connaît l'amour, y a-t-il autre chose au monde?» Néanmoins, tout va changer à vue. Cette femme qui se mésallie pour être aimée, se rend chez le maire en cheveux blancs, qu'elle ne prend plus la peine de teindre. C'est jeter aux orties tout l'espoir rêvé, tout le bonheur atteint. Il est temps encore, cependant, de rompre, si Paul a démasqué l'infamie du piège. « Et le monde ne verrait pas l'abaissement, etc. » Non : le monde voit l'abaissement et la duchesse n'aura pas l'amour. Pourquoi donc? On ne sait. Il y a là un sous-entendu, étrange pour un auteur qui étale tant de choses. Il la dit fière, mais navrée, désenchantée, et il parle d'un engagement d'honneur. Mais devant la trahison qui s'avoue, y a-t-il engagement qui tienne, et de quel honneur, grand Dieu! s'agit-il entre ces deux êtres? Je trouve ce mariage contradictoire, invraisemblable et faux.

Là-dessus, le roman finit par le procès qu'intente au faussaire le vieux savant, pour réparer ses erreurs en les constatant publiquement. Cela suffirait à tout. Cela ne fait pas l'affaire de l'auteur blessé : il faut qu'on se tue aussi à l'Institut. « Et la garde qui veille, etc. » Cela ne fait donc pas, dans le roman, l'affaire de la femme à maître Astier. L'amour-propre d'une femme vengera l'autre. Le secrétaire perpétuel se relèverait; mais elle insulte le malheureux époux jusqu'à la corde, en lui jetant à la tête ses voilettes nicotinisées, au temps jadis, du tabac d'autrui.

On peut se souvenir, de nos jours, d'un suicide d'académicien, car il fut inspiré par le noble désespoir d'un grand publiciste libéral d'avoir cru à l'Empire libéral et servi une politique qui aboutissait aux désastres. Mais le malheureux écrivain n'était pas dans un milieu académique, ni parisien, ni français, où il eût été soutenu par le devoir à remplir, sauvé par la considération retrouvée. C'est à 2,000 lieues de la France qu'il ne put survivre aux défaites de la France.

Le fameux secrétaire perpétuel apocryphe, lui, meurt d'humiliations. C'est dans l'ordre du roman, et l'auteur en charge son fils et sa femme. Puis, au lieu de les accuser et d'accuser le faussaire, et soi-même, c'est « l'idole creuse »

Hosted by Google

que le pauvre homme invective, pour le compte de l'auteur vengé.

Le meilleur mot du livre a été placé après ce mariage en cheveux blancs. L'auteur dénonce sous un nom anglais (*strugge-for-lifeurs*) « cette nouvelle race de petits féroces « à qui la bonne invention darwinienne de « la lutte par la « vie », *sert d'excuse scientifique en toute sorte de vile-* « *nies.* » Bien touché, que ce soit contre les fils d'académiciens ou contre les gens de lettres qui rêvent l'habit à palmes vertes.

Du temps où les écrivains dépendaient presque de la cassette royale, ils avaient au cœur de la dignité et dans la forme moins de « rosserie », pour parler la langue de ceux qui, aujourd'hui, s'enrichissent de leur seul talent. Cela me rappelle une des fables qu'on attribue à La Fontaine. Si elle est apocryphe, je m'en lave les mains d'avance pour n'avoir pas à prendre un bain dans la Seine. Donc, lors de la distribution des pensions en 1662, le bonhomme, ayant été oublié, écrivit, dit-on, le *Rossignol*, où il mit sa mésaventure sur le compte de l'oiseau chanteur et dit du poète du printemps :

Il se retira dans les bois,
Ses plus agréables refuges,
Où depuis il a dit cent fois :
O nature ! ôte-moi la voix
Ou donne-moi de meilleurs juges.

Aujourd'hui, grâce aux grands succès d'argent dus à un public nombreux mais sans critique, le ton peut être autre : on vient de voir si l'on s'en fait faute. Il faut avoir voyagé en Italie du temps où les voyages s'y faisaient en *vetturino*, pour connaître quel culte capricieux le voiturier qui vous transporte à travers les enchantements de la nature et des arts, comme le romancier dans les caprices changeants d'une œuvre, rend aux madones des petites chapelles qui échelonnent la route. A-t-il trouvé à terre une botte de foin sans gardien, une bourse sans défenseur, dont il s'est emparé, que d'actions de grâces à la *santa madona*, à l'*egregia*, *graciosa*,

Hosted by Google

carissima signorina! Mais au premier ennui, un fouet qui se brise, un sou jeté qui s'égare, une ascension ajournée au lendemain, quelle bouderie, comique ou féroce! Peu s'en faut que l'amant de la douce Dame du ciel ne fouette, au passage, cette gaffeuse! Cela même ne manque pas, au dire de nos vieux fabliaux, où l'on voit un hardi compagnon obtenir tout de son « idole creuse » à coups de gaule.

La place nous manque, ce qui nous force d'ajourner une étude sur l'*Immortel*, d'Alph. Daudet, et une autre sur l'*Anthologie des prosateurs belges*. Mais nous n'aimerions pas remettre au lendemain deux de nos collaborateurs les plus estimés de notre public. CH. POTVIN.

Le partage politique de l'Afrique d'après les transactions internationales les plus récentes, par Émile Banning (Bruxelles, Muquardt) est un de ces livres d'exactitude, de bonne foi et d'élévation d'idée qui fixent les situations, marquent le devoir avec une opportunité qui peut y aider et donnent aux questions les plus ardues l'orientation dans le sens du vrai et du bien dont parle le brillant écrivain.

De son côté, M. Émile Greyson s'est repris d'une nouvelle verve littéraire, témoin deux publications : un beau volume grand in-8°, illustré, de plus de 400 pages, où nos lecteurs retrouveront des œuvres connues, comme *A travers la haie*, avec des nouvelles inédites. Une préface de C. Lemonnier présente au public *Les teintes grises, claires, sombres* (Mons, Manceaux). En même temps, M. Gilon publie une œuvre entièrement inédite : *Les aberrations de Maxime sur l'éducation* (Verviers, 1888). L'écrivain à la plume facile et jeune ne creuse pas ses sujets d'un gros burin; il aime à laisser quelque chose à deviner à ses lecteurs, ce qui lui permet une allure plus vive, un ton spirituel, mais ne l'empêche pas de croquer nettement, en quelques traits, un caractère ou une

Hosted by Google

situation. Ses *aberrations* évitent tout dogmatisme ; mais il n'y a pas une page où l'auteur n'ouvre une éclaircie sur son sujet et ne donne à réfléchir sur cette délicate matière.

Erratum. Les articles dont il faut improviser, à la dernière heure, la rédaction et la composition typographique, sont sujets à des erreurs dont le lecteur, nous l'espérons, sait tenir compte. Il est cependant utile de dire ici que dans l'article nécrologique sur notre ami J.-C. Houzeau (livraison du 15 juillet, p. 306, lig. 31), nous avons pensé que le récit qu'il rédigea de l'invasion armée de la convention d'État de la Louisiane par une bande d'esclavagistes révoltés, « populace de riches en délire », fit faire : « un grand pas à la cause que les meurtriers croyaient *combattre* » — et non *défendre*, comme c'est imprimé ; — puis (p. 308, lig. 8), que ce n'est pas le *conservatoire*, mais l'*observatoire* que le savant mit au niveau de la science moderne, — enfin (même page, lig. 26), quand nous nous demandions s'il avait songé à reprendre toute sa science acquise *et à synthétiser...* », c'est *à la synthétiser* qu'il fallait dire.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI 1888

L. PARMENTIER. L'évolution de la linguistique jusqu'à Fr. Bopp . . 5
ÉMILE GREYSON. Jean-Polydore Vaudron (première partie) 23
CH. POTVIN. Les évangiles de la virginité 53

ESSAIS ET NOTICES :

A.-LOUIS FRANCK. L'*Homunculus* de Robert Hammerling 79
ÉMILE DE LAVELEYE. La Macédoine 85
J. KÜNTZIGER. A propos de la question eucharistique 87
J. STECHER. Un poème flamand sur Charles-Quint 92

LIVRAISON DU 15 JUIN 1888

ÉMILE COEMANS. La femme dans l'ancienne Égypte 97
ÉMILE LECLERCQ. Le champ du travail 133
ÉMILE GREYSON. Jean-Polydore Vaudron (dernière partie) 150
LOUIS FRANK. Les recteurs flamands des universités de Bologne et le collège Jacobs 180
CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. — La décadence latine . . . 193

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1888

ADOLPHE PRINS. La loi sur la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles 205
ALFRED LAVACHERY. Peines d'amour perdues 227
L. PARMENTIER. La transformation des langues 257
ÉMILE COEMANS. La femme dans l'ancienne Égypte (deuxième partie). 282
CH. POTVIN. NÉCROLOGIE : Jean-Charles Houzeau. — CHRONIQUE LITTÉRAIRE : Les Meiningen 303

ESSAIS ET NOTICES :

GITTÉE. Usages funèbres 323

LIVRAISON DU 15 AOUT 1888

LÉON LECLÈRE. Comment on peut définir Victor Hugo 329
AD. PRINS. La loi sur la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles 353
FÉLIX BELLY. L'isthme américain. — Note du premier voyage d'un concessionnaire du canal de Nicaragua 374
J. KEELHOFF. A propos de la réorganisation des facultés de philosophie et lettres 399
ÉMILE COEMANS. La femme dans l'ancienne Égypte (dernière partie) . 409
CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE 434

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5526